

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
LANGUEDOC-ROUSSILLON

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3



**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON**

2013

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES
SERVICE DU PATRIMOINE**

Sous-Direction de l'Archéologie

2014

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

5, rue de la Salle l'Evêque
CS 49020
34967 Montpellier cedex 2
Tél. 04 67 02 32 71

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en région (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations, qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées en région.

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations, sauf mention contraire. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le SRA s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long

*En couverture :
fragment de tailloir orné d'un fleuron et de rinceaux dans les niveaux de destruction du cloître roman de l'abbaye d'Aniane (cliché L. Schneider, CNRS).*

*En 4^e de couverture :
A gauche : vue zénithale de l'épave de Mandirac avec une partie de sa cargaison, Narbonne, Aude (cliché B. Favennec, Université Paul Valéry).
A droite et de haut en bas : vue générale du diagnostic au lieu-dit Moulin-à-Vent, Mèze, Hérault (cliché Ronan Bourgaut, CCNBT), Ambiance studieuse sur la fouille du site aurignacien de Régismont-le-Haut, Poilhes, Hérault (cliché François Bon, Université de Toulouse le Mirail) ; détail de la mosaïque polychrome mise au jour lors du diagnostic de l'ancienne gendarmerie, Uzès, Gard (cliché Frédéric Raynaud, Inrap).*

*Coordination et récolelement des données :
Caroline Guérineau, Henriette Pascal et Henri Marchesi.*

*Cartographies :
Iouri Bermond et Gérald Sachot*

*Mise en page et impression :
Imprimerie de Bourg - Narbonne*

ISSN 1240 - 8549 © 2014

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

2 0 1 3

Bilan et orientations de la recherche archéologique

8

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

12

Carte de la région

13

TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES DE TERRAIN

AUDE 14

Carte des opérations autorisées	14
Tableau des opérations autorisées	15
ANTUGNAC, Hameau du Croux	17
BOUISSE, Concession minière de la Ferronière	18
BRAM, Aménagement du village circulaire	19
BRAM, Cap de Porc, zone de dépotoir de potiers	19
CARCASSONNE, Hameau de Macquens	20
CARCASSONNE, 2 rue de la Barbacane	21
CARCASSONNE, Chemin de la Madeleine	21
CARCASSONNE, Siège du SD Sicherheitsdienst dit Maison Gestapo	21
CASTELNAUDARY, Appert 2, tranches Saint-Pierre et Bartissol	22
CASTELNAUDARY, Maisons de la rue de l'Horloge	24
CASTELNAUDARY, Centre Hospitalier	24
FABREZAN, Bassin de la Fontintruse	24
GINESTAS, Expan U	25
GRUISSAN, Ile Saint-Martin	25
LAGRASSE, L'Abbaye, le Bourg, Le Terroir	27
LÉZIGNAN-CORBIERES, Noyau urbain médiéval, tranche 1	30
MAILHAC, Le Cayla	32
NARBONNE, Les Ports antiques	32
NARBONNE, Musée de la Romanité	34
NARBONNE, 24 rue Edouard Herriot	34
NARBONNE, Rue Chaptal, parcelle A1 128	36
NARBONNE, 14 rue de la Tonnellerie et 2 rue des Passerelles	36
NARBONNE, L'Orangeraie	36
NARBONNE, 26 quai Vallière	37
NARBONNE, Le Pavillon	38
NARBONNE, Domaine de Lacoste	38
NARBONNE, Le Castelou et Mandirac	39

NARBONNE , Saint-Hippolyte	40
NARBONNE , Lac de Capelle	41
PALAJA , Clocher-Tour de Cazaban	42
PENNAUTIER , Les Peupliers	44
PENNAUTIER , Le Clos d'Ugnac	44
SAINT-PAPOUL , Cathédrale	46

GARD 47

Carte des opérations autorisées	47
Tableau des opérations autorisées	48
AIGUES-MORTES , Ports médiévaux	51
AIGUÈZE , Grotte aux Points	52
AIGUÈZE , Maladrerie des Templiers La Magdeleine	53
AIGUEZE , Quartier de la Blanchisserie	55
ALLÈGRE-LES-FUMADES , Valaure-et-Trépeloup, la Maison de l'Eau	55
AUBORD , LGVCNM, Emprunt-Aubord	56
BEAUCAIRE , Château 1	57
BEAUCAIRE , Font du Rey	57
BOUILLARGUES , LGVCNM, secteur 21-Bouillargues	59
LE CAILAR , Place Saint-Jean	60
CODOGNAN , CNM, Doulouzargues et Joncante	60
COMBAS , Cavité du Nombrel de Vénus	61
LAUDUN , Lotissement Pousse Martine, phase 1	63
LAUDUN , Le Clos Vincent	63
LUSSAN , Terres d'Abeilles	63
NAGES-ET-SOLORGUES , ZAC Les Marquises	64
NAGES-ET-SOLORGUES , 115 rue de la Fontaine	64
NÎMES , 1 rue Jean Crespon	65
NÎMES , Cadereau du Valladas, phase 1, tronçon Aérodrome-Miremand	65
NÎMES , Cadereau du Valladas, phase 2, tronçon Pont des Iles/Vistre	67
NÎMES , Besse II-7	69
NÎMES , 1 rue du Planas, Triangle Gervais	69
NÎMES , 1 rue de la Biche	70
NÎMES , Besse II-8	71
NÎMES , Mas de Cheylon, Mayan 7, phase 1	72
NÎMES , CNM, Mas de Vouland	72
NÎMES , Mas Lombard 1	74
NÎMES , 60 boulevard Gambetta, rue du Bât d'Argent	75
NÎMES , Amphithéâtre - travées 50-51	76
NÎMES , 1 rue Revoil, Ecole Armand Barbès	78
NÎMES , Chapelle Saint-Joseph - Hôtel-Dieu	78
NÎMES , Hoche-Sernam 3	80
SAINT-BAUZELY , Lotissement Chante Coucou	81
SAINT-GERVASY , CNM, Aubrespin	81
SAINT-GILLES , Aegimaior ancienne abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard	82
SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE , Ancienne chaussée de la Tour Carbonnière	85
SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU , Abîme de Bramabiau	86
TORNAC , Château	86
UZÈS , Ancienne Gendarmerie	89
VERGÈZE , LGVCNM, Emprunt-Vergèze	90
BEZOUCE/SAINT-GERVASY , LGVCNM, secteur 25-Saint-Gervasy	91
MANDUEL/REDESSAN , LGVCNM, secteur 23bis-ManduelRedessan	91
NÎMES/MILHAUD/AUBORD/BERNIS , Vistre 1	92
Gorges de l'Ardèche, révision de l'inventaire	96
Canton de Barjac, révision de l'inventaire	96
Révision de l'inventaire du patrimoine majeur départemental	97

Carte des opérations autorisées	99
Tableau des opérations autorisées	100
ADISSAN , Maison et Hangar, 2 route de Fontès	104
AGDE , La Motte	104
AGDE , Le Grau d'Agde - Notre-Dame-de-l'Agenouillade	107
AGEL , Le Caylar	108
ANIANE , Abbaye	109
ASPIRAN , Saint-Bézard	114
BAILLARGUES , DDA9M, secteur 7bis-Baillargues	120
BÉDARIEUX , Aménagement ZAC du Puech du Four	121
BESSAN , La Monédierie, logements sociaux	121
BÉZIERS , Restauration de l'Eglise Saint-Aphrodise	121
BÉZIERS , 15 rue de l'Argenterie/17, 19, 21, 23 et 25 rue du Général Miquel	122
BÉZIERS , 25 et 27 rue de l'Argenterie	122
BÉZIERS , Réaménagement de l'îlot Saint-Jacques	123
BÉZIERS , ZAC du Frigoulas, phase 1	125
BÉZIERS , ZAC de Mazeran, tranche 2	126
BÉZIERS , Domaine des Fangasses	128
BÉZIERS , Ecole de Montflourès	128
CABREROLLES , Notre-Dame-de-la-Roque	129
CABRIÈRES , Abri Rothschild	130
CASTELNAU-LE-LEZ , ZAC extension du Parc Euréka	131
CASTRIES , RD 610, déviation de la commune	132
CESSERAS , Condamine	133
COLOMBIERES-SUR-ORB , La tour de Carous	135
COURNONTERRAL , Lotissement Les Joncasses	135
GABIAN , Font de l'Oli	135
JACOU , Parc du château Bocaud	136
LATTES , Saint-Sauveur - Lattara	136
LAVERUNE , ZAC Descartes	141
LOUPIAN , La Marausse I et II	141
LUNEL , rue des Pénitents, rue Marc Antoine Ménard	142
LUNEL-VIEL , Verdier nord	142
MAGALAS , Terrasses de Montfau	144
MAUGUIO , La Mourre	145
MÈZE , Collège Jean Jaurès, demi-pension, tranche 2	146
MÈZE , Le Moulin à Vent	146
MONTBAZIN , Chemin des Romains, rue des Aires	147
MONTBAZIN , 21 Cami de la Roque	148
MONTPELLIER , ZAC Port Marianne, extension Consuls de Mer III	148
MONTPELLIER , Couvent des Carmes, place Albert Ier	149
MONTPELLIER , Pierre-Rouge	150
MURVIEL-LES-MONTPELLIER , Le Castellas	150
PERET , Grotte 4 du Rhinocéros	155
PÉROLIS , La Pailletrice 2 - ZAC de l'Aéroport	155
PIGNAN , ZAC de Saint-Estève	157
POILHES , Régismont-le-Haut	159
LE POUGET , Terrasses de Saint-Amans	162
POUSSAN , Le Cous	162
PUECHABON , Petits Causses de la Moyenne vallée de l'Hérault	163
ROUJAN , Aménagement du collège	164
SAINT-CHRISTOL , Place du Christ	165
SAINT-GERVAIS-SUR-MARE , Neyran	165
SAINT-JEAN-DE-LA-BLAQUIÈRE , Dolmen des Isserts	167
SAINT-MAURICE-NAVACELLES , Eglise Saint-Vincent-de-Soulages	169
SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES , Malvieu	170
LA SALVETAT-SUR-AGOUT , Lac de la Raviège	171
SERVIAN , ZAC Bel Ami/La Pascale	172
VILLEVEYRAC , Les Marouchs	173
Les caves bâtarde du Lodévois-Larzac	174
Les ateliers de verriers médiévaux et modernes	175

Carte des opérations autorisées	177
Tableau des opérations autorisées	178
BANASSAC, Le Pré Marie	179
MENDE, Place du Foirail	179

Carte des opérations autorisées	180
Tableau des opérations autorisées	181
ALENYA, Lotissement La Llose	184
ANGOUSTRINE-VILLENEUVE-DES-ESCALDES-UR, La Coume Païrouneill	184
ARGELÈS-SUR-MER, Taxo l'Orangeraie	185
ARGELÈS-SUR-MER, La Fajouse d'en Tarrès	187
ARGELÈS-SUR-MER, Ultrera	188
LES CLUSES, Lotissement communal Clausurae	190
COLLIOUR, Le Glacis	190
COLLIOUR, Château royal	192
FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA, Lotissement Dels Cadells, av. du Pr. Félix Trombe	193
LLO, Port de Rouet, Centrale solaire	194
LLO, Lo Lladre Llo 1	196
OLETTE, Château d'Evol	197
PERPIGNAN, Rue Bartissol	198
PERPIGNAN, Parvis de la Cathédrale	198
PERPIGNAN, Jardins du Palais des Rois de Majorque	199
PERPIGNAN, Voirie nouvelle	203
PRADES, Place de l'Appel du 18 juin, rue des Marchands	203
PRADES, Aménagement de l'Hôpital et extension de l'EHPAD Guy Malé	204
PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE, Eglise Sainte-Juste et Sainte-Ruffine	204
RIA-SIRACH, Dolmen de Prat Clos	205
RIVESALTES, Aménagement de la ZAC Fer	208
SAINT-GENIS-DES-FONTAINES, Salle polyvalente	208
SERDINYA, Déviation du hameau de Joncet	209
TARERACH, Terroir des Llussanes	209
TAUTAVEL, Caune de l'Arago	211
THUIR, ZAE La Carbouneille	212
TROUILLAS, Projet Canterranne 1 et 2, installation de serres solaires	213
TROUILLAS, Projet solaire Canterranne, installation de serres solaires	213
BAIXAS/CALCE/PEZILLA-LA-RIVIÈRE/VILLENEUVE-LA-RIVIÈRE, Ensemble éolien catalan 2	213
Transition âge du Bronze/âge du Fer en Cerdagne	215
Prospection et inventaire des sites archéologiques de la Plaine du Roussillon	216
Gravures rupestres de Cerdagne, du Capcir et du Conflent	218
Prospection Vallespir, Aspres, Albères	218
Fortifications de la Seconde Guerre mondiale	220

Tableau des opérations autorisées	223
Le monde moustérien en Languedoc occidental et en Roussillon	224
Milieu et peuplement en Languedoc occidental du Néolithique à l'âge du Bronze	226
Vallée du Virdoule	226

LISTE DES ABRÉVIATIONS 230

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE 231

LISTE DES PROGRAMMES DE RECHERCHE NATIONAUX 239

ORGANIGRAMME DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE 240

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bilan et orientation de la recherche archéologique

Cette année encore la recherche archéologique, tant programmée que préventive, est restée stable en région Languedoc-Roussillon avec 246 opérations autorisées (222 en 2012 et 247 en 2011). Cette activité est portée depuis plusieurs décennies par les équipes de recherche des universités et du CNRS ainsi que par les organismes en charge de l'archéologie préventive, l'AFAN puis l'INRAP, et plus récemment, par les opérateurs privés agréés et les services de collectivités. Les associations de bénévoles et leurs adhérents y tiennent aussi un rôle non négligeable, à l'interface entre les professionnels et les amateurs, tout particulièrement en matière de prospections, lesquelles contribuent durablement à l'enrichissement de la Carte archéologique nationale. Depuis 1991, les Bilans scientifiques régionaux (BSR) rendent compte de ce dynamisme, sous la forme d'éditions papier et depuis cette année, sous forme numérique, téléchargeable (.pdf) sur le site internet de la DRAC (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Languedoc-Roussillon/Demarches-et-ressources/Publications/Bilan-scientifique-regional-et-Grands-sites-archeologiques>).

L'archéologie préventive

La baisse d'activité dont témoignent les principaux aménageurs et lotisseurs de la région, fait peser quelques menaces sur l'avenir du « marché » de l'archéologie préventive dès lors que les opérations induites par les grands travaux ferroviaires et routiers (LGV Nîmes-Montpellier et doublement de l'autoroute A9) seront achevées. Cette inquiétude est communément partagée par les responsables de l'INRAP et par les représentants des sociétés privées agréées qui sont unanimes pour constater que l'ouverture de l'archéologie préventive à la concurrence en période de crise économique rend plus difficile la signature de contrats avec les aménageurs dans des conditions permettant de maintenir l'équilibre financier de leurs structures et des recherches de qualité. Cette mise en concurrence des opérateurs ne devrait pas pour autant faire perdre de vue les objectifs d'excellence scientifique imposables à tous mais, soyons现实istes, cette exigence est de plus en plus souvent difficile à satisfaire.

Quoiqu'il en soit, l'activité régionale en archéologie préventive s'est maintenue cette année à un niveau soutenu avec la réalisation de 123 diagnostics et 34 fouilles préventives. La LGV Nîmes-Montpellier et le doublement de l'autoroute A9 ont largement contribué à l'activité. Ainsi, sur ces deux projets, 6 diagnostics et 13 fouilles préventives ont été réalisés. Ces opérations ont apporté de nombreuses données particulièrement novatrices pour toutes les tranches chronologiques de notre discipline; de la Préhistoire ancienne aux temps modernes. Citons à titre d'exemple la fouille du site du Mas de Vouland (Nîmes) qui a livré la première série d'objets lithiques du Paléolithique ancien de la Costière nîmoise, significative du point de vue numérique et stratigraphique, même en contexte remanié, ou bien la découverte exceptionnelle d'une sépulture collective néolithique final à la Cavalade (Montpellier) implantée au sein d'un habitat qui s'étendait sur plusieurs hectares. Parmi ces 13 fouilles préventives, de nombreux chantiers venaient juste de s'achever lorsque la conception du présent BSR a été lancée. Par prudence (excessive ?), les responsables d'opération nous ont demandé de ne publier leurs notices que dans la prochaine édition. Il faudra donc aux lecteurs patienter encore un an ou courir les colloques de 2014.

Les fouilles préventives motivées par la création du Parc Régional d'Activité Economique Nicolas Appert à Castelnau-d'Aude (Aude) se sont terminées cette année par la réalisation conjointe de deux opérations. Au total près de 150 hectares ont été explorés en quelques années tant en diagnostics qu'en fouilles. Les résultats acquis permettront de documenter de façon diachronique une occupation des sols particulièrement riche.

Plusieurs projets de lotissements ont mené à la réalisation de fouilles préventives. Citons à titre d'exemple les Terrasses de Montfo à Magalas (Hérault) qui a permis la mise au jour d'un sanctuaire antique et Taxo l'Orangerie à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) qui a concerné une occupation médiévale. Les centres urbains anciens ont donné lieu à de nombreux diagnostics et fouilles préventives, en particulier à Narbonne, Nîmes, Béziers et Perpignan.

Malgré le ralentissement de l'activité économique, le nombre de prescriptions d'opérations préventives notifiées par le Service régional de l'archéologie (SRA) aux aménageurs est resté relativement important en 2013, et s'est accompagné d'un accroissement significatif des prescriptions de fouilles préventives (46 en 2013, 34 en 2012, 35 en 2011).

	Diagnostics	ha	Fouilles	ha
Nombre	191	529,82	46	18,40

Tableau 1 : nombre d'opérations d'archéologie préventive prescrit en 2013 et superficies concernées.

Enfin, de nouveaux arrêtés de présomption de prescription archéologique (ZPPA) ont été élaborés par le SRA afin d'affiner les seuils de saisines du service dans le cadre des travaux d'urbanisme, en les adaptant aux sensibilités archéologiques et aux dynamiques de développement des territoires. A ce jour, 162 communes de la région bénéficient d'un zonage. Un effort important a été fait pour les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude qui sont maintenant à peu près couverts de façon satisfaisante. Parmi les objectifs de l'année 2014, le rattrapage du retard dans les départements de l'Hérault et du Gard aura pour cible les secteurs compris entre Béziers et Lunel, et entre Nîmes et le Gard rhodanien. Afin d'en faciliter l'accès, tous les arrêtés de ZPPA sont consultables sur le site internet de la DRAC Languedoc-Roussillon.

L'archéologie programmée

L'archéologie dite programmée, c'est-à-dire motivée par des programmes de recherche et non conditionnée par des projets d'aménagement, a donné lieu à 78 opérations (dont 41 ont été financées par l'Etat). Elle a représenté cette année un tiers de l'activité de recherche, les opérations préventives comptant donc pour deux tiers. Parmi cette abondante activité plusieurs chantiers de fouilles font référence sur les plans de la recherche nationale et internationale : l'occupation paléolithique ancien de la Caune de l'Arago à Tautavel (Pyrénées-Orientales), la station de plein air aurignacienne de Poilhes (Hérault), l'habitat protohistorique de Lattes (Hérault) les oppida de l'âge du Fer de Mailhac (Aude) et du Cailar (Gard), les sites antiques du Castellas à Murviel-les-Montpellier et de Saint-Bézard/La Dourbie à Aspiran dans l'Hérault, le projet collectif de recherche sur les ports antiques de Narbonne, les abbayes mauristes d'Aniane (Hérault) et de Lagrasse (Aude), l'abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard, etc. Ce sont des opérations d'envergure dirigées par les principales équipes de recherche qui interviennent dans la région (CERP de Tautavel, UMR 5140 ASM de Montpellier, UMR 5608 TRACES de Toulouse et UMR 7298 LA3M d'Aix-en-Provence). Elles mobilisent d'importantes équipes pluridisciplinaires et servent de chantiers-

écoles pour la formation des étudiants. Plusieurs d'entre elles sont couplées à des opérations de mise en valeur ou le seront dans les prochaines années en collaboration avec la Conservation régionale des monuments historiques de la DRAC.

La recherche n'est pas répartie à parts égales sur le territoire régional. Mais doit-elle l'être puisque elle répond à des problématiques posées par la communauté scientifique afin de faire progresser la connaissance ?

Le département de l'Aude connaît une activité de bon niveau, mais déséquilibrée : la recherche se déploie principalement autour de Narbonne grâce à l'important programme sur les ports antiques et à une archéologie préventive soutenue dans la cité, tandis que le centre et l'ouest du territoire, notamment autour de Carcassonne et de Castelnau-d'Orbieu, sont essentiellement concernés par l'archéologie préventive. D'autres secteurs actuellement peu peuplés, comme les Corbières, sont quasiment délaissés.

Dans le Gard, l'essentiel de l'activité se concentre depuis plusieurs décennies autour de l'agglomération nîmoise. L'emprise de la cité antique, soit plus de 200 hectares, fait l'objet d'un suivi régulier des demandes d'autorisation d'urbanisme, mais l'archéologie préventive connaît son plus grand développement à la périphérie sud de la ville, au rythme de la progression des surfaces aménagées.

Dans l'Hérault, grâce notamment à la présence de l'Université Paul Valéry et de son unité mixte de recherche 5140 « Archéologie des sociétés méditerranéennes », ainsi qu'à une abondante activité d'aménagement, le département concentre la plus forte activité archéologique de la région tant en programmé qu'en préventif.

En Lozère, il n'existe quasiment plus d'activité en raison de la rareté des projets d'aménagement suscitant des opérations d'archéologie préventive d'une part et d'autre part, du départ des rares équipes de recherche qui s'y étaient investies.

Enfin, dans les Pyrénées-Orientales l'archéologie bénéficie du rôle fédérateur du pôle archéologique départemental du Conseil général. Ce service, actif dans la recherche programmée et l'archéologie préventive compense la baisse régulière de l'activité portée par le CNRS et les universités.

Protection du patrimoine archéologique

Le programme d'étude pour la conservation des gravures rupestres de Cerdagne, du Capcir et du Conflent (Pyrénées-Orientales) se poursuit depuis 2010. Il est mené par trois partenaires principaux, le Centre national de Préhistoire, le Groupe de recherche archéologique et historique de Cerdagne et le SRA. De nombreuses gravures et leurs supports ont été inventoriés, géoréférencés et intégrés au Système d'Information Géographique spécialement développé à cet effet. Une réflexion est en cours avec tous les partenaires locaux pour

définir les formes de protection adaptées à la conservation de ces gravures. Les plus anciennes du second âge du Fer présentent un corpus exceptionnel d'inscriptions en langue ibère. Un autre corpus de gravures médiévales est lui aussi tout à fait exceptionnel en contexte montagnard.

A la suite du 3^{ème} colloque international sur la statuaire mégalithique qui s'était tenu en 2012 à Saint-Pons-de-Thomières et de l'appel lancé par Jean Guilaine pour la protection et la valorisation de ce patrimoine inestimable, le SRA a entrepris l'actualisation de l'inventaire des statues-menhirs néolithiques du Languedoc-Roussillon afin d'en dresser l'état sanitaire et le statut juridique, plus particulièrement en matière de propriété. Lorsque ce travail sera terminé, une protection globale au titre des monuments historiques sera proposée en Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS). Par ailleurs, de nombreux contacts sont pris localement pour que les statues-menhirs puissent être conservées dans de bonnes conditions et, chaque fois que possible, présentées au public qui ignore largement jusqu'à l'existence même de ces premières formes de figurations humaines.

Conservation des collections

Le renforcement de la capacité de conservation des collections archéologiques dans les dépôts de fouilles, qu'ils soient propriété de l'Etat ou d'une collectivité, est une autre priorité du SRA. Dans ce cadre, l'année 2013 a vu la fin des travaux de rénovation du Centre de Documentation Archéologique du Gard implanté à Nîmes. Ce dépôt, le plus vaste de la région, est à nouveau en mesure d'accueillir et de conserver le mobilier et les archives de fouilles. La situation est beaucoup plus critique dans le département de l'Aude et l'ouest de l'Hérault. En l'absence de financements, la réhabilitation du dépôt de Mailhac n'a pas pu voir le jour pour l'instant, et par mesure de sécurité, les collections ont été exceptionnellement déménagées au Centre de Documentation Archéologique de l'Aude à Carcassonne, lequel est maintenant à saturation. Ce manque récurrent de capacité d'accueil a également mis en évidence la nécessité d'une nouvelle structure de conservation partagée pour ces territoires. Par ailleurs, le SRA a apporté son soutien sous la forme de subventions et d'expertises à sept collectivités qui possèdent des dépôts de fouilles conventionnés avec l'Etat, notamment dans les Pyrénées-Orientales et l'Hérault.

Diffusion

La diffusion des résultats de la recherche a été cette année encore soutenue par la DRAC, en particulier : les 28^{èmes} rencontres internationales de l'Association française pour l'archéologie du verre (AFAV) qui se sont tenues du 4 au 6 octobre à Narbonne ; le 37^{ème} colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (AFEAF) sur le thème *Les Gaulois au fil de l'eau* qui s'est déroulé à Montpellier du 8 au

10 mai 2013 ; les 7^{èmes} Rencontres départementales de l'archéologie qui se sont tenues le 14 mai au château de Lavérune, organisées comme chaque année en partenariat avec le Service du patrimoine du Conseil général de l'Hérault ; et enfin la préparation des publications monographiques des fouilles médiévales de Cabaret (Lastours, Aude) et de la nécropole alto médiévale de Montferrand toujours dans l'Aude ainsi que la publication des actes du 3^{ème} colloque international sur la statuaire mégalithique qui s'était tenu en 2012 à Saint-Pons-de-Thomières (Hérault).

Les résultats significatifs

Il n'est peut-être pas indispensable d'égrainer chaque année fouille par fouille, programme par programme l'apport essentiel de l'archéologie programmée, s'agissant d'autant plus de recherches pluriannuelles. Signalons toutefois l'achèvement en 2013 de deux opérations programmées qui ont durablement marqué le paysage de l'archéologie nationale et internationale. Après trente années de travaux ininterrompus, la fouille de *Lattara* arrive à son terme. La recherche n'y est pas pour autant terminée, de nombreuses études encore en cours seront publiées dans les prochaines années. Cette interruption servira au renouvellement des problématiques et à la définition d'un prochain programme de recherches.

Le site gallo-romain de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) a également connu une dernière campagne de fouille de la *villa* et de l'atelier de potiers. Il bénéficie depuis 2005 d'une fouille extensive qui a permis de dégager et d'étudier une surface importante de 1,7 ha comprenant un quartier artisanal et une *villa* à plan en U. L'objectif était d'explorer exhaustivement un centre domaniale de Gaule Narbonnaise occupé sur la longue durée et d'alimenter grâce aux données matérielles obtenues les problématiques liées à l'histoire socio-économique de cette province. Ici aussi de nombreuses publications sont en cours et les travaux de terrain se poursuivront plusieurs années encore sur des sites antiques qui participent à l'organisation de ce terroir.

Les principaux résultats de l'archéologie préventive retiendront davantage notre attention, en raison de la durée limitée des opérations de terrain.

La fouille déjà citée du site du Mas de Vouland (Nîmes) a livré la première série lithique significative du Paléolithique ancien de la Costière nîmoise recueillie dans un contexte stratigraphique et selon une méthodologie favorisant l'homogénéité du gisement.

Déjà citée aussi, la découverte exceptionnelle d'une sépulture collective néolithique final à la Cavalaire (Montpellier) qui était implantée au sein d'un habitat couvrant plusieurs hectares.

Pour la Protohistoire, nous pouvons retenir la fouille d'Aubrespin (Saint-Gervazy, Gard) sur le tracé de la future LGV. Elle concernait cinq enclos circulaires principalement datés entre la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer.

Sur la commune de Nîmes, la fouille préventive du cadereau du Valladas (phase 1, tronçon aérodrome-Miremand) a été l'occasion d'étudier les vestiges imposants d'aménagements d'agrément (bassins, galeries, jardin) d'une grande propriété dont les parties résidentielles se trouvent hors de l'emprise des travaux. Cet établissement a fonctionné du I^{er} s. au début du V^e s. ap. J.-C.

Dans le cadre du projet de restauration de deux travées de l'amphithéâtre de Nîmes, l'étude préalable a permis de livrer de nombreuses observations novatrices sur les techniques et la chronologie de construction de ce monument historique exceptionnel.

Le projet de lotissement les Terrasses de Montfau (Magalas, Hérault) a occasionné la mise au jour d'un sanctuaire en activité du début du I^{er} s. av. n. è. jusqu'au début du III^e s.

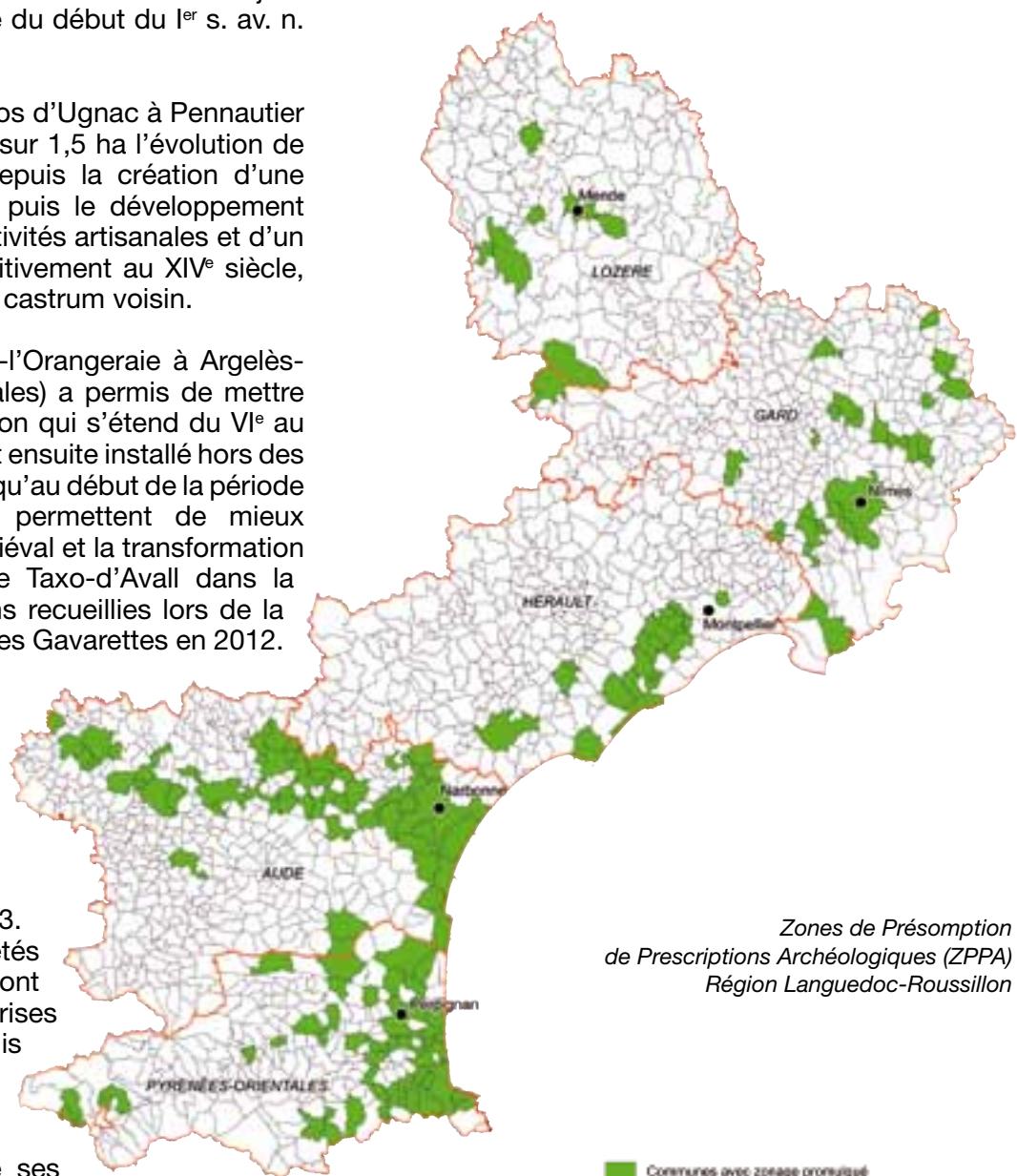
La fouille préventive du Clos d'Ugnac à Pennautier (Aude) a permis d'étudier sur 1,5 ha l'évolution de l'occupation médiévale depuis la création d'une aire d'ensilage au IX^e s., puis le développement d'un espace dédié aux activités artisanales et d'un habitat qui disparaît définitivement au XIV^e siècle, probablement au profit du castrum voisin.

La fouille de Taxo d'Avall-l'Orangeraie à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) a permis de mettre en évidence une occupation qui s'étend du VI^e au XII^e siècle. Un cimetière est ensuite installé hors des remparts et sera utilisé jusqu'au début de la période moderne. Ces données permettent de mieux cerner le peuplement médiéval et la transformation des abords du village de Taxo-d'Avall dans la continuité des informations recueillies lors de la fouille préventive du site des Gavarettes en 2012.

Je voudrais enfin rendre hommage à la mémoire d'Alain Testard, directeur de recherche au Laboratoire d'anthropologie sociale qui nous a quittés trop tôt le 2 septembre 2013. Ses travaux sur les sociétés de chasseurs-cueilleurs ont interpellé à plusieurs reprises les préhistoriens et remis en question quelques idées trop facilement acquises. Ce fut le cas avec la parution d'un de ses

premiers livres en 1982, *Les chasseurs-cueilleurs ou l'origine des inégalités* et se fut toujours le cas lorsque paru en 2012 *Avant l'histoire : L'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac*. L'ensemble de son œuvre contribuera longtemps encore à éclairer pertinemment nos réflexions sur les sociétés pré et protohistoriques.

Henri Marchesi
Conservateur régional de l'archéologie
juillet 2014



LANGUEDOC-ROUSSILLON

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

**Tableau de présentation générale
des opérations autorisées**

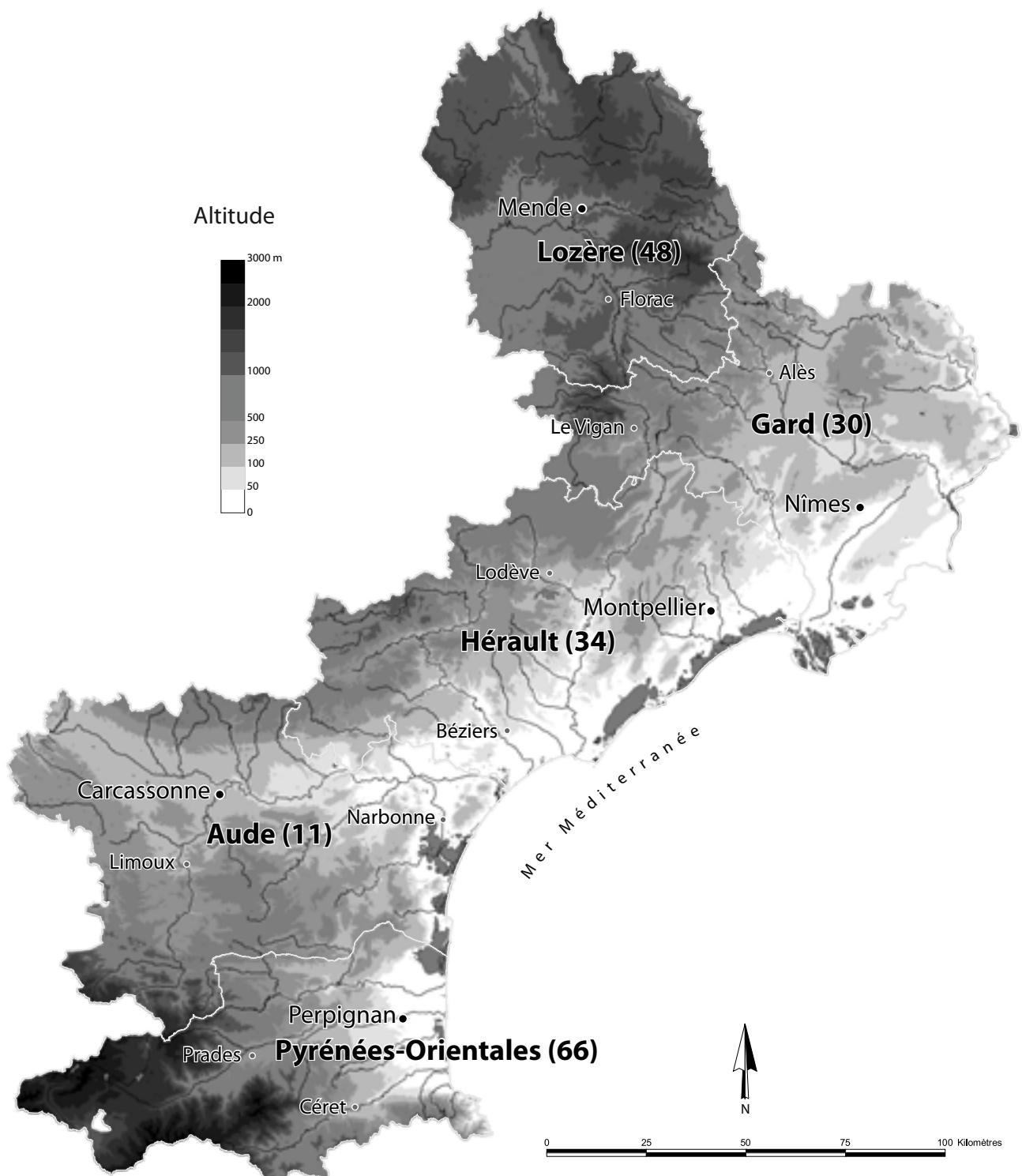
	AUDE	GARD	HÉRAULT	LOZÈRE	PYRÉNÉES ORIENTALES	Programmes RÉGIONAUX	TOTAL
Projets collectifs de recherche (PCR)	2	2	0	0	1	2	7
Fouilles programmées (FP)	4	3	12	0	4	0	23
Sondages et opérations sur MH (SD)	7	7	11	0	6	0	31
Prospections inventaires diachroniques (PRD)	1	3	4	0	4	1	13
Prospections thématiques (PRD)	0	0	1	0	1	0	2
Prospections magnétiques, détecteur de métaux (PRM)	0	1	0	0	0	0	1
Prospections matériel spécialisé (PMS)	0	0	1	0	0	0	1
Opération de sauvetage par l'étude (OSE)	1	0	1	0	0	0	2
Opération de sauvetage urgent (SU)	0	1	0	0	0	0	1
Préventif : diagnostics (OPD)	26	27	42	2	26	0	123
Préventif fouilles (SP)	5	6	18	0	5	0	34
Programme d'analyse (PAN)	1	2	1	0	0	4	8
TOTAL	47	52	91	2	47	7	246

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN
SCIENTIFIQUE

Carte de la région

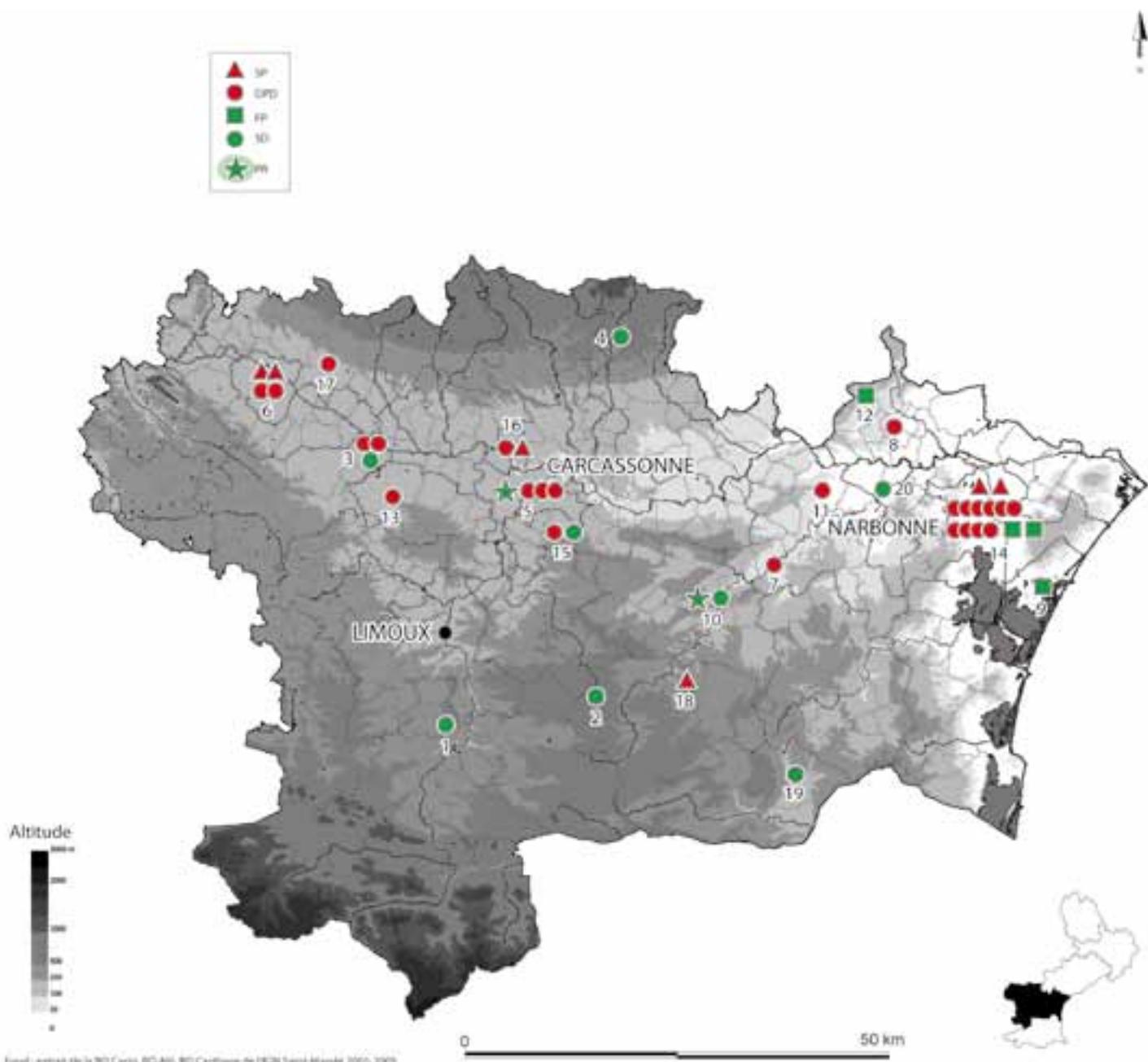
2 0 1 3



Fond de carte : extrait de la BD Carto, BD Alti, BD Carthage de l'IGN Saint-Mandé 2001-2005 - (DAO : DRAC Languedoc-Roussillon/ Iouri Bermond)

Carte des opérations autorisées

2 0 1 3



Fond : extrait de la BD Cartis BD-AUD BD Cartege de l'IGN Saint-Mandé 2001-2003

LANGUEDOC-ROUSSILLON
AUDE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

Tableau des opérations autorisées

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
1	9216	ANTUGNAC	Hameau du Croux (étude du bâti)	ROQUEFORT Guillaume	ASSO	SD	MA	
2	9267	BOUIFFE	Concession minière de la Ferronière	KAMMENTHALER Eric	PRIV	SD	CONT	
3	7869	BRAM	Aménagement du village circulaire	SANCHEZ Guilhem	INRAP	OPD	ANT/MA	
3	8171	BRAM	Carrière de la Seignoure	BARBIER Patrick	INRAP	OPD		Nég
3	9371	BRAM	Cap de Porc, zone de dépotoir de potiers	PASSELAC Michel	CNRS	SD	ANT	
4	9154	CABRESPINE	Le Roc Rezoul - Le Castrum	GARDEL Marie-Elise	ASSO	SD		Nréa
5	8771	CARCASSONNE	Hameau de Maquens	PASSELAC Michel	CNRS	PRT	ANT	Opé 2012
5	9018	CARCASSONNE	2 rue de la Barbacane	DA COSTA Cédric	INRAP	OPD	MA/MOD	
5	9130	CARCASSONNE	Chemin de la Madeleine	SANCHEZ Guilhem	INRAP	OPD	FER/ANT/ MOD	
5	9313	CARCASSONNE	Siège du SD Sicherheitsdienst dit Maison Gestapo	YEBDRI Eric	INRAP	OPD	CONT	
6	7879	CASTELNAUDARY	Appert 2, tranche Saint Pierre	BOHNY Julien	PRIV	SP	NEO/BR/ FER/ANT	notice commune 7879 et 7880
6	7880	CASTELNAUDARY	Appert 2, tranche Bartissol	BOHNY Julien	PRIV	SP	NEO/BR/ FER/ANT	notice commune 7879 et 7880
6	9078	CASTELNAUDARY	Maisons de la rue de l'Horloge	FERREIRA Patrick	INRAP	OPD	MOD	
6	9156	CASTELNAUDARY	Centre Hospitalier	SANCHEZ Guilhem	INRAP	OPD	ANT	
7	8973	FABREZAN	Bassin de la Fontintruse	CANUT Véronique	INRAP	OPD	BR/FER/ ANT	
8	9067	GINESTAS	Expan U	CANUT Véronique	INRAP	OPD	NEO/ANT	
9	9201	GRUISSAN	Île Saint-Martin	DUPERRON Guillaume	CNRS	FP	ANT	cf notice PCR 8906
10	9161	LAGRASSE	Le Terroir	POIRIER Nicolas	CNRS	PRD	MA	cf notice PCR 9217
10	9217	LAGRASSE	Le Bourg	POUSTHOMIS Nelly	SUP	PCR	MA	

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
10	9309	LAGRASSE	Ancienne église paroissiale (étude du bâti)	POUSTHOMIS Nelly	SUP	SD	MA	cf notice PCR 9217
11	9019	LEZIGNAN CORBIERES	Noyau urbain médiéval, tranche 1	HUSER Astrid	INRAP	OPD	MA/MOD/CONT	
12	9171	MAILHAC	Le Cayla	BEYLIER Alexandre	CNRS	FP	FER	
13	9178	MONTREAL	Carrière de Valgros et du Pigné, tranche 2	BARBIER Patrick	INRAP	OPD		Nég
14	8906	NARBONNE	Les Ports antiques de Narbonne	SANCHEZ Corinne	CNRS	PCR	ANT	
14	8981	NARBONNE	Musée de la Romanité	GINOUVEZ Olivier	INRAP	OPD	ANT	
14	8984	NARBONNE	24 rue Edouard Herriot	CANUT Véronique	INRAP	OPD	ANT	
14	9069	NARBONNE	Rue Chaptal, parcelle AI 128	CANUT Véronique	INRAP	OPD	ANT	
14	9557	NARBONNE	Rue Chaptal, parcelle AI 128			OSE		
14	9103	NARBONNE	14 rue de la Tonnerie et 2 rue des Passerelles	WIBAUT Tanguy	INRAP	OPD	ANT	
14	9108	NARBONNE	L'Orangerie	HAURILLON Roland	INRAP	SP	ANT	
14	9136	NARBONNE	Montplaisir, caserne de gendarmerie	CANUT Véronique	INRAP	OPD		Nég
14	9141	NARBONNE	26 quai Vallière	CANUT Véronique	INRAP	OPD	ANT	
14	9165	NARBONNE	Le Pavillon	WIBAUT Tanguy	INRAP	OPD	ANT	
14	9197	NARBONNE	19 rue Auguste Limouzy	WIBAUT Tanguy	INRAP	OPD		Nég
14	9235	NARBONNE	Domaine de Lacoste	WIBAUT Tanguy	INRAP	OPD	ANT/MOD	
14	9245	NARBONNE	Le Castelou et Mandirac	SANCHEZ Corinne	CNRS	FP	ANT	cf notice PCR 8906
14	9260	NARBONNE	Saint-Hippolyte	CANUT Véronique	INRAP	OPD	ANT/MA	
14	9283	NARBONNE	Lac de Capelle	CARAYON Nicolas	ETU	FP	ANT	cf notice PCR 8906
14	9317	NARBONNE	4 avenue Elie Sermet	ECARD Philippe	INRAP	OPD		NR
15	8198	PALAJA	Le Domaine de Requesta	CORDIER Laurent	INRAP	OPD		Nég
15	9153	PALAJA	Clocher-Tour de Cazaban	GARDEL Marie-Elise	ASSO	SD	MA	
16	9037	PENNAUTIER	Les Peupliers	YEBDRI Eric	INRAP	OPD	DIA	
16	9068	PENNAUTIER	Le Clos d'Ugnac	GUILLAUME Maxime	INRAP	SP	NEO/BR/ANT/MA	
17	9077	SAINT-PAPOUL	Cathédrale	CORDIER Laurent	INRAP	OPD	MA/MOD	
18	8947	TERMES	Aménagement de la partie sommitale du château	GUINAudeau Nicolas	PRIV	SP		NR
19	9303	TUCHAN	Le système d'accès à l'enceinte haute du château d'Aguilar	BROQUET Camille	PRIV	SD		NR
20	9365	VILLEDAIGNE	Les Muscadets 1	ECARD Philippe	INRAP	OPD		Nég

Nég : opération négative ou aux résultats très limités

NR : notice non rendue

Nréa : opération non réalisée

Voir la liste des autres abréviations en fin d'ouvrage

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 3

ANTUGNAC

Hameau du Croux

MOYEN AGE

Croux est un petit hameau isolé situé à quelques kilomètres à l'est d'Antugnac. Ce site présente un ensemble architectural comprenant un *castrum*, une enceinte et l'église Sainte-Croix. Cette dernière domine le paysage s'étirant d'est en ouest et remonterait probablement au IX^e siècle, même s'il ne subsiste qu'une partie des murs porteurs (sud, ouest et est) et le mur gouttereau nord (5 à 6 mètres de haut) datant entre les XI^e et XII^e siècles. Bien que les sources n'apportent que peu de précisions sur la fondation du site, il semble que les premiers occupants aient choisi l'emplacement actuel en raison de sa position dominante, facilitant la défense et la surveillance d'est en ouest de la vallée du Croux. Les premières

sources exploitables ont révélé que Croux est cité pour la première fois le 23 mai 881, dans une charte du roi Carloman faisant donation de Sancta Cruce dans le pays de Razès (in pago Redensi) à l'abbaye de Saint Polycarpe. Comme le relève la terminologie foisonnante évoquant la présence d'un « *castrum* », « *chasteau* » ou « *fort* », il n'est pas exclu qu'un village fortifié, cerné de murailles et peut-être d'organe de flanquement aient existé. En effet, l'église de Croux, vouée à la Sainte Croix, a une position centrale et culminante, au cœur de la partie fortifiée constituée de maisons d'habitation et de granges. Le tracé de sa fortification prend la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une surface d'environ 2300 m² correspondant à la mesure



Fig.1 : Vue zénithale de l'église. A gauche on remarque l'ancien tracé de l'abside préromane.

théorique des 30 pas de rayons autour de l'église. L'intervention archéologique sur le site de l'église de Croux a permis, en plus de l'étude spécifique des modes de construction, de mettre au jour plusieurs occupations, dont une très ancienne, remontant sans doute au IX^e siècle. Antérieurement à la construction de l'église, il semblerait qu'une occupation ait bel et bien existé (fig.1). Cette occupation est matérialisée par un mur absidial (sous l'abside actuelle), un dallage, ou, solin et un mur perpendiculaire (nord/sud) séparant l'abside de la nef, parallèle au mur de chancel. Malgré des difficultés d'identification, deux faits significatifs viennent étayer l'hypothèse d'une structure existante préromane. Le premier fait concerne la découverte d'un niveau aménagé au niveau de l'abside, occupant une surface de 21 m². Ce niveau est formé de plusieurs dalles de grès et d'argile très compacte formant un soubassement plongeant vers le sud, sur une distance de 5 m et laissant supposer un aménagement sur toute la surface occupée par l'abside. Après la démolition de cette église primitive, les matériaux détruits vinrent constituer le soubassement de l'église romane des XI^e-XII^e siècles, tandis que la partie supérieure du mur supportant l'arc outrepassé disparu, fut intégré au dallage venant couvrir la nef. A la suite de cette première phase, l'église et son périmètre vont connaître une profonde mutation. Cette dernière se structure à travers la construction de l'église et d'ouvrages attenants dont il est difficile de préciser la nature (tour, donjon), même s'il est fort probable qu'ils aient existé comme en atteste le parcellaire. A l'inverse, le rempart clôturant l'église (XIV^e s. ?) reste visible à l'ouest et au nord. Cette dernière

reste le seul témoin significatif par son homogénéité architecturale, malgré la reconstruction de l'abside lors d'une phase ultérieure. La zone occupée par l'église est formée d'un sol relativement homogène et stable ne requérant que peu d'aménagements. Concernant les modes de construction des élévations, ces dernières ont livré un élément essentiel au regard de la chronologie ; il s'agit de l'élaboration d'un ouvrage construit en deux campagnes de construction, datées sans doute à partir du XI^e siècle. Les seules ouvertures présentes sont les chantepleures destinés à évacuer le trop plein d'eau s'infiltrant dans l'épaisseur du mur et les trous de boulins, constellant le mur afin de permettre l'ancrage temporaire d'un d'échafaudage. A l'intérieur, cet ouvrage porte sur le parement rubéfié, les stigmates d'un violent incendie survenu pendant les guerres de religion, durant lesquelles, elle est prise et saccagée par les Huguenots en 1573. Jusqu'à cet épisode, l'église semble revêtir une fonction plurielle, comme l'illustrent les outils agricoles, en plus de sa fonction liturgique : sépulture, baptistère et crucifix retrouvés au centre de la nef. Dans ce même secteur, un blason portant les initiales « V » et qui semble avoir été fixé sur un élément de charpente, pourrait confirmer les sources indiquant que l'église relève de l'autorité des Voisins, au moment de l'incendie criminel. Toutefois, cette assertion doit être largement nuancée car le sceau connu des Voisins est nettement différent de celui exhumé.

Guillaume ROQUEFORT
Groupe de recherches en Sciences Sociales
du Languedoc

CONTEMPORAIN

BOUISSÉ

Concession minière de la Ferronnière

La concession des mines de manganèse de la Ferronnière fut instituée le 16 juillet 1835 sur 495 ha répartis sur les communes de Bouisse, Valmigère et Arques. L'activité minière se poursuit de façon assez continue jusqu'en 1922. Estimant que les vestiges de cette exploitation laissée à l'abandon présentaient des risques pour la sécurité publique, la DRIRE du Languedoc-Roussillon a décidé, en 1995, de faire réaliser des études pour la mise en sécurité du site en vue de l'abandon de la concession. Dans ce cadre, deux premières campagnes de recherches archéologiques avaient été menées sur le site en 2000 et 2003 sous la direction de Bruno Ancel (Service culturel de l'Argentièr-la-Bessée - 05). Ces opérations avaient permis de dépouiller la documentation d'archive et de faire l'étude de l'ensemble des vestiges miniers conservés. Parmi ces vestiges, un groupe de bâtiments méritait encore d'être étudié plus



*Fig. 1 : Maison d'habitation du maître mineur, détail.
Cliché : E. Kammenthaler*

précisément. Une nouvelle campagne d'étude, effectuée en 2013 s'est attachée à réaliser l'étude d'archéologie du bâti de ces constructions avant leur destruction. Bien que récents, les bâtiments de la mine n'en demeurent pas moins intéressants dans l'histoire de l'exploitation des ressources naturelles. Ces infrastructures abritaient en effet un atelier de lavage, de cassage et de tri du minerai, un laboratoire, un bureau, des locaux annexes et une maison d'habitation. Les textes ne mentionnent

que sommairement ces installations et aucune description précise n'en avait jusqu'alors été faite. Après la destruction des infrastructures de surface et la fermeture des entrées de la mine, le résultat des recherches archéologiques et les données d'archive constitueront les derniers témoignages du site industriel et du travail qui y fut accompli.

Eric KAMMENTHALER
IKER Archéologie

BRAM

Aménagement du village circulaire

ANTIQUITE
MOYEN AGE

Le diagnostic archéologique concernant la tranche 4 du projet de réaménagement du centre circulaire de Bram s'est déroulé dans la rue du Donjon et la rue Lacroix sur une emprise de 800 m².

Malgré des conditions de réalisation particulièrement difficiles dues à la densité du réseau souterrain existant et à l'étroitesse des rues, 4 sondages ont pu être exploités.

Dans le premier sondage réalisé au nord de l'emprise, devant le n° 11 de la rue du Donjon, un fond de bassin en béton de tuileau découvert à 1 m de profondeur est la seule structure antique clairement attestée (I^{er} s. ap. n. è.). Au nord, le bassin constitué d'un agrégat de *tegulae* et de mortier à la chaux s'appuie contre une arase de mur en pierres en formant un boudin d'étanchéité. D'après le mobilier, cette construction, qui n'est pas antérieure au I^{er} s. de n. è., a pu être utilisée jusqu'à la fin de l'Antiquité. L'épaisseur de la chape et la présence de boudin d'étanchéité évoquent davantage une structure agricole ou artisanale (cuve ou citerne) plutôt qu'un bassin d'agrément. Dans la même rue, le second sondage montre un niveau de sol en galets qui coiffe le substrat graveleux. Sa datation demeure incertaine mais son origine antique n'est pas exclue.

Dans les deux autres sondages implantés plus au sud, dans la rue Lacroix, on ne trouve plus de vestige antique en place, mais une série de remblais d'époque médiévale directement posée sur le

substrat graveleux. Ce dernier, vraisemblablement entaillé, accuse un pendage au sud où les remblais atteignent près de 2 m d'épaisseur (n° 25 rue Lacroix). Le mobilier recueilli contient notamment des fragments d'urnes ou de cruches en céramique noire ou grise médiévale, portant le plus souvent des traces de polissage, attestées sur les productions du X^e au XIII^e siècle. L'hypothèse de comblements liés à la présence du fossé extérieur du *Castrum* du XII^e siècle est séduisante mais n'est pas confirmée par d'autres découvertes.

Toujours pour la période médiévale (X^e - XIII^e siècles), les deux sondages implantés rue du Donjon ont permis d'observer l'emplacement d'une aire d'ensilage matérialisée par au moins trois silos dont un traverse le fond du bassin antique. Ils sont pour partie aménagés dans les remblais précédents, ce qui pose immanquablement la question de l'étanchéité de ces structures et par la même de leur efficacité. Le silo le mieux conservé est apparu directement sous la chaussée actuelle et présente un profil en ampoule de plus d'1,50m de profondeur (sondage n°2).

Enfin, hormis la présence d'une calade observée directement sous la chaussée actuelle de la rue Lacroix (sondage n°3) la période moderne n'est pas représentée.

Guilhem SANCHEZ
INRAP Méditerranée

BRAM

Cap de Porc, zone de dépotoir de potiers

ANTIQUITE

La campagne de sondages programmée en 2013 avait pour but premier de prélever des restes anthracologiques. En effet, les charbons de bois recueillis lors des fouilles anciennes (1973, 1979 et 1980) étaient trop peu nombreux pour donner lieu à une étude satisfaisante. De plus, ils n'avaient

pas été prélevés selon les protocoles observés aujourd'hui. Quatre sondages de 1m² ont été implantés dans les trois principaux dépotoirs partiellement explorés antérieurement. Grâce à un travail topographique précis, ces structures ont été retrouvées et les sondages pratiqués là

où les stratigraphies présentaient le plus d'intérêt. Au total ce sont plus de 1200 restes qui ont été prélevés. Intimement mêlés aux céramiques mises au rebut, aux restes de fours (briques de torchis, fragments de parois, *tegulae* et torchis utilisés pour les superstructures) ces charbons de bois sont en liaison directe avec l'alimentation des fours en combustible dans trois des sondages (zones 1 et 4). Dans l'un des sondages (zone 2) plusieurs hypothèses seront à examiner. Les charbons de bois y sont très abondants et situés dans une unité stratigraphique contenant de très nombreux fragments de *tegulae* et *d'imbrices* : production de matériaux de construction, démolition de superstructures de fours ou matériaux issus d'une toiture incendiée ? Le mobilier céramique recueilli est également très abondant et quelques nouveautés sont à remarquer : une nouvelle forme de cruche, ainsi qu'une lampe à huile dans la zone 2. Une nouvelle forme de coupe à enduit rouge et un brûle-parfums à bandes peintes blanches et rouges dans la zone 4. Une production de technique identique à la campanienne B a été confirmée dans la zone 1. Dans la partie sud de cette zone, le sondage 4 a montré que la fouille

antérieure n'avait pas été menée jusqu'au fond du fossé et que celui-ci existait probablement avant l'installation des potiers sur les lieux.

Michel PASSELAC
CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier

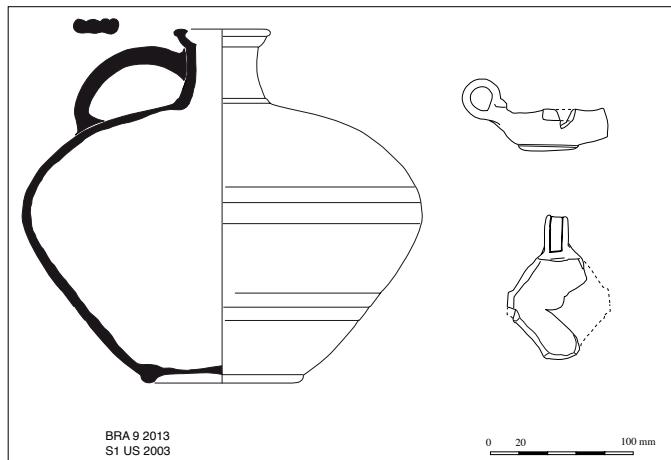


Fig. 1 : Ateliers de Bram Cap de Porc (Bram 9). Nouvelle forme de cruche et lampe à huile de fabrication locale. Sondage 1 de 2013, us 2003.

ANTIQUITE

CARCASSONNE

Hameau de Macquens

Cette prospection a été effectuée sur un labour profond préalable à la plantation d'une vigne. L'établissement est situé au sud-ouest du hameau de Maquens, sur un versant exposé au sud, en bordure de la vallée de l'Aude. La prospection a consisté en un levé topographique des vestiges d'architecture visibles en surface et une collecte de mobilier par zones déterminées par les structures bâties ou des fosses identifiables. Il a bénéficié de l'aide de membres du Laboratoire d'Archéologie du Lauragais.

La partie bâtie de l'établissement occupe une surface d'environ 700 m², l'ensemble du site. Les traces de fondations visibles en surface ont permis d'en esquisser le plan. Au sud, un bâtiment de 10 m x 20 m abritait un bassin en béton de tuileau. Il est relié à un bloc rectangulaire de 25 m x 16 m comportant plusieurs pièces et peut être une cour, par un espace allongé de 11 m x 4 m. La partie résidentielle est exposée à l'est. Elle comporte un égout maçonné, à radier de *tegulae*, et un probable foyer d'hypocauste. La construction est très solide, faite de moellons de grès, de molasse et de conglomerat liés au mortier de chaux. Les murs épais de 0,52 cm étaient enduits de mortier de chaux.

Les matériaux de construction recueillis témoignent d'un luxe relatif : restes de carreaux d'*opus sectile*,

en marbre blanc et schiste, éléments de colonnes en terre cuite, éléments de *suspensura* et fragments de *tubuli*. La rareté de ces éléments montre que le site a fait l'objet de récupérations de matériaux de construction. De nombreuses tomettes de terre cuite appartiennent au fond d'un bassin agencé en *opus spicatum*.

La présence de fragments de *dolia* et d'un bassin en béton de tuileau pourrait permettre d'évoquer une production viticole, mais celle-ci n'est pas sûrement établie.

Aux abords de la construction plusieurs structures sont liées à l'exploitation : dépotoirs et forge.

Le mobilier recueilli témoigne d'une construction au milieu de l'époque augustéenne et d'une occupation se prolongeant jusqu'au V^e siècle de notre ère. Il témoigne d'un bon niveau de vie et permet d'évoquer à l'origine l'établissement d'un colon ou d'un autochtone fortement acculturé.

Michel PASSELAC
CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier

CARCASSONNE

2 rue de la Barbacane

MOYEN AGE
MODERNE

Ce diagnostic archéologique a été réalisé au préalable à la construction de maisons individuelles par l'Indivision Durand-Senesse. La zone d'étude est localisée au sud-ouest de la cité médiévale de Carcassonne, à 100 m en contrebas de celle-ci. Elle prend place sur le glacis de la cité et présente donc une déclivité importante en direction du sud-ouest. Les côtes altimétriques varient de 111 m à 120 m NGF. L'emprise prescrite est de 1949 m². En raison de la présence du glacis, seule une zone de 470 m² est accessible. Deux sondages d'une superficie totale de 74,74 m² (3,83% de l'emprise initiale, 15,90% de la surface accessible) ont été ouverts au cours de l'intervention.

Cinq structures archéologiques ont été découvertes. Il s'agit de deux aménagements en pierre (murs ?) de datation indéterminée, d'une fosse et d'un possible chemin creux datés du XIII^e siècle. ainsi que d'un fossé dont le comblement contient des éléments attribuables aux périodes moderne et contemporaine.

L'abondant mobilier découvert à l'intérieur de la fosse du XIII^e siècle. (tuiles, céramiques, mortier de chaux, etc.) traduit la présence d'un habitat à proximité.

Cédric DA COSTA
INRAP Méditerranée

CARCASSONNE

Chemin de la Madeleine

AGE DU FER
ANTIQUITE MODERNE

Le diagnostic lié à l'élargissement du chemin de la Madeleine constitue une énième exploration du quartier de Montredon à Carcassonne qui a déjà livré de nombreux sites depuis le Néolithique moyen jusqu'au Moyen Âge. Malgré le fort potentiel de ce secteur, on enregistre seulement un groupe de sept structures en creux témoignant d'une occupation protohistorique (2 fosses, 1 silo, 4 trous de poteau). D'après la nature et le type de mobilier exhumé on peut restituer une modeste unité domestique et agricole du IV^e s. av. n. è. environ. Ces vestiges sont recouverts par une couche d'abandon argilo-limoneuse contenant du mobilier de la même époque. Ce niveau sera par la suite scellé par ce que nous supposons être un remblai de terre et de pierres incluant des céramiques du I^{er} s. de n. è.

Malgré le caractère isolé des vestiges, il est fort probable qu'ils participent d'un ensemble plus vaste, matérialisé, à moins de 200 m au sud, par une nécropole et plusieurs silos qui ont déjà fait l'objet d'une fouille et sont datés des IV^e-III^e siècles avant notre ère.

Pour le reste, on observe seulement la présence d'un mobilier céramique erratique datable de l'Antiquité et de l'époque moderne/contemporaine. C'est également à l'époque moderne/contemporaine que l'on peut attribuer l'essentiel des fossés ou drains que nous avons trouvées, groupés dans une ancienne zone humide.

Guilhem SANCHEZ
INRAP Méditerranée

CARCASSONNE

Siège du SD Sicherheitsdienst
dit Maison Gestapo

CONTEMPORAIN

Novembre 1942, l'armée allemande franchit la ligne de démarcation et envahit la zone libre. Les troupes de la Weirmarch s'installent à Carcassonne le 27. L'occupant réquisitionne la propriété du 67 avenue Franklin Roosevelt (Route de Toulouse à l'époque des évènements) qui deviendra le siège des services de renseignements du SD Sicherheitsdienst. Pour les Carcassonnais et surtout pour les résistants audois, ce lieu va devenir « la maison Gestapo » où l'on va pendant un peu moins de deux ans organiser la répression : séquestrations, interrogatoires,

tortures et, à de nombreuses reprises, déportations vers les camps de la mort ou éliminations des femmes et hommes soupçonnés de participer à la résistance.

Après la libération se posera la question des disparus. Lors des procès des principaux responsables du SD de Carcassonne (à Carcassonne en 1944 et à Bordeaux en 1953), aucune lumière ne sera faite sur la localisation des dépouilles des résistant(e)s disparu(e)s. Il paraissait dès lors indispensable en préalable au début des travaux d'aménagement, de

vérifier si les tortionnaires du SD Sicherheitsdienst avaient pu creuser un charnier dans le grand parc situé au sud de la maison.

La totalité des excavations que nous avons pratiquées sont restées muettes de tous vestiges archéologiques stricto-sensu ainsi que de toutes traces du passage du sinistre SD Sicherheitsdienst. Il est rare pour les archéologues de se voir confier des missions relevant à la fois d'un événement aussi précis et touchant à un passé récent et d'autant plus tragique. Nous avons conscience toutefois qu'une archéologie du temps présent voit le jour ces dernières années au gré des évènements dramatiques qui se déroulent aux quatre coins de la planète. Des méthodes d'approche telles que la photo aérienne ou l'Anthropologie physique ont récemment été utilisées en Bosnie-Herzégovine à

la fois pour repérer les charniers dans la région de Srebrenica, mais aussi pour aider à l'identification des victimes.

Nous avons eu le sentiment dans ce contexte de mettre humblement notre savoir faire professionnel à la disposition d'une mission relevant plus de la conscience citoyenne que de la recherche archéologique. Malgré l'échec de nos investigations, le soin qui a été apporté à la recherche des disparu(e)s de « la Maison Gestapo » de Carcassonne, rappelle à toutes et tous l'engagement de ces résistantes et résistants audois, de ces républicains espagnols qui ont donné leurs vies pour la liberté de tous...

Eric YEBDRI, Stéphane BARBEY
et Christophe DURAND
INRAP Méditerranée

NEOLITHIQUE AGE DU BRONZE
AGE DU FER ANTIQUITE

CASTELNAUDARY

Appert 2, tranches Saint-Pierre et Bartissol

Dans le cadre de la réalisation du Parc Régional d'Activités Economiques Nicolas Appert situé au sud de l'agglomération de Castelnaudary, plusieurs fouilles archéologiques ont été prescrites et réalisées dans cette zone. Les fouilles de Bartissol et de Saint-Pierre constituent les deux dernières opérations au sein de l'emprise du projet. Elles ont été réalisées conjointement de mars à juillet 2013. Relativement proches l'une de l'autre, elles ont livré des vestiges répondant à des problématiques très différentes. La phase d'étude étant toujours en cours, nous ne présenterons ici que des résultats partiels.

Le premier site, au lieu-dit Bartissol, possède une surface totale de 6,6 ha. Il a livré de nombreux vestiges appartenant à une chronologie large,

du Néolithique au haut Moyen Age. Le degré d'arasement des structures est très important.

La première occupation du site, datée du Néolithique, est relativement fugace. Elle est matérialisée par quelques fonds de fosses ayant livré du mobilier céramique caractéristique d'un Néolithique final de type Veraza ainsi que quelques très rares éléments lithiques (silex). Aucune organisation particulière ne peut cependant être mise en évidence.

A l'âge du Bronze, voir au début du premier âge du Fer, une seconde occupation semble s'établir sur le site. Elle est constituée d'une part d'un petit ensemble de fosses et d'un foyer situé en limite est de l'emprise, évoquant parfois des fonds de silos très arasés, et d'un petit enclos circulaire d'environ



Fig. 1 : Vue d'ensemble du chantier de Bartissol en cours de fouille.



Fig. 2 : Bartissol : bâtiment sur poteaux.



Fig. 3 : Fosse bûcher EFN1040 en cours de fouille.

7 m de diamètre localisé contre la bordure ouest du site. Ce dernier doit probablement être rattaché à l'occupation mise en évidence lors de la fouille réalisée par l'Inrap à Villelongue-Enclos.

La période tardo-républicaine est matérialisée par trois enclos quadrangulaires. Les deux enclos ouest sont contigus, et généralement extrêmement arasés. Ils ont livré des fragments de céramiques communes et campaniennes, ainsi que des amphores italiques. Les structures conservées dans l'espace interne sont rares, et aucun plan de bâtiment ne peut être établi. Le troisième enclos, beaucoup plus vaste, est ouvert sur deux côtés. Deux silos, riches en restes carpologiques et en amphores italiques, fonctionnent probablement de manière contemporaine. Quelques bâtiments sur poteaux porteurs ont été identifiés à proximité, mais l'absence d'éléments de datation ne permet pas pour le moment de les rattacher au fonctionnement de l'enclos.

A la période antique, et plus précisément aux alentour du règne d'Auguste, s'installe un vaste établissement rural constitué de plusieurs corps de bâtiments et limité à l'ouest et au nord par un large fossé. L'alimentation en eau est assurée par un petit aqueduc, dont le captage a été fouillé lors de l'opération de Villelongue-Aqueduc.

L'établissement connaît probablement deux, voir trois phases d'occupation, mais il est pour l'instant difficile de déterminer précisément sa durée totale de fonctionnement (ainsi que sa structuration architecturale précise). Le degré d'arasement est tel que les témoins d'une occupation postérieure à la fin du Ier siècle sont quasi inexistant. Quelques vestiges évoquent une perdurance jusqu'à la fin du Haut-Empire que les études des spécialistes s'attacheront à définir et préciser.

Par la suite, le site est réoccupé au haut Moyen Age comme en témoigne la présence de trois cabanes excavées (à vocation artisanale ?) et deux sépultures isolées, dont une a livré du mobilier militaire. Une lance, un umbo de bouclier ainsi qu'un gobelet caréné à bouton terminal en verre accompagnaient en effet le défunt, et permettent de dater la tombe des années 520 à 560 après J.-C. Le second site, au lieu-dit Saint-Pierre, a livré une nécropole relativement importante pour un contexte rural, constituée en deux phases. Les premières sépultures consistent en deux fosses bûchers quadrangulaires, installées de manière contiguë et creusées dans le substrat. Elles disposent chacune d'une bâtière en tegulae abritant probablement les résidus de crémation. Le milieu de conservation, très agressif pour les ossements n'a cependant pas permis d'observer d'os brûlés au sein de ces aménagements. Ces structures ont livré du mobilier céramique (vaisselle, balsamaires) et métallique (parure, éléments de lit) indiquant une déposition à la période augustéenne. Ces sépultures semblent fonctionner avec un aménagement construit. Les restes de celui-ci se présentent sous la forme d'une grande fosse carrée pourvue d'un socle de maçonnerie massif ayant fait l'objet de spoliations importantes. L'hypothèse d'un monument funéraire, pile ou mausolée, est pour l'instant privilégiée. L'espace funéraire est réinvesti à la fin du III^e siècle ap. J.-C. au plus tôt par une nécropole à inhumation possédant 27 tombes avérées, 12 suspectées et 11 fosses dont le caractère funéraire est envisageable. Si les données anthropologiques sont limitées par la mauvaise conservation des squelettes, il apparaît néanmoins que tous les individus observés ont été déposés la tête au nord dans des contenants de type cercueil. Les dépôts funéraires sont nombreux (céramiques, monnaies), assez standardisés et homogènes. Ils indiquent une occupation courte datée de la toute fin du III^e siècle et de la première moitié du IV^e siècle ap. J.-C. La perdurance de la vocation funéraire du lieu après un hiatus de presque trois siècles est intéressante, les premiers éléments semblent orienter vers une visibilité durable du monument érigé lors de la première phase.

Au-delà du IV^e siècle, la nécropole semble définitivement abandonnée, l'espace est alors mis en culture de manière probablement continue jusqu'à nos jours.

Julien BOHNY
ARCHEODUNUM SA

CASTELNAUDARY

Maisons de la rue de l'Horloge

Le projet de démolition de trois immeubles situés à Castelnau-dary est l'une des rares occasions d'intervention archéologique sur un îlot de la ville. Elle a permis de mettre en évidence les différentes techniques de construction ainsi que les éléments remarquables de ces immeubles.

Ces trois unités se situent entre la rue de l'Horloge, la rue des Caves et la rue des Moulins, dans le périmètre de la dernière extension de l'enceinte médiévale de la ville. Elles sont cadastrées sous les n° de parcelles 55/56/57 de la section AH. Trois types d'architecture ont été mis en évidence. Deux utilisant le colombage ou pan de bois avec remplissage, soit de terre soit de brique, et la troisième mettant en œuvre uniquement une maçonnerie de pierre.

La parcelle 56 possédait un escalier de bois à

double quart tournant associé à une cloison à pan de bois et terre crue. La parcelle 57 possédait également des élévations à pans de bois ainsi que deux cheminées datées de la fin du XVIII^e siècle. L'intervention a également été l'occasion de réaliser un ensemble de prélèvements dendrochronologiques qui permettront d'apporter des éléments de datations sur ces immeubles. Cette rapide intervention n'est qu'un préambule à d'autres opérations sur le bâti ancien qui apporteront des données nouvelles afin d'affiner nos connaissances sur ces architectures et de cerner l'évolution de l'habitat à l'échelle de la cité et au-delà.

Patrick FERREIRA
INRAP Méditerrané

CASTELNAUDARY

Centre Hospitalier

Le diagnostic archéologique réalisé début novembre 2013 en amont du projet d'agrandissement du Centre Hospitalier de Castelnau-dary (11) n'a concerné qu'un tiers de l'emprise prescrite par le SRA Languedoc-Roussillon, le reste étant soit déjà bâti, soit parcouru par des réseaux d'eau et de gaz. Les parcelles qui ont pu être expertisées se situent au nord du Centre hospitalier sur un versant mollassique au pied duquel se sont accumulées, à partir de l'Antiquité, d'épaisses couches de colluvions anthropisées. Les quelques structures observées sont conservées dans le substrat marneux profondément enfoui sous ces colluvions. Malgré un environnement archéologique prometteur les vestiges découverts sont modestes. Ils se résument à deux fossés parcellaires antiques pouvant être contemporains, un reste de foyer

lenticulaire non daté, un fossé de l'époque contemporaine et du mobilier céramique épars. Il est dommage de ne pas avoir pu diagnostiquer une surface plus grande. Ceci aurait peut-être permis des découvertes plus nombreuses notamment pour la période médiévale qui demeure, en l'état, bien mal documentée malgré la proximité de la vieille ville. En ce qui concerne la Protohistoire et l'Antiquité, la modestie et la nature des vestiges découverts ne sont pas surprenantes puisque nous nous situons dans une zone périphérique à l'agglomération de Sostomagus sur des terres qui sont peut-être dans le giron d'établissements ruraux comme celui de l'Estambigou.

Guilhem SANCHEZ
INRAP Méditerranée

FABREZAN

Bassin de la Fontintrue

Le projet de création d'un bassin d'écrêtement de crues sur le ruisseau de la Fontintrue, à environ un kilomètre en amont du village de Fabrezan, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur une superficie de 99 000 m². L'emprise de l'opération se trouve au pied du Pech de Montredon qui recèle les vestiges d'un oppidum du premier âge du Fer et ceux d'un monastère médiéval. La colline est depuis le XVII^e siècle occupée par la chapelle

Notre Dame de la Consolation.

Le diagnostic a permis la mise au jour de structures d'époque protohistorique regroupées au pied du Pech, dans le secteur septentrional de l'emprise. Dans la partie médiane, subsistent des traces de mise en culture d'époque antique. Le secteur méridional n'a livré qu'un niveau de sol antique. Concernant la Protohistoire, bien que l'essentiel des lots n'ait pas été daté avec précision, il semblerait

que le gisement ait été occupé d'abord au cours du Bronze final III. Seule une fosse a été repérée, mais il est probable qu'il en existe d'autres, puisque elle est apparue sous le sol du second âge du Fer qui a été conservé lors du décapage. Après un long hiatus qui couvre tout le premier âge du Fer, le site est à nouveau investi à la fin du VI^e s. av. J.-C. ou au début du siècle suivant. En l'état des données, il n'est pas possible de préciser la date d'abandon de ce secteur. On remarquera toutefois que cette proposition de datation s'intègre tout à fait à celle proposée par Y. Solier pour le site de hauteur tout proche de Notre Dame de la Consolation. On peut donc penser que nous avons à faire là à un bas quartier dépendant de cette occupation. La présence de trous de poteaux mais aussi de restes de plaques de sole de foyer, laissent

penser qu'il s'agit bien d'un habitat.

Entre le II^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. ap. J.-C., le secteur est mis en culture. Seule la zone médiane de l'emprise en a conservé les témoignages. Il s'agit d'un champ de vigne d'une superficie d'environ 3800 m² et de quelques sections de fossés de drainage ou de parcellaire. Les orientations des *alvei* et des fossés sont majoritairement NO/SE. Le sol antique n'est conservé que dans la zone du champ de vigne.

Enfin il n'existe aucun vestige de l'époque médiévale. Les autres structures rencontrées (drains et fossés) appartiennent à l'époque contemporaine.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

GINESTAS

Expan U

NEOLITHIQUE ANTIQUE

Le projet de création d'un supermarché se situe sur la parcelle D211 située au nord de la commune de Ginestas, au lieu-dit le Vergel, où est répertorié un cimetière médiéval. Cette emprise se trouve également à proximité immédiate d'un autre site correspondant à des nécropoles datées de l'âge du Fer et de l'époque gallo-romaine. La première fréquentation du site remonte au Néolithique et elle est située dans la partie méridionale de l'emprise. Cinq foyers à pierres chauffées s'ouvrent dans un probable paléosol que l'on peut suivre, dans les tranchées concernées, sur un dizaine de mètres en direction du nord. Ce niveau, qui repose sur les graves, s'interrompt et côtoie une épaisse couche d'alluvions qui s'étend vers le nord jusque la route départementale et probablement au-delà vers le lit actuel de la Cesse. Ce site néolithique occupe peut-être en partie la parcelle mitoyenne méridionale. L'occupation antique n'est visible que dans la partie orientale de l'emprise. Elle consiste en fossés de drainage, à profil en V très marqué. L'un d'eux s'ouvre dans le niveau d'alluvions. L'autre est scellé par une nappe de pierres et de galets dont nous n'avons pu vérifier l'extension orientale. La présence de ces gros éléments reste donc inexpliquée. Ils sont surmontés d'une fosse antique. Ces deux portions de fossés présentent des orientations légèrement différentes. Le mobilier

collecté dans les comblements est à placer entre l'époque tardo-républicaine et le haut Empire. Aucune trace de plantation n'a été rencontrée. Ces structures délimitaient probablement des parcelles exploitées par le domaine antique dont l'habitat est localisé en bordure de la Cesse.

Le diagnostic aura donc permis de confirmer l'occupation de cette zone de plaine durant le Néolithique. L'étude de M. Gandelin révèle que ces structures appartiennent à la catégorie des petites fosses sub-circulaires, type largement documenté dans l'Aude et l'Hérault. Les deux exemplaires ayant livré du mobilier céramique et lithique sont plus précisément datables du Néolithique moyen. Les sites inventoriés à proximité révélaient une fréquentation à partir du premier âge du Fer. L'extension de la zone commerciale engendrera sans aucun doute la découverte d'autres traces de fréquentation, le secteur du « carrefour des quatre chemins » étant particulièrement sensible. L'occupation médiévale du secteur reste donc, pour le moment, localisée au nord de la départementale D607, où des silos ont été mis au jour au cours du diagnostic de la station d'épuration et où est suspectée la présence d'un cimetière.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

GRUISSAN

Île Saint-Martin

ANTIQUITE

La troisième campagne de fouille programmée sur l'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan, conduite dans le cadre du PCR

« Les ports antiques de Narbonne » coordonné par C. Sanchez (CNRS, UMR5140-ASM), s'est déroulée du 3 au 22 juin 2013. L'objectif était de poursuivre



Fig. 1 : vue zénithale de l'établissement de Saint-Martin, à l'issue de la campagne 2013 (cl. S. Sanz - CNRS)

L'étude de cet important complexe architectural antique, s'étendant sur plus de 2000 m², caractérisé notamment par la présence en position centrale d'une vaste cour à portique associée à un bâtiment en grand appareil. Afin de compléter le plan de cet établissement, il était indispensable en premier lieu de mener à bien la fouille du très large fossé, observé en 2012, qui occupait toute l'extrémité orientale de la parcelle. Initialement attribué à l'époque moderne, cet aménagement de grande ampleur (largeur comprise entre 2 et 10 m dans l'emprise de la fouille et profondeur atteignant près de 2 m) est en réalité subcontemporain. Sa fonction demeure toutefois indéterminée. De plus, de nouveaux décapages manuels dans les zones 1 et 4 ont fait apparaître quelques fosses-dépotoirs tardo-antiques, non repérées jusqu'à présent, dont la fouille a livré des lots de mobilier (céramiques, outillage, faune, coquillages, etc.) complétant les riches données matérielles sur cette période collectées au cours des deux premières campagnes. On signalera en outre la mise au jour au sud de l'établissement antique d'un fond de cabane de petites dimensions, daté des VII^e-VIII^e s. Il s'agit d'une découverte intéressante, car ce type de structure reste encore rarement attesté dans notre région. La connaissance du complexe du haut

Empire a progressé sur plusieurs points. Dans la partie orientale du site tout d'abord, on dispose désormais du plan complet des vestiges bâties lui appartenant. En effet, la fouille du grand fossé subcontemporain a permis d'observer plusieurs murs, très profondément fondés, qui complètent le plan de cette zone. De plus, nous avons pu vérifier que nous sommes en présence, au niveau de la limite parcellaire actuelle, d'une façade du complexe architectural. Une lacune dans ce mur permet d'en localiser l'une des entrées. Au nord en revanche, aucun mur de façade n'a pu être mis en évidence. Les observations réalisées en zone 1 ont montré qu'au moins l'un des murs se poursuit au-delà de la limite actuelle de la parcelle, ce qui laisse penser que l'établissement se développe vers le nord, sans doute avec un système de terrasses. En zone 2, l'étude du balnéaire oriental s'est achevée cette année, avec la fouille du niveau de démolition du *caldarium*, riche en enduits peints. Les éléments chronologiques recueillis sont malheureusement très peu nombreux, mais il semblerait que ces thermes soient abandonnés dès la fin du haut Empire. Le bâtiment en grand appareil a bénéficié cette année encore d'une attention particulière. L'étude, coordonnée par J.-C. Roux, des vestiges d'architecture en terre conservés à l'intérieur de cet édifice s'est poursuivie. L'achèvement de la fouille des niveaux de destruction a permis de mettre au jour les sols en terre de chacune des quatre pièces. Le mobilier associé à un foyer permet désormais de dater le fonctionnement de ces sols des II^e - III^e s. Par ailleurs, il a été possible de démontrer l'utilisation du torchis pour la construction des cloisons. De plus, la fouille partielle du remblai d'installation de ces sols a montré l'existence



Fig. 2 : les vestiges d'architectures en terre dans le bâtiment en grand appareil, avec les traces d'utilisation du torchis (cl. G. Duperron)



Fig. 3 : céramiques africaines de FS1314, 1^{er} s. (G. Duperron)

d'un état antérieur, qui devra être intégralement mis au jour en 2014. Dans le même temps, l'étude approfondie des architectures en grand appareil a été engagée par V. Matthieu. Elle permettra de proposer une restitution de l'élévation de ce bâtiment. L'acquis majeur de cette campagne est la démonstration de l'utilisation concomitante, au sein de cet édifice, des architectures en terre et du grand appareil, l'ensemble pouvant être daté avec certitude du haut Empire. La fouille du vaste espace situé au sud-est du balnéaire occidental n'a

concerné cette année que les niveaux superficiels. Elle a toutefois permis de confirmer l'hypothèse d'une cour réservée au travail de la main-d'œuvre chargée du fonctionnement du *praefurnium* des thermes ouest. L'omniprésence de niveaux cendreux comportant de nombreux déchets et la présence au nord-ouest de l'espace d'un dépotoir de céramiques reposant sur les niveaux de circulation ne laissent en effet guère de doute sur la fonction de cet espace. De plus, les nombreuses scories de fer mises au jour semblent témoigner de l'existence d'une forge (étude en cours G. Pagès), même si les vestiges n'en ont pas encore été reconnus. On notera cependant la découverte en place de plusieurs amphores Dr. 20 décolletées et réutilisées comme vases de stockage. On signalera également la mise au jour d'un nombre significatif d'objets en fer, vraisemblablement destinés à être recyclés. L'ensemble de ces niveaux est daté du haut Empire. Bien que la fouille de cette zone ne soit pas achevée, on peut dès à présent retenir que l'hypothèse de l'existence d'une palestre en lien avec les thermes Ouest doit désormais être abandonnée, au profit d'une utilisation liée au fonctionnement des thermes et à des activités artisanales. En 2014, l'exploration des niveaux du haut Empire se poursuivra dans les quatre zones de fouille, parallèlement à l'étude des architectures associées et à la préparation d'une publication monographique portant sur l'occupation tardo-antique du site. Une intervention plus ponctuelle est également programmée sur les deux grandes citernes situées à une centaine de mètres au sud du site, qui n'ont jamais bénéficié d'une véritable fouille, et dont la présence pourrait constituer un élément déterminant pour la compréhension de la nature et des fonctions de cet établissement littoral.

Guillaume DUPERRON pour l'équipe
CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier

LAGRASSE

L'abbaye, le bourg, le terroir

MOYEN AGE

Le PCR sur « Lagrasse, l'abbaye, le bourg, le terroir » entame un deuxième volet qui fait suite à un premier programme (2007-2012) consacré à l'abbaye et dont les résultats ont été publiés en 2013 : *L'abbaye de Lagrasse. Art, archéologie et histoire*, actes des journées d'études des 14 et 15 septembre 2012 réunis et édités par Pousthomis-Dalle Nelly et Caucanas Sylvie, Collection Archives Départementales de l'Aude, Carcassonne, 2013. Or, l'abbaye n'est qu'un élément de la recherche et il convient de souligner l'étroite imbrication spatiale et économique entre ces trois composantes que sont l'abbaye (bâtiments et enclos), le bourg et le terroir. Aucune ne peut se comprendre totalement sans les autres, que ce soit dans leurs origines

respectives ou leur articulation au fil des siècles. Le terroir, compris comme l'espace - ou le finage - dans lequel l'abbaye est implantée, a fait l'objet de premières investigations documentaires et archéologiques par un premier bilan géoréférencé des connaissances sur le temps long. Ce SIG sera mis au service de l'ensemble des actions menées dans le PCR. Ce bilan, destiné à appréhender le contexte d'occupation avant la fondation de l'abbaye, son impact et celui du bourg sur l'occupation et l'exploitation du terroir, donne l'image d'un espace où l'occupation protohistorique et antique est bien attestée, mais où le haut Moyen Age est moins visible pour l'instant. Sur le terrain, outre une visite prospective



Fig. 1 : Lagrasse, carte des zones prospectées en 2013 (DAO N. Poirier, UMR 5608)

des composantes paysagères et bâties, deux campagnes de prospection, en février et en novembre, ont concerné, sur une surface réduite, des contextes topographiques particuliers : des terrains actuellement mis en culture, situés pour l'essentiel en fond de vallée ou sur les pieds de pente des versants (fig. 1). Les secteurs forestiers ou de garrigue n'ont pas été testés à cause d'une visibilité insuffisante des vestiges en surface. Si cela explique le très faible nombre de sites identifiés, on est toutefois surpris par les très faibles occurrences de mobilier hors site antérieur à la période moderne (15 % de la céramique récoltée). La période la moins représentée dans l'assemblage du mobilier hors-site (sous réserve d'études plus poussées) est le Moyen Age, alors même que les prospections ont porté sur les abords immédiats de l'abbaye, du bourg et de domaines tels que Borderouge et Saint-Auriol. Cette absence d'information ne permet donc pas de conclure sur la nature des activités développées à proximité de ces points de peuplement au cours du Moyen Age et nécessitera de recourir aux informations livrées par les sources écrites pour voir si cette lacune est liée à des modalités particulières de mise en culture, excluant, par exemple, le recours aux amendements. Entre bourg et abbaye, le béal a fait l'objet d'un bilan

documentaire et archéologique incluant son relevé topographique au GPS différentiel. Son état du XIV^e siècle, daté de 1380 par une inscription et les armes de l'abbé Guy 1^{er} du Breuil placées sur le talon de la chaussée (fig. 2), est désormais bien documenté jusqu'au niveau de l'abbaye, alors même que des mentions antérieures existent (1212) et que son tracé médiéval à l'intérieur de l'enclos n'est pas précisément connu. L'étude de l'espace et de la vie économique du domaine monastique et, plus largement, de la structuration de l'espace rural du site de Lagrasse est également menée d'après les textes (chartriers, registres notariés, compoix, etc.), archives qui sont aussi exploitées pour l'étude du bourg et des maisons.

L'ancienne église paroissiale a pu être identifiée dans le cimetière (fig. 3), aux portes de l'abbaye, sur la rive gauche : ses vestiges, qui affleurent (fig. 4), ont été relevés en plan et par orthophotographies et analysés selon la méthode stratigraphique des élévations. On sait désormais qu'il s'agit d'un édifice à nef unique probablement charpentée, avec une abside semi-circulaire. Elle n'apparaît dans les textes qu'en 1359, au moment où l'abbé accepte qu'une église paroissiale soit construite dans le bourg, laquelle est achevée à la fin du XIV^e siècle. Si son vocable était déjà Saint-Michel, d'ailleurs parfaitement adapté à un contexte funéraire (mais le cimetière n'est cité pour la première fois qu'en 1384), cette dédicace, surtout en vogue à partir de la période carolingienne, pourrait témoigner de son ancienneté. Il n'est donc pas exclu que le vaste édifice dont les vestiges ont été reconnus soit le fruit d'une reconstruction, qu'on pourrait situer dans une période large, du XI^e au XIII^e siècle, et que son sous-sol puisse conserver les restes d'un édifice plus ancien. L'époque de destruction reste également inconnue, le document de 1359 relatif au transfert du statut de paroissiale n'indique aucun projet de destruction, de récupération des matériaux, ni d'entretien de l'ancienne église.

Le bourg de Lagrasse se situe sur la rive droite de l'Orbieu, face à l'abbaye, au cimetière et à l'ancienne église paroissiale. Sans doute clos de murailles dès son origine, il est accessible depuis l'abbaye par le pont vieux, anciennement fortifié,

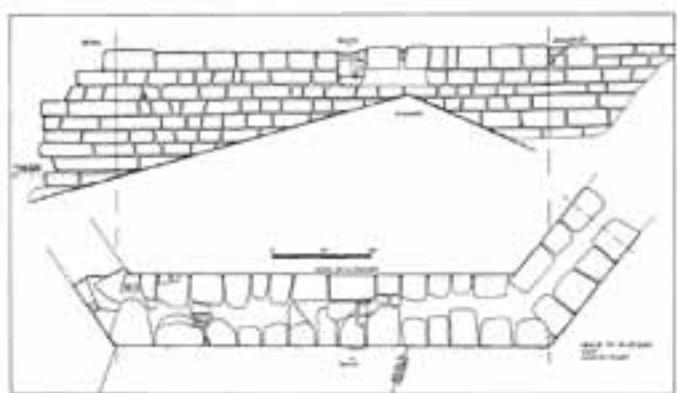


Fig.2 : Lagrasse, élévation et plan de la butée de la chaussée (relevé JP.Sarret/JP.Caser)

Fig.3 : Lagrasse, proposition de restitution de l'état médiéval de la rive gauche, d'après un plan de 1675 et les vestiges observés sur place. (DAO J. Foltran, UMR 5608)



dont la base des piliers peut être datée du XII^e siècle. D'une superficie de 535 ares, son réseau viaire suit une trame relativement régulière, qui pourrait replacer le bourg dans le mouvement des villes nouvelles du XII^e ou du début du XIII^e siècle. L'étude, menée dans le cadre d'une thèse d'archéologie, porte sur l'urbanisme et les équipements de l'agglomération et, dans cette optique, un suivi de travaux, avec couverture photographique avant et après travaux, a été réalisé lors de la réfection de la calade de la place de la halle. De plus, un inventaire exhaustif de tous les vestiges médiévaux visibles sur les façades (fig. 5), ou observés à l'occasion de visites des cours arrière ou de l'intérieur lorsque cela est possible, notamment à l'occasion de travaux, servira de base à une étude de l'architecture domestique. Le bourg intra-muros comprend environ 290 maisons médiévales recensées. Grâce à la coordination entre l'équipe du PCR et l'Association internationale de Recherche sur les Charpentes et Plafonds Peints Médiévaux (RCPMM), un programme d'identification des demeures lagrassiennes possédant des plafonds peints est engagé : on compte aujourd'hui 11 demeures civiles et religieuses, publiques et privées, témoignant de l'art des plafonds peints du XIII^e au XVII^e siècle, soit 13 plafonds comptant un corpus de 565 closoirs historiés.

Outre la visite-conférence annuelle lors des Journées du patrimoine, des conférences publiques, scientifiques et de vulgarisation, ainsi que des publications et une information in situ ont permis une large information locale par l'équipe du PCR. Les projets pour l'année à venir portent sur l'occupation de la périphérie de l'abbaye, avant et depuis sa fondation en 779. Un sondage, en limite de l'enclos monastique, dans un espace occupé par un jardin depuis le XVII^e siècle au moins, devrait permettre de vérifier l'hypothèse d'un habitat primitif, en particulier pour la familia, que l'ancienne église paroissiale et le cimetière proches semblent suggérer. Ce sondage concernera aussi l'hôtellerie médiévale, type de bâtiment peu étudié par ailleurs et dont il subsiste ici le mur oriental. Un autre sondage concernera la chapelle sud du bras nord du transept : située contre le sanctuaire, transformée en passage vers l'extérieur, elle a sans doute remplacé au XIV^e siècle, comme ses voisines, une absidiole du XI^e siècle analogue à celles qui sont conservées sur le bras sud du transept. Toutefois, sa moindre largeur (2,20 m au lieu de 2,70 à 3,90 m pour les autres chapelles) pose question. Faute de pouvoir analyser ou sonder le reste de l'église



Fig.4 : Lagrasse, ancienne église paroissiale, vestiges du mur (1023) de l'abside (ABS 102) intégrés au mur de clôture de la première extension du cimetière (CIM 102).
(cl. J. Foltran, UMR 5608)



Fig. 5 : Lagrasse, façade en pierre de taille d'une maison rue Saint-Michel, fin XIII^e-début XIV^e siècle, détruite vers la droite/sud (cl. J. Foltran, UMR 5608).

(toujours dévolu au culte), ce sondage pourrait permettre d'observer la fondation du mur nord du sanctuaire, côté « extérieur », et donc, peut-être de mettre au jour un fondement du XI^e siècle, voire antérieur. Dans le bourg, l'étude des maisons médiévales inventoriées sera poursuivie. Dans le terroir, on poursuivra la prospection pédestre sur les secteurs commencés, et sur de nouveaux secteurs, cultivés mais également forestiers et de garrigues afin de localiser et documenter plusieurs sites en ruines visibles en photographie aérienne, et d'éventuels vestiges de terrasses de culture sur les versants. Les aménagements le long de l'Orbieu et du béal seront abordés à partir d'un inventaire des ponts-canaux, des ponts et des moulins. Les recherches documentaires accompagneront les opérations de terrain, notamment pour éclairer la formation et la gestion du temporel de l'abbaye de Lagrasse afin de caractériser la maîtrise de l'espace par le monastère dans son environnement proche : nature de la mise en valeur, équipement et infrastructures, parcellaires. Des études ciblées seront réalisées sur certains dossiers documentaires qui permettront également un croisement avec les données de prospection : métairies, travaux sur le béal et les moulins, etc. Conférences, scientifiques et grand public, et contribution à la conception d'un contenu scientifique pour un nouveau parcours muséographique dans l'abbaye constitueront le volet communication et diffusion des connaissances du PCR.

Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Nicolas POIRIER,
Julien FOLTRAN
TRACES-UMR 5608, Université de Toulouse 2

LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Noyau urbain médiéval, tranche 1

Une vaste opération de restructuration du noyau urbain médiéval de Lézignan-Corbières a impliqué un premier diagnostic de bâti portant sur un îlot de 7 maisons soumis à l'emprise du système de fortification secondaire de la ville, suivi d'une phase de sondages dans le sous-sol après démolition de l'îlot.

Lézignan prend la configuration d'une agglomération développée autour d'un double noyau ecclésial et castral représenté par l'église Saint-Félix adjointe d'une maison seigneuriale. Il s'agit d'un site fortifié au XII^e siècle et sans doute marqué par une emprise quadrangulaire. L'agrandissement du périmètre protégé se fera par la construction d'un nouveau système défensif complexe et ovalaire, datable en l'état des XIII^e - XIV^e siècles, lui conférant les caractéristiques d'une place-forte placée directement sous le sceau royal et qui jouera ce rôle durant les guerres de religions.

L'origine antique du lieu n'a pu être attestée par les sondages pratiqués en sous-sol sur la zone de l'îlot concerné et s'ils rendent compte, dans plusieurs structures, de la présence d'un matériel attribuable à l'époque républicaine/haut Empire, celle-ci n'est que résiduelle car soit en proportion trop faible, soit associée à des éléments plus récents : elle atteste plus vraisemblablement de l'existence d'un site dans un environnement proche, en relation avec la proximité de la voie d'Aquitaine. Très arasé après démolition, le site ne rend plus compte de son contact avec le bâti en surface, ce qui est dommageable. Quelques concentrations de fosses, de type silo ont été mis au jour et relèvent globalement d'un même contexte XI^e-XIV^e siècles pour celles situées au sud-est du site alors que celles repérées au nord-ouest sont plus variées et les indices très faibles du mobilier ne semblent pas significatifs : un fossé orienté est-ouest semble

bien passer sous la majeure partie d'entre elles et le seul élément céramique, une panse d'amphore, ne permet pas de trancher sur son origine antique. Elliptiques pour certaines, médiévale pour l'une mais modernes pour les autres, partageant un même niveau de creusement, elles ne rendent compte que du temps de leur comblement.

S'agit-il d'un ensemble plus homogène qu'il n'y paraît, de type aire d'ensilage mais conservé ou non sur le long terme, ayant pu également être pollué par des interventions postérieures et dont le contexte global d'installation reste vraisemblablement médiéval, à l'instar de l'une des fosses qui semble montrer un comblement progressif entre les XI^e et XIV^e siècles ? La difficulté réside dans l'absence de corrélation entre sous-sol et bâti et la seule superposition des plans ne suffit pas à former une vraie base de travail mais permet au moins d'établir des hypothèses. Ces structures sous-jacentes ont-elles fonctionné avec le bâti ? La superposition des plans montre que certaines fosses passent sous les murs, ce qui ne peut les rendre contemporaines. Reste qu'on ne peut distinguer en l'état aucune possibilité de reprise en sousœuvre ou dans le bâti puisque l'information est lacunaire.

Concernant l'approche du bâti (tranche 1, phase 1), nous avons choisi de distinguer 4 états en développant davantage les deux premiers qui peuvent être médiévaux, mais la complexité des mouvements d'un îlot est loin d'être épuisée et ne se résume pas aussi rapidement. C'est cependant aussi loin que l'on peut aller dans le cadre d'un diagnostic.

Le premier état peut relever de l'expansion du noyau urbain en rapport avec la construction du rempart secondaire et l'établissement de volumes conjoints à une rue traversant l'îlot du sud au nord. Les éléments les plus anciens perçus se résument à quelques murs premiers en chronologie relative et les éléments les plus marquants sont d'ordre topographique et technique. On a vu qu'en hypothèse, on pouvait considérer l'existence d'une rue ou ruelle, d'orientation sud-nord, ajourant et distribuant les maisons en intérieur d'îlot. Cet élément structurant pour la constitution de l'îlot peut recevoir un porche couvert de part et d'autre de son tracé avec étage aménagé et monté en terre au sud alors qu'à l'opposé, dans son débouché avec la rue du Château, un porche simplement couvert sans élévation prendrait place mais avec un verrou sous la forme d'une porte dont on ne connaît que la base. Différentes baies (portes, arcs) apparaissent de façon première dans les élévations en chronologie relative, ouvrant de part et d'autre sur les parcelles étroites qui matérialisent la possible voie, ce qui n'est guère logique en dehors de cette hypothèse. Un même type de montage robuste en moyen appareil irrégulier et allongé est élaboré à partir de gros moellons, notamment en partie basse et de plus petits en élévation et dont les assises sont équilibrées par l'usage de cales en cailloux et le recours en liant d'une argile rouge

à marron ainsi que d'un premier crépi en larges joints beurrés.

Une curieuse parcelle triangulaire 170 dont la morphologie souligne la fonction d'assurer un assujettissement direct au rempart secondaire doit pourtant relever, de près ou de loin, de la trame première de l'îlot. Seule unité à avoir pu être datée par dendrochronologie du milieu du XIV^e siècle, elle en dit long sur l'ancienneté du parcellaire mais a une situation complexe. Car son mode d'implantation du côté de la possible rue sur une base qui semble préalable ainsi que l'emploi en liant de l'argile jaune ne permet pas de confirmer son appartenance rigoureuse à ce premier état. D'autre part, des informations ont pu être collectées sur la construction en terre dont plusieurs mises en œuvre ont pu être directement observées : terre massive, bauge simplement litée, bauge sur lits de bruyère et brique crue modulaire ou non, techniques médiévales largement diffusées dans l'Aude.

Le deuxième état peut être marqué par le lotissement total ou partiel de la possible rue, à moins qu'il ne s'agisse de son couvrement partiel avec un premier porche couvert au sud et un deuxième à l'opposé au nord, dans son débouché sur la rue du Château. Rebouchages de portes et déplacement de façades caractérisent cet état, ce qui s'apparenterait bien au lotissement de celle-ci. Est-ce associée à cet état que se met en place la parcelle triangulaire 170 et sur quel bâti ? Le facteur commun est l'usage d'une argile jaune à ocre couvert par un enduit.

Le troisième état doit s'apparenter à l'époque moderne de part le type de montage en petits appareils très irréguliers faits pour être couverts et les matériaux utilisés avec l'usage de mortiers chaulés, de plâtre gris, de tuiles en cales et de pare feuilles. Les parcelles sont complétées et devraient aboutir à la configuration qu'a retenue le cadastre napoléonien de 1834. On retiendra de la conformation actuelle les modifications profondes apportées au tracé de la rue du Château avec le recul récent des façades débordantes de l'îlot 2 sur sa face est. L'apparence des nouvelles façades donne à penser que ces transformations sont effectuées à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle, à un moment où l'îlot forme toujours un vaste quadrilatère qu'il faut contourner. Cloisonnements marquant la spécialisation récente des parcelles, reprise de la distribution et surélévations sont les attributs des deux derniers états.

Si ce diagnostic apporte son lot d'informations sur la structuration du parcellaire, sur le type de maison qui le compose et les techniques de construction employées, il reste très fragmentaire et sert surtout de préparation aux prochaines opérations portant sur le rempart encore conservé dans le tissu urbain et aussi sur des îlots qui participent directement de l'espace seigneurial quadrangulaire, antérieurement à la ceinture urbaine fortifiée.

Astrid HUSER
INRAP Méditerranée

MAILHAC

Le Cayla

La campagne de fouille 2013 a porté, dans la continuité de l'opération menée en 2012, sur la porte orientale de l'oppidum du Cayla (zone 140). Elle a concerné les différents secteurs ouverts l'année dernière, tout en étant étendue aux parties méridionale et orientale de la zone, ceci afin de compléter le plan réactualisé du système défensif. Plusieurs nouveaux tronçons de la fortification se rapportant à la fin du premier âge du Fer et au début du second (VI^e – IV^e s. av. notre ère) ont pu être identifiés et datés. Quelques-uns d'entre



*Fig. 1 : La porte orientale (zone 140) de l'oppidum du Cayla de Mailhac
(S. Laliberté).*

eux fonctionnent avec une série de niveaux de circulation correspondant aux recharges d'une voie empierrée soigneusement construite et bien entretenue. La structuration de l'accès pour cette période reste cependant encore difficilement restituables, d'autant plus qu'il semble avoir connu, au cours de ce même intervalle chronologique, différents réaménagements d'envergure. Les aménagements concernant les trois derniers siècles avant notre ère demeurent quant à eux toujours aussi mal documentés. Cela s'explique en partie par les restructurations intervenant durant la dernière phase d'occupation de l'habitat (-100/100). Les bouleversements que ces remaniements ont entraînés semblent avoir été plus importants que ce qui pouvait être envisagé jusqu'à présent. L'emplacement supposé de la courtine méridionale, situé à l'aplomb du devers de la colline, s'avère ainsi correspondre pour l'essentiel à une vaste zone de terrassement d'époque romaine (voire post-antique ?), ce qui amène à repenser complètement la topographie des lieux, remodelée par des remblais très massifs, ainsi que la morphologie du système d'accès protohistorique.

Alexandre BEYLIER
CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier

NARBONNE

Les Ports antiques

Alors que Narbonne est connu comme l'un des plus grands ports de l'Antiquité, au croisement des influences continentales et méditerranéennes, les structures portuaires restaient méconnues : c'est sur ce constat qu'a été lancé, en 2010, un partenariat de quatre ans entre la Région Languedoc-Roussillon, le CNRS (UMR 5140, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes) (principaux financeurs de ce programme de recherche) l'Université Montpellier 3, le Ministère de la Culture (DRAC et DRASSM) et l'Inrap. En 2013, le bilan de ces recherches est remarquable et repose sur les résultats de plusieurs fouilles programmées de grande ampleur. L'ensemble de ces découvertes a bénéficié d'une approche interdisciplinaire et d'un partenariat

interinstitutionnel qui a été renouvelé pour 3 ans (2014-2016). Afin de comprendre l'évolution du système portuaire de Narbonne, l'approche géoarchéologique constituait un enjeu majeur : le cours de l'Aude connaît des déplacements successifs qui sont à l'origine de différentes zones de déchargements des marchandises étudiées dans le cadre du projet de recherche. Les études géomorphologiques qui accompagnent le projet s'appuient sur deux thèses en cours à l'Université Paul-Valéry : celle de Tiphaine Salel sur la basse plaine de l'Aude et celle de Camille Faïsse sur la géoarchéologie des ports antiques de Narbonne. Le travail de Master 2 d'Étienne Ducasse a eu pour objectif de croiser les données Lidar avec

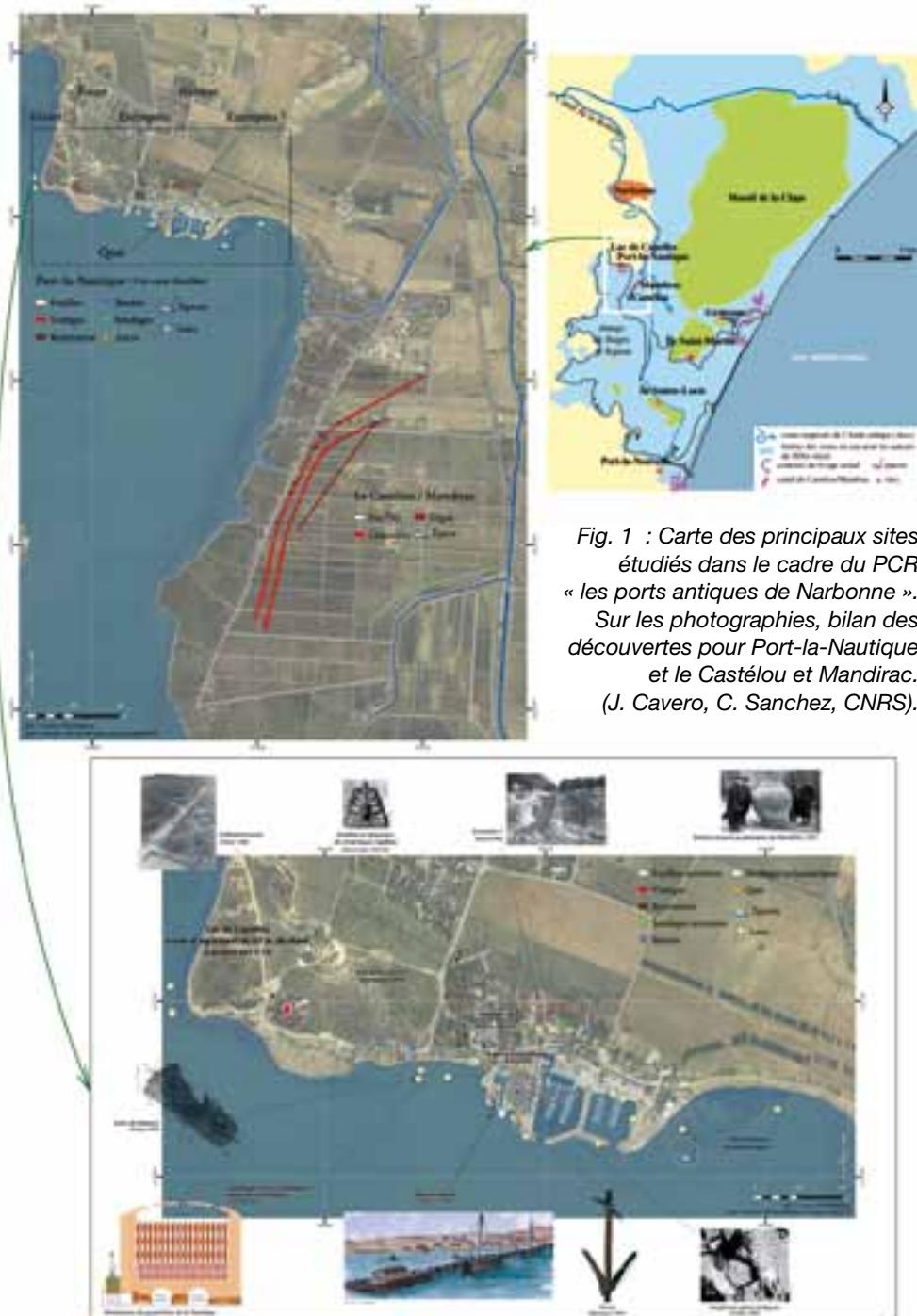


Fig. 1 : Carte des principaux sites étudiés dans le cadre du PCR « les ports antiques de Narbonne ».

*Sur les photographies, bilan des découvertes pour Port-la-Nautique et le Castélou et Mandirac.
(J. Cavero, C. Sanchez, CNRS).*

lieu de transit dont témoignent de grands entrepôts et les ratés de transbordements découverts dans la vase. L'étude des collections anciennes provenant des fouilles subaquatiques d'A. Bouscaras dans les bassins de la Société Nautique s'est poursuivie et témoigne de l'importance de ce site dans le commerce avec la côte catalane. Des amphores de Bétique à salaisons de poissons, mais également des amphores italiques et orientales illustrent l'ouverture du port de Narbonne sur l'ensemble de la Méditerranée. La brièveté du site de Port-la-Nautique (entre les années 40/30 av. et 60/70 de n. è.) semble liée aux étapes de la construction du port de Narbonne et surtout à son accès fluvial. Il n'est pas exclu que cet abandon soit aussi à mettre en relation avec des changements économiques (fin du commerce du vin en vrac avec les bateaux-citernes et développement du vignoble gaulois) et politiques (aucune monnaie de Néron n'est attestée). Les fouilles menées à l'ouest de la Nautique par N. Carayon démontrent la présence d'un vivier d'agrément caractéristique des villae maritimes : ces dernières sont des lieux de résidence entourés de jardins où l'on recherchait un agréable panorama mais également à montrer, par le biais du luxe, le statut social du propriétaire. La découverte du vivier de Port-la-Nautique induit

la présence de la villa attenante, en façade littorale, sur les 300 m qui séparent la piscina des entrepôts classés en 2011. Cette découverte souligne l'importance de Port-la-Nautique tout en soulevant la question du propriétaire de telles installations. Ce vivier a été classé monument historique par arrêté du 02/08/2013. Le site de **Mandirac et du Castélou** succède à Port-la-Nautique : deux jetées parallèles viennent canaliser le fleuve Aude dans la lagune. Sur ces jetées, la présence d'entrepôts valide leur rôle dans le transbordement des marchandises. La rive droite se présente comme une chaussée très large pouvant à la fois être utilisée comme voie de halage mais également comme espace utilitaire. Rive gauche, dans la zone de Mandirac, la surface de circulation est remplacée par une digue qui a

les données paléogéographiques, archéologiques et géomorphologiques.

En 2013, trois fouilles programmées ont été réalisées pour mieux définir le fonctionnement du système portuaire qui repose sur le transbordement des marchandises impliquant différents sites dans la lagune et à l'embouchure du fleuve. **Saint-Martin à Gruissan** est un établissement considéré par l'historiographie comme un avant-port de Narbonne. Les fouilles, menées par S. Mauné et G. Duperron, ont confirmé son rôle spécifique par son plan et un bâtiment central en grand appareil. Des grandes citernes entre le site et les étangs laissent supposer un lien avec le ravitaillement des bateaux en eau douce. Le site de **Port-la-Nautique**, à quatre kilomètres au sud de la ville, est un important

subit de multiples réfections. Une épave de la fin du IV^e s. de n. è. vient en réparation de cet ouvrage. La complexité des travaux est liée à la mobilité de l'Aude et aux colmatages successifs de la lagune par les apports sédimentaires du fleuve.

Ces quatre années du partenariat ont permis de mieux comprendre le système portuaire de Narbonne dans toute sa complexité chronologique et géographique. L'approche interdisciplinaire a été développée pour cerner une vaste étendue où des travaux de grande ampleur ont été réalisés pour maintenir l'accès fluvial sur la longue durée. Si le cours de l'Aude se déversait bien dans la zone du Castélou et de Mandirac dans l'Antiquité, il a fallu aménager ses berges pour le maintenir dans son cours et créer une voie de halage et des espaces de déchargeement. Le port-canal du Castélou a fait l'objet d'entretiens et de réaménagements importants et continus durant plus de quatre siècles. Ces travaux considérables en volumes de matériaux déplacés, révèlent une volonté publique forte liée à une activité économique florissante, par ailleurs connue grâce à l'épigraphie et aux textes littéraires. Ces découvertes ne sont que le début d'un aménagement qui se poursuit jusque dans

l'agglomération et sans doute au delà. Ce sont donc entre 5 à 6 km de gestion de la voie fluviale et d'espaces de stockage qui restent à explorer. Les fouilles préventives dans la ville même illustrent cette continuité avec la présence de zones d'entrepôts et la mise en évidence du caractère fluctuant du fleuve. Les recherches vont se poursuivre dans les prochaines années sur les sites de Saint-Martin, Port-la-Nautique et Mandirac. Des fouilles et des sondages sur le plateau de la Nautique devront permettre de préciser le lien entre le vivier monumental et les autres découvertes de Port-la-Nautique. Le site du Castélou et de Mandirac semble bien prendre le relais dans l'activité portuaire. Des explorations vers la ville, au nord, devraient permettre de préciser les étapes de la construction de l'embouchure. L'ensemble de ces recherches trouve écho dans les projets sur Portus, l'antique port de Rome et les découvertes récentes de grands canaux. Elles seront valorisées dans le cadre d'une collaboration avec le chantier naval actuel du Castélou et le futur Musée de Narbonne Antique.

Corinne SANCHEZ
CNRS, ASM, UMR 5140 Montpellier-Lattes

ANTIQUITE

NARBONNE

Musée de la Romanité

L'étude réalisée sur le site du futur musée de Narbonne a permis de reconnaître une puissante colonne stratigraphique dont l'ensemble des composantes dénote une origine fluviatile. A cet égard, les mobiliers et les rares aménagements qui témoignent d'une fréquentation du site à partir du I^{er} s. av. n. è. ne dénoncent que l'anthropisation des dépôts de débordement les plus récents.

Scellés par une accumulation d'alluvions épaisse d'environ 2 m, les vestiges les plus anciens s'inscrivent, en tout ou partie, dans le contexte d'une occupation agricole sans doute motivée par le ravitaillement de l'agglomération proche ; c'est le cas d'un mur de terrasse et de fosses de plantation datés de la période flavienne.

Les terrains sondés sont situés dans un secteur de la terrasse ancienne où il n'est pas rare de découvrir des tombes à incinération participant de

l'une des trois grandes nécropoles suburbaines. Il sera donc légitime de s'interroger sur la possible présence d'aménagements funéraires au sein des unités dépourvues d'identification. Un angle de mur a été mis au jour dans l'un des sondages, et peut effectivement correspondre à un enclos funéraire épierré. Il faudra, néanmoins ne pas céder trop facilement à l'influence du contexte et contourner le risque d'extrapoler à partir d'informations somme toute fragmentaires. Les indices d'une mise en culture des sols ont été recensés et les maçonneries en question, calées sur les alentours du changement d'ère, peuvent tout aussi bien matérialiser les fondations d'un modeste bâtiment d'exploitation.

Olivier GINOUEZ
INRAP Méditerranée

ANTIQUITE

NARBONNE

24 rue Edouard Herriot

Le projet de construction d'un immeuble collectif et d'une maison individuelle sur la parcelle Al 747 située 24 rue Edouard Herriot – 15 impasse Edmond Valentin a motivé la prescription d'un

diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie. Cette emprise, d'une superficie de 2054 m², est incluse dans le zonage de présomption de prescription archéologique de Narbonne.



Fig. 1 : Vue du sondage 1 depuis le nord (cl. V. Canut).



Fig. 2 : La mosaïque en cours de dégagement (cl. V. Canut).

Elle est localisée au nord de l'agglomération et mitoyenne du Clos de la Lombarde, espace de fouille de grande renommée et protégé au titre des Monuments Historiques en raison de la qualité des vestiges découverts. Il s'agit d'un quartier résidentiel, urbanisé à partir du I^{er} s. av. J.-C. et occupé jusqu'au V^e s. ap. J.-C.

Trois sondages ont été ouverts dans l'emprise. Ils ont permis la mise au jour de vestiges appartenant à une ou plusieurs maisons d'habitations. Les fondations de murs conservées et les tranchées d'épierrement présentent globalement l'orientation des îlots du site du Clos de la Lombarde rattachables au cadastre B de Narbonne. Deux états ont été mis en évidence. Le premier état n'a pu être abordé que dans des zones réduites où les vestiges du second état étaient soit démolis, soit non construits. La première occupation du site est datable des années 40/20 av. J.-C. Elle correspond à un simple niveau argileux, couvrant partiellement le substrat, très abondant en mobilier. Il semble isolé, aucune structure ne lui est rattachable.

Un premier état d'habitation a été franchement identifié dans la partie occidentale de l'emprise. Il inclut des sols en chaux et en *opus signinum* associés à des vestiges de murs et des tranchées d'épierrement. Il est vraisemblablement datable du changement d'ère ou du tout début du I^{er} s. ap. J.-C. Le second état d'habitation repose sur les niveaux de démolition du premier état. Les sols sont donc nettement surhaussés. Les vestiges couvrent l'intégralité de l'emprise. Ils consistent essentiellement en sols en béton de tuileau délimités par des tranchées d'épierrement, mais également une pièce d'apparat ayant conservé une mosaïque à décors blancs sur fond noir. Le tapis est orné d'une composition orthogonale de cercles sécants avec carrés inscrits dans les carrés concaves. Un portique semble border la pièce sur le côté nord. Les vestiges d'un bassin sont encore visibles au sud de cette salle. Compte tenu du caractère précoce de la bordure de la mosaïque et du mobilier mis au jour sous les sols, la construction serait à placer au cours de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Les travaux de démolition, par endroits très destructeurs, interviendraient entre le II^e et le III^e s. ap. J.-C.

Ce diagnostic prouve une fois de plus la grande qualité des vestiges conservés dans le quartier nord oriental de la ville antique de Narbonne. Le grand intérêt de ce site réside dans la présence de niveaux tardo-républicains et dans la qualité des vestiges du premier état d'habitation qui restent à dater précisément. Si l'on atteste l'implantation du quartier au cours du I^{er} s. av. J.-C., rares ont été les occasions de dégager les vestiges de ces premières demeures dans le cadre de fouilles extensives.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

NARBONNE

Rue Chaptal, parcelle Al 128

Le projet de construction envisagé sur la parcelle Al 128 située rue Chaptal, au nord de la commune de Narbonne, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie. La parcelle est incluse dans le zonage de présomption de prescription archéologique de la ville (arrêté préfectoral 2002-89 du 16 janvier 2002), dans le quartier nord de la ville antique à environ 75 mètres à l'ouest du tracé supposé de la voie Domitienne et environ 150 mètres du site archéologique du Clos de la Lombarde. L'emprise du projet immobilier a révélé la présence de murs appartenant à une demeure antique édifiée, pour les niveaux rencontrés entre 2,24 m et 1,10 m de profondeur sous le sol actuel, au cours du I^{er} siècle après J.-C. Cette demeure a vraisemblablement fait l'objet d'un réaménagement entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle qui a consisté en l'édition d'un portique. Les emplacements de deux dés de support ont été dégagés. Ils sont distants, d'axe à

axe, de 2,90 m. L'un d'eux a conservé un bloc en grand appareil en remploi.

Les travaux de démolition ont largement perforé les niveaux d'occupation. Ils s'achèvent vers la fin du IV^e - début du V^e siècle. Aucune occupation postérieure n'a pris place au-dessus des vestiges antiques. Le quartier a sans doute été voué à la mise en culture jusqu'au début du XX^e siècle, époque durant laquelle la ville réinvestit ses terrains septentrionaux. Les vestiges présentent un bon état de conservation. Le site conserve une stratigraphie sur plus d'un mètre et au moins deux états d'occupation sont identifiés. Par ailleurs l'emprise du projet d'aménagement pourrait se situer dans un secteur sensible de l'urbanisme du quartier, en bout d'îlot et probablement à l'angle de deux rues.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

NARBONNE14 rue de la Tonnellerie
et 2 rue des Passerelles

La réalisation d'appartements dans un immeuble sis sur une parcelle en L reliant le 2 rue des Passerelles au 14 rue de la Tonnellerie à Narbonne à proximité du Quai d'Alsace a conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. L'immeuble ne sera pas détruit, par contre la construction de garages à l'endroit de l'actuelle cour de 150 m² rue des Passerelles permet une intervention succincte. Un sondage de 6 mètres sur 3 est ouvert. A 1,40 m de profondeur, sous d'épais remblais modernes et antiques, un premier palier est réalisé au niveau d'apparition d'une fosse et d'un sol induré de couleur rouge. Une excavation d'un mètre sur trois

au sein de ce sondage permet de faire un relevé de la stratigraphie jusqu'au niveau d'apparition de l'eau à 2,50 m de profondeur (3,80 m NGF). Un second niveau de destruction est perçu au bas de cette coupe. Aucun vestige bâti n'a été croisé mais les strates que nous avons traversées et qui ont déjà été étudiées lors de précédentes opérations dans ce quartier permettent de certifier l'extension de la zone artisanale antique sous cette parcelle.

Tanguy WIBAUT
INRAP Méditerranée

NARBONNE

L'Orangerie

Un projet de lotissement est à l'origine d'une petite fouille archéologique effectuée au mois de juin 2013, au lieu-dit Crabit. Ce tènement est situé à la périphérie nord-ouest de la ville de Narbonne. Il occupe la partie aval d'un bassin versant d'axe nord-sud qui s'étend entre des petites proéminences karstiques du massif des Corbières et la vaste plaine alluviale de l'Aude.

Notre intervention portait principalement sur

l'interprétation et le fonctionnement d'un ouvrage hydraulique repéré lors d'un diagnostic archéologique effectué 5 ans plus tôt (Rolin et Ricaud 2008). Le décapage exhaustif d'une surface de plus de 3000 m² a permis de suivre partiellement cet aqueduc antique creusé en tranchée ouverte. Il est constitué de deux piédroits matérialisés par des blocs grossiers montés à joints vifs assis sur un niveau très induré de limon argileux. L'ensemble



Fig. 1 - Point de rencontre de deux sections d'aqueduc au niveau d'un regard (cliché R. Haurillon, Inrap).



Fig. 2 - Niveau d'apparition de l'aqueduc en amont du décapage (- 4 m) (cliché R. Haurillon, Inrap).



Fig. 3 - Terminal de l'aqueduc (cliché R. Haurillon, Inrap).

est coiffé par d'épaisses dalles quadrangulaires de calcaire non jointées. Cette construction forme un canal interne de 1 m de hauteur pour un espacement de 0,45 m entre les deux piédroits (fig. 1).

La conduite a été repérée à 4 m de profondeur en amont de l'emprise décapée (fig. 2). Après 50 m de cheminement, son enfouissement n'est plus que de 1,5 m. À cet endroit, la section de l'ouvrage se rétrécit à l'entrée d'un aménagement constitué de deux murs arasés construits parallèlement au sens d'écoulement (fig. 3). Au regard de la différence altimétrique de presque 2 mètres entre le point d'arrivée de l'eau et le niveau de sol antique, ces maçonneries pourraient constituer les deux assises de soutènement d'une roue élévatrice ou d'un tympan. Ces systèmes élévatifs d'eau étaient déjà connus : Vitruve en décrit le fonctionnement dans son *De Architectura*.

Enfin, en aval de cet aménagement, l'ouvrage n'est plus qu'un fossé (exutoire) qui disparaît au bout d'une cinquantaine de mètres.

Bien que l'approvisionnement en fourniture hydrique d'un habitat ne soit totalement à exclure, nous privilégions l'idée selon laquelle cette « eau des collines » a été exploitée à l'époque romaine pour permettre la mise en valeur des terrains alentours par l'utilisation d'une irrigation maîtrisée. Ce constat s'appuie notamment sur l'aspect morphologique et les caractéristiques techniques de cet aqueduc mais aussi sur les nombreuses observations archéologiques et géomorphologiques effectuées ces dernières années dans ce secteur (Ginouvez 1997, Sanchez 2004, Canut 2005 et 2007, Belot 2006).

Roland HAURILLON
INRAP Méditerranée

NARBONNE

26 quai Vallière

ANTIQUITE

Le projet d'extension de l'EHPAD Les mimosas (située rue des Arts) sur les parcelles AR577 et AR578, au 26 Quai Vallière, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie. Ces parcelles se trouvent à l'angle de la rue des Arts et du Quai Vallière, à une quarantaine de mètres au sud du canal de la Robine.

Le secteur sud-oriental de la ville de Narbonne n'a été urbanisé qu'au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Sur la carte d'Etat major, établie dans la première moitié du XIX^e siècle, il apparaît que l'emprise concernée par le diagnostic se trouve dans une zone de jardins. Un récent diagnostic archéologique mené à une cinquantaine de mètres

au sud de l'emprise avait confirmé la vocation agricole du secteur dès l'Antiquité, le sol antique se trouvant à une profondeur de 1,80 m sous des limons de débordements attribuables à des crues. L'opération a été écourtée en raison d'une pollution aux hydrocarbures affectant l'intégralité du sondage. Cependant le diagnostic a permis de confirmer la vocation agricole des terrains dès les I^{er}-II^e siècles. D'abord sujet à des phénomènes de crues de faible intensité, ce secteur de plaine d'inondation est rendu exploitable par la mise en place d'un mur d'endiguement. Un niveling permet ensuite d'organiser une mise en culture

qui demeure jusqu'à l'urbanisation du quartier, au cours du XX^e siècle. L'étude géomorphologique a permis de mettre en évidence une alternance de faciès de débordements alluviaux sous le probable endiguement antique. Ils contribuent à éclairer la réflexion sur le fonctionnement de la Robine au cours de la période historique, voire même dès avant. Les prochaines investigations dans le secteur permettront sans doute d'étayer davantage les hypothèses actuelles.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

ANTIQUITE

NARBONNE

Le Pavillon

Le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit Le Pavillon d'une superficie de 8 338 m² sur une parcelle limitrophe à une zone archéologique sensible a conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. En effet, une opération précédente, conduite par G. Sanchez, en 2011, sur le futur tracé de la rocade nord-est de Narbonne avait permis la découverte d'un tronçon de voie romaine, bordée par des faits funéraires et des vestiges de bâtis.

Mais les résultats de notre opération ne sont pas à la hauteur du potentiel escompté. Pas de zone funéraire protohistorique ni d'aménagement de bâti ou zone funéraire lié à la voie antique.

La voie romaine attendue a été vue mais elle est fortement arasée jusqu'à son niveau de fondation. Elle ne subsiste que par sa semelle de fondation visible en coupe dans la tranchée 1 et matérialisée par une cuvette comblée de graviers calibrés liés

à du limon brun foncé. Elle est bordée par un fossé permettant de drainer les eaux pluviales. Son comblement homogène conserve des tessons roulés, céramique claires, amphores italiennes, *tegulae* et un fragment de *dolum*. Les vestiges antiques associés correspondent à un petit fossé et des traces agraires situées principalement à l'ouest de la voie tandis qu'à l'est des dépressions ont été comblées de limon alluvial probablement durant l'Antiquité au vu du mobilier roulé trouvé in situ. Deux fossés modernes à l'ouest de la parcelle sont visibles depuis la couche se trouvant juste sous la terre végétale. Ce tableau est complété par un drain moderne en galet, croissant et bordant la voie antique mais situé légèrement plus haut que cette dernière.

Tanguy WIBAUT
INRAP Méditerranée

ANTIQUITE
MODERNE

NARBONNE

Domaine de Lacoste

Le projet d'aménagement sur 7470 m² d'une surface commerciale au domaine de Lacoste a conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. Peu d'informations sont connues sur cette partie de la ville de Narbonne antique. Autrefois perçue comme une zone inondable, il est néanmoins possible que la parcelle garde un potentiel funéraire connue dans ce secteur nord-est de Narbonne. Deux strates de remblai rehaussent et nivellent le versant ouest du ruisseau longeant la parcelle. Des travaux de canalisation du réseau pluvial sont sans doute à mettre en rapport avec ces aménagements. Quelques fosses de plantations ont été vues, sporadiques et circulaires ou alignées et carrées, le niveau d'apparition de certaines au sommet du substrat laisse penser qu'elles pourraient être anciennes même si le rare mobilier

collecté est moderne. Deux fossés ainsi qu'un ouvrage hydraulique bâti datant de cette époque fonctionnent avec le réseau pluvial, ils permettent une évacuation du trop plein de l'ouvrage principal vers le ruisseau. Dans tous les cas, la strate la plus ancienne, conservée au contact du substrat le long du ruisseau, présente quelques mobiliers céramiques non tournés ainsi que des tessons antiques et pourrait dater du Haut-empire. Les seules structures vues à cet endroit apparaissent 0,50 m plus haut. Plus à l'ouest, là où le substrat affleure à 0,40 m du sol actuel, seules des fosses de plantation carrées relativement récentes ont été mises au jour.

Tanguy WIBAUT
INRAP Méditerranée

Fouillé depuis 2010 dans le cadre du projet collectif de recherche sur les ports antiques de Narbonne (partenariat Région Languedoc-Roussillon/État), le secteur marécageux de Mandirac et du Castélou livre des données essentielles sur la chenalisation du fleuve Aude dans les étangs de Bages et Sigean entre les I^{er} et V^e s. de n. è. En 2013, les recherches se sont concentrées dans le secteur de Mandirac, afin de déterminer les changements structurels de l'embouchure : large d'une cinquantaine de mètres pour une profondeur de 3,50 m minimum au Castélou, les jetées encadrant le cours d'eau s'éloignent l'une de l'autre à Mandirac pour disparaître plus au nord-est, vers la ville. Les sondages sur la rive droite (zone 31) ont permis d'observer la construction d'une chaussée pouvant servir de voie de halage. L'épaisseur de galets utilisés pour ses fondations atteint 1,20 m et permet de stabiliser un espace de circulation large d'au moins une quinzaine de mètres. L'aménagement de la berge côté fleuve témoigne de l'évolution de ce secteur avec une phase de colmatage qui a pour conséquence la construction d'une nouvelle berge qui gagne sur le fleuve. Rive gauche, plusieurs sondages ouverts les années précédentes (d'Ouest en Est : zones 21, 28, 25 et 26) ont été reliés entre eux afin d'observer les changements sur quasiment 80 m. Dans un premier temps, la construction d'une digue est stabilisée par une double palée en bois constituée



Fig. 1 : vue de l'épave de Mandirac dans la construction de la digue rive gauche (C. Sanchez, CNRS)

de gros pieux datés par la dendrochronologie en +41. Cette datation trouve des correspondances dans le secteur du Castélou, plus au sud, témoignant de l'organisation d'un vaste chantier sur au moins 1,5 km. Un alignement de blocs en grand appareil récupérés d'un ancien monument public renforce ce premier état à la fin du I^{er} s. de n. è. (après +77 selon la dendrochronologie) jusqu'au sondage 26, sans doute suite à un affaissement. Cette chronologie confirme que l'aménagement



Fig. 2 : vue zénithale de l'épave de Mandirac avec une partie de sa cargaison (B. Favenne, UPV)

de l'embouchure à Mandirac est à placer à la fin de l'occupation du débarcadère voisin de Port-la-Nautique dont les derniers témoignages sont claudiens (absence de monnaies de Néron et de sigillées sud-gauloises Drag. 37 ou 35/36). La mise en place de deux nouvelles palées de part et d'autre de celles du premier état va permettre de créer une large voie de circulation visible à l'Ouest et qui disparaît vers l'Est. Cette disparition reste une question en suspens : la voie était-elle continue puis détruite et remplacée par une digue ou dès l'origine se terminait-elle à Mandirac ? Dans sa configuration actuelle, la chaussée conservée constituerait un espace de service de 14 m de large doublant la surface de quais sur 1,7 km. Au delà, vers l'Est, seuls des états successifs de digues ont été observés. La palée en bois du premier état est ici massive. Elle subit des dommages et très certainement une crue très violente à la fin de l'Antiquité qui nécessite un exhaussement général. Une construction de 3 m de large surélève alors l'ancienne digue : elle présente deux parements en grand appareil recyclés avec un blocage composé également de fragments de divers monuments. Un des sondages a révélé la présence d'une épave lors de cette reconstruction. Ce bateau d'environ 12 m de long semble subir le même événement qui vient endommager la digue : il est abîmé avec sa cargaison et sert alors à colmater une brèche dans

la construction initiale. Les amphores de Lusitanie, de Bétique et d'Afrique du Nord constituent une association typique d'un chargement dans un port entrepôt comme Cadix en Andalousie. En revanche, l'absence de vaisselle de bord indique qu'il ne s'agit pas d'un bateau de haute mer. Il faut donc plutôt identifier cette épave comme un bateau de servitude, une allège venant décharger un navire maritime en provenance du sud de l'Espagne et qui assurait le lien avec la ville. La découverte de cette épave constitue un instantané de l'histoire et des activités du port mais également un apport majeur à la connaissance de l'architecture navale. Sur un corpus de 500 épaves dans toute la Méditerranée, une vingtaine seulement sont datées de cette période charnière entre la fin de l'Antiquité ou du début du Moyen Age. Entre le IV^e siècle et le IX^e siècle, on assiste à une longue phase de transition de la méthode de construction navale romaine à celle qui est encore en vigueur aujourd'hui dans la marine en bois. L'étude de sa structure et de ses assemblages qui sera menée par M.-P. Jézégou (DRASSM - UMR 5140 « Archéologie des sociétés méditerranéennes ») dans le cadre d'un nouveau partenariat, permettra de mieux comprendre cette évolution.

Corinne SANCHEZ
CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier

ANTIQUITE
MOYEN AGE

NARBONNE

Saint-Hippolyte

Le secteur de La Coupe à Narbonne aura, avec ce dernier diagnostic, bénéficié d'une étude archéologique cohérente puisque, projet après projet, ce sont près d'une vingtaine d'hectares qui auront été explorés. L'histoire de ce petit vallon débute donc au cours de l'époque augustéenne lorsque la cité narbonnaise investit ses campagnes dans un vaste programme de cadastration. Une bergerie occupe le fond de vallon, l'activité pastorale se développe, sans doute d'avantage sur les flancs des collines, tandis que les terres en contrebas, organisées au sein d'un réseau de fossés et traversées de ruisseaux, sont vouées à la culture. Elles dépendent probablement d'un ou plusieurs domaines établis à proximité. Le bas-Empire, qui constituait un hiatus dans l'histoire de l'occupation du vallon avant cette dernière opération, est aujourd'hui illustré par le bâti mis au jour sur la butte. Son existence avait déjà été fortement ressentie lors de la fouille, par l'équipe de C. Puig, des parties basses méridionales. L'abondance de mobilier et de fragments de *tegulae* dans les remblais d'installation du bâti médiéval avait été notée et interprétée, en référence aux



Fig. 1 : La sépulture SP1/1 (cl. C. Sneed).

travaux de Monique Bourin, comme un nouvel exemple d'un schéma d'occupation pluriséculaire où la villa médiévale (qui évolue le plus souvent sous le qualificatif de *castrum* au cours du XII^e siècle) succède à une villa antique. L'étude toponymique vient d'ailleurs éclairer le propos puisque la mention Villar-de-Fargues, comme l'a démontré C. Puig, suffit à attester de la qualification de *villa* dans les premiers siècles de son existence.

Le bâti mis au jour dans les tranchées orientales du diagnostic esquisse un plan de *villa* antique pourvu, dans sa partie occidentale, d'un sol en *opus spicatum* encadré de murs (ce type d'aménagement appartenant aux bassins ou aux couloirs). L'abandon et la démolition se placent à la fin du IV^e ou au V^e s. ap. J.-C. L'absence de mobilier du haut Moyen Age incite à penser que l'occupation se déplace vers le nord, comme l'a démontré la fouille du petit habitat daté des VII^e-VIII^e siècles, menée par J. Courtois. La butte ne serait-elle réinvestie qu'au cours des XI^e-XII^e siècles lorsqu'un profond fossé défensif est creusé à la base de l'éminence naturelle ? Le diagnostic n'a pas permis de le confirmer. On en vient finalement à se demander où se trouvaient les demeures et le lieu de culte des occupants du *castrum* médiéval. Pourtant une activité artisanale est désormais attestée, dès le XIII^e siècle, en contrebas de la butte et deux constructions massives ont été édifiées conjointement, l'une dans le fossé et l'autre sur la butte.

En tout état de cause cette opération éminemment positive confirme, une fois de plus, l'importance du



Fig. 2 : Les vestiges du bâtiment médiéval identifié comme le *castrum* de Villar de Fargues (cl. V. Canut).

petit vallon de La Coupe dans l'étude de la mise en valeur d'un terroir périurbain depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Si elle a permis de confirmer l'existence d'un substrat antique supportant l'occupation médiévale, celle-ci n'aura pas, contre toute attente, dévoilé toute son ampleur. Seule une fouille de l'ensemble du site viendra compléter les nombreuses données déjà acquises par les opérations précédentes et achèvera de placer le site comme un jalon essentiel de l'histoire de l'évolution des villages en Narbonnais.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

NARBONNE

Lac de Capelle

ANTIQUITE

La campagne de fouille 2013 au Lac de Capelle s'est déroulée du 17 juin au 6 juillet 2013 dans le cadre du PCR sur les ports antiques de Narbonne coordonné par Corinne Sanchez. Conformément à nos objectifs, on s'est attaché à la fouille complète du bassin rectangulaire à abside repéré en 2012 dans la partie nord du triclinium élevé au centre du grand vivier circulaire. L'état de conservation de ce bassin est exceptionnel. Le long de sa paroi sud, un cuvelage formé de madrier de bois disposés verticalement est totalement conservé. Au nord, un mur de pierre construit en petit appareil dans lequel sont fichées des amphores faisant office de cache à poissons repose sur une banquette en bois entièrement conservé. La campagne 2013 a également permis la découverte d'un compartiment en bois situé dans la partie occidentale du bassin rectangulaire à abside. Celui-ci était formé d'une palée de bois qui limite également le basin à l'ouest et d'une cloison de bois formant une séparation basse entre le compartiment et le bassin.

Le comblement de ce compartiment était constitué presque exclusivement d'huîtres en connexion. Il s'agit à l'évidence d'un casier de conservation d'huîtres destinées à la consommation dans le triclinium. A l'est, la fouille a mis au jour un système de vanne à glissière en bois qui mettait en relation le bassin rectangulaire avec le grand vivier circulaire. La glissière en bois, en partie encore en place, s'insérait dans deux poutres verticales rainurées et était composée de plusieurs planches horizontales liées entre elles par un système de tenons et mortaises chevillés. La fouille du comblement du bassin rectangulaire a permis de confirmer la présence d'éléments de la superstructure effondrée (bloc de calcaire monumentaux dont des éléments de corniche moulurée et plaques de pavement en schiste noir) qui sont venus perturbés les dépôts contemporains de l'utilisation du bassin. La fouille de ces derniers a livré des nombreux restes de poissons parmi lesquels la murène est l'élément le mieux représentés, des carposestes



Fig. 1 : vue du bassin à abside du triclinium estival depuis l'ouest. On distingue à droite le cuvelage en bois, à gauche les amphores en saillie faisant office de niche à poissons, en bas le casier à huître et au fond le système de vanne à glissière (N. Carayon, CNRS).



Fig. 2 : vue du casier à huître dans le bassin à abside depuis l'est (N. Carayon, CNRS).

en grande quantité (pépins de raisins, noisettes, noix, amandes) et des fragments de bois qui selon notre interprétation proviennent de la pergola qui coiffait l'ouvrage. Un sondage profond a également été réalisé à l'extérieur du bâtiment au niveau de la vanne à glissière jusqu'au fond du bassin situé à -2,5 m sous le niveau actuel de la mer. Plusieurs amphores ont été repérées fichées dans la maçonnerie du soubassement à redents. Le parement de ce soubassement est vertical jusqu'au fond du bassin et aucun degré n'est aménagé. Il repose sur un talus constitué d'argile et de galets maintenus par un système de treille horizontale en bois. La campagne de fouilles réalisée en 2013 a confirmé la chronologie courte mise en évidence en 2012. L'ensemble architectural a été construit aux alentours de 30 av. J.-C. et fut détruit vers 10 apr. J.-C.

Nicolas CARAYON, Clément FLAUX,
Corinne SANCHEZ
CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier

MOYEN AGE

PALAJA

Clocher-Tour de Cazaban

Les vestiges de l'église Saint-Foulc, découverts au cours de cette opération de sondages programmés, malgré leur état de conservation, sont d'un intérêt exceptionnel. Déjà révélée par la hauteur du clocher (15 m) la grandeur de l'édifice surprend, même si les vestiges du prieuré indiquaient déjà, par leurs grands bâtiments, qu'il s'agissait d'un ensemble important. Il s'agit en effet d'une grande église de 36,40 x 18,20 m hors œuvre, d'une superficie de 662,50 m² (environ 700 m² avec le clocher). Construit directement sur le substrat souvent aménagé, l'édifice est relativement ancien, ce prieuré étant attesté dès 1049. Son plan basilical est dans la tradition carolingienne avec trois nefs

prolongées par trois absides semi-circulaires et rappelle le plan de plusieurs églises de la région, notamment celle d'Escales (Aude) et l'abbatiale de Quarante (Hérault). L'édifice était allongé et assez haut (on distingue l'arrachement du mur nord de la nef sur le clocher) et sa construction était de bonne qualité. Le corpus des églises romanes des environs de l'an Mil dans la région se trouve ainsi augmenté. Malheureusement, l'ensemble prieural a, dans son intégralité, subi des dommages qui ont entraîné sa destruction quasi-totale et son utilisation comme carrière de pierres. Ses traces ténues ont été observées et étudiées par nos soins en 2012. Il reste à s'interroger sur les vocables de cette église :

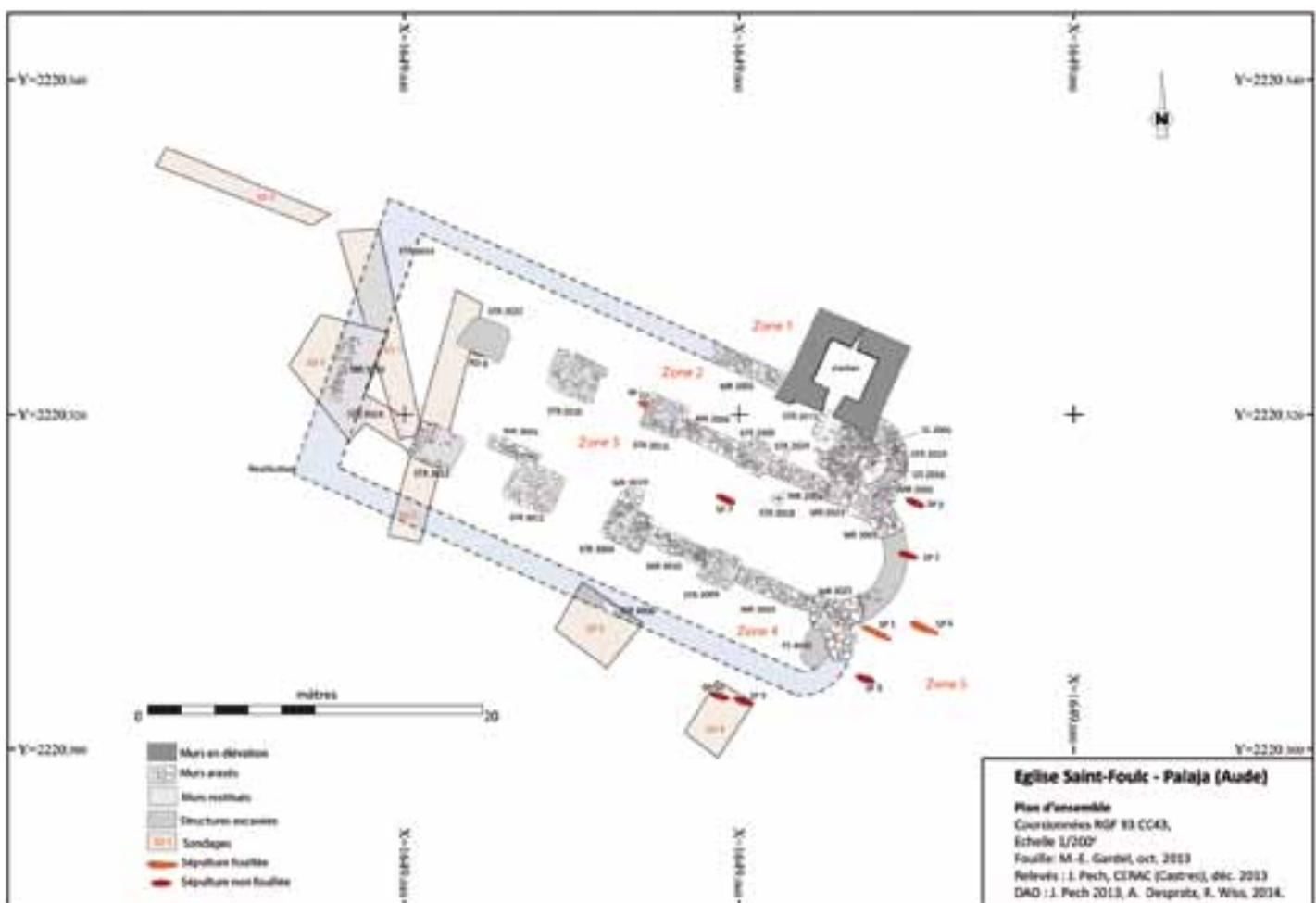


Fig. 1 : plan des vestiges de l'église Saint-Foulc.

Saint-Foulc et Saint-Sépulcre. Cet édifice s'inscrit sans conteste dans le « premier âge roman », et plus précisément dans le début ou le courant du XI^e siècle. Le site étant mentionné dès 1028, il est probable que ce lieu de culte était déjà édifié -sinon en totalité- du moins en partie. Les phases médiévales identifiées dans le clocher (phases I à 4) sont très vraisemblablement à mettre en rapport avec des étapes de construction planifiées de l'édifice, et non avec des reconstructions suites à des destructions. De par ses dimensions (env. 37 x 17 m) et la présence d'une tribune dans des collatéraux probablement voûtés d'arêtes, Saint-Foulc constituait certainement un édifice très imposant si on le compare notamment à l'église abbatiale de Quarante, dont la longueur, abside incluse, n'excède pas 31 m. La voûte (en berceau ?) de la nef était soutenue par huit piliers cruciformes imposants. Cette campagne de sondages a permis d'apporter des compléments cohérents aux connaissances déjà acquises : il est devenu possible désormais d'associer ces vestiges, par un plan d'ensemble, à ceux du prieuré attenant, découverts en 2012. Quant à la chronologie d'occupation de ce territoire au Moyen Age, elle apparaît plus clairement, formant un tout cohérent. Il semble intéressant de remarquer que la zone

située au nord du prieuré a livré des sépultures antérieures (VII^e-VIII^e s.) à celles qui ont été découvertes lors de cette dernière campagne (IX^e-X^e s.). Des analyses ¹⁴C pratiquées sur des échantillons provenant de celles-ci sembleraient opportunes. La nécessité de consolider ces vestiges apparaît, au regard de leur importance historique. De plus, l'effort de mise en valeur entrepris sur le clocher rend logique une démarche complémentaire pour que le public puisse prendre conscience du plan complet de l'église Saint-Foulc. Un traitement de l'ensemble par un architecte sera nécessaire car le terrain, où le substrat est souvent affleurant, présente une nette pente est-ouest et mériterait un drainage, et peut-être un engazonnement. Les vestiges de murs et de piliers étant étudiés et relevés, il conviendrait de les protéger par une assise de conservation liée au mortier de chaux et de les rejoindre quand l'élévation est visible. Un traitement spécial stabilisant pourrait être appliqué au mur extérieur de l'absidiole nord, afin de ne pas masquer les joints soulignés à la pointe de la truelle. Les joints du pavement de l'absidiole nord devront être garnis de mortier de chaux et la partie manquante comblée uniformément pour trancher avec la partie authentique. L'emmarchement devra être remonté et consolidé. Quant aux sépultures, il

conviendra de trouver un protocole de protection, car le passage pourrait endommager la feuillure de la fosse anthropomorphe. Un remplissage semble s'imposer (à étudier). Ces propositions tiennent compte de la proximité du sentier Carcassonne-Lagrasse. Une signalétique, permettant au visiteur une lecture pédagogique du site, pourrait compléter cet ensemble : un plan global phasé, un historique, une chronologie, des photographies des fouilles, et, si possible, une restitution en 3D de l'église... Ainsi, les opérations archéologiques

qui se sont succédé sur ces terrains prendront tout leur sens, compte tenu des efforts réalisés par tous les partenaires pour faire progresser ici les connaissances historiques et scientifiques, devenues ainsi communicables à tous : l'évolution d'un terroir situé immédiatement au sud de la Cité de Carcassonne, celui de Cazaban (commune de Palaja).

Marie-Elise GARDEL
Amicale Laïque de Carcassonne

DIACHRONIQUE

PENNAUTIER

Les Peupliers

L'implantation du futur lotissement Les Peupliers, au lieu-dit « A la Bartèze - La Tuilerie », à Pennautier, sur environ 3,6 hectares, n'a apporté que peu de connaissance sur le passé de la commune. En effet, hormis une poignée de fossés parcellaires assez mal conservés, dont deux d'entre eux semblent remonter à la période antique, et la présence de deux foyers à pierres chauffantes très arasés préhistoriques ou protohistoriques, nos investigations n'ont que timidement confirmé les indices de présence humaine mis en évidence par D. Rolin. Réalisé en 2009 sur la parcelle voisine située à l'est, les vestiges découverts se situaient chronologiquement à partir du Néolithique ou de l'âge du Bronze ancien/moyen, mais aussi pendant l'Antiquité (entre le II^e s. et le I^{er} s. av. n. è.). L'apport essentiel de notre intervention restera la

localisation en prospection de ce qui semble être un important établissement agricole antique situé à moins de 200 m. à l'ouest de notre diagnostic, au lieu dit « A la Barthèze ». On observe en effet à la surface du vignoble une forte concentration de mobilier antique sur environ 1000 m², où l'on note la présence de *tegulae*, *d'imbrices*, de *dolia*, d'amphores (bétiques ?), de céramique commune et quelques sigillées sud-gauloises. Ces différents éléments attestent une occupation à situer entre le I^{er} et le II^e s. ap. n. è. Une vigilance particulière sera de mise en ce qui concerne ce site, dans un secteur de forte urbanisation ces dernières années.

Eric YEBDRI et Tanguy WIBAUT
INRAP Méditerranée

NEOLITHIQUE BRONZE
ANTIQUITE MOYEN AGE

PENNAUTIER

Le Clos d'Ugnac

Le site d'Ugnac à Pennautier (Aude) correspond au prieuré de Saint-Jacques d'Ugnac, établissement appartenant à l'abbaye de Montolieu et mentionné pour la première fois dans les textes au XIII^e s. Fouillé sur 1,5 ha, il se positionne en bordure orientale de l'église et du cimetière, dont un plan du XVIII^e s. nous fournit l'emplacement exact (hors de l'emprise fouillée).

La « palette » des occupations néolithiques

Les premières traces humaines repérées sur le site datent du Néolithique. Elles se composent de quelques structures en creux (fosses et silos), de foyers ainsi que de trois sépultures, dont une double. Ce petit ensemble couvre en réalité une longue période chronologique qui s'étend du Chasséen avec les tombes jusqu'au Bronze ancien en passant par des structures dont le mobilier se rattache au Vézérien et au Campaniforme pyrénéen.



Fig. 1 : sépulture chasséenne (cliché Y. Tcheremissinoff, Inrap)



Fig. 2 : le chemin qui dessert les maisons les plus au nord du site (cliché Chr. Durand, Inrap).

Le parcellaire antique

Après un long hiatus durant toute la Protohistoire, le terrain est à nouveau occupé durant le Haut Empire. Il est alors constitué de parcelles agricoles délimitées par des fossés. La présence ponctuelle dans le mobilier de ces fossés de fragments de matériaux de construction « nobles », placage de marbre, permet de restituer la proximité d'une villa.

Le début de l'ensilage

La dévolution de ce terrain change au début du Moyen Âge, sans doute au IX^e s., pour accueillir une aire d'ensilage qui se développe de l'ouest vers l'est. Cette aire est distinctement organisée en grandes bandes, à l'intérieur desquelles apparaissent plus ou moins nettement des lots « familiaux ». Le très bon état de conservation de ces structures permet d'engager la réflexion sur la nature et la gestion des denrées ensilées. En effet, à côté de silos bouchés le plus hermétiquement possible se trouvent des fosses moins profondes et à embouchure large qui ne permettent pas une conservation en milieu anaérobie.

L'urbanisation de la parcelle

Dans un deuxième temps, vers le X^e siècle, l'ensilage cède partiellement la place à des constructions mixtes de terre, pierres et bois (superstructures à poteaux porteurs et solins de pierre). Sont-elles liées à un agrandissement de l'habitat groupé ou à sa

création ? Nous l'ignorons. En même temps que les premiers bâtiments, des terrasses sont aménagées pour rattraper la pente naturelle du terrain ainsi qu'un chemin creux qui traverse la parcelle du nord au sud en direction de l'église d'Ugnac. Parmi ces bâtiments, ceux implantés le long du chemin creux dans sa partie basse (au sud) semblent voués à des activités soit artisanales (forge), soit agraires (un séchoir) mais liées au feu. L'ensilage est alors repoussé vers l'est et le nord du site.

À partir du XII^e siècle, a lieu une seconde vague de construction, faisant appel cette fois à la pierre principalement et à l'usage de tuiles canal en couverture. Cet habitat se rétracte fortement dès la fin du XIII^e s. et disparaît totalement, du moins de l'emprise fouillée, au milieu du XIV^e s. Il semble, qu'à l'image de nombreux sites d'habitats groupés ouverts, il ne puisse soutenir la concurrence du *castrum* de Pennautier et de la protection qu'il offre dans cette époque troublée. Dans cette dernière phase de l'occupation médiévale, tandis que les habitations se vident, le seigneur qui est alors l'abbé de Montolieu profite de cet espace qui redevient libre pour y installer un artisan tuilier. Son four, dont l'abandon est bien daté par le mobilier présent du milieu du XIV^e siècle, a dû produire sur une courte durée de gros volumes de matériaux, si l'on en juge par la chambre de chauffe dont la hauteur avoisine les 3,00 m.

Après le départ du tuilier, le terrain retrouve sa vocation agricole et ne sera plus bâti. Toutefois, le prieuré d'Ugnac ne disparaît pas totalement puisque demeure encore jusqu'à ce jour un domaine agricole à l'emplacement de l'église et du cimetière.

Maxime GUILLAUME
INRAP Méditerranée



Fig. 3 : la sole du four de tuilier (cliché G. Sanchez, Inrap)

SAINT-PAPOUL

Cathédrale

Les dix sondages archéologiques effectués, lors de l'opération de diagnostic sur les parcelles D 242, 243 et 1494 de l'abbaye de Saint-Papoul (Aude), ont permis de mettre au jour les fondations de maisons détruites au début du XIX^e siècle à l'ouest de l'abbaye. Ces maisons semblent s'appuyer sur un mur plus large qui pourrait être l'ancien mur d'enceinte de l'abbaye. Au nord de notre zone, sous un remblai moderne de plus de 1 mètre, un cimetière a été mis au jour limité à l'ouest par un mur, encore visible sur certaines photographies du début du XX^e siècle et au sud par le mur nord de la cathédrale.

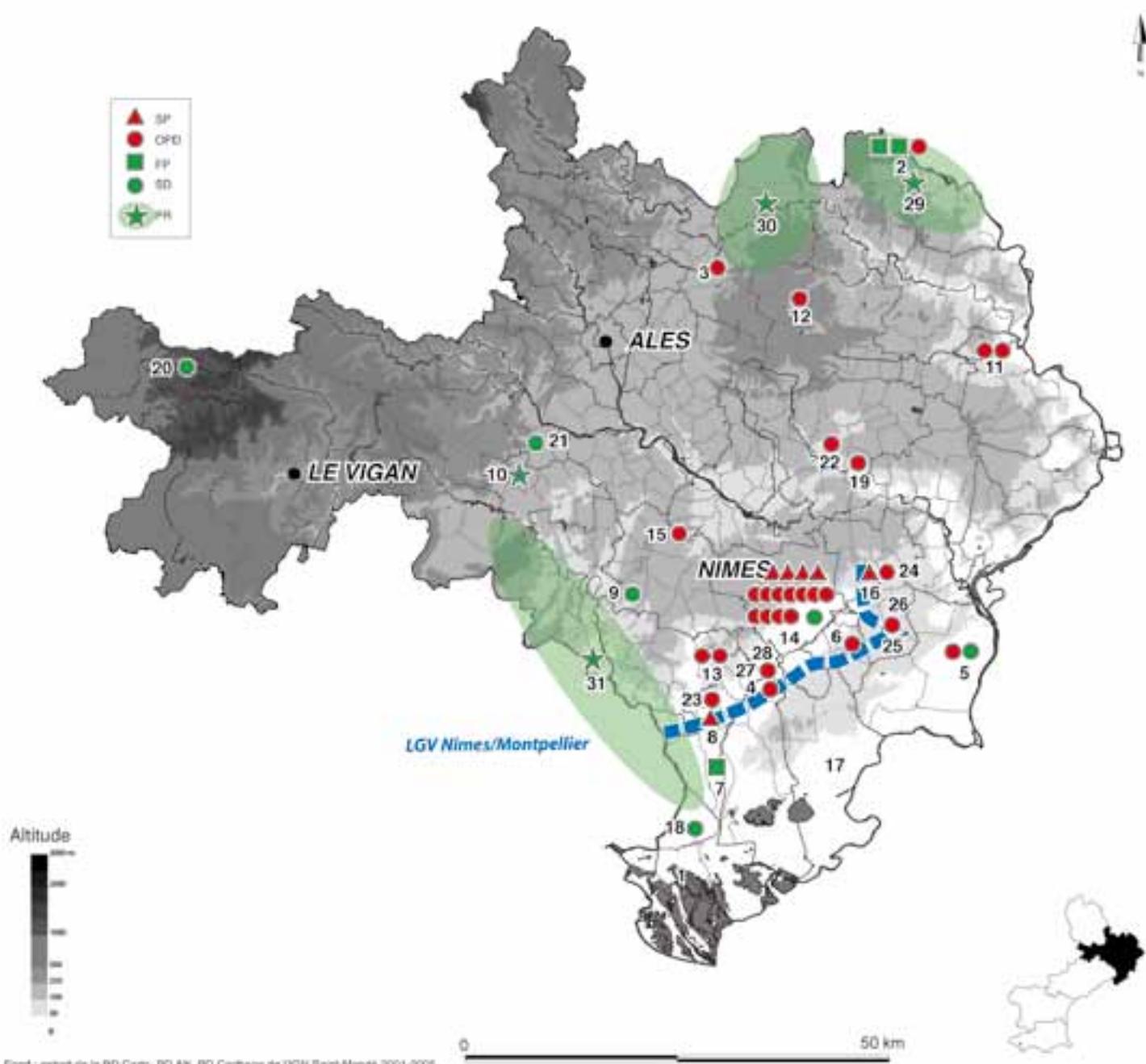
Ses limites nord et est restent inconnues. Les sépultures situées à l'ouest du cimetière, proche du mur de la limite occidentale sont exclusivement des sépultures d'enfants.

Le matériel céramique prélevé lors de ce diagnostic

ne permet pas d'affiner les datations des maisons ou du cimetière. Toutefois, le matériel étudié à l'ouest de l'abbaye (deux chapiteaux datés de la fin XIV^e-début XV^e siècles et quelques céramiques datées entre le XVI^e et XVIII^e siècles) permet de dater l'occupation de ces maisons de chanoines entre le XV^e et le début du XIX^e siècle (date de leur destruction). L'ensemble du secteur «cimetière» au nord de l'abbaye est, quant à lui, totalement perturbé par un puissant remblai contemporain remaniant pèle-mêle, céramiques et ossements humains, terres et pollutions diverses. Seules, quelques photographies de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle permettent de constater que le cimetière n'était déjà plus présent à cette date.

Laurent CORDIER
INRAP Méditerranée

Carte des opérations autorisées



Fond : extrait de la BD Carto_BD_Alti_BD_Carthage de l'IGN Saint-Mandé 2001-2005

LANGUEDOC-ROUSSILLON
GARD

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

Tableau des opérations autorisées

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
1	9174	AIGUES-MORTES	Ports médiévaux d'Aigues-Mortes	REY Tony	SUP	PCR	MA	
2	8868	AIGUEZE	Grotte aux Points	MONNEY Julien	SUP	FP	PAL	
2	9170	AIGUEZE	Maladrerie des Templiers La Magdeleine	CLEMENT Nicolas	SUP	FP	MA/MOD	
2	9282	AIGUEZE	Quartier de la Blanchisserie	MOURRE Vincent	INRAP	OPD	ANT	
3	9111	ALLEGRE-LESFUMADES	Valaure-et-Trépeloup, la Maison de l'Eau	MANNIEZ Yves	INRAP	SD	ANT	
4	9147	AUBORD	LGVCNM diag emprunt_Aubord	RAUX André	INRAP	OPD	MES	
5	9145	BEAUCAIRE	Château 1	MANNIEZ Yves	INRAP	OPD	MA/MOD	
5	9271	BEAUCAIRE	Font du Rey	MIGNOT Olivier	BEN	SD	ANT	
6	7282	BOUILLARGUES	LGVCNM diag s21 Bouillargues	LAURENT Sarah	INRAP	OPD	DIA	
7	8901	CAILAR (LE)	Place Saint-Jean	ROURE Réjane	SUP	FP	FER/MA	
8	9305	CODOGNAN	LGVCNM Doulouzargues et Joncante	SEJALON Pierre	INRAP	SP	NEO/BR/FER/ANT	
9	9379	COMBAS	Cavité du Nombril de Vénus	ANTONI Myrddrina	ETU	SD	NEO	
10	10009	DURFORT-ET-SAINTMARTIN-DE-SOSSENAC	La Rompude	SACHOT Gerald	CULT	PRM		Nég
11	9116	LAUDUN	Lotissement Pousse Martine, phase 1	CAYN Philippe	INRAP	OPD	ANT/MA	
11	9248	LAUDUN	Le Clos Vincent	GUERRE Josselyne	INRAP	OPD	BR/ANT	
12	9072	LUSSAN	Terres d'Abeilles	GUERRE Josselyne	INRAP	OPD	ANT	
13	9234	NAGES-ET-SOLORGUES	ZAC les Marquises	TOSNA David	INRAP	OPD	FER/ANT/MOD	

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
13	9822	NAGES-ET-SOLORGUES	115 rue de la Fontaine	BERMOND Iouri	CULT	SU	ANT	
14	8119	NIMES	21 avenue Georges Pompidou	CAYN Philippe	INRAP	OPD		Nég
14	8349	NIMES	1 rue Jean Crespon	HOUIX Bertrand	INRAP	OPD	MA/MOD	
14	8374	NIMES	Cadereau du Valladas, phase 1, tronçon Aérodrome-Miremand	CAYN Philippe	INRAP	SP	ANT	
14	8375	NIMES	Cadereau du Valladas, phase 2, tronçon Pont des Iles/Vistre	CAYN Philippe	INRAP	SP	NEO/FER	
14	8385	NIMES	Besse II-7	CAYN Philippe	INRAP	OPD	NEO/ANT	
14	8452	NIMES	1 rue du Planas, triangle Gervais	LECAT Zénaïde	PRIV	SP	ANT	
14	8782	NIMES	1 rue de la Biche	MANNIEZ Yves	INRAP	OPD	ANT/MOD	
14	8824	NIMES	Besse II-8	CAYN Philippe	INRAP	OPD	NEO/BR	
14	8953	NIMES	Mas de Cheylon, Mayan 7, phase 1	ESCALLON Gilles	INRAP	OPD	NEO/ANT	
14	9064	NIMES	LGVCNM Mas de Vouland	MOURRE Vincent	INRAP	SP	PAL	
14	9088	NIMES	Mas Lombard 1	CAYN Philippe	INRAP	OPD	NEO/BR/FER/ANT	
14	9102	NIMES	60 boulevard Gambetta, rue du Bât d'Argent	ROCHETTE Marie	INRAP	OPD	MA/MOD/CONT	
14	9124	NIMES	64 Chemin du Mas du Diable	MANNIEZ Yves	INRAP	OPD		Nég
14	9230	NIMES	Amphithéâtre, travées 50-51	PELLE Richard	INRAP	SD	ANT	
14	9237	NIMES	1 rue Revoil, Ecole Armand Barbès	PISKORZ Michel	INRAP	OPD	ANT/MA	
14	9308	NIMES	Chapelle Saint-Joseph Hôtel-Dieu	ASPORD-MERCIER Sophie	PRIV	SD	MA/MOD/CONT	
14	9326	NIMES	Hoche-Sernam 3	ROCHETTE Marie	INRAP	OPD	ANT	
15	9117	SAINT-BAUZELY	Lotissement Chante Coucou	RAUX André	INRAP	OPD	DIA	
16	9177	SAINT-GERVASY	LGVCNM Aubrespin	SEJALON Pierre	INRAP	SP	BR/FER/ANT	
17	8899	SAINT-GILLES	AEGIMAIOR ancienne abbatiale de Saint-Gilles du Gard	HARTMANN VIRNICH Andréas	SUP	PCR	MA	
18	9129	SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE	Ancienne chaussée de la Tour Carbonnière	ASPORD-MERCIER Sophie	PRIV	SD	MA/MOD	
19	9183	SAINT-MAXIMIN	Lotissement Lemaire	GUERRE Josselyne	INRAP	OPD		Nég
20	9182	SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU	Abîme de Bramabiau (Relevé)	SUSINI Anna	ETU	SD	NEO	
21	9291	TORNAC	Château	ASPORD-MERCIER Sophie	PRIV	SD	MA/MOD	
22	9238	UZES	Ancienne gendarmerie	RAYNAUD Frédéric	INRAP	OPD	ANT/MA	

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
23	9146	VERGEZE	LGVCNM diag Emprunt Vergèze	TOSNA David	INRAP	OPD	DIA	
24/16	7286	BEZOUCE/ SAINT-GERVASY	LGVCNM diag s25 Saint-Gervasy	BEL Valérie	INRAP	OPD	DIA	
25/26	9148	MANDUEL/ REDESSAN	LGVCNM diag s23bis Manduel/Redessan	LAURENT Sarah	INRAP	OPD	NEO/BR/ ANT	
14/28/ 4/27	9233	NIMES/MILHAUD/ AUBORD/BERNIS	Vistre 1	BOVAGNE Marilynne	INRAP	OPD	DIA	
29	8240		Gorges de l'Ardèche, révision de l'inventaire	BASCLE Jean	BEN	PRD	DIA	
30	9160		Canton de Barjac, révision de l'inventaire	BALBURE Jean	ASSO	PRD	DIA	
31	10299		Vallée du Vidourle (Gard/Hérault)	SCRINZI Maxime	ETU	PRD	DIA	Cf notice dans «Opérations inter- départe- mentales»
/	9301		Révision de l'inventaire du patrimoine majeur départemental	PENE Jean-Michel	CULT	PRD	DIA	

Nég : opération négative ou aux résultats très limités

NR : notice non rendue

Nréa : opération non réalisée

Voir la liste des autres abréviations en fin d'ouvrage

Travaux et recherches archéologiques de terrain

AIGUES-MORTES

Ports médiévaux

MOYEN AGE

L'année 2013 correspond à la première année de l'autorisation accordée aux recherches géoarchéologiques autour des ports médiévaux d'Aigues-Mortes. Les objectifs du Projet Collectif de Recherche sont multiples et nécessiteront plusieurs années d'investigations pour parvenir à une reconstitution la plus précise possible des relations Hommes-Milieux au temps de Saint Louis. Pour localiser les ports et comprendre les motivations de ces choix et caractériser leur fonctionnement, il est nécessaire de se replacer dans les conditions environnementales du Moyen Âge. L'approche systémique nécessite de caractériser les cours d'eau qui drainèrent cet espace, leur compétence, leur dynamique hydro-sédimentaire. Du côté du rivage, il nous faut en comprendre les grandes évolutions, les modifications morphosédimentaires, la mobilité des cordons littoraux et des passes..., puis les interactions avec les espaces lagunaires et palustres, et replacer l'Homme au centre de cet espace littoral. Cette année, les travaux se sont centrés sur l'accès aux données textuelles et cartographiques et historiques ainsi que sur une première campagne de prospections géomorphologiques. Les recherches géomorphologiques s'effectuent à partir d'une approche à haute résolution et multi proxy dans l'optique de 1) localiser l'avant-port du Canal Vieil et le port au pied de la ville, 2) caractériser le fonctionnement hydro-sédimentaire du canal Vieil et des bassins portuaires, 3) caractériser la morphologie littorale et sa dynamique et 4) établir un cadre chronologique à haute résolution. Les sites choisis sont les étangs du Ponant, du Repausset et de la Marette ainsi que le Canal Vieil et enfin la cité d'Aigues-Mortes. Nous présentons les résultats préliminaires acquis dans l'étude des étangs du Ponant, du Repausset et de la Marette pour lesquels les analyses sédimentologiques et deux datations au radiocarbone sont aujourd'hui disponibles. Les sondages réalisés dans le canal Vieil et au pied des remparts d'Aigues-Mortes seront étudiés au cours

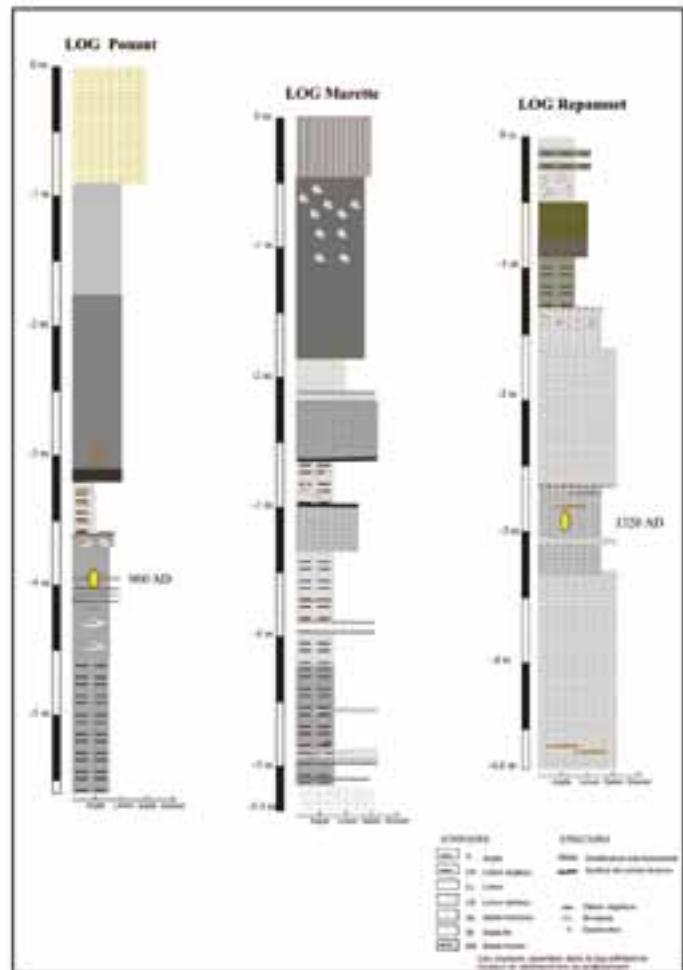


Fig.1 : Logs simplifiés des remblaiements sédimentaires des paléo-lagunes (T. Rey, inédit)

de l'année 2014. Les carottages sédimentaires ont permis d'obtenir une partie de la séquence de remblaiement sédimentaire d'ancienne(s) lagune(s). Les faciès et leur organisation géométrique signalent des modifications environnementales en lien avec la dynamique côtière mais aussi à relier aux dynamiques fluviales du Vidourle, du Vistre et du Rhône.

A ce stade, il apparaît trop précoce de définir une évolution paléogéographique (insuffisance des points de références, géochronologie à affiner). Pourtant nous pouvons d'ores et déjà identifier des fluctuations paléo-hydrologiques et sédimentaires. Les sites investigués nous éclairent sur la dynamique hydro-sédimentaire des lagunes médiévales. Certains espaces présentent un environnement aquatique plus agité et directement relié aux variations du trait de côte et aux conditions météo-marines (tempêtes et submersions marines). D'autres semblent moins exposés aux dynamiques côtières (fermeture du cordon dunaire, éloignement du rivage...) se situant alors en position d'abri (lagune fermée). Les sites étudiés nous éclairent aussi sur la profondeur des lagunes médiévales.

Celles-ci n'apparaissent pas très profondes. La tranche d'eau minimale est d'un peu plus de trois mètres à la fin du X^e siècle et légèrement moins au début du XIV^e siècle. Ces valeurs permettent de caractériser les zones de mouillage susceptibles d'avoir accueilli les nef royales de Louis IX, elles permettent aussi d'imaginer le type de navires et le tirant d'eau maximal pour mouiller dans ces « bassins portuaires ». Pour autant ces données doivent impérativement être complétées pour garantir une restitution paléogéographique et environnementale pertinente de l'organisation territoriale au Moyen Âge.

Tony REY pour l'équipe
Université Montpellier 3, UMR GRED

PALÉOLITHIQUE

AIGUÈZE

Grotte aux Points

Toujours dans une optique de caractérisation chronologique des périodes de fréquentation et d'ornementation des grottes ornées paléolithiques de la région, les opérations de terrain menées à la Grotte aux Points d'Aiguèze en 2013, se sont tournées vers une exploitation des fonds 3D réalisés l'année précédente par lasergrammétrie afin d'évaluer les paléo-niveaux de remplissages de la cavité. Ce travail géomorphologique réalisé par le laboratoire Edytem vise à l'obtention d'une meilleure compréhension de la disposition des sols antérieurement aux perturbations anthropiques (creusements et épierrage) que ceux-ci ont subi de manière historique. Parallèlement à cela, deux

opérations de fouille ont eu lieu dans la cavité. La première a concerné les secteurs d'entrée. Elle a consisté en un agrandissement de la zone de fouille sur 6 m² environ autour du sondage H23. Cette intervention a permis de reconnaître l'existence d'un horizon attribuable au Paléolithique supérieur. L'ampleur des niveaux découverts dans les carrés H20 et H21 s'est avérée plus importante qu'escompté et la fouille continuera en 2014. Quant au second chantier de fouille, il a concerné le chaos de blocs situés sous le Panneau des Grands Signes. Cette tâche, entreprise avec le concours du Spéléo-Club de Vallon-Pont-d'Arc, a consisté en un dégagement progressif de la bocaille accumulée en pied de paroi lors des remaniements historiques de la cavité. L'objectif était alors de rechercher d'éventuels niveaux archéologiques encore préservés sous les tas de blocs et de vérifier si certains de ces blocs n'étaient pas des fragments de paroi détachés en emportant une partie de l'ornementation située juste en dessus. Si les couches argileuses susceptibles de contenir des horizons archéologiques se sont révélées être réduites à une portion congrue, l'opération a permis de mettre au jour trois écailles ocreées provenant du panneau des Grands Signes. Enfin, il a été procédé au prélèvement d'échantillons sur les parois de la cavité. Ces prélèvements ont concerné des marques charbonneuses, dont une (Mch-81) se trouve superposée à une impression de paume à l'ocre rouge. Les échantillons seront soumis à datation ¹⁴C AMS au LSCE. L'un d'entre eux fera l'objet d'une analyse microstratigraphique au MEB afin de déterminer l'ordre de superposition du pigment rouge et du tracé noir.



Fig.1 : Prélèvement de la marque charbonneuse Mch-81 associée à une impression de paume à l'ocre rouge.

Julien MONNEY
Université Paris X - Nanterre

AIGUEZE

Maladrerie des Templiers La Magdeleine

MOYEN AGE
MODERNE

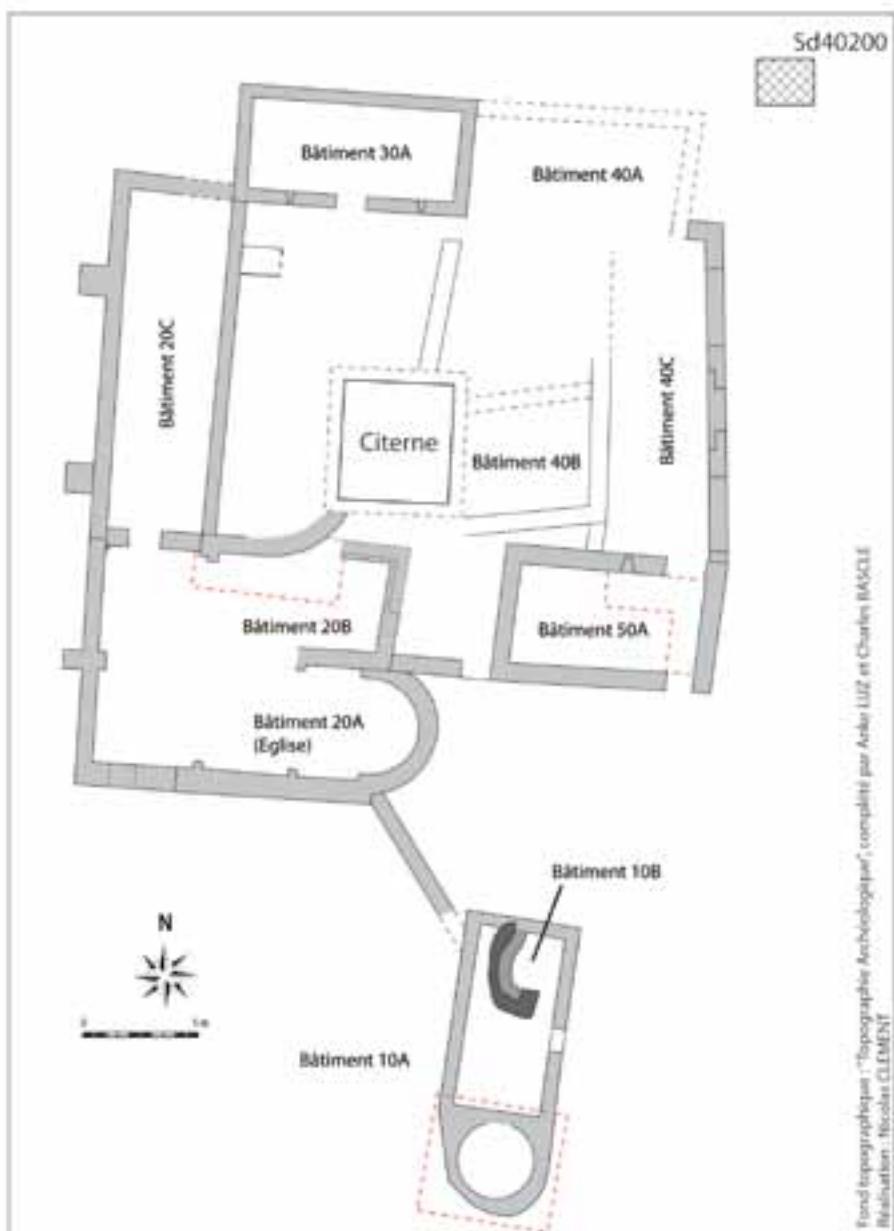


Fig. 1 : Plan général des vestiges de la Maladrerie des Templiers

Le site de la Maladrerie des Templiers dans les gorges de l'Ardèche est l'un des joyaux laissés par l'homme dans cet espace exceptionnel. Les vestiges (une église et sept bâtiments) essentiellement d'époque médiévale sont remarquables par leur degré de conservation avec parfois plusieurs mètres d'élévation. Depuis 2012, des recherches y sont menées dans le cadre d'une étude plus globale sur l'occupation et la gestion par l'homme aux périodes historiques de cet espace considéré - certainement à tort - comme un espace marginal par rapport aux structures de peuplement héritées de l'Antiquité. Les problématiques sont de plusieurs ordres. En restant à l'échelle du site, la genèse et les

rythmes d'évolution du site identifié à un établissement monastique - aujourd'hui anonyme - sont les thématiques de base. L'étude de ce site permet aussi d'entrevoir une recherche plus généraliste sur l'ensemble de ce territoire avec des interactions face à d'autres types de structures de peuplement (grottes, sites de hauteur) et des gestions du milieu comme l'exploitation de la forêt ou du cours d'eau.

Silacampagne 2012 avait été un test avec une multitude de sondages, cette année trois secteurs ont fait l'objet d'une attention toute particulière avec la mise en place de sondages extensifs (fig. 1) : le bâtiment 10A à l'entrée sud du site, le bâtiment 20B sur lequel vient s'appuyer le mur nord de l'église et le bâtiment 50A à l'est du précédent. Des relevés pierre à pierre concernant le bâtiment 30A fermant au nord le site ont aussi apporté leurs lots d'informations. Enfin, un sondage dans la forêt immédiatement au pied du site (dans sa partie nord-est) a permis de localiser une zone de rejets de détritus d'époque médiévale.

Lors de la campagne 2012, une structure circulaire associée à des tuiles plates à rebord (*tegulae*) avait été repérée à l'extrémité sud du bâtiment 10A. Cette structure est très dégradée à cause même du lieu où elle a été édifiée. Le pendage ouest-est très raide (20-25 %) a eu raison de cet aménagement. Le bâtiment

10A se présente sous la forme d'un vaste quadrilatère de 7,80 m de long et de 3,70 m de large dans œuvre. Il a été dégagé à son extrémité méridionale une structure circulaire de 3,25 m environ de diamètre dans œuvre. La morphologie de ces vestiges maçonnés s'apparente à une structure de combustion. Un soin particulier a été apporté à son aménagement avec un important remblai constructif rattrapant le dénivelé naturel. Un bourrelet d'argile vient napper tout ou partie de ce remblai et reçoit le parement interne de cette structure, composée de galets de rivière avec une face taillée. Les traces de rubéfaction sont nettes. La morphologie de cet

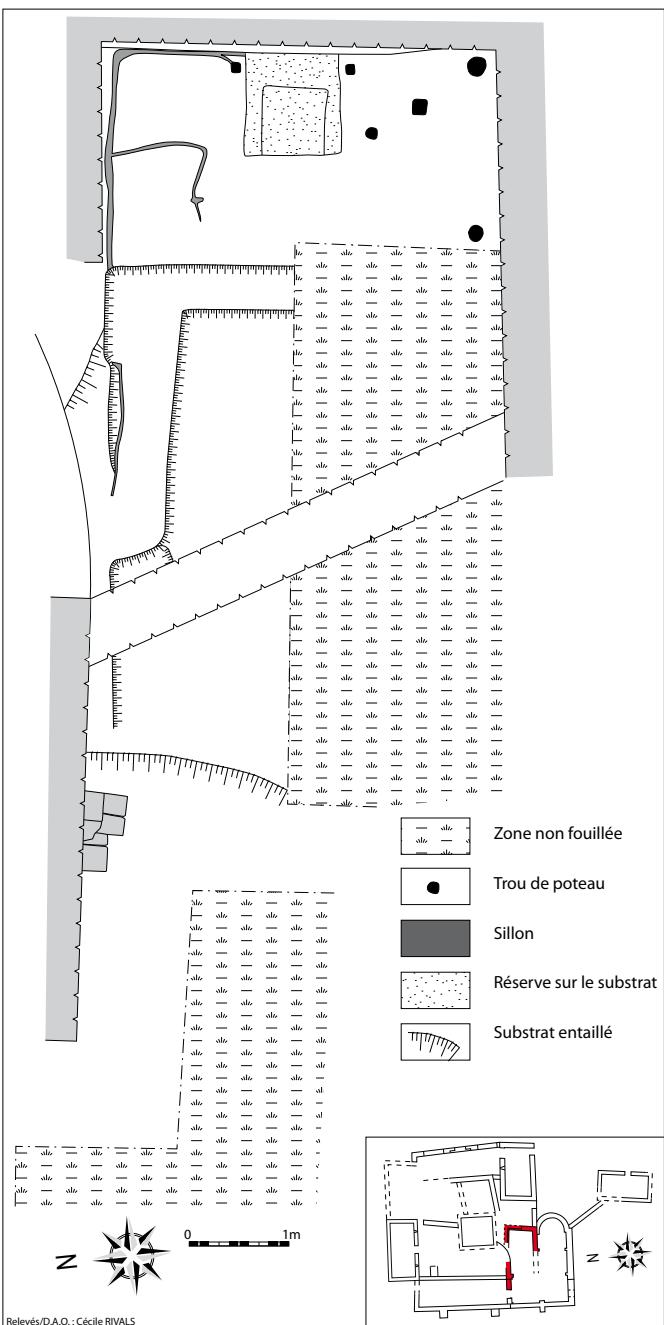


Fig. 2 : Plan du bâtiment 20B

aménagement permet l'identification d'un four et par conséquent d'une boulangerie avec l'ensemble du bâtiment 10A. A l'extrémité nord de ce bâtiment, des structures en pierre sèche témoignent de la réoccupation du site entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle sous la forme d'une petite cabane. La découverte du bâtiment 20B au cours de la campagne 2012 avait été une surprise (fig. 2). Cet édifice n'apparaissait pas parmi les ruines et sa position topo-chronologique est remarquable car lors de la construction de l'église romane il existait déjà. Son mur sud a servi de mur gouttereau septentrional à ce lieu de culte. La campagne de cette année s'attachait à poursuivre la fouille de ce bâtiment et devait permettre de vérifier l'hypothèse de vestiges d'un pressoir (présence d'une réserve

d'un mètre carré dans le substrat pouvant supporter la presse, série de trous de poteau laissant penser à une machinerie et de rigoles permettant l'écoulement du jus). L'agrandissement du sondage n'a pas confirmé cette interprétation : aucune cuve n'est aménagée dans le substrat. Le terrain calcaire est entaillé par deux fois à l'instar de marches. Cependant, la position centrale de la réserve dans le substrat - toujours considérée comme un support - interpelle. Ne pourrait-il pas s'agir de la base d'un autel appartenant à un édifice cultuel antérieur à l'église romane ? Dans le sédiment comblant un des trous de poteau, une plaquette en émail du Limousin portant les lettres IHS a été trouvée. Cet objet était destiné à être fixé sur une croix appartenant au mobilier liturgique. Mais sa datation tardive empêche de la mettre en relation avec un édifice antérieur. Le mobilier récolté vient grossir les séries d'époque moderne (XVII^e siècle) et contemporaine (fin XIX^e-début XX^e siècle), associées respectivement à la présence de charbonniers puis de bergers et des premiers fouilleurs comme le docteur Paul Raymond. Du mobilier résiduel médiéval est présent en relation avec l'ultime occupation de cet établissement monastique au XIV^e siècle.

Le bâtiment 50A avait lui aussi fait l'objet d'un premier sondage en 2012. La sédimentation accumulée sur les derniers niveaux d'effondrement atteint plus d'1,50 m d'épaisseur. Il a donc été nécessaire cette année d'ouvrir une fenêtre très large. Sous les niveaux de démolition est apparu un amalgame de lauzes de calcaire provenant de la couverture du bâtiment 50A. Il s'agit d'un toit en lauze comme cela avait été identifié pour l'église romane. Il reste à localiser la carrière qui a fourni le chantier de construction de ce complexe. Ce matériau confirme la réalité d'échanges commerciaux et de la circulation des biens et de hommes dans les gorges de l'Ardèche. Ces éléments de toiture ont scellé plusieurs niveaux d'occupation/abandon. Le mobilier est relativement riche avec de la céramique glaçurée et de la céramique grise bien caractéristiques de la première moitié du XIV^e siècle. Trois monnaies



Fig. 3 : Bec verseur d'aquamanile en alliage cuivreux (cliché : Nicolas Clément)

ne dépassant pas les années 1320 confirment un abandon du site comme établissement monastique dans le courant de la première moitié du XIV^e siècle. La lecture du bâtiment 30A lors de la campagne 2012 avait permis de révéler deux états de construction. Par une analyse architecturale et par la chronologie relative des faits, l'état primitif avait été attribué à une phase antérieure à la mise en place de l'église médiévale partiellement conservée aujourd'hui. Cette année, les parties inférieures de cet état ont fait l'objet d'un relevé pierre à pierre afin de documenter cette première construction.

Enfin, le sondage au pied du site a été l'occasion de repérer une zone d'épandage de détritus recelant du mobilier céramique médiéval entre le

XII^e et le XIV^e siècle. A proximité, a été découvert un bec d'aquamanile en alliage cuivreux représentant la tête d'un animal fantastique médiéval (vraisemblablement un dragon, figure 3). Les recherches menées sur le site de la Maladrerie des Templiers viennent confirmer tout le potentiel qu'offrent ces vestiges pour appréhender la genèse et les rythmes de vie d'un établissement ecclésiastique, qui plus est dans une situation géopolitique et topographique exceptionnelle.

Nicolas CLEMENT
Université Lumière-Lyon 2
LA3M, UMR 5648, Aix-en-Provence

AIGUEZE

Quartier de la Blanchisserie

PALÉOLITHIQUE
ANTIQUITÉ

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune d'Aiguèze au lieu-dit Quartier de la Blanchisserie est lié à un projet d'aménagement de camping. La parcelle diagnostiquée, d'une surface de 2170 m², se situe à moins de 50 m du site de la Blanchisserie, attribué au Magdalénien supérieur et moyen et fouillé en 1978 et en 1980 par Roger Madelain. Les niveaux supérieurs de ce site sont perturbés et livrent des vestiges du Néolithique moyen et de la période gallo-romaine. À proximité, des prospections de surface ont également livré une industrie lithique moustérienne à débitage Levallois.

Le diagnostic a consisté en l'ouverture mécanique de deux tranchées de 171 m² et une extension de 10 m², ce qui représente 7,8 % de l'emprise. Le diagnostic a permis de mettre au jour une fosse de 12 m de long sur 3 m de large pour une profondeur de 60 cm. Elle a livré principalement du mobilier céramique antique, notamment de l'Antiquité tardive (fond d'amphore africaine fuselée), trois

restes de grand bovidé (*Bos*) ainsi que trois vestiges lithiques retrouvés à la base du remplissage. La fosse observée peut être attribuée à une activité d'extraction de matériaux durant l'Antiquité tardive, piégeant au passage des éléments lithiques potentiellement attribués au Paléolithique supérieur. Cinq vestiges lithiques ont également été retrouvés en surface. Trois éclats sont localisés dans l'emprise du diagnostic et deux vestiges ont été ramassés hors emprise, dans la vigne située au nord-ouest de la parcelle. L'un des deux objets recueillis hors emprise est un petit nucléus prismatique à lamelle compatible avec une phase moyenne du Magdalénien. Les éléments lithiques retrouvés sont peu nombreux mais confirment néanmoins la présence d'occupations paléolithiques dans le quartier de la Blanchisserie.

Vincent MOURRE
INRAP Méditerranée

ALLEGRE-LES-FUMADES

Vallaure-et-Trépeloup, la Maison de l'Eau

ANTIQUITÉ

La découverte au lieu-dit Valaure-et-Trépeloup, lors de prospections pédestres, de mobilier semblant attester la présence d'incinérations du Haut-Empire est à l'origine du diagnostic mené en juillet 2013 aux abords de la Maison de l'Eau. Cette intervention a permis de localiser sur une surface réduite un petit ensemble funéraire formé d'au moins deux sépultures datées de la fin du I^{er} s. ou du début

du II^e s. de notre ère fortement bouleversées par les labours. Une seule contenait encore son urne cinéraire en verre, une cruche privée de son col et une lampe à huile intacte.

Yves MANNIEZ
INRAP Méditerranée

La zone d'emprunt d'Aubord se développe de part et d'autre du fuseau de la ligne LGV au lieu dit La Garrigue section ZC du cadastre communal. Nous y avons rencontré deux types de terrains très différents par leur nature et les vestiges qu'ils pourraient livrer. Il s'agit de la terrasse quaternaire en place la «Costière» et des formations sédimentaires de la vallée du Campagnol. La majeure partie des terrains sondés est constituée par un « plateau » sous-tendu par la Costière. Il occupe toute la zone au sud du fuseau et les deux tiers ouest de la zone nord. Les sondages que nous y avons réalisés atteignent partout, sous les labours, la terrasse quaternaire en place, compacte et homogène. Le diagnostic se trouve aux abords immédiats du site de « La Garrigue 30 020 002» sur lequel un grand nombre d'outils sur galets du paléolithique inférieur a été recueilli et étudié. Le gisement, a été cité dès 1976 par Frédéric Bazile, dans sa thèse sur « *Le paléolithique de la Costière méridionale dans son contexte géologique* ». L'étude a été réactualisée en 2002 par les travaux de Y. Guillot dans sa thèse sur « *Le paléolithique ancien sur galet de la Costière du Gard dans son contexte géologique et culturel* ». Enfin en 2008 de nouvelles découvertes ont motivé l'étude de Sonia Cerutti dans le cadre de son Master : « *Les industries sur galets du Languedoc oriental dans leur contexte géologique : l'exemple de La Garrigue* ».

Les 23 hectares où la terrasse quaternaire a été sondée n'ont livré que très peu de traces d'activité anthropique. Nous avons constaté que les sols, et les vestiges qu'ils pouvaient révéler, ont été complètement détruits par l'érosion et les labours successifs. Dans cet environnement particulièrement monotone nous n'avons pas reconnu de piège sédimentaire susceptible de livrer des industries de la préhistoire ancienne. Bien que nous nous trouvions à proximité immédiate du site de «la Garrigue» nous n'avons que très rarement observé les niveaux de limons oxydés qui, en d'autres circonstances, ont livré des artefacts. Les cinq outils façonnés sur des galets de quartzite, retenus pour étude, que nous avons mis au jour dans cet environnement sont en position résiduelle et ne suffisent pas pour identifier un gisement archéologique. Cette indigence peut s'expliquer par le fait que les objets déjà répertoriés proviennent de prospections et que le gisement a pu être remanié par les labours anciens. De plus, le toponyme « la Garrigue » couvre une très vaste surface et il est fort probable que le ou les gisements, qui ne sont pas topographiés, se trouvent plus au sud où se développe une légère dépression. Les dépôts sédimentaires de la vallée du Campagnol occupent, quant à eux, environ 4 hectares au nord/est du chantier. Les sondages réalisés dans le lit majeur du ruisseau donnent une image de son évolution polygénique. Les tranchées ont été, très majoritairement, installées perpendiculairement

au cours d'eau actuel. L'incision de la terrasse est par endroits bien perceptible dans le paysage. Un emmarchement abrupt la sépare du remplissage sédimentaire du lit majeur. Le colmatage de la vallée est constitué de colluvions et d'alluvions. Les premières préservées au pied du talus forment un glacis colluvial en direction du fond de la vallée. Ces colluvions sont recoupées et entaillées par une série de chenaux du Campagnol. Les alluvions, bien triées par la dynamique fluviatile sont scellées par des limons de fin de crue. La nature des matériaux et surtout leur couleur permettent d'interpréter l'évolution sédimentaire de la vallée. Nous considérons comme anciens (Pléistocène) les colluvions et alluvions oxydées de couleur rouge/orangée, même si cet état d'altération est directement hérité des formations de la Costière, et plus récentes les alluvions prises dans une matrice grisâtre. Nous observons donc dans les tranchées, le contact entre les dépôts colluviaux anciens et les alluvions plus récentes en discordance. L'enregistrement de la succession des épisodes sédimentaires permet de proposer un plan de l'évolution de la vallée.

Les vestiges identifiés sont sept foyers et une structure empierrée dont la fonction n'est pas pour l'instant définie. Tous ces aménagements ont été découverts dans le même contexte sédimentaire, à savoir le contact entre les colluvions anciennes et les limons de débordement. Les foyers sont répartis sur toute la surface explorée y compris entre les méandres récents du ruisseau. Six d'entre eux sont tapissés de galets de quartzite rougis et éclatés par le feu. Ces foyers, protégés par les limons d'inondations sont dans l'ensemble bien conservés. Ils livrent très peu ou pas de matériel. Hormis quelques charbons qui ont été prélevés dans les comblements. Le dernier foyer FY31006, en cuvette, est installé dans l'épais niveau de limons de débordement qui colmate un chenal ancien (TR31080). Il livre des charbons de bois. La structure empierrée est incomplètement reconnue. Elle a un diamètre proche de 4,5 m. Les galets observés sur sa périphérie, sont calibrés et rougis. Nous ignorons l'organisation du centre de la structure qui est nappée de limons fins d'inondations.

Si le fonctionnement global de la vallée semble compris, le gisement est pour l'instant mal documenté et sa datation est délicate. Les quelques pièces lithiques comme la datation ¹⁴C obtenue sur un charbon de bois situent une partie des structures au Mésolithique. Mais rien ne dit que l'ensemble des aménagements rencontrés fonctionne en même temps ou sur une période courte. Au contraire la présence dans la tranchée TR31062 de deux structures séparées par un dépôt alluvial d'environ 0,25m laisse présager d'une fréquentation des lieux sur une plus longue durée.

André RAUX
INRAP Méditerranée

BEAUCAIRE

Château 1

MOYEN AGE
MODERNE

A la demande de la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence, M. Denis Froideveaux, architecte du Patrimoine, a présenté, en juillet 2011, un projet de mise en valeur des abords du château de Beaucaire. Dans ce dossier sont proposés différents objectifs destinés à rendre la lisibilité de l'ancienne citadelle monumentale :

- dégager les structures enfouies sous les éboulis de la destruction du XVI^e siècle et sous les aménagements paysagers et tauromachiques du XIX^e siècle,
- aménager les sols et mettre en valeur les vestiges révélés par les fouilles pour faciliter la lecture de l'organisation des bâtiments, des murailles, des accès initiaux et des ouvrages défensifs.

Il est prévu que la communication entre la plateforme sommitale et le parc se fera par les anciennes entrées de la forteresse :

- au sud-est, par la porte à bossage,
- au nord-ouest, l'ancien accès principal sera rétabli par la création d'une passerelle. La porte bouchée communiquant jadis avec la Redoute sera réouverte.

Ailleurs, les fossés et murailles seront rétablis et/ou

remis en lisibilité de façon à restituer la logique de l'organisation de la citadelle.

Le diagnostic archéologique, prescrit en amont de ces travaux pour vérifier la faisabilité du projet et apprécier son impact sur les vestiges enfouis, a permis :

- d'obtenir des informations sur le bouchage de l'ancienne porte d'accès à la Redoute (zone 1) ;
- d'observer la présence de témoins d'architecture à l'emplacement des culées de la future passerelle (zone 1 et 2) ;
- de recueillir des informations sur la stratigraphie du site au contact du rempart nord (zones 3 et 6), aux abords de la tour maîtresse (zone 7) et dans le parc (zone 8).

En revanche, du fait de l'épaisseur de la sédimentation et de contraintes liées à la présence de réseaux, il n'a pas été possible de définir l'emprise, tant en largeur qu'en profondeur, du fossé qui servait autrefois de limite entre la cour d'honneur et la basse cour.

Yves MANNIEZ
INRAP Méditerranée

BEAUCAIRE

Font du Rey

ANTIQUITE

Les sondages opérés depuis 2012, en complément des campagnes menées par A. Michelozzi à la fin des années 1980, ont dévoilé un complexe de grande envergure difficile à appréhender. Initialement connu sous le nom de « *Font des Mourques* », le site a fait l'objet d'une attention particulière dès 1940. Ses prédecesseurs ont interprété les premiers éléments issus de leurs fouilles comme appartenant à une *villa*, probablement installée dès la période pré-augustéenne. A ce jour, cette certitude s'estompe ; nous parlerons dès lors d'un établissement de grande dimension à la fonction indéterminée. Celui-ci se décompose en deux zones bâties différentes que nous nommerons « Bâtiment nord » et « Bâtiment sud ». Ainsi, la partie nord comprend un ensemble de murs de différentes factures et orientations diverses. Ceci implique également deux phases de construction différentes, dont les datations restent imprécises. Un premier ensemble est formé de MR4011 et de MR4052 : il est réalisé en pierres sèches. Si le premier est épierré à son extrémité orientale, la partie sud du second sert d'appui au mur MR4005 du second état. Ce dernier est réalisé avec des moellons calcaires liés par du

mortier de chaux grossier, assisé et parementé des deux côtés. Il forme l'angle sud-est du Bâtiment nord avec le mur MR4007, délimitant ainsi un espace repéré sur une superficie proche de 125 m². Cette partie nord s'étendait plus à l'Est par le biais du mur MR4008. Cette seconde phase regroupe les murs possédant une largeur moyenne de 1 m. Ils sont peu fondés et le niveau entre fondation et élévation se situe à environ 9,90 m NGF. La partie méridionale regroupe quatre murs de 0,60 m de large en moyenne qui sont plus profondément ancrés dans le sol que ceux de la partie nord. Trois suivent un axe sud-ouest/nord-est (depuis le Nord : MR4003, MR4002 et MR4009). Le quatrième (MR4004), suivant un axe sud-est/nord-ouest sur environ 4,75 m, délimite alors une zone de quasi 150 m² sur son côté occidental. La partie située à l'Est n'a pas été dégagée et reste donc inconnue. Ce découpage interne de l'espace entre les murs MR4002 et MR4009 intervient lors de l'installation primaire de cette phase d'occupation : les murs sont chaînés depuis leurs fondations. La base des élévations de chacun culmine à environ 8,53 m NGF pour MR4009 et 8,85 m NGF pour MR4002.

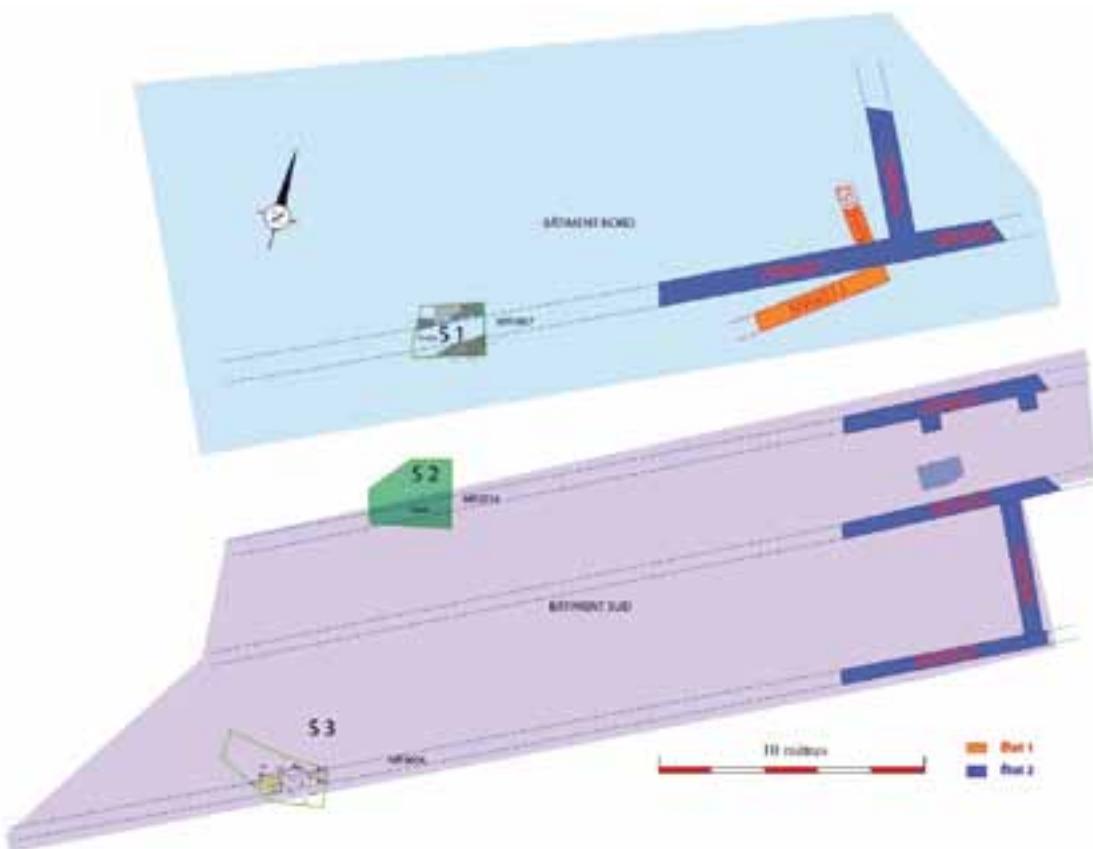


Fig. 1 : Plan de localisation des découvertes faites à ce jour à la Fontaine du Roy. DAO O. Mignot.

Sur le parement sud du mur MR4003, cette jonction s'effectue aux environs de 9,11 m NGF. Toutefois, parmi les couches fouillées au contact de ces murs, aucune ne peuvent être clairement vue comme étant un niveau de circulation. Cela nous laisse supposer qu'ils sont présents surtout pour permettre l'accès au « Bâtiment nord ». Dans l'idée actuelle, le « Bâtiment sud » (qui n'est donc pas à part entière un « bâtiment ») fait plutôt office de murs de terrasse, dont les espaces intermédiaires peuvent avoir été aménagés en « jardin » ou zone laissée libre (réserves par exemple). Contre le parement sud du mur MR4002, deux pots ont été déposés dans une couche organique, meuble, homogène et très foncée. Nous sommes tentés d'y associer un niveau de sol extérieur peu fréquenté où des plantes auraient pu être semées. Cette vision globale du site tend à prouver une installation par paliers, cette idée étant renforcée par la présence des contreforts du côté sud du mur MR4003. Les murs formant le « Bâtiment sud » suggèrent une implantation de l'établissement en terrasses, profitant de la pente naturelle du piedmont de la colline vers le Sud. Le « Bâtiment nord » semble alors être le point culminant de l'ensemble bâti. L'épaisseur des murs laisse supposer un grand édifice, imposant, et donc visible de loin, peut-être même depuis le Rhône. Pour autant, il est difficile de déterminer si nous sommes en présence d'une très luxueuse *villa*, jouissant de terres extrêmement bien exposées, ou si nous nous trouvons sur un



Fig. 2 : Fondations et élévations des murs MR4002 et MR4004 de la partie sud du site.



Fig. 3 : Pots de fleur mis en place sur le côté sud du mur MR4002.

établissement de type public (tel un temple par exemple) dont le fait d'être visible de loin serait un atout majeur ? Le pendage vers le Sud des niveaux naturels correspond bien à celui des constructions qui forment des paliers à chaque nouvelle maçonnerie. L'étroitesse des sondages effectués jusqu'alors ne permet pas clairement d'identifier si ce phénomène est d'origine naturelle ou si le terrain a subi un aménagement particulier avant la construction des différentes entités maçonnées observées.

La richesse de ces bâtiments n'est visible que par les couches de démolition postérieures à l'abandon du site et souvent liées à la phase de récupération ponctuelle de matériaux. Ainsi, des éléments de décors picturaux ont été mis au jour dans l'espace entre MR4002 et MR4003 en situation de dépotoir. Une partie concerne des fragments d'enduits peints de plafond similaires à ceux découverts sur Nîmes ces dernières années notamment (fouilles préventives du *Parking Jean Jaurès* ou du *Quartier Clérisseau*). Il s'agit d'une couche de limon peu sableux jaune d'épaisseur millimétrique reposant sur un niveau argileux gris compacte et pur. Ce dernier sert d'accrochage intermédiaire du lit sableux jaune à un fragment d'amphore. Le côté opposé à ce système de pose est couvert d'une couleur bleue intense (bleu égyptien). Il ne faut pas oublier les découvertes du passé faites sur ce secteur avec principalement une base de colonne dont le style doit être associé à la période augustéenne. Une quantité relativement importante de fragments d'enduits peints était stockée en



Fig. 4 : Deux états de construction entremêlés dans la partie nord du site.

niveau de démolition tardive en zone centrale. Ces décors muraux comportent des couleurs basiques (blanc, rouge violacé) mais également du vert ainsi que les éléments de plafond décrits plus haut. Très peu de mobilier a été découvert dans les niveaux fouillés. L'essentiel couvre le Ier siècle avant notre ère jusqu'au IV^e-V^e siècle. Il est malheureusement impossible d'affiner les deux phases d'occupation distinguées au Nord en l'état actuel de nos connaissances.

Olivier MIGNOT
Archéologue indépendant

BOUILLARGUES

LGVCMN, secteur 21-Bouillargues

DIACHRONIQUE

L'opération de diagnostic sur le Secteur 21 de la Ligne à Grande Vitesse «Contournement de Nîmes et Montpellier» s'est déroulée en deux tranches distinctes, en février 2011 (RO : V. Mourre) puis en janvier 2013 (RO : S. Laurent). Un changement d'aménageur, une modification de l'emprise des futurs travaux ainsi qu'une déprescription partielle de la zone à traiter sont intervenus entre ces deux phases.

Les parcelles concernées représentent une bande de 2 km linéaires pour une largeur de 70 à 100 m, soit une surface totale de 24 ha environ. La surface effectivement accessible sur le terrain (93749 m²) a été sondée à 10 %.

Deux grands types de formations géologiques ont été rencontrés : la terrasse de galets rhodaniens et les limons loessiques qui la recouvrent ponctuellement. Ces substrats apparaissent généralement directement sous les labours

contemporains, sans qu'aucun horizon de sol n'ait été observé.

Les vestiges archéologiques sont très peu nombreux, dispersés, et pour la plupart non datés. Deux anciens chemins ont été mis au jour, reconnaissables à leur profil à ornières. L'un d'eux, bordé de fossés, pourrait remonter à l'époque moderne. Une probable fosse-silo isolée a été mise en évidence sans qu'aucune datation ne puisse être proposée, faute de mobilier. Le reste des structures archéologiques rencontrées consiste en quelques traces de plantation vraisemblablement récentes, notamment des fosses quadrangulaires. Le site hypothétique de Bounice, qui avait été envisagé par la récolte de maigres indices lors de prospections pédestres en 1995, n'a pas été retrouvé.

Sarah LAURENT
INRAP Méditerranée

LE CAILAR

Place Saint-Jean

La campagne 2013 correspond à la deuxième année de la programmation triennale 2012-2014. La partie sud du chantier, correspondant principalement au rempart, n'a pas du tout été explorée : ce secteur n'était pas prioritaire dans les objectifs du programme de fouille et le niveau de la nappe phréatique particulièrement élevé en juin dernier a rendu ce secteur impraticable pendant plus de la moitié de la période du chantier. Ainsi la zone du rempart n'a pas été concernée par les travaux menés en 2013, et étant donné que les fosses médiévales ont été totalement fouillées désormais, le chantier a été consacré entièrement à la fin de la fouille du dépôt dans ses parties nord et ouest et à l'étude des niveaux antérieurs à celui-ci.

La fouille du dépôt d'armes et de têtes coupées a de fait été terminée lors de la campagne 2013 avec la fin de l'exploration des parties nord et ouest de la zone 2 : 187 relevés (carré de 1 m de côté) ont été effectués, puis une passe de vérification qui a montré que le sommet du remblai de nivellement préalable à la mise en place du dépôt avait bien été atteint.

Parallèlement à la fouille du dépôt, l'exploration de l'occupation antérieure à celui-ci a été poursuivie, comme cela était prévu dans la demande d'autorisation triennale 2012-2014. Il s'avère que l'espace accolé au rempart était déjà un espace public ouvert, une place probablement, sans aucun bâtiment dans toute la surface explorée, soit 75 m² (qui correspond à l'espace épargné par le creusement des fosses médiévales FS2019 et FS2049). Plusieurs décapages ont été réalisés sur cette surface, révélant l'alternance de remblais (peut-être liés à la simple accumulation de sédiments dans cet espace ouvert) et de surface d'occupation ou de circulation, marquées par des

épandages de tessons écrasés à plat. En fin de campagne un sondage exploratoire a été réalisé dans la partie sud de cet espace afin de déterminer l'importance de ces accumulations et de repérer un niveau mieux caractérisé correspondant à un véritable changement dans cet espace. Ce sondage sera étendu en 2014.

Dans la partie sud du secteur 5, la fin de la fouille du remblai 2499/2504 a livré quatre nouveaux disques en bronze à rebords perlés entiers, dans le même secteur qu'en 2012. Dans la partie nord-est du secteur 5 a été fouillé une partie de l'important remblai de nivellement mis en place préalablement à l'installation du dépôt d'armes et de têtes coupées déjà observé plus au sud lors de la campagne 2012. Ce dépôt volontaire de près de 40 cm d'épaisseur est dans cette partie du site extrêmement homogène et quasiment stérile, n'ayant livré que de très faibles quantités de mobilier (céramique et faune) au regard du volume de terre correspondant et comparativement à la quantité de mobilier, céramique et archéozoologique, qui caractérise la surface qui se trouve immédiatement sous ce remblai, marquée par une accumulation de tessons d'amphores de Marseille et un nombre important de chevilles osseuses (cf. BSR 2012). Cette surface de circulation SL2511 dégagée en grande partie lors de la campagne 2012, a également été fouillée en 2013 dans sa partie sud, sous les amas d'adobes et de pierres apparus en 2012 ; la dernière partie de cette US, au nord, sera fouillée en 2014 maintenant que le dépôt et son remblai d'installation ont été étudiés dans ce secteur.

Réjane ROURE

Université Montpellier 3, ASM, UMR5140,
Montpellier**CODOGNAN**

LGVCNM, Doulouzargues et Joncante

L'opération de fouille qui s'est déroulée sur la commune de Codognan, aux lieux-dits Doulouzargues et Joncante, fait partie des nombreuses opérations liées à l'aménagement de la ligne à grande vitesse entre Nîmes et Montpellier. Elle concernait principalement la fouille d'un tronçon de voie antique reliant la Vaunage au Cailar, des vestiges d'un habitat protohistorique ainsi qu'une sépulture néolithique pouvant présenter des caractères de fermeture particuliers.

La fouille de la voie menée en plusieurs sections et sondages a permis de mettre en évidence les étapes de son fonctionnement dont la chronologie

s'échelonne entre le II^e s. av. n. è. et le II^e ap. Elle se matérialise par des réseaux de fossés bordiers dont les curages et creusements témoignent d'un entretien régulier. Dans la partie nord du décapage, à la faveur d'une paléotopographie encaissée, les bandes de roulement sont mieux conservées et il a été possible de distinguer plusieurs phases d'aménagement ainsi que de nombreuses ornières. Une série intéressante d'objets métalliques appartenant aux équipements des charrettes et des montures a été mise au jour. Trois belles monnaies fournissent des éléments de chronologie pour dater les derniers moments de la voie (fig. 1).

Archéologie et archéométrie



Fig. 1 : Sesterce de Marc Aurèle pour Faustine jeune frappé en 161 ap. J.-C.



Fig. 2 : Vue générale du système de fermeture de la sépulture néolithique du secteur de Joncante.

Le second point important de la fouille du secteur de Doulouzargues concerne l'occupation du second âge du Fer. Plusieurs creusements appartiennent à cette phase chronologique et les premiers éléments au sortir du terrain indiquent que ces vestiges appartiendraient à la seconde moitié du III^e s. av. n. è., avec notamment un vaste creusement énigmatique

au sein duquel plusieurs aménagements ont été identifiés et une fosse qui a livré les cristaux de calcite destiné à la préparation du dégraissant des céramiques modelées. Cet ensemble d'éléments posent la question d'un probable artisanat lié à la poterie dans ce secteur. Cette hypothèse conjuguée à la chronologie des vestiges, confère à ce dossier un intérêt tout particulier étant donné l'indigence de la documentation dans les plaines du Languedoc oriental.

Le décapage a également permis la mise au jour d'un ensemble de fosses datées du Néolithique moyen, d'un autre de la transition Bronze-Fer, ainsi qu'une portion de paysage agraire antique dans lequel s'insère deux sépultures à inhumation.

Dans le secteur de Joncante, distant de plusieurs centaines de mètres à l'est, les vestiges mis au jour confirment amplement les attendus. Des structures en creux datées du Néolithique moyen et de la transition Bronze-Fer ont pu être fouillées avec parmi elles, une sépulture du Néolithique munie d'un système de fermeture imposant (fig. 2) tel que l'on en connaît dans le sud nîmois. Cette sépulture a fait l'objet d'une fouille minutieuse et d'une couverture photographique permettant une reconstitution de tous les éléments en trois dimensions. Les dalles ont été conservées pour étude. Le squelette qui pourrait présenter une pathologie (fracture ?) fera l'objet d'une analyse anthropologique en laboratoire. Le seul élément de chronologie, en dehors du mode sépulcral, est une armature tranchante en silex découverte à proximité du squelette. Vue sa petite taille, l'intégralité du comblement a été prélevé pour tamisage. Une datation par radiocarbone est envisagée pour compléter l'approche chronologique de la sépulture.

Pierre SEJALON, pour l'équipe INRAP Méditerranée

COMBAS

Cavité du Nombril de Vénus

NEOLITHIQUE

La découverte fortuite, par un groupe de spéléologues amateurs, de la petite grotte dite du « Nombril de Vénus » sur la commune de Combas a donné lieu à une campagne de prospection et à la réalisation de deux sondages durant le printemps et l'été 2013 (fig. 1). Les couches perturbées par la découverte de la cavité ont livré de nombreux ossements humains (NMI = 13) mêlés à des restes fauniques et à du mobilier céramique et lithique, ainsi que de petits éléments de parure et une aiguille en os (fig. 2). Les deux petites opérations de prospection et de sondage réalisées en 2013 ont eu pour but l'évaluation des vestiges encore en place

et de leur intérêt ainsi que des moyens à mettre en œuvre pour assurer la fouille complète de la cavité. Elles ne font pas figures de réelles campagnes de fouilles mais bien d'introduction aux recherches sur la cavité et ses alentours. Ces quelques jours de terrain ont donc permis d'avoir une vision concrète du gisement. La couche sépulcrale semble s'étendre sur la totalité ou du moins la majeure partie de la cavité. Elle est dense et malgré un désordre apparent présente quelques connections anatomiques. L'état de conservation des vestiges osseux autorise une analyse ostéologique, permettant d'envisager une étude plus aboutie



Fig. 1 : Plan général de la cavité et photographies des détails

notamment afin d'affiner le NMI, de définir d'éventuels critères de recrutement et d'enregistrer l'état sanitaire des populations. L'ensemble est daté par la découverte dans la couche sépulcrale de mobilier céramique se rattachant à la culture de Ferrières, malgré la présence par ailleurs de tessons caractéristiques de la culture Fontbousisse. La cavité ayant pu être utilisée par différents groupes culturels successifs. A l'occasion de l'étude des restes osseux humains relevés dans les niveaux supérieurs, il est apparu un biais intéressant concernant une partie des documents ostéologiques. Il concerne la disproportion relevée dans la représentation en surnombre de certaines parties du corps (comme les phalanges et les éléments du carpe/tarse des membres supérieurs et inférieurs) en parallèle à une sous-représentation des os longs et des os du crâne (NMI = 16 sur les talus gauches). Ce déséquilibre peut avoir une origine purement mécanique, liée au prélèvement des ossements lors du ramassage de surface. Elle peut aussi être due à des prélèvements postérieurs plus anciens. En effet, la cavité fut fréquentée aux périodes protohistoriques (attestées par la présence de céramique du premier âge du Fer) et utilisée comme halte (liée à la chasse ?) aux époques historiques. Mais cet élément peut aussi découler de pratiques funéraires particulières. Le sondage 1, au niveau de l'entrée, n'a livré aucun mobilier. Il semblerait néanmoins que nous ayons les restes d'un aménagement situé au niveau de

l'entrée comme l'induisent la présence de blocs de taille importante et une relative organisation. Seule une fouille plus étendue de cette partie de la cavité permettrait de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. La poursuite de la fouille devrait permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de la sépulture et apporter des réponses plus précises sur son fonctionnement, sur les critères de recrutement, sur l'existence ou non de pratiques funéraires singulières, et sur l'organisation sociale et sanitaire des populations du Languedoc du troisième millénaire avant notre ère.

Benoît KIRSCHENBILDER, ARCHEODUNUM SAS
Myrddrina ANTONI, Etudiante



Fig. 2 : Petits éléments mis au jour

LAUDUN

Lotissement Pousse Martine, phase 1

ANTIQUITE
MOYEN AGE

Le projet d'aménagement du lotissement Pousse Martine sur la commune de Laudun-L'Ardoise est à l'origine de cette opération, qui fait suite à deux diagnostics réalisés au sud-ouest, à une distance de 500 m. Elle a concerné les parcelles cadastrales AK 96 à 101 et 114 à 117, et a consisté en l'ouverture de 13 tranchées couvrant une superficie de 2386 m², soit 9 % de la surface à aménager.

Cette opération, qui a livré une documentation datée des VI^e - VII^e siècles ap. J.-C., a permis d'appréhender une vaste superficie (26529 m²), au pied de l'*oppidum* Le Camp de César.

Les observations stratigraphiques ont confirmé la présence à cet endroit d'un ancien marécage, datant probablement de l'Holocène, qui avait déjà été repéré au sud-ouest durant les précédentes opérations. Sa superficie atteint désormais au minimum 10 hectares.

Aucun témoignage daté du Néolithique ou de la Protohistoire n'a été recensé. Le mobilier issu des couches d'abandon, mais également de certains niveaux de fonctionnement place l'ensemble des structures à la charnière de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Age. Conservés entre 0,35 et 1 m sous le sol actuel, les vestiges occupent la moitié méridionale du diagnostic et caractérisent une

occupation dont l'emprise couvre environ 10000 m². Plusieurs tranchées ont livré quelques assises de fondations qui semblent appartenir à des installations artisanales (bassin) ou de stockage (murs), et dont l'aménagement spatial pourrait être complété par plusieurs tranchées d'épierrement. Les orientations du bâti varient entre N L-8°O et 4°E. Les sols, proches du niveau de la surface actuelle, ont disparu, certainement détruits par les labours. Le site est également marqué d'une forte concentration de fosses dont plusieurs pourraient suggérer l'existence d'une petite aire d'ensilage ou de vastes creusements d'approvisionnement en argile.

En résumé, ces observations dressent l'image d'une occupation rurale, en marge d'un habitat plus conséquent, peu éloigné et certainement situé à l'ouest des parcelles diagnostiquées. Elle est matérialisée ici par de petits aménagements construits, des structures de stockage, alors que le drainage des terres paraît aussi avoir été une préoccupation importante.

Philippe CAYN
INRAP Méditerranée

LAUDUN

Le Clos Vincent

AGE DU BRONZE
ANTIQUITE

Le diagnostic au lieu-dit Passangle situé sur la commune de Laudun-L'Ardoise (Gard, 30) a mis au jour plusieurs structures de périodes différentes. Une fosse du Bronze final III contenant de nombreux fragments de céramiques modelées qui correspondrait à une fosse de rejets. Une structure longiligne assez mal conservée de la période antique qui serait soit un fossé, soit des fosses de

plantation. Les vestiges de datation indéterminée sont constitués d'un possible chemin dans un dernier état, de trois murets qui semblent le border et d'une fosse de plantation.

Josselyne GUERRE
INRAP Méditerranée

LUSSAN

Terres d'Abeilles

ANTIQUITE

Le diagnostic réalisé au lieu-dit Terres d'Abeilles, situé sur la commune de Lussan a révélé l'existence d'un établissement antique. Il se matérialise par la partie thermale d'une *villa* sur une surface d'environ 1600 m². Celle-ci est représentée par plusieurs pièces. Il semble que la pièce la plus au sud corresponde à la chambre de chauffe (présence de cendres). Les pièces suivantes appartiendraient aux différents bains (pièce chaude, tiède et froide) sur hypocauste.

Des vestiges de datation indéterminée ont été mis au jour. Ils sont constitués de deux sépultures orientées ; on note la présence également de structures au nord qui laissent supposer l'existence d'un hébergement annexe de l'Antiquité tardive ou du Moyen Age, de deux fosses à pierres chauffées et de ce qui pourrait être un ancien mur de terrasse.

Josselyne GUERRE
INRAP Méditerranée

NAGES-ET-SOLORGUES

ZAC Les Marquises

Le diagnostic des tranches 1 et 3 de la ZAC Les Marquises à Nages-et-Solorgues a permis de mettre au jour une petite trentaine de structures échelonnées sur 22 des 51 tranchées ouvertes. Pour une grande majorité, il s'agit de systèmes de drainage des parcelles en terrasse, par drain ou fossé. Ceux-ci n'ont que très rarement été datés : les drains DR1011 et DR1043 sont plutôt placés au plus tôt au second âge du Fer, les drains DR1012 et DR1022, ainsi que le fossé FO1054 sont plutôt antiques, et le drain DR1036 semble moderne. Certaines des autres structures peuvent être rapprochées chronologiquement, par analogie, comme les drains DR1051 et DR1042 qui sont perpendiculaires au drain protohistorique DR1043. Il faut préciser que le contexte général (proximité de l'oppidum des Castels et de nombreux sites romains) entraîne une dispersion, par ruissellement, de nombreux tessons d'amphore et de céramique, que l'on retrouve en position secondaire, un peu partout dans ce secteur de pentes et de terrasses. Ces éléments, résiduels, faussent les identifications chronologiques des vestiges, surtout quand ceux-ci ne fournissent que de petits lots de mobilier céramique.

En dehors de ces systèmes de drainage, il faut

noter la présence d'un écoulement ST1030, certainement issu de la source du Ranquet, que l'on place à l'époque romaine par rapport aux tessons qu'il a charrié et qui se sont retrouvés piégés dans une cuvette. Il a aussi été trouvé une voie romaine orientée nord-est/sud-ouest. Ce chemin semble être l'itinéraire allant de la Porta Anagia à Nîmes, au pont de Sommières et qui passait au pied de l'oppidum des Castels, au niveau de la fontaine du Ranquet. C'est à partir de cette voie que partait le chemin d'accès à cette place forte. Celui-ci montre au moins trois états identifiables dont l'utilisation et/ou la construction se situent au Haut-Empire. Enfin un chemin creux, orienté quasiment nord-sud, bordé de murets en pierres sèches, a été observé en limite de parcelles. Daté de l'époque moderne par le mobilier récolté sur son niveau de voie, il est possible que ce chemin ait en partie été remblayé, dans sa partie basse, lors de la construction du terrain de sport proche, aménagement qui entraîna le décaissement d'une partie des parcelles les plus occidentales de notre emprise, et le remblaiement de la partie méridionale du secteur 1.

David TOSNA
INRAP Méditerranée

NAGES-ET-SOLORGUES

115 rue de la Fontaine

Un sauvetage urgent a été réalisé à l'automne 2013, au 115 rue de la Fontaine romaine, non loin des citernes gallo-romaines de Nages. Pourtant situé en zone de présomption de prescription archéologique, le permis de construire n'avait pas été envoyé au service régional de l'archéologie pour avis. Une courte opération archéologique de 2 jours a donc été réalisée, par le SRA, avec la coopération des propriétaires. Seules les zones excavées pour la future construction ont été observées.

La parcelle concernée, se situe à quelques dizaines de mètres en contrebas d'une terrasse agricole, sur laquelle en 1939 et 1959, plusieurs pièces d'une vaste *domus* avaient été reconnues, dont une était mosaïquée.

L'essentiel des observations réalisées lors de cette opération se rattache à une même *domus*, qui se développe sur différentes terrasses. Plusieurs espaces ont pu être individualisés, dont l'un est traversé par un caniveau. A l'est, les restes d'un bassin, assez important, 4,46 m de long sur 2,28 m de large hors tout, avec une cuve de 3,6 m sur 1,5 m (béton hydraulique et bourrelet d'étanchéité compris). A l'est de ce bassin, sur plus de 7 m,

seul un mur de soutènement segmente l'espace dans le sens de la pente (nord/sud). C'est le mur bordier occidental d'une rue pavée qui constitue la limite orientale de la *domus* décrite. La rue, d'une largeur de 2,7 m, possède un fort pendage de plus 8,5 %, identique à celui du caniveau. Elle se situe dans le prolongement de l'actuelle rue de la Calade. Les pavés utilisés, de 0,2 m de hauteur, en calcaire local, sont solidement ancrés, bord à bord sans joint, pour répondre aux exigences de stabilité sur des tronçons très pentus (comme on peut aussi l'observer par exemple à Ambrussum, ou au Vendémiaire à Nîmes). A l'est de cette rue, une seconde « *domus* » a été entrevue par l'intermédiaire du mur bordier oriental qui constitue la façade d'un probable chai, représenté par deux fonds de *dolia* installés dans une pièce excavée. Toutes les structures observées sont associées à du mobilier exclusivement du Haut-Empire, plutôt même daté du 1^{er} ap. J.-C.

Iouri BERMOND
MCC, DRAC, SRA Languedoc-Roussillon

NIMES

1 rue Jean Crespon

MOYEN AGE
MODERNE

Ce diagnostic archéologique a été prescrit en raison d'un projet de construction d'un immeuble de 14 logements avec sous-sol sur la parcelle EH 73p rue Jean-Crespon à Nîmes. Deux tranchées ont été ouvertes en L contre les côtés sud et est de la parcelle, dans sa partie non construite.

Le site se trouve en rive ouest du Cadereau, à l'intérieur de l'enceinte romaine et dans une zone de proche campagne dès la fin de l'Antiquité. Surmontant le substrat caillouteux, un paléosol fersiallitique, bien conservé à l'est, est recouvert d'un niveau de terre arable. Deux fosses y ont été

creusées. La plus ancienne pourrait témoigner d'un habitat sans doute assez proche et datable du VI^e siècle, la seconde s'insérer dans l'une des oliveraies entretenues ici aux XVII^e/XVIII^e siècles. L'axe de plantation semble s'aligner sur le Cadereau voisin, tout comme les formes parcellaires créées à partir des années 1930 lors de la reprise urbaine du quartier.

Bertrand HOUIX
INRAP Méditerranée

NIMES

Cadereau du Valladas, phase 1,
tronçon Aérodrome-Miremand

ANTIQUITE



Fig. 1 : Vue de la tuyauterie en plomb retrouvée en place sous des sols construits
(cliché M. Piskorz)

Suite au diagnostic de 2011, une fouille archéologique préventive a été menée de septembre à novembre 2013 avant la réalisation du cadereau du Valladas par la ville de Nîmes. Son emprise, un long fuseau de 225 m de longueur pour 20 à 25 m de largeur, est conditionnée par la nature du futur aménagement, et s'étend sur 5000 m². Elle a révélé une forte densité de vestiges construits (sols, murs, canalisations, collecteurs, bassins), très nettement supérieure à celle recensée durant le diagnostic. En raison des conditions d'intervention difficiles (intempéries, terrains engorgés...), cette zone n'avait pu être que partiellement explorée, ne révélant ainsi que des vestiges arasés et peu nombreux.

En cours de fouille, en accord avec le Service régional de l'archéologie, le cahier des charges a été révisé et les objectifs et stratégies de fouille redéfinis, dans un laps de temps toutefois insuffisant. Un site du Néolithique final 2, identifié à l'extrémité sud de la fouille, n'a ainsi été que peu exploité. Plusieurs de ses fosses ont néanmoins fait l'objet de tests mécaniques et d'un enregistrement complet. L'ensemble des vestiges appartient à une vaste propriété dont la fouille n'a touché que les secteurs d'aménagement (bassins, galeries,

jardin), probablement situés au sud des parties résidentielles. Cet établissement date du début du I^{er} s. ap. J.-C. et semble perdurer jusqu'à la fin du IV^e ou au début du V^e s. ap. J.-C.

La partie centrale de l'emprise est occupée par un jardin, équipé en son centre de bassins, et délimité latéralement par deux corps de bâtiment. A l'est, le bâti est évoqué par une succession de plusieurs sols bétonnés qui forment un édifice en L, dont nous ne connaissons pas le prolongement vers le nord. Chaque pièce est séparée de sa voisine par une rupture de niveau d'une vingtaine de centimètres. A l'opposé, une galerie en L, large de 4,40 m, est formée de deux tronçons perpendiculaires observés



Fig. 2 : Vue générale de la fouille avec au premier plan le bassin mosaiqué d'environ 200 m² (Cliché Ph. Cayn)

sur une longueur de 20 et 12 m, et constitue le pendant oriental du précédent bâtiment. Elle est équipée au centre de son tracé d'une série de blocs, probable supports d'une colonnade ou d'éléments décoratifs.

Ces deux ensembles bordent une zone large d'environ 40 m, probablement de forme carrée. Vaste espace d'agrément, elle est occupée dans un premier temps par un imposant bassin de forme rectangulaire de 200 m² (20 x 10 m dans œuvre) muni sur son côté nord d'une abside semi-circulaire d'environ 4,50 m de diamètre. Composé d'une double maçonnerie périphérique, le bassin présente un fond mosaïqué de tesselles blanches, raccordé à des parements internes, au moins partiellement peints, par un bourrelet d'étanchéité également mosaïqué. Un système de canalisations maçonniées est mis en place pour assurer une vidange du bassin dans son angle sud-est. L'état de conservation de la structure hydraulique n'a pas permis une observation exhaustive de toute sa surface, mais il semble que le sol de l'abside n'ait pas été revêtu de tesselles. Par ailleurs, plusieurs aménagements formés de cols d'amphores tournés vers l'intérieur du bassin ou de deux *imbrices* disposées en conduit, ont été repérés dans l'épaisseur des murs, environ 40 cm au-dessus du pavement. Une dizaine est conservée mais on peut raisonnablement en restituer le double, réparti régulièrement sur tout le périmètre intérieur. Leur présence suggère plutôt l'utilisation du bassin comme vivier d'agrément, car la quantité et l'agencement des maçonneries se distinguent de celles utilisées pour les bassins de pisciculture.

Dans un second temps (probablement dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C.), le bassin est condamné. Une maçonnerie très robuste est installée dans la partie centrale, maintenue de chaque côté par des murs mis en place sur le *tessalatum*, et bloqués de part et d'autre par des remblais qui dissimulent totalement la structure primitive. Cette « dalle » composée de gros blocs et éclats calcaires noyés dans des couches de mortier et haute d'environ 80 cm, sert ensuite d'assise à deux nouveaux bassins, orientés nord/sud et disposés dans l'axe central du premier. La longueur du bassin suivant, le plus au sud, respecte la largeur du bassin primitif. Très arasé car proche de la surface actuelle, il est formé d'un fond en mortier de tuileau. Au nord, une seconde structure placée dans le même axe et très peu concernée par la fouille, a livré une construction plus complexe avec un radier de fondation qui supporte un sol bétonné irrégulier, recouvert par une couche de sable pur. La découverte d'une très importante quantité de briques rectangulaires autorise à restituer à cet endroit un sol en *opus spicatum*.

Partout ailleurs, entre les bâtiments et les bassins, l'espace est dédié aux jardins. Seul l'angle sud-ouest a véritablement été préservé et étudié. Il est structuré par des alignements de fosses carrées, des sillons et des tranchées de plantation. L'ensemble dessine donc un lieu arboré, rythmé par des haies et différents types de plantation comme l'atteste le recensement de plus d'une cinquantaine de pots de fleurs encore en terre. Par ailleurs, la conservation des architectures qui composent la galerie occidentale laisse supposer l'existence

d'un large passage vers le jardin, mais autorise aussi à restituer une galerie semi couverte (cloître) qui borde le jardin sur au moins deux côtés.

L'extrémité septentrionale du site est marquée par la présence d'un secteur à vocation artisanale. Un bâtiment, aux maçonneries très arasées et dont la forme probablement rectangulaire est difficile à restituer, s'étend sur environ 250 m². Il a conservé les restes d'une cuve en mortier de tuileau, d'une autre quasi entièrement récupérée et de quelques dolia encore en place. Cette vision partielle permet d'imaginer environ 100 m au nord-est des bassins, une unité de production de viticulture. Le mobilier découvert dans les contextes d'abandon et de récupération de cette entité permet de placer sa disparition vers la fin du IV^e s. ap. J.-C.

Entre le chai et les bâtiments, l'espace est densément occupé par une série d'ouvrages hydrauliques (canalisations, collecteurs) dont la plupart semble se succéder dans le temps. La gestion de l'eau dans la plaine semble dès cette époque complexe et opportuniste, faisant appel à une bonne connaissance du sous-sol et à une maîtrise de l'énergie hydraulique. Le circuit de l'eau utilise des maçonneries imposantes et parfois très profondément ancrées, laissant imaginer un point d'évacuation final situé en direction du sud, à proximité de la propriété. Par ailleurs, la thématique de l'hydraulique est omniprésente partout sur le site. Par exemple, dans l'environnement des zones d'agrément, de multiples canalisations sont disposées de façon à pouvoir y restituer des

dispositifs de mise sous pression de l'eau. Ce que confirme la découverte de plus d'une dizaine de mètres de tuyaux en plomb qui assurent la liaison entre l'aile orientale et le premier bassin.

Signalons enfin l'identification d'un secteur funéraire installé en limite sud de la propriété, contre l'aile méridionale du bâtiment. A cet endroit, plus d'une dizaine de sépultures en coffre, en amphore, irrégulièrement conservées car situées quelques centimètres sous le sol actuel, est datée de la fin du IV^e ou du début du V^e s. ap. J.-C. Visiblement limitée par un large fossé au sud qui respecte le tracé du bâtiment le plus proche, la mise en place de cette aire funéraire s'effectue durant l'abandon de la propriété ou à une période durant laquelle certains secteurs de l'édifice ne sont plus occupés. La fouille du Cadereau du Valladas a donc permis de compléter le corpus des établissements antiques de grande dimension situés dans la plaine de Nîmes. Installée 500 m environ au nord de la Voie Domitienne (actuelle route de Beaucaire), elle fait écho à la *villa* identifiée sur le site de Miremand, au sud de la *Via Domitia*, à environ un kilomètre de distance. Cette carte de répartition dessine à grands traits une occupation rurbaune de la plaine, dense, diversifiée et opportuniste où l'utilisation et la gestion de l'eau sont des caractéristiques prioritaires et récurrentes.

Philippe CAYN
INRAP Méditerranée

NIMES

Cadereau du Valladas, phase 2,
tronçon Pont des Iles/Vistre

NEOLITHIQUE
AGE DU FER

La fouille a précédé l'aménagement par la ville de Nîmes du futur Cadereau du Valladas. Elle a porté uniquement sur une superficie de 1000 m² (parcelle HS 15) au contact du chemin du Pont des Iles, centrée sur l'enclos mis en évidence lors du diagnostic de 2011. L'emprise prescrite ne concerne que la moitié méridionale d'un enclos circulaire, semblable à ceux recensés dans la plaine du Vistre (Mas Neuf, Mas de Cheylon, Miremand...) depuis une dizaine d'années et datés de l'âge du Fer.

Suite à une révision du cahier des charges par le Service régional de l'archéologie, les objectifs et stratégies de fouille ont été modifiés et les délais d'intervention considérablement réduits. La structure a donc été traitée majoritairement par sondages mécaniques afin d'établir des séquences stratigraphiques de référence, dresser une section longitudinale des creusements et collecter des artefacts pour valider ou non les hypothèses proposées à l'issue du diagnostic. L'emprise décapée a donc révélé un creusement

semi-circulaire de 30 m de diamètre externe et de 25 m à l'intérieur, dont les remplissages attestent trois phases d'aménagement distinctes. La première est matérialisée par un creusement large de 1,90 à 2,30 m avec un profil à parois verticales et fond plat conservé entre 10 et 70 cm de profondeur mais restituables sur une hauteur moyenne d'environ 1 m. La dégradation des parois et la présence de comblements hydromorphes indiquent une ouverture sans doute prolongée du fossé.

La suivante est évoquée par de nombreuses traces de curage qui contribuent au creusement d'un second fossé au tracé identique. Le creusement est large de 2,10 à 3 m, profond de 65 à 95 cm et adopte un profil en U à parois évasées et fond concave. Le quart nord-ouest a livré un amas de blocs calcaires inorganisés. L'extension pratiquée à cet endroit, en limite d'emprise, n'a pas permis de pousser plus en avant l'interprétation. Il s'agit visiblement d'un aménagement situé sur la bordure externe de l'enclos qui, après abandon, s'est



Fig. 1 : Vue de l'enclos fossoyé avant le début de la fouille (Cliché Ph. Cayn)

effondré ou a été rejeté dans le fossé.

Enfin la dernière phase est incarnée par un ultime creusement, essentiellement visible le long de la limite externe de l'enclos. Aux dimensions très variables, il est large au maximum de 80 cm, conservé sur une profondeur de 60 cm, et installé dans les comblements du précédent fossé.

Cet enclos complète d'une part l'inventaire de ce type de structures très présent sur une zone géographique limitée, mais apporte d'autres part des informations inédites sur les modalités d'installation et son insertion dans le paysage.

D'autres enclos circulaires, aux dimensions proches et découverts à proximité (Bassin de Miremand et des Courbiers) sont alignés avec celui-ci selon un axe nord/sud. A l'instar de ceux observés à Mas de Vignoles, Mas Neuf ou Mas de Cheylon, ils laissent supposer l'existence d'un axe de circulation suffisamment attractif pour attirer à ses abords de telles structures, sur une distance de 700 m.

D'autres caractéristiques intrinsèques à l'enclos du Valladas restituent une mise en œuvre plus complexe. Davantage conservés, les profils successifs, larges et profonds, témoignent de la longévité de cet aménagement et d'un intérêt tel qu'il nécessite l'entretien régulier et important des creusements. La morphologie des fossés et la nature des comblements plaident pour une ouverture prolongée. Par ailleurs, l'articulation des

remplissages suggère la possibilité d'une levée de terre disposée à l'extérieur de l'enclos. L'hypothèse d'un talus, qui glisse progressivement dans le fossé, est en opposition à celle, souvent proposée et parfois attestée (Lattes), d'un tertre disposé au centre du cercle. Par ailleurs, la découverte d'un aménagement en pierres, effondré ou rejeté dans le creusement, mais sans doute installé sur la bordure externe de l'enclos, favorise l'idée d'un marquage visuel important de l'enclos fossoyé dans le paysage.

Fonction et datation restent hypothétiques faute d'un dégagement exhaustif du plan et en l'absence de mobilier singulier. Aucun vestige lié au domaine funéraire n'a été répertorié. Les exemples locaux favorisent toutefois la comparaison avec des aménagements funéraires, d'ailleurs les trois creusements successifs ne feraient-ils pas écho à des cérémonies régulières accompagnées de rituels particuliers (offrandes, entretien...) ?

Signalons pour terminer l'identification dans l'angle sud-est de la fouille d'un horizon de sol daté du Néolithique moyen. Il est matérialisé par des petits cailloux calcaires, galets, fragments de silex et tessons de céramiques modelées, dispersés, qui évoquent une ambiance chasséenne.

Philippe CAYN
INRAP Méditerranée

NIMES

Besse II-7

NEOLITHIQUE
ANTIQUÉ

Le projet d'aménagement de la ZAC du Parc Georges Besse et la construction d'immeubles sont l'origine de cette opération. Elle s'inscrit dans le cadre d'une surveillance archéologique menée systématiquement dans la plaine de Nîmes et dont les résultats soulignent son attractivité pour les populations, de la préhistoire jusqu'à nos jours.

Ce diagnostic a concerné les parcelles HM 102 et 103 et s'est déroulé en deux temps, du 13 au 15 décembre 2011 et du 9 au 10 janvier 2012. Il a consisté en l'ouverture mécanique de 13 tranchées, couvrant une superficie de 691 m², soit 8,15 % de la surface à diagnostiquer.

Les dernières grandes opérations d'archéologie préventive, menées aux alentours (G. Besse II-2, II-4, II-5), avaient démontré l'intérêt de ce secteur et son fort potentiel. Le diagnostic a confirmé ce postulat et livré une documentation aussi riche, proportionnelle à l'étendue des parcelles. Quelques témoignages (fosses) attribués à la période pré-chasséenne se développent sur la marge nord du diagnostic (tranchées 1, 2, 3 et 13). Elles complètent le site déjà recensé légèrement plus au nord (G. Besse II-2) sur une superficie de plus de 6000 m². Plusieurs tranchées, en bordure septentrionale du diagnostic, caractérisent une occupation chasséenne, déjà évoquée au sud (G. Besse II-5) et à l'est (G. Besse II-4). Elles localisent les prémisses d'un site plus au nord que les points déjà connus. L'emprise restituée d'environ 5200 m² se superpose peu ou prou à celle de la période précédente, avec peut-être une légère translation vers le sud-est. La présence de plusieurs fosses ayant livré du mobilier céramique (décor caractéristiques) et lithique, des éléments de meule, des ossements de faune et des niveaux de galets brûlés caractérisant des foyers confirme de toute évidence l'attraction de ce secteur pour les populations anciennes.

Par ailleurs, une fosse, située dans l'angle nord-est, a livré les indices d'une fréquentation au Néolithique final. Elle fait écho à celle reconnue plus au nord (G. Besse II-2) ou aux vestiges caractérisant un site du

Néolithique final 3 (Fontbousse) mis en évidence au sud-est sur plus de 8000 m². C'est également le cas pour la fosse FS1021 dont le comblement, si caractéristique, rappelle un ensemble de sept fosses recensées au nord-ouest (zone 2 de G. Besse II-2), et datées du premier âge du Fer.

L'occupation antique est également attestée, mais uniquement en limite ouest de l'emprise explorée. Le questionnement sur la localisation de la pars urbana de l'établissement antique identifié sur plus de 5000 m² lors de la fouille G. Besse II-2 n'a pas été résolu. L'ouverture de tranchées de part et d'autre du mas actuel n'a en effet apporté que peu de réponses. Les seuls vestiges découverts ne caractérisent que des aménagements agraires, très limités, alors que deux maçonneries repérées dans l'angle sud du lot 16 semblent plutôt appartenir à des constructions plus récentes, sans doute d'époque médiévale ou moderne.

En revanche, les tranchées 7 et 8 ont permis de confirmer la présence de la voie antique bordant l'établissement et d'en compléter le tracé. En bordure du chemin actuel, seuls les fossés latéraux orientaux ont été reconnus, la chaussée étant à peine perçue. Ils permettent de restituer, avec les données issues de la fouille G. Besse II-2, un tracé légèrement biaisé par rapport à la voirie actuelle. Le tronçon, à cet endroit, suivrait un axe davantage orienté nord-est/sud-ouest, entre NL-40 et 45° O.

Ce diagnostic a donc enrichi le corpus de données de cette partie de la plaine de Nîmes, en confirmant l'attrait des populations depuis les périodes les plus anciennes jusqu'à nos jours. Les vestiges recensés complètent davantage la carte diachronique des occupations de ces populations, initiée par G. Escallon depuis plusieurs années, et précisent également l'étendue des sites déjà identifiés au nord, à l'ouest et au sud.

Philippe CAYN
INRAP Méditerranée

NIMES

1 rue du Planas, Triangle Gervais

ANTIQUITE

Le chantier s'est déroulé durant les mois de juin et juillet 2013 sur une parcelle située à quelques centaines de mètres à l'ouest de la gare de Nîmes, à l'extérieur du centre urbain antique. Les études sont actuellement engagées. Les informations présentées sont donc destinées à être précisées. Mises à part quelques rares structures peut-être néolithiques, l'ensemble des découvertes date de l'époque augustéenne et du Haut Empire

(Tibère, puis Claude/Néron).

Une voie antique a été étudiée dans l'emprise de deux sondages. Il s'agit probablement d'un axe situé dans le prolongement de la voie domitienne, permettant de contourner le centre de Nîmes par le sud.

Un ensemble bâti a été mis au jour au sud de cette voie (fig. 1). Il se développe hors emprise de la fouille en direction de la rue du Planas et vers la parcelle

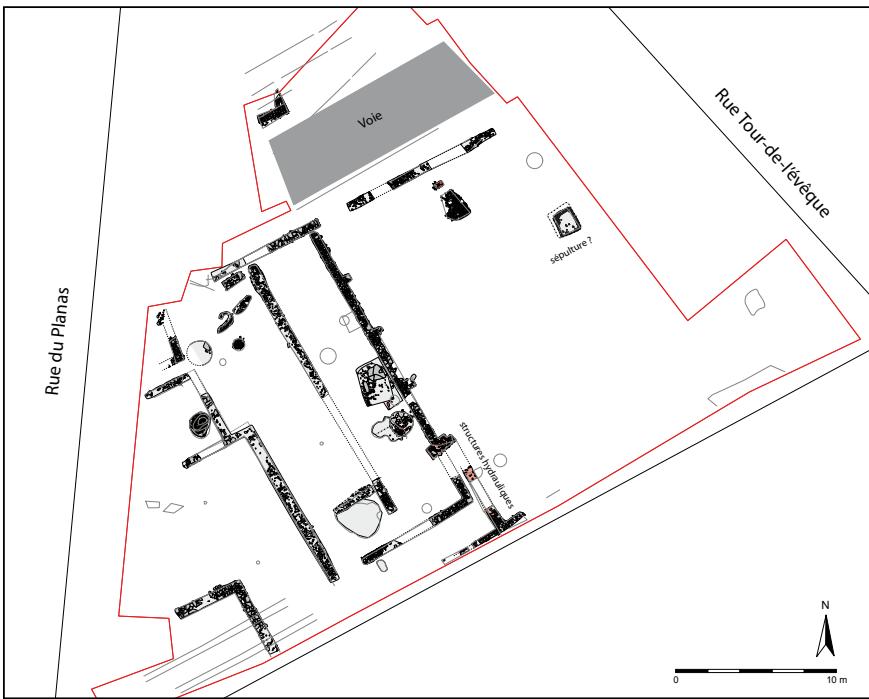


Fig. 1 : Relevé pierre à pierre des vestiges, tous états confondus.
Relevé : équipe de fouille, DAO : C. Marinier et Z. Lecat

située directement au sud. Il présente un état de conservation assez médiocre. Les vestiges mis au jour sont très arasés. Seul le fond des fondations était conservé.

Deux états sont peut-être à discerner dans cet espace bâti. La partie occidentale, dont le mur à contreforts qui ferme cette partie de l'édifice, pourrait être une adjonction au plan initial. De ce côté uniquement, la présence de remplois a été notée dans les substructures. Faute de contact physique entre les éléments bâtis, ces rapports antériorité/postériorité n'ont pu être définis avec certitude.

Très peu d'aménagements étaient conservés (de rares fosses). Des concentrations de mobilier relativement importantes ont toutefois été étudiées.

Elles correspondent en général à des remblais aménagés avant les constructions.

Les substructions d'un aménagement hydraulique ont, en outre, été mises au jour dans la partie sud-est du bâtiment. Sa chronologie reste problématique, mais il pourrait fonctionner en même temps que le premier état. Sa fonction n'est pas évidente, en raison de son mauvais état de conservation. Le relevé pierre à pierre a toutefois révélé une disposition circulaire dans sa partie nord qui pourrait témoigner de la présence d'une cupole (cuve à vin ?), mais ceci reste hypothétique.

La céramique collectée correspond assez bien à un contexte d'habitat. L'établissement pourrait avoir une vocation agricole. Le contexte environnant pourrait correspondre. En effet, de petites parcelles dédiées à la culture de la vigne ont été mises au jour sur le chantier de l'Hôtel de Police, à 150 m au sud du Triangle

Gervais (Pomarèdes et al. 2012, p. 310-311). Enfin, une sépulture (moderne ?) avait été fouillée au nord de la voie lors du diagnostic (Houix et al. 2009). Cette zone n'a pas pu faire l'objet d'exploration plus poussée en raison de l'instabilité des murs périphériques du chantier. Une fosse de plan rectangulaire, coffrée de dalles calcaires, pourrait être une sépulture d'époque tardo-républicaine. Elle a été mise au jour au sud de la voie et à l'est du bâtiment. Malgré une fouille minutieuse, aucun élément matériel n'y a été observé, hormis quelques fragments de dalles effondrées. Il semble qu'elle ait été vidée à une date indéterminée, mais assez ancienne (Antiquité ?).

Zénaïde LECAT
HADÈS Archéologie

ANTIQUITE
MODERNE

NIMES

1 rue de la Biche

Le diagnostic archéologique réalisé au 1, rue de la Biche n'a pas permis de retrouver l'axe viaire antique que Marie Rochette a restitué dans son rapport de 2011 pour expliquer la présence de sépultures à incinération dans le nouveau quartier Hoche-Sernam. Ce dernier était censé se trouver sur la bordure orientale de la parcelle DN 158. Le diagnostic n'a pas permis non plus de mettre au jour de traces d'une occupation funéraire antique dans ce secteur situé à la jonction de deux axes viaires dont l'origine est probablement ancienne, voire antique et qui menaient tous deux à Uzès.

Cette absence s'explique peut-être par le faible recouvrement sédimentaire qui caractérise le substrat en ce point de la ville.

Deux tranchées ont toutefois livré des témoins d'une occupation artisanale avec bassin, structure de combustion et sols pavés qui s'est mise en place à la fin de l'époque moderne et qui semble avoir disparu dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Yves MANNIEZ
INRAP Méditerranée

Le projet d'aménagement (parc de stationnement) prévu sur le parc Georges Besse à Nîmes est à l'origine de cette opération archéologique. Elle s'inscrit dans le cadre d'une surveillance menée depuis une dizaine d'années dans ce secteur de plaine de la ville de Nîmes, et dont les résultats ont systématiquement souligné son pouvoir attractif pour les populations, de la Préhistoire à nos jours. Du 08 au 19 juillet 2013, cette intervention a concerné les parcelles cadastrales HL 59, 200 et 202, et a consisté en l'ouverture de seize tranchées, toutes positives, qui couvrent une superficie de 2641 m², soit 9,2 % de la surface à aménager. Les dernières grandes opérations d'archéologie préventive, menées aux alentours (G. Besse II-2, II-4, II-5, II-7), avaient démontré l'intérêt de ce secteur et son fort potentiel archéologique, connu sur désormais plus de dix hectares. Le diagnostic a confirmé ce postulat et livré une documentation supplémentaire qui couvre toute la parcelle.

Ainsi il a d'abord permis de compléter le tracé vers le nord d'un paléochenal observé au sud sur les sites de la ZAC du Mas des Abeilles II-4 et II-9. Restituables aujourd'hui sur une distance de deux kilomètres, il atteste d'un fonctionnement dès l'âge du Bronze (probablement même dès le Néolithique), d'une extinction au passage de notre ère puis est canalisé au Moyen Age par un simple fossé.

Quelques indices d'une occupation préchasséenne ont également été recensés. Ils font écho à d'autres découvertes (sols, fosses...), dispersées sur presque sept hectares.

Deux importantes occupations néolithiques sont également attestées. Il s'agit d'un regroupement de fosses du Néolithique final 2A (Ferrière) situées dans le quart sud-est de la parcelle, sur une emprise de 3000 m². Les remplissages singuliers (nombreux tessons, rejets de faune et de plaques d'argile) des structures témoignent de la proximité probable d'un habitat, installé sur la bordure orientale du paléochenal.

Par ailleurs, un réseau fossoyé et quelques fosses appartenant au Néolithique final 3 (Fontbousse) complètent l'extension d'un établissement précédemment reconnu au nord (G. Besse II-5) sur plus de 8000 m².

Sa fréquentation se poursuit durant le Bronze ancien. La sépulture SP1034 découverte sur notre diagnostic pourrait s'y rattacher. Il s'agit d'une sépulture en coffre d'un enfant d'environ 7 ans, dépourvu de mobilier. Sa présence fait écho à la mise au jour d'un autre coffre sépulcral peu éloigné (G. Besse II-5), qui se rapporte certainement à l'occupation Campaniforme récente de ce site.

Voisin d'un imposant établissement rural antique (G. Besse II-5), ce diagnostic n'a révélé aucun vestige appartenant à la pars urbana et rustica de la villa supposée.

Deux fossés qui forment l'angle d'une parcelle prenant certainement appui contre un chemin (dont l'actuel chemin Bas du Mas de Boudan épouse le tracé) ont été recensés ainsi que l'inhumation d'un adulte déposé sur le ventre, mal conservée et située en limite nord de l'opération.

Philippe CAYN
INRAP Méditerranée



Fig. 1 : Type de comblement d'une fosse datée du Néolithique final 2a (Ferrière) (Cliché F. Raynaud)



Fig. 2 : Sépulture en coffre d'un enfant du Bronze ancien (Cliché Ph. Cayn)

NIMES

Mas de Cheylon, Mayan 7, phase 1

Ce diagnostic se situe dans la continuité d'un vaste repérage (20 ha) réalisé en 2009 dans le cadre du Plan de Protection contre les Inondations qui avait permis la découverte de nombreuses occupations anciennes, datant pour certaines de la fin du Paléolithique.

La surface étudiée couvre 8000 m² et constitue la première partie d'un projet plus vaste qui couvrira 4 hectares. L'exploration de cette surface restreinte n'a pas permis de découvertes majeures.

Certaines observations par contre se situent dans la continuité des travaux de 2009. Concernant la préhistoire récente, il semble encore s'agir d'une occupation diffuse du préchasséen ou du Chasséen ancien difficile à appréhender. Ce type de témoignage est en effet souvent perçu dans la plaine du Vistre sous la même forme et sur de vastes portions de

diagnostics (Mas des Abeilles, Mas de Boudan, sud du Mas de Vignole...) ou de fouilles (Mas Neuf....). Ils sont le reflet probable du déplacement de populations sur ce territoire avec des installations de courte durée. Pour les périodes plus récentes, si aucune nouvelle donnée n'a été collectée en marge de la voie protohistorique découverte en 2009, la continuité du parcellaire antique a été observée avec quelques éléments datant principalement de la période républicaine. Les données collectées pour le contexte géomorphologique permettent de compléter l'image de cette zone au fort potentiel archéologique.

Gilles ESCALLON
INRAP Méditerranée

NIMES

LGVCNM, Mas de Vouland

La fouille du site du Mas de Vouland a livré la première série de vestiges du Paléolithique ancien de la Costière nîmoise à la fois numériquement significative et recueillie dans un contexte stratigraphique lui garantissant une certaine homogénéité. Cette fouille s'inscrit dans le cadre des travaux liés à la construction de la LGV - Contournement de Nîmes et Montpellier. Le site se trouve au sud de la commune de Nîmes, entre les villages de Générac, Caissargues et Aubord.

Lors des sondages systématiques (secteur 18 du CNM, resp. A. Raux), des vestiges lithiques du Paléolithique ancien ont été découverts en surface mais aussi en place au sein de formations colluviales. Une fouille portant sur une surface de 8 000 m² a été prescrite par le SRA. La phase de terrain a été réalisée de février à mai 2013 et a mobilisé sept archéologues de l'INRAP aidés de chauffeurs de pelles mécaniques particulièrement méticuleux. L'étude du mobilier est encore en cours.



Fig. 1 : Mas de Vouland, Nîmes : vue générale de la fouille mécanisée, avec tachéomètre en station et trois pelles mécaniques dont deux à l'ouverture et une troisième à la gestion des déblais.

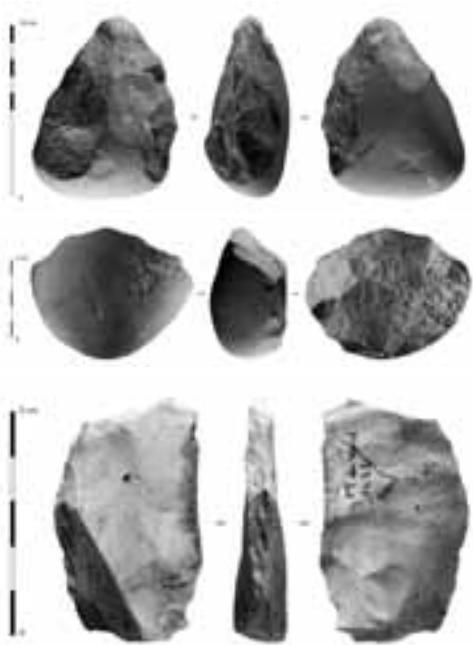


Fig. 2 : Mas de Vouland, Nîmes : de haut en bas, biface à base réservée en quartzite, grand éclat à enlèvements inverses (nucléus ?) en quartzite et racloir sur éclat en silex.

L'opération a offert l'opportunité de mieux documenter l'impact des conditions périglaciaires dans la région. Pour la Costière nîmoise, plusieurs signatures périglaciaires avaient déjà été identifiées et décrites dans des travaux antérieurs. Des sols polygonaux et des dépôts lessiquessont notamment présents, surtout dans sa partie orientale sous influence des vents de Nord du couloir rhodanien. L'un des résultats les plus significatifs directement liés à l'opération du Mas de Vouland est la mise en évidence de traits liés à un thermokarst et prouvant l'existence d'un pergélisol : une vaste dépression fermée d'une centaine de mètres de diamètre et de plusieurs mètres de profondeur s'est formée lors de la fonte partielle du pergélisol au cours du Tardiglaciaire. Les vestiges du Paléolithique ancien y ont été piégés par colluvionnement en une concentration secondaire scellée il y a environ 13 300 à 15 900 ans BC d'après les datations par OSL (*Optically Stimulated Luminescence*) réalisées sur les sédiments sus-jacents lors du diagnostic. Compte tenu de la faible densité des vestiges archéologiques (en moyenne 6 objets tous les 100 m²) et de leur nature (galets aménagés et nucléus de quartzite de module décimétrique) mais aussi du contexte géomorphologique (piégeage de vestiges dans une dépression au sein d'une terrasse alluviale), un protocole de fouille particulier a été mis en place : le terrain a été exploré par décapages horizontaux successifs d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, réalisés au moyen de pelles mécaniques de 20 t munies de godets de curage de 3 m de large. Tous les éléments lithiques mis au jour ont été examinés après chaque coup de godet et ceux présentant des traces de modification humaine ont été recueillis. Leur emplacement d'origine a été enregistré à l'aide d'un tachéomètre

laser mis en station en permanence, afin de pouvoir restituer une cartographie fidèle du site à l'issue de la fouille. L'opération a bénéficié de retours d'expérience positifs d'opérations analogues réalisées par des collègues dans d'autres régions (Colonge, D., Jarry, M., Delfour, G., Fondeville, C., Arnoux, T. et Berthet, A.-L. (2010) - « De la transition Paléolithique inférieur-moyen dans la vallée de la Garonne : l'Acheuléen supérieur de Raspide 2 (Blagnac, Haute-Garonne) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 107, n° 2, pp. 205-225. et : Colonge, D., Bertran, P., Brenet, M., Chalard, P., Claud, E., Chopin, J.-F., Dayrens, O., Galibert, P., Hernandez, M., Lelouvier, L.-A., Mercier, N., Mourre, V., Normand, Ch., Pasquet, V., Prodeo, F., Réchin, F. et Rouzo, P. (2012) - *Duclos, Aquitaine, A65, Pyrénées-Atlantiques, Auriac, Rapport d'opération, fouille archéologique, Inrap GSO, 277 p.*). Malgré un biais probable de l'échantillonnage des plus petits éléments, à l'issue de l'opération le protocole mis en place apparaît toujours comme le plus adapté à cette situation spécifique.

Environ 500 vestiges paléolithiques ont été recueillis : il s'agit surtout de galets aménagés et de pics, taillés aux dépens de galets de quartzite alpin de la Costière nîmoise, déposés par le Rhône à la fin du Pliocène et au début du Pléistocène quand son cours empruntait encore la Vistrenque. Quelques petits éclats de silex sont également présents, dont un retouché en racloir. Aucun vestige faunique n'a malheureusement été conservé. Un biface en quartzite, le premier découvert lors d'une fouille dans la Costière nîmoise, est le principal élément permettant de proposer une diagnose chrono-culturelle. Associé à la présence de grands éclats utilisés comme supports d'outils ou de nucléus, il nous incite à rapprocher l'industrie mise au jour de l'Acheuléen, bien documenté en Europe occidentale entre environ 600 000 et 300 000 ans avant le présent. Du fait des matériaux utilisés (essentiellement des galets de module décimétrique de quartzite rhodanien, relativement tenace), le contexte régional semble cependant assez peu favorable à la pleine expression de ce technocomplexe. L'industrie mise au jour au Mas de Vouland ne pourra sans doute pas être datée avec précision dans la mesure où elle ne se trouve pas dans son contexte sédimentaire originel.

Une occupation ancienne de la Costière de Nîmes par des groupes de chasseurs-cueilleurs paléolithiques était déjà connue grâce à des vestiges récoltés en surface dans les années 1970. La fouille du Mas de Vouland renouvelle profondément les connaissances concernant la Préhistoire ancienne de la région et offre une documentation sans équivalent à ce jour pour comprendre les relations des groupes ayant occupé la région au Paléolithique ancien, probablement des *Homo heidelbergensis* contemporains, voire cousins de ceux ayant vécu dans la Caune de l'Arago à Tautavel.

Vincent MOURRE, Laurent BRUXELLES
INRAP Méditerranée

Le projet d'aménagement par la ville de Nîmes d'une ZAC au lieu-dit Mas Lombard a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic dont la première tranche s'est déroulée de novembre à décembre 2013. Les parcelles (CT 41, 45, 121, 384, 389, 395 et 397) se développent sur une surface de 18 hectares entre la route de Beaucaire (tracé antique de la voie Domitienne) au sud, le chemin bas de Grézan au nord (tracé antique, peut-être protohistorique) et l'autoroute A9 à l'est. Au total, 173 tranchées ont couvert plus de 10 % (2 hectares) de la superficie totale, révélant une occupation diachronique entre le Néolithique et l'Antiquité.

Ce secteur de la plaine nîmoise fait l'objet depuis plusieurs années d'une surveillance archéologique accrue. Les dernières fouilles préventives, menées sur cette zone géographique (Bassin de Miremand, Cadereau du Valladas...), ont ainsi livré les témoignages de *villae* romaines et d'autres points de découverte aux abords de la route de Beaucaire. Ils témoignent de l'intérêt de ce secteur et de son fort potentiel archéologique, connu désormais sur plus de 23 hectares.

Les vestiges les plus anciens découverts sur le site sont attribuables au Néolithique. Ils ont été recensés dans 18 tranchées, réparties en trois concentrations principales, au nord, en limite orientale et dans l'angle sud-est du diagnostic. L'ensemble des artefacts permet de proposer l'emprise des occupations, et de les dater du Néolithique final, plus précisément des phases 2a (Ferrière) et 2b (Vautés). Quelques éléments isolés sont rattachés au Néolithique moyen chasséen ou pré-chasséen.

Les occupations d'époque protohistorique ont été reconnues dans 14 tranchées, principalement identifiées à partir de creusements de fosses et fossés. Elles sont datées par le mobilier repéré en surface ou dans les comblements des structures testées, et se répartissent en deux pôles. Le premier est situé au sud-ouest et atteste d'une occupation continue à proximité de la route de Beaucaire entre le VI^e et, fait plus exceptionnel, le III^e s. av. n. è. dont les vestiges restent extrêmement rares pour le Languedoc oriental. Elle semble matérialiser un habitat enserré dans un réseau de fossés. Son articulation avec une voie est envisagée. Cette constatation renvoie d'ailleurs à la question de l'ancienneté de la voie Domitienne et son existence dès la Protohistoire. Le second pôle est localisé au nord-ouest. Il se superpose peu ou prou à l'un des précédents sites du Néolithique final et dessine une occupation datée du V^e s. av. n. è.

La plupart des vestiges est donc attribuable à la période protohistorique au sens large avec un découpage chronologique en plusieurs phases

(VI^e, V^e et III^e s. av. n. è), alors que d'autres, datés plus largement (Age du Bronze/Protohistoire ou Néolithique final/Protohistoire), pourraient appartenir aux mêmes entités. Au maximum de son développement, et en y associant quelques points de découvertes dont la datation, imprécise, est attribuable au Néolithique ou à la Protohistoire, l'emprise de l'occupation méridionale atteint plus de 2,5 hectares, alors qu'au nord, elle se limite à environ 7000 m².

Les sites antiques répertoriés sont majoritaires sur le diagnostic. Ils évoquent un terroir mis en culture, structuré par un parcellaire autour d'une voie morphogène (voie 1) qui relie le chemin bas de Grézan à la voie Domitienne. Au nord, un établissement installé en bordure de voie (voie 2) fait écho à des aménagements construits mais plus énigmatiques situés au sud.

La parcelle la plus septentrionale du site (CT41), au contact du chemin bas de Grézan, a révélé sur toute sa surface (6300 m²) les vestiges d'un établissement du Haut-Empire situé au point de jonction de deux voies. Huit tranchées couvrent l'emprise et ont livré plusieurs types de structures (fondations de mur, canalisation, fossés, fosses, tranchées, surfaces de circulation). La plupart a été dégagée en plan (orientation majeure NL-5°O) et rares sont celles qui ont livré du mobilier significatif. Toutefois, les quelques lots recensés permettent de placer l'occupation dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C, peut-être même dans les cinquante premières années. Les éléments de voirie (voie 2) détectés en bordure septentrionale du bâtiment caractérisent le tracé antique de l'actuel chemin bas de Grézan. Il se prolonge vers le sud par une « patte d'oeie » puis un long chemin creux (voie 1, longueur observée 300 m, largeur de la bande de roulement entre 3 et 6,50 m) qui le relie à la voie Domitienne. Ces réseaux viaires sont principalement conservés sous la forme de surfaces de circulation, de fossés et d'un probable mur bordier.

Un second ensemble bâti a été découvert dans la moitié sud du diagnostic, environ 200 m à l'ouest de la voie 1. Un maillage plus dense des sondages a été réalisé sur ce secteur afin de déterminer l'emprise de l'occupation et l'organisation spatiale des constructions. Sur environ 1000 m² ont été répertoriés 15 murs, 1 tranchée, 8 fosses et 1 fossé qui semblent se rattacher à cette occupation. L'aménagement de cet ensemble est précédé par le creusement d'une vaste fosse dont le comblement, observé sur une surface d'environ 200 m², peut être restitué dans son intégralité supposée sur une superficie d'au moins 600 m². Enfin quelques mètres plus à l'est, plusieurs structures supplémentaires dont les comblements

semblent proches, pourraient aussi se rattacher aux aménagements voisins.

Pour terminer, de nombreux tracés linéaires ont été repérés dans les tranchées sur toute l'emprise du diagnostic. Beaucoup d'entre eux sont de faible largeur et caractérisent plutôt des sillons agraires. Associés aux multiples petites fosses recensées, ils dessinent les contours des réseaux de plantation qui couvrent la quasi-totalité de la superficie durant l'Antiquité et s'organisent au sein d'un découpage parcellaire structuré de part et d'autre de la voie 1. Des segments, plus larges, définissent un système parcellaire orienté autour de NL-5°O en parfaite harmonie avec toutes les constructions conservées. En résumé, ce diagnostic enrichit largement le corpus de données collectées depuis quelques années par l'archéologie préventive, et plus anciennement aussi par le recensement de points

de découvertes multiples. Il restitue l'image d'un secteur occupé dès le Néolithique sous forme d'habitats plus ou moins éloignés, contemporains ou successifs dont certains perdurent jusque dans la Protohistoire. Des témoignages du III^e s. av. n. è., quasi inexistant dans cette partie du Languedoc, ont ainsi été identifiés à proximité de la route de Beaucaire. Ils relancent les questionnements sur une existence précoce de cet axe. Enfin, les sites antiques confirment l'image d'un terroir viticole organisé autour d'un réseau viaire complexe dans lequel s'insèrent des établissements et des aménagements, comme le soulignaient déjà les résultats obtenus dans les fouilles les plus proches.

Philippe CAYN
INRAP Méditerranée

NIMES

60 bvd Gambetta, rue du Bât d'Argent

MOYEN AGE
MODERNE CONTEMPORAIN

Le projet d'aménagement (parc de stationnement) prévu sur le parc Georges Besse à Nîmes est à l'origine de cette opération archéologique. Elle s'inscrit dans le cadre d'une surveillance menée depuis une dizaine d'années dans ce secteur de plaine de la ville de Nîmes, et dont les résultats ont systématiquement souligné son pouvoir attractif pour les populations, de la Préhistoire à nos jours. Du 08 au 19 juillet 2013, cette intervention a concerné les parcelles cadastrales HL 59, 200 et 202, et a consisté en l'ouverture de seize tranchées, toutes positives, qui couvrent une superficie de 2641 m², soit 9,2 % de la surface à aménager.

Les dernières grandes opérations d'archéologie préventive, menées aux alentours (G. Besse II-2, II-4, II-5, II-7), avaient démontré l'intérêt de ce secteur et son fort potentiel archéologique, connu sur désormais plus de dix hectares. Le diagnostic a confirmé ce postulat et livré une documentation supplémentaire qui couvre toute la parcelle.

Ainsi il a d'abord permis de compléter le tracé vers le nord d'un paléochenal observé au sud sur les sites de la ZAC du Mas des Abeilles II-4 et II-9. Restituables aujourd'hui sur une distance de deux kilomètres, il atteste d'un fonctionnement dès l'âge du Bronze (probablement même dès le Néolithique), d'une extinction au passage de notre ère puis est canalisé au Moyen Age par un simple fossé.

Quelques indices d'une occupation préchasséenne ont également été recensés. Ils font écho à d'autres découvertes (sols, fosses...), dispersées sur presque sept hectares.

Deux importantes occupations néolithiques sont également attestées. Il s'agit d'un regroupement

de fosses du Néolithique final 2A (Ferrière) situées dans le quart sud-est de la parcelle, sur une emprise de 3000 m². Les remplissages singuliers (nombreux tessons, rejets de faune et de plaques d'argile) des structures témoignent de la proximité probable d'un habitat, installé sur la bordure orientale du paléochenal.

Par ailleurs, un réseau fossoyé et quelques fosses appartenant au Néolithique final 3 (Fontbousse) complètent l'extension d'un établissement précédemment reconnu au nord (G. Besse II-5) sur plus de 8000 m².

Sa fréquentation se poursuit durant le Bronze ancien. La sépulture SP1034 découverte sur notre diagnostic pourrait s'y rattacher. Il s'agit d'une sépulture en coffre d'un enfant d'environ 7 ans, dépourvu de mobilier. Sa présence fait écho à la mise au jour d'un autre coffre sépulcral peu éloigné (G. Besse II-5), qui se rapporte certainement à l'occupation Campaniforme récente de ce site.

Voisin d'un imposant établissement rural antique (G. Besse II-5), ce diagnostic n'a révélé aucun vestige appartenant à la pars urbana et rustica de la villa supposée.

Deux fossés qui forment l'angle d'une parcelle prenant certainement appui contre un chemin (dont l'actuel chemin Bas du Mas de Boudan épouse le tracé) ont été recensés ainsi que l'inhumation d'un adulte déposé sur le ventre, mal conservée et située en limite nord de l'opération.

Philippe CAYN
INRAP Méditerranée

NIMES

Amphithéâtre, travées 50-51

Un programme de restauration a été déclenché sur l'amphithéâtre romain de Nîmes. Faisant suite à la tranche expérimentale de travaux de restauration et à l'étude architecturale et archéologique de l'édifice réalisées en 2009-2010 sur une travée test, la n° 49, le programme de restauration sur l'amphithéâtre romain de Nîmes s'est poursuivi en 2013 avec une première tranche de travaux sur les travées 50-51 et se continuera en 2014 avec les travées 52-53 pour la deuxième tranche. Les façades ainsi que les 3 ordres (49/50, 50/51 et 51/52) sont concernés. La procédure est identique à celle appliquée pour la travée 49 mais l'étude archéologique a commencé dès le début du nettoyage, ce qui a permis un regard exhaustif sur l'intégralité des façades avant toute action incisive. Des observations ont été effectuées sur l'état de conservation des blocs, leurs dimensions, leurs façonnages et leurs mises en place (fig 1). De nombreuses traces ont pu être relevées sur le vécu des pierres, depuis l'Antiquité, avec des systèmes d'accroche d'ornementation (Pellé (R.) — L'amphithéâtre

de Nîmes : remarques sur la construction des piliers extérieurs et l'aménagement de la façade, RAN 42, Lattes : CNRS, 2009, p. 217-263) dont la preuve est maintenant apportée ou avec des tailles purement fonctionnelles (fig. 2) qui sont rarement observables, mais aussi jusqu'à la période moderne au travers de mortaises pour plancher ou escalier, encadrements de porte ou encore cheminées des habitations médiévales. Pour quelques-unes, des restaurations du XIX^e s. ont pu être aussi calées chronologiquement, ce qui n'est presque jamais le cas pour des travaux effectués avant les années 1930. Hormis quelques particularités, le chantier de construction antique semble se poursuivre comme il avait été observé pour la travée 49 ; l'avancement du chantier se fait de la droite vers la gauche en regardant depuis l'extérieur du monument et il semble bien confirmé que des arrêts ou étapes de travail scindent le monument dans sa verticalité, observations qui reposent principalement sur le matériau utilisé, sur les traces de pose et de taille des blocs. Dix pièces de bois

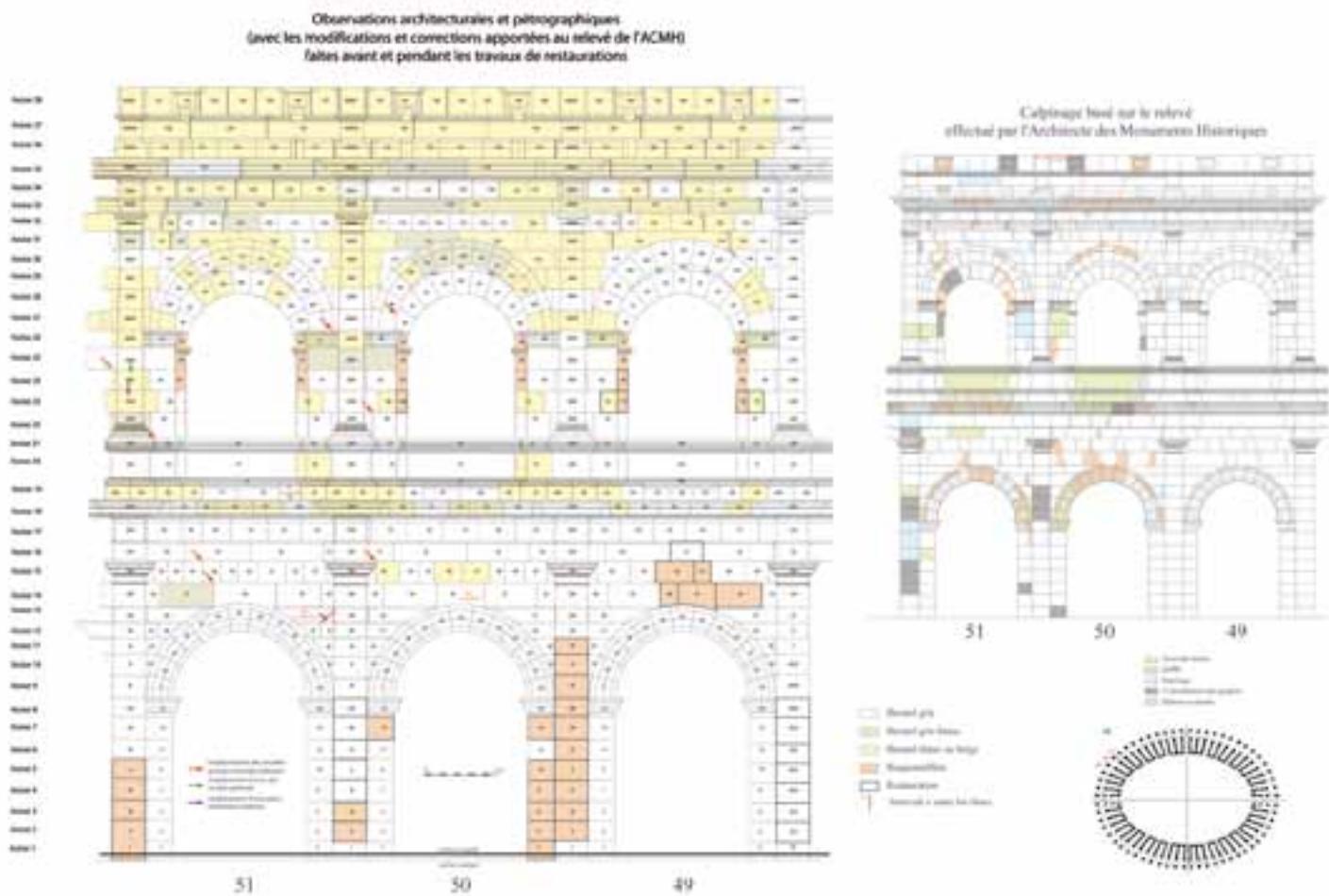


Fig 1 : relevé corrigé de la façade comportant les indications architecturales et pétrographiques ainsi que l'emplacement des pièces ligneuses ou métalliques prélevées.

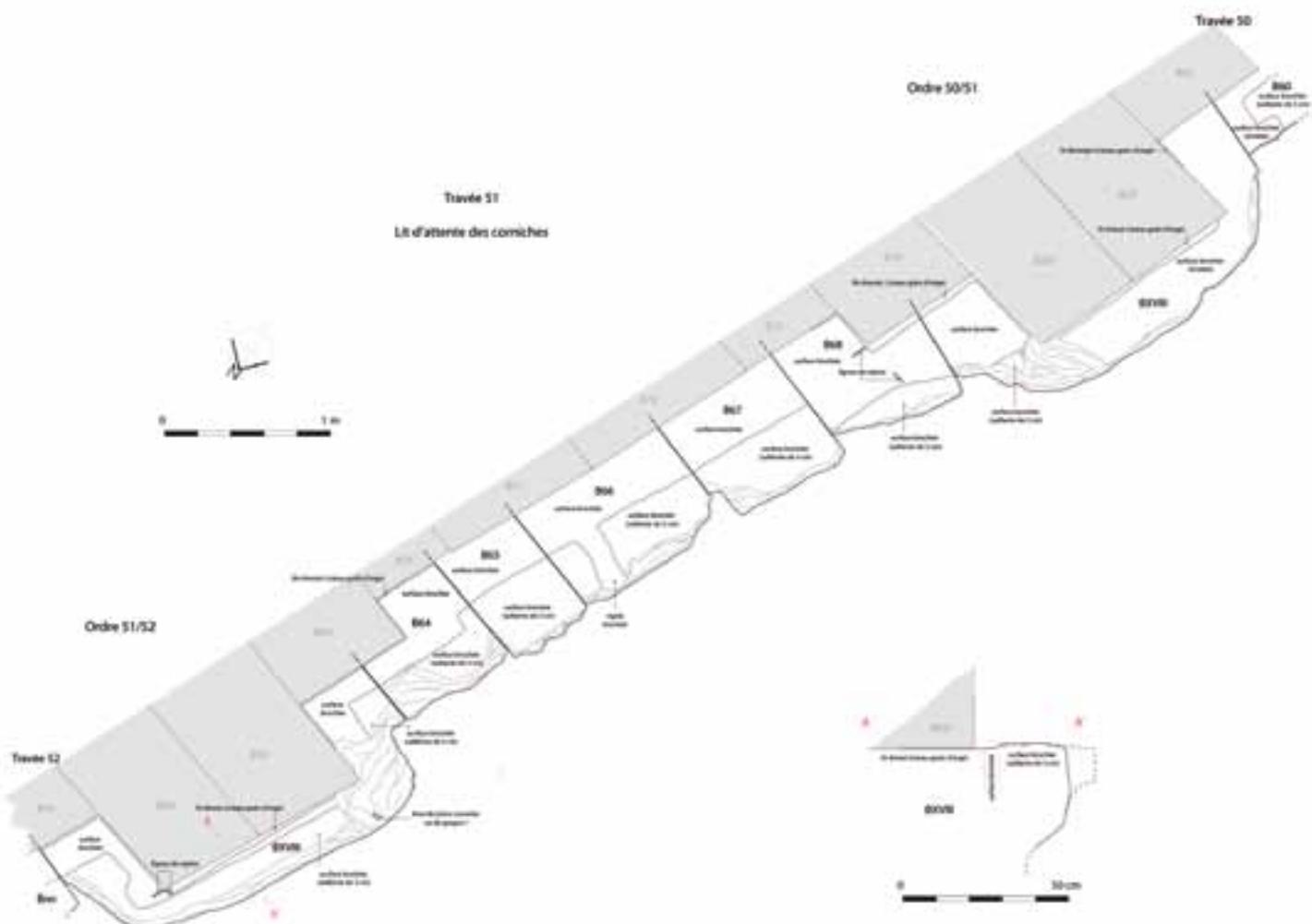


Fig 2 : relevé du lit d'attente des corniches du rez-de-chaussée de la travée 51.



Fig 3 : doubles queues d'aronde en chêne
en différents états de conservation

ont été prélevées à différents niveaux de la façade ; neuf appartiennent à des doubles queues d'aronde en chêne dans des états divers de conservation (fig. 3) et une à une planchette, probable cale en sapin d'une louve antique. Les datations par AMS semblent statistiquement penchées pour une construction de cette partie de l'édifice dans le premier quart du II^e s. Un fragment ferrugineux et pulvérulent de louve a aussi été récupéré. Comme cela avait déjà été remarqué lors de la fouille d'AEF (*ibidem*, p. 229-230) et suspecté lors de l'étude de la travée 49, plusieurs blocs attestent indéniablement de réemploi, toujours en calcaire de Barutel et provenant d'un édifice monumental inconnu à ce jour. La première tranche de cette opération a fourni encore de nombreuses données nouvelles et particulièrement enrichissantes sur une toute petite partie de cette élévation en grand appareil. Cette étude complète la connaissance de ce monument exceptionnel.

Richard PELLE
INRAP Méditerranée

NIMES

1 rue Revoil, Ecole Armand Barbès

L'école Armand Barbès est située à l'emplacement des anciens « égurgeoirs publics » de Nîmes construits en 1757, entre le tracé du Cadereau d'Alès (avenue G. Pompidou) et les collines de Montaury, en limite sud-ouest de la ville. Les conditions d'intervention ont été dictées par les besoins de restaurer la cour de l'école en vue de la prochaine rentrée. A cette fin, l'enrobé a été proprement découpé ce qui a réduit les possibilités d'adaptation de l'emprise des sondages en cas de contraintes inattendues.

Ces abattoirs sont situés le long du chemin allant de Nîmes à Saint-Césaire, actuellement rue Revoil. Cette voie sort de la ville par la porte antique dite « porte sud du Cadereau » présentant une alternative de sortie au tracé de la voie domitienne qui se dirige droit au sud. Le long de ces deux axes, des tombes sont signalées anciennement (Mazauric, 1910 : 438-439). Une opération réalisée en 1996 par Yves Manniez a mis en évidence, dans l'intervalle de ces deux voies, un axe secondaire plus ou moins parallèle, dit « chemin de la Galère » sur les plans anciens, actuellement appelée rue des Cèdres. La chaussée la plus ancienne est datée du XIV^e siècle (Manniez, 1996).

Cette voie se prolonge au nord en direction de l'opération menée sur l'emprise de l'école Armand Barbès.

Quatre sondages ont été délimités à l'emplacement

de creusements destinés à l'accueil de bassins de rétention d'eau ainsi que sur l'emprise des nouvelles constructions, représentant un linéaire cumulé d'une vingtaine de mètres. L'ouverture initialement envisagée a du être revue à la baisse en raison de la présence de plusieurs réseaux enterrés. Au total, une dizaine de mètres linéaires a été effectivement ouverte. Deux sondages ont livré, pour les périodes anciennes, un environnement de campagne sans aménagements apparents. Le dernier sondage a livré, sur 2 m², deux niveaux de chaussées superposées constituées d'épaisses recharges de cailloux roulés liés par une argile grise. Le rare mobilier associé à ces recharges tendrait à démontrer une appartenance du niveau ancien à la période antique (un tesson d'amphore italique), et de la chaussée récente à la fin du Moyen Age (un bord d'urne XIV^e siècle). Il n'a été noté aucune trace d'ornières permettant de proposer un sens à ces chaussées. La présence des autres sondages, dans lesquels cette voie n'apparaît pas, limite les propositions qui peuvent être envisagées, la plus plausible la situant dans le prolongement de la voie observée en 1996, par Y. Manniez, cinq cent mètres plus au sud.

Michel PISKORZ
INRAP Méditerranée

NIMES

Chapelle Saint-Joseph – Hôtel-Dieu

Dans la continuité du musée de la Romanité et du jardin archéologique, la construction d'un palais des Congrès est envisagée à l'extrême ouest de l'îlot Grill, situé aux abords de l'amphithéâtre de Nîmes et de la Porte de France. Si l'intérêt patrimonial de l'église de l'Hôtel Dieu, désignée aujourd'hui chapelle Saint-Joseph, a été reconnu (édifice ISMH, arrêté du 13/10/2000) les bâtiments attenants n'ont pas fait l'objet d'études spécifiques visant à définir leur origine et leur vocation. Pour affiner la connaissance du site, outre des recherches historiques, une analyse de l'évolution parcellaire de l'îlot et seize sondages archéologiques du bâti ont été réalisés.

En 1313, Raymond Ruffi, notable nîmois, léguera la propriété qu'il possédait près de la Porte Couverte, ancienne porte antique de la ville, ainsi que plusieurs revenus et terrains pour la fondation d'un *hospicium* d'une contenance de douze lits. Ses descendants confieront l'administration de l'établissement à l'ordre des Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem

en 1420. Après la peste de 1482, les consuls de la ville acquièrent l'*hospicium* pour y établir un Hôtel Dieu afin d'accueillir, hors de l'enceinte urbaine, les malades et plus particulièrement les pestiférés et les pauvres. Détruit en grande partie durant les guerres de Religion, l'Hôtel Dieu fut reconstruit à partir de la fin de la première moitié du XVII^e siècle. Une nouvelle chapelle fut édifiée entre 1659 et 1660. À la demande de l'évêque de Nîmes, les Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph, eurent à charge les soins des malades à partir de 1663. Celles-ci entreprirent d'importants travaux d'agrandissement de l'établissement entre 1664 et 1977 : construction d'un couvent et aménagement des salles des malades (1666), construction d'une maison de l'aumônier (1676), agrandissement de l'Hôtel Dieu par l'architecte Esprit Dardailhon (1740), création d'un nouveau bâtiment route de Montpellier par l'architecte Jean-Baptiste Charles (1830), etc. En 1977, pour des raisons de confort et de circulation, le programme intérieur du couvent

a été remanié (création de galerie, d'ascenseur, suppression d'une chapelle pour installer un réfectoire, etc.). La destruction en 1978 d'une partie du couvent et du cloître des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph en vue de la construction de la clinique Saint-Joseph, aujourd'hui centre Ruffi, réduisit l'emprise de l'ancien Hôtel Dieu qui s'étendait à l'origine sur plus de la moitié de l'îlot.

Les vestiges du couvent des Sœurs Hospitalières

Les sondages archéologiques réalisés dans la cour intérieure ont révélé la présence d'une galerie de circulation au sud et d'un corps de bâtiment attenant au mur gouttereau de l'église, correspondant à un confessionnal et à un débarras, selon les plans de l'état des lieux dressé en 1977. Les sols en bards en calcaire ont été mis au jour sous la dalle de béton actuelle. Si les fondations, étudiées sur une profondeur de 0,92 m, présentent une largeur de 0,55 à 0,60 m, les arases des maçonneries, situées au niveau des bards, mesurent seulement 0,36 m de large et laissent entrevoir un bâti peu élevé. L'accès au confessionnal et à la pièce attenante, dont la fonction initiale pourrait être un second isoloir (hypothèse), s'effectuait via deux portes indépendantes s'ouvrant dans la nef. Les encadrements en pierres de taille, surmontés d'un linteau monolithique, demeurent conservés sous l'épais enduit de ciment réalisé durant les années 1977-1980. Depuis la nef, les boiseries restaurées au XIX^e siècle, conservent toujours les menuiseries des deux ouvertures. La galerie de circulation, située au sud de la cour intérieure, présente une largeur de 1,80 m et conserve également des bards en calcaire. A l'origine, ce passage formait un long couloir accessible depuis la rue actuelle Jean Reboul et conduisait à la galerie ouest du cloître des Sœurs Hospitalières aujourd'hui disparue. Des vestiges architecturaux demeurent toutefois visibles sur la façade orientale. Selon le plan de 1977, le couloir était éclairé par deux fenêtres et s'ouvrait vers la cour intérieure par le biais d'une porte. Une citerne de 2 m de long sur 1,15 m de large et une profondeur minimum de 2,10 m a été découverte durant les sondages. Sa construction a endommagé une calade formant, au cours du XIX^e siècle, le sol de la cour.

L'église de l'Hôtel Dieu

L'analyse des prix-faits et des divers constats dressés en fin de chantier ont permis d'établir le plan d'origine de l'église de l'Hôtel Dieu, édifiée entre 1659 et 1660, ainsi que les différentes phases de construction des chapelles. L'église est composée d'une nef de 16,19 m de long et 8,82 m de large, s'ouvrant sur un chœur légèrement plus large (9,47 m) où était adossée une double sacristie voûtée d'un berceau, dont seul subsiste un arc doubleau. L'emprise de celle-ci a été modifiée au XIX^e siècle, puis lors de la destruction du cloître des Sœurs Hospitalières. Cette partie de l'édifice est désormais couverte d'une voûte d'arêtes et d'un berceau dont les hauteurs ne correspondent pas au bâti d'origine. Le sondage archéologique réalisé

dans la sacristie a révélé, sous un niveau de sol de circulation (calade), la présence des fondations d'un mur orienté ouest-est pouvant correspondre à la division primitive de la double sacristie mentionnée dans les archives de 1659. Celle-ci était accessible depuis deux portes latérales, toujours visibles, disposées de part et d'autre de l'autel. L'église de l'Hôtel Dieu comprenait également une chapelle « *au coin de ladite longueur (de la nef)... qui sera emboutie au dehors* ». Cette chapelle, dédiée à Saint-Jacques, a été identifiée au sud-ouest de la nef, dans la partie aujourd'hui intégrée au bâtiment d'entrée de l'ancien couvent des Sœurs Hospitalières. Malgré les travaux de 1977, la voûte d'arêtes, l'accès vers la nef et l'emprise de baies primitives s'ouvrant vers la cour intérieure, à l'ouest, subsistent au-dessus du faux-plafond, derrière les contre-cloisons ou murs en parpaings. Si plusieurs couches de badigeon de teinte blanche ont été réalisées à partir des XIX^e et XX^e siècles, des traces sporadiques de badigeon bleu ont régulièrement été observées sur l'ensemble de l'édifice. Suite à l'arrivée des Sœurs Hospitalières, une grande chapelle a été édifiée au sud du chœur vers 1665, puis agrandie en 1839. Plusieurs remaniements intérieurs ont eu lieu au cours du XIX^e siècle (boiseries, stalles) et durant la première décennie du XX^e siècle (ouverture d'une grande baie, fermeture de porte s'ouvrant vers la galerie ouest du cloître). Le sondage archéologique réalisé à l'extrémité sud de la chapelle des Sœurs, dans l'ancien chœur, a permis d'identifier un niveau de sol de circulation (bards) immédiatement situé sous la dalle en béton actuelle. Trois types de calcaire ont été observés et pourraient correspondre aux carrières de Mus, de Beaucaire et de Barbentane. La présence d'encoches semi-circulaires et de reprises de mortier de scellement laissent entrevoir l'existence d'une sépulture dans cette partie de l'édifice. Selon le contrat du 28 octobre 1665, les Sœurs Hospitalières avaient la possibilité « *d'accorder la sépulture à ceux qui auront dévotion de se faire enterrer dans leur église* ». Elles devaient également avoir leur caveau, conformément aux règles de leur communauté. La construction de la chapelle des Sœurs fut aussi l'occasion d'agrandir l'Hôtel Dieu avec, entre autres, l'aménagement d'une salle des malades au-dessus de l'édifice. Cette salle, dont le programme intérieur a été remanié en 1977 puis durant la seconde moitié du XX^e siècle, présentait trois baies orientées à l'est, en direction du cloître. L'une d'elles a été retrouvée lors du sondage archéologique du bâti effectué dans les deux premières chambres actuelles. La fenêtre, d'une ouverture de 1 m de large sur 2,30 m de hauteur, présente un ébrasement intérieur et une allège en pierres de taille. La confrontation des sources archivistiques avec l'étude architecturale de l'église de l'Hôtel Dieu a permis d'établir la construction de la chapelle de la Vierge, située au nord du chœur, postérieurement à 1677. Celle-ci était éclairée à l'origine par deux fenêtres s'ouvrant à l'ouest et à l'est. L'appui, en pierres de taille en calcaire tendre, de la baie occidentale a

été retrouvé lors d'un sondage effectué dans un bâtiment attenant aujourd'hui rattaché au logis de l'aumônier (pièce du rez-de-chaussée s'ouvrant sur une petite cour intérieure et cabanon de chaufferie). Le réaménagement du logis de l'aumônier au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle a entraîné la fermeture de la baie à l'aide de briques et plâtre, tandis que dans la chapelle, l'installation d'un tableau occulte aujourd'hui totalement l'ouverture.

Le logis de l'aumônier

Le logis de l'aumônier a été construit en 1677 sur un casal vacant attenant au nord de l'église. Le plan, retrouvé aux archives départementales du Gard, révèle l'existence de deux corps de bâtiments distincts, l'un situé dans l'alignement de la rue actuelle Jean Reboul, le second au centre de la parcelle, qui comprenait une cour intérieure et un espace arrière ouvert où se trouvaient les latrines. Le couloir d'entrée composé d'une voûte en briques en berceau et la pièce du rez-de-chaussée, voûtée d'arêtes, correspondent au logis primitif. La présence d'un seul tableau, avec feuillure, sommier et trou de fixation pour un gond, rappelle l'existence d'une porte vraisemblablement cintrée s'ouvrant à l'origine dans la cour privée de l'aumônier. Se plaignant d'avoir un logis inconfortable, humide et trop exiguë, le curé de l'Hôtel Dieu sollicita à partir de 1822, maintes fois les administrateurs de l'Hôpital, afin que des travaux soient engagés. Si quelques réparations furent effectuées, le logis a été principalement modifié en 1865 lors de la construction d'un second étage. Ce niveau comprenait deux chambres et une salle d'eau dont l'emprise a été réduite, pour une raison indéterminée, au cours du XX^e siècle. La découverte de portes intérieures communiquant au rez-de-chaussée directement avec la nef de l'église depuis le couloir d'entrée et au premier étage avec une tribune, rappelle les différentes liaisons permettant à l'aumônier d'accéder rapidement à l'église, mais aussi aux salles des malades de l'Hôtel Dieu. Au premier étage, le piquetage partiel du mur gouttereau nord de l'église a également permis la mise au jour d'une

fenêtre haute conservant, derrière les plaques de syporex, un vitrail. La réouverture de cette baie, mais aussi des fenêtres hautes situées au sud de la nef, rendrait à l'édifice sa luminosité d'origine. En conclusion, les seize sondages archéologiques réalisés dans les bâtiments attenants à l'église de l'Hôtel Dieu ont permis d'établir les différentes phases de construction et réaménagements intérieurs réalisés entre 1665 et 1977-1980. Si l'ancien couvent des Sœurs Hospitalière a été fortement remanié au cours du XX^e siècle, les fondations d'origine demeurent conservées sous le niveau de sol actuel, ainsi que les élévations (murs intérieurs) de certains espaces composant le rez-de-chaussée (hall d'entrée, parloirs, couloir). Dans le logis de l'aumônier (n°21 rue Reboul), les éléments architecturaux aujourd'hui conservés ne présentent pas un intérêt patrimonial particulier. Ils constituent toutefois, avec l'ancien couvent (n°25 rue Reboul) et, bien entendu, le foyer Albaric et le bâtiment de la CCI construit en 1830, les derniers témoins architecturaux de l'Hôtel Dieu aménagé à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle. La confrontation des sources archivistiques et des données archéologiques a fourni de précieux renseignements sur le plan d'origine et l'évolution de l'église de l'Hôtel Dieu. La pièce attenante au chœur constitue une zone archéologique sensible susceptible d'apporter des indices complémentaires sur l'emprise de la double sacristie édifiée en 1659 et sur une partie du cloître dont des vestiges peuvent subsister malgré la destruction de bâti et des niveaux de sol suite à l'aménagement d'un parking. L'église de l'Hôtel Dieu, au regard de son état actuel (baies occultées, anciennes portes murées, vestiges de décor peint, problèmes de structure au niveau de la charpente et du clocher, etc.) et des objets mobiliers conservés *in situ* (autels, tableaux, stalles, boiseries, etc.), devra faire l'objet d'un projet de restauration et de mise en valeur en adéquation avec l'intérêt patrimonial et historique de l'édifice.

Sophie ASPORD-MERCIER
Agence Archéologie & Patrimoine

ANTIQUITE

NIMES

Hoche-Sernam 3

Les parcelles étudiées lors de ce nouveau diagnostic dans le quartier de Hoche-Sernam à Nîmes s'inscrivent dans le cadre d'investigations archéologiques menées dans le secteur depuis 2008. Ces parcelles se situent le long de la rue Sully, à proximité de nombreux points de découvertes anciennes et plus récentes. Ce diagnostic s'est déroulé du 12 au 14 novembre 2013 et a consisté en l'ouverture de trois tranchées, créant ainsi une fenêtre d'étude correspondant à près de 20% de la

superficie de l'emprise. Le terrain, dont la situation hors des limites de l'ancien hôpital Doumergues laissait espérer une relative bonne conservation des séquences sédimentaires, apparaît extrêmement marqué par l'urbanisation contemporaine. Les séquences observées montrent d'importants remblais, la fondation de murs et la présence de successions de sols en calade et goudronné. Aucune séquence archéologique ne semble conservée. Les niveaux contemporains retirés, on

atteint directement le substrat. Le diagnostic a cependant permis de recueillir dans les remblais un chapiteau de petite dimension, à rapprocher du style italo-occidental, et donc peut-être antique. La seule structure observée est une fosse mise au jour au nord-ouest de l'emprise dont le creusement dans le substrat a permis la conservation. Elle a notamment livré douze tessons de céramique

estimés d'époque républicaine. Ainsi malgré l'état très perturbé du sous-sol, ce diagnostic confirme l'occupation du quartier dès la République et durant l'Antiquité. La caractérisation de cette occupation demeure cependant difficile à préciser.

Marie ROCETTE
INRAP Méditerranée

SAINT-BAUZELY

Lotissement Chante-Coucou

DIACHRONIQUE

La commune de Saint Bauzély se trouve à une vingtaine de kilomètres au nord de l'agglomération nîmoise. Le vieux village occupe le sommet d'un léger promontoire dont les pentes sont colonisées par de nombreuses constructions récentes. C'est en contrebas de la route de Fons-Outre-Gardon, au sud du village, que le projet de lotissement au lieu dit Chante Coucou a été diagnostiqué.

Les 15 560 m² sondés occupent un vallon assez large au profil peu marqué, entouré de champs en terrasses. Dans les parties basses et dans l'axe de drainage qui occupe le centre et le sud de la parcelle, le recouvrement sédimentaire est important. Dans les zones érodées ou réaménagées par les travaux agricoles, le substrat argileux miocène est partout présent sous une faible couverture arable. Les zones sédimentées qui colmatent le vallon, livrent plusieurs concentrations de matériel

archéologique mêlé à des colluvions. Les plus anciens témoins sont des silex moustériens piégés dans des colluvions grossières de bas de pente. Deux concentrations de matériel céramique, une pour le deuxième âge du Fer, l'autre pour l'Antiquité tardive, ne sont pas interprétées. En effet, bien que les tessons aient parcouru une faible distance (ils sont peu émoussés), nous n'avons pas de structures associées (murs, foyer, fosses) ou d'éléments issus de leurs destructions (terre cuite, cendres, pierres, torchis). Nous n'avons pas pu mettre en évidence la présence de vestiges organisés. Leur présence est cependant très envisageable sur les terrasses qui ceinturent le chantier.

André RAUX
INRAP Méditerranée

SAINT-GERVASY

LGVCMN, Aubrespin

AGE DU BRONZE AGE DU FER
ANTIQUITE

L'opération de fouille qui s'est déroulée sur la commune de Saint Gervasy, au lieu-dit Aubrespin, fait partie des nombreuses opérations liées à l'aménagement de la ligne à grande vitesse entre Nîmes et Montpellier. Elle concernait principalement la fouille de cinq enclos circulaires détectés lors du diagnostic. Le décapage n'a pas révélé d'autres structures similaires, en revanche, plusieurs creusements appartiennent au Néolithique et un bâtiment original a été daté de l'Antiquité.

La fouille des enclos a permis de mettre en évidence des creusements de fossés peu profonds, assez mal conservés, qui ont livré quelques éléments céramiques confirmant pour deux enclos sur cinq une chronologie centrée sur la fin de l'âge du Bronze et le début de l'âge du Fer. En l'absence de sépulture, un protocole de tamisage avait été envisagé dès la prescription de fouille. Il s'agissait de maintenir une banquette témoin représentant

au moins 20 % de l'emprise de chaque enclos, du niveau de décapage jusqu'au terrain naturel. L'hypothèse de départ était que les terres brassées par les travaux agricoles depuis l'Antiquité pouvaient encore contenir les témoins des sépultures installées au sein des enclos. Comme cette période est marquée par une grande diversité des pratiques funéraires, le champ des possibles était large. Le tamisage qui a été mis en place pour deux enclos datés a permis de retrouver les vestiges ténus d'os brûlés, de fragment d'objet en bronze et de fragments de céramique appartenant à plusieurs phases chronologiques allant du Néolithique jusqu'à l'époque contemporaine. En l'état, nous ne pouvons en dire plus car les phases d'étude des mobiliers n'ont pas encore été engagées.

Le second point important a été la mise au jour d'un bâtiment antique dont le plan carré et la nature des remplissages laissent supposer qu'il pourrait



Fig. 1 : Aubrespin, vue aérienne du chantier de fouille

s'agir d'une étable. Plusieurs prélèvements ont été réalisés en vue de valider ou d'infirmer cette hypothèse. Ce bâtiment s'inscrit dans un paysage agraire où fossés parcellaires et fosses de plantation évoquent la présence de vignobles. Toutefois, la fenêtre de fouille comme les diagnostics n'ont pas

permis de localiser la présence d'un établissement plus conséquent.

Pierre SEJALON, pour l'équipe
INRAP Méditerranée

MOYEN AGE

SAINT-GILLES
 AEGIMAIOR ancienne abbaye
 de Saint-Gilles-du-Gard

Les travaux de la première année du PCR, commencée en été 2012, se sont poursuivis en 2013 dans le même cadre opérationnel et budgétaire d'un prolongement. La publication d'un recueil d'articles résumant les acquis du projet ANR-DFG AEGIDIANA (2011-2013) (Hartmann-Virnich, Hansen dir. 2013) a donné lieu à une nouvelle étude de la nef supérieure en vue de la réalisation d'une version complétée des restitutions 3D (fig. 1). Ces travaux ont permis de préciser les techniques de reprise et de mise en œuvre employées par les entrepreneurs et ouvriers du chantier de 1650-1655, et de déterminer la limite des maçonneries romanes laissées en place (Hartmann-Virnich 2013). L'étude a démontré que les chapiteaux des piliers des quatre travées occidentales et les retombées des arcades aveugles du collatéral sud de la nef romane se situent à leur hauteur d'origine. De la cinquième travée au transept, les piles et murs gouttereaux étaient restés en attente pour



Fig. 1 – Restitution 3D de la septième étape de construction de l'abbatiale romane (G. Echtenacher, H. Hansen, A. Hartmann-Virnich, LA3M UMR 7298, 2012-2013)

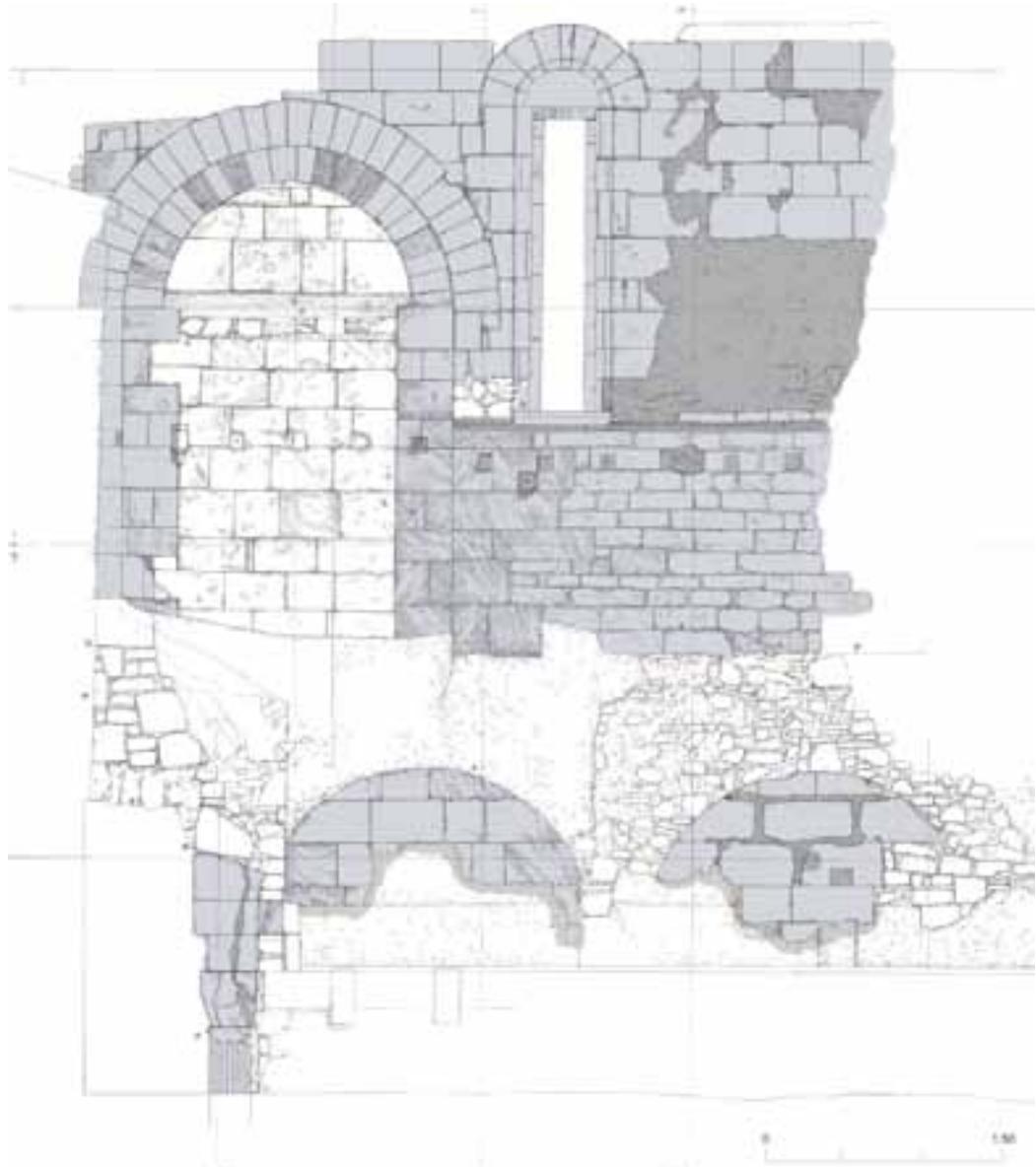


Fig. 2 – Bâtiment claustral sud, façade septentrionale. Relevé pierre-à-pierre au 10e et cartographie des vestiges du premier état (second tiers du XIIe s.) (relevé H. Hansen, 2013 ; étude A. Hartmann-Virnich, LA3M UMR 7298, 2013)

n'être repris à partir des années 1260 selon un projet modifié dont la sixième travée du collatéral, transformée en sacristie au XVII^e siècle, conserve le souvenir : la nouvelle ordonnance des travées orientales de la nef, conçue avec les parties hautes du transept, porta le niveau des chapiteaux des derniers piliers à une hauteur supérieure d'environ trois mètres, en renonçant probablement au prolongement d'un étage qui dut couronner les grandes arcades dans les quatre travées déjà réalisées, mais dont l'abaissement de l'édifice en 1650-1655 a supprimé toute trace. L'étude du chantier moderne démontre, entre autres, la nature sommaire et hétéroclite du répertoire formel et technique des entrepreneurs dans le domaine de la construction des voûtes sur croisée d'ogives. Des traces de polychromie sur les arcades, doubleaux et ogives attestent une mise en couleur de l'ensemble, réalisée probablement en fin de chantier, qui rehaussait les nervures du voûtement

par des marbrures peintes en rouge-ocre, et les chapiteaux par un badigeon blanc contrastant avec la couleur beige-ocre des piles. Un volet essentiel du programme complémentaire a été consacré à la poursuite des travaux de relevé et d'étude archéologique des élévations dans l'ancien espace monastique. Des relevés tachéométriques et des relevés manuels détaillés au 10^e (H. Hansen) ont été destinés à l'enregistrement et à la cartographie précise des données en parallèle à l'étude archéologique du bâti (H. Hansen, A. Hartmann-Virnich). L'analyse des appareils hétérogènes antérieurs à la mise en œuvre de la chapelle des Pénitents (1602-1603) met en évidence la relation complexe du mur oriental de l'ancienne aile est, où se situait la salle capitulaire jusqu'à sa destruction en 1602, avec le bâtiment claustral méridional qui lui est très probablement postérieur, et le rapport de ce dernier avec les états successifs du bâtiment occidental. Les vestiges d'un ancien passage vers

l'est, aujourd'hui détruit et comblé par les remblais de l'esplanade à l'est de la chapelle moderne, posent la question de la relation du bâtiment claustral roman avec les abords orientaux de l'époque. Le relevé pierre à pierre de la façade nord du bâtiment sud constitue un canevas précieux pour l'étude de ce bâtiment important (fig. 2), aujourd'hui réduit à un état fragmentaire. A la différence de l'aile occidentale, modifiée dans un second temps en vue de la construction de la galerie occidentale du cloître, l'aile méridionale fut conçue comme un bloc autonome avec le projet du cloître. D'après l'étude stratigraphique (A. Hartmann-Virnich), ce bâtiment formait en effet une entité à part, caractérisée par des dimensions modulaires et par l'emploi conjoint du moyen et du petit appareil. Alors que le moyen appareil du rez-de-chaussée, scandé d'une série d'arcs aveugles sur pilastres corinthisants, privilégiait la galerie du cloître à l'extérieur, l'intérieur de l'étage formait une vaste et longue salle monumentale, parementée en pierre de taille, tandis que l'extérieur fut construit en petit appareil puis en appareil mixte jusqu'à mi-hauteur de la claire-voie. L'originalité du bâtiment résidait dans le portail monumental du niveau supérieur, qui donnait sur une galerie au-dessus du cloître, conçue avec et pour le bâtiment pour ménager un accès de plain pied à l'église haute de l'époque. Devenu obsolète à la fin du XII^e siècle lors de la construction de l'abbatiale actuelle, le portail fut muré avec un type de moyen appareil proche de celui d'une des interventions constructives contemporaines dans l'abbatiale. L'abandon de l'étage du cloître fut suivi de la création d'une toiture en appentis sur corbeaux pour la galerie au rez-de-chaussée, en reliant en même temps les bâtiments sud et ouest par un arc-diaphragme segmentaire. Une seconde réfection de celle-ci, façonnée sommairement et située à un niveau plus bas, eut lieu à une époque où la déchéance du bâtiment était déjà irréversible. L'étude complète des modifications et dégradations est actuellement impossible en raison de l'état de ruine avancé de l'ensemble, qui interdit l'accès à la plupart des secteurs de l'édifice. Le second volet de l'étude du lapidaire provenant de l'abbatiale (M.-P. Bonetti) précise les objectifs méthodologiques d'un vaste travail d'inventaire, de relevé, d'analyse technique, formelle et stylistique, de documentation et de catalogage sous forme de base de données, réalisé dans le cadre d'un Master Recherche en archéologie médiévale à l'Université d'Aix-Marseille AMU, au titre des travaux du PCR. L'approche complète les indices fournis par l'archéologie du bâti et du sous-sol pour préciser la mise en œuvre architecturale de l'édifice à l'aide de nouveaux outils de classement et d'analyse. Un inventaire exhaustif sur FileMaker Pro du mobilier lapidaire *ex situ*, recensant 349 éléments ou fragments sculptés provenant de l'abbaye ou attribués à celle-ci, élargit l'analyse

comparative. Des relevés par photogrammétrie tridimensionnelle des chapiteaux conservés au musée complètent les relevés archéologiques manuels et les observations morphologiques, techniques et stylistiques. La comparaison avec les éléments *in situ* des élévations du chevet ruiné, la prise en compte des dimensions des supports détruits et la réalisation de relevés tridimensionnels des pièces erratiques permettent un rapprochement, voire une attribution hypothétique de certains chapiteaux et éléments à l'architecture du chevet, du transept et du cloître, et d'en préciser la restitution hypothétique en plusieurs points. La base de données issue de cette recherche, transmise au Musée municipal, constitue un outil essentiel pour la réorganisation des collections de ce dernier, et pour l'intégration de nouveaux éléments susceptibles d'être découverts au cours des opérations archéologiques futures. Les recherches d'A.-S. Brun sur l'épigraphie monumentale de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles dans le cadre d'un master sous la codirection d'A. Hartmann-Virnich (LA3M) et de C. Treffort (CESCM) se situent au carrefour des trois domaines de recherche de l'épigraphie, de la glyptographie et de l'archéologie du bâti, habituellement dissociés car tributaires de traditions scientifiques différentes. L'analyse technique du texte, du signe ou du motif inscrit, et celle de sa relation avec le bâti sont en effet essentielles pour évaluer le rapport chronologique entre l'inscription et l'édifice qu'elle est censée dater, une question encore trop rarement posée. Outre le problème fondamental du remplacement, il se pose celui de la contemporanéité de la date évoquée dans une inscription avec l'époque de la réalisation de cette dernière, contredite dans certains cas où l'inscription s'avère postérieure, rétrospective ou commémorative, sans compter les « faux » suggestifs, réalisés dans le but de produire une preuve d'ancienneté factice. Une découverte majeure, l'inscription russe mentionnant Semko fils de Ninoslav, confirme l'attractivité du pèlerinage dans la première moitié du XIII^e siècle. L'année 2014, seconde année du programme du PCR, sera conduite en parallèle à une nouvelle campagne de sondages dans l'ancien cloître. Outre le relevé tachéométrique et manuel des fondations de l'abbatiale qui seront dégagées, l'étude du bâti se poursuivra à la fois dans les bâtiments claustraux et dans l'église supérieure. Dans l'espace de l'ancien chœur, les recherches de Maxime Seguin (INRAP/LA3M) dans le cadre d'un diplôme de Master porteront sur l'achèvement d'un relevé tridimensionnel numérique complet du vestige de la « vis » par Corrélation épipolaire dense (CED), dans le but d'en parfaire l'étude géométrique, constructive et comparative.

Andreas HARTMANN-VIRNICH
LA3M, UMR 7298, AMU/CNRS

Suite aux travaux de consolidation et de mise en valeur du pont situé aux abords immédiats de la tour Carbonnière (BSR 2012), les investigations archéologiques se sont poursuivies à l'intérieur de l'édifice, dans le passage du rez-de-chaussée. L'installation d'un dispositif d'éclairage fut l'occasion d'étudier les différents niveaux stratigraphiques de la chaussée en liaison avec les structures mises au jour durant le chantier de restauration de la voirie. Dans la tour Carbonnière, trois niveaux distincts de chaussée ont été identifiés. A la porte fortifiée sud, la chaussée était composée d'un alignement de neuf dalles en calcaire fin, présentant une largeur et hauteur de 0,30 m et une longueur de 0,65 et 0,75 m. Certaines dalles conservaient des traces d'usure laissant apparaître une largeur d'essieu de charrette de 1,70 m au maximum. Les dalles reposent sur un lit de mortier de chaux de teinte grisâtre, le lit de chaux forme une assise régulière au dessus d'un blocage de pierre, bâti suivant le même soin que la chaussée composée de grandes dalles rectangulaires. Une marque de tacheron, comparable à celles observées sur la parement de la tour et sur l'enceinte de la cité d'Aigues-Mortes tend à établir la datation de ce niveau de chaussée au cours de la seconde moitié du XIII^e siècle. Au nord, la chaussée médiévale n'a pas été retrouvée. Celle-ci a été entièrement réaménagée au cours du XVIII^e siècle suite à la surélévation du pont franchissant le Vistre. Au passage de la porte fortifiée, la chaussée, qui reposait sur une épaisse chape de mortier de chaux, était empierrée. L'inclinaison de la chape marque une légère déclivité du nord vers le sud, ce qui a également été observé sur les relevés et coupes réalisés par les ingénieurs du Génie civil en 1850. Au sud, la chaussée ne fut pas empierrée en raison de l'état de conservation du sol de circulation médiéval. Une chape de mortier de chaux a été mise en œuvre pour consolider la chaussée et supprimer les ornières façonnées dans les dalles en calcaire. Les piédroits de la porte nord reposaient sur des pierres de taille situées au dessus de la chaussée empierrée datant du XVIII^e siècle. Une chape très résistante de mortier de chaux, d'une épaisseur de +/- 10 cm, désignait un nivellement d'une chaussée mise en œuvre vers 1812. Cette campagne de reprise de l'ouverture est, du reste, bien documentée par les sources archivistiques (Arch. Dép. Gard 8 T 380). La stratigraphie de la porte nord a été perturbée, d'une part, lors de l'aménagement d'un pont-levis en 1626 et, d'autre part, durant les reprises de la chaussée et les consolidations de la porte en 1812 et 1850. La présence d'un massif bâti avec des pierres de taille en réemploi, situé au centre du passage nord, laisse entrevoir un dispositif pouvant être en liaison avec le



Fig. 1 : vue générale du passage de la tour Carbonnière, depuis la porte fortifiée nord vers le sud, laissant apparaître, au premier plan, la chaussée empierrée et, à l'arrière plan, la chaussée en dalles de pierre définissant le sol de circulation médiéval. (CI : S. Aspord-Mercier janvier 2013).

pont-levis. Un bâti similaire et de même dimension a été identifié au niveau de la première pile de l'arche nord. Une étude détaillée du dispositif du pont-levis, au regard des vestiges architecturaux encore visibles en façade et dans l'épaisseur des murs, serait nécessaire pour définir la fonction précise de ces deux massifs de maçonnerie situés dans l'axe de l'ouverture nord. En résumé, l'étude du pont et de la chaussée du passage de la tour Carbonnière a fourni de précieux indices sur les différentes reprises de l'ouvrage d'art et l'agencement de la chaussée primitive. Les multiples remaniements du pont, partiellement détruit en 1626, reconstruit en 1756, abaissé en 1850, aligné en 1868 et élargi en 1872 ont rendu la lecture des différentes structures parfois difficile et complexe. Dans le passage de la tour Carbonnière, les unités stratigraphiques sont apparues moins perturbées et imbriquées. Le sol de circulation médiéval a été surélevé au cours du XVIII^e siècle et totalement repris au niveau de la porte nord par une chaussée empierrée.

Vers 1812, la chaussée fut de nouveau légèrement surélevée pour permettre le nivellement et le tracé rectiligne du pont de la tour Carbonnière. Si la tour Carbonnière apparaît aujourd’hui isolée dans le paysage, elle était vraisemblablement en liaison, dès le XIII^e siècle, avec les tours défensives édifiées en Camargue et le long du delta du Rhône, telles que les tours ou les farots de Flory (1208), *del Feu* (1219), du Vallat (1228) et du Romieu (1261).

Des recherches sur les tours édifiées en milieu humide, mériteraient d’être engagées pour comprendre le mode de construction des édifices et définir le réseau de communication implanté en périphérie des grandes cités médiévales comme Saint-Gilles, Arles, Beaucaire et Aigues-Mortes.

Sophie ASPORD-MERCIER
Agence Archéologie & Patrimoine

NEOLITHIQUE

SAINT-SAUVEUR-CAMPRIEU

Abîme de Bramabiau

L’Abîme de Bramabiau est, depuis sa première traversée en 1888 par E.-A. Martel, considéré comme un lieu majeur et fondateur de la spéléologie française. Situé au cœur du Parc National des Cévennes, il jouxte le Mont Aigoual. Cette cavité se compose de trois réseaux souterrains décrits à ce jour. Notre étude porte sur une partie du dernier et troisième réseau découvert en 1983. La partie étudiée est un éboulis de roche, d’ossements et de rares vestiges archéologiques. Nous nous sommes appliqués à mettre en place une méthode permettant de réaliser un relevé par photogrammétrie du secteur étudié. Nous avons été confrontés à des difficultés habituelles dans ce type d’environnement : accès compliqué et manque d’espace pour évoluer lors des séances de travail dans certaines zones étroites de l’éboulis.

La photogrammétrie est une technique qui permet la création d’un modèle en trois dimensions à partir de prises de vue en deux dimensions. Cette approche a fait ces preuves en archéologie, mais elle est encore peu utilisée sur ce type de site.

Nos travaux ont abouti à trois principaux résultats :

- un plan topographique des lieux permettant de préciser que, contrairement aux hypothèses initialement émises, la coulée d’ossements étudiés provient d’un affaissement d’une partie de la grande galerie supérieure ;
- des reconstructions tridimensionnelles de la zone dans sa quasi totalité et plus précisément de certains éléments ostéologiques ont pu être obtenue grâce à un logiciel spécialisé de reconstruction 3D ;

- un relevé archéologique de la zone étudiée précisant l’emplacement des principaux vestiges ostéologiques à partir de ces reconstructions 3D. La méthode développée dans ce projet peut permettre de respecter l’intégrité des sites archéologiques en grotte, tout en poursuivant leurs études. En effet l’ensemble de ces résultats : relevés topographiques, archéologiques et reconstructions 3D n’ont engendré aucune dégradation du site. La présence humaine dans la zone a été limitée au maximum, ce qui protège ces milieux fragiles et extrêmement sensibles aux variations de températures et d’hygrométrie.

Trois perspectives de recherches peuvent être envisagées pour ce site :

- l’élargissement de la zone de relevé photogrammétrique, ce qui permettrait de valider les hypothèses de fonctionnement de cet ensemble sépulcral ;
- des datations radiocarbone de quelques charbons et/ou os, ce qui permettrait un calage chronologique de l’ensemble ;
- des analyses génétiques de prélèvements humains, ce qui permettrait, grâce aux évolutions des techniques d’extractions d’ADN anciens, de savoir qui sont les individus déposés dans cette grotte.

Anna SUSINI, Jean DUMONCEL,

Patrice GERARD, Eric CRUBEZY

Laboratoire AMIS, UMR 5288 CNRS/UPS Toulouse

MOYEN AGE
MODERNE

TORNAC

Château

Implanté à 3 km au sud de la ville d’Anduze, le château de Tornac assure le contrôle du contrefort sud-est cévenol et domine la vallée fertile du Gardon. A seulement 188,26 m d’altitude, il occupe une position névralgique sur un massif rocheux naturellement fortifié à l’ouest. Propriété des communes de Tornac et d’Anduze, le site fait

l’objet, depuis 2007, d’un projet de restauration et réhabilitation en équipement culturel. Durant les travaux de consolidation de 2011, un seuil de porte et un dallage ont été découverts et partiellement dégagés par l’entreprise de maçonnerie. Au regard des vestiges architecturaux mis au jour, le service régional de l’archéologie a souhaité une étude



Fig. 1 : vue aérienne du château de Tornac (CI : J-P. Roumajon, août 2013)

détaillée du château de Tornac afin d'affiner la connaissance de cette forteresse caractérisée par la cohabitation de plusieurs logis dont une tour-beffroi et une maison forte Renaissance. L'analyse des sources archivistiques a permis d'établir la liste des différents propriétaires du château depuis le XIII^e s. jusqu'au début du XX^e s. Les testaments et inventaires des XVII^e et XVIII^e siècles ont fourni de précieux renseignements sur l'organisation des espaces intérieurs et le mobilier conservé au château.

En 1261, le site était tenu par un vassal du seigneur d'Anduze, le chevalier Pierre de Sandeyren, qui assurait la garde et le contrôle des gorges du Gardon d'Anduze. Entre 1352 et 1400, le domaine, alors désigné « *tour et mas de Sandeyren* » fut acheté par Etienne Valette qui exploita principalement les terres. Faute de descendance, le site devint la propriété de Guillaume et Pierre Bastide. Lorsque Guillaume Bastide vendit le 28 octobre 1549, sa part à Bermond de la Joncquière, l'héritier de Pierre contesta vivement cette transaction. Pour acquérir l'intégralité du domaine de Sandeyren, Bermond de la Joncquière céda diverses terres et un mas au lieu de Veyrac à Jean Bastide qui confirma alors la vente. Le 25 octobre 1564, Pierre de la Joncquière, fils de Bermond, avait la pleine possession du domaine et fit transformer le site en une véritable maison forte. Epoux de Marguerite de la Fare, cette dernière fut très attachée au château de Tornac et défendit sa propriété durant les guerres de Religion. La tour de Sandeyren fut occupée en 1617 et 1622 par les gardes des consuls d'Anduze, tandis que le château fut en partie détruit par les membres de la religion prétendue réformée entre 1631 et 1662. En l'absence d'héritier, Marguerite de la Fare céda son patrimoine à son neveu Henri de la Fare le 25 juin 1655. Après avoir obtenu un dédommagement financier d'un montant de 154 027 livres suite au pillage de ses propriétés de Tornac et Vézénobres, Henri de la Fare fit reconstruire le château de Tornac vers 1669-1670 qui comprenait alors « *un*

jardin où est la fontaine dont on se sert pour l'usage du château ». Au trépas de ce dernier, le château de Tornac fut délaissé par son fils qui fit transférer les archives, en 1707, dans une autre propriété. Occupé par des métayers dès 1721, l'exploitation du domaine offrait toujours d'importants revenus aux barons de Tornac. Incendié le 4 avril 1792, le château resta en partie habité jusqu'à la fin du XIX^e, début du XX^e s. Suite à la création de l'association des « *Amis du château de Tornac* », en 1970, d'importants travaux de consolidation furent entrepris pour préserver les ruines.

Pour comprendre l'origine et l'évolution du site, une étude des différents bâtiments composant le château a été effectuée. L'analyse du bâti, la typologie des percements, la mise en œuvre de l'appareillage, des voûtements et la comparaison iconographique des bâtiments entre aujourd'hui et l'état du site en 1910-1920, 1953, 1970 et 1980 a permis d'établir l'intérêt patrimonial des constructions malgré une authenticité architecturale parfois faussée en raison des multiples travaux. Les sondages archéologiques réalisés dans la cour castrale ont permis d'identifier, d'une part, l'emprise d'un ancien logis implanté au sud-ouest et d'autre part, le plan primitif de la maison forte Renaissance remaniée et agrandie vers la fin du XVII^e siècle. Entre la tour-beffroi et la tour défensive sud-ouest, le substrat rocheux a été taillé pour former un plan horizontal assurant ainsi une assise régulière aux fondations du rempart et permettant l'aménagement d'un niveau de sol de circulation. Le seuil de porte du rez-de-chaussée de la tour défensive sud-ouest a été retrouvé à 0,55 m de profondeur par rapport au sol de circulation actuel. Seules une dalle de seuil et la première pierre de taille du tableau droit de l'ouverture demeurent conservées aujourd'hui. L'analyse du bâti confirme la présence, au sud-ouest de la cour actuelle, d'un logis de plan rectangulaire composé d'un rez-de-chaussée initialement voûté et d'un premier étage s'ouvrant vers l'ouest via une haute baie. L'édifice

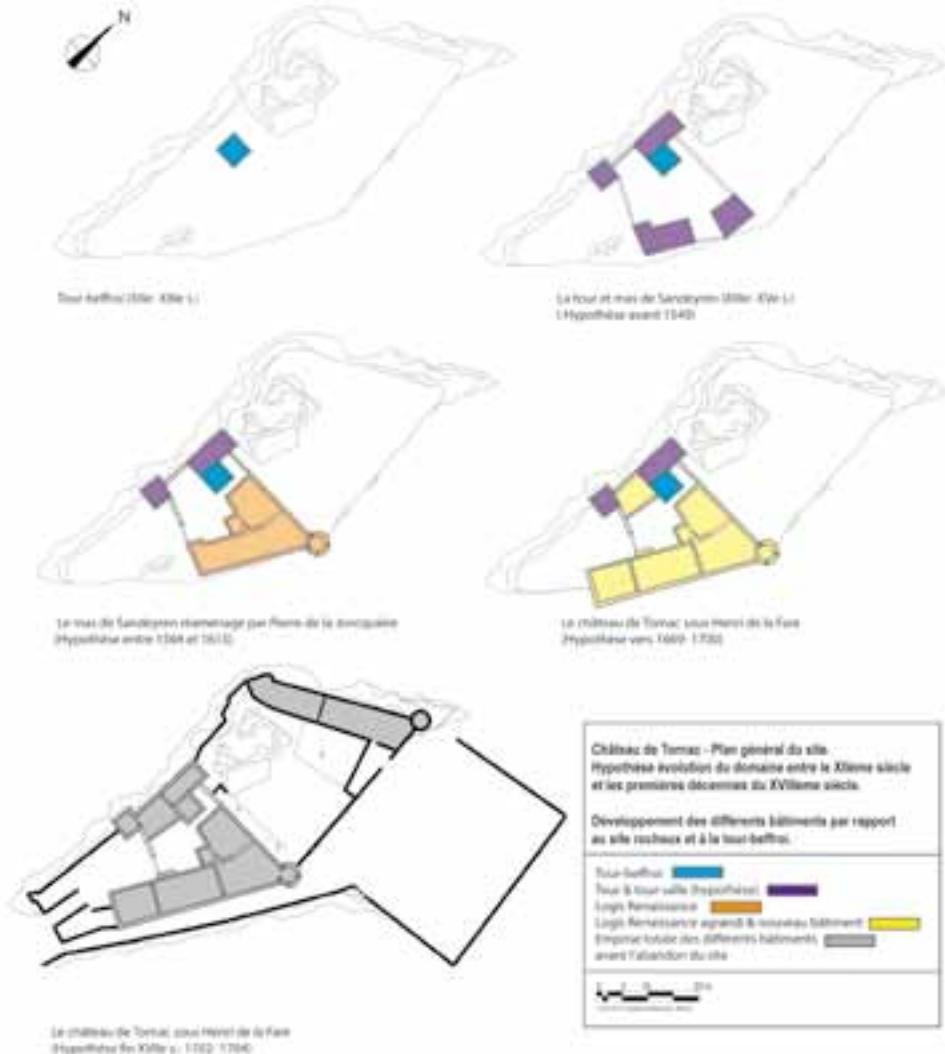


Fig. 2 : Plans évolutifs du site.

communiquait avec les premiers niveaux de la tour-défensive sud-ouest et de la salle ouest attenante à la tour-beffroi. Les traces de la toiture à double pente demeurent également perceptibles sur le parement sud de la tour de Sandeyren. Le sondage réalisé au centre de la cour castrale, entre la tour Sandeyren et la façade ouest du logis Renaissance, a révélé la présence d'un dallage composé de pavés en calcaire de teinte ocre-beige et grisbleuté. Vraisemblablement issus de la carrière de Montdardier, les pavés ont été agencés suivant des zones de pose définies à partir du rocher taillé et du seuil de porte matérialisant l'entrée du logis Renaissance. Malgré une homogénéité du dallage, deux secteurs se distinguent. A l'est du sondage, les vestiges mis au jour (maçonneries Mr1060, Mr1061, seuil Pr1067, dallage, escalier Esc1070) définissent le rez-de-chaussée d'un espace intérieur donnant accès au sous-sol du logis Renaissance, via l'escalier Esc1070, et conduisant vers une grande salle, d'une surface de 50 m², implantée au nord de la cour castrale actuelle (hypothèse). A l'ouest du seuil de porte Pr1067 et au sud du mur Mr1061, le dallage aménagé entre les surfaces taillées du rocher détermine un espace extérieur correspondant à la cour castrale primitive.

L'aménagement d'un caniveau au pied de la tour de Sandeyren et la présence d'un conduit taillé dans le rocher confirment l'intérêt pour l'eau malgré l'existence, selon les documents archivistiques, d'une fontaine ou source naturelle sur le site (non retrouvée à ce jour). Le caniveau se déverse du nord-ouest vers le sud-est soit en direction d'une citerne, aujourd'hui comblée, située au niveau du sous-sol du logis Renaissance. Dans la troisième salle du rez-de-chaussée de la maison forte, le sondage a confirmé la juxtaposition de plusieurs maçonneries laissant entrevoir trois campagnes de construction. Le sous-sol conserve, en effet, de précieux indices architecturaux laissant entrevoir l'évolution du site. En l'état actuel de la connaissance du bâti, deux bâtiments de plan rectangulaire marquent l'emprise de constructions antérieures au XVI^e siècle. Lorsque Pierre de la Joncquiére devint propriétaire du château de Tornac en 1564, il regroupa vraisemblablement les deux logis primitifs au sein d'un nouveau plan en « L » définissant la maison forte

avec tour circulaire. Le seuil de porte et le dallage intérieur mis au jour dans la cour castrale peuvent être rattachés à cette phase d'aménagement. Endommagé et incendié durant les guerres de Religion, le château de Tornac est décrit comme étant « *en état de ruine* » entre 1631 et 1662. La reconstruction d'une nouvelle façade, à l'est (Mr1018), et l'agrandissement de la maison forte sont attribués à Henri de la Fare. A la fin du XVII^e s. ou au cours des premières décennies du XVIII^e siècle, le plan du château de Tornac devait correspondre à celui d'aujourd'hui. Dominé par la tour-beffroi, la maison forte Renaissance comprenait au sud, une terrasse avec échauguette, au nord un enclos fortifié avec des dépendances et à l'est un second enclos aménagé en terrasses ou bancels. Au regard des résultats archéologiques et de l'évolution du château de Tornac au cours des siècles, le projet de réhabilitation du site en équipement culturel, envisagé en 2007, doit être repensé afin d'établir un programme de restauration et d'aménagement en cohérence avec l'histoire et l'intérêt architectural et archéologique de l'édifice.

Sophie ASPORD-MERCIER
Agence Archéologie & Patrimoine

Le diagnostic archéologique réalisé dans le terrain de l'ancienne gendarmerie d'Uzès porte sur une parcelle d'une surface totale de 6401 m², localisée en bordure du plateau dominant la rive droite de l'Alzon et au nord du centre ancien. Le substrat constitué de bancs de calcaire coquillier culmine au nord-est de l'emprise, s'incline légèrement vers l'est s'infléchie plus nettement vers le sud et au centre de l'emprise. Généralement débarrassé de sa couche de découverte, il présente des surfaces taillées horizontalement et limitées par des parois verticales correspondant peut-être à des aménagements préalables à l'édification de bâtiments mais aussi éventuellement à des fronts de taille de carrières antérieures ou contemporaines de celle-ci.

Au sud-ouest, un premier état du I^{er} siècle avant J.-C. est représenté par un mur. Découvert isolé, un chapiteau dorique, style dont l'usage ne dépasse pas le changement d'ère, renvoie à un édifice public. L'ensemble de la parcelle analysée conserve les vestiges de constructions dont l'occupation peut être établie pour les I^{er} et II^e siècles après J.-C.. Limitées par la profondeur des sondages, les surfaces d'observation se trouvent réduites et extrêmement disséminées et ne permettent pas de déterminer si l'on a affaire à l'urbanisation d'un quartier de la ville antique ou à différents bâtiments implantés à la périphérie de celle-ci.

La topographie du secteur ouest est aménagée par un mur, axé est-ouest, arasé au niveau d'un vaste sol dégagé au sud, alors que son parement septentrional est enseveli sous d'importants déblais de démolition. Sur la zone sommitale, au nord, les dimensions d'un mur, large de 1,20 m, associé à un bloc de grand appareil, renvoient à une construction importante. Elle est bordée au nord, par un niveau de sol compact, peut-être un espace de passage et de circulation et limité par un front de taille, servant éventuellement de base à un mur disparu. Sur le versant sud-ouest, un bâtiment a été construit vers le milieu du II^e siècle. Délimité par des murs de maçonnerie liée au mortier de chaux, l'espace est recouvert par un sol de mortier sur radier de pierres. En limite méridionale de l'emprise, l'état antérieur est remplacé par une construction du I^{er} siècle ap. J.-C. dont un mur de pierres liées à la terre, large de 0,90 m, limite au nord, un espace subdivisé par des cloisons d'adobes recouvertes d'enduits peints, distantes de 1,60 m et où les sols sont constitués d'un mortier de chaux.

Au centre de la parcelle analysée, une construction en pierres liées à la terre et aux sols en terre battue, est aménagée au I^{er} siècle. Limité au sud par un mur, axé est-ouest, l'espace est divisé par deux murs parallèles, distants de 0,76 m. Réutilisant



Fig. 1 : La mosaïque à emblema

apparemment le mur sud, un nouveau bâtiment en pierres liées à la terre, est édifié au II^e siècle. Au nord, le mur comporte un bloc de grand appareil, formant certainement un chaînage d'angle avec le mur ouest. Deux murs délimitent une pièce au sol de terre battue de 13,60 m².

Dans le jardin situé à l'est, seul un sol de mortier partiellement conservé, au nord, peut être rattaché à la période antique. Au sud, une partie de bâtiment, en gros moellons et blocs liés à la terre, s'étend sur plus de 12 m de long. Elle présente d'ouest en est : un sol de mortier de tuileau séparé par un mur d'un sol de mortier agrémenté de motifs d'étoiles de tesselles noires, observé sur une longueur de 3 m et une mosaïque polychrome à *emblema* d'environ 25 m². Une bande de mosaïque plus grossière sépare le sol de mortier de la mosaïque marquant peut-être l'emplacement d'une cloison détruite. Ce secteur domine de quelques centimètres à l'est, une terrasse aménagée sur le rocher où des sols en terre battue environnent des arases de murs.

Très particulièrement à l'ouest, un niveau, a livré des tessons de céramiques de la fin du IV^e et du V^e siècle et pourrait correspondre à une occupation du site à cette période. Une pièce de monnaie du milieu du IV^e siècle et des tessons correspondant à toute la période du III^e au VII^e siècle ont été recueillis dans les couches de démolition. La destruction a, par endroits, été poussée jusqu'aux fondations, la récupération des matériaux a pu s'échelonner dans le temps. Deux constructions semblent se rattacher à cette période : à l'ouest, un bâtiment, est constitué de murs en pierres sèches et de grands blocs formant un chaînage d'angle au nord-ouest et au nord-ouest, un mur de pierres sèches dont l'angle sud-ouest est traité avec des moellons disposés en besace.

Un horizon se repère sur l'ensemble de la parcelle,

sa surface est cependant très irrégulière. Il renferme un mur, axé est-ouest, seulement observé sur une longueur de 2 m, constitué d'une maçonnerie de moellons disposés en arêtes de poissons, liés à joints gras par du mortier de chaux ainsi qu'en limite nord du secteur est de l'emprise, un ensemble de sépultures en pleine terre apparemment organisé suivant un agencement linéaire. Ces observations peuvent être rapprochées des mentions historiques indiquant la présence, au nord de la ville et à l'emplacement des casernes, de l'église Saint Paul dont la construction est attribuée à l'épiscopat au milieu du VI^e siècle, du bienheureux Ferréol qui y

aurait été inhumé. Cet édifice aurait été détruit vers le milieu du XII^e siècle, après transfert des reliques. En limite méridionale du secteur ouest, un grand fossé au bord rectiligne à 50° ouest, comblé par des remblais, à l'Époque moderne et deux segments de grands murs en maçonnerie liée au mortier, à l'est, axé nord-sud et au centre, axé est-ouest pourraient appartenir aux fortifications bastionnées du XVII^e siècle.

Frédéric RAYNAUD
INRAP Méditerranée

DIACHRONIQUE

VERGEZE

LGVCMN, Emprunt-Vergèze

Le diagnostic des emprunts de Vergèze a permis de mettre au jour environ 170 structures, réparties sur 123 tranchées, toutes dans l'emprunt sud. Il faut noter que la partie sondée de l'emprunt nord montre qu'il s'agit d'une ancienne décharge, comblant à priori une ancienne carrière contemporaine. Si un certain nombre des structures n'a pu être daté, plusieurs occupations ont pu être caractérisées. Quelques vestiges de l'époque néolithique, voire du Néolithique final, ont été mis au jour. Il s'agit de fosses diverses disséminées au centre et au nord-est de l'emprise.

Les vestiges protohistoriques qui ont été trouvés sur notre diagnostic, ainsi que sur les deux emprises du tracé du secteur 15 sondés en 2011 et 2012, montrent une occupation plus importante. Il s'agit de fosses d'extraction de matériau, de quelques fosses éparses et de deux enclos circulaires possiblement funéraires, datés pour la plupart d'une période allant de l'âge du Bronze à sa transition avec l'âge du Fer. Ces vestiges, surtout l'association entre éléments de construction et espaces funéraires, supposent la présence d'un ou plusieurs habitats proches, mais non observés sur notre emprise.

Si les vestiges romains sont assez rares sur notre emprise, il s'agit surtout d'éléments agraires tels que des fossés parcellaires et des ensembles de traces de plantation, qui semblent s'organiser autour d'un chemin antique nord/sud que l'on situerait sous l'actuel chemin rural dit de Saint-Pastour. Si ces éléments ne sont pas toujours datés par du mobilier, leurs espacements basés sur des multiples de l'actus font penser que ces vestiges sont d'époque romaine. L'appropriation symbolique de cet espace agraire semble remonter à l'époque tardo-républicaine. En effet, un petit ensemble funéraire constitué de deux tombes, une à arme avec une amphore probablement en guise de conduit libatoire et une à incinération avec vase, paraît s'organiser autour d'un des fossés de ce

parcellaire. Un second ensemble funéraire avait été trouvé en 2011 par l'équipe de C. Jung. Il regroupe 5 tombes (3 inhumations et 2 incinérations) datées à l'époque du haut Empire romain. Au sud-est de notre emprise, une concentration importante de vestiges a été découverte. Il s'agit d'une aire d'ensilage, dont presque 80 silos ont été mis au jour sur deux tranchées, un enclos fossoyé quadrangulaire qui pourrait enserrer un habitat dont au moins une unité a pu être perçue, ainsi qu'une fosse d'extraction de matériau à proximité. Il faut ajouter un fossé palissadé ou une haie d'arbustes, un ensemble de traces de plantation, ainsi qu'un enclos arrondi, peut-être deux, que l'on peut supposer être lié aux activités agro-pastorales. Cette occupation a été datée du Moyen Age par un ensemble de lots de céramique cohérent provenant des silos, de la fosse d'extraction, ainsi que du fossé palissadé. Ces lots sont caractéristiques d'une période allant du VIII^e au XII^e siècle, et peut être même du VIII^e au X^e siècle. Il est probable que cet habitat soit une partie du hameau de Saint-Pastour dévolue à l'habitat et à l'ensilage.

Deux vestiges ont été identifiés d'époque moderne. Il s'agit d'un drain bâti, ou d'un caniveau, orienté nord/sud, déjà observé en 2011, ainsi qu'un bâti voûté semi-enterré.

Enfin, on note quelques ensembles de vestiges non datés. Des fosses éparses, plutôt regroupées dans la partie occidentale de l'emprise, peuvent compléter les occupations précédentes proches. On observe de même trois ensembles de plusieurs réseaux de traces de plantations que l'on n'a pas pu lier avec un parcellaire daté. Signalons encore que des fossés, quelques uns pour notre diagnostic, et aussi un certain nombre d'autres sur les tracés du secteur 15, n'ont pas non plus été liés à un parcellaire.

David TOSNA
INRAP Méditerranée

BEZOUCE/SAINTE-GERVASY

LGVCNM, secteur 25-Saint-Gervasy

DIACHRONIQUE

Le diagnostic effectué entre le 14 et le 16 janvier 2013 sur la commune de Saint-Gervasy s'inscrit dans le cadre des opérations archéologiques préalables à l'aménagement de la Ligne Grande Vitesse Contournement de Nîmes et Montpellier. Il a porté sur la partie nord-ouest du secteur 25 qui n'avait pu être étudiée dans le cadre de la première phase du diagnostic réalisée entre le 22 novembre 2010 et le 14 janvier 2011. Ce tronçon courbe, d'axe général nord-ouest / sud-est, d'environ 900 m de longueur et 60 m de largeur, relie le tracé de l'actuelle voie ferrée au nord au tracé de la nouvelle ligne. Toutes les parcelles n'étaient pas accessibles au moment de l'intervention. Celle-ci a porté sur une surface de 3,1 hectares qui s'ajoute aux 13,1 hectares de la première phase du diagnostic. Au total la surface étudiée représente 45 % de la surface prescrite (35,7 ha). La surface totale des tranchées ouvertes dans le cadre de cette deuxième tranche représente 8,5 % de la surface disponible. Le segment étudié est caractérisé par un faible recouvrement sédimentaire coiffant les

graviers de la terrasse rhodanienne du Pléistocène. Ce recouvrement limoneux a le plus souvent une épaisseur inférieure 0,40 m, sauf à l'extrême ouest où il atteint 0,70 m d'épaisseur. La faible densité des vestiges archéologiques peut être attribuée à l'impact des labours récents sur le sous-sol. Les sondages ont permis de reconnaître, sous les labours, dans le substrat, un fossé associé à de la céramique vernissée, une fosse carrée (de plantation ?) associée à un petit lot de céramique antique (TPQ : 25 av. n.è.), ainsi qu'un fossé et des fosses de plantations carrées non datés. La fosse antique pourrait être mise en relation avec l'un des deux établissements antiques repérés en prospection, dans un rayon de 500 - 600 m de la découverte (site de Terre Blaquière au nord-ouest et de Trial au sud).

Valérie BEL
INRAP Méditerranée

MANDUEL/REDESSAN

LGVCMN, secteur 23bis-Manduel/Redessan

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE ANTIQUITE



Fig. 1 : Sépulture de l'Age du Bronze fouillée à moitié (cliché A. Raux, Inrap).

Le diagnostic archéologique réalisé au printemps 2013 sur le Secteur 23 bis de la Ligne à Grande Vitesse Contournement de Nîmes et Montpellier vient compléter ceux déjà effectués sur le Secteur 23 en 2010 (tranche 1 par Th. Navarro) et en 2011 (tranche 2 par S. Laurent). Il fait suite à une modification de l'emprise des futurs travaux opérée par l'aménageur Oc'Via sur les communes de Manduel et de Redessan. Environ 10 % des 5,6 ha de terrain accessible ont été sondés.

Dans la zone nord de l'emprise, le substrat de limons loessiques connaît un fort développement. Au sommet de leur séquence sédimentaire, des horizons bruns anthropisés constituent de véritables paléosols. Ils scellent de nombreuses structures en creux : essentiellement des fosses circulaires et de probables foyers à galets chauffés. La concentration des vestiges ayant livrés de la céramique non tournée est particulièrement importante vers l'ouest. Plusieurs phases d'occupation se superposent : depuis les Néolithique moyen, final II et final III, jusqu'à l'Âge du Bronze final très bien représenté, notamment par deux sépultures à inhumation regroupant chacune au moins deux individus (fig. 1). À l'extrême ouest, différents vestiges sont attribuables à l'Antiquité, plutôt dans le Bas-Empire. On retrouve de vastes fosses irrégulières

riches en éléments de démolition interprétées comme des fosses d'extraction, mais aussi d'autres creusements circulaires qui pourraient constituer une aire d'ensilage. Un drain profond et étroit traverse l'emprise selon un axe presque nord-sud (fig. 2).

Dans la zone centrale de l'emprise, la terrasse de galets affleure ou n'est masquée que par une



Fig. 2 : Drain antique de 2,20 m de profondeur avec tegula en travers (cliché S. Laurent, Inrap).



Fig. 3. : Angle d'un enclos de l'Antiquité tardive (cliché S. Gascard, Inrap).

faible épaisseur de loess. Les indices d'occupation y sont rares et consistent essentiellement en des structures agraires. Plusieurs réseaux d'alvei de plantation de vigne ont été observés, ainsi que quelques fossés. Ces vestiges mal datés sont probablement à placer dans l'Antiquité.

A l'extrémité sud de l'emprise, une occupation antique déjà repérée en 2010 a été retrouvée. Installée sur les limons loessiques, elle se caractérise par un fossé, un probable enclos (fig. 3) et plusieurs grandes fosses dont la fonction reste

imprécise. Cette zone est fortement perturbée par de nombreux terriers qui brouillent la lecture d'éventuels creusements anthropiques moins profondément marqués. Pour ce site, une première phase chronologique du Haut-Empire, peut-être présente uniquement en épandage, se distingue d'une seconde phase attribuée à l'Antiquité tardive.

Sarah LAURENT
INRAP Méditerranée

DIACHRONIQUE

NIMES/MILHAUD/ AUBORD/BERNIS

Vistre 1

L'opération de diagnostic archéologique Vistre 1 s'inscrit dans le cadre d'un projet de revitalisation du Vistre, par l'Etablissement Public Territorial de Bassin du Vistre (EPTBV), sur les communes de Nîmes, Milhaud, Aubord et Bernis (Gard). Ce projet s'insère sur une emprise globale de 28,6 ha. Sur environ 4 km, un fuseau sinuieux affecté au nouveau tracé (19,7 ha), s'étend de l'aval de la station d'épuration de Nîmes à l'est, à la confluence du ruisseau du Campagnol (Bernis) à l'ouest.

S'inscrivant dans la continuité de travaux menés dans la Plaine du Vistre au sud de Nîmes depuis deux décennies, ce diagnostic archéologique était l'occasion d'évaluer l'occupation humaine de la Préhistoire à nos jours et l'évolution du ou des milieux, de l'entité géographique naturelle que constitue ce tronçon de la Vistrenque.

L'opération de diagnostic qui a généré l'ouverture de 145 tranchées, soit 9528 m² au total, a permis la mise au jour de 276 structures archéologiques et 685 unités stratigraphiques. Elle a permis la

réalisation de vingt-cinq sondages profonds (entre 2,40 et 3 mètres de profondeur) répartis tout au long du futur lit d'étiage.

L'emprise du diagnostic se situe en partie en rive droite (secteurs 3 et 9) et en partie en rive gauche (secteurs 1, 4, 6 et 7) du Vistre, aux abords immédiats de ses berges actuelles (Fig. 1). Par rapport au(x) tracé(s) plus ancien(s), l'intégralité du fuseau se trouve au sein du bassin d'inondation. Les variations latérales du fleuve au fil du temps impliquent qu'on puisse se situer plus ou moins au contact d'un paléochenal, ou d'une ancienne berge. Ainsi, l'étude géomorphologique a caractérisé des sédimentations propres à un cours d'eau tel que le Vistre, et a mis en évidence des dynamiques fluviatiles différentes selon les secteurs.

Globalement, lorsqu'elles ont pu être atteintes, les alluvions quaternaires villafranchiennes sont tantôt coiffées par des colluvions lœssoïdes pléistocènes, tantôt par des argiles sableuses grises à coquilles abondantes, ou encore par des limons argileux à

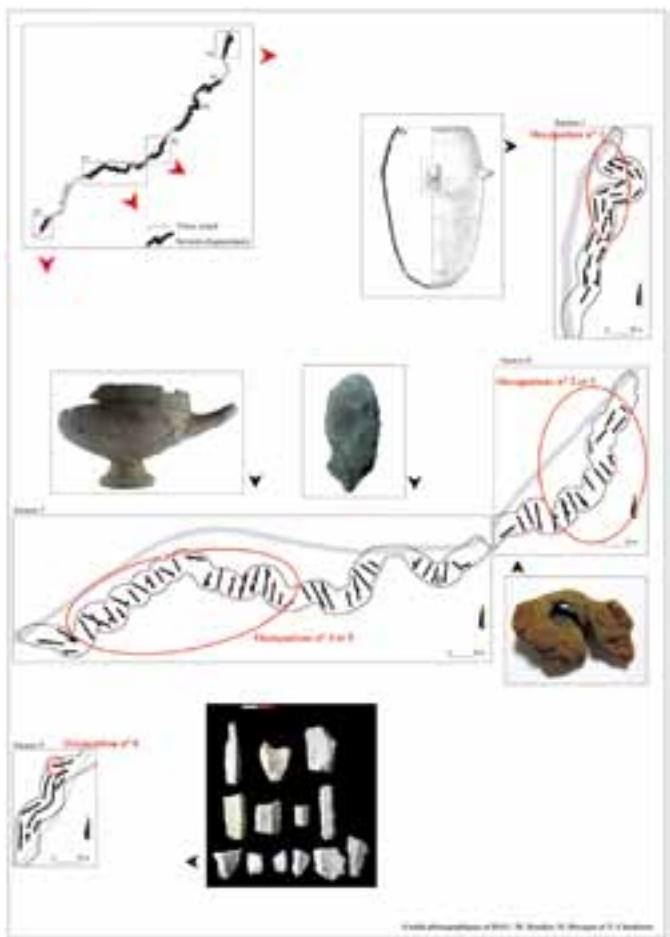


Fig. 1 – Emprise de diagnostic divisée en secteurs et localisation des occupations.

dominante jaune. Les dynamiques rencontrées dans les formations superficielles sont des sédimentations d'inondation ou de débordement. Parfois des plages plus sableuses indiquent un hydrodynamisme plus compétent. Dans la partie supérieure de la stratigraphie, selon les secteurs, des limons alluviaux pédogénés (fluviosol), ou des paléosols alluviaux carbonatés, peuvent être chargés d'artefacts qui ont permis une datation néolithique et/ou protohistorique de la formation de ces couches. Des limons de débordements plus récents encore ont livré du mobilier antique ou moderne à actuel.

Complétant les données observées sur le terrain et l'étude documentaire (notamment son fond cartographique), les photographies aériennes ont permis de restituer des paléo-chenaux comblés entre l'époque moderne et le milieu du XX^e siècle, dont la formation peut s'insérer dans la stratigraphie à des époques plus anciennes.

L'étude géomorphologique a permis de mettre en évidence, tout au long du tracé et à différentes périodes, des caractéristiques fluviatiles plus singulières et ponctuelles, telles que hauts de berge, zones palustres au sein du bassin d'inondation, cônes de déjection, ou encore dynamiques de rive convexe. Une paléotopographie a pu être identifiée

dans deux secteurs (6 et 7) de rive gauche, riches en vestiges néolithiques et protohistoriques. Il s'agit d'avancées des dépôts de bas de pente des Costières en forme de cônes étalés. La présence de cette remontée du *substratum* pléistocène explique le comportement du Vistre qui a déporté son cours, en creusant ses méandres au-delà des cônes détritiques lœssoides. Elle explique aussi, au moins en partie, le choix des installations durant le Néolithique ou la Protohistoire.

Des données paléo-environnementales ont été recueillies à travers une centaine de prélèvements réalisés dans certaines structures archéologiques, mais surtout dans les formations sédimentaires, au gré de l'implantation des tranchées et des sondages profonds dans le respect des contraintes techniques. Afin d'en définir le potentiel, une partie des échantillons malacologiques et archéobotaniques, issus de quatre sondages profonds et répartis le long du tracé, a été étudiée. Cette première approche témoigne, à travers la richesse taxinomique des prélèvements analysés, de milieux bien contrastés : humides à aquatiques, ou plus secs. Ces deux aspects, associés à l'analyse géomorphologique, ont démontré l'impact humain à travers des assemblages malacologiques de formations végétales herbacées qui dénotent une activité pastorale probable d'une part, et la présence de plantes rudérales ou de mauvaises plantes de culture d'autre part. Une étude systématique et poussée, associée aux résultats archéologiques et aux éléments de datation, permettrait notamment de mieux définir l'impact des populations locales aux différentes périodes sur le milieu.

Outre des données géomorphologiques et paléo-écologiques, l'opération de diagnostic du Vistre 1 a révélé six occupations distinctes, ainsi que des indices plus diffus et diachroniques présents d'une extrémité à l'autre du tracé. Les vestiges archéologiques se répartissent du Néolithique pré-Chasséen à la période moderne, l'essentiel étant daté du Néolithique et de la Protohistoire.

Les six occupations ont été mises au jour sur quatre secteurs. Quatre d'entre elles appartiennent au Néolithique, une à l'âge du Bronze et une à l'âge du Fer. Un secteur funéraire de datation indéterminée a été mis au jour en secteur 7, au sein des occupations néolithique et protohistorique, sans toutefois pouvoir être rattaché à l'une ou à l'autre, ou encore à d'autres périodes.

Par ailleurs, des horizons anthropisés protohistoriques et antiques ont été identifiés sur les secteurs 3 et 4, moins denses en vestiges que les autres. En secteur 1, enfin, un groupe de fossés antique a été mis au jour. Ce sont autant d'indices d'occupations relatives à ces périodes qui sont situées, si ce n'est au sein de l'emprise diagnostiquée, au moins dans ses abords.

Mise au jour au sein de l'emprise, l'occupation n° 6, sur le secteur 9 (Bernis), appartient à la période



Fig. 2 : Vue du niveau de sol du Néolithique final 3, avec jarre de stockage en position fonctionnelle ; Cliché : V. Archimbeau.

chasséenne. Elle se caractérise par un niveau de sol de circulation ou d'habitat, situé à l'extrémité d'une tranchée et apparu à 1,05 m de la surface actuelle. Observé sur une surface d'environ 12 m², il n'apparaît pas dans les tranchées environnantes et n'est associé à aucune autre structure (fosse, foyer, etc.). Le mobilier abondant comporte notamment de nombreux fragments d'outils en silex caractéristiques de cette période et les fragments d'un vase éparpillés à la surface du sol.

Une vaste occupation néolithique, comprenant une phase pré-chasséenne limitée, centrée surtout sur le Néolithique final, a été mise au jour sur le secteur 7 (Aubord). Il s'agit de l'occupation n° 4, qui se définit par une densité importante de vestiges et une qualité de conservation remarquable. De nombreux fragments de sols anthropisés en lien direct avec des aménagements domestiques ont été découverts, tels que des fonds de vases en place et des calages probables, qui permettent d'identifier un habitat, bien qu'aucun plan restituant des unités domestiques n'ait pu être défini dans le cadre du diagnostic. Ces vestiges se rattachent au Néolithique moyen Pré-chasséen localisé dans deux tranchées, au Néolithique final 2 - Ferrières par quelques témoignages présents dans le pôle est et au Néolithique final 3 - Fontbousisse, située dans deux pôles. Les niveaux de sols des trois

périodes rencontrées peuvent correspondre pour certains, à des palimpsestes. Néanmoins, une stratification est envisageable notamment dans la partie la plus à l'ouest, même si les sondages réalisés n'ont pas permis de la mettre en évidence. Hormis des niveaux de sols, l'occupation du Néolithique final comporte des fossés, perçus en limite sud de l'emprise, dans la partie ouest de l'occupation. L'extension possible des vestiges néolithiques observés dans cette partie semble se développer au sud de l'emprise. Dans la partie plus à l'est de l'occupation néolithique, les vestiges sont susceptibles d'apparaître sur l'ensemble de l'emprise. La surface des occupations néolithiques peut être estimée à au moins 9800 m².

Une occupation Néolithique Final / Bronze ancien - Epicampaniforme, l'occupation n° 1, a été caractérisée sur le secteur 1 de la Bastide (Nîmes). Elle se définit principalement par un niveau de sol néolithique final 3 associé à une jarre de stockage entière et en position fonctionnelle d'une part (Fig. 2), et un tronçon de fossé dont le mobilier issu du colmatage supérieur appartient au Bronze ancien - Epicampaniforme, d'autre part. Le fossé peut appartenir à une phase antérieure, mais les comblements les plus profonds n'ont pas permis de déceler un mobilier discriminant. Des horizons relatifs à ces deux périodes ont été identifiés sur

le secteur à l'ouest du fossé curviligne. Hormis un foyer et une fosse rattachables potentiellement au Néolithique ou à la Protohistoire, aucun vestige n'a été mis au jour entre le sol conservé au nord et le fossé curviligne situé 150 m plus au sud.

Le Néolithique final et l'âge du Bronze sont encore représentés à travers les occupations n° 2 et 3 qui se superposent sur une même zone, sur le secteur 6 (Milhaud). Les deux occupations apparaissent à la surface d'un même horizon sur lequel des reliquats de sols sont parfois conservés avec des aménagements. Elles se traduisent par des fosses, fossés, structures à pierres chauffées, vase en place et lambeaux de sols conservés. Appartenant à l'une ou l'autre occupation, une structure ayant livré les fragments d'un possible soufflet lié à l'activité métallurgique a été découverte. En outre, une structure très charbonneuse, éventuelle structure de combustion de type four, a livré du mobilier de l'âge du Bronze.

La fréquence des matériaux de terre crue thermorubéfiés est notable. L'occupation néolithique/bronze pourrait être ceinturée par un système de double fossé. On peut estimer la surface des occupations à au moins 9100 m².

Des indices de l'âge du Bronze ont encore été mis en évidence, sur le secteur 9, dans un horizon présent dans cinq tranchées au sud de l'emprise. Si aucune structure n'a été découverte, une cinquantaine de fragments de céramique récoltée dans cette formation sédimentaire a permis d'établir la proximité d'une occupation. En effet, il peut s'agir soit d'un paléosol anthropisé, soit d'un remaniement de mobilier issu d'un colluvionnement de proximité.

L'âge du Fer est caractérisé principalement à travers l'occupation n° 5, située sur le secteur 7 à Aubord. Elle s'étend à l'ouest du secteur 7, sur près de 350 m linéaires. Relativement bien conservée, bien que les niveaux de sols n'aient pas été mis au jour, cette occupation est définie par une première phase aux alentours des VIII^e s. - VII^e s. av. J.-C. représentée par deux structures distantes de 320 mètres. Une seconde phase, plus dense, entre les V^e et II^e s. av. J.-C., a été mise en évidence. Les indices d'habitat de cette phase sont caractérisés par des structures diverses comprenant des fossés ayant livré un mobilier abondant et diversifié reflétant une consommation sur place. Une zone funéraire probable à l'ouest peut indiquer en outre la proximité d'une voie (et d'un éventuel franchissement du cours d'eau), comme l'ont montré jusqu'à présent les témoignages sépulcraux attestés de cette période dans la Plaine du Vistre au sud de Nîmes (Séjalon et al. 2009, Bel et al. 2007). La définition claire des espaces, l'exploitation du terroir et la caractérisation des activités spécifiques éventuelles qui ont incité l'installation d'une population à cet

endroit durant l'âge du Fer resteraient à définir. L'occupation n°5 se répartit sur près de 13000 m² au sein de l'emprise de diagnostic. Son extension vers le sud, au-delà des limites d'emprise, est probable.

Relatifs à cette période, quelques vestiges diffus (fosses ou fossés) ont été découverts sur le secteur 6, en marge des occupations néolithique final / Bronze ou s'y superposant. A l'est du secteur 7, ce sont quelques linéaires ayant livré de rares fragments de céramique datés de la Protohistoire qui ont été découverts.

La période antique est remarquablement peu présente aux abords du cours d'eau sur les 4 kilomètres de tracé. Un seul point ressort de cette phase, en secteur 1, où une série de linéaires datés de la période gallo-romaine par un mobilier de gros calibre, pourrait fournir les indices d'un établissement antique situé à proximité de l'emprise diagnostiquée.

Les horizons marqués par du mobilier mis au jour sur des secteurs peu riches en vestiges semblent indiquer un amendement des sols, et donc une exploitation du terroir par des établissements bien connus situés en amont de la plaine du Vistre, ou encore inconnus et situés en piémont des Costières. Les occupations médiévales et modernes n'ont pas été identifiées tout au long de ce tracé. Seule la présence de fossés, dont les comblements ont livré de la tuile, peuvent être antiques à modernes. L'impact humain durant ces périodes, est pourtant reflété à travers un fond documentaire relativement important, qui permet de placer cette portion du Vistre, en tant que ressource vivrière, au centre des activités, même si elles n'ont pu être perçues archéologiquement.

Enfin, la calibration du cours d'eau vers le milieu du XX^e s. a engendré l'abandon de son tracé serpentant. On perçoit encore un peu cet ancien tracé, à travers le découpage cadastral actuel, mais aussi à la faveur de certaines tranchées de diagnostic (secteurs 7 et 4).

L'opération de diagnostic archéologique du Vistre 1 s'est révélée d'un intérêt majeur pour l'archéologie et le paléoenvironnement. Constituant en soi une entité géographique et paysagère, elle montre l'évolution de l'occupation humaine, en Vistrenque et son impact sur le milieu. Elle a permis de refléter l'attractivité du cours d'eau au cours des six derniers millénaires. Cet attrait se traduit pour les périodes les plus anciennes, par des installations aux abords directs du Vistre et pour les périodes historiques, autant par une volonté de maîtriser le fleuve et ses ressources, que par l'exploitation du terroir limitrophe.

Marilyne BOVAGNE
INRAP Méditerranée

GORGES DE L'ARDECHE

RÉVISION DE L'INVENTAIRE

DIACHRONIQUE

Comme en témoignent de très nombreuses mentions anciennes, le territoire des Gorges de l'Ardèche, que ce soit en rive ardéchoise ou en rive gardoise, a de tout temps été parcouru par des savants ou érudits. Plusieurs gisements sont connus et ont fait l'objet de recherches archéologiques, certaines d'entre elles non officielles. Les données sont nombreuses mais le rattachement précis aux sites n'a pas forcément été effectué. Dans d'autres cas, les gisements sont moins connus et n'ont à ce jour fait l'objet d'aucune formalisation. C'est pourquoi dans le cadre du plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale qui comprend un volet « archéologie », le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche, sous la responsabilité de Charles Bascl (garde de la Réserve) travaille depuis plusieurs années sur l'amélioration de la connaissance des cavités, en complément du travail quasi quotidien de surveillance des multiples sites que comptent les Gorges de l'Ardèche. Les années 2012 et 2013 ont été consacrées à deux secteurs spécifiques sur les communes d'Aiguèze et de Le Garn dans le Département du Gard, du Baou de la Sello à la Baume Traucade, en passant par la Grotte des Contrebandiers, la Combe Saintouze et la Grotte Bergerie de la Combe Vieille. Une première étude de la bibliographie existante suivie de plusieurs visites de terrain ont permis de relocaliser plus précisément les cavités, évaluer leur état de conservation et récolter du matériel

de surface qui a été déposé au Musée Régional de Préhistoire d'Orgnac. A noter en particulier : sur le site de fouille du Baou de la Sello, le constat de dégradations liées à une occupation récente, ce qui amène le SGGA à proposer une opération de réhabilitation du site. Sur le site de la Baume Traucade, la récupération par le SGGA de divers matériaux auprès d'un paléontologue allemand, ainsi que la découverte sur site de fragments d'ossements de faune, des tessons de céramique de facture ancienne, attribués globalement à la fin du Néolithique ; tous ces éléments ont été déposés au Musée d'Orgnac. Sur le site dénommé « Grotte 1 Traucade », la découverte de pièces de silex potentiellement attribuable au Solutréen, certaines ayant pu être examinées par Guillaume Boccaccio du Musée d'Art Sacré du Gard à Pont Saint-Esprit, d'autres, enchâssées dans la roche, ont été laissées en place. La poursuite de ce travail d'inventaire en 2014 et 2015, notamment dans le secteur de Castelviel, avec la Grotte des Faux Monnayeurs ou encore la grotte de la Grosse Marguerite permettra de continuer à améliorer les connaissances et éventuellement préconiser des mesures de protection / continuera d'enrichir les connaissances et permettra éventuellement d'envisager des mesures de protection.

Charles BASCLE
RNGA - SGGA

CANTON DE BARJAC

RÉVISION DE L'INVENTAIRE

DIACHRONIQUE

L'an passé, nous avions commencé les prospections sur la commune de Fons-sur-Lussan et recensé 14 sites de la section cadastrale OA au nord de la commune. Cette année, deux stages sur le terrain d'une durée totale de 5 semaines, ont mobilisé une vingtaine de personnes et permis de finaliser l'étude complète de cette commune. Les prospections ont concerné le parcellaire des sections cadastrales OB (538 ha) à l'est du village et OC (240 ha) au sud-ouest où 5 sites inédits à forte concentration de mobilier lithique ont été répertoriés. Ils ont été repérés en pleine garrigue et sur des parcelles abandonnées où la friche herbeuse laisse peu à peu place à la garrigue. 8 autres zones ont été également recensées permettant de signaler des concentrations de mobilier plus faibles mais, cependant remarquable, vu le peu de lisibilité du sol environnant. Un suivi de ces zones serait

souhaitable en cas de coupe de bois ou de remise en culture. Sur l'ensemble des sections OB et OC, les sites répertoriés présentent tous un mobilier exclusivement lithique à dominante lamellaire. Comme sur la section OA, prospectée en 2012, des fragments épars de tuiles romaines sont présents sur les sections OB et OC de Fons-sur-Lussan mais nous n'avons pu définir de réels sites d'occupation. Dans notre rapport, nous avons pris en compte, les sites à scories découverts sur l'ensemble de la commune de Fons-sur-Lussan, ne retenant que les parcelles à très forte concentration de scories de fer qui témoignent d'activités métallurgiques. Elles ont été identifiées par Salvador Rovira (Musée Archéologique National de Madrid) et Cécile le Carlier de Veslud (CNRS-UMR 6566-Rennes1). Nous avons ainsi retenu six sites : quatre sites à scories écoulées et deux sites à scories de forge ;

sans toutefois pouvoir en donner une datation, faute d'études plus précises.

Parallèlement, nous avons continué les prospections sur le prolongement ouest du massif du Serre de Fons sur la commune d'Allègre-les-Fumades (Vallon du Peyrol - section OB Feuille 6). Uniquement parcouru par des chemins de terre, ce vallon est couvert de bois, de friches et d'une garrigue clairsemée. Seules deux parcelles sont encore labourées (culture de maïs pour le gibier). Ce travail a permis l'enregistrement de sites inédits connus de Marc Bordreuil : une verrerie du XVIII^e siècle, 3 sites de surface et une cavité (Néolithique final), 1 site du Bronze final III. La prospection systématique (130 ha) a permis d'enregistrer trois nouveaux sites du Néolithique final dont deux cavités. Cette année, nous avons testé l'utilisation de tablettes numériques sur le terrain pour répondre aux problèmes de repérage sur des communes aux trois-quarts envahies par la garrigue. Ces outils électroniques bénéficient déjà d'un GPS et d'un appareil photographique intégré. Nous avons pu y adjoindre les cartes IGN, les plans du cadastre et les photographies satellites de l'ensemble des zones prospectées. Chaque équipe a ainsi à sa disposition, à tout moment, la possibilité de voir et d'enregistrer le tracé de son déplacement sur les plans ou cartes embarquées (sans accès Internet, ce qui est souvent le cas dans les zones que nous

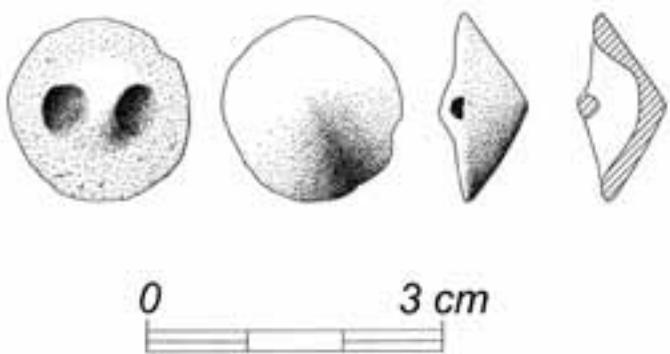


Fig. 1 : Bouton de Durfort (Serre de Fons, commune de Fons-sur-Lussan, Gard) - Dessins Jacques Coularou.

prospectons). Couplés à une liaison radio, ces appareils permettent une meilleure efficacité des équipes sur le terrain et apportent encore plus de rigueur à la prospection en terrain difficile. La récupération et l'enregistrement des données de terrain sont aussi facilités. En 2014, nos recherches se poursuivront sur les communes de Saint-Privat-de-Champclos, Saint-André-de-Roquepertuis, Goudargues et Verfeuil.

Jean BALBURE, Marc BORDREUIL

Annette FLAGEUL

Centre de Formation et de Recherches
Archéologiques

RÉVISION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE MAJEUR DÉPARTEMENTAL

DIACHRONIQUE

L'origine de cette opération a été suscitée par un ouvrage publié par Pierre A. Clément en 1983. Il s'agit d'une étude concernant les chapelles et églises romanes du Bas-Languedoc « Eglises romanes oubliées du Bas Languedoc » édité par les Presses du Languedoc. En ce qui concerne le département du Gard, de nombreuses constructions médiévales évoquées par l'auteur n'étaient pas prises en compte dans l'inventaire de la Carte Archéologique Nationale. Le but de cette intervention était de recenser sur le terrain tous les monuments religieux étudiés par l'auteur afin de réaliser une notice pour chacun d'entre eux. Si pour la majorité des édifices il n'y a eu aucun problème particulier pour retrouver leur emplacement, dans certains cas, notamment en ce qui concerne les chapelles rurales isolées parfois très, voire complètement ruinées, la tâche a été beaucoup plus difficile car la position de ces dernières n'était pas toujours précisée avec exactitude. Au cours des différents déplacements, cette campagne de prospection a également permis de recenser un grand nombre de constructions



1 - Vue du château de Brésis - Ponteils-et-Brésis - Gard (cliché J.-M. Pène).

médiévales appartenant au patrimoine majeur du département du Gard qui n'était pas pris en compte dans l'inventaire de la CAN. Il a fallu près de 4 ans pour mener à bien cette opération qui a débuté en 2010 pour s'achever en 2013. La révision a couvert



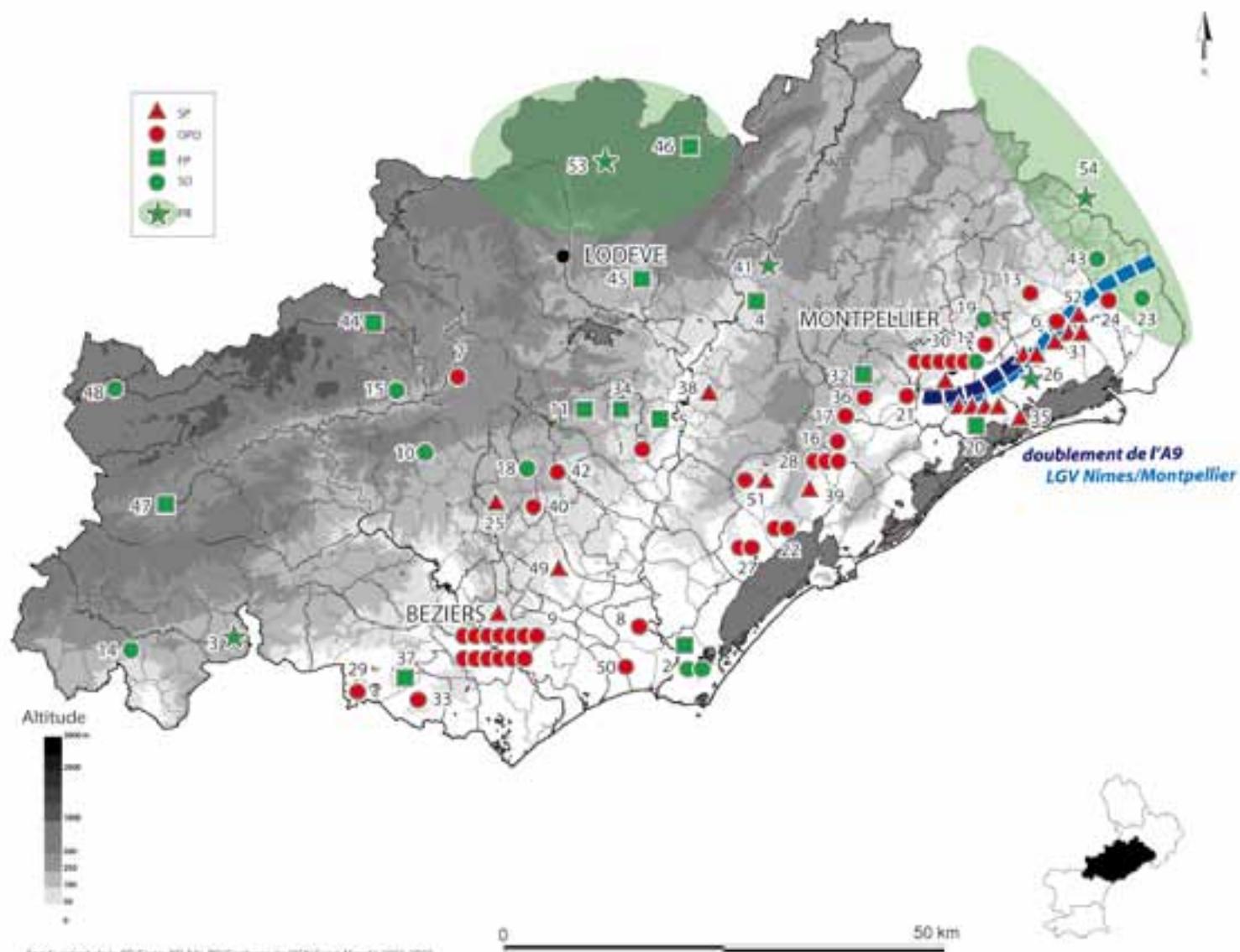
2 – Vue de l'église fortifiée Saint-Laurent
Saint-Laurent-des-Arbres – Gard (cliché J.-M. Pène).

147 communes. Tous les sites ont fait l'objet d'une notice synthétique reprenant toutes les informations de localisation avec coordonnées Lambert II étendue et III, le statut du site précisant s'il est déjà inventorié ou non (n° CAN), s'il apparaît ou non sur la liste des Monuments Historiques ainsi qu'une brève description architecturale. L'illustration de chaque notice comprend un pointage sur carte IGN au 1/25000 et sur photo aérienne de l'IGN, une localisation sur cadastre complétée par une couverture photographique des bâtiments. Au total, 306 sites dont 151 nouveaux ont été concernés par la révision. La nature des sites est assez différente. Il y a 3 occupations préhistoriques du Néolithique récent et 1 exploitation de carrière déjà inventoriées, 194 édifices religieux d'origine romane dont 70 nouveaux, 12 castrums du XII^e siècle dont 10 nouveaux, 25 tours dont 17 nouvelles datées entre les XII^e et XIV^e siècles, 5 enceintes non inventoriées datées entre les XII^e et XIV^e siècles, 15 châteaux du XIV^e siècle dont 9 nouveaux et 51 demeures du XIV^e siècle dont 39 nouvelles. Cette campagne de révision a permis de dresser un modeste bilan du Patrimoine Majeur encore en élévation dans ce département. Un important travail de recensement et d'inventaire reste à réaliser, l'opération n'ayant qu'effleurée l'extraordinaire réserve du patrimoine monumental du Gard.

Jean-Michel PENE
Service régional de l'Archéologie
Languedoc-Roussillon

Carte des opérations autorisées

2 0 1 3



LANGUEDOC-ROUSSILLON
HÉRAULT

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

Tableau des opérations autorisées

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
1	9314	ADISSAN	Maison et Hangar, 2 route de Fontès	BARBE Adeline	INRAP	OPD	NEO/BR/FER/ ANT/MA	
2	8867	AGDE	La Motte	GASCO Jean	CNRS	FP	BR	
2	9251	AGDE	Le Grau d'Agde, Notre-Dame-de l'Agenouillade	PARDIES Céline	COLL	SD	MOD	
2	10303	AGDE	Place Molière	PARDIES Céline	COLL	SD		BSR 2014
3	9299	AGEL	Le Caylar	SAVARESE Laurent	ASSO	PRD	ANT	
4	8978	ANIANE	Abbaye	SCHNEIDER Laurent	CNRS	FP	MA	
5	9227	ASPIRAN	Saint-Bézard	MAUNE Stéphane	CNRS	FP	ANT	
6	9152	BAILLARGUES	DDA9M s07BIS Baillargues	GAILLARD Cyril	INRAP	OPD	DIA	
7	9142	BEDARIEUX	Aménagement ZAC du Puech du Four	JUNG Cécile	INRAP	OPD	BR	
8	9089	BESSAN	La Monédière, logements sociaux	VACASSY Grégory	INRAP	OPD	FER	
9	8993	BEZIERS	Restauration de l'Eglise Saint-Aphrodise	GOMEZ Elian	COLL	SP	ANT	
9	9051	BEZIERS	15 rue de l'Argenterie	GOMEZ Elian	COLL	OPD	MA	notice commune 9051, 9059, 9060, 9061, 9062, 9065
9	9054	BEZIERS	25 rue de l'Argenterie	GOMEZ Elian	COLL	OPD	MA/MOD	notice commune 9054 et 9055
9	9055	BEZIERS	27 rue de l'Argenterie	GOMEZ Elian	COLL	OPD	MA/MOD	notice commune 9054 et 9055
9	9059	BEZIERS	17 rue du Général Miquel	GOMEZ Elian	COLL	OPD	MA	notice commune 9051, 9059, 9060, 9061, 9062, 9065
9	9060	BEZIERS	19 rue du Général Miquel	GOMEZ Elian	COLL	OPD	MA	notice commune 9051, 9059, 9060, 9061, 9062, 9065

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
9	9061	BEZIERS	21 rue du Général Miquel	GOMEZ Elian	COLL	OPD	MA	notice commune 9051, 9059, 9060, 9061, 9062, 9065
9	9062	BEZIERS	23 rue du Général Miquel	GOMEZ Elian	COLL	OPD	MA	notice commune 9051, 9059, 9060, 9061, 9062, 9065
9	9065	BEZIERS	25 rue du Général Miquel	GOMEZ Elian	COLL	OPD	MA	notice commune 9051, 9059, 9060, 9061, 9062, 9065
9	9143	BEZIERS	Réaménagement de l'îlot Saint-Jacques	VIDIL Elsa	COLL	OPD	MA/MOD/CONT	
9	9181	BEZIERS	ZAC du Frigoulas, phase 1	GLEIZES Didier	COLL	OPD	CHA/FER/ANT	
9	9259	BEZIERS	ZAC de Mazeran, tranche 2	VIDIL Elsa	COLL	OPD	NEO/ANT/MA	
9	9366	BEZIERS	Domaine des Fangasses	GOMEZ Elian	COLL	OPD	CHA/ANT	
9	9752	BEZIERS	Ecole de Montflourens	GOMEZ Elian	COLL	OPD	ANT	
10	9168	CABREROLLES	Notre-Dame-de-la-Roque	VASSAL Vivien	ASSO	SD	MA/MOD	
11	9200	CABRIERES	Abri Rothschild	PESESSE Damien	CNRS	FP	PAL	
12	8988	CASTELNAU-LE-LEZ	ZAC extension du Parc Euréka	GUERRE Josselyne	INRAP	OPD	PAL/NEO/ANT/MA	
13	7881	CASTRIES	RD 610, déviation de la commune	FERREIRA Patrick	INRAP	OPD	DIA	
14	9298	CESSERAS	Condamine	DURAND Sylvain	PRIV	SD	MA	
15	9226	COLOMBIERES SUR ORB	La tour de Carous	BAUDOIN Magali	PRIV	SD	MA	
16	9280	COURNONSEC	Lotissement La Combe	BARBE Adeline	INRAP	OPD		Nég
17	9106	COURNONTERRAL	Lotissement Les Joncasses	DECOCK Ludovic	INRAP	OPD	FER	
18	10302	GABIAN	Font de l'Oli	BROQUET Camille	PRIV	SD	MOD/CONT	
19	9975	JACOU	Parc du château Bocaud	ASPORD-MERCIER Sophie	PRIV	SD	MOD/CONT	
20	8266	LATTES	Saint-Sauveur - Lattara	GARMY Pierre	CULT	FP	FER/ANT	
20	9277	LATTES	LGVCNM Saint-Pierre Sud	JUNG Cécile	INRAP	SP		BSR 2014
20	9292	LATTES	DDA9M Saint-Pierre Nord	BEL Valérie	INRAP	SP		BSR 2014
20	9358	LATTES	DDA9M Castelle Pahon Pinèdes	COMPAN Michel	INRAP	SP		BSR 2014
20	9377	LATTES	LGVCNM Céreirèdes - Rauze Basse	MARSAC Romain	INRAP	SP		BSR 2014
21	9014	LAVERUNE	ZAC Descartes	GUERRE Josselyne	INRAP	OPD	NEO/FER/ANT	
22	9306	LOUPIAN	La Marausse I	MONTECINOS Annie	COLL	OPD	NEO/ANT	notice commune 9306 et 9307

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
22	9307	LOUPIAN	La Marausse II	MONTECINOS Annie	COLL	OPD	NEO/ANT	notice commune 9306 et 9307
23	9279	LUNEL	Rue des Pénitents, rue Marc Antoine Ménard	RAYNAUD Claude	CNRS	SD	MA/MOD	
24	9135	LUNEL-VIEL	Verdier nord	OTT Mathieu	INRAP	OPD	ANT/MA	
25	9162	MAGALAS	Terrasses de Montfau	GINOUVEZ Olivier	INRAP	SP	ANT	
26	9274	MAUGUIO	Recherche et localisation d'une épave d'avion de 1940	BAZIRE William	ASSO	PMS		Nréa
26	9297	MAUGUIO	LGVCNM Lallemand	TARROU Liliane	INRAP	SP		BSR 2014
26	9376	MAUGUIO	La Mourre	HAURILLON Roland	INRAP	SP	NEO	
27	9139	MEZE	Collège Jean Jaurès, demi-pension, tranche 2	PELLE Richard	INRAP	OPD	MA	
27	9189	MEZE	Le Moulin à Vent	BOURGAUT Ronan	COLL	OPD	ANT	
28	9134	MONTBAZIN	Chemin des Romains, rue des Aires	BOURGAUT Ronan	COLL	OPD	MOD/CONT	
28	9195	MONTBAZIN	21 Cami de la Roque	MOULIERES Simon	COLL	OPD	ANT	
28	9196	MONTBAZIN	308 Cami du Mas d'Arnaud	AVELLA LLITERAS Josep	COLL	OPD		Nég
29	9278	MONTELS	Création du château d'eau	BARBE Adeline	INRAP	OPD		Nég
30	7633	MONTPELLIER	ZAC Port Marianne, extension Consuls de Mer III	BARBE Adeline	INRAP	OPD	ANT	
30	8983	MONTPELLIER	Couvent des Carmes, place Albert Ier	REMY Isabelle	INRAP	OPD	BR/MA/MOD	
30	8986	MONTPELLIER	ZAC Parc 2000	PISKORZ Michel	INRAP	OPD		Nég
30	9101	MONTPELLIER	Pierre-Rouge	CANUT Véronique	INRAP	OPD	NEO/FER	
30	9185	MONTPELLIER	Terrasse du Palais de Justice	JORDA Christophe	INRAP	OPD		Nég
30	9294	MONTPELLIER	DDA9M Cavalade_Sépulture collective	TCHEREMISSINOFF Yaramila	INRAP	SP		BSR 2014
30	10279	MONTPELLIER	Immeuble, 5 Rue de la Croix d'Or	ASPORD-MERCIER Sophie	PRIV	SD		BSR 2014
31	9373	MUDAISON	LGVCNM Les Aubettes	PASCAL Yoann	INRAP	SP		BSR 2014
31	9382	MUDAISON	LGVCNM Pascale 2	GANDELIN Muriel	INRAP	SP		BSR 2014
32	8303	MURVIEL-LES-MONTPELLIER	Le Castellas	THOLLARD Patrick	SUP	FP	FER/ANT	
33	9224	NISSAN-LEZ-ENSERUNE	Aménagement d'un groupe scolaire	ECARD Philippe	INRAP	OPD		BSR 2014
34	8875	PERET	Grotte 4 du Rhinocéros	SOHN Maïtena	PRIV	FP	NEO/BR	
35	8425	PEROLS	La Pailletrice 2, ZAC de l'Aéroport	RUZZU Florent	PRIV	SP	BR/FER/ANT	
36	8854	PIGNAN	ZAC de Saint-Estève	PISKORZ Michel	INRAP	OPD	NEO/ANT/MOD	
37	8876	POILHES	Régismont-le-Haut	BON François	SUP	FP	PAL	
38	8960	POUGET (LE)	Terrasses de Saint-Amans	GINOUVEZ Olivier	INRAP	SP	MA	
39	9022	POUSSAN	Le Cous	MANNIEZ Yves	INRAP	SP	MA	
40	9006	POUZOLLES	ZAC de Guindragues	RAYNAUD Frédéric	INRAP	OPD		Nég

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
41	9213	PUECHABON	Petits Causses de la moyenne vallée de l'Hérault	CHATEAUNEUF Florent	ETU	PRD	NEO	
42	9188	ROUJAN	Aménagement du collège	VIDAL Laurent	INRAP	OPD	ANT	
43	9265	SAINT-CHRISTOL	Place du Christ	RAYNAUD Claude	CNRS	SD	ANT/MA	
44	8302	SAINT-GERVAIS SUR-MARE	Neyran	COMMANDRE Isabelle	ETU	FP	MA	
45	9203	SAINT-JEAN DE-LABAQUIERE	Dolmen des Isserts	BEC DRELON Noisette	ETU	FP	NEO	
46	9169	SAINT-MAURICE NAVACELLES	Eglise Saint-Vincent de-Soulages	BERGERET Agnès	INRAP	FP	MA	
47	9285	SAINT-PONS DE-THOMIERES	Malvieu	GORGUES Alexis	SUP	FP	BR/FER	
48	9218	SALVETAT SUR-AGOUT (LA)	Lac de la Raviège	GASCO Jean	CNRS	SD	BR	
49	9225	SERVIAN	ZAC Bel Ami / La Pascale	CANUT Véronique	INRAP	SP	NEO/BR/ANT	
50	9223	VIAS	Aménagement du projet Les Sénioralles	LLOPIS Eric	INRAP	OPD		Nég
51	9138	VILLEVEYRAC	Le Sesquié et Moulineaux	JUANA Véronique	COLL	OPD		Nég
51	9264	VILLEVEYRAC	Les Marouchs	VASCHALDE Christophe	COLL	SP	ANT	
26/31	9191	MAUGUIO/MUDAISON	CNM Peras et Cadoules	ESCALON Gilles	INRAP	SP		BSR 2014
31/52	9242	MUDAISON/ SAINTBRES	CNM Pascale et Bérangé	GANDELIN Muriel	INRAP	SP		BSR 2014
53	9175		Les caves bâtardees du Lodévois-Larzac	KAMMENTHALER Eric	PRIV	PRT	CONT	
54	10299		Vallée du Vidourle (Gard/Hérault)	SCRINZI Maxime	ETU	PRD	DIA	Cf notice dans «Opérations inter-départementales»
/	9159		Sites castraux abandonnés du département de l'Hérault	VASSAL Vivien	ASSO	PRD	MA	NR
/	9220		Les ateliers de verriers médiévaux et modernes de l'Hérault	COMMANDRE Isabelle	ETU	PRD	MA/MOD	

Nég : opération négative ou aux résultats très limités

NR : notice non rendue

Nréa : opération non réalisée

Voir la liste des autres abréviations en fin d'ouvrage

Travaux et recherches archéologiques de terrain

NEOLITHIQUE AGE DU BRONZE
AGE DU FER ANTIQUITE MOYEN AGE

ADISSAN
Maison et hangar, 2 route de Fontès

Le projet de création d'une maison individuelle et d'un hangar a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le terrain concerné est situé sur une zone de grande sensibilité à cause d'une riche occupation antique de la commune et de la parcelle attenante au sud.

Six tranchées ont été effectuées, couvrant une surface totale de 254 m² soit 11% de la surface d'étude.

L'opération a révélé des vestiges, un fossé et une fosse, appartenant respectivement à la période antique et à l'âge du Bronze. L'occupation protohistorique se caractérise par une fosse (L : 118.4 cm, l : 79.6 cm, H : 45cm) peu profonde qui a livré du mobilier céramique daté de l'âge du Bronze et une pendeloque en schiste qui peut être rattachée à la même période voire au Néolithique final.

Un aménagement du parcellaire, matérialisé par un fossé (L 350 cm, l : 88.4 cm, H : 26 cm) a été découvert à l'angle sud-ouest de la parcelle. Ce dernier a été comblé par du mobilier céramique et faunique, daté de la fin de l'âge du Fer (II^e – I^{er}. av. J.-C.) jusqu'au début du IV^e siècle.

Deux fosses rectangulaires non datées ont été



Fig. 1 : Pendeloque en schiste découverte dans la fosse (DAO Hélène Vergely, Inrap).

reconnues et identifiées comme des fosses de plantation. Celles-ci pourraient être des fosses de plantations arboricoles.

Ces résultats sont à rattacher aux différents sites (Prés-1, Prés-2, Prés-3) déjà connus, localisés à environ 300 m au sud du diagnostic.

Adeline BARBE
INRAP Méditerranée

AGE DU BRONZE

AGDE
La Motte

La campagne annuelle de fouilles subaquatiques (2013 décalée en raison de problèmes de visibilité) du site de la Motte s'est déroulée durant les trois premières semaines de mars 2014. Elle a impliqué une dizaine de plongeurs spécialisés en archéologie regroupés dans l'association IBIS et plusieurs chercheurs du CNRS ou des universités du Sud de la France. Cette opération est inscrite dans un axe thématique du programme scientifique du Labex ARCHIMEDE, programme IA-ANR- 11-

LABX – 0032-01. L'opération intéresse les vestiges noyés, dans le fleuve Hérault, d'un établissement palafittique de la fin de l'âge du Bronze. Les aménagements des berges de la lagune située il y a près de 2900 ans avant notre ère dans le delta du fleuve, livrent plusieurs centaines de pieux et les ruines d'habitations d'une petite communauté protohistorique. Les conditions exceptionnelles de conservation du site sous 5 m d'eau douce et son étendue apportent de précieuses informations,

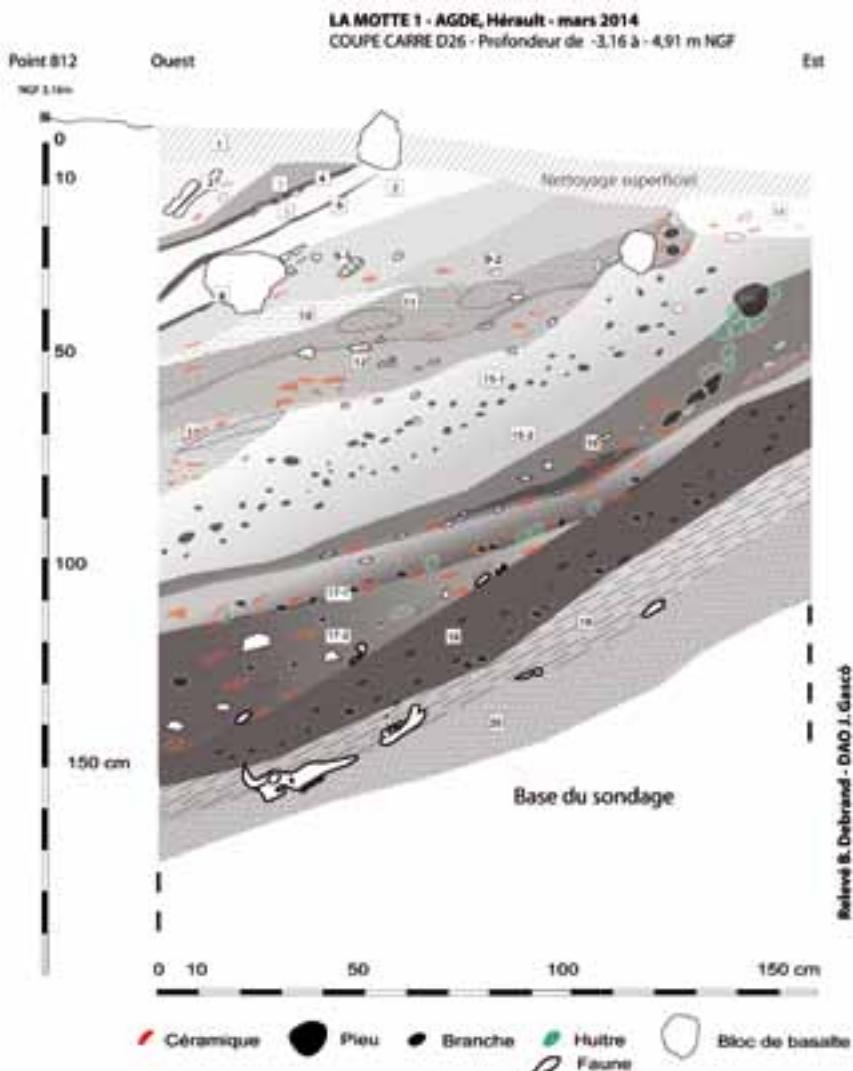


Fig. 1 : Coupe stratigraphique nord (D26) du site de la Motte.

inconnues ou très rarement réunies en milieu terrestre, sur la vie quotidienne des populations agathoises du I^{er} millénaire avant J.-C.

Les travaux, après l'implantation de piquets de carroyage par unités de 4 m², ont été dévolus à la réalisation de la planimétrie du site, actuellement plus de 500 m², à la collecte et à l'identification des vestiges archéologiques. Un temps de la fouille subaquatique a été consacré à l'exploration de la stratigraphie du site puissante de près de 1,8 m. Une zone conservant pieux et clayonnage a fait l'objet d'une étude spécifique. La multiplication de carottages sédimentaires (études paléo environnementales bioécologiques) et le prélèvement d'échantillons des pièces de bois plantés (xylogie, dendrochronologie) complètent ces analyses.

Une stratigraphie

Le sondage stratigraphique D26 est situé au sud-ouest de l'aire étudiée. Sa puissance est de l'ordre de 1,80 m avec 20 unités stratigraphiques. Elles ont été individualisées en maintenant les protocoles de fouille horizontale et de prélèvement de sédiment

comme d'objets (B. Debrand/H. Oueslati). Les coupes nord, est et sud ont été levées. Un carottage (CM8) complète l'analyse. La forte déclivité des unités stratigraphiques indique la présence d'une dépression importante comblée par des apports successifs de sédiments et de déchets provenant d'une zone d'habitat. Cette topographie évoque les cônes de détritus rencontrés sur les sites palafittiques au pied des constructions ou des chaussées. Il est délicat d'utiliser le terme de chenal pour ce profil, tout au plus s'agit-il du versant d'une dépression dont les remplissages successifs avec des sédiments essentiellement lagunaires sont contemporains de l'occupation du site. L'ensemble des documents céramiques découvert dans ces horizons successifs peut être daté de la fin de l'âge du Bronze III b. L'ensemble 17, à environ -1,15 m, livre un mobilier de la fin de l'âge du Bronze probablement plus ancien. Si des grecques et décors d'incisions géométriques existent, on notera surtout la présence des impressions circulaires ou au bâtonnet oblique, et des cannelures fines (de jointives à couvrantes) jusqu'alors peu ou moins représentées. Les formes simples nombreuses ne permettent pas de préciser la datation de l'ensemble malgré des absences de traits Bronze final IIIb qui pourraient être significatives. L'horizon US 17 présente de fait de nombreux attributs communs de la fin du Bronze final IIIa (type Laouret, Floure, Aude) et du Bronze final IIIb. L'US 18 livre un très petit nombre de tessons mais aucune

forme céramique. Il en est de même pour le niveau 19 où un crâne de bovidé est pratiquement intact. L'US 20 pourrait être également à dater du Bronze final IIIa malgré le peu de documents réunis mais qui paraissent probants. Tout se présente pour que l'on puisse envisager une occupation ancienne à la fin du Bronze final IIIa, période de durée courte, à laquelle aurait succédé une installation du Bronze final IIIb. La durée de ces fréquentations ne peut être cependant mesurée et la puissance de la stratigraphie n'est pas un élément permettant de l'apprécier.

Outre son intérêt strictement archéologique, le sondage D26 permet de situer précisément l'occupation dans une séquence d'évolution environnementale. Cette stratigraphie est un complément indispensable à celle des carottages déjà effectués (LAMRD1, 2, 3, RGM1 et 2, CM1 à 7) qui ont permis de mettre en évidence un plan d'eau permanent durant l'âge du Bronze (Yung 2013). L'étude entreprise par B. Devillers de 43 échantillons issus du sondage D26 et du carottage CM8 effectué au pied de la tranchée apporte des informations nouvelles et précises



Fig. 2 : La Motte (Agde, Hérault). Face supérieure du bloc D 65 a avec ses cupules enduites de colorants (photo. J. Gascó).



Fig. 3 : La Motte (Agde, Hérault). Céramique décorée (D 63) de l'âge du Bronze final IIIb (photo. J. Gascó).

sur la chronologie du site et son environnement (Les éléments identifiés sont : Les sables détritiques, les grains de gypse, les foraminifères, les ostracodes, les charbons, les fragments de bois, les os, les matériaux de construction (terre crue) et les tessons de céramique). A la base le milieu peu hydrodynamique et aux apports sédimentaires réduits est celui d'un plan d'eau saumâtre mais en très bonne communication avec la mer. Il est alors probablement fréquenté au Bronze final IIIa. Puis cet espace lagunaire en contact avec la mer semble approché par des apports d'une embouchure fluviale. Dans un milieu continuellement immergée, le site d'habitat du Bronze final IIIb au maximum de son occupation est sur une rive lagunaire désormais proche à son amont d'une embouchure. Cette position géographique particulière pourrait le caractériser.

Données environnementales et culturelles

G. Bony (post-doctorante), dans le cadre du projet DYLITAG II (B. Devillers, dir.) a effectué une campagne de carottages dans la basse plaine de l'Hérault entre les communes d'Agde et Bessan. L'objectif du projet est de caractériser l'évolution paléo-environnementale de la région d'Agde depuis l'holocène en relation avec l'occupation humaine. Un carottage (A 12) a été réalisé sur la rive gauche du fleuve au droit du site et d'un alignement de pieux clayonnés. L'objectif était de vérifier la continuité du site en dehors du fleuve actuel, de rechercher la présence éventuelle d'un ancien cours de l'Hérault et de considérer l'étendue de la paléo-lagune. Une opération identique avait été réalisée en 2011 sur la rive droite du fleuve qui accompagnait un profond sondage mécanique. Les carottes terrestres, dont A12, ont été prélevées au moyen d'un carottier à percussions. La description des

faciès ainsi que l'échantillonnage ont été réalisés sur place. L'interprétation de ces carottes se limite pour l'instant à la caractérisation des principales unités stratigraphiques. La séquence sédimentaire A12 dont le sommet est à environ 2 m au dessus de la surface de l'eau actuelle valide l'absence de continuité du site de la Motte dans ce secteur puisqu'aucun pieux ou morceau de clayonnage n'a été observé dans les sédiments. Elle valide aussi les résultats précédents (Young, 2013) indiquant les limites du site à l'emprise actuelle du fleuve et la présence d'un environnement lagunaire. Des séquences de crues sont aussi identifiables.

La poursuite de la fouille du site sur environ 40 m² supplémentaires a livré de nombreux pieux et des vestiges abondants. L'ensemble des données réunies confirme l'approche globale de la série céramique découverte lors des travaux antérieurs (environ 250 formes) et permet de distinguer provisoirement un ensemble de 13 catégories de récipients du Bronze final IIIb. Il semble qu'il y ait une différence significative du « faciès » local qui se dessine si on le compare aux sites contemporains des rives des étangs de Mauguio.

La zone Est du site qui a été étudiée couvre 56 m² d'un seul tenant, à une profondeur moyenne d'environ 5 m sous le niveau de l'eau. De l'amont à l'aval un pendage global est de l'ordre de 10 % pouvant atteindre au sud 15 %. Un dénivelé marque également d'est en ouest ce secteur. Il intéresse un alignement de 16 pieux principaux, plantés ou couchés les uns à côté des autres, la base à l'est. Des entrelacs de branchages perpendiculaires ou obliquement forment des restes de fascines et un clayonnage épais. Ces bois ont fait l'objet de détermination (S. Greck). L'alignement a un tracé courbe, le déplacement de sa partie centrale ayant vraisemblablement entraîné son affaissement. Des

blocs de basalte sont au nord en amas dense, ainsi qu'au sud. Au pied du massif de pieux le sédiment en légère dépression forme une bande parallèle en gouttière bordée par des pierres et des accumulations linéaires de tessons de céramiques. Une coupe stratigraphique a été réalisée perpendiculairement à l'extrémité nord du clayonnage ainsi que deux carottages de part et d'autre de son alignement. Sur cette zone, parmi de nombreux tessons (Bronze final IIIb) et des restes de faune, un fragment de plaque d'argile apparemment cuite, épaisse d'environ 5 cm appartient à un dispositif polychrome plaqué sur une armature de branches parallèles. Le bloc est de consistance poreuse mais peu friable, avec des inclusions végétales. La face opposée à la surface largement cannelée porte 4 cupules de 7 cm de diamètre et profondes d'environ 1 cm. Deux d'entre elles sont enduite d'une épaisse couverture de couleur rouge. Les deux autres et la surface entière sont enduites par une couche de teinte grise. Ce badigeon gris aurait été déposé en une mince pellicule de pigment liée par un liant aqueux, végétal ou animal non encore déterminé puis localement couvert par une couche rouge dans des cupules. Cette pièce a été confiée à L. Bouby et C.-A. de Chazelles pour étude. Il pourrait s'agir d'un élément d'ornementation d'une paroi de construction.

A environ 1 m de distance de la coupe un prélèvement en masse d'une partie du clayonnage a été réalisé afin de réunir une documentation sédimentaire complète. Ce bloc épais d'environ 20 cm a fait l'objet d'une fouille en laboratoire. Cinq unités de décapage ont permis de réaliser des prélèvements sélectifs très précis avec 92 pièces de bois. Les analyses sont en cours.

Enfin la reprise de l'étude de la zone de prélèvement de la parure de bronze (transition Bronze-Fer) en 2004 résulte de plusieurs réunions consacrées à la restauration des objets de la Motte. La table-ronde encadrée par Régis Bertholon (Haute Ecole Arc Conservation-restauration - Neuchatel) et Véronique Langlet-Marzloff (CREAM – Vienne) a été organisée par O. Bérard-Azzouz, directrice

des musées d'Agde, afin d'établir un protocole de recherche concernant la corrosion évolutive des objets métalliques conservés au Musée de l'Ephèbe. La question de l'environnement stratigraphique de la découverte et de la nature physico-chimique des sédiments encaissants a été donc soulevée. Jean-Bernard Memet (A-Corros – Arles) a souligné la question de l'influence du milieu d'origine sur ce dépôt. Il est apparu nécessaire d'établir ces données en réalisant un sondage et des coupes de la zone d'extraction du dépôt, chose qui n'avait pas été faite en 2004 par l'équipe précédente. Le sondage a été mené sur une profondeur d'environ 0,6 m avec conservation des sédiments. A la base un carottage manuel d'1 m a été ensuite réalisé. Quatorze échantillons ont pu être traités tous les 5 cm. Les premières observations indiquent la présence d'un profil de dépression marquée qu'épouse un niveau correspondant au dispositif associant pieux et branchages et appartenant à un grand alignement qui se prolonge en amont comme en aval. Les sédiments argilo limoneux de la lagune sont présents sur une forte épaisseur. Les échantillons feront l'objet d'analyse ultérieure. L'ensemble des équipes mobilisées ont entrepris une description paléo environnementale précise du site. Les recherches dendrochronologiques en cours (F. Guibal) réalisées à partir des prélèvements de pieux (chênes, ormes en écrasante majorité) s'annoncent très favorables avec la synchronisation de plusieurs pièces de bois, permettant d'envisager un affinement chronologique et une appréciation de l'organisation des installations. L'avancement des travaux est seul conditionné aux difficultés particulières de fouille en milieu subaquatique : équipement, turbidité et température des eaux, etc.

Jean GASCO
CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier - Labex
ARCHIMEDE
avec la collaboration de C. TOURETTE,
J.-C. ICHE, D. CONSTANT, B. DEVILLERS,
L. BOUBY, V. GIRARD, S. GRECK, F. GUIBAL,
T. LACHENAL et les plongeurs de l'association IBIS.

AGDE

Le Grau d'Agde, Notre-Dame de l'Agenouillade

MODERNE

D'un point de vue historique, c'est en 990 que l'on possède la première mention d'un édifice abritant la congrégation des bénédictins rattachés à l'abbaye de Saint-Thibéry. En 1187, « Bernard Aton fit donation de tout ce qu'il possédait dans le domaine, ville d'Agde, ses dépendances... il fit cette donation devant l'autel de l'église de Notre Dame du Grau » (HGL, T. 5, L. XX, p.5). Ce n'est qu'en 1584 qu'Henri I^{er} de Montmorency décide de réaliser à cet emplacement un édifice plus grand et d'y installer les pères capucins. Un prix-fait de 1609

nous renseigne sur la construction de ce nouvel édifice employant les matériaux présents sur place. En 1790, il est vendu comme bien national. A cette occasion, un inventaire a pu être constitué, nous donnant une idée des possessions des capucins et aussi nous renseignant sur l'organisation de l'édifice. En 1793, le chœur de l'édifice est détruit, les tombes sont profanées. A partir de 1802, après avoir été utilisée comme prison, elle est aux mains de propriétaires privés qui n'ont de cesse que de l'entretenir et la rénover, jusqu'en 1873 date à

laquelle elle est rachetée par la mairie d'Agde. D'un point de vue archéologique des sondages ont été réalisés sur le site. Le premier en 1840 permettant de mettre au jour un fragment de plaque daté des VI^e-VII^e siècle après J.-C. mentionnant la consécration d'un autel et la construction d'*oratoria*. Le second en 1940, date à laquelle d'importants sondages (20 m x 7 ou 8 m sur 3 m de profondeur) réalisés par Prat Puig à l'arrière de l'église ont permis de révéler la présence de murs. La réhabilitation de l'église par la mairie pour la rendre au culte, a donc donné lieu à un suivi archéologique des travaux. L'église se compose d'une nef et de six chapelles. La remise en état des sols dans les chapelles a révélé la présence de tombes dont l'architecture diffère d'une tombe à l'autre. Les deux tombeaux qui ont fait l'objet d'une étude sont ceux de la chapelle Sainte-Claire et Saint-François proches du chœur. Dans la chapelle Sainte-Claire, la tombe est de forme rectangulaire et possède un accès par un escalier. Les ossements très mal conservés ont été étudiés sur place. Ils ont permis d'identifier un squelette féminin. Les recherches en archives attribuent cette tombe à Isabeau de Bonnet de Thoiras, épouse du seigneur de Lézignan-la-Cèbe. La chapelle Saint-François quant à elle possède une tombe voûtée dont l'accès s'effectue par le dessus à l'aide de deux pierres en basaltes juxtaposées. A l'intérieur pas moins de 12 individus positionnés et classés dans des caisses en bois. Ce dépôt secondaire n'a pas livré plus d'information. Dans la nef ont pu être mis au jour deux niveaux de sol, un pouvant être daté du XVII^e siècle correspondant au sol d'origine. Il est composé de carreaux de terre cuite et vient buter contre une ligne d'autel réalisée en basalte. Le second sol placé au-dessus, réalisé à l'aide de carreaux de calcaire, occupe toute la surface de la nef. Proche du chœur, une anomalie est apparue laissant supposer l'emplacement d'une tombe. Celle-ci fouillée, a permis de mettre au jour un niveau de remblai composé d'ossements humains appartenant à deux individus différents dont un possède un crâne scié. Un peu plus bas en connexion anatomique une femme positionnée

dans un cercueil posé sur trois orthostates occupant le fond de la tombe rectangulaire. La recherche en archive permet de supposer que cette tombe est celle d'Henri I^{er} de Montmorency décédé le 2 avril 1614 à la Grange des Près à Pézenas et enterré selon ses souhaits à Notre-Dame du Grau. Des analyses radiocarbone ont été réalisées sur les ossements appartenant à l'individu possédant le crâne scié. Les deux pics donnés correspondent pour l'un à une datation 1412-1511 à 98% et à 0,9% entre 1601 et 1616 ; nous ne pouvons donc pas affirmer de manière certaine que l'individu au crâne scié est Henri I^{er} de Montmorency.

A l'extérieur des décaissements de 1,50 m de profondeur devaient être réalisés tout autour de l'église. En effet un apport important de remblai avait été effectué entretenant ainsi un fort taux d'humidité à l'intérieur. Lors de ces décaissements sur la partie nord de l'église a pu être mis au jour des murs correspondant au chœur des capucins du XVII^e siècle ainsi que l'ancienne sacristie. Un accès et un sol de terre cuite semblable à celui de l'intérieur a été mis au jour permettant d'entériner l'hypothèse d'un sol primitif de cette nature. Les sols extérieur et intérieur se trouvant sensiblement au même niveau. Sur la partie ouest de l'édifice des murs ont été mis au jour, ainsi qu'un sol s'engageant sous le mur de la chapelle Saint-Sever et permettant d'avancer l'hypothèse de l'emplacement d'un ancien édifice. Le suivi de travaux réalisé à Notre-Dame du Grau a permis d'apporter de nombreux éléments quant à la connaissance de l'église à la période moderne. Trois phases principales d'aménagements ont pu être mises en évidence, la construction de l'église et des bâtiments conventuels en 1609, un réaménagement aux alentours de 1840 avec la mise en place du pavage calcaire et une dernière phase en 1873 lorsque la mairie achète l'église.

Céline PARDIES
Service Archéologique Communauté
d'Agglomération Hérault Méditerranée
Jean-Paul CROS
ArScAn, UMR 7041, Nanterre, Paris

ANTIQUITE

AGEL

Le Caylar

La campagne de prospection pédestre réalisée sur l'*oppidum* du Caylar d'Agel avait pour objectif de réviser des données anciennes datant des années 1950, qui signalaient une occupation de hauteur d'époque romaine. Il est ressorti de l'observation des trente hectares englobant l'ensemble géologique, plusieurs zones de concentration d'amphores italiques de type de transition (gréco-italiques tardives/ Dressel 1 A) dont la répartition

se calque à peu de chose près sur les limites de ruptures de pentes nord et ouest du massif. L'analyse du mobilier amphorique permet de replacer ces importations italiques dans un contexte de seconde moitié du II^e s. av. n. è. Quelques bords caractéristiques de formes plus anciennes laissent envisager une fréquentation des lieux dès la première moitié du II^e siècle av. n. è. L'absence actuelle de donnée postérieure à la seconde moitié

du I^{er} s. av. n. è. autorise de parler de l'abandon des lieux dans le courant de la première moitié du I^{er} s. av. n. è. Les autres acquis de la prospection sont la mise en évidence de l'existence d'un système de fortifications en pierres sèches encore en élévation et relativement bien conservé par tronçons sur plusieurs dizaines de mètres de longueur et des micro poches de concentrations de céramiques communes non tournées, caractéristiques de faciès du Bronze final III. Des travaux agricoles de drainage des eaux ont mis au jour des niveaux encore en place du Bronze final aux abords d'un vestige de rempart à parements multiples et confirmeraient une occupation des lieux bien antérieure au II^e siècle av. n. è.

Laurent SAVARESE
ACAP

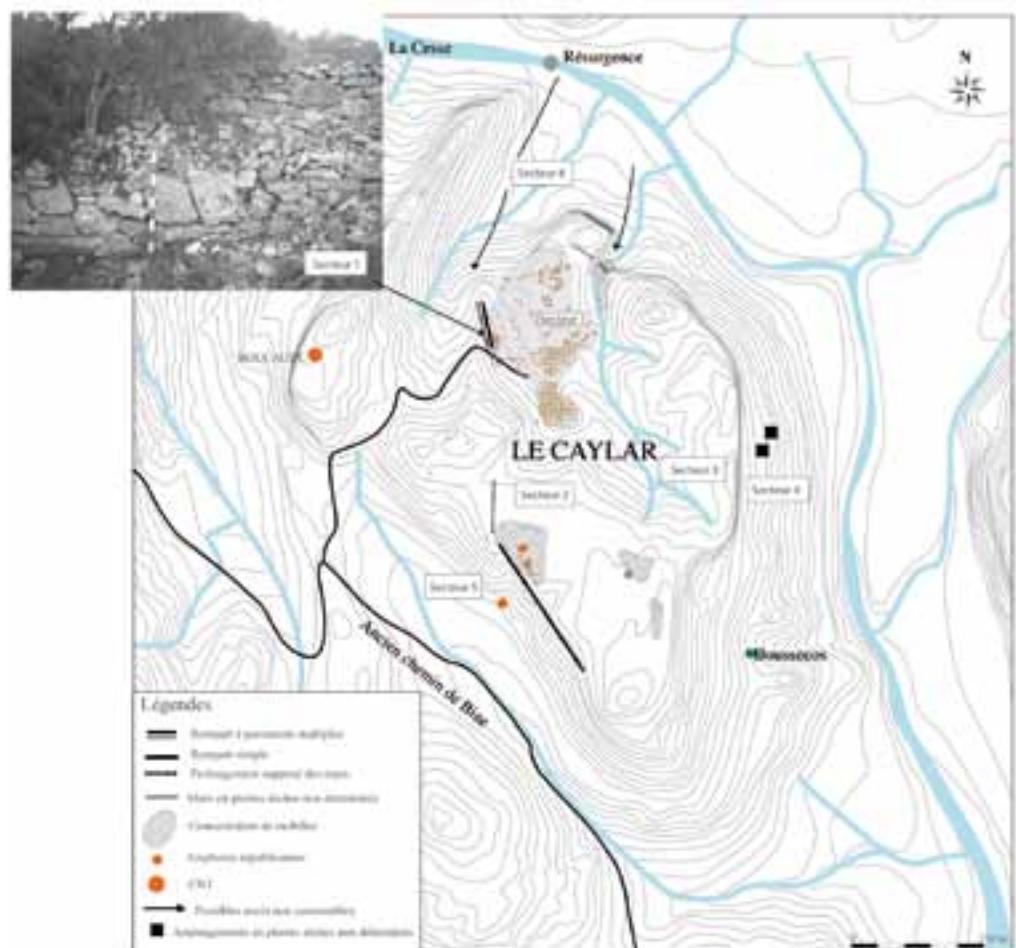


Fig.1 : campagne de prospection pédestre 2013 Caylar d'Agel, concentration céramique et relevés des remparts (DAO et cliché L.Savarese et J. Bénézet)

ANIANE

Abbaye

MOYEN AGE

Dévastée pendant les guerres de religion, entièrement reconstruite dans la seconde moitié du XVII^e s., transformée en usine textile dans la première moitié du XIX^e s. puis en maison centrale de détention dans la seconde moitié du siècle, l'abbaye d'Aniane est longtemps demeurée une énigme archéologique. L'occupation pénitentiaire des lieux a en effet empêché toute forme d'investigation archéologique jusqu'au seuil du XXI^e s. tandis que l'importance du programme de reconstruction de l'ordre de Saint-Maur à l'époque moderne a entièrement fait disparaître les bâtiments médiévaux. La topographie carolingienne et médiévale de cet établissement monastique qui fut au cœur de la réforme bénédictine mise en œuvre par Benoît d'Aniane et Louis le Pieux au seuil du IX^e s. ne pouvait être abordée en définitive qu'à partir de rares documents planimétriques du XVII^e s. et de sources écrites peu loquaces. Le classement du site, en 2004, puis son rachat par la communauté de communes Vallée

de l'Hérault en 2010 a fort heureusement ouvert de nouvelles perspectives d'investigations. Dans le cadre d'une fouille programmée, des recherches ont été engagées à partir de 2011.

La première phase a permis au moyen de 32 sondages de procéder à une évaluation des principales cours d'un enclos urbain de 3,5 ha comprenant trois ensembles bâtis distincts :

- l'abbaye des XVII^e et XVIII^e s. dont le cloître est adossé au sud de l'ancienne abbatiale (aujourd'hui église communale, siège de la nouvelle paroisse Saint-Benoît Val d'Hérault) ;
- Une grande cour orientale, dite cour d'honneur, extension du XIX^e s. liée à l'établissement pénitentiaire ;
- Une vaste cour occidentale, anciens jardins d'agrément de l'abbaye du XVII^e s. dans lesquels furent construits différents ateliers dès l'époque de l'usine textile et jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Ces premiers travaux ont permis de localiser

plusieurs sanctuaires médiévaux et un grand cimetière ouvert au recrutement laïc, autorisant à bâtir un premier programme triennal de fouille (2012-2014). En 2012, le projet a consisté en une exploration exhaustive de la cour dite du cloître mauriste (secteur 2), soit environ 800 m² et à sonder, à l'intérieur du bâti moderne, l'espace de la galerie nord du cloître mauriste. Deux sanctuaires distincts ont été mis au jour : un petit édifice à nef unique et abside semi-circulaire (église bâtiment 1) recoupé longitudinalement par les piliers de la galerie nord du cloître et un second édifice plus vaste et plus complexe dans la partie occidentale du même cloître (église bâtiment 2) caractérisé par au moins deux absides semi-circulaires. Le plan de ce sanctuaire détérioré par les travaux du XVII^e et les réseaux ultérieurs était cependant encore partiellement reconnu en 2012. Il restait notamment à poursuivre l'exploration dans l'angle sud-ouest de la cour du cloître mauriste. Ce lieu demeurait stratégique car le grand sanctuaire (église bâtiment 2) semblait s'étendre vers l'ouest. On émettait l'hypothèse qu'il pouvait s'articuler ici avec des bâtiments conventuels et une possible galerie de cloître. La campagne 2013 avait donc pour premiers objectifs d'achever la fouille complète de la galerie nord et de la cour du cloître afin de mieux caractériser les plans des deux sanctuaires reconnus (fig. 1). Il s'agissait ensuite de procéder à de nouvelles reconnaissances à l'intérieur des bâtiments mauristes, plus particulièrement à l'intérieur de la grande aile occidentale (bâtiment 23) séparant la cour du cloître des anciens jardins occidentaux. Deux sondages (232 nord et 232 sud) ont été réalisés au sud du couloir qui relie les deux cours, deux autres (233 et 234) au nord. Il s'agissait ici de reconnaître l'extension occidentale du sanctuaire bâtiment 2 (sondages 233 et 234) et de vérifier l'hypothèse de l'existence d'une galerie de cloître médiévale (sondage 232). Une longue cave d'axe nord-sud ayant été creusée au XVII^e s. sous la galerie occidentale du cloître mauriste, il a fallu implanter ces sondages plus à l'ouest dans les anciennes salles et chambres "des hôtes" de l'abbaye du XVII^e s. Enfin, cinq autres sondages ont été réalisés en secteur 3 dans la cour dite des ateliers afin de tenter de cerner l'emprise du cloître médiéval (sondages n° 308, 309 et 320) et de reconnaître la topographie générale du monastère à l'ouest du sanctuaire bâtiment 2, soit dans l'espace actuel d'un grand atelier construit en 1946-47 (atelier 31, sondage 310). La fouille 2013 a été effectuée en deux campagne, l'une en juin-juillet, l'autre en septembre-octobre, ce qui permit de tenir compte des informations de la première campagne pour définir la stratégie d'implantation des sondages de la seconde. L'encadrement de ce chantier-école a été assuré par des personnels du CNRS et d'Aix-Marseille Université (UMR LA3M et ADES), d'anciens étudiants du Master professionnalisa-



Fig. 1 : Vue générale de la fouille du cloître mauriste : en bas à gauche vestiges de l'abside B accolée au nord de l'abbatiale ; au centre l'église funéraire engagée sous la galerie nord du cloître mauriste

d'archéologie préventive de l'université Paul Valéry Montpellier III, des archéologues contractuels et chercheurs associés de l'UMR 7892. Au total ce sont 310 m² supplémentaires qui ont pu être explorés en 2013. Depuis 2011, la superficie totale de fouille de ce complexe urbain occupé pendant plus de treize siècles est désormais de 1632 m².

Identification de l'abbatiale médiévale Saint-Sauveur (secteur 2, cour du cloître mauriste et bâtiment 23)

La découverte d'une nouvelle absidiole dans l'angle sud-ouest du cloître mauriste permet désormais de relire totalement le plan général du sanctuaire à absides multiples localisé en secteur 2 dans la partie occidentale de la cour du cloître mauriste (bâtiment 2). Bien que très mal conservé et en grande partie épierré, on propose de reconnaître un plan basilical à trois vaisseaux, large d'environ 14 m hors tout. Les bas-côtés, d'une largeur interne de 2,70 m s'achèvent à l'est par deux petites absidioles (C au nord et D au sud) d'un diamètre interne de 2 m et d'une profondeur équivalente.

La nef centrale atteint 5,5 / 5,7 m de large dans l'œuvre. Le chœur du sanctuaire est mal identifiable. Il a été détruit en grande partie par la construction de la fontaine centrale du cloître mauriste au XVIII^e s. (fig. 1). Toutefois, une tranchée d'épierrement rectiligne E-O prolongeant l'axe de délimitation de la nef et du bas-côté méridional [Mr.21538], à plus de 7 m au delà de la tête de l'absidiole D suggère d'identifier un chevet plat. Un retour d'axe nord-sud [Mr.21458] va également dans ce sens, s'il ne s'agit pas d'un épaulement associé à un départ d'abside peu profonde. L'emprise de la fontaine interdit toute possibilité de vérification. En conséquence, on propose de restituer un chœur central quadrangulaire d'une superficie interne de 46,6 m². La profondeur interne du chœur est de 8,5 m, sa largeur (autour de 5,60 m) est la même que celle de la nef. Une fosse rectangulaire en position centrale dont le comblement était associé à de petits fragments de marbre blanc et rouge moulurés marque l'emplacement d'un autel. Des empreintes de dalle et une dalle encore conservée en place permettent de restituer le niveau de circulation autour de 69,22 m NGF. Le sol du chœur est sensiblement plus haut que celui de la nef et des bas-côtés (entre 68,90 et 69 m NGF). Un escalier à deux degrés matérialise la séparation entre les deux espaces. Une petite fosse quadrangulaire et une base maçonnée disposées symétriquement à l'avant des deux absidioles signalent les emplacements de deux autres autels. Le sol de la nef et les murs gouttereaux nord (fig. 2) et sud de l'édifice ont été reconnus dans les sondages réalisés à l'intérieur du bâtiment 23 (aile ouest du cloître mauriste) et dans la cour des ateliers (sondage 308). Le massif occidental non reconnu à ce jour doit être recherché désormais dans le passage situé entre l'atelier 31 et le bâtiment 23. On peut néanmoins établir en l'état de la documentation que le bas-côté méridional du sanctuaire atteignait hors tout au moins 22,80 m de long et que la nef prolongée par le chevet plat dépassait 29 m de longueur. Le plan et les proportions de l'édifice, qui sont donc sensiblement plus vastes que celles de l'église abbatiale voisine de Gellone, sont l'un des critères qui conduit à identifier le sanctuaire reconnu avec l'abbatiale Saint-Sauveur disparue d'Aniane. Les agencements de l'édifice avec d'autres éléments de la topographie monastique, notamment une galerie de cloître au sud vont également dans ce sens. La datation absolue du sanctuaire, notamment de sa construction est encore épineuse. En l'état, l'édifice subsistant est celui qui a été figé par les destructions des années 1560. Abandonné dès la fin du XVI^e s. il a été en grande partie épierré. Le dallage du chœur et de la nef, entièrement récupéré, n'est décelable que sous la forme d'empreintes de mortier à la surface du socle géologique. Il n'y a donc pas à proprement parlé de stratigraphie conservée. Dans la nef, un



Fig. 2 : Bâtiment 23, sondage 233. Au premier plan mur gouttereau septentrional de l'abbatiale médiévale et lambeau de sol.

radier maçonné a néanmoins livré un denier de la république de Vérone (1218-1250) qui pourrait dater la mise en place du dallage. Si le sanctuaire, à une exception près n'a pas accueilli de sépulture, une tombe fouillée en 2012 [SP21409] au droit de l'absidiole D a été datée par ¹⁴C, en âge calibré, des années 778-989. C'est là un indice qui laisse envisager que le dispositif des absidioles pourrait être antérieur au XI^e s. Quoiqu'il en soit, du point de vue de la chronologie relative, il est clair cependant que l'absidiole D est antérieure à l'aménagement du cloître méridional (fin XII^e s. ?). Enfin, une phase de comblement du grand fossé délimitant la zone orientale du premier périmètre monastique est caractérisée par des gravats, des tuiles (dont de nombreuses tegulae) et des matériaux de constructions qui témoignent indirectement de travaux opérés sur les bâtiments primitifs (restaurations et réaménagements) avant le XI^e s.

Une chapelle absidée accolée au nord de l'abbatiale avant 1149 (secteur 2, cour du cloître mauriste)

On propose désormais d'associer l'abside B découverte en 2012 à une grande chapelle annexe venue flanquer l'absidiole septentrionale de l'abbatiale. Celle-ci pourrait également marquer l'aménagement d'un bras de transept bien que l'on ne soit pas parvenu à distinguer un dispositif symétrique au sud de l'absidiole D. L'ouverture interne de l'abside s'établit autour de 4,35 m. La construction de l'ouvrage a recoupé une tombe plus ancienne datée par ¹⁴C, en âge calibré, des années 906-1149 et des niveaux d'occupation (foyers, fosses de rejets domestiques, silos...) que l'on propose d'associer à un espace de cuisine. A l'intérieur de la chapelle, à la base de la maçonnerie de tête qui a permis de raccorder la retombée de l'abside B à l'ancienne absidiole C une intense activité funéraire a été développée. Dans un espace de moins de 4 m² [Fs.21487], les études archéothanatologiques ont permis d'identifier au moins 13 individus distincts. La sépulture la plus ancienne est un coffre de tuf et devra être datée par radiocarbone. La dernière sépulture est celle d'un homme adulte âgé de plus de 55 ans atteint de la maladie de Forestier (comme le premier sujet) qui a été inhumé avec une bulle pontificale dont le sceau de plomb a pu être attribué à Eugène IV (1431-1447). Pierre VII de Roquessels est l'abbé qui a gouverné le monastère durant cette période (1423-1443). Cet emplacement funéraire est le seul à avoir été identifié au sein de l'abbatiale. Il adopte de fait une signification particulière comme lieu particulièrement privilégié d'inhumation.

Une chapelle funéraire anonyme entre l'abbatiale Saint-Sauveur et le sanctuaire marial (secteur 2, galerie nord)

La campagne 2013 a également permis d'achever la fouille de l'église (bâtiment 1) engagé sous la galerie septentrionale du cloître mauriste. Le sanctuaire à nef unique achevée après un léger épaulement par une abside semi-circulaire atteint hors tout 19 m de long et 8,6 à 9 m de large au niveau des fondations. Le recouplement de sépultures antérieures, datées par radiocarbone, permet d'affirmer qu'il a été construit avant 1155, à l'emplacement d'un espace de cuisine déjà envahi par des tombes au X^e s. L'une de ces tombes, antérieure à 1020, a été recoupée par la fondation du mur méridional de la nef. Avant le XIV^e s. l'édifice a été associé à un clocher septentrional, encore figuré sur le plan de 1656 attribué au frère Plouvier. Deux fours à cloches sont liés à cette phase. Au seuil du XIV^e s., le sanctuaire adopte une fonction funéraire qui se prolonge au moins jusqu'au milieu du XV^e s. Sur le seul tiers longitudinal de l'édifice à conserver une stratigraphie, 45 sépultures ont été fouillées. Sans compter les dépôts secondaires et



Fig. 3 : Bâtiment 23, sondage 232. Horizon de destruction (XVI^e s.) de la galerie nord du cloître roman d'Aniane et marches permettant d'accéder à l'abbatiale. Le niveau contenait plusieurs pièces sculptées remarquables de la fin du XII^e s.

les réductions, l'édifice a donc pu accueillir plus de 135 dépouilles en l'espace d'un siècle et demi, dont celles de nombreux enfants. C'est dire l'importance spécifique de ce sanctuaire dans les rites funéraires accomplis au sein de l'enclos abbatial après 1300. Le complexe abbatial comprenait donc au XII^e s. au moins trois sanctuaires distincts. L'abbatiale dédiée au Sauveur, une église mariale située 25 m plus au nord auxquelles il faut ajouter désormais cette nouvelle chapelle qui a été intercalée entre les deux édifices initiaux. Sa construction implique une restructuration de tout l'espace intermédiaire.

Identification d'une galerie de cloître et découverte de sculptures romanes (secteur 2, bâtiment 23 et secteur 3)

Jusqu'à présent, l'existence d'un cloître n'était connue que par la dispersion d'une vingtaine de fûts de colonnes et de chapiteaux de la seconde moitié du XIII^e s. dans le bourg et les jardins privés d'Aniane. Une pièce remarquable, "le chapiteau aux enfers" intégré dans les collections du Cloisters Museum de New-York a cependant été identifiée par nos prédecesseurs comme une pièce plus ancienne attribuée à Aniane. Celle-ci suggérait du moins que les sanctuaires anianais disparus avaient pu comporter des éléments sculptés de haute facture. Une première hypothèse de localisation de l'un des cloîtres avait été émise en 2011 mais des contraintes techniques (réseaux, etc.) n'avaient pas permis en 2012 de valider l'intuition de départ. Pour débloquer la situation, un sondage (232) a été implanté à l'intérieur du bâtiment mauriste occidental, dans la pièce et travée 23-8 située immédiatement au sud du passage (23-7) reliant les cours du cloître moderne et des ateliers sur l'axe théorique de la galerie que l'on proposait d'identifier à partir des bases de deux colonnes semi-engagées découvertes au sud-ouest du secteur 2 (Bâtiment 3).



Fig. 4 : Fragment de tailloir orné d'un fleuron et de rinceaux associés aux niveaux de destruction du cloître roman de l'abbaye d'Aniane.



Fig. 5 : Fragment de chapiteau découvert sur le sol de la galerie nord du cloître roman.



Fig. 6 : Le personnage au livre, l'une des pièces ornant le cloître de Saint-Sauveur d'Aniane.

Sous les remblais de construction du bâtiment mauriste sont apparus une couche de destruction et un effondrement de toiture couvrant un sol rosâtre composé de galets et gravillons noyés dans un mortier hydrofuge (fig. 3). Le sol est associé au nord à deux marches patinées permettant d'accéder au collatéral méridional de l'abbatiale et se trouve interrompu au sud par une tranchée de spoliation d'axe E-O qui correspond à l'épierrement d'un mur bahut. La largeur de la galerie est ici de 2,50 m. La couche de destruction qui est celle des années 1560 a été fouillée dès la fin du XVI^e s. pour en extraire les principaux blocs et éléments architectoniques de grandes dimensions. Le mur bahut et ses arcades ont été entièrement démontés à cette époque, soit avant la grande reconstruction mauriste. On a pu néanmoins retrouver des fûts de colonnettes, de nombreux éclats de chapiteaux ornés d'acanthes et plusieurs pièces remarquables comme un fragment de tailloir décoré d'une rosace et d'une frise d'acanthes, des fragments de colonnes gainées de feuilles et surtout un fragment de sculpture en bas-relief représentant un apôtre, pièces attribuables aux dernières décennies du

XII^e s. (fig. 4 à 6). Les sondages réalisés dans la cour des ateliers ont permis de reconnaître, sur 7 m supplémentaires le prolongement de la galerie plus à l'ouest où le sol est brutalement sectionné par le grand atelier de la maison centrale de détention construit vers 1860. Le retour de la galerie occidentale paraît donc se situer au-delà de cette limite. De nouvelles pièces sculptées ont été découvertes. Plusieurs sont remarquables comme un chapiteau à couronnes d'acanthes et une corbeille présentant une tête grimaçante et un nimbe crucifère. Elles viennent enrichir ce nouveau corpus de la sculpture anianaise qui redonne un éclat émouvant à une abbaye perdue qui comptait pourtant parmi les plus grands établissements monastiques du Midi médiéval.

Le géoréférencement du plan de 1656

Le plan de 1656 conservé aux archives nationales présente un état du monastère existant (tel que réaménagé après les graves crises des années 1560) avant que le grand projet de reconstruction émanant de l'ordre de Saint-Maur ne soit mis à exécution. Bien que l'église abbatiale et les

cloîtres ne soient déjà plus visibles, le plan est particulièrement précieux dans la mesure où, en l'absence de fouilles, il s'agissait du seul document offrant une vision exhaustive de la topographie monastique médiévale tardive. Son géoréférencement s'est avéré pertinent. Plusieurs maçonneries et composantes du complexe (boulangerie, maison des domestiques, fontaine du jardin claustral médiéval) ont été identifiées aux endroits attendus. Une nouvelle interprétation du plan peut donc être avancée. On ne retiendra ici qu'un élément majeur qui consiste à voir dans le grand bâtiment conventuel de 1656 une partie subsistante de l'ensemble claustral médiéval après les dévastations des guerres de religion, soit l'aile orientale du cloître médiéval associée à la salle capitulaire. L'enveloppement de l'absidiole D par le puissant massif maçonné Mr.21454 est à mettre en relation avec cette lecture. Comme celui-ci recoupe une sépulture en sarcophage plus ancienne, on espère pouvoir dater la mise en œuvre du cloître.

Alors que les spoliations des vestiges médiévaux imputables au grand chantier de la reconstruction des XVII^e et XVIII^e s. d'une part et à l'installation des réseaux d'un établissement pénitentiaire d'autre part, déterminaient un contexte archéologique relativement désolé (urbain non stratifié), la découverte d'une galerie du cloître roman associée à de nombreuses pièces sculptées permet de réinsérer plus clairement le complexe anianais dans l'histoire générale des établissements monastiques méridionaux mis en exergue par des monuments exceptionnels mieux conservés tels Saint-Guilhem-le-Désert ou Saint-Gilles-du-Gard. Les 1632 m² explorés autorisent surtout une nouvelle lecture topographique générale qui compose désormais avec trois sanctuaires distincts.

Laurent SCHNEIDER, David OLLIVIER,
Yann ARDAGNA, pour l'équipe LA3M, UMR.7892,
CNRS-Aix-Marseille Université

ANTIQUITE

ASPIRAN

Saint-Bézard

La campagne de fouille de la *villa* et de l'atelier de potiers a permis de poursuivre et d'achever l'exploration de la partie centrale du complexe se développant immédiatement à l'ouest de la chaussée qui traverse le site. Rappelons que Saint-Bézard bénéficie depuis 2005 d'une fouille extensive (fig. 1) qui a permis de dégager et d'étudier une surface importante de 1,7 ha comprenant un quartier artisanal et une villa à plan en U séparés par une chaussée empierrée se raccordant à la voie *Cessero-Luteva-Condatomagos-Segodunum* située à 300 m au nord-est. L'objectif de cette opération est d'explorer exhaustivement un centre domanial de Gaule Narbonnaise occupé sur la longue durée et d'alimenter grâce aux données matérielles obtenues un certain nombre de problématiques liées à l'histoire socio-économique de cette province.

Le chantier-école a permis d'accueillir une trentaine d'étudiants des universités de Montpellier, Toulouse, Bordeaux et Paris. L'équipe d'encadrement était constituée, en plus des deux signataires de cette notice, d'Oriane Bourgeon, Fabrice Bigot, Séverine Corbeel, Jordan Latournerie, Julie Le Fur, Vincenzo Pellegrino et Adeline Mouly, étudiants en Masters d'archéologie ou doctorants à Montpellier. La couverture photographique aérienne et les relevés topographiques ont été assurés par Séverine Sanz (CNRS, UMR5140 de Lattes). Enfin, le chantier a pu bénéficier de la présence de J.-Cl. Roux (SRA-LR) dont le travail a été décisif en ce qui concerne la mise au jour et au traitement des constructions/aménagements en matériaux

périssables dégagées dans la zone 7. La poursuite des investigations dans la partie du complexe de Saint-Bézard située entre la tour et le portail qui ferme la voie caladée, répond à une double nécessité qui résulte du travail de publication réalisé en 2013 et qui concerne d'une part la tour et d'autre part les niveaux et aménagements tardo-antiques. La réalisation d'un article portant sur la boulangerie installée dans l'entresol de la tour (Mauné, Carrato et alii 2013) a permis de faire le point sur la chronologie et les modalités d'installation de ce bâtiment. Dans le même temps, la finalisation d'un second article (Mauné à par.) portant sur les installations de bord de voie située le long de la voie *Cessero-Segodunum* a été l'occasion de réfléchir sur la nature et la vocation de l'espace, vide de toute trace, situé entre la tour et la cuve en grès installée dans l'angle du mur de clôture en L limitant la voirie. On a en effet émis l'hypothèse que celui-ci pouvait constituer un lieu de pacage des animaux en transit (troupeau d'ovins-caprins par exemple) qui empruntaient la voie traversant le complexe. Le caractère programmé des investigations menées à Saint-Bézard et les possibilités de retour sur le terrain pour vérifications constituent donc un précieux atout car depuis 2005, on a pu réorienter, voire parfois modifier, en les précisant, des interprétations que l'on pensait acquises.

Aqueduc et occupation tardo-antique

Dans la zone de l'aqueduc, les recherches ont d'abord concerné les réseaux hydrauliques situés sous les niveaux de chaussée empilés. On a pu



Fig. 1 : Plan général des fouilles de Saint-Bézard (Aspiran) depuis 1971 et jusqu'à 2013 inclus.

mettre en évidence que les deux canalisations sous pression, l'une en terre cuite, l'autre en bois, mises au jour en 2010 et 2012 avaient été spoliées au niveau du portail fermant la chaussée, à la hauteur des fondations de la cuve de décompression de l'aqueduc. Concernant la canalisation en bois, deux nouvelles frettes en fer en place ont toutefois pu être localisées qui confirment les entre-axes relevés en 2012. De l'autre côté de l'aqueduc, dans le sondage C de 2010 qui a été agrandi, la fouille d'un niveau de remblai associé à la construction de l'aqueduc a entraîné la découverte du contenu d'une bourse comportant 5 monnaies en bronze du milieu du I^{er} s. (Claude I et une indét.) et une monnaie de Vespasien en argent frappée en 71-72 ap. J.-C., dispersées sur moins d'1 m². L'excellent

état de conservation de cette dernière, l'absence de rayure et la cohérence de sa date d'émission par rapport au mobilier céramique présent dans le remblai permet désormais de dater avec un excellent *terminus post quem* la construction de cet ouvrage hydraulique du tout début de l'époque flavienne, ce qui est tout à fait conforme à la proposition de datation de la *natatio à abside* avec laquelle il fonctionnait. Depuis 2008 et la fouille de cette grande piscine extérieure de 278 m², le TPQ a ainsi nettement évolué, passant du courant du II^e s. au début de l'époque flavienne. L'occupation tardo-antique de ce secteur, mise en évidence depuis 2009 avec la découverte d'une unité vinicole du IV^e s. a été définitivement appréhendée et l'on s'oriente désormais vers la présence d'un groupe de bâtiments appuyé contre le parement sud de l'aqueduc et se développant sur une longueur d'environ 25 m, jusqu'au départ de mur MR7741. Nous ne percevons malheureusement que peu de choses de ces aménagements dans la mesure où la chaussée goudronnée du chemin de la Carrière Rampan les recouvre en grande partie. Toutefois, les décapages réalisés en 2011 de l'autre côté de cet axe viaire, en zone 8, permettent, parce qu'ils montrent l'absence de vestiges de cette époque, de limiter l'extension du bâti et de se faire une idée de son ampleur assez limitée. A la hauteur de MR7741,

la reprise de la fouille a permis de mettre en évidence l'existence d'une spoliation tardive (IV^e s.) de la fondation de l'aqueduc d'une largeur de 2 m qui pourrait correspondre à la création d'un passage permettant l'accès à la voie, depuis cet ensemble de pièces adossées au parement sud de l'aqueduc.

Des espaces ouverts

Dans la zone 6 qui se trouve entre la voie et le secteur des bassins de traitement de l'argile, l'objectif cette année était d'achever l'exploration des niveaux de remblai et la recherche des traces éventuelles de constructions légères (trous de poteaux ou sablières basses). La campagne 2013 a confirmé l'existence d'une vaste zone de

circulation, constituée de nombreux niveaux de sols qui se succèdent sans interruption durant toute la période d'occupation du site. L'absence de construction et de trou de poteaux au sein de ces espaces laisse penser qu'il s'agissait probablement d'une vaste cours ouverte. Ces espaces de circulations pouvaient correspondre à des aires de déchargement des matières premières (bois, argile, dégraissants) et de chargement des productions de l'atelier, notamment les amphores vides destinées aux chais de la *villa*. Au début du 1^{er} s. ap. J.-C., l'espace 611 est délimité au nord-ouest par une remontée du paléosol (US6512 ; US6527), au nord-est par le chemin creux RUE618 et au sud-est par le BÂT616. Les limites sud-ouest de cet espace n'ont pu être appréhendées car les niveaux de circulation se poursuivent au-delà des limites de fouille. Ni l'hypothèse d'un éventuel mur de clôture délimitant les espaces de cour, ni la présence de bâtiments bordant la partie ouest de RUE618 n'ont pu être corroborées formellement. C'est néanmoins dans cet espace qu'apparaît le niveau le plus ancien (SL6228). Il s'agit d'un niveau de sol constitué d'un cailloutis de basalte bien calibré et homogène, directement installé sur le paléosol brun présent dans toute l'emprise de la fouille, du moins sur la terrasse haute. SL6228 se rapproche fortement, par son aspect, du niveau SL6128, observé au nord de la zone dans les espaces 606, 607 et 614. SL6128 est le plus ancien niveau connu sur la zone 6 et correspond à l'implantation de l'établissement. Les surfaces de circulations SL6128 et SL6228 pourraient avoir fonctionné en contemporanéité. La présence de ce niveau précoce, soigneusement mis en place et situé à une distance importante des fours de la terrasse moyenne, pourrait constituer un argument supplémentaire pour accréditer l'hypothèse de la proximité d'unités de cuisson distinctes de ces derniers. Cette zone d'activité potentielle pourrait être mise en relation avec les éléments d'architecture de fours de la période augustéenne découverts dans des niveaux de remblais (US6510 et US6513), à quelques mètres de là. Avant l'époque tibérienne, SL6228 est en grande partie recouvert par un épais niveau très induré, SL6212, composé de fragments de TCA parfois surcuits, concassés, et tassés. Celui-ci permet de rehausser le niveau général de circulation. Ce niveau est présent dans tout l'ESP611. On observe également un niveau similaire dans l'ESP613 (SL6702). L'espace 613 se situe entre les espaces ESP607 à l'est et RUE618 à l'ouest. Il est limité au nord par la canalisation CN6303, au sud par le bâtiment à auvent BAT617. Cet espace s'inscrit dans la continuité des niveaux de cour dégagés en 2009 dans l'ESP607. Il semble s'agir d'un espace ouvert, sans clôture apparente, constitué d'une succession de niveaux de sol. L'installation de ce niveau de circulation rehaussé (SL6212, SL6702 et SL6728) est probablement

contemporaine de la mise en place, dans l'ESP620, d'un vaste remblai. Il pourrait alors s'agir d'une opération de nivellement de l'ensemble de la zone. La datation de ces niveaux est induite par l'absence totale de tessons de sigillée de mode C au sein de ces couches. En effet, cette céramique est produite localement entre les années 20 et 40 ap. J.-C. et se retrouve, sur le site, parfois en grande quantité, dans tous les niveaux postérieurs aux années 20. Entre les années 20 et le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C., on assiste à la mise en place d'un chemin creux, RUE618, qui se développe selon un axe nord-ouest/sud-est. Son installation a pu être datée des années 20-40 grâce au mobilier recueilli dans les premiers niveaux de circulation. RUE618 recoupe les niveaux de remblai de l'ESP620 et fractionne les ESP611 et ESP613 qui devaient à l'origine ne former qu'un seul ensemble. Cet axe secondaire dessert la partie occidentale du complexe et se poursuit également à l'est, dans la zone 8, en direction des parcelles qui surplombent la *villa* à plan en U. Le chemin présente un profil en U caractéristique. Les premiers niveaux formant la surface de roulement sont soigneusement aménagés. Constitués de chaux et de fragments de TCA, ils reposent directement sur le toit de la terrasse géologique constitué d'alluvions anciennes à galets et cailloutis qui a, par endroit, été nettement creusé. L'aspect des niveaux de circulation s'apparente parfois à du béton hydraulique, ce qui laisse entendre que la vocation de ce chemin creux était double. En effet, l'axe viaire permettait également de tenir hors d'eau les niveaux de circulation situés immédiatement au nord-est en arrêtant et en canalisant, les eaux de ruissellement provenant du flanc de la hauteur voisine des Potences. Par la suite, entre le milieu du siècle et l'époque flavienne, deux bâtiments (BÂT616 et BÂT617) sont aménagés de part et d'autre de RUE618, au sud-est de la zone. Le BÂT616 borde le côté sud-ouest de RUE618. Il s'agit d'un bâtiment quadrangulaire dont la fonction précise n'est pas déterminée. Le BÂT617 lui fait face. Ouvert sur la RUE618, il s'agit d'un bâtiment à auvent soutenu par quatre imposants poteaux porteurs. Son plan et son emplacement laissent supposer qu'il pourrait s'agir d'une écurie comportant plusieurs stalles. Fouillé en 2010, cette construction avait été provisoirement datée de la phase 1 mais il convient à présent de la replacer dans un arc chronologique plus bas. Le mur nord-ouest (MR6208) du bâtiment rectangulaire BÂT616 se superpose au niveau de sol SL6212. Le bâtiment à auvent BÂT617, quant à lui, recouvre une partie de la surface de roulement de RUE618 (SL6231 : TPQ 20-40 ap. J.-C.). Les trous de poteaux du auvent (TP6229 ; TP6235 TP6237 et TP6239) sont implantés dans le niveau de circulation SL6231. Le chemin creux n'est pas abandonné mais sa chaussée se trouve rétrécie. Durant une longue période, l'axe RUE618 reste

en usage de même que les espaces de cour adjacents (ESP611 et ESP613). Les niveaux de circulation et leurs réfections se succèdent sans interruption entre le début du I^{er} s. et le IV^e s. ap. J.-C. Damées et enchevêtrées, celles-ci se superposent et se développent fréquemment sur plusieurs espaces à la fois. La datation de ces niveaux est approximative. Bien que la chronologie relative soit bien établie, seul un TPQ fixé aux années 70 ap. J.-C. a pu être déterminé pour les niveaux postérieurs à l'installation du chemin. Néanmoins, les niveaux de circulation semblent rester en usage jusqu'à ce qu'ils soient recouverts par les niveaux tardifs. En dehors de diverses opérations de réfection mineures, les ESP611, ESP613 et RUE618 ne font pas l'objet de restructuration importante. Les traces d'occupation les plus récentes (fin de l'Antiquité), mises en évidence dans le secteur, correspondent à l'aménagement de nouveaux niveaux de circulation. Dans les espaces 611 et 613, les US tardives présentent une constitution similaire. Elles sont composées d'un fin cailloutis alluvial soigneusement damé (SL6718 dans ESP611 ; SL6711 dans ESP613). En dernier lieu, le tracé du chemin creux RUE618 est abandonné et comblé progressivement.

La zone de la tour

C'est à proximité de la tour mise au jour en 2008 à quelques dizaines de mètres plus au sud que les résultats ont été les plus intéressants. La fouille du secteur 706 avait pour but de compléter nos connaissances sur l'installation de la tour et d'étudier plus précisément les niveaux de chantiers associés à sa construction avec notamment la présence de restes abondants d'adobe, mais qu'il convenait de mieux caractériser. La reprise de l'exploration du secteur 730 s'expliquait, quant à elle, par l'absence de vestiges archéologiques dans cette zone, malgré des décapages manuels fins réalisés en 2009 et 2010. On savait que l'extrémité nord-orientale de cet espace abritait deux branches d'un enclos tardo-antique mais il manquait à ce dispositif son retour nord-sud vers le mur de clôture de la voie. Surtout, il fallait lever l'hypothèse de la présence d'une nécropole à incinération recouverte par un remblai dans tout l'espace considéré et examiner aussi l'hypothèse de l'existence de constructions

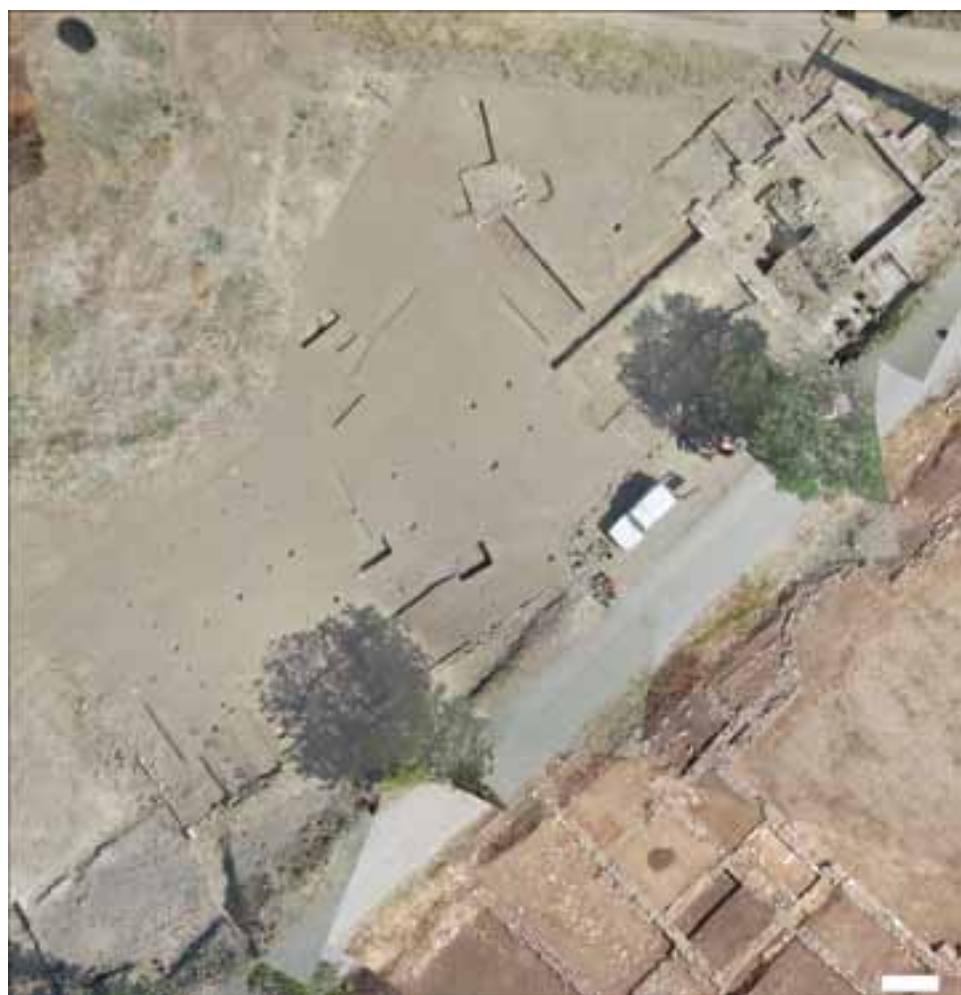


Fig. 2 : Vue aérienne zénithale du secteur 730 et des trous de poteaux mis au jour en 2013 (cl. S. Saenz, CNRS).

légères. La reprise des investigations dans ce secteur a permis d'affiner la chronologie du chantier de construction de cet édifice et a surtout mis en évidence la spoliation d'importants volumes de terre, probablement destinés à être mis en œuvre dans la construction. Le secteur 730 est un vaste espace délimité au nord-est par l'enclos tardo-antique FO7050, au sud-est par MR7308, au sud-ouest par MR7312 et au nord-ouest par le secteur artisanal. Seule une cuve, CUV7326, liée au système d'alimentation en eau du domaine et les parties nord et ouest d'un enclos tardo-antique avaient été mises au jour lors de la fouille de l'ESP730, en 2008. Les recherches effectuées en 2013 ont permis de mettre au jour de nombreuses structures. Elles sont présentées ici en fonction de leur chronologie relative. Le creusement le plus ancien de l'ESP730 est un tronçon du fossé, FO6074, mis au jour dans le sondage 3 de la zone 6 en 2008. Ce fossé précède l'ensemble des aménagements antiques repérés dans cette zone et les rares éléments chronologiques recueillis dans son comblement le rattachent à l'époque augustéenne. À une date, comprise entre la période augustéenne et la période flavienne, le paléosol recouvrant l'espace 730 fait l'objet d'un prélèvement massif comme le montrent les parois d'un vaste creusement

observées en coupe. Deux niveaux de remblais, US7932 et US7939, sont ensuite installés pour combler la dépression ainsi formée. Ils sont datés de la période flavienne. Les structures mises au jour en 2008 et cette année sont postérieures à ces remblais. La cuve monolithique en grès 7326 et les canalisations qui sont reliées à celle-ci sont probablement les premiers aménagements qui ont été installés. Le tracé du tuyau situé au nord-ouest de CUV7326 a été observé sur une longueur de 10,20 m, sous la forme d'une tranchée de spoliation. L'existence de cette tranchée confirme que le tuyau était constitué de segments en terre cuite liés par des frettées en plomb. En effet, les frettées en fer des tuyaux en bois ne faisaient pas l'objet de récupérations comme l'indiquent clairement les observations réalisées en 2011 et 2013 le long de l'aqueduc.

Un petit enclos

Durant le Bas-Empire (courant du IV^e s.), l'enclos 7050 est installé à environ 7 m au sud-ouest de la tour, abandonnée à cette époque. L'ensemble de son tracé, pseudo-ovale, a été repéré, d'abord en 2008 (branches nord-est et nord-ouest) puis en 2013 (branche sud-ouest). Les branches nord-est et sud-ouest sont quasiment rectilignes. Leurs dimensions sont respectivement de 13,50 m et 12,20 m. Enfin, la branche nord-ouest est légèrement incurvée et mesure 12,20 m de long. Cinq trous de poteaux de 20 cm de diamètre et de 25 à 30 cm de profondeur (4 ont un entre-axe de 1 m/1,20 m, un cinquième est isolé) ont été fouillés dans son emprise qui indiquent la présence d'un dispositif de maintien d'une haie probablement palissadée. La position isolée du trou de poteau septentrional et son entre-axe de 3 m permettent de proposer un dispositif d'entrée amovible. L'enclos était vraisemblablement appuyé contre le mur de clôture de la voie caladée, encore en fonction à la fin de l'Antiquité comme l'atteste la présence de monnaies et de fragments de céramique au sommet du dernier niveau de circulation observé. Les trois côtés mis au jour sont matérialisés par une tranchée dont la largeur varie entre 60 et 70 cm. L'intégralité du tronçon nord-est, une partie du tronçon nord-ouest et la moitié nord du tronçon sud-ouest ont été fouillées. Le fossé (ou tranchée) comporte des bords légèrement obliques et un fond plat ; il

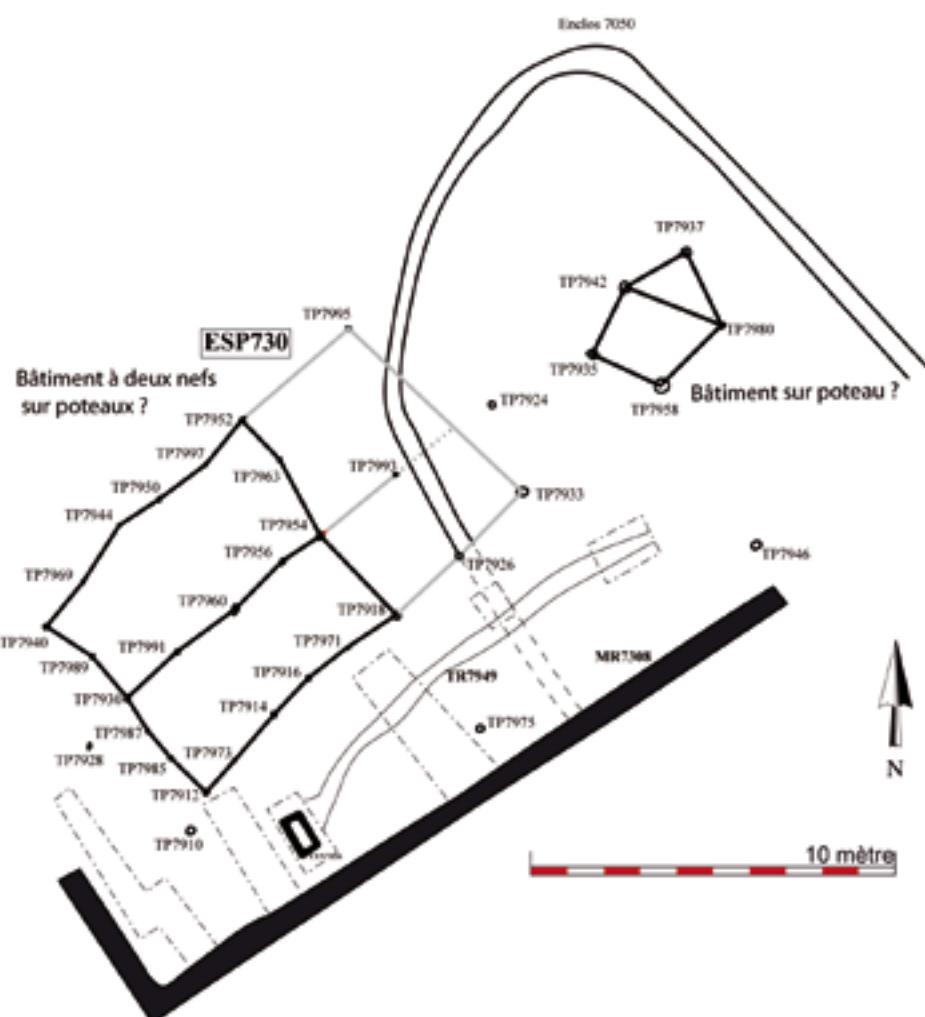


Fig. 3 : Plan général des probables constructions sur poteaux mises au jour dans le secteur 730 (DAO S. Mauné, CNRS).

est comblé par un sédiment argilo-limoneux brun comportant de fortes inclusions de petits blocs et de fragments de tuiles. Ce niveau homogène a livré quelques éléments de datation de la fin de l'Antiquité : une dizaine de fragments de céramique à pisolithes et d'amphore africaine, un fragment de sigillée claire D et un fragment de Luisante (coupe carénée 37/39) qui situent sa mise en place après le milieu du IV^e s. En définitive, l'interprétation qu'il faut donner à ces vestiges est délicate car on ne dispose d'aucun indice matériel lié aux activités ou fonctions avec lesquelles ils étaient en relation. L'hypothèse d'un enclos en partie palissadé et végétalisé, formant une haie, utilisé pour le petit bétail, semble toutefois la plus crédible. De tels aménagements sont connus sur des sites situés dans des contrées septentrionales où de grands décapages permettent de disposer de plans de très vastes établissements. L'établissement de L'Arpent Ferré à Servon (Seine et Marne) présente ainsi, à la fin de l'Antiquité, des structures très proches. On peut également souligner, du point de vue topographique, la cohérence de fonctionnement de ce modeste ensemble avec les structures environnantes plus anciennes. On voit nettement sur le plan général que subsiste entre la tour-

grenier, abandonnée à cette époque, et l'enclos un espace rectangulaire qui pourrait constituer, depuis la voie empierrée, un accès commode à cette partie de l'établissement. On peut aussi supposer, si l'on considère qu'il n'existe aucune interruption dans le mur de clôture bordant la voie, que cet espace servait également d'enclos.

Des constructions légères ?

Plusieurs structures en matériaux périssables ont laissé comme seuls vestiges des empreintes de trous de poteaux. Trente cinq structures de ce type ont été dénombrées dans l'espace 730. Ils possèdent tous le même mode de comblement. Ce dernier est probablement lié à la récupération des poteaux. Il est constitué de strates de terre de colluvionnement ou d'érosion des parois qui se superposent. Ce type de comblement rend difficile le repérage en surface car le comblement final d'érosion est le même que l'encaissant. C'est pourquoi, il est fort probable que certains négatifs de trous de poteau aient échappé à la sagacité des fouilleurs. Par ailleurs, aucun artefact n'a été recueilli dans les comblements. Installés dans le remblai US7932, ils livrent un TPQ postérieur à 70 ap. J.-C. mais cela ne permet pas de déterminer la date de construction des structures liées à ces poteaux. Seul TP7926 pourrait livrer une datation relative puisqu'il est installé dans le comblement de la branche sud-ouest de l'enclos 7050. La structure à laquelle il appartient pourrait donc être postérieure à ce dispositif — mis en place après le milieu du IV^e s. — mais il convient de rester prudent sur cette chronologie. Une première structure, formée par 21 poteaux, et que nous désignerons comme le "Bâtiment à poteaux à deux nefs" (en noir) se distingue au sud de l'espace. Il présente un plan trapézoïdal dont les dimensions sont de 7,85 x 7 x 7,30 x 6,35 m. En son centre, un alignement de cinq poteaux divise l'espace en deux aires égales. Une grande hétérogénéité caractérise les dimensions des poteaux et leurs entre-axes. Qui plus est, les alignements ne sont pas parfaitement rectilignes. Il pourrait malgré tout s'agir d'un bâtiment léger en torchis ou en matériaux végétaux. En effet, ce mode de construction n'est pas contraint par aucun de ces facteurs comme le montrent de nombreux exemples d'aménagements d'époque actuelle en Afrique du Nord ou bien dans le sud de l'Espagne et qui renvoient à des modèles vernaculaires, la plupart du temps associés à de l'élevage. Notons néanmoins qu'aucun fragment de terre crue n'a été mis au jour dans les trous de poteaux mais l'usage de ce matériau n'est pas obligatoire. Deux types d'édifices sont restituables du point de vue "architectural". Soit le bâtiment était intégralement couvert par une toiture légère à double pente et bâtière centrale, soutenue par les piliers centraux. Soit une partie seulement de la structure était couverte tandis que l'autre moitié formait une cour. Quoi qu'il en soit, les deux aires possèdent une superficie de l'ordre de 21,18 m²

pour l'espace méridional et 22,75 m² pour l'espace septentrional (une épaisseur de 20 cm de parois ayant été prise en compte). L'espacement conséquent des empreintes de poteaux de la façade nord-est suggère la présence d'ouvertures. Cette hypothèse est renforcée par le fait que TP7918 et TP7954 sont profondément implantées, et très massifs (respectivement 21 x 19 cm et 26 x 22 cm) contrairement aux autres supports verticaux de l'édifice. Une autre possibilité est également envisageable qui verrait les TP7995, 7933, 7926 et 7993 appartenir à ce bâtiment à deux nefs et constituer son extension nord-orientale (en gris). La morphologie des creusements ne s'oppose pas à cette hypothèse qui rallongerait ce bâtiment de 3,80 (côté nord) x 4,50 x 6,50 m. Cette solution, extension secondaire ou bien appartenance pleine et entière au bâtiment rouge impliquerait toutefois pour cet ensemble une datation probablement tardo-antique puisque TP7926 est creusé dans le comblement de l'enclos de la fin de l'Antiquité. Cette chronologie n'aurait rien de saugrenue compte tenu de l'orientation divergente de l'ensemble ainsi considéré (ensemble noir-gris) par rapport au mur de clôture 7308. L'absence de tout niveau de circulation conservé nous prive malheureusement sur ce point d'éléments matériels probants. Plusieurs fonctions sont envisageables pour ce ou ces deux ensembles. Il(s) pourrai(en)t avoir eu une fonction agricole (aire de stockage de fourrage, étable ...) ou encore être lié(s) à l'atelier de potiers tout proche (stockage des céramiques en cours de séchage ou après cuisson). Une fonction en lien avec la tour-grenier (écurie, stockage des véhicules, etc.) est également possible en raison de la proximité de cette dernière. Une dernier ensemble, enfin, est situé à l'intérieur de l'enclos 7050 et pourrait être contemporain de cet aménagement ; il s'agit d'un groupe de trous de poteaux (TP7935-7958-7980-7942 et 7937) dont les 4 premiers forment un trapèze de 2,10 x 2,30 x 2,80 x 2 m, peut-être couronné au nord par un pignon triangulaire appuyé sur TP7937. Il pourrait s'agir ici d'une petite construction en matériaux périssables de quelques m² qui offre des parallèles avec des petites unités bâties mises au jour dans des régions plus septentrionales. La fonction de ces constructions légères est en général considérée comme liée au stockage agricole (grenier).

Au terme de ces neuf années de recherches et parce que la parcelle plantée en vigne sous laquelle se trouve l'extension sud-orientale de la villa à plan en U n'est pas encore accessible pour une exploration extensive, la fouille du complexe de Saint-Bézard marque donc une pause qui sera mise à profit pour achever la publication de plusieurs dossiers concernant notamment les fours de l'atelier ou encore l'occupation tardo-antique du site.

Stéphane MAUNE, Benjamin DURAND
pour l'équipe CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier

BAILLARGUES

DDA9M, secteur 7bis-Baillargues

Le projet de construction d'un bassin de rétention dans le cadre du dédoublement de l'autoroute A9 a fait, en raison de son ampleur, l'objet d'une expertise prescrite par le service régional de l'archéologie. Le diagnostic du secteur 7 BIS, situé sur la commune de Baillargues, a porté sur une surface de près de 2 ha. Précédée d'une phase de prospection pédestre, cette évaluation, entreprise au moyen de 19 tranchées mécaniques, a permis la découverte d'un certain nombre de structures datant de l'Antiquité à l'époque contemporaine. Inégalement répartis, ces vestiges sont, dans leur grande majorité, concentrés dans la moitié occidentale de l'emprise. Dans la partie nord du projet, un chemin carrossable, étudié par le biais de trois tranchées, peut être assimilé à un tronçon de la voie Domitienne, dont le tracé, fossilisé dans le paysage, sépare la commune de Baillargues de celle de Castries. Dans son état le plus ancien, la voie, bordée par un fossé peu profond, est surélevée par un apport de matériaux prélevés aux abords et aplatie par une couche d'argile localement surmontée de petits graviers. Suit ensuite une succession de recharges témoignant de son fonctionnement et de son entretien.

Plus inattendue fut la découverte d'une sépulture



Fig. 1 : Détail du motif de la lampe en céramique découverte dans la sépulture.



Fig. 2 : Vue en coupe de l'une des bornes médiévales.

à incinération enfouie dans le substrat calcaire durant le troisième quart du 1^{er} s. ap. J.-C. Située à une quarantaine de mètres au sud de la voie, cette tombe, qui pourrait faire partie d'un ensemble plus important, a livré un mobilier particulièrement abondant. Jalonnant le sentier de randonnée qui borde l'emprise, un ensemble inédit de quatre bornes semble s'égrainer le long de la limite sud de Castries. Faisant écho à neuf autres monolithes déjà répertoriés à l'ouest de la même commune, ces aménagements attestent l'existence d'un système de bornage assez complexe affectant le domaine castriste durant le Moyen Âge et les Temps modernes. Les vestiges les plus récents (fosses, murs de parcelle et reste d'enclos), témoignent pour leur part, d'une mise en valeur de ce territoire à l'époque contemporaine

Cyril GAILLARD
INRAP Méditerranée

BEDARIEUX

Aménagement ZAC du Puech du Four

AGE DU BRONZE

Le diagnostic réalisé sur la ZAC du Puech du Four à Bédarieux s'étend sur près de 9 ha. Il se situe sur un replat de terrain qui domine la ville. Les tranchées ont livré de rares vestiges archéologiques attribuables au Bronze ancien. Il s'agit de deux structures de combustion de type foyer ou plus certainement de four. Elles se présentent sous la forme de creusements circulaires d'un diamètre proche d'1 m, conservés sur 0,2 à 0,3 m de haut. Leur fond plat est aménagé avec des calcaires marneux en plaquettes, dont certains livrent des traces de rubéfaction. Le comblement est charbonneux et les parois sont légèrement rubéfiées. Le mobilier retrouvé dans l'une de ces structures est attribué au Bronze ancien. La similitude entre les deux aménagements laisse penser qu'ils sont contemporains, même si ils sont

éloignés de plus de 100 m. Associés à ces vestiges, on note la présence récurrente dans les niveaux de colluvionnements de terrasses pléistocènes de mobiliers céramiques qui pourraient également être rattachés à cette même période, même si seulement quelques éléments sont caractéristiques du Bronze parmi le lot de mobilier.

Hormis ces témoins sporadiques d'une occupation ancienne, on remarque les travaux titaniques d'épierrement de ce secteur avec l'édification de murs de terrasse de plusieurs mètres de large et de haut dans lesquels s'inscrivent des capitelles probablement édifiées au XIX^e siècle.

Cécile JUNG

INRAP Méditerranée

BESSAN

La Monédière, logements sociaux

AGE DU FER

Le diagnostic réalisé au lieu-dit La Monédière couvre une superficie de 8 656 m². Il a été réalisé du 27 mai au 07 juin 2013 et a permis de mettre au jour ce qui apparaît comme l'extrême septentrionale du site protohistorique étudié par A. Nickels dans les années 1970.

Huit tranchées ont été ouvertes, couvrant une superficie de 1 026 m², soit 11,85 % de la surface totale. C'est dans la partie méridionale diagnostiquée que s'étendent les vestiges d'un habitat stratifié dont la durée d'occupation va de la seconde moitié du VI^e siècle à la fin du V^e siècle av. J.-C.

Deux phases de bâtiments ont été identifiées, séparées par la mise en place d'un remblai très riche en mobilier céramique, de type dépotoir. Les structures correspondent à des solins construits avec des moellons de basalte, des plaques foyères en argile et au moins un vase de

stockage. Le site présente un excellent état de conservation avec l'ensemble des sols (dont un sol en galet dans le deuxième état) et leur sédimentation préservée. Au-delà, vers le nord et l'est, s'étend une zone où sont présentes des structures dites isolées : fosses et trous de poteau. Enfin, dans la partie orientale a été mis au jour un imposant fossé orienté nord-ouest / sud-est. Large de douze mètres et dont la profondeur dépasse 3,50 m, ses dimensions en font incontestablement un ouvrage défensif, dont l'analyse du comblement permet de restituer un doublage de la ligne de défense par un talus externe. Il n'a pas été possible dans le cadre de cette opération de dater la construction de ce fossé. Tout au plus, sait-on qu'il perd sa fonction défensive et paraît abandonné aux III^e-II^e s. av. J.-C.

Grégory VACASSY

INRAP Méditerranée

BEZIERS

Restauration de l'église Saint-Aphrodise

ANTIQUITE

Dans le cadre des travaux préalables à la restauration de l'église Saint-Aphrodise et à l'aménagement d'un square devant le parvis occidental de l'édifice cultuel, une fouille a été prescrite. Celle-ci intéresse une surface relativement modeste de 125 m². Elle correspond à une parcelle anciennement bâtie qui avait déjà fait l'objet de décaissements divers :

terrassements, installation d'une cuve, tranchées de réseaux d'égouts, de gaz et d'électricité ainsi que d'un sondage au fond duquel avait été reconnu un horizon contenant des tessons d'amphores et tegulae à 2 m de profondeur.

Notre décapage a mis en évidence l'ensemble de ces perturbations et permis de concentrer la fouille

sur les deux seuls secteurs préservés (d'environ 6 m² chacun). Sur le premier secteur, les vestiges d'une fondation en appareil monumental antique sont partiellement conservés. Ils se développent parallèlement au mur du parvis occidental de l'église et sur une couche préparatoire étalée sur le substratum. Cette dernière contenait exclusivement des mobiliers alto impériaux.

Deux mètres à l'ouest, le second secteur conservé a livré une portion de mur en moyens blocs de calcaire non équarris, liés à la terre et jouxtée par deux couches de remblais de démolition antique. Cette portion de mur, perpendiculaire au premier, n'est conservée que sur une seule assise de fondation. Aucun niveau de sol n'a été décelé. Le tout reposait sur le substratum matérialisé ici par un niveau argilo-gravillonneux de terrasse alluviale.

Élian GOMEZ

Service Archéologique Municipal de Béziers



Fig. 1 : Portion de fondation de mur antique en appareil monumental, vu de l'ouest.

MOYEN AGE

BEZIERS

15 rue de l'Argenterie

17, 19, 21, 23, 25 rue du Général Miquel

L'étude du bâti a mis au jour une série d'élévations remontant au XIV^e siècle. Les parcelles LY 46, 47 et 48 ont conservé une certaine unité liée à leur phase médiévale, en cave, rez-de-chaussée et pour quelques éléments seulement au premier étage. Ces trois parcelles forment une unité d'habitation à la fin du Moyen Age. Des arcs de décharges, portes, escalier à vis, et planchers, témoignent de cette phase. Les remaniements des XV^e - XVI^e siècles, tout comme les importantes transformations contemporaines ont perturbé les élévations. Aussi,

les vestiges médiévaux ne peuvent y être lus dans la continuité. Les parcelles suivantes (49, 64, 65) ont été largement réaménagées. Seuls quelques éléments architecturaux très épars, comme des arcs de décharge, attestent d'une phase médiévale en mitoyenneté avec les parcelles diagnostiquées précédemment.

Elian GOMEZ

Service archéologique municipal de Béziers

MOYEN AGE
MODERNE

BEZIERS

25 et 27 rue de l'Argenterie

L'étude du bâti sur les parcelles LY 53 et 52 a mis au jour une série d'élévations remontant au XIV^e s. La parcelle LY 53, moins remaniée, a conservé une certaine unité liée à sa phase médiévale, de la cave jusqu'au niveau de toiture. Des arcs de décharges, portes, corniche, planchers, pans de bois, murs en bauge et éléments de charpente l'illustrent. La parcelle LY 52, plus vaste et bien plus réhabilitée n'offre pas la même homogénéité bien qu'elle soit pour partie la continuité de l'ensemble médiéval voisin. Les remaniements des XV^e-XVI^e s. y ont été plus incisifs, tout comme les transformations contemporaines.

L'homogénéité du premier ensemble médiéval est suffisamment forte pour restituer sans peine les grandes lignes du bâtiment. Sa surface au sol, de 51 m², est divisée en deux pièces par un grand arc, la plus importante donnant sur la rue de l'Argenterie. Là, deux autres arcs en plein cintre permettaient la communication avec l'extérieur, tandis qu'une porte s'ouvrait vers les ensembles voisins, à l'ouest. Aux vestiges de l'ancien plancher correspond une corniche en façade au dessus de laquelle s'ajoute une élévation à pan de bois. Intérieurement, la division des espaces se fait également au moyen d'une cloison à pan de bois où subsistent deux

portes en lien avec les niveaux de circulation du XIV^e siècle. Au dessus du premier étage médiéval, les restes de toitures à deux pentes ainsi qu'une section de poutre faîtière permettent d'envisager la présence de combles peu élevés. La hauteur totale du bâtiment atteignait 8,41 m.

Selon le plan d'ensemble et au vu des restes médiévaux très remaniés sur la parcelle voisine, nous envisageons qu'un ensemble symétrique au premier se développe plus à l'ouest. Les deux ensembles sont séparés par un espace tout en longueur vers lequel convergent des portes et qui pourrait remplir une fonction distributive. Enfin, plus au nord, d'autres pièces et cours intérieures ont pu être associées plus tardivement, à partir du

XV^e s. En effet, vers la fin de ce siècle, de nombreux réaménagements sont entrepris tant sur les murs porteurs que sur les équipements intérieurs : cloisons, plafonds/planchers, et changements vraisemblable de la fonction de certains espaces. L'ampleur des réhabilitations contemporaines en parcelle LY 52 nous prive toutefois d'une lecture continue des différentes phases. Néanmoins, des vestiges bien conservés tel que portes et linteaux seront déposés au cours de la phase de démolition du quartier.

Elian GOMEZ et Elsa VIDIL
Service archéologique municipal de Béziers

BEZIERS

Réaménagement de l'îlot Saint-Jacques

MOYEN AGE
MODERNE CONTEMPORAIN

Le diagnostic de l'îlot Saint-Jacques a permis d'évaluer quatorze parcelles situées sur les rues de la Tible, Saint-Jacques et des Capucins. Il fait suite à une première intervention aux numéros 5 rue de la Tible, 5 et 7 impasse du même nom et aux numéros 24 à 28 rue Saint-Jacques. Notre campagne concerne une surface au sol de 854 m². Mis à part la parcelle LX 160 qui ne comprend qu'une cour intérieure, toutes les autres sont bâties de nos jours. Les investigations ont donc consisté

en une étude du bâti et en deux sondages en sous-sol. Une recherche documentaire a été associée dans le but de mieux cerner la densification du quartier.

Le secteur 1 concerne les sept parcelles rue de la Tible (du numéro 9 au 21). Les différents cadastres consultés nous apprennent pour ce secteur que le parcellaire n'a pas bougé depuis 1830 mais que les façades ont été réalignées avant 1972. De même, certains corps de bâtiments



Fig. 1 : Plan du quartier Saint-Jacques. (relevé : SIG de la ville de Béziers, DAO : I. Fiches)

ont été détruits après cette date. Il résulte de ces modifications importantes qu'une grande partie des élévations sont récentes. Quelques vestiges plus anciens perdurent quand même en partie base des bâtiments et exclusivement sur les murs perpendiculaires à la rue de la Tible. Ainsi, sur le mur mitoyen aux parcelles LX 172 et LX 171, les sondages ont mis au jour un mur construit en grand appareil de calcaire conservé en rez-de-chaussée sur une hauteur maximum de 1,80 m (soit jusqu'à une altitude de 54,94 m NGF). La partie sommitale de cette structure n'est pas régulière et plane. Il semblerait qu'un arrachement partiel des assises ait eu lieu. Elle avait donc un développement en hauteur plus important. Au-dessus vient se placer, dans un second temps, un mur monté suivant la technique de la bauge. Cette technique est bien connue maintenant pour Béziers médiéval. Il semble au vu des dernières recherches qu'elle est surtout utilisée pour les phases des XIII^e et XIV^e siècles. Le parement ainsi que la base du mur en bauge ont été percés d'une porte. Sans parler de redistribution parcellaire, cette communication marque le fait qu'à un moment les deux parcelles ont fonctionné ensemble. Le mur entre les parcelles suivantes vers l'est, a livré pour les phases les plus anciennes, un aménagement central de type pilier. Ce dernier est en pierre taillées dans du calcaire. Les parements du mur au nord et au sud viennent se plaquer contre lui. Nous n'avons trouvé cette structure qu'en rez-de-chaussée. Nous nous sommes donc posés la question de savoir s'il pouvait s'agir d'un pilier central pour soutenir un plancher. Il fonctionnerait alors avec un plancher d'une portée beaucoup plus importante que l'emprise du bâtiment actuel. Le troisième mur parallèle est mitoyen aux parcelles LX 170 et LX 169. Il propose un état ancien par la présence de deux arcs jumelés, légèrement brisés. Ils possèdent, respectivement du sud au nord, une ouverture de 3,55 m et 3,80 m pour une hauteur actuelle sous la clef de voûte de 2,96 m et 2,30 m. Ce type d'arc est aussi bien connu pour l'architecture biterroise du plein Moyen Age. Ils sont surmontés d'un mur possédant en l'état actuel, un parement en pierre et une fourrure montée en lits de terre similaires à ceux observés sur le mur en bauges décrit plus haut. Ce parement paraît être une consolidation postérieure du mur. Les autres murs composant les bâtiments de ce secteur viennent se greffer sur ces trois structures préexistantes. Leur construction s'étale sur la période moderne et contemporaine. Le sondage en sous-sol, effectué dans la partie ouest du bâtiment situé en parcelle LX 177, a permis de mettre en évidence un important remblai moderne. Il a une puissance d'au moins 1,80 m, alors que le substrat se situe à 1,90 m sous le niveau de sol actuel (soit à une altitude de 50,92 m NGF). Cette absence d'éléments antérieurs à la période moderne pourrait s'expliquer soit par une destruction totale des édifices antérieurs soit par l'absence réelle de structure. La présence du vocable « rue des prés » sur le cadastre napoléonien en bordure de la zone de diagnostic à l'est (ancien

nom de la rue de Capucins) marque la faible urbanisation du secteur. Ainsi, pour ce secteur de l'étude, l'intérêt des vestiges est caractérisé par les murs médiévaux en rez-de-chaussée qui marquent une persistance des axes nord-sud du parcellaire. Les structures ultérieures semblent préserver la trame existante. Il est clair aussi que la densification du parcellaire n'a eu lieu que très récemment.

Le secteur 2 n'est constitué que d'une grande parcelle s'ouvrant sur la rue Saint-Jacques. L'étude des plans parcellaire de 1830 montre que de nouveaux corps de bâtiment ont été construits à l'extrémité occidentale. A la différence du secteur 1, elle possède actuellement la même physionomie qu'en 1972. Les constructions s'étendent à l'est jusqu'en bordure de l'emprise de l'amphithéâtre romain. Il est à noter que les murs bordant la parcelle au sud et au nord ont un tracé largement tributaire de ce monument : ils ne sont pas parallèles mais convergent vers la cavea. Cette particularité avait déjà été remarquée pour un hôtel situé de l'autre côté de l'amphithéâtre par Olivier Ginouvez. Seul le corps de bâtiment construit sur la partie orientale de la parcelle a livré des éléments intéressants. Comme en secteur 1, ceux-ci se concentrent en rez-de-chaussée. Ainsi le mur nord et le mur de refend d'axe est-ouest sont construits en grand appareil de calcaire, utilisant des éléments antiques en remploi. Ces blocs sont caractérisés par leur volume et les trous de levage. Le mur sud n'a pas pu être observé mais il y a de forte probabilité pour qu'il soit construit selon la même technique puisque nous avons trouvé des lambeaux de ce grand appareil au niveau supérieur. Dans les deux cas observés, le grand appareil est interrompu par la présence d'un grand arc légèrement brisé construit dans le même temps que le parement. Celui du mur nord est très fragmentaire et perturbé puisqu'une cheminée est venue s'insérer dans le mur au niveau de la retombée occidentale. L'autre retombée n'a pas été retrouvée. Le deuxième, découvert sur le mur de refend, était à l'origine passant. Il possède une ouverture de 5,30 m pour une hauteur de flèche de 3,38 m actuellement. Il est donc beaucoup plus important que ceux découvert en secteur 1. Cette hauteur, corroborée avec d'autres informations recueillies sur les divers sondages (ancre de poutres et négatif d'anciens escaliers), indique un changement des niveaux de plancher. Les autres éléments n'apportent que peu d'information, si ce n'est le fait qu'ici aussi les façades ont été remontées à l'époque moderne.

Le secteur 3 présente moins d'intérêt. Il correspond à un ensemble de parcelles issues de la division d'un ensemble plus grand sur le cadastre napoléonien. Les parcelles possèdent toute une entrée commune donnant au 4 de la rue des Capucins. Ainsi, seule l'extrémité sud de l'ensemble était bâtie en 1830. Des sondages ont pourtant été ouverts sur l'ensemble des bâtiments abordables. Il en résulte que l'ensemble du bâti est bien moderne. Par contre nous avons pu mettre en évidence par les

explorations des parements que les techniques de constructions utilisant la terre comme liant sont encore utilisées au début du XX^e siècle, ce qui était inconnu pour Béziers et incite donc à la plus grande prudente pour l'analyse des bâtiments futurs. Une deuxième fenêtre d'exploration du sous-sol a été ouverte dans la cour située au nord de la parcelle LX 159. Nous y avons retrouvé les fondations d'un bâtiment non mentionné sur le cadastre napoléonien mais présent en 1972. Le sondage a d'abord atteint une importante couche de remblais moderne. Elle mesure environ 2,50 m d'épaisseur. Ici aussi, il apparaît donc nettement que la physionomie des terrains a largement été modifiée. Par contre, à la différence du sondage ouvert en secteur 1, ces remblais ne sont pas posés directement sur le substrat. En dessous, nous avons touché une couche de démolition mais celle-ci renferme un mobilier céramique homogène attribuable à la fin du XIV^e ou au début du XV^e siècle. Sous ce niveau de démolition, des traces d'une structure maçonnée (massif de mortier et blocs) subsistent. Elle vient en partie entailler le

substrat. Ce dernier est perturbé par deux autres fosses. Sous le massif maçonné, il s'agirait plutôt d'une fosse à profil en ampoule dont seulement un quart a pu être abordé dans le sondage. Son remplissage ne permet pas d'avancer une datation certaine. A l'autre extrémité du sondage, la structure possédant un profil incurvé à fond plat peut faire penser à un petit fossé. Elle comporte du matériel datable de l'âge du Fer (Amph. marseillaise, CNT, Grise monochrome).

Ce sondage des vestiges en sous-sol a montré à la différence de celui ouvert en secteur 1, que l'îlot connaît bien des phases d'occupation successives qui remontent assez loin dans le temps. Ceci souligne d'autant plus les abandons répétés de ce quartier. L'analyse du bâti va dans le même sens en marquant une grande phase de délabrement des bâtiments à la fin du Moyen Age, puis une refonte des parcelles à l'époque moderne et de nouveaux très récemment.

Elsa VIDIL

Service archéologique municipal de Béziers

BEZIERS

ZAC du Frigoulas, phase 1

CHALCOLITHIQUE
ÂGE DU FER ANTIQUE

Le projet de création de la ZAC du Frigoulas a conduit à la réalisation d'un diagnostic portant sur une emprise de 123 984 m² pour sa première phase. Le diagnostic se situe à 3 km à l'est du centre-ville de Béziers, sur les pentes douces et le sommet d'une petite colline au nord du tracé de la voie Domitienne et corsetée à l'ouest par la voie de chemin de fer Béziers-Millau et à l'est par la RD 612. A proximité de la partie orientale de l'opération, d'anciens diagnostics font état d'un four de pithoi de l'âge du Fer (Jandot 2000 et Ugolini / Olive 2006) ainsi que des occupations du Néolithique ancien et final (Jandot 2000).

Une occupation se matérialise dès le Chalcolithique avec peu de structures mais néanmoins il semble que ce soit l'extrême occidentale d'une occupation plus conséquente se développant vers l'est. Il est possible que d'autres vestiges soient trouvés sur les parcelles de la phase 2 du diagnostic ultérieur. Il semble que l'occupation Chalcolithique soit centrée sur la ZAC la Crouzette et peut grâce à notre diagnostic bien se limiter à l'ouest.

L'occupation rurale antique sur l'aire de notre diagnostic est contre toute attente extrêmement limitée, à fortiori aux abords de la voie Domitienne. Elle n'est représentée que par un petit nombre de vestiges immobiliers et un faible pourcentage de céramiques. Les traces antiques se résument à de rares fossés cadastraux, une fosse et

quelques tessons résiduels.

L'âge du Fer est surtout représenté par trois secteurs d'occupations pouvant être interprétés comme des établissements ruraux de type ferme dont les chronologies oscillent autour du V^e siècle av. J.-C. Ceux-ci complètent utilement une carte de répartition déjà bien fournie. On peut repérer que ces trois nouveaux sites s'inscrivent sur un axe nord-sud d'autres établissements contemporains. La présence d'un axe routier peut être sans doute envisagée, sans toutefois que l'on en ait perçu des indices. Sur ces trois sites, on retrouve une répartition caractéristique du mobilier pour cette période avec un tiers de vaisselle de cuisine, un tiers de vaisselle de table et un tiers d'amphores. On y aperçoit les grands courants d'importations commerciales d'origines grecque, ibérique, étrusque et phocéenne. Ceci est conforme à ce qui a été étudié sur d'autres sites biterrois pour la même période. On insistera sur le nombre assez conséquent de vestiges (fosses dépotoirs, foyer, puits, traces agraires) conservés avec une omniprésence de mobiliers à proximité des différentes secteurs. Cela montre un tissu rural assez dense sur les parcelles diagnostiquées.

Didier GLEIZES

Service archéologique municipal de Béziers

Le diagnostic de Mazeran, tranche 2, se place dans l'étude de faisabilité de l'extension du PAE de Mazeran. Il vient compléter la première tranche diagnostiquée en 2010. Cette nouvelle intervention agrandie largement le périmètre sondé vers l'est et surtout en direction du sud. Certaines parcelles étaient déjà impactées par les aménagements au moment de notre arrivée. L'étude porte en définitive sur une surface de 204363 m². Quatre secteurs ont été délimités. Ils présentent des faciès géographiques et archéologiques bien différents et témoignent de la richesse des vestiges de Béziers périurbain.

Le secteur 1 correspond au versant sud-ouest du Puech du Garrissou. Si quelques fosses de plantations et fossés antiques ont été révélés au sud du secteur, l'intérêt des découvertes se situe à mi-pente et au sommet de la zone. Ainsi les tranchées numéro 16 à 21 ont livré des aménagements en creux (fosses et fossés) protohistoriques contenant pour certaine (ST 30 et ST 34) un important mobilier archéologique. La structure 30 pourrait être liée à un dispositif de stockage au vu des 178 tessons de vases de ce type retrouvés. Des analyses ¹⁴C ont été pratiquées sur la faune contenue dans la fosse ST 34 et confirment une datation aux alentours de 3200 avant J.-C., soit au Néolithique moyen.

Le second ensemble de structures en creux se situe à 50 m plus au nord, un peu plus haut sur l'éminence. Trois tranchées ont fait apparaître des vestiges archéologiques que l'on peut associer dans un même ensemble. Il est plus dense que celui observé en bas de pente. Huit fosses sont apparues au décapage ainsi que deux zones aménagées en surface à l'aide de blocs de calcaires de petites tailles et/ou de galets. Ces éléments sont complétés par la présence de deux fossés au sud-est et au nord-ouest. Si certaines fosses sont vides de tout matériel et très arasées, les autres ont livré un matériel important. Ainsi la structure 37 présente un profil en forme d'ampoule qui fait penser à un silo. La structure 41, à défaut de mobilier si ce n'est un éclat de silex, comporte un squelette humain. Il était positionné sur le dos avec les jambes repliées de façon à ce que les pieds touchent les fesses et les bras rejetés en arrière. La datation ¹⁴C donne une mort il y a environ 5800 ans ce qui place cette sépulture et les fosses qui y sont associées à l'époque épicardiale. A 5 m à l'est, une autre fosse contenait un important mobilier lithique composé de 15 fragments de lame de silex à retouches bilatérales. Sans s'étendre sur la composition de chaque fosse, un important matériel lithique accompagne la céramique tout aussi abondante. Ainsi 6 autres fragments de lame ont été exhumés ainsi qu'un fragment de mortier et 6 broyeurs ou



Fig. 1 : Plan d'ensemble du diagnostic (Service archéologique municipal de Béziers).

molettes. Ce site semble s'étendre vers le nord en dehors de la zone de diagnostic. Ce site se révèle important puisqu'il documente une période encore méconnue située chronologiquement entre les sites du Cres et de Roque Haute à Portiragne.

Le secteur 2 présente un profil géographique et archéologique très différent. Il concerne une dépression à l'est du secteur 1. Au nord, nous avons mis au jour un puits lié au système d'irrigation mis en évidence plus au nord par Roland Haurillon (INRAP) en 2009. Ce puits, ne semble avoir qu'un rôle dans le creusement de la galerie souterraine puisqu'il ne présente pas d'aménagement particulier et qu'il paraît comblé dans un temps extrêmement court. Jouxtant ce dernier au nord, une grande fosse de

3,50 m de diamètre présente un comblement en surface similaire à celui du puits. Cette dernière recoupe très légèrement la première structure. Sondée sur une profondeur de 2 m à partir de son niveau d'apparition, elle a livré un important matériel céramique, ainsi qu'une lame de couteau et les restes non connectés d'au moins deux bovins. Ces éléments datent le comblement de la structure au deuxième siècle de notre ère soit à l'époque impériale. Par la similitude des comblements et des niveaux d'ouverture, il paraît évident que cette grande fosse est aussi liée à l'utilisation du système hydraulique interprété comme un qanat. Il pourrait s'agir d'une percée destinée à l'entretien de la galerie souterraine.

Plus au sud-est, les principaux vestiges correspondent à une zone d'inhumation, entourée de fossés au nord et à l'est. Huit tombes ont été mises en évidence, sachant que la totalité de la zone cernée par les fossés n'a pas été décapée. Cinq tombes sont sous dalles de calcaire, les autres sont apparemment en pleine terre. Trois lignes d'axe nord-sud organisent les sépultures. Aucune sépulture ne se recoupe, ce qui implique une gestion de l'espace d'inhumation et certainement une signalisation en surface des tombes. De la même façon, il ne semble pas y avoir une superposition des fosses ce qui ferait plutôt penser à une utilisation courte dans le temps de ce cimetière à vocation peut-être familiale. Deux tombes seulement ont été ouvertes pour préserver les autres fosses pour une éventuelle fouille plus minutieuse. La structure 122, située au nord-est de la zone mesure 1,50 m de long pour 0,55 m de large. Le couvercle, composé de deux dalles de calcaire, reposent sur des dalles périphériques posées de champ le long des parois de la fosse. L'ensemble forme un coffre de pierre qui était très bien scellé. Le coffre s'est révélé vide de tout matériel et d'inhumation. La deuxième sépulture fouillée correspond à une inhumation en pleine terre sous dalles de pierre. Elle contient un corps positionné en décubitus dorsal avec un bras le long du corps et un ramené sur le ventre. Le squelette possède la tête au nord-ouest dans une orientation globalement nord-ouest-sud-est. Aucun mobilier n'y est associé. La datation ¹⁴C effectuée sur le squelette a donné une date de mort au X^e siècle de notre ère. Avec la nécropole de Bessan, le seul ensemble funéraire campagnard attribuable à cette période pour le biterrois qui peut être éventuellement associé à un établissement agricole

Le secteur 3 se situe au nord-ouest de l'étude. Il est composé d'une multitude de parcelles non groupées qui correspondent aux zones non diagnostiquées lors de la tranche 1, en 2010. Peu de structures ont été observées. Il s'agit majoritairement d'éléments antiques : fosses de plantations et fossés. Ils sont dispersés de façon lâche et suivant l'orientation



Fig. 2 : Inhumation du secteur 1, vue zénithale (cliché Boris Morhain SAMB).

du cadastre antique Béziers C, essentiellement (deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.-C.). Le cadastre Béziers E, césarien, ne se retrouve que dans un ensemble de fosses délimitées par trois fossés (deux à l'est et un à l'ouest). Cette aire est traversée par un autre fossé orienté suivant le cadastre Béziers D. Ce dernier, augustéen n'est représenté que par une autre portion de fond de fossé et éventuellement deux fosses de plantations. Ces données sont strictement dans la lignée de ce qui avait été observé en 2010.

Enfin le secteur 4, se situe au nord-est de la zone d'étude. C'est un secteur très abîmé par la culture de la vigne. D'autre part, les remblais apportés lors de la construction de la clinique Saint-Privat ont largement bouleversé les couches archéologiques. Les seuls vestiges observés sur l'ensemble du secteur se situent dans une petite dépression naturelle comblée d'une épaisseur de déblais allant de 1,20 à 2,50 m. Il s'agit de huit fosses de plantations ovoïdes, organisées en au moins deux rangs distincts et orienté à 212 °. Cette orientation est strictement celle du cadastre Béziers B, date de la période précoloniale soit vers 100 avant notre ère. Il s'agirait d'un des rares exemples Biterrois de l'implantation antérieur à l'établissement de la colonie romaine.

La présente tranche du diagnostic en relation avec la création de la ZAC de Mazeran a confirmé la richesse des vestiges dans l'est biterrois. Les données inédites concernent les fosses du néolithique moyen en secteur 1, la zone funéraire du X^e siècle que l'on peut éventuellement mettre en relation avec Notre-Dame de Badonnes en secteur 2 ainsi que les traces d'une colonisation agraire antérieure à la fondation de la *Colonia Urbs Julia Biterrensis* en secteur 4.

Elsa VIDIL
Service archéologique municipal de Béziers

BEZIERS

Domaine des Fangasses

Le diagnostic préventif du domaine des Fangasses, motivé par la construction prochaine d'un lotissement, porte sur une surface de 7997 m². A proximité immédiate, plusieurs sites archéologiques ont été dernièrement diagnostiqués : une occupation du Chalcolithique (fosses dépotoirs et inhumations), une fosse de l'âge du Bronze moyen, deux établissements ruraux de l'âge du Fer, une villa républicaine et impériale, un moulin hydraulique et un aqueduc antiques, des vignes, des fossés cadastraux et la voie Domitienne. Deux occupations sont principalement représentées ici :

- une occupation protohistorique matérialisée par deux fonds de fosses dépotoirs, un profond fossé au tracé sinusoïdal et une vaste fosse pouvant correspondre à un fond de cabane excavée. Les fragments de torchis y sont relativement abondants. La céramique non tournée est constituée de formes simples, généralement hémisphériques assez souvent accompagnées de carènes basses et de simples tétons de préhensions. Les décors sont inexistant. Au regard des typologies, nous serions vers le milieu du III^e millénaire avant J.-C., dans la séquence du Chalcolithique 2 ou selon d'autres au Néolithique final 3. Deux datations ¹⁴C permettent de mieux caler chronologiquement l'occupation tout en confirmant la proposition typo-chronologique : la première sur charbon donne deux fourchettes très proches à 95 % de probabilités, entre 2615 à 2605 et entre 2580 à 2470 BC. La seconde sur un os de faune donne également deux sigma centrés sur 2575 BC.
- une occupation antique, principalement marquée

par trois fossés relevant du cadastre Béziers B précolonial, vraisemblablement liés à la riche villa voisine.

Élian GOMEZ
Service archéologique municipal de Béziers



Fig. 1 : Décapage en plan du fond de cabane excavé, vu du nord.

BEZIERS

Ecole de Montflourès

Le diagnostic de Montflourès précède la construction d'un groupe scolaire à l'ouest de Béziers, sur une terrasse en bordure de la voie Domitienne. L'emprise des travaux couvre une superficie de 13 959 m² où les tranchées ont mis en évidence des structures antiques. La première correspond à un chemin en creux, partiellement conservé et qui avait été creusé dans le substratum. Les premiers niveaux de circulations ont provoqué d'assez nettes ornières qui ont été par la suite rechargées. Très peu de mobilier y figurait. On ne pourra donc pas préciser la datation des séquences au sein de la phase chronologique antique. Toutefois, l'intérêt de la découverte de cet axe viaire réside dans

son positionnement, contigu et parallèle à la voie Domitienne. En ce sens, il pourrait matérialiser un élargissement de cette dernière.

Au nord, d'autres vestiges antiques ont été repérés. Ils consistent en une régulière succession d'alvei selon deux systèmes cadastraux distincts qui se recoupent. Le plus ancien respecte la cadastration précoloniale Béziers B tandis que le second relève du système Béziers D (augustéen). Ils témoignent sur ce secteur aussi de l'ancienneté et de l'ampleur du vignoble antique biterrois.

Élian GOMEZ
Service archéologique municipal de Béziers

La surveillance archéologique effectuée pendant les travaux de restauration de l'enceinte orientale du castrum de Cabrerolles s'inscrit dans une volonté de saisir au plus près les éléments de connaissance du site, sans faire d'impasse sur ses composantes périphériques (l'enceinte orientale et sa terrasse), sans ralentir outre mesure la bonne marche du chantier, et tout en essayant de respecter le plus possible les niveaux archéologiques potentiellement en place. La cote maximale prévue pour les terrassements, n'a jamais été dépassée (-0,80 m). Les dégagements ont été interrompus lorsqu'ils ne se justifiaient plus, notamment dans le cadre des découvertes de bases de murs. La démarche archéologique se veut ici davantage conservatoire. Le suivi a permis autant que possible de prévenir les risques de destruction de ces structures archéologiques encore en place. Les données recueillies ont permis un apport non négligeable à la connaissance du site à travers un éclairage nouveau sur son occupation et sa structuration interne. Les premiers décapages et sondages mécaniques, effectués aux abords immédiats de l'enceinte orientale ont assez rapidement mis au jour des structures maçonneries construites contre la partie interne de l'enceinte et ne faisant qu'un avec cette dernière : un bâtiment scindé en 2 pièces (bâtiment AB) et une citerne concomitante. Les observations réalisées en 2012 (étude effectuée pour les Monuments Historiques et le Conseil général de l'Hérault) avaient plutôt donné le sentiment d'un site conçu de manière cohérente, notamment depuis son côté est, où une enceinte prise comme un élément structurant et individualisé, permettait de relier d'un seul trait la chapelle Notre-Dame et le noyau castral présumé primitif. Cette fortification avait par ailleurs été percée, non comme une section continue, mais comme la succession de pans de courtines de facture relativement homogène. L'étude a permis de fortement nuancer cette vision. Si l'enceinte est bien constituée de sections offrant des inflexions permettant de relier rapidement les deux pôles, en épousant et en s'adaptant à la topographie naturelle du site, le caractère homogène des maçonneries est rapidement apparu comme caduc. Le site semble être constitué à l'origine d'unités architecturales isolées et bien distinctes les unes des autres, reliées entre elles dans un second temps. Ainsi il ne faudrait pas voir en l'enceinte orientale le fruit d'un chantier unique ou d'un programme chronologiquement ramassé, mais davantage l'aboutissement d'une fermeture progressive du site, au moyen de modules bâtis déjà présents (bâtiment AB en premier lieu), complétés par l'adjonction de sections de courtines. L'analyse du tracé général et des sections

impactées par les travaux a permis de mettre en évidence une série de retraits par rapport à un élément central (bâtiment AB), construit en avancée et interprété comme un bâtiment primitif, véritable pivot entre une section nord filant vers la chapelle (26 m de longueur) et une section sud, plus complexe, dans laquelle pourrait se combiner deux ou trois sections successives (sections très déteriorées). Au sud, un autre retrait repéré au niveau d'un aven (grotte n°2) indique peut-être lui aussi, une reprise du chantier de clôture, après un possible temps de latence, à moins qu'il ne s'agisse que du résultat d'une solution adaptée au problème de changement de direction lui-même induit par la présence de bancs de rochers verticaux non préparés. Les décrochements observés paraissent toutefois trop faibles (de l'ordre d'une vingtaine de centimètres au maximum) pour qu'ils aient été conçus dans une optique défensive (cas d'enceintes à décrochements formant flanquements). A l'exception du bâtiment AB qui précède la phase de clôture de la zone orientale, l'espace interne semble s'articuler sur la base de l'enceinte progressivement créée. Il est toutefois impossible de déterminer l'origine précise de cette construction primitive et savoir si elle a pu tenir un rôle pionnier dans la fortification de la zone, dès sa construction, ou si sa présence n'a pas motivée, dans un second temps, le programme de fermeture. La citerne accolée au parement interne de cette enceinte, et contre le parement nord du bâtiment AB, s'est avérée correspondre à un troisième temps constructif, que l'on peut résumer ainsi : 1) Construction du bâtiment AB, isolé ou bien proche d'autres habitats disparus. 2) Adjonction d'une section d'enceinte au nord, contre l'angle nord-est de ce bâtiment mais en léger retrait, filant vers la chapelle castrale. 3) Création d'un espace de stockage au moyen de deux murs supplémentaires (MR 1003-MR 1004), s'appuyant contre les murs du bâtiment AB (au sud) et de l'enceinte (à l'est). Nous sommes probablement là en face d'un processus de densification continue de l'habitat au sein d'un site qui se fortifie à l'instar du *castrum populatum* de plaine, selon un schéma connu et reconnu. Ici les faces principales des maisons servent également de segments à une enceinte composite, relayés par d'autres pans de courtines, qui peuvent ensuite dans un second temps servir d'appui à des bâtiments (la citerne par exemple). En ce sens Cabrerolles, combine les effets de la morphogenèse castrale des gros *castra* du biterrois, à des solutions plus adaptées à ce type de site perché (sections de courtines). Cet amalgame tardif (XIII^e-XIV^e siècles) semble intégrer divers éléments structurants d'origine diverse, mais se côtoyant au plus près : habitats (privilégiés ?), espace de circulation et de stockage,

bâtiment seigneurial (la tour d'angle sud-ouest ?), faisant toute l'originalité du site. Cette période semble bien correspondre à la phase de construction et de concentration de l'habitat de Cabrerolles, le tout dans un développement lent et progressif, incluant sans doute des périodes de stagnation, ce qui expliquerait les arrêts et les reprises marquées dans les différentes sections analysées. Le site ne semble pas connaître de période de reflux durant tout le Moyen Âge mais plutôt des phases plus ou moins importantes d'occupations. Cette période d'occupation du castrum ne peut justement être inférée à travers la simple et unique observation du bâti. Le mobilier recueilli renvoie essentiellement à des niveaux « récents » d'occupation du castrum. Les couches en relation avec l'installation et la première occupation ne semble avoir été atteintes nulle part lors du chantier, seuls quelques éléments résiduels renvoient à ce premier temps (XI^e-XII^e siècles). Les artefacts se font plus abondants pour la période des XIII^e-XIV^e siècles, qui semble correspondre à une occupation assez dense. Le XV^e siècle est également présent dans les couches intermédiaires, entre le remblai qui vient scellé l'abandon sur toute la superficie de la terrasse orientale et les couches d'abandon/démolition proprement dites. La période d'abandon paraît donc mieux caractérisée. Les derniers niveaux atteints correspondent à des couches d'abandon et de démolition au dessous d'une couche de remblai d'époque Moderne. Après un court hiatus (entre le milieu du XVI^e siècle et le début du XVII^e siècle) le site est semble-t-il assez rapidement réinvesti notamment sur sa partie orientale, qui sera utilisée en terrasse de culture. Les travaux d'aménagement de cette terrasse s'ils ont sans aucun doute bouleversé les niveaux d'abandon (comblement de la citerne, arasement des structures encore en élévation) ont permis de sceller l'ensemble de la surface investie par un épais et homogène remblai (entre 0,40 et 0,60 m

d'épaisseur), daté du milieu du XVII^e siècle (monnaies des années 1620-1658). Quelques éléments datables du XVIII^e siècle évoquent la période de mise en culture. La terrasse est définitivement abandonnée au XIX^e siècle. L'hypothèse déjà émise en 2012 s'est pleinement confirmée. L'ensemble de la section orientale de l'enceinte du castrum de Cabrerolles depuis la base de la chapelle Notre-Dame au nord, jusqu'à l'aven, près de la porte de l'ensemble castral au sud, paraît avoir été occupée au moyen de cellules plus ou moins grandes et développées en hauteur. Dans ce réseau complexe de construction, habitats, celliers, zones de passages (cours intérieures, rues), constructions communes ou communautaires (citerne, grotte et accès souterrains), devaient se côtoyer, laissant peu d'espace libre ou vacant. Reste à déterminer quel était le rang social des habitants. Le principe de la construction de l'enceinte par sections ressemble aux exemples mis en évidence par Hélène Débax dans le cadre des coseigneuries châtelaines ; notamment Montferrier dans l'Hérault seulement attesté par les textes (XII^e siècle), ou Exideuil (Dordogne) révélé par l'archéologie. A Cabrerolles, une construction individuelle (le bâtiment AB) semble à l'origine de la construction progressive d'un ensemble collectif (habitats + sections de courtines = enceinte orientale). Il reste toutefois difficile de bien caractériser ce qui relève du privé et du collectif. La citerne par exemple paraît être l'exemple type d'une structure à usage collectif, mais pour quelle communauté ? Des chevaliers exclusivement ou bien une population mixte ? Le lien entre communauté et vestiges archéologiques est difficile à établir, et nous touchons là aux questions de l'urbanisme castral et de ses origines.

Vivien VASSAL
GRAL

PALEOLITHIQUE

CABRIERES

Abri Rothschild

L'abri Rothschild est une petite cavité située au pied du Mont Vissou, sur la rive droite de la Boyne, affluent de l'Hérault. Cette cavité est formée au sein d'un important massif de tufs. Avec une profondeur de dix mètres pour cinq mètres de large et un plafond de trois mètres de hauteur dans sa partie arrière, ses dimensions sont modestes. La voûte ne protège actuellement que les quatre derniers mètres de la cavité. Elle est presque dépourvue de remplissage. Depuis la fin du XIX^e siècle, cet abri a subi plusieurs interventions par Rothschild, Jacquemet, Cote, Abaille, Genson et Combarnous notamment (Ambert, 1994). L'absence de documentation ne permet pas de comprendre la

morphologie du site avant ces travaux. Au début des années 1980, plusieurs campagnes de tamisages sont réalisées, coordonnées par P. Ambert et J.-L. Guendon. Le tamisage des déblais présents dans la cavité a fourni un matériel archéologique abondant comprenant de nombreux vestiges fauniques, lithiques et quelques éléments d'industrie osseuse. Durant cette campagne, un corpus de parure a été recueilli, constitué essentiellement de coquillages, rassemblant plus de 400 individus. Cette catégorie de vestiges est la mieux documentée (Barge, 1983 ; Taborin, 1993). A partir de 2010, le terrain a été réinvesti dans l'objectif de fédérer une équipe pour étudier les anciennes collections et pour

vérifier si des niveaux étaient préservés sous les déblais. Lors de cette première intervention, un niveau conservé a été reconnu. Son extension a été définie en 2011. Il se développe sur une faible surface et une faible puissance. Sa fouille, prévue pour 2013, n'a pu avoir lieu, car un bloc du porche qui surplombe ce niveau a été jugé menaçant. Son attribution se limite donc toujours à la reconnaissance de mobiliers paléolithiques à sa surface. La fouille s'est alors concentrée sur la terrasse de la cavité. Latéralement, un niveau archéologique a été identifié, comprenant des restes de faune et plusieurs éléments lithiques. L'âge de ce niveau ne peut encore être proposé. La reconnaissance de ce deuxième témoin des occupations de la cavité confirmerait l'idée que la grotte était comblée initialement. En effet, ce niveau se situe approximativement à la hauteur du plafond actuel de la cavité. Par ailleurs, d'autres témoins ont été mis en évidence dans la cavité, alimentant cette hypothèse. A présent, il est considéré comme plausible que la grotte ait été occupée à plusieurs reprises durant le Moustérien, l'Aurignacien et le Gravettien, jusqu'à son comblement. Quelques indices attestent également d'occupations échelonnées durant l'Holocène. Il est vraisemblable qu'à une époque relativement récente la grotte ait été vidée pour aménager une terrasse à l'avant de la cavité, soutenue latéralement par deux murs en pierres, afin de la mettre en culture. Le premier sondage réalisé à l'extérieur de la cavité s'est avéré négatif, mais d'autres seront à réaliser pour vérifier la présence de niveaux archéologiques conservés et, éventuellement, dater la mise en place de cette terrasse. Les différents témoins reconnus dans la cavité garantissent la possibilité de comprendre une partie de son remplissage initial, voire de dater sa fermeture. La poursuite du tamisage des déblais a par ailleurs livré un mobilier important comprenant de nombreux restes de faune, plusieurs éléments



Fig. 1 : Produits, sous-produits et outils relatifs à la production de petites lames (Cliché N. Gambier©)

de parure, quelques artefacts en matière dure animale ainsi que des restes humains dont l'âge est à préciser. Parmi le mobilier lithique, à plusieurs éléments évoquant le Moustérien et le Gravettien, s'ajoutent les témoins d'occupations qui se seraient déroulées durant l'Aurignacien récent au sens large. Cette troisième campagne de fouille a donc surtout permis de confirmer le potentiel de ce gisement. Il sera vraisemblablement possible de comprendre certains aspects du remplissage de cette cavité, qui a été presque entièrement vidée. Les études menées en parallèle sur les anciennes collections permettront également de reconstruire une partie de la succession des occupations.

Damien PESESSE
Creaah, UMR6566, Université de Rennes 2

CASTELNAU-LE-LEZ

ZAC extension du Parc Euréka

PALEOLITHIQUE NEOLITHIQUE
ANTIQUITE MOYEN AGE

Le projet d'aménagement d'une extension de ZAC aux lieux-dits Les Cauquilloux, Mas de Verchant sur la commune de Castelnau-le-Lez a entraîné un diagnostic sur une surface de 227 900 m². Plusieurs occupations ont été mises au jour.

Une possible présence paléolithique se matérialise par un objet en silex.

Une occupation néolithique se matérialise par des fosses circulaires, proches les unes des autres, et qui couvrent une surface d'environ 8600 m².

Un établissement antique se matérialise par des vestiges qui semblent mal conservés ou occultés par l'occupation médiévale, d'une surface d'au moins 7300 m². Il se caractérise par ce qui semble

être l'emplacement d'un chai avec un dolium en place, des fosses d'emplacement de dolia et un mur qui le délimite. A quelques mètres une tranchée de récupération de ce qui pourrait être un aqueduc a été observée. Deux sépultures, une à inhumation, la seconde à incinération ont été mises au jour. Enfin, deux fossés parallèles proches l'un de l'autre semblent indiquer l'emplacement d'un chemin. Le système agraire antique se caractérise par des traces de plantations et des fossés et se trouvent sur l'ensemble de l'emprise (soit 20 ha). Quelques vestiges autres et épars de cette période ont également été observés.

Un habitat groupé médiéval a été observé sur



une surface d'au moins 5 ha. Il se caractérise par plusieurs éléments. Un quartier artisanal comprend des fours de potiers avec alandiers et dépotoirs et des fours de métallurgie. Ils couvrent une surface respective de 5 000 m² pour les premiers et de 900 m² pour les seconds. Des sépultures à inhumation matérialisent plusieurs zones sépulcrales dont deux d'entre elles montrent une forte densité (entre 6 et 10 tombes sur une surface réduite). Une ou plusieurs aires d'ensilage ont été observées sur une surface d'environ 32 000m². Leur densité est importante en plan mais également en stratigraphie.

Le mobilier céramique de l'ensemble des structures montre une forte occupation entre les IX^e et XI^e siècles.

La densité des vestiges et leur étendue laissent supposer que nous nous trouvons au sein d'un village médiéval avec une stratigraphie importante. Il est possible que l'occupation médiévale se poursuive sur les parcelles environnantes et en particulier au sud au-delà de la rue actuelle du Mas de Verchant. Le cadastre napoléonien montre que le lieu-dit Montaubérou (terroir connu durant la période médiévale) se développe pour les années 1800 jusqu'à la rue du Mas de Verchant. On peut supposer que ce terroir se développait au-delà de cette rue, vers notre emprise.

Josselyne GUERRE
INRAP Méditerranée

DIACHRONIQUE

CASTRIES

RD 610, déviation de la commune

Le projet de déviation permettra de contourner la commune par le sud et d'éviter ainsi un engorgement quotidien dans le centre de l'agglomération.

La nature des travaux et leurs emprises a entraîné la découverte de sites archéologiques plus ou moins bien conservés s'étalant sur un large horizon chronologique.

Au terme de cette opération, de nombreux faits ont été identifiés sur l'ensemble du linéaire allant de la période néolithique jusqu'à la période contemporaine.

Au final, 15 sections de drains, 1 fossé, 3 fosses, 2 carrières, et 8 sépultures ont été trouvés et

documentés. Cette première phase a, hormis une fosse isolée du néolithique, principalement révélé des indices d'occupation particulièrement intéressants pour la période alto-médiévale et tardo-médiévale. Ces deux époques sont caractérisées par la présence de 8 tombes rupestres du haut Moyen Age, retrouvées en bordure de la départementale 610, et la carrière du Moyen Age tardif exploitée au même endroit et qui a pour partie fait disparaître la nécropole.

Patrick FERREIRA
INRAP Méditerranée

CESSERAS

Condamine

MOYEN AGE

La plantation d'une vigne il y a quelques années avait permis de mettre en évidence un mur très épais (1,65 m) émergeant d'un bosquet. L'appareil cyclopéen irrégulier ainsi que le rare mobilier recueilli à proximité nous ont rapidement aiguillés vers une origine altomedievale de la construction. Le débroussaillage de la petite colline a ensuite fait apparaître deux pans de murs supplémentaires laissant présager que l'éminence était en fait en grande partie artificielle, constituée d'un grand bâtiment rectangulaire recouvert d'épais remblais. Ce site, *a priori* une tour, nous a semblé pouvoir amener des éléments de comparaison intéressants avec les rares équivalents connus en Languedoc et en Roussillon (Teulet à Le Pouget (Hérault), Saint-Jean-de-Cas à Mailhac (Aude), Château Saint-Pierre de Fenouillet (Pyrénées-Orientales), Ultrera à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales),...) et ainsi apporter un jalon nouveau à l'étude des premières formes de fortifications médiévales. Cette opération a donc eu pour objectif premier de décaper les remblais (d'une puissance de 1 m en moyenne) et atteindre les arases du bâtiment afin d'en dresser le plan complet. Il est ainsi apparu qu'il s'agissait bel et bien d'une tour, de 14 m sur 6.50 m, orientée ENE/OSO. Si ces dimensions sont tout à fait comparables à celles des tours contemporaines, quelques éléments sont assez atypiques. Malgré l'épaisseur du bâti, le mur sud est renforcé de trois contreforts accolés aux angles et environ au milieu du développement. Le mur repéré lors de la plantation est, d'autre part, chaîné à ceux du bâtiment mais n'appartient pas à ce dernier. Il s'agit peut-être du reliquat d'une construction plus ancienne en partie réutilisée lors de l'édification de la tour voire d'un départ de mur d'enceinte associé au donjon. La fouille a aussi permis de mettre en évidence un puits circulaire de 0,95 m de diamètre intégré au mur est de la tour, dont l'arase est épaisse de plus de 4,20 m. Un sol de mortier de chaux riche recouvrait, enfin, les arases des murs sud et ouest en plus d'occuper l'espace intérieur du bâtiment. La fouille proprement

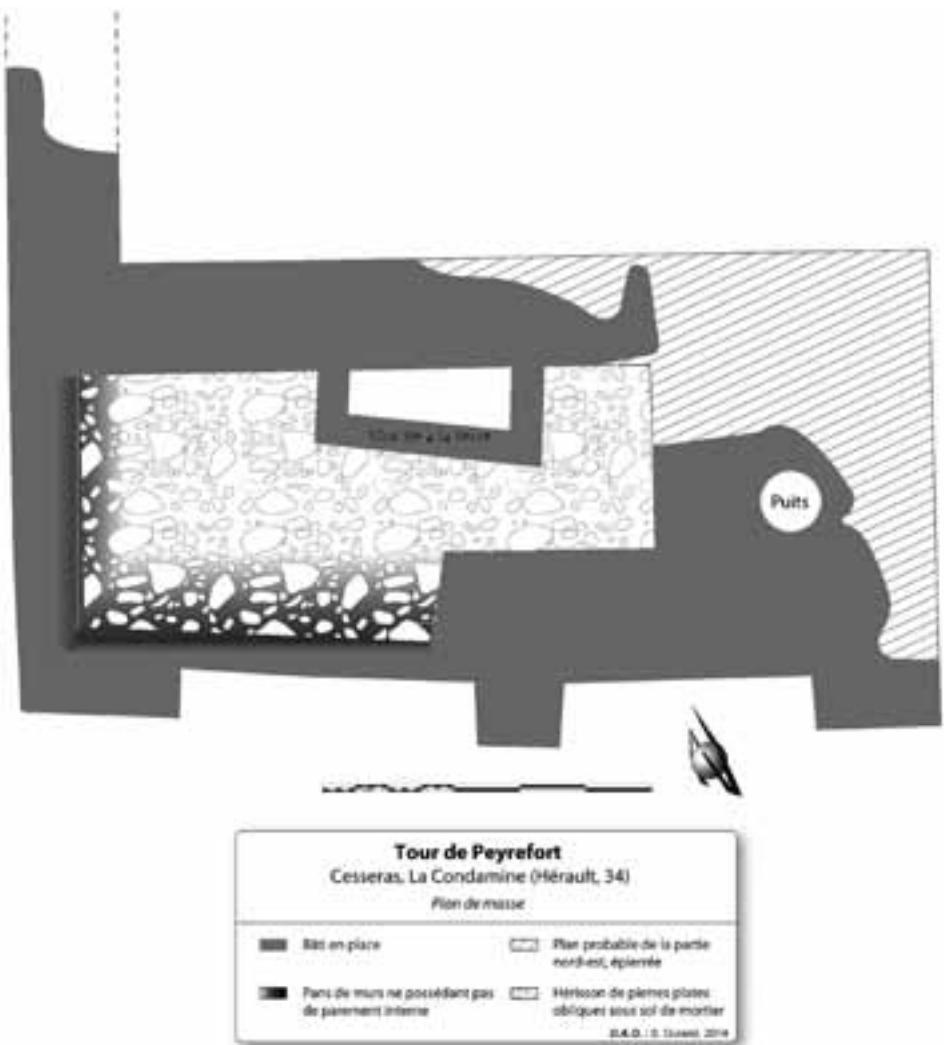


Fig. 1 : Plan de la tour de Peyrefort

dite n'a pas permis de mettre au jour des couches d'occupation en place. Elle a, à défaut, pu mettre en évidence plusieurs phases de construction/réoccupation, ainsi qu'une chronologie d'utilisation assez resserrée. Rapidement après la destruction de la tour, les arases des murs ont été nivelées (hormis celle du mur nord qui conservait probablement une partie de son élévation). Un hérisson composé de deux assises de grosses pierres plates soigneusement posées à l'oblique a entièrement bouché l'espace intérieur du bâtiment. Le parement externe de l'angle sud-ouest (entièrement arasé lors de la désaffection de la tour ?) a apparemment été reconstruit à ce moment là. Le mur ouest et l'extrémité ouest du mur sud n'ont, à l'heure actuelle, pas de parement interne. Ils devaient donc simplement servir de soutènement au hérisson dans ce dernier état. Un sol de mortier lissé en surface a, enfin, été implanté sur le hérisson et les arases. La fonction

de ce niveau, ayant requis des transformations conséquentes du bâti, le tout après la désaffection de la tour en tant qu'élément de fortification, reste floue. Il pourrait s'agir d'un nouvel espace de travail (aire à battre ? préparation de mortier ?) ou d'un sol relié à un préau dans l'éventualité où le mur nord aurait conservé une hauteur importante (aucun support de pilier ou de poteau n'a, cependant, été repéré côté sud). Le mobilier, bien que mis au jour en quasi-totalité dans des couches de remblais, a confirmé la fonction militaire du bâtiment ainsi qu'une chronologie centrée sur le X^e siècle. Il présente une grande homogénéité et témoigne de l'absence de réoccupation du site après les XI^e-XII^e siècles (les remblais n'ont livré qu'un tesson de céramique glaçurée, d'ailleurs résiduel). Pour ce qui est de la fonction militaire et/ou aristocratique, plusieurs fers de trait ainsi que de nombreux tessons de trompes d'appel correspondent tout à fait aux éléments recensés sur les sites équivalents. Les récipients céramiques ont, par ailleurs, une typologie qui les rattache clairement au haut Moyen Âge : pâtes sableuses, formes globulaires avec cols

sinuieux simples, cuisson oxydo-réductrice, becs tubulaires, anses rubanées, céramique oxydante polie,... Certains éléments ont, en outre, permis de centrer l'occupation sur le X^e siècle, notamment un tesson de céramique glaçurée dont le type est attesté entre la fin du IX^e et le début du XI^e siècle ainsi qu'une obole de Raymond-Bérenger de Narbonne (1023-1067) constituant un bon *terminus ante quem* car trouvée dans une strate postérieure au sol de mortier. L'étude historique n'a, en revanche, livré que peu d'informations. Le nom de Peyrefort (*Petraforti*), est attesté à partir de 1142 pour un alleu appartenant à l'abbaye de Saint-Pons-de-Thomières mais aucun document ne cite directement la tour, probablement désaffectée depuis longtemps déjà. Par la suite, le terme de « la tor de Peyrefort » est utilisé dans un compoix de 1564. Aucun renseignement non plus sur les éventuels membres de la lignée des Peyrefort, à ne pas confondre avec les Pierrefort, famille importante du Cantal, au sujet de laquelle existe une abondance de documents. Le site de Peyrefort est



Fig. 2 : Sélection de mobilier mis au jour. En haut : tessons de céramique oxydante polie, de cruche en céramique glaçurée du X^e siècle et de trompe d'appel.
En bas : fragment de verre à cordons blancs, coin de carrier, clef et fers de trait.

intéressant car, outre la tour, il regroupe plusieurs pôles d'un habitat altomédiéval. Les ruines d'une chapelle carolingienne à chevet reconstruit au XII^e siècle et placée sous le vocable de Saint-Salvy sont visibles à 300 mètres au sud-ouest. Une importante concentration de mobilier du haut Moyen Âge sur quelques centaines de mètres carrés indique ensuite en pointillés l'emplacement probable de l'habitat associé aux pôles ecclésial et castral, sous la vigne située à mi-chemin entre l'église et la tour. La présence d'une importante *villa* de l'Antiquité tardive (IV^e-V^e siècles) dans la parcelle accolée à celle de l'habitat pourrait enfin indiquer une occupation pérenne de ce terroir durant plusieurs siècles. Il serait donc judicieux de poursuivre les investigations sur le site afin de cerner avec précision l'origine et la nature du peuplement, le ou les éléments polarisants de la communauté ainsi que les causes de l'abandon précoce du village.

Sylvain DURAND, pour l'équipe
ACTER SARL

COLOMBIERES-SUR-ORB

La Tour de Carous

MOYEN AGE

Cette opération s'inscrit dans un programme de mise en valeur de l'ancien château du Carous dominant l'actuel village de Colombières-sur-Orb. Elle fait suite à une analyse archéologique du bâti (Huser 2012) ainsi qu'à des travaux de consolidation d'urgence menés par l'association Colombières d'hier et d'aujourd'hui et qui ont permis de stabiliser la tour. L'intervention avait un double objectif : réaliser une première exploration des vestiges de bâtiments accolés à la tour et à la muraille qui la jouxte, et d'autre part, comprendre l'organisation du niveau inférieur de la tour. La fouille s'est déroulée du 13 au 17 mai et du 3 au 7 juin 2013. Elle a mobilisé 3 personnes épaulées par les membres de l'association. L'opération a consisté à réaliser la fouille des niveaux supérieurs du comblement de la tour ainsi que quatre sondages au pied de celle-ci. Le sondage 1 a donné une première indication concernant le niveau de sol du bâtiment accolé à la tour constitué par le rocher taillé horizontalement. Immédiatement à l'ouest de ce dernier, le sondage 2-3 a permis de mettre en évidence l'important remblaiement de ce secteur et

la présence de niveaux de démolition en position primaire. Le sondage 4 a permis de mettre au jour un piédroit de porte, démontrant ainsi que le passage perçu comme l'entrée de la basse-cour est sans doute imbriqué dans un ensemble de bâtiment. La fouille de la tour a permis de mettre en évidence un aspect de son aménagement intérieur grâce à la découverte de ressauts courant le long des murs sud et est et ayant pu servir à caler un plancher. Sur le plan stratigraphique, le niveau inférieur de la tour apparaît comblé par un apport massif de matériaux hétérogènes précédant l'aménagement d'un sol sommairement dallé à une altitude proche de celle du plancher disparu. Globalement, les rares éléments mobiliers recueillis inciteraient à situer cette dernière phase d'occupation au milieu du XVI^e s. Cette date est à mettre en relation avec la construction du château neuf de Colombières réalisée à la même période.

Magali BEAUDOUIN
ACTER SARL

COURNONTERRAL

Lotissement Les Joncasses

AGE DU FER

Le diagnostic réalisé à Cournonterral, en contexte rural, a révélé d'intéressantes structures, bien que relativement éparses et peu nombreuses. Le principal espace regroupant les structures est situé sur un axe nord-nord est du site. Il s'agit de fosses et de fossés renfermant du mobilier protohistorique. L'occupation est caractéristique de l'âge du Fer, ce qui est confirmé après l'évaluation du mobilier céramique mis au jour.

La présence d'os humains brûlés issus de crémations confirme l'hypothèse d'un habitat. L'importance de l'occupation réside principalement dans le fait qu'elle est un témoignage rare d'un habitat de plaine du VII^e siècle av. J.-C.

Ludovic DECOCK
INRAP Méditerranée

GABIAN

Font de l'Oli

MODERNE CONTEMPORAIN

Gabian a connu une renommée internationale à l'extrême fin du XIX^e siècle grâce à son pétrole. L'exploitation est néanmoins beaucoup plus ancienne et remonte au moins au début du XVII^e siècle. Le site de l'exploitation d'époque moderne se trouve au lieu dit la Font de l'Oli. Dans le cadre d'un projet de réhabilitation, deux sondages ont été ouverts afin de comprendre l'articulation entre différentes parties du complexe, certaines étant souterraines, d'autres en surface. Sous terre se trouve le dispositif de captation et d'aménée par

des canaux, parfois réalisés en pierre de taille, jusqu'à deux bassins. L'un de ces bassins occupe une position centrale et a fait l'objet d'un sondage. Une banquette de circulation périphérique a été mise au jour ainsi que des marches d'accès permettant de communiquer vers l'extérieur. La remontée vers le sol s'effectue dans un espace enclos, marqué par une forte pente. Le second sondage a été implanté en haut de cette pente et des structures maçonées permettant de sortir de cet espace ont été découvertes. Une coulée de

pétrole permet de suivre facilement les niveaux de circulation. Le deuxième bassin souterrain se trouve sous un bâtiment présentant encore une élévation importante. Une chronologie relative du complexe a été proposée car le dispositif a connu des transformations importantes. Il semble que l'installation originelle ait été modifiée afin de

bénéficier d'un captage installé plus profondément dans le talus. Cette modification a engendré une exposition plus importante aux crues de la Thongue qui ont progressivement comblé le site.

Camille BROQUET
SARL ACTER

MODERNE
CONTEMPORAIN

JACOU

Parc du château de Bocaud

Dans la continuité de l'étude réalisée en 2011, et en vue d'un projet de restauration et de mise en valeur du site, des sondages archéologiques ont été souhaités afin d'affiner la connaissance du parc et confirmer l'intérêt patrimonial du bâti (bassins, emmarchements, murs de soutènement). Le parc du château de Bocaud présente quatre terrasses ornées de nombreuses sculptures, de bassins et de parterres de borderie. Desservies par des escaliers monumentaux à double volées et un emmarchement plus sobre, les terrasses sont retenues par de hauts murs de soutènement. Les recherches archéologiques réalisées au niveau du bassin sud-est de la terrasse III et sur un tiers de l'emmarchement conduisant à la dernière terrasse du parc ont révélés des aménagements antérieurs dont l'organisation résulte vraisemblablement de l'agencement du site au cours du XVIII^e siècle. La construction du bassin elliptique sud-est s'avère être homogène et soigneuse malgré l'état de dégradation. Bâtie avec des moellons équarris de tailles moyennes liés au mortier de chaux aérienne, la maçonnerie, d'une largeur de 0,62 m, repose sur une fondation plus importante (1 m) caractérisée par des éclats de pierre et des galets de rivière. Celle-ci se distingue du fond ou plat-fond du bassin qui est composé de graviers et galets de rivière noyés dans un mortier de chaux hydraulique. Un enduit présentant des fragments de tuileau recouvrant initialement le parement intérieur du bassin dont la hauteur reste indéterminée en l'absence du niveau de la margelle. Au cours du XX^e siècle, l'étanchéité et des microfissures ont été reprises au mortier de ciment. Le bassin elliptique a été construit au sein d'un bâti primitif. La découverte au nord-ouest

d'une maçonnerie conservant un enduit de tuileau et un parement constitué de deux rangs de dalles en terre cuite posées de chant, laisse entrevoir la présence d'un bassin antérieur, vraisemblablement de plan rectangulaire, mesurant au minimum 0,40 m de profondeur. Ce bassin, partiellement mis au jour, pourrait être en relation avec le réseau de canalisation en terre cuite en partie retrouvé lors des sondages archéologiques de 2011. L'étude détaillée des monolithes constituant l'emmarchement desservant les terrasses III et IV a révélé la présence de nombreuses pierres de taille en réemploi (calcaire de Castries). Les dalles et les murs d'échiffre reposent sur un terrassement irrégulier en terre. Faute de fondations, les marches se sont affaissées ou ont été déchaussées par les racines d'un frêne aujourd'hui disparu. A 0,20 m de profondeur par rapport à la première marche subsistaient les vestiges des murs de soutènement d'un escalier primitif. Plus étroit, seulement 3,04 m, ce dernier présentait, au regard des données archéologiques actuellement recueillies, un degré rectangulaire et une hauteur de marches de six pouces. Certains monolithes au nez de marche en quart de cercle, en réemploi dans l'emmarchement actuel, pourraient provenir de ce premier escalier. L'analyse physico-chimique des mortiers laissent entrevoir une contemporanéité entre l'escalier primitif et le grand bassin de la dernière terrasse qui daterait du XVIII^e siècle. L'emmarchement actuel a été reconstruit au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Sophie ASPORD-MERCIER
Agence Archéologie & Patrimoine

AGE DU FER
ANTIQUITE

LATTES

Saint-Sauveur - Lattara

L'année 2013 a marqué la fin d'une neuvième programme trisannuel consacré au site de l'antique Lattara et à la trentième année de fouilles programmées. Ces chiffres, et la longue durée qu'ils expriment, obligaient à réfléchir sur les objectifs à donner à cette nouvelle étape, compte tenu des bilans effectués, des recherches engagées et

des programmes des chercheurs participant aux fouilles de ce site emblématique. De fait, malgré la masse des publications réalisées, plusieurs thèmes abordés par les travaux récents demandaient à être approfondis, de nombreux aspects restant à étudier et à publier. Dans ces conditions, il a paru exclu de pratiquer une fuite en avant en ouvrant de nouveaux



Fig. 1 : Plan général du site avec indication des zones de fouille

thèmes de recherche et de nouvelles zones de fouille, mais nécessaire au contraire de favoriser l'achèvement des programmes entamés tant sur le terrain qu'au laboratoire, ainsi que la réalisation ou la mise en route des publications nécessaires. Cet objectif général vise à ce que les trente ans de la fouille programmée marquent un aboutissement des recherches conduites par l'équipe actuelle, pour laisser à l'équipe suivante, qui se chargera de prolonger ces recherches après 2014, une situation saine et des bases documentaires solides. Dans cette perspective, la fouille a porté sur quatre zones principales où les opérations étaient déjà en cours, pour en mener à bien l'exploration au cours du programme triannuel, achevé donc en 2013 (fig. 1). Dans la zone 52, qui couvre la plus grande maison à cour protohistorique connue à Lattes (responsable : Michael Dietler, assisté de William Meyer), l'objectif affiché était d'arriver partout à la phase de mise en place de cette vaste demeure installée à la fin du IV^e s. av. n. è. en bordure de la rue principale 116. L'aile nord de la maison, où seuls les niveaux les plus récents ont été dégagés (début II^e s.), a été prioritairement explorée. Une mise en phase globale des différentes ailes d'habitat et des niveaux de remplissage de la cour a été réalisée parallèlement à un sondage dans la cour centrale pour essayer de déterminer à quel type d'architecture et d'occupation la maison 5201 a succédé.

Dans la zone 54, voisine de la précédente (fig. 2), qui concerne une autre maison à cour de dimensions légèrement plus restreintes (responsables Andreu Moya et Sébastien Munos), le triannuel a de même été consacré à l'achèvement de l'exploration des deux ailes ouest et est, de la cour et du porche

donnant sur la rue 116, ainsi qu'à la mise en phase générale des structures.

Dans la zone 1, qui couvre un quartier d'habitat appuyé au rempart oriental (responsable Éric Gailledrat, assisté d'Ariane Vacheret), a été poursuivie en 2011 et 2012 l'exploration des niveaux archaïques atteints en 2009, et notamment l'étude de la phase d'habitat en structures lâches du deuxième quart du V^e s. av. n. è. puis des bâtiments qui apparaissent en-dessous et qui correspondent à la première installation reconnue à ce jour sur le site. L'un des objectifs principaux des recherches dans cette zone protégée par un caisson de palplanches, et où l'on peut donc travailler au sec sous le niveau de la nappe phréatique, est de comparer les structures mises en place à l'origine de la ville avec celles explorées dans la zone 27 (située à 100 m plus au sud), actuellement en cours de publication.

Les résultats que l'on attend sont primordiaux pour la compréhension de la phase dite « étrusque » de Lattes et du statut de la cité lors de sa création, vers 500 av. n. è. dans le contexte des colonisations méditerranéennes.

Enfin, dans la zone 75 (responsable Gaël Piquès, assisté de Benjamin Luley), a été menée l'exploration extensive des niveaux les plus récents conservés, qui appartiennent à la période tardo-républicaine et au début de l'époque romaine, afin de comprendre les transformations de ce secteur au cours de la



Fig. 2 : Plan d'ensemble des maisons à cour 52101 et 54101 (zones 52 et 54)

phase de romanisation. L'hypothèse de la présence en ce lieu de monuments publics d'époque triumvirale ou augustéenne, formulée à la suite des dernières fouilles, a été précisée en reconnaissant plus largement l'espace bordant la rue principale 137 et la place 143, et en reliant ces données à celles acquises lors des précédents programmes triannuels sur les zones voisines 30 et 60.

La présente notice livre l'essentiel des résultats acquis au cours de ce triennal 2011-2013 pour les zones 52, 54 et 75. La zone 1 n'a quant à elle pu être fouillée en 2013, conséquence d'un affaissement partiel des palplanches délimitant et protégeant l'espace de fouille. L'achèvement du programme est donc ici suspendu, d'une part à la réalisation de travaux de consolidation, d'autre part à la réalisation d'une nouvelle et dernière campagne de fouille en 2014.

La zone 54

La fouille de la maison 54101 a eu pour objectif principal d'approfondir notre connaissance sur les maisons de plan méditerranéen de la ville ancienne de Lattara et de dater précisément leur mise en place, probablement vers la fin du IV^e s. av. n. è (fig. 3). L'intervention de 2013 correspond à l'arrêt du projet en cours autour de la maison 54101. Tous les objectifs n'ont pu être atteints mais on dispose désormais d'éléments tangibles permettant de préciser l'origine et l'évolution de ce bâtiment. Les traces urbanistiques les plus anciennes documentées correspondent aux restes de murs qui s'appuient au rempart et datés de manière lâche du IV^e s. av. n. è. Ces structures sont sans doute à relier à un quartier de petites habitations qui s'étendent alors le long de l'enceinte. Elles présentent un plan rectangulaire ou quadrangulaire, et sont chacune précédées par une cour individuelle avec des aménagements en architecture légère et matériaux périssables. Dans la deuxième moitié du IV^e s. av. n. è. ces espaces se transforment en un prolongement des modules construits en dur, et forment alors un îlot complexe marquant une certaine consolidation de l'habitat et de la trame urbanistique. La période comprise entre le début et le troisième quart du IV^e s. av. n. è. ne montre pas de traces urbanistiques évidentes ou, au moins, n'est pas représentée par des éléments constructifs visibles. Les niveaux attribués à cette période semblent en revanche indiquer un grand espace de plein air, apparemment non bâti. Plusieurs évidences nous confortent dans l'hypothèse de l'existence d'une aire ouverte entre le rempart et les bâtiments datant du dernier quart du IV^e s. av. n. è. À ce moment, on constate l'existence de deux bâtiments disposés l'un en face de l'autre, séparés par un espace allongé, et démarqués des ensembles voisins par une ruelle à l'est et à l'ouest. Unités architecturales différencierées séparées par une espace public ou, à l'inverse, espaces constituant un ensemble qui pourrait être déjà considéré comme une maison à cour ? Les arguments allant dans ce sens demeurent faibles. En revanche, il semble acquis que, d'une manière ou d'une autre, ces éléments urbanistiques participent de ce que deviendra la maison à cour du III^e s. av. n. è, et en constituent au moins son



Fig. 3 : Vue d'ensemble de la zone 54 en fin de fouille 2013.

embryon en marquant les axes qui la définiront par la suite. Cependant, il est aussi possible que ces lignes puissent être la traduction de la fossilisation de l'urbanisme antérieur, celui qui, au début du IV^e s. s'appuie contre le rempart. Autour de 300 av. n. è, on assiste à un réaménagement global de la zone. Non seulement un nouveau bâti est implanté de manière généralisée, reprenant directement les murs précédents, mais on assiste également à une extension des espaces occupés avec des éléments architecturaux stables. Selon toute vraisemblance, c'est à partir de ce moment que l'on peut véritablement commencer à parler d'une maison à cour pour l'ensemble 54101. L'arasement de la partie méridionale de la zone ne permet pas de connaître l'organisation intégrale de ce dernier. Cependant, les deux tiers du bâti conservé de cette maison ont été suffisants pour restituer les grandes lignes de son évolution. La maison 54101 s'intègre dans le quartier méridional de la ville antique de *Lattara* où plusieurs maisons à cour se concentrent autour la rue 116. Séparée des deux maisons à cour voisines – 52101 et 52103 – par des petites et étroites ruelles, elle s'étendrait depuis la rue 116 pour s'appuyer au rempart et resterait définie par deux ailes séparées par une cour allongée. L'implantation de ce bâtiment implique l'appropriation d'un passage, voire d'une rue qui, durant l'état précédent, communiquait en angle droit avec à la rue 116, ce qui nous permet de caractériser cet espace comme étant désormais une cour, et non une rue. Malgré la dynamique de sédimentation qui montre également une séquence propre à un espace ouvert avec de constants réaménagements et remblais ponctuels, les nombreuses structures que s'y placent indiquent clairement un usage quotidien de type privé et couvrant toute la séquence correspondant au III^e s. av. n. è. Au-delà de l'implantation de la cour, avec un caniveau mis en place durant la deuxième moitié de ce siècle et abandonné dans le deuxième quart du II^e s. av. n. è., on entrevoit non seulement la continuité des structures architecturales des bâtiments précédents, avec leur reprise et de nouvelles élévations, mais on constate également l'édification d'au moins un nouvel espace, à savoir la pièce 54/6. Ce secteur est aménagé durant le premier quart du III^e s. av. n. è. avec des murs confectionnés à l'aide de puissants blocs. L'utilisation de ces modules dans une architecture *a priori* domestique paraît surprenante et semble suggérer qu'ils sont utilisés ici en remploi. On peut

alors imaginer qu'ils proviennent d'un bâtiment plus ancien et quelque peu monumental, pour l'heure non repéré. Au cours du III^e s. av. n. è. les deux ailes de la maison montrent un développement parallèle. Les différentes pièces connaissent un processus d'occupation dynamique qui se façonne avec une évolution architecturale marquée de nombreux réaménagements, mais qui malgré tout voit la persistance sans altérations notables d'un seul et même schéma. Ce processus se reflète dans l'évolution fonctionnelle et la spécialisation des différentes pièces constatée tout au long du III^e siècle av. n. è. et plus particulièrement dans les pièces septentrionales (secteurs 54/1 et 54/4). En définitive, après avoir achevé le programme de fouille portant sur la zone 54, il s'agit d'entamer les travaux qui nous conduiront à la publication monographique des résultats acquis au cours de ces années concernant la mise en place et l'évolution de la maison à cour 54101, et au-delà, de mieux comprendre ce qui semble se définir comme une différenciation urbanistique et architecturale, voire sociale, dans l'habitat lattois.

La zone 52

La zone 52, définie lors de la campagne de repérages extensifs effectuée en 2001, correspond à un îlot bâti entre la courtine sud-ouest du rempart et la rue 116, immédiatement à l'ouest des îlots 17 et 27. Une grande maison à cour centrale (ensemble 52101) avait été repérée et une première datation proposée, vers la fin du III^e et le début du II^e siècle av. n. è. Cette chronologie ancienne pour une maison à plan méditerranéen donnait un intérêt particulier à cette découverte et a incité à développer à partir de 2002 un nouveau programme de recherche sur cette problématique. Le programme triannuel 2011-2013 a été ciblé sur la poursuite des niveaux plus profonds dans l'aile est (secteurs 1, 3, et 4) et ouest (secteur 8) de la maison, la reprise des fouilles dans l'aile nord (secteurs 5 et 6), délaissées depuis 2003, et l'extension de la fouille de la cour centrale (secteur 11) (fig. 4). Les niveaux atteints pendant les triennuels précédents dans les différentes salles et dans la cour de la maison 52101 présentaient des chronologies légèrement différentes dues à la pente générale des couches dans cette partie du site : elles remontent vers le sud et les niveaux les plus récents ont été progressivement arasés par les labours, à proximité du rempart. Donc un des buts du triannuel 2011-1013 a été de mettre en phase les niveaux de base dans tous les secteurs. Un autre but principal a été de trouver les traces cohérentes d'architecture plus anciennes sous la cour qui permettraient une datation de la première mise en place de la maison à cour centrale. Grâce aux données livrées par ces fouilles récentes on peut maintenant confirmer que celle-ci est construite avant la fin du IV^e siècle av. n. è., que durant la deuxième moitié du III^e siècle av. n. è. sont réalisées des réfections ponctuelles, et que les niveaux les plus récents conservés se situent au début du II^e siècle av. n. è. Une mise en phase de l'évolution de la maison peut se résumer comme suit.

- État 1 (avant 325 av. n. è.) : traces (surtout dans le secteur 19 et au fond des sondages 11c et 11f dans la cour centrale) d'un urbanisme antérieur



Fig. 4 : Vue d'ensemble de la zone 52 en fin de fouille 2013.

à la mise en place de la maison à cour centrale. Ces traces, bien que ponctuelles, sont suffisantes pour démontrer que la maison 52 a été construite sur un remblai de destruction dans lequel on trouve les restes de structures plus anciennes qui ont été démantelées. La forme et l'étendu précis de ces structures antérieures à la maison 52 ne sont pas clairs, mais on a plusieurs traces de murs en partie détruits qui se trouvent sous les niveaux de la cour et qui n'appartient pas aux murs des ailes de la maison.

- État 2 (325-250 av. n. è.) : construction de la maison à cour intérieure, avec indications des sols en place dans les secteurs 1, 3, 4, 5, 6, et 8, les couches de remblai et de sédimentation d'habitation dans les sondages 11a, 11b, 11c, 11d, 11e et 11f dans la cour, la construction et plusieurs réfections du mur oriental de la cour liées aux couches de remblai dans la cour, et réemploi d'une statue comme piédroit de porte dans le mur nord de la cour vers 250 av. J.-C.

- État 3 (250-200 av. n. è) : plusieurs étapes ont été repérées dans cette phase, matérialisées par des sols successifs dans la cour et plusieurs pièces, des réfections dans l'aménagement de la porte entre la cour et la pièce 5, l'ouverture d'un passage étroit (6b) donnant sur la cour dans la partie ouest de la maison, et des réfections du mur est de la cour.

- État 4 (200-175 av. n. è) : réfection architecturale concernant l'ensemble de la cour, la façade sud du secteur 5 et le rapport entre la cour et le porche qui communique avec la rue 116. À ces deux derniers états correspondent la plupart des niveaux fouillés avant 2011 dans l'ensemble des secteurs explorés dans la partie nord de la maison.

Le programme 2011-2013 a permis d'améliorer notre compréhension de l'organisation de l'espace, de la fonction des pièces et de la datation des phases d'occupation.

La fouille des secteurs 1, 4, 5 et 6 a en particulier livré des données importantes sur la datation et la fonction des différentes pièces. En effet, il est maintenant clair que les pièces 3 et 8, au milieu des ailes orientale et occidentale de la maison, ont respectivement servi pendant tout le III^e siècle av. n. è. comme cuisine, avec un grand foyer construit et quelques foyers lenticulaires sur chacun des sols successifs. Ces sols ont été réaménagés plusieurs fois sur des remblais, avec des aires de circulation et de passage entre les pièces un peu différentes.

Mais les éléments de base, et la nature fonctionnelle de la céramique, sont restés les mêmes. D'ailleurs, l'aménagement de ces pièces ressemble beaucoup à la pièce 5, avec quelques aspects particuliers révélés en 2012 et 2013, ce qui serait une indication de la répétition des salles de cuisine au milieu de chaque aile de la maison. En revanche, la pièce 1 avait plusieurs petits foyers lenticulaires, un four, un fourneau de forge métallurgique, et des structures un peu énigmatiques. La fonction n'est pas encore claire, mais le contraste avec la pièce 3 est évident. D'ailleurs, la petite pièce 4 a changé de fonction et les axe de circulation pendant le temps. Dans la période du début du III^e s. av. n. è. elle avait une fonction évidemment culinaire, mais pas de même façon que les grandes pièces de cuisine. La campagne de 2013 a permis de mettre en rapport des sols contemporains pour tous les secteurs de l'aile est, nord et ouest de la maison, afin que l'on puisse avoir une vision globale de la maison durant les différentes phases identifiées. Les fouilles de 2012 et 2013 ont aussi livré pour la première fois des traces convaincante d'architecture plus ancienne que la cour centrale. Cela nous donne des indices précieux pour une datation de la construction de la première maison à cour vers la fin du IV^e s. av. n. è.

La zone 75

L'exploration de la zone « 75 » est également arrivée à son terme cette année (fig. 5 et fig. 6). On peut regretter l'arasement des niveaux d'époque romaine dont ne subsistent que des tranchées d'épierrements et des structures isolées, déconnectés de leur stratigraphie qui rend leur interprétation difficile. Néanmoins le bilan n'est pas si négatif. Ces vestiges ont le mérite de témoigner des transformations qu'à pu connaître la vieille ville de *Lattara* à partir du dernier quart du I^{er} s. av. n. è. Ces nouvelles données viennent ainsi compléter les observations ponctuelles faites à ce sujet en plusieurs points du site. Sur cette partie de la ville, sur laquelle nous nous sommes penchés, ces transformations se traduisent par la construction d'un vaste ensemble monumental, visiblement public, aux dépends d'un quartier préexistant. S'agit-il d'un forum, de bâtiments cultuels ? On ne peut se prononcer. On remarquera par ailleurs qu'entre la datation des couches de surface et ces constructions, figure un hiatus chronologique d'au moins un quart de siècle, si ce n'est plus. Il est possible que ce nouveau plan d'urbanisme ait été ici accompagné de décaissements importants ayant eu pour but de mettre à niveau les sols du côté intérieur et extérieur de la courtine qui était déjà en partie arasée et n'avait plus de fonction défensive. Dans la mesure où les sols conservés sont antérieurs à la première moitié du I^{er} s. av. n. è., on peut également se demander si le quartier avait déjà connu des transformations avant celles d'époque augustéenne, entre les années -50/-25. Enfin ces travaux nous ont permis de compléter le plan de la ville pour la période qui précède ces transformations. Parmi les points marquants, on peut noter les nouvelles données obtenues pour la rue 137, sur sa datation et son déplacement. A cela s'ajoute sur la zone 75, la fouille d'un fournil-meunerie qui, pour ces années -125/-75, a toute



Fig. 5 : Zone 75. Vue du nord-est de la boulangerie en fin de campagne de fouille 2013. En premier plan, la salle à manger (75/3), bordée à l'ouest par le fournil-meunerie (75/6) et la cour (75/7).



Fig. 6 : Zone 75. Le dépôt votif DP75162 composé d'une meta en granit, de 40 cm de diamètre, contre laquelle sont disposés, à l'envers, une assiette et un bol en céramique campanienne (types CAMP-A 36 et CAMP-A 27ab). Ensuite sous la métate figure, en fond de fosse, un ensemble d'ossements d'animaux dont quelques éléments sont en connexion.

son importance. Cette unité pouvait produire plus que les besoins de son seul propriétaire. Or à partir de la fin du III^e s. av. n. è., les fours en cloche à sole fixe, semblables à ceux de la zone 75, sont de moins en moins fréquents dans l'habitat à Lattes et tendent à disparaître à partir du II^e s. av. n. è. alors que d'autres habitats du Midi en livrent encore. Cette disparition pose la question du développement à Lattes d'une boulangerie artisanale et d'une distribution commerciale qui rendraient obsolètes les pratiques ancestrales de fabrication du pain dans le cadre domestique. Enfin, il sera intéressant de vérifier à l'occasion de la publication si cette unité pouvait également disposer en ses murs d'une taverne que l'on situerait dans le corps de bâtiment mitoyen. Dans l'attente de l'étude du mobilier (notamment des proportions de vase à boire) et des résultats d'analyse des prélèvements effectués (bioarchéologiques et micromorphologiques) la question reste ouverte.

Pour l'équipe,
Pierre GARMY, MCC
Eric GAILLEDRAT, CNRS, ASM, UMR 5140,
Montpellier

LAVERUNE

ZAC Descartes

NEOLITHIQUE AGE DU FER
ANTIQUITE

Le projet d'aménagement d'une ZAC situé sur les parcelles BX11, 12, 13, 14, 16, 17, 22, 23, 24, 37 au lieu dit Chemin de Saint-Georges sur la commune de Lavérune (34) a entraîné un diagnostic. Celui-ci a révélé une forte occupation humaine à différentes périodes.

Un habitat du Néolithique Final 2 qui s'étend sur 1600m² environ au centre de l'emprise a été déterminé par des structures en creux, en particulier une grande fosse à logettes (1082). Le mobilier qui se compose de fragments de torchis et de fragments de poterie (modelée) tend à renforcer l'existence d'un habitat.

Une occupation des périodes néolithique ou protohistorique (le mobilier recueilli ne permet pas de préciser la datation) se caractérise par des fosses circulaires. Il est difficile de préciser si ces structures sont en relation avec le site néolithique identifié ou si elles appartiennent à un autre groupe qui se développerait dans la parcelle BX15.

Un établissement antique du 1^{er} siècle après J-C. se matérialise par sa partie agricole et son vignoble au

nord de l'emprise. Il est constitué de deux bassins olé-viticoles, de l'emplacement d'un chai (fosses à dolia), et de fosses d'extraction de matériau liées probablement à la construction de bâtiments.

A proximité immédiate, on note la présence d'au moins deux champs de vignes qui sont délimités par un chemin et un fossé. Plus en contrebas, un système hydraulique composé d'un drain et d'une structure de recueil ou de puisage et un fossé drainant ont été dégagé. Ces derniers éléments correspondent à des équipements d'eau de l'espace agraire ou à sa mise en valeur.

Les périodes modernes et contemporaines sont marquées par des drains et quelques fosses dispersées qui indiquent l'emplacement de vergers ou de vignes. Des vestiges non datés se répartissent sur l'ensemble du terrain et appartiennent certainement à l'une ou l'autre des périodes identifiées.

Josselyne GUERRE
INRAP Méditerranée

LOUPIAN

La Marausse I et II

NEOLITHIQUE
ANTIQUITE

Les deux diagnostics archéologiques réalisés au lieu-dit la Marausse à Loupiac ont été générés par le projet d'aménagement d'un lotissement et de son bassin de rétention. Ces diagnostics portent sur une zone particulièrement sensible. En effet, à proximité immédiate de l'emprise, deux occupations attribuées au néolithique *sensu-lato* ont été repérées lors de prospection pédestres (I. Bermond 1997). L'une dite Le Calvaire, est situé à une soixantaine de mètres au nord-est du chantier quant à la seconde, elle est localisée à l'ouest du site sur le petit relief du Moulin à Vent dont elle tient le nom. Par ailleurs, au nord-ouest du site se trouve l'établissement agricole gallo-romain de la villa de Pallas. Enfin, lors des diagnostics puis des fouilles préventives préalables à la construction du collège Olympique de Gouges, des vestiges appartenant à plusieurs périodes ont été mis au jour. Les diagnostics ont été réalisés en 2008 par D. Lopez (CCNBT) et les deux campagnes de fouilles ont eu lieu en 2009 sous la direction de R. Furestier et P. Stephenson (Oxford archéologie Méditerranée). Le présent diagnostic a concerné une assiette de 17 500 m². Un peu plus de 10% de l'emprise a été sondée ce qui a permis de mettre au jour deux

fosses néolithiques. Un horizon antique des 1^{er} et 2^e s. de n. è., perceptible à travers l'étude du mobilier, a été mis au jour dans les niveaux de décapage. En revanche, on ne peut situer dans la chronologie absolue la série de structures en creux de type fosses de plantation et fossés en raison de l'absence de mobilier caractéristique. Le présent diagnostic a en outre permis de prolonger partiellement le tracé des deux paléo talweg observés lors du diagnostic de 2008. Enfin, de manière anecdotique, une bonne partie du système d'irrigation formé de tuyaux en céramique en relation certainement avec l'exploitation des vergers contemporains a été observée.

En conclusion, ce diagnostic est avéré positif malgré les phénomènes d'érosion majeurs qui ont lessivé la plupart des vestiges. L'occupation néolithique est confirmée par la découverte de deux fonds de fosses. Le vase archéologiquement complet mis au jour dans la fosse FS 2034, pourrait par sa qualité technologique et la préhension avec perforation sous-cutanée témoigner d'une anthropisation de ce secteur dès la période chasséenne, à moins que l'on ne se situe à la charnière entre la fin du Néolithique moyen et le début du Néolithique récent. Rappelons

que cette phase est marquée par l'apparition, au côté d'éléments caractéristiques de nouveaux critères morpho-stylistiques qui vont eux définir la période suivante.

Dès lors une étude géographique plus fine des vestiges mis au jour dans les différents sites voisins pourrait permettre de mieux cerner les modalités de passage entre les différentes phases chronologiques du Néolithique méridional.

MOYEN AGE
MODERNE

LUNEL

157 rue Marc-Antoine Ménard

Depuis 2011 le centre ancien de la ville de Lunel fait l'objet d'une étude de topographie urbaine et de sondages d'évaluation. En 2013 un projet de rénovation d'une habitation des XVII^e-XVIII^e s. offrait la possibilité d'une intervention à l'intérieur de la seconde enceinte urbaine, dont le tracé semi-circulaire et matérialisé par la rue des Remparts. Bordé au nord par l'ancienne rue Boutarenque (rue Tonnellerie) et à l'est par la rue du Cannau, l'îlot prend place dans le quartier du Campnau dont le nom signale un lotissement du bas Moyen Age. Deux sondages (12 et 10 m²) ont été réalisés dans une cour à l'occasion de la démolition de bâtiments adventices. Sous les niveaux remaniés des XVII^e-XIX^e s. et au dessus du paléosol vierge, le sondage 1 a révélé des sols de terre battue dont le mobilier céramique ainsi que deux deniers melgoriens et un méréau, situent cette occupation dans la première moitié du XIII^e s. Un foyer lenticulaire, un trou de poteau ainsi qu'un niveau d'effondrement de mur en terre crue, étaient associés à ces sols, témoignant d'une première phase d'aménagement d'un bâtiment léger. Si les limites du sondage n'ont pas permis de préciser le plan de cette construction,

Une telle étude permettrait également d'appréhender les spécificités propres aux différents groupes caractérisant ces différentes époques de la Préhistoire récente.

Annie MONTECINOS
Communauté de communes Nord du Bassin de Thau - Service Archéologie et Patrimoine

ANTIQUITE
MOYEN AGE

LUNEL-VIEL

Verdier nord

Le diagnostic réalisé en avril 2013 au lieu-dit le Verdier en préalable à la réalisation d'un lotissement a livré des données nouvelles quant à l'évolution de l'agglomération secondaire, du bas Empire au Moyen Age. Les parcelles expertisées couvrent une superficie légèrement inférieure à 2 ha. Elles sont situées en rive droite du Dardaillon, 300 m au nord-est du quartier central du haut Empire. Si l'étude confirme l'existence de vignobles dès le haut Empire, les terrains perdent leur vocation agricole au milieu du IV^e siècle quand se développe un établissement qui associe unités d'habitations sur sol excavé et enclos funéraire. Cet enclos bâti est tout à fait original et ne connaît aucun élément

de comparaison au moins à l'échelle régionale pour le bas-Empire. L'habitat couvre jusqu'au milieu du V^e siècle une superficie de près de 8000 m² dans l'emprise. Dans un espace disjoint de l'habitat, une aire vouée au stockage des céréales s'installe. Bien qu'utilisée sur la longue durée - jusqu'au haut Moyen Age - elle ne présente pas l'extrême densité que l'on peut connaître par exemple à Saint-Gilles-le-Vieux sur la commune d'Aimargues (Gard). Elle finira par atteindre une surface de l'ordre de 2200 m² dans l'emprise, mais le nombre total de silos n'est estimé qu'à 130. Plusieurs linéaments viennent structurer l'établissement. Il s'agit de fossés et murets bordant un parcellaire de proximité, ainsi

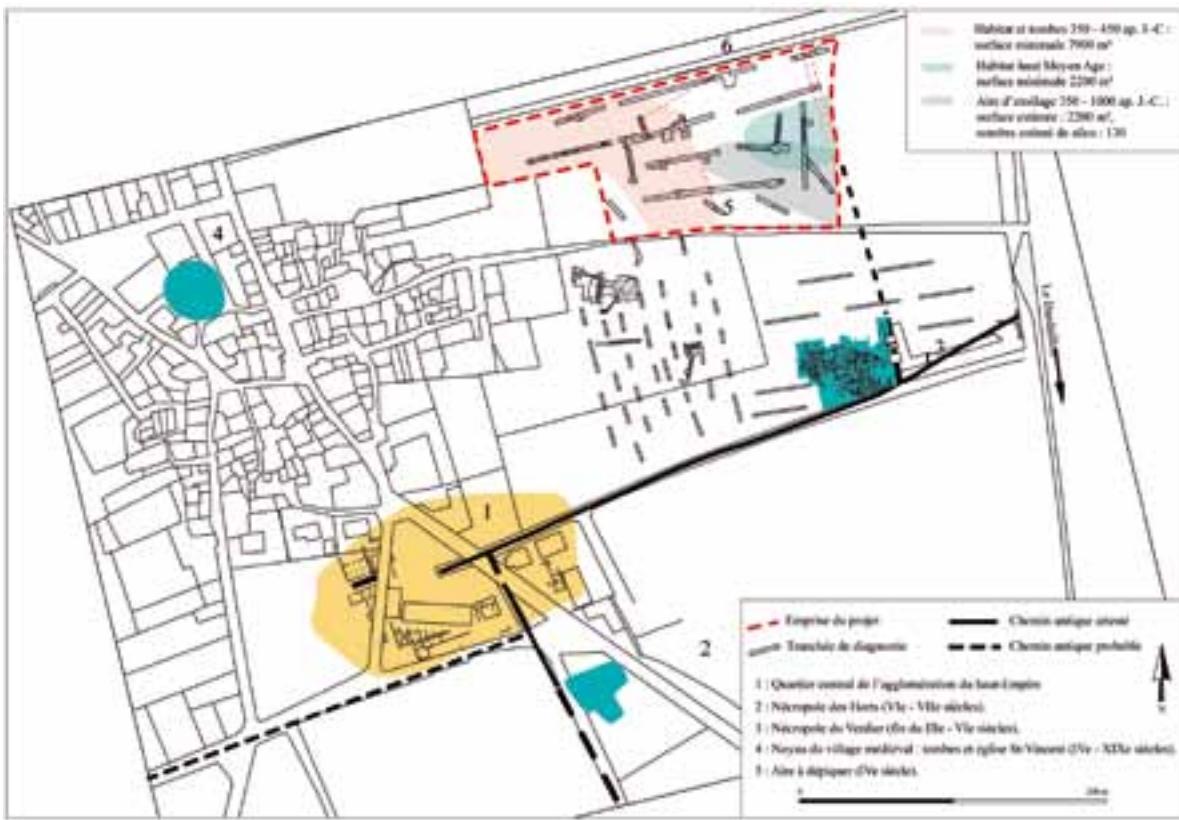


Fig. 1 : Les apports du diagnostic du Verdier Nord dans leur contexte Lunel-Vielois (étude et DAO M. Ott, Inrap).

que d'un chemin menant selon toute vraisemblance à la nécropole du Verdier. Cette desserte agricole, antérieure à l'établissement de la nécropole, rejoint ici un axe est/ouest plus important, qui dessert l'agglomération antique et correspond à un axe décuman de la centuriation Sextantio-Ambrussum. Aux VI^e et VII^e siècles, les activités humaines semblent tournées en partie vers l'extraction de matériau. L'aire d'ensilage reste en fonction et de nouveaux silos sont creusés dans l'enclos du bas-Empire qui perd sa vocation funéraire. Si l'expertise laisse planer le doute sur la présence d'un habitat dans l'emprise au cours des VI^e et VII^e siècles, celui-ci est attesté à la phase suivante par une, voire deux unités domestiques, à sol excavé, un petit four culinaire associé à une série de fosses, et au moins un silo témoignant de la permanence de l'aire de stockage des céréales. L'établissement couvre alors une surface minimale de 2200 m² dans l'emprise et s'étend vers l'est au-delà des limites du diagnostic.

Zones d'emprunt, structures de production (parcellaire), de conservation (silos), de transformation (meules, fours), d'habitat (cabanes excavées), enclos funéraires : tous les ingrédients se trouvent réunis dans cet assemblage pour dessiner le profil, par une fouille extensive, d'un établissement dense et diversifié s'inscrivant à mi-chemin entre l'agglomération « à la romaine », telle que se présentait Lunel-Viel au IV^e siècle, et l'agrégat de type « villa », comme on le connaît sur le site lunellois de Dassargues, ou celui récemment fouillé de Saint-Gilles-le-Vieux à Aimargues. La densité et la qualité du mobilier céramique

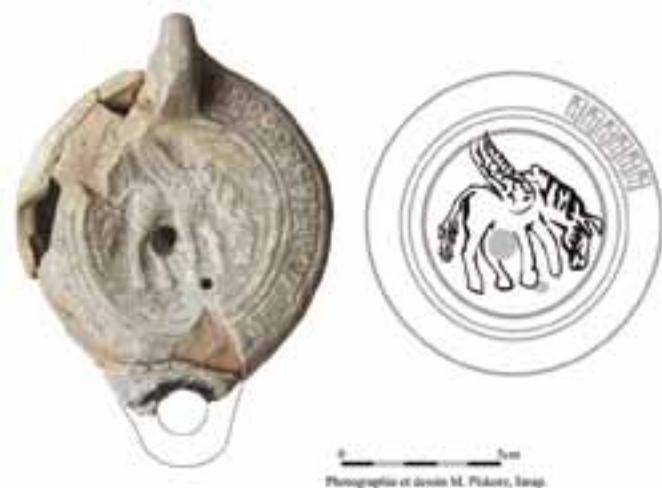


Fig. 2 : Lampe dérivée du type Deneauve VIII issue de l'habitation à sol excavé ST1021, 350 - 450 de n. è. (cliché et DAO M. Piskorz, Inrap).

entrepris grâce au diagnostic, laissent augurer d'une occupation complexe dont l'étude nuancée pourra s'adosser à des datations fines pour chacune des phases. À l'échelle de l'histoire de l'habitat groupé, la fouille du Verdier Nord devrait apporter de nombreux éléments de réponse aux questions posées par la transformation de l'habitat de Lunel-Viel, entre agglomération gallo-romaine et village médiéval, enjeux historiques qui touchent à l'ensemble de l'histoire du peuplement du bas Languedoc.

Mathieu OTT
INRAP Méditerranée

MAGALAS

Terrasses de Montfau

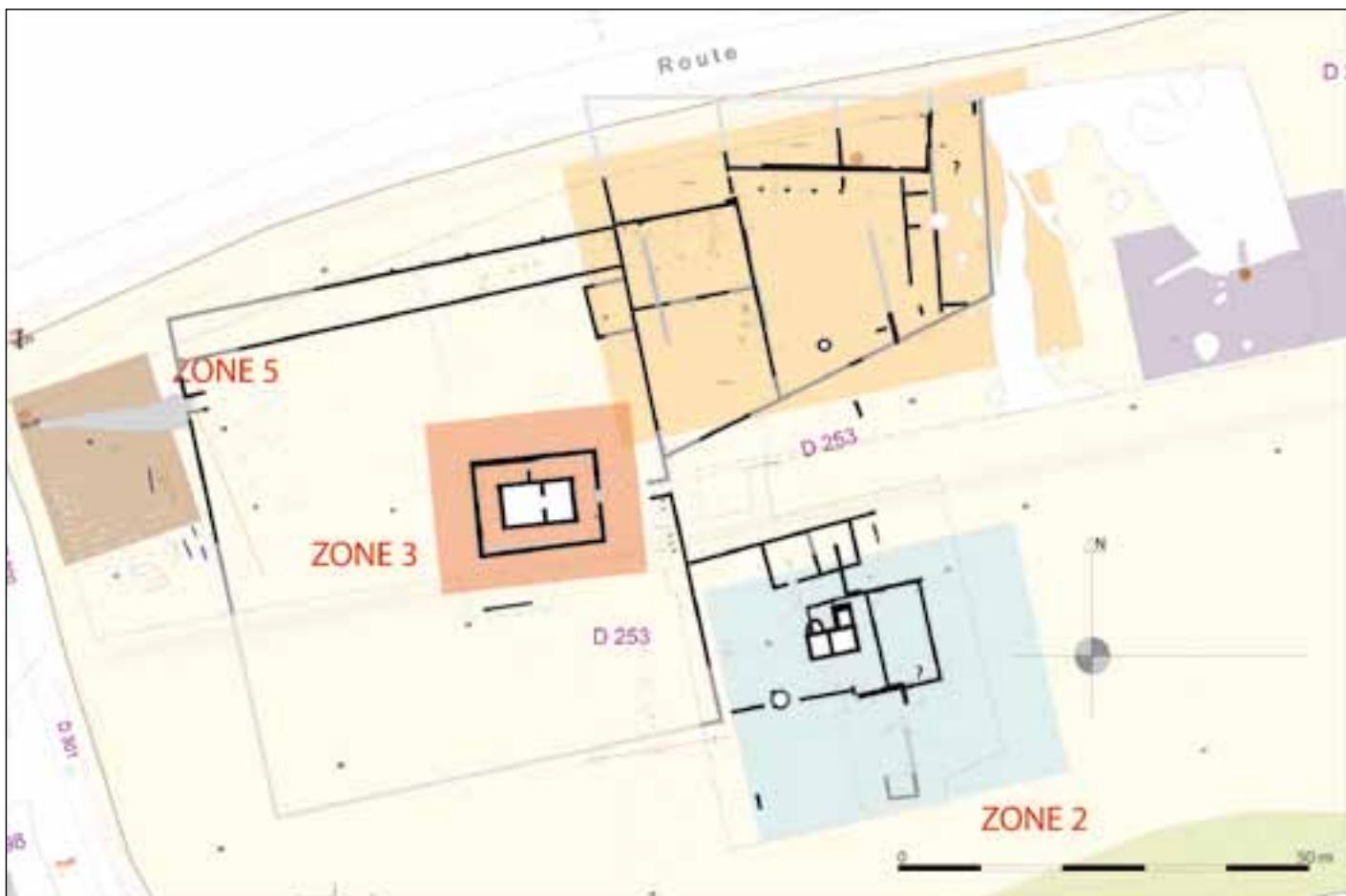


Fig. 1 : Plan général de la fouille (C. Bioul et O. Ginouvez).

Le site archéologique des terrasses de Montfau occupe le pied d'un important oppidum fréquenté à partir du VI^e s. av. n. è. Fouillée anciennement (interventions J. Coulouma puis A. et J.-P. Bacou), l'agglomération protohistorique jalonne les abords d'un itinéraire important reliant le littoral au rebord méridional du Massif-Central, via la cité de Béziers établie 20 km plus au sud.

Sur une surface de 9300 m² ont été mis au jour les vestiges d'un sanctuaire sans doute lié à l'habitat voisin, mais tout de même isolé dans un secteur dépourvu d'investissement plus ancien.

Les premiers aménagements sont pour l'instant datés du début du I^{er} s. av. n. è. et consistent dans un vaste enclos quadrangulaire, délimité par un fossé comblé de fragments d'amphores italiques. Le site répond dès cette date à une fonction religieuse que les remaniements à venir ne feront que maintenir au prix de modifications architecturales sans cesse renouvelées jusqu'au début du III^e s.

Le sanctuaire initial est matérialisé par son périmètre fossoyé. Un puits, quelques fosses isolées et deux fours lui sont également associés, mais le seul temple identifié dans le cadre de la fouille relève de la phase suivante.

Peu après le changement d'ère, un mur maçonnable est substitué au fossé précédent. Le nouveau péribolos comprend dès lors un bâtiment de culte et un long portique adossé au côté septentrional de la grande esplanade.

Le temple de Magalas est une construction hybride qui associe un édifice doté d'une cella et d'un pronaos (9,40 x 5,65 m h.o.) à une galerie périphérique (2,40 m d.o.). Le couloir était équipé d'un sol de type terrazzo, et son entrée, à l'est, était située sur le même axe que les portes du porche et de la pièce réservée au culte proprement dit – deux pièces très vraisemblablement surélevées qui ne conservent aucun niveau de circulation.

Ouvert sur la cour par l'intermédiaire de poteaux fondés sur une assise de pierres en grand appareil, le portique nord (54 x 4,50 m d.o.) est isocline à l'enceinte consacrée, alors que le temple est désaxé – l'hypothèse d'une orientation héritée d'un état plus ancien n'a pu être vérifiée.

Deux accès ont été reconnus. Le premier est placé à l'ouest et communique avec un chemin extérieur aux abords duquel ont été mises au jour une tombe à incinération et des fosses de plantation de vigne. Le second est ouvert sur le côté opposé,

à l'extrémité d'un long dégagement dont le plan trapézoïdal s'insinue entre deux groupes de constructions adossés au mur est du péribole. L'ensemble nord réunit trois corps de bâtiments, disposés sur les côtés d'une cour bordée d'un portique et équipée d'un puits. La fouille a révélé, ici, la présence de vestiges viticoles et a montré que les lieux avaient été investis lors de la phase précédente (sanctuaire fossoyé) ; deux petits fours à céramique ont été recensés et l'on peut se demander si l'atelier n'a pas produit tout ou partie des mini-vases votifs retrouvés aux abords du grand portique, ouvert face au temple.

L'ensemble sud occupe une terrasse légèrement plus haute et s'articule à partir d'une petite unité centrale identifiée à un bain hellénistique.

La fonction des installations localisées au contact du sanctuaire postérieur au changement d'époque n'est pas encore arrêtée. L'hypothèse privilégiée, dans l'état des données et de leur analyse, restitue les aménagements (détachés, rappelons-le, de l'«agglomération» située plus à l'est) dans un rôle de service auprès des pèlerins.

Les traces d'activité les plus récentes ont été exhumées à l'extrême est du chantier et rapportent la présence d'une officine datée de la première moitié du IV^e s. de n. è. Un four remarquablement bien conservé a fait l'objet d'une fouille exhaustive et une large partie de sa production a pu être caractérisée (céramique rouge calcaire engobée). On ne saurait dire si le temple proche et ses équipements annexes étaient encore fréquentés dans le même temps.

Olivier GINOUEZ
INRAP Méditerranée



Fig. 2 : Vue zénithale du temple (Société AIRIMAGE).

MAUGUIO

La Mourre

NEOLITHIQUE



Fig. 1 : Zone 1 Vue générale de la batterie de foyers chasséens (photomontage) – Couverture aérienne effectuée par Drone Concept

Réalisée dans le cadre préalable à la construction de la Ligne à Grande Vitesse (contournement Nîmes - Montpellier), la petite fouille de Mauguio, La Mourre (secteur 5), concernait un ensemble de foyers à galets chauffés néolithiques installé en bordure d'un ancien paléochenal, côté rive droite de l'actuel Ru de La Jasse.

Ces structures sont réparties dans 2 petites zones de décapage. La zone 1 est située la plus au nord et concerne une batterie de six foyers (surf. : 1000 m²). Quatre structures pseudo-quadrangulaires aménagées en chapelet sont creusées parallèlement à deux grandes structures oblongues dont la plus longue atteint 11,5 m (fig. 01). Deux datations 14C effectuées à partir d'un échantillon de charbon de bois (taxon de bruyère) prélevé à la base du comblement de chaque foyer allongé, a livré une fourchette chronologique comprise entre 3000 et 2900 BC (Néolithique moyen chasséen).

Située quelques mètres en aval de la première, la zone 2 (surf : 700 m²) comporte cinq petits foyers circulaires ou ovalaires. Une datation a été effectuée sur l'un des foyers lors de la phase de diagnostic, selon un mode opératoire identique à celui effectué sur les structures de la zone 1 (Tosna 2013). La datation 14C situe son fonctionnement entre 4930 et 4780 BC (Néolithique ancien épicalinal).

Toutes ces structures ont été fouillées exhaustivement et ont fait l'objet de nombreux

prélèvements paléo-environnementaux selon un protocole précis (anthracologie, carpologie, chimie organique, micromorphologie...). Cet investissement permettra peut-être, d'orienter nos réflexions sur la fonction principale de ces foyers et de préciser certains processus liés à leur mise en place, leur(s) fonctionnement(s) et leur abandon.

Roland HAURILLON
INRAP Méditerranée

MOYEN AGE

MEZE

Collège Jean Jaurès,
demi-pension, tranche 2

Le projet à l'initiative du diagnostic rentre dans le cadre d'un aménagement et d'une extension du Collège Jean Jaurès à Mèze (34). Les travaux de sondages mécaniques ont couvert 44 % de la surface à expertiser quasi mitoyenne à un diagnostic effectué en 2003.

L'ouverture d'une tranchée se finissant en une large fenêtre dans sa partie septentrionale a permis de constater qu'un fort décaissement de la zone avait eu lieu sans doute au XIX^e siècle. Peu de vestiges étaient conservés. Il s'agit de deux fonds de fosses,

un probable silo très arasé d'un diamètre de 1,40 m et une fosse plus ou moins ovoïde de 4 par 5 m environ, considérée comme un espace d'extraction de matériaux (*saffre*). Le mobilier retrouvé dans les comblements de ces structures donne une datation de la fin du haut Moyen Age, premier signe d'une occupation de cette époque dans tout ce secteur de la ville de Mèze.

Richard PELLE
INRAP Méditerranée

ANTIQUITE

MEZE

Le Moulin à Vent

Le diagnostic archéologique du Moulin à Vent sur la commune de Mèze a été généré par un projet d'aménagement de logements. Il a concerné une assiette d'un peu plus de trois hectares. Sur ce secteur, D. Rouquette signalait en 1975 la découverte d'une villa. Les prospections menées par l'association Archéofactory dans les années 1990 ont permis de mettre en évidence son emprise sur près de 5000 m². Le site présentait, lors de sa première observation, des zones cendreuses comprenant de nombreux restes de coquillages ainsi que de nombreux fragments de tuiles et des fragments de béton de tuileau. L'occupation, bien située dans le courant du haut Empire, pourrait avoir perduré jusqu'au V^e s. ap. J.-C.

L'exploration menée lors de ce diagnostic a permis d'affiner ces observations. Trois secteurs ont été distingués.

Dans la partie orientale, le rocher affleurant, constitué d'un calcaire gréseux de qualité moyenne, a livré deux fronts de carrière qui témoignent d'une activité opportuniste d'extraction de la roche : les traces d'excavation sont assez irrégulières et les fronts de taille assez peu soignés. Le mobilier

associé aux déchets de taille comblant les parties excavées évoque une exploitation durant l'Antiquité. Ce banc rocheux surplombe de quelques mètres le rivage de l'étang de Thau situé au sud.

Au point le plus haut sont conservées quelques structures construites bien datées du haut Empire ayant, selon toute vraisemblance, appartenu à une exploitation rurale. Il s'agit de deux fonds de bassins maçonnés en béton de tuileau pouvant être interprété comme des cuves de décantation. Deux autres structures creusées dans le rocher pourraient correspondre à des aménagements similaires, des bassins à usage agricole. Une autre structure en creux pourrait correspondre à un puits ayant conservé un possible reste de cuvelage dans sa partie supérieure. Enfin, directement au nord de cet ensemble, un puissant égout collecteur aux piédroits maçonnés et avec une couverture de grandes dalles de calcaire gréseux entaille le rocher. Le comblement de son conduit a livré essentiellement un mobilier céramique qui place son utilisation dans le courant des I^{er} et II^e s. de notre ère. Cependant, du mobilier plus récent, s'il n'est pas intrusif, pourrait plaider en faveur d'un

comblement définitif au cours de l'Antiquité tardive. Les quelques niveaux de dépotoir et notamment celui qui colmate la couverture du collecteur ont livré du mobilier datant essentiellement du haut Empire ainsi que de fréquents témoins de l'Antiquité tardive. Malheureusement, les labours profonds et nombreux qui ont fortement remanié le sous-sol ont empêché la conservation de tout reste éventuel d'habitat en lien avec ces vestiges enterrés. Au mobilier céramique est associée une quantité importante de coquillages de tous types. Cela pose la question d'une activité conchylicole de cet établissement qui a un accès direct au milieu marin de l'étang de Thau.

Le reste du site, c'est-à-dire les deux tiers occidentaux, est marqué topographiquement par une déclivité progressive du terrain vers l'ouest. Le rocher cède la place à des argiles orangées à grises, elles-mêmes colmatées par d'épais niveaux de colluvions constituées de limon sombre plus ou moins argileux. On a pu observer divers phénomènes anthropiques dans ces niveaux. D'une part, un paléosol a été mis en place à une période assez haute, peut-être dès le IV^e s. av. J.-C. D'autre part, au toit de ce paléosol, de nombreuses traces de plantation de vigne ont été mises au jour. Celles-ci présentent le faciès habituel de la culture de la vigne en *sulci* avec des traces de marcottage et sont clairement situées entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et un large I^{er} s. ap. J.-C. Enfin, ce secteur en pente est incisé par un grand axe fossoyé,

relativement peu profond, permettant l'écoulement de l'eau de ruissellement vers le sud-ouest, en provenance notamment de l'égout collecteur. Au sein de ce creusement, de fréquents niveaux d'empierrement ressemblant à des recharges de nids de poules voire à des ornières comblées évoquent la possibilité d'un chemin creux installé dans cette petite dépression. Des traces parallèles, possibles ornières, bien marquées dans le rocher calcaire au sommet de cet axe, à l'est, plaident en faveur de cette interprétation.

Le diagnostic du Moulin à Vent a donc permis de confirmer l'existence d'un établissement rural gallo-romain surplombant l'étang de Thau et installé sur un terrain déjà anciennement mis en culture. On ignore pour l'instant les modalités de son organisation spatiale et il semble que seules les structures enterrées, bassins, égout et puits, aient échappé aux destructions dues aux labours. Dans cet établissement, si l'activité viticole ne semble pas faire de doute, il semble qu'il faille également prendre en considération l'éventualité d'une activité conchylicole. L'extraction de la roche au sein d'une petite carrière apparemment antique, ne répond vraisemblablement qu'à un besoin local et ponctuel et ne semble pas participer d'une véritable activité économique.

Ronan BOURGAUT
Communauté de communes Nord du Bassin de Thau - Service Archéologie et Patrimoine

MONTBAZIN

Chemin des Romains/rue des Aires

MODERNE
CONTEMPORAIN

Le diagnostic a été réalisé en relation avec un projet qui prévoit la réalisation de logements sur un terrain situé en bordure du Chemin des Romains, identifié comme la voie domitienne, et à peu de distance de l'emprise de l'agglomération gallo-romaine de *Forum Domitii*. La situation particulière du terrain laissait envisager la mise au jour d'éléments liés à la voie antique. En outre, l'opération localisée à environ 400 m au sud-est de l'agglomération aurait pu toucher un possible secteur funéraire en rapport avec celle-ci.

Malgré cette situation dans un riche contexte archéologique environnant, les résultats du diagnostic sont extrêmement peu éloquents. Aucune structure en rapport avec la voie domitienne ou évoquant un secteur funéraire n'a été décelée. A cette absence de vestiges antiques s'ajoute une extrême indigence de mobilier pour les périodes anciennes. Les rares éléments de mobilier ancien (*tegula* et céramique modelée) sont associés à deux fosses qui pourraient correspondre à des plantations d'arbres. L'essentiel du mobilier

céramique mis au jour illustre plus volontiers une période couvrant les époques moderne et surtout contemporaine.

Les seuls éléments probants de l'opération résident en deux points essentiels. Le premier consiste en un ensemble de trois fronts de carrière verticaux pratiqués dans le substrat de calcaire coquillier, observés dans trois sondages. On peut associer à cette activité de possibles traces ponctuelles d'enlèvement de blocs au toit du banc rocheux. Aucun élément n'a pu être associé à cette activité. Le second point réside en un ensemble de traces de plantations de vigne, creusées dans le limon ou à même la roche, sur la moitié sud-est de l'emprise. Ces traces ont l'aspect de petites fosses allongées, alignées en rangées parallèles orientées à NL36°O. Là non plus, aucun élément n'a permis de dater ce vignoble. Seule la chronologie relative le place postérieurement aux fronts de carrière.

Il convient toutefois de remarquer que l'orientation des plantations de vignes est globalement perpendiculaire, à quelques degrés près, à l'axe du

Chemin des Romains, donc à la voie domitienne. Cette orientation est exactement isoclina à celle mise en évidence par A. Pérez pour la cadastration antique *Forum Domitii* B (Pérez 1995, 173-281), située dans le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. On ne peut malgré tout déterminer si l'orientation du vignoble est commandée par celle du cadastre antique ou par celle du parcellaire contemporain,

lequel pourrait être une fossilisation du cadastre antique. L'absence de mobilier datant ainsi que la nature du comblement tend malgré tout à placer ce vignoble à une période récente.

Ronan BOURGAUT

Communauté de communes Nord du Bassin de Thau - Service Archéologie et Patrimoine

ANTIQUITE

MONTBAZIN

21 Cami de la Roque

La prescription d'un diagnostic dans ce secteur résidentiel de Montbazin, suite à la demande de construction d'une piscine, intervient dans une zone largement urbanisée à partir du milieu des années 1970. Cette opération avait pour but de documenter la limite nord-ouest de l'agglomération gallo-romaine de *Forum Domitii*, située sur la *via domitia*, à quelques dizaines de mètres de l'emprise du diagnostic. La réalisation de la piscine, avant même la déclaration d'urbanisme, a contraint l'équipe au creusement d'un unique sondage à proximité immédiate du bassin. Les résultats

témoignent de l'existence d'un horizon antique mal identifié, notamment par la découverte de fragments de céramique sigillée sud gauloise et de céramique commune à points de chaux, typique du début du Haut-Empire. Cette opération ne permet pas cependant d'éclaircir la situation de l'extension maximale de *Forum Domitii*.

Simon MOULIERES

Communauté de communes Nord du Bassin de Thau - Service Archéologie et Patrimoine

ANTIQUITE

MONTPELLIER

ZAC Port Marianne,
extension Consuls de Mer III

En raison de la proximité du bourg médiéval de Saint-Hilairede Centrayragues, de l'ancien Pont Trincat et du franchissement ancien du Lez, le projet d'extension nommé Consul de Mer III, de la ZAC Port Marianne a nécessité la réalisation d'un diagnostic divisé en deux tranches. Cette étude porte sur la première tranche avec les parcelles section 636 et 644, séparées d'environ 100 m par des habitations. Douze tranchées ont été effectuées, couvrant une surface totale de 535,60 m² soit 5,5 % de la surface libre pour l'étude.

L'opération a révélé la présence de faits archéologiques, soit, pour la période romaine, et probablement pour le Haut-Empire, un fossé et des fosses de plantations viticoles ont été mis au jour. À l'époque moderne voire contemporaine, est rattaché un mur.

L'occupation romaine se caractérise par une dizaine de fosses de plantations allongées (*alvei*). Ces creusements suivent différentes orientations, cependant, c'est un axe nord-ouest/sud-est qui se dégage le plus souvent. Le niveau de conservation des fosses est assez médiocre et aucun élément de mobilier n'a été repéré dans les comblements.

Néanmoins de part leur situation extrêmement proches du fossé ainsi que leur orientation par rapport à celui-ci, nous proposons de les dater de la même période chronologique que ce dernier. Le fossé (L 810 cm, l : 34 cm, H : 44 cm) est attenant à certaines fosses. Il a été comblé par du mobilier faunique et céramique, daté de façon lâche de la fin du I^{er} siècle avant J.-C. au I^{er} ou II^e après J.-C. Il s'agit probablement d'un aménagement de la parcelle, contemporain des fosses viticoles. Le fossé délimite deux espaces de culture.

Un mur, orienté selon un axe nord-est/sud-ouest a été repéré sur la parcelle 644. Cette maçonnerie est conservée sur quatre assises de fondation. Ce mur s'installe sur l'emprise d'une maison démantelée récemment (encore visible sur le cadastre actualisé). Par sa mise en œuvre et contexte archéologique et historique (aucune construction n'est visible sur le cadastre napoléonien de 1814), cette maçonnerie est rattachée directement à l'ancienne bâisse.

Adeline BARBE

INRAP Méditerranée

MONTPELLIER

Couvent des Carmes, place Albert 1^{er}

AGE DU BRONZE
MOYEN AGE MODERNE

Cette opération de diagnostic archéologique se situe sur la place Albert 1^{er}, à Montpellier, dans un secteur très sensible puisqu'il se trouve sur la périphérie immédiate de la ville médiévale, au nord-ouest de l'Ecusson, au lieu occupé par le couvent des Carmes fondé au XIII^e siècle et détruit par un incendie en 1562. Plusieurs interventions archéologiques précédentes ont livré des informations qui alimentent le dossier des Carmes, mais qui restent in fine assez décousues et de toute façon incomplètes. Malgré ces tentatives d'approche, la recherche concernant l'emplacement de l'église était restée infructueuse. Cette opération, qui précède la construction de la 5^e ligne de tramway, offrait quelque espoirs de combler cette lacune. Cette opération a livré des résultats prometteurs, non sans avoir nécessité auparavant de surmonter bien des obstacles, en raison de la présence de très nombreux réseaux qui ont obligé à investir sous forme de petits sondages, parfois assez profonds.

La tranchée 1, au sud, a livré les indices d'un fossé qui montre des séquences supérieures de remplissage modernes. Le bord extérieur est bordé par un mur en appareil montpelliérain que l'on est tenté d'identifier comme un mur de contrescarpe. Il recoupe une première maçonnerie dérasée qui n'a pas vraiment reçu d'interprétation satisfaisante. Dans l'axe de la rue du Cardinal de Cabrières, un départ d'arc clavé permet de reconnaître la culée d'un pont permettant d'enjamber l'ouvrage défensif.

La tranchée 2, au nord, livre plusieurs arases maçonnées qui sont le fruit de multiples phases de construction. De la céramique découverte dans la fourrure de l'un d'eux permet de préciser une mise en œuvre à la fin du Moyen Age, peut-être autour du XV^e siècle. Ces constructions prennent place dans un sédiment sombre qui est interprété comme un dépôt du Verdanson dans lequel a été recueillie de la céramique de l'Age du Bronze et du XII^e-XIII^e siècles plus en surface. Cette occupation bâtie a été arasée et puissamment remblayée. A sa place prennent place un mur de forte épaisseur, orienté E/O, et des tombes stratifiées qui ont été observées de part et d'autre. La période moderne peut être retenue pour cet ensemble.

La tranchée 3, située immédiatement au sud de la précédente, a livré les témoins, observés au sein de trois fenêtres, d'un édifice révélé par deux sols de pierre et un caveau, tous scellés par une couche d'incendie. Cet ensemble est associé à d'autres inhumations, contemporaines de l'occupation liée à l'édifice. La date de 1530 est inscrite sur la dalle funéraire. Le remblai qui scelle les arases n'est pas dénué d'intérêt puisqu'il est constitué par la démolition de ces ouvrages. Il accueille ensuite une maçonnerie large, de facture moderne, qui est bordée au nord par un creusement dont les séquences de remplissage sont caractéristiques d'une circulation d'eau.

Ces éléments permettent de restituer une topographie relativement plane, avec une pente qui s'amorce dans ce secteur vers le nord. Les dépôts de couleur noire, observés sur les marges septentrionales, sont interprétés comme des dépôts du Verdanson dont le lit se situe aujourd'hui quelques dizaines de mètres plus loin. Des traces de pédogénèse témoignent du contexte agricole immédiatement antérieur à l'installation du couvent, auquel la plupart des murs mis au jour appartiennent. Avec les éléments dont on dispose, il est impossible de proposer une organisation de cet ensemble. En revanche, les deux sols dallés, séparés par un large emmarchement découvert dans la tranchée 3 pourraient appartenir à l'église incendiée en 1562 lors des guerres de religion. La présence de plusieurs tombes, dont le caveau couvert par une dalle funéraire, apportent un argument en faveur de cette hypothèse.

Ce couvent était installé devant la porte de Legassieu, devenue la porte des Carmes, qui ouvrait sur la ville depuis l'angle nord-ouest de l'enceinte. Le bord extérieur du fossé, le mur de contrescarpe et le départ d'arc d'un pont, mis en évidence dans la première tranchée, appartiennent au système de défense de la ville, appelé la Commune Clôture.

Les maçonneries les plus superficielles stratigraphiquement ont été interprétées, avec quelque incertitude, comme les défenses mises en place par d'Argencourt au XVII^e s. C'est dans ce secteur nord et ouest que se trouvent les principaux bastions parmi lesquels se comptait celui des Carmes (appelé aussi le bastion Blanc).

Isabelle REMY
INRAP Méditerranée

Le diagnostic répond au projet de construction d'immeubles d'habitations, pourvus de deux niveaux de parking souterrains, à l'angle des rues Beau Séjour et rue du Jeu de Mail des Abbés à Montpellier. Cette emprise de 11087 m² se situe dans la plaine formée au confluent des cours d'eau le Lez et le Verdanson et en bordure du ruisseau le Chambéry. Cette zone n'a jamais fait l'objet d'observations archéologiques.

Aucune occupation ancienne n'a été décelée dans l'emprise. La découverte de tessons de céramique non tournée très érodés dans un niveau très hydromorphe, à une profondeur de 1,60 m sous le sol actuel, prouve la proximité d'un site néolithique ou protohistorique en amont.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

MURVIEL-LES-MONTELLIER

Le Castellas

L'année 2013 a vu s'achever le quatrième programme triennal entrepris sur le site du *Castellas*, identifié depuis 2009 comme le chef-lieu des Samnagenses, communauté de droit latin mentionnée par Pline l'Ancien. C'est donc l'occasion de dresser un bilan des trois années de recherches menées sur les différents secteurs de l'agglomération. L'exploration s'est, en effet, développée sur trois zones (fig. 1) : au sommet de la colline, en bordure d'un tronçon de l'enceinte de la ville haute à l'emplacement d'une poterne (zone 8, chantier dirigé par Alexandre Beylier) ; dans un quartier d'habitat de la ville basse (zone 4, chantier dirigé par Grégory Vacassy et Ghislain Vincent) ; à l'emplacement du centre monumental (zone 1, chantier dirigé par Patrick Thollard).

Les opérations de fouille *intra muros* ont été complétées par une campagne de prospection sur le territoire de la commune dans le cadre d'un stage de formation pour les étudiants, pendant les vacances de printemps (stage dirigé par Gérald Sachot, SRA L-R), prolongé (en 2013) par un stage de céramologie piloté par Armand Desbat.

L'enceinte de la ville haute : la poterne nord-ouest (zone 8)

Les trois dernières années de recherche menées sur l'enceinte et l'habitat de la ville haute, à l'emplacement de la poterne nord-ouest, ont livré des résultats très probants, à hauteur des espérances suscitées lors de la campagne initiale

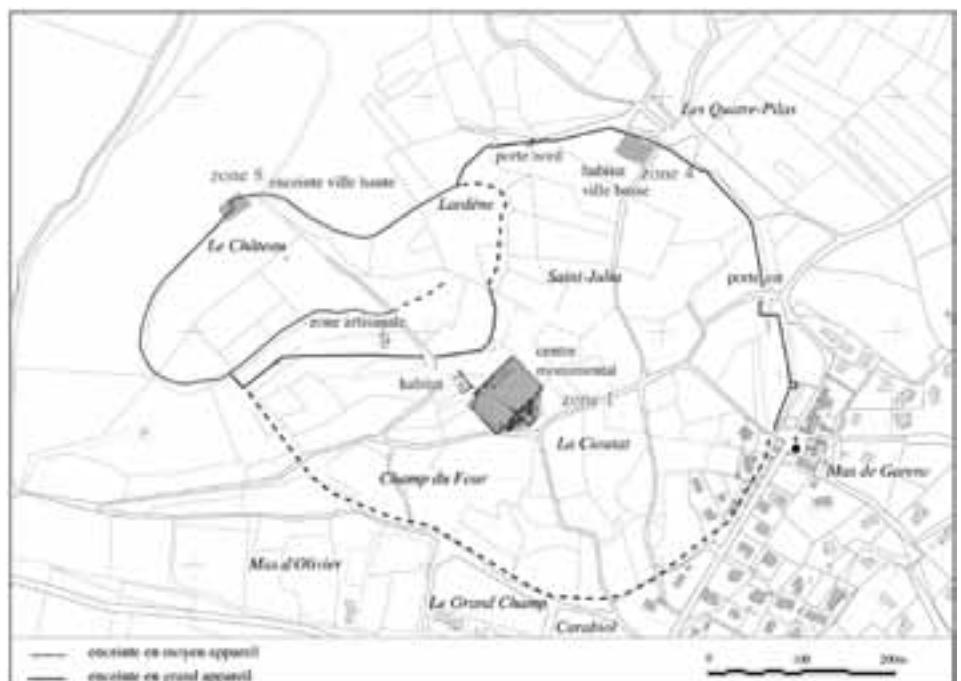


Fig. 1 : Le site du Castellas : les zones de fouilles sur fond cadastral
(G. Marchand, P. Thollard).

de 2010. L'importante épaisseur de la stratigraphie, qui atteint par endroit jusqu'à 1,40 m, ainsi que la bonne conservation des vestiges ont assurément joué un rôle dans la qualité des données acquises. Celles-ci, quoique encore incomplètes, offrent la possibilité de restituer dans ses grandes lignes l'évolution de cette partie de l'agglomération qui fut occupée pendant près de 200 ans, entre le début du II^e s. et la fin du I^{er} s. av. J.-C. La construction de l'enceinte intervient dès les premiers temps de l'occupation. Elle est immédiatement suivie par la mise en place d'habitations dont les murs viennent s'appuyer directement contre la muraille, de part et d'autre de la poterne (fig. 2). Ces habitations sont desservies par un système de voirie dont



Fig. 2 : Le chantier de l'enceinte de la ville haute en fin de fouille, vu de l'est (A. Beylier).

l'axe principal s'étire parallèlement au rempart. Un autre îlot borde manifestement au sud l'espace de circulation. Cette structuration suggère l'existence, dès la fin de l'âge du Fer, d'un habitat plutôt dense, organisé autour de trames urbaines bien définies. Le caractère gaulois de cet habitat – que l'on peut sans ambages qualifier d'*oppidum* au vu de son positionnement topographique et de la présence d'une fortification – se retrouve à tous les niveaux : dans la morphologie des vestiges, dans les matériaux employés et leur mise en œuvre ainsi

que dans l'organisation même des espaces de vie, associant par endroits banquettes et plaques-foyers (fig. 3). Ces aménagements typiquement domestiques, auxquels viennent s'ajouter des inhumations de nouveau-né, sont présents dans la plupart des pièces fouillées. Vers la fin du II^e s., la zone est entièrement restructurée. Une voie est installée le long de la courtine occidentale, condamnant les habitats antérieurs. La poterne est alors réduite à un passage pour un caniveau, tandis que les habitations qui lui font face sont réaménagées avant d'être abandonnées et détruites quelque temps plus tard, vers le début du I^r s. À partir du deuxième quart de ce même siècle, toute la zone localisée le long du tronçon oriental de l'enceinte sert de dépotoir. L'installation de ce dépotoir ne marque pas l'abandon définitif de la zone. L'utilisation de la voie se poursuit en effet au plus tard jusque vers 20 av. J.-C., période après laquelle plus aucune trace d'occupation n'est en revanche attestée sur la zone. Cette désaffection est évidemment à mettre en rapport avec le développement de plusieurs secteurs de la « ville basse » et pourrait étayer l'hypothèse d'un abandon progressif de la partie sommitale de l'agglomération au profit d'une occupation plus intensive de versant et de bas de pente. (A. Beylier)

L'habitat de la ville basse (zone 4)

Le deuxième programme triennal sur l'habitat de la ville basse vient compléter les données acquises lors des travaux précédents sur l'organisation de l'habitat et de ses abords dans ce secteur de l'agglomération antique. Il a apporté également des résultats déterminants concernant la chronologie du quartier et celle de la construction de l'enceinte. Les vestiges dégagés correspondent à deux bâtiments, A et B, dont seul le premier est dégagé entièrement, qui sont alignés en façade. Les abords sont reconnus : voies pour les côtés nord, est et sud, et *ambitus* à l'ouest. L'orientation des constructions n'est pas liée au rempart mais semble commandée à la fois par les contraintes topographiques et par l'orientation de la voie nord qui guide également la forme que prend la porte à travers le rempart dans son état primitif. Autre élément étonnant, cette orientation (à 44°41 ouest) est exactement identique à celle du centre monumental qui n'est pourtant pas visible depuis cet endroit (fig. 4).

Le secteur nord : porte et voie Les travaux ont porté sur l'étude de l'enceinte autour de la nouvelle porte. L'aspect de cette dernière reste assez délicat à restituer en raison, notamment, de la présence d'un important massif orienté est-ouest, très épierré, difficile à interpréter. Toutefois, il semble que dans la construction initiale, la porte soit constituée d'une baie de 4 m de largeur s'ouvrant entre deux massifs symétriques, l'un rentrant (au sud) et l'autre sortant (au nord). Le massif est-ouest installé de biais dans le passage dénote probablement une réorganisation générale de l'accès qui s'adapte au quartier installé intra-muros. Dans ce second état, la porte est bordée au sud par un épais bastion



Fig. 3 : Le premier état d'occupation de la pièce établie contre la courtine, à l'ouest de la poterne, avec banquette (au fond) et foyer (à dr.), vu du sud (E. Baudouin).

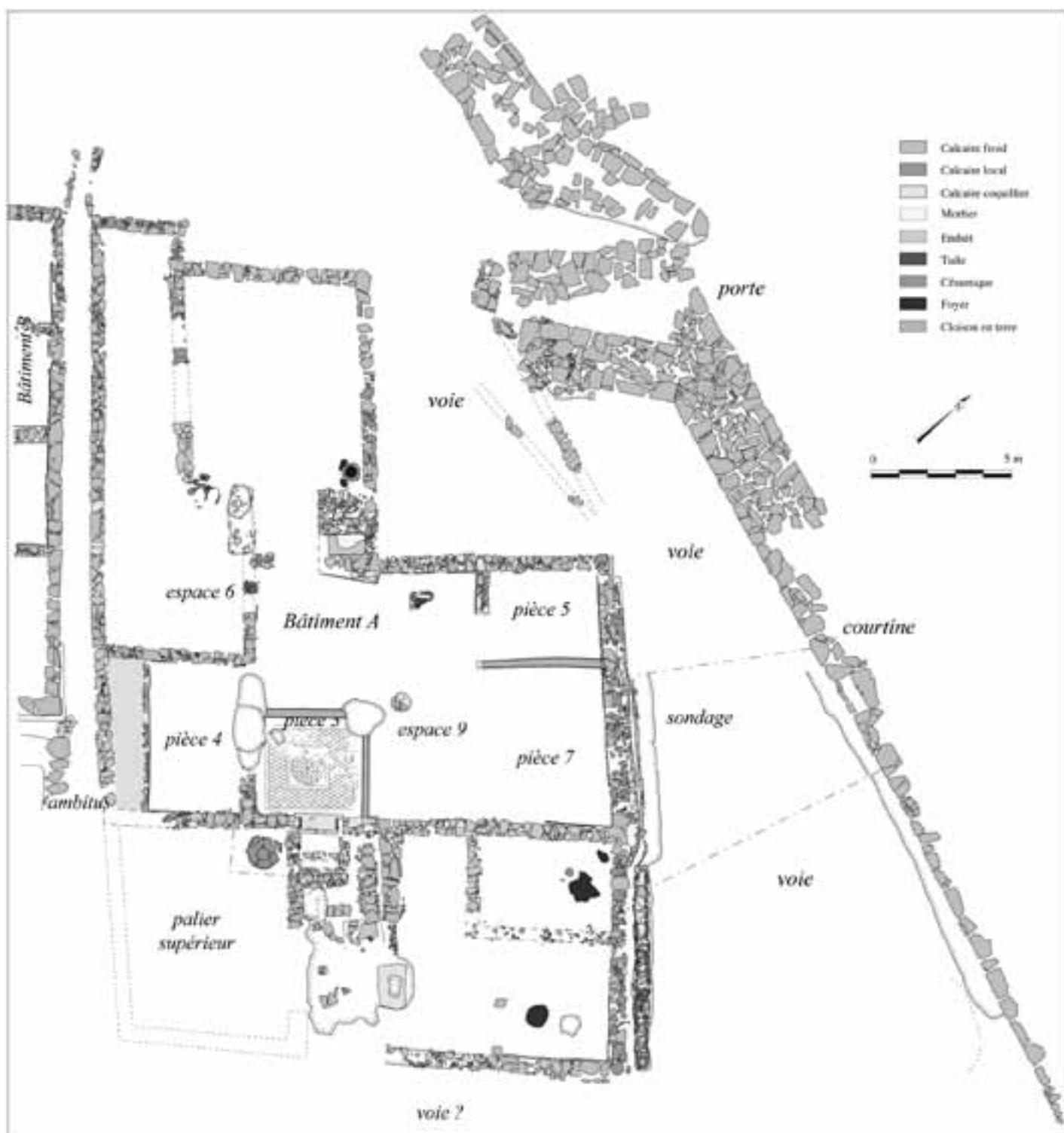


Fig. 4 : Plan de l'habitat de la ville basse (G. Marchand, Gr. Vacassy, Gh. Vincent).

et, au nord, par un massif dont la forme rappelle celui qui borde la porte Nord. La rue qui prolonge cet accès à l'intérieur de l'agglomération n'a pas encore été fouillée.

Le secteur oriental : voie et enceinte Les niveaux de la voie établie entre le rempart et le mur oriental du bâtiment A ont été entièrement explorés à l'intérieur d'un grand sondage. On dispose ainsi à présent de l'ensemble de la séquence stratigraphique illustrant l'évolution de l'occupation du quartier. La stabilisation de la voie est assurée par un épais

remblai stérile de blocs de substrat sur lequel sont disposées les différentes recharges. Des réfections régulières sont attestées durant tout le I^{er} s. av. J.-C. et jusqu'à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. Les niveaux supérieurs sont cependant tronqués par les labours. La fouille a permis de montrer que la voie a été installée sur différents apports de remblais et de niveaux de travail liés à la construction de l'enceinte. Ces niveaux de chantier sont installés eux-mêmes sur une stratigraphie plus ancienne qui évoque une occupation rurale. D'après les premières études

du mobilier, la phase qui correspond aux niveaux antérieurs à l'enceinte est à placer en plein II^e s. av. J.-C. Celle liée à la construction de l'enceinte date du dernier quart du II^e s. av. J.-C. Même s'il faut prendre ces résultats avec prudence, il est désormais assuré que la construction de l'enceinte de la ville basse doit être remontée à la fin du II^e s. av. J.-C. au plus tard soit à une période bien plus ancienne que ce qu'on avait proposé jusqu'ici.

Le bâtiment A Cet ensemble est constitué à l'origine de deux entités distinctes, réunies ensuite puis à nouveau séparées dans les années durant la dernière phase d'occupation du site. La nature de l'occupation du palier supérieur reste assez difficile à caractériser. Depuis le précédent rapport triennal, les interprétations oscillent toujours entre une zone utilitaire (artisanat, stockage) et de l'habitat. Le dégagement du corps central s'est avéré plus lent que prévu en raison de la grande quantité d'enduits peints mélangés avec les restes d'élévations en terre effondrées. Cinq espaces sont désormais reconnus. La pièce 3 est décorée d'un sol en terrazzo à incrustations de tesselles noires à motifs de losanges dont la partie centrale dessine une rosace. Les murs sont en terre au nord et à l'ouest et en pierre à l'est et au sud. Un accès est conservé au sud : un seuil monolithique qui dessert l'escalier menant au palier supérieur. Mais cet accès a été créé tardivement et n'a été ouvert qu'un bref moment avant d'être condamné dans le dernier état d'occupation. Donc, pour le premier état, auquel appartient le sol décoré, la position de l'accès n'est toujours pas localisée même si la position la plus probable le situerait à l'est. Les décors muraux sont inexistant. La fonction de la pièce reste mal connue. Il n'est pas impossible qu'il faille y voir dans un premier temps une salle de réception voire un *triclinium*, dans la mesure où la position de la rosace laisse libre trois espaces de largeur identique au nord, à l'ouest et au sud. Par la suite, la pièce 3 semble ne devenir qu'un simple lieu de passage. A l'extrémité occidentale, la pièce 4 possède, adossée au mur ouest, une banquette 1,25 m de largeur et de 0,65 m de hauteur environ aménagée à partir de la roche en place. Murs et banquette sont revêtus d'enduits peints au décor identique dont la partie haute est très mal conservée. L'accès à la pièce, au moins dans le dernier état, semble se faire par l'angle nord-est. La fonction précise de cet espace est inconnue mais, tout comme les autres, elle a probablement évolué au cours du temps. Le décor (très simple) des enduits peints a été étudié par O. Vauxion et F. Froc : il se retrouve fréquemment en composition entre la fin du I^{er} s. av. J.-C. et le II^e s. ap. J.-C. et correspond aux dernières phases d'occupation. L'espace 9 forme une pièce en « L » d'assez grandes dimensions occupant une position centrale au sein de la maison. Le sol est en terre et cailloutis. Les murs sont tous enduits mais les décors sont très mal conservés. On ne rencontre aucun aménagement particulier à l'exception d'un foyer surélevé dans l'angle nord-est, (malheureusement coupé en

deux lors du diagnostic). Il s'agit sans doute d'un espace découvert desservant les autres pièces de la maison. Le dernier tiers du corps central, est occupé par les pièces 2 et 5, et n'a pas encore été fouillé à l'exception du sondage dans la pièce 5 réalisé lors du diagnostic qui a livré des enduits peints encore en place. Leur étude permet de proposer la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. pour la datation du décor. Plus généralement, en termes de chronologie, l'ensemble du matériel découvert dans les niveaux d'abandon des pièces 3, 4 et 9 place la fin de l'occupation dans une même fourchette chronologique, dans le troisième quart du I^{er} s. ap. J.-C. La partie nord du bâtiment a été partiellement dégagée. Elle donne sur la rue par une porte assez large bouchée lors de l'abandon de la maison. La découverte d'un grand mur formant un couloir peu large et très long permet de mieux définir le plan de cet accès assez particulier. Plusieurs fosses ont été mises en évidence dans cet espace (dont une comblée par des amphores complètes) ainsi qu'un petit ensemble formé d'une fosse, d'un bassin et d'un massif en maçonnerie, alignés contre la façade est, vestiges possibles d'une cuisine. (Gr. Vacassy, G. Vincent)

La zone monumentale (fig. 5)

Au cours du triennal, quatre secteurs ont été explorés : aux trois déjà entrepris les années précédentes s'est ajouté un quatrième à l'emplacement de l'angle sud-est de l'ensemble monumental. Sur l'esplanade centrale, la fouille des niveaux antérieurs à l'installation de la terrasse en terre-plein du forum est pratiquement terminée. A l'est du collecteur qui traverse du nord au sud la place, l'épaisseur des remblais est très faible à cause de la remontée du terrain originel vers le nord qui affleure directement sous le sol actuel. Les niveaux atteints correspondent à un état antérieur à l'établissement du forum. L'aire en galet, dont les limites précises n'ont pu être définies et qui a été coupée par la tranchée du collecteur, est peut-être à mettre en rapport avec le premier centre monumental et le monument tardo-hellénistique qui occupe le portique nord. A l'est du collecteur, en revanche, les remblais sont beaucoup plus conséquents et leur volume augmente au fur et à mesure qu'on va vers l'ouest. Leur exploration n'est pas encore terminée mais les travaux réalisés au cours de ce programme ont mis en évidence le soin extrêmement attentif avec lequel les constructeurs ont nivelé et damé la place en alternant couches de mortier et couches de marne concassée. Ces différents lits conservent de multiples traces du chantier de construction (foyers, fosses, trous de poteau ou de piquets, aménagements divers) dont le long sondage établi perpendiculairement au collecteur donne une bonne image. Dans les abords sud-ouest, le dégagement de l'escalier et de la voie d'accès au centre monumental est achevé et la fouille de la zone de retaille contre le monument corinthien est bien avancée. La mise en place des différents aménagements (escalier,



Fig. 5 : La zone monumentale en fin de fouille, vue de l'angle nord-est (P. Thollard).

collecteur) a été précisée et on sait maintenant que l'escalier dont les premières marches sont dans un état de conservation remarquable, résulte d'une transformation intervenue vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C. ou au tout début du II^e s., soit très peu de temps, sans doute, avant la désaffection des monuments officiels du forum. Au nord, l'angle oriental du portique a été reconnu. L'importance des remblais récents qui recouvrent cette zone a permis une conservation des élévations sur une hauteur conséquente (entre 3 et 4 m à l'angle). Ces remblais ont également piégé nombre d'éléments du décor architectural (colonnes, bases de statues, socles divers) qui permettent une approche précise de l'organisation du forum dans son dernier état de fonctionnement, au I^{er} s. ap. J.-C. La nouvelle pièce dégagée en arrière du portique (pièce 10) confirme la fonction de ces salles destinées à la représentation de personnage importants (notables mais aussi membres de la famille impériale) dont témoigne le soin apporté à leur décoration, toujours différente d'une pièce à l'autre. Les travaux de ces trois dernières années ont montré que le monument tardo-hellénistique antérieur au forum avait sans doute connu deux états ou, plus exactement, qu'il avait été précédé par un ou plusieurs monuments dont les éléments en grand appareil (blocs taillés ou décorés) avaient été remployés dans sa construction. A leur tour, les constructions du forum remploient certains des éléments du monument tardo-hellénistique ! Le résultat le plus important concerne la mise en évidence de l'organisation

particulière de l'angle nord-est du portique dont la disposition est symétrique de celle de l'angle nord-ouest avec des colonnes plus espacées et au diamètre plus important. Cependant, la relation évidente entre cette disposition et les dimensions de l'avant-dernière salle en arrière du portique (les colonnes sont situées dans l'alignement des murs de refend de cette dernière) permet de poser sur de nouvelles bases la question de l'origine d'une telle particularité (qui, comme on le sait, rend délicate la restitution des toitures dans cette partie du portique). En outre, l'existence d'une base de colonne en avant (vers l'ouest) de la colonnade de la branche orientale, base pour l'instant isolée, continue d'alimenter les hypothèses concernant la configuration de l'aile orientale du portique et l'idée d'une éventuelle basilique... Enfin, au sud-est, le dégagement de l'angle du forum et de la partie sud du portique oriental a permis de retrouver la colonnade et les sols du portique mais dans une disposition qui ne reflète pas exactement celle qu'on connaît à l'ouest. La poursuite du dégagement et la liaison entre les deux parties du portique est qui seront réalisées au cours du prochain triennal apporteront les réponses qui manquent aujourd'hui. (P. Thollard)

Alexandre BEYLER, Chronoterre Archéologie
Grégory VACASSY, INRAP Centre-Île-de-France
Ghislain VINCENT, INRAP Grand-Est-Sud
Patrick THOLLARD, Université Paul Valéry, ASM,
UMR 5140, Lattes-Montpellier

PERET

Grotte 4 du Rhinocéros

NEOLITHIQUE
AGE DU BRONZE

La grotte 4 du Rhinocéros à Péret (Hérault) est une grotte sépulcrale datée du Néolithique final au Bronze ancien située au cœur du district minier de Cabrières-Péret, intensément fréquenté dès la fin du Néolithique pour l'exploitation de ses mines et la transformation du cuivre. Depuis des années, l'activité archéologique est intense dans le secteur : travaux de J.-L. Espérou (†), de P. Ambert, M. Laroche, J.-L. Guendon, N. Houlès et H. Barge. Pouvoir mettre en relation une structure funéraire avec un habitat spécialisé et plusieurs sites d'exploitation minière est exceptionnel pour ces périodes, d'autant plus dans un contexte scientifique aussi dynamique. 2013 a été la sixième et dernière campagne de fouille. Elle a duré cinq semaines avec une équipe d'environ dix personnes. La fouille de la couche sépulcrale étant achevée depuis 2012 (cf. notice BSR de l'opération 2012), cette campagne s'est concentrée sur le dégagement des niveaux archéologiques extérieurs, en avant de la cavité et de ses entrées. Trois sondages ont été réalisés dont une grande coupe géomorphologique entre le porche et le bas de la terrasse actuelle, dans le sens de la pente du versant. A l'exception d'un lambeau de couche archéologique conservé dans les anfractuosités de la roche en contrebas des aménagements du porche, aucun vestige préhistorique n'a été mis en évidence dans ces sondages. La mise en terrasse du secteur étant

relativement récente (époque moderne), l'érosion est en grande partie responsable de la disparition des niveaux archéologiques anciens. L'étude du « secteur porche » a permis quant à elle de confirmer cette année encore la présence de niveaux d'occupations successifs fonctionnant avec des dispositifs architecturaux complexes. Ces niveaux d'occupation ont livré des restes de petits foyers et une grande quantité mobilier : céramique, perles en stéatite, restes de faune, hachette en roche verte, talon de hache, bouton de Durfort, poinçon en os, plaquette perforée gravée, en schiste etc. La disposition par « lot » de certains de ces objets, le lien stratigraphique que nous avons pu établir avec les niveaux les plus anciens de la couche sépulcrale à l'intérieur de la cavité ainsi que les datations relatives et absolues dont nous disposons, plaident en faveur d'un secteur à vocation funéraire (activités « annexes » ?), en lien avec les inhumations les plus anciennes de la grotte (début du III^e millénaire avant notre ère). Dans le cadre de la préparation d'une monographie et afin de décrypter une partie de l'histoire complexe du site, toute l'équipe s'attache à présent, de manière globale et exhaustive, à finaliser les études anthropologiques, stratigraphiques et du mobilier.

Maïténa SOHN, pour l'équipe
TRACES-UMR 5608, Université de Toulouse

PEROLS

La Pailletrice 2, ZAC de l'Aéroport

AGE DU BRONZE AGE DU FER
ANTIQUITE

Une opération archéologique préventive, menée par Archeodunum, a été prescrite sur une surface de 5000 m², suite à des travaux de diagnostics sur la future ZAC de l'Aéroport à Pérols (Hérault). L'emprise de fouille est située au sud d'une parcelle fouillée en 2004 par Isabelle Daveau (Inrap) où, parmi les observations, une voie antique est longée par des enclos circulaires funéraires de la fin du premier âge du Fer et des enclos rectangulaires, sans connaître leurs fonctions. D'après ses résultats, il semblerait que la voie antique ait repris le tracé d'une ancienne voie protohistorique. Les objectifs de la fouille de 2013 sont donc de repérer une éventuelle voie protohistorique, d'affiner la chronologie des enclos et enfin, comprendre l'organisation de la voie antique et son temps d'utilisation. (fig.1)

Une grande portion de la voie a été dégagée à La Pailletrice en 2004 par l'INRAP (VO3006). Les observations qui ont pu en être faites rejoignent parfaitement celles de 2013. Si, de

manière générale, le premier état de la voie suivi d'une réfection visant à l'installation du second état ont été vus lors des deux campagnes de fouilles, l'opération de La Pailletrice 2 a permis d'enrichir certains points. Nous avons pu percevoir d'un nouveau niveau de circulation bien organisé qui a fonctionné directement après la réfection de la voie intervenue entre le I^{er} siècle av. J-C. et le I^{er} siècle ap. J-C., avec l'empreinte de deux séries d'ornières espacées de 0,20 m permettant une circulation à double sens sur cet axe. La distance d'un mètre entre la bande de roulement central et les fossés bordiers a mis en lumière la nécessité de déplacer le fossé bordier sud afin de respecter une distance visiblement bien définie (destinée à la circulation piétonne ?). Nous avons identifié au moins un fossé bordier au sud de la voie associé à la première phase d'utilisation, datée par le mobilier céramique du II^e au I^{er} siècle av. J-C., et comblé lors de la réfection générale entreprise à partir I^{er} siècle av. J-C. Les aménagements paysagers ont été

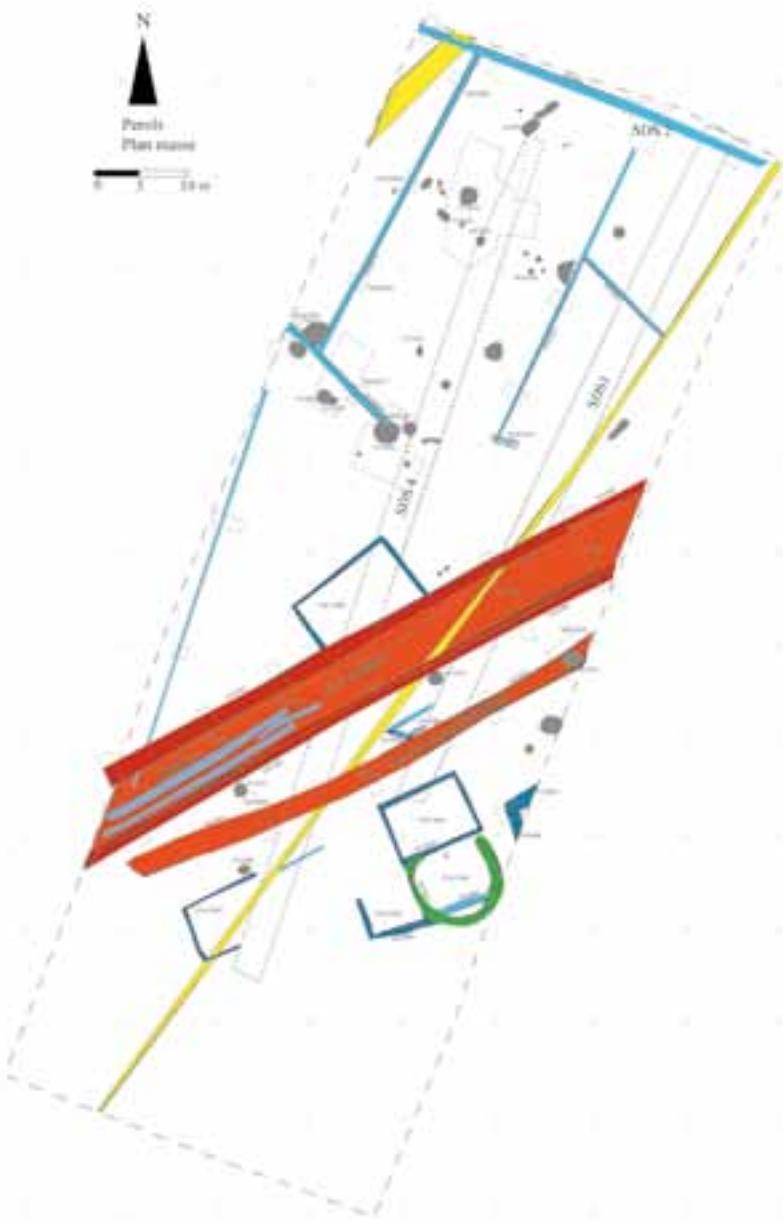


Fig.1 : Plan du site de la Pailletrice 2.

bien appréhendés lors de la fouille de 2004 car la surface couverte par l'opération était suffisamment grande pour avoir une bonne vision de ceux-ci, la fouille en 2013 a simplement permis d'en confirmer la pérennité.

Au sud de cette voie antique, un chemin protohistorique s'est installé sur un ancien talweg dont la voie antique a repris son orientation. Très arasé, le chemin se présente sous la forme d'un tassemement d'un cailloutis. Une seule ornière a pu être observée et le chemin ne possède pas de fossés bordiers. Il a livré très peu de mobilier mais il a été utilisé au moins au VI^e - V^e siècles av. J.-C. Sur la parcelle voisine, la fouille de la Pailletrice a révélé des enclos circulaires funéraires longeant la voie antique. La Pailletrice 2 a confirmé l'extension de la nécropole où nous avons un seul enclos circulaire non fermé. Très arasé, la sépulture est absente mais des traces d'esquilles d'os humains, présentes dans le comblement de l'enclos, pourrait évoquer sa vocation funéraire.



Fig.2 : Enclos circulaire coupant des enclos rectangulaires.

De l'amphore massaliète et une coupe datent cette structure de la fin du Premier âge du Fer. Nous avons aussi quatre enclos de forme rectangulaire, de 10 m sur 7 m, très arasés. Sur le site de la Pailletrice, où ils sont aussi présents, ces enclos rectangulaires ont été datés du I^{er} siècle av. J.-C., suite au mobilier retrouvé dans le comblement et leur proximité avec la voie antique. Or, un des enclos rectangulaire est coupé par la voie antique et l'enclos circulaire de la Pailletrice 2 coupe deux rectangulaires, ce qui signifie qu'ils sont antérieurs. Leur fonction reste toutefois indéterminée due à l'arasement des structures et à l'absence de mobilier. Mais vu leur situation en longeant le chemin protohistorique, nous pouvons émettre l'hypothèse qu'il s'agisse aussi d'enclos funéraires.

La partie nord de l'emprise de fouille comprend une série de fossés parcellaires qui ont une autre orientation que celle de la voie antique. Les fossés se jettent dans un plus grand fossé, à l'extrême nord, déjà repéré en 2004 lors de la fouille de la Pailletrice. Le mobilier issu de ces fossés date leur utilisation du II^e siècle av. J.-C. au I^{er} siècle ap. J.-C.

Ce qui était inattendu est la découverte de quatre puits. Trois sont situés au nord de la parcelle, profonds de 2.50 m à 4 m. Leurs comblements sont similaires, vierges de mobilier sauf pour un puits où il a livré de la céramique attribuable au Bronze final. Un quatrième puits est creusé dans le chemin protohistorique, livrant très peu de mobilier mais qui a permis de le dater à la fin du II^e siècle av. J.-C. Cette première lecture permet de compléter les données de la fouille de 2004. Comme cela a déjà été constaté, le site de La Pailletrice 2 s'inscrit donc dans une étude plus large sur l'évolution du paysage et l'organisation spatiale aux alentours de Lattara.

Florent RUZZU, David BALDASSARI,
Géraldine CAMAGNE
ARCHEODUNUM SA

PIGNAN

ZAC de Saint-Estève

NEOLITHIQUE
ANTIQUITE MODERNE



Fig. 1 : Plan d'ensemble du diagnostic avec représentation des principales zones de concentration de structures chasséennes.

Le diagnostic, réalisé à Pignan, à l'occasion de l'aménagement de la ZAC Saint-Estève (une trentaine d'hectares de surface), a révélé un riche patrimoine archéologique couvrant les périodes du Chasséen et de l'Antiquité.

Les 24 hectares accessibles (à l'exclusion des parties non aménagées du projet), s'étendent à l'est du village de Pignan, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Montpellier, et au sud du village de Murviel-lès-Montpellier. Le village de Pignan a livré les restes de très riches tombes datées du 1^{er} siècle.

L'emprise du chantier s'étend du nord au sud sur une distance de 1100 mètres, et d'est en ouest sur 460 mètres. Elle occupe un secteur en légère pente s'inclinant au sud. Cette pente s'accentue à l'extrémité nord de l'emprise, à l'approche des reliefs qui constituent les confins nord de la commune de Pignan. Au sud la pente se réduit à l'approche des zones basses de la plaine. En bordure ouest de l'emprise, au contact du village de Pignan, le ruisseau de la Vertoublane draine les eaux depuis le nord vers le sud. Ses abords sont marqués, à



Fig. 2 : Plan des vestiges de l'établissement antique.

hauteur de l'emprise du projet, par d'importants dépôts de type torrentiels, dont le diagnostic a fait apparaître la dynamique. Ses abords sont classés en zones inondables et donc inconstructibles, et n'ont pas fait l'objet d'investigations archéologiques poussées.

Les 170 tranchées réalisées sur les parties accessibles du projet couvrent 9,2 % de sa surface totale.

Le socle géologique, appartenant à l'étage miocène, apparaît à nu sur les parties élevées de l'emprise (nord et nord-est). Ces formations apparaissent à mi pente, et sont recouvertes, en parties basses, par d'épaisses colluvions argilo limoneuses brun clair, brassées et mêlées de graviers. Aux abords du ruisseau situé en bordure ouest de l'emprise, ces formations sont incisées de chenaux d'écoulements consécutifs aux débordements occasionnels de la rivière. C'est dans le cadre de cet environnement naturel, marqué par des phénomènes érosifs parfois brutaux, que l'occupation humaine a pris place.

Les occupations les plus anciennes appartiennent au Chasséen récent. Elles sont concentrées en moitié sud de l'emprise de l'opération, en deçà de la route départementale RD5. 32 tranchées ont livré les traces d'une occupation conservée à l'état de creusement en fosses pour la plupart circulaires.

120 structures ont ainsi été inventoriées. 47 ont été fouillées (39,1%), livrant un mobilier riche en industrie lithique, en industrie osseuse, ainsi qu'en céramique et en débris de meules.

L'étendue du site est importante : la répartition des creusements s'observe sur une distance nord-sud de 360 mètres et sur une largeur est-ouest de plus de 300 mètres représentant une superficie globale de plus de 7 hectares. La répartition de ces creusements présente des secteurs de concentration notable, au nombre de sept, le reste de la couverture d'occupation montrant de petits groupes de fosses répartis sur de vastes surfaces. L'inégalité de cette répartition combinée à l'étendue du site, signifie vraisemblablement une occupation de longue durée et un déplacement probable des occupants sur l'ensemble de la surface observée, à mettre peut-être au compte d'un nomadisme saisonnier. Ceci laisse entrevoir la possibilité d'une caractérisation des différentes étapes de l'occupation du site en fonction des secteurs fouillés. Parmi ces structures, on a pu noter un grand nombre de foyers se présentant sous la forme de fosses au comblement fait de débris de roches en calcaire froid, chauffées, associées à de nombreux charbons de bois et de faune carbonisée. Il a été également mis au jour deux longues fosses présentant de fortes rubéfactions sur les parois

ainsi qu'une tombe dont il est difficile d'affirmer la contemporanéité avec le site chasséen.

En partie sud-est de l'opération, de grandes fosses interprétées comme des fosses destinées à l'extraction de matériaux pour la construction, ont été observées, dont une partiellement fouillées. Le mobilier recueilli permet de rattacher cette occupation au Chasséen récent. La présence de ces creusements atteste d'implantations durables pouvant correspondre à une étape particulière de l'occupation du site.

Le Néolithique récent est représenté par deux fosses situées au nord de la RD5, sur les contreforts des collines. L'une de ces fosses a livré de la céramique à décor de pastillages caractéristiques de la culture Fontbousisse. L'état de conservation de ces creusements est très médiocre, leur arasement presque complet pourrait expliquer l'absence d'autres structures et leur isolement.

La période antique est présente sur l'ensemble de la zone explorée au travers d'un grand nombre de traces de mises en culture dont la morphologie des aménagements est caractéristique des techniques de plantation de vignes accompagnées de modes de marcottage, ou provignage, destinés à la démultiplication des pieds. Les dispositifs de drainage et les vestiges de fossés n'ont pas permis de proposer le dessin d'un parcellaire en partie nord de l'opération. En revanche, des cheminements peuvent être proposés en partie sud du projet, sans toutefois être certains, délimitant une parcellaire à large maille

Le second site majeur de cette occupation est localisé à l'extrême sud-ouest de l'emprise. Il s'agit d'un établissement rural dont le plan du bâti est apparu dans son intégralité. La construction mise au jour comprend un ensemble d'espaces fermés disposés autour d'un *atrium à impluvium*. Des bases de colonnes en remploi occupent les angles d'un espace en creux au fond aménagé d'un pavement de pierres. Une galerie, dont le sol bétonné a été particulièrement dégradé, borde cet espace central. Les pièces s'ouvrent sur cette galerie,

l'ensemble formant un plan à peu près rectangulaire. Des adjonctions tardives étendent la surface du bâti, dans un second temps, tant au nord qu'à l'ouest. Parmi les espaces identifiés au sein de cet habitat, on a noté la présence d'une unité de production vinicole comprenant une cuve de foulage ou de décantation, ainsi qu'un chai dont deux fonds de dolia sont restés en place. Immédiatement au nord de cet ensemble, des tombes datant du tout début du I^{er} s. de n. è. ont été observées, ainsi qu'une tombe d'enfants en amphore africaine inhumées à l'intérieur de l'emprise du bâti. La datation de la période d'occupation de cet établissement se fonde sur la présence de ces tombes. Elles permettent de proposer une durée, pour l'ensemble, s'étendant depuis le début du I^{er} s. de n. è. jusqu'au V^e siècle. Un second bassin maçonné a été découvert à une centaine de mètres à l'est de l'établissement rural antique. Il se présente de façon isolée de toute construction et les terres environnantes sont pauvres en mobilier ne laissant pas supposer la présence d'un habitat proche.

Ultérieurement à la période antique, il n'a pas été trouvé de traces d'une occupation médiévale malgré les références toponymiques (Saint-Estève, Saint-Martin, abbaye de Vignogoul...) et la présence d'un réseau de chemins anciens (chemin Salinier). Au XVII^e siècle ou XVIII^e siècle, il semble que d'importants travaux de terrassement affectent l'ensemble du secteur. Un calibrage du ruisseau de la Vertoublane est effectué, s'accompagnant de la stabilisation des parcellaires dans ce secteur est de la commune. On a noté la construction d'un réseau de drains en conduits de pierres enterrés accompagnant la construction de murs de terrasses et le nivellement des pentes, plus haut sur les coteaux. On peut supposer que ces travaux sont à l'origine de la disparition d'une partie des vestiges anciens en partie haute de l'emprise du diagnostic.

Michel PISKORZ
INRAP Méditerranée

POILHES

Régismont-le-Haut

PALEOLITHIQUE

Le site de Régismont-le-Haut (Poilhes, Hérault) est une des rares stations de plein air aurignaciennes du sud de la France ayant conservé des traces explicites d'aménagement de l'espace habité comme de la répartition spatiale d'aires d'activité bien circonscrites. Cette installation consiste en une unique surface d'occupation très peu perturbée, tout du moins au sein de deux paléochenaux perpendiculaires dont la géométrie découpe l'espace du site en deux principales aires. D'après l'étude géomorphologique conduite par

Farid Sellami et Romain Mensan, ce campement, conservé sur une superficie de plus de 400 m², a en effet été implanté dans deux dépressions comblées ensuite par l'érosion d'une colline voisine, aujourd'hui arasée (Bon, Mensan et coll., 2007), ce processus colluvial étant associé à une composante éolienne. Cette configuration a joué un rôle important tant dans le choix de l'emplacement par les Aurignaciens de leur campement, en vertu des protections naturelles ainsi offertes, que dans la préservation exceptionnelle du gisement.

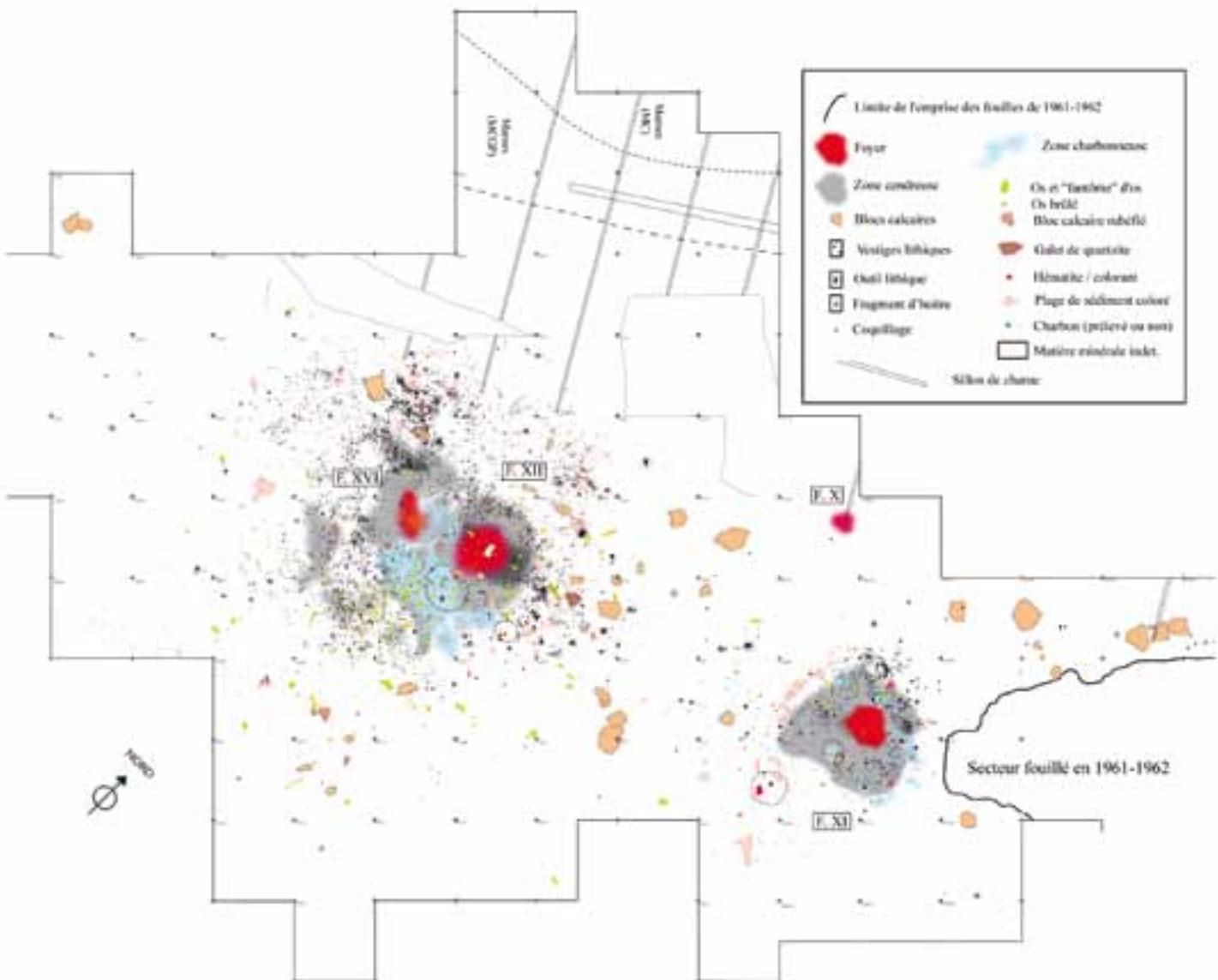


Fig. 1 : Plan des foyers étudiés en 2013 dans la partie sud du secteur 56.

Découvert en 1961 par André Bouscaras et fouillé une première fois durant l'hiver 1961-62 par Guy Maurin sur une surface de l'ordre de 60 m², Régismont-le-Haut fait l'objet d'une nouvelle fouille programmée depuis 2000. Au cours de ces différentes campagnes, de nombreuses structures de combustion ont notamment été mises au jour (25) au sein de chacun des deux paléochenaux, autant de foyers autour desquels le matériel archéologique se rassemble en un semis plus ou moins diffus, décrivant des pôles d'activités fonctionnellement complémentaires. En vertu de la densité comme de la nature des vestiges recueillis, de la nature des foyers eux-mêmes ainsi que de leur association à des structures témoignant de plusieurs formes d'aménagement de l'espace (en particulier, présence ou non de structures de calage), deux principales zones ou locus ont été identifiés : le premier d'entre eux détient plusieurs vastes structures polyvalentes que nous interprétons comme relevant d'une « zone domestique » (secteurs S65,

S56 et S73) ; le second livre en revanche plusieurs structures à caractère davantage spécialisé (dont une vraisemblable aire de boucherie primaire), ayant servi à la reconnaissance de ce que nous considérons comme une « zone atelier » (S72). L'appartenance de l'ensemble de ces traces à une seule et unique surface d'occupation, tout comme la cohérence qui se dégage de la disposition des différentes structures comme des différentes zones les unes par rapport aux autres, plaignent en faveur d'un unique épisode d'occupation, sous la forme d'un vaste campement résidentiel saisonnier. Toutefois, les analyses et notamment la recherche de raccords lithiques à longue distance doivent se poursuivre afin de chercher à valider cette hypothèse, le modèle de plusieurs installations de moindre ampleur et rapprochées dans le temps pouvant également être invoqué. Précisons qu'une première série de datations radiocarbone a permis de proposer de rattacher ce site à une phase récente, voire finale, de l'Aurignacien, entre

29 000 et 28 000 BP. Toutefois, de nouveaux résultats écartent cette fourchette (Szmidt, étude en cours). En définitive, ni ces résultats ni la nature de l'industrie lithique, assez originale vis-à-vis des contextes de références à notre disposition, ne permettent de trancher sur l'appartenance de ce site à une phase précise de l'Aurignacien : il peut s'agir d'un faciès régional de l'Aurignacien ancien comme d'une expression partiellement inédite de l'Aurignacien récent.

Dans le prolongement direct des objectifs poursuivis lors de la précédente campagne, l'essentiel de nos efforts s'est porté en 2013 sur la poursuite de l'exploration de la principale structure découverte lors des fouilles récentes, composée par la réunion des foyers 12 et 16 (partie sud de S56). Nos recherches ont notamment permis de montrer que le foyer 16 est en définitive une structure de combustion de dimension comparable à celle du foyer 12, tout en affectant une morphologie tout à fait différente. Il s'agit en effet d'un foyer implanté dans une légère cuvette, dont les parois sont creusées en amont et façonnées sous la forme d'un bourrelet en aval. En outre, à proximité immédiate de ces deux foyers adjacents, une troisième structure semble directement liée au fonctionnement de ces derniers, sous la forme d'une cuvette en partie colmatée de sédiment enrichi en matériaux calcinés, parmi lesquels de nombreux os brûlés. Ces observations accroissent significativement notre perception de ce vaste ensemble, confirmant la complexité de son organisation et en premier lieu celle de la gestion du feu. Du point de vue des vestiges comme des aires d'activités associées à ces foyers, cette zone, d'une emprise de près de 30 m², livre un mobilier très abondant (près de 9000 objets relevés à ce jour) et diversifié, réparti en plusieurs aires fonctionnelles, un poste de débitage (situé à l'ouest des deux foyers) s'opposant à deux aires de traitement des peaux sèches (au nord et à l'est), tandis qu'une vaste zone (de rejet ?) s'étend en aval des foyers (au sud). En outre, la présence de blocs calcaires, dont plusieurs disposés dans de petites excavations creusées à l'évidence intentionnellement et évoquant des trous de poteaux, suggère la présence de calage pouvant répondre à l'aménagement d'une structure de protection. Tous ces éléments concourent à définir cette zone de S56-sud comme étant le siège d'une vaste structure polyvalente, représentant l'exemple même d'une unité principale à caractère domestique, par opposition aux structures annexes ou spécialisées évoquées plus haut.

Un autre objectif de cette campagne a consisté à poursuivre la matérialisation des rebords du paléochenal contenant ce locus. C'est à cela qu'a répondu cette année l'ouverture d'une fenêtre à l'intersection de S56 et de S65, au contact de la butte de marnes bordant le site à l'ouest. Cette opération a permis de préciser le contour exact de l'emprise

des fouilles anciennes (S65) tout en démontrant la proximité des structures 7-8-9 dégagées par Guy Maurin avec la butte de marnes (environ 3 m). La dernière opération de fouilles conduite en 2013 a consisté à poursuivre le sondage S66, afin de préparer la future exploration de la zone comprise entre celui-ci et la zone comportant à l'ouest S73, S74 et S72. Le dégagement de cette aire, implantée dans le second paléochenal, devra permettre de déterminer si la zone-atelier de S72 se prolonge ou non jusqu'ici. Cette année, nous avons réalisé le dégagement dans cette zone d'un nouveau foyer (F24), préalablement révélé par la présence d'indices de rubéfaction au cours des campagnes précédentes.

Cette campagne a aussi été l'occasion de réaliser une nouvelle session de foyers expérimentaux, dans le but de constituer un référentiel susceptible de guider l'interprétation micromorphologique et géochimique des foyers archéologiques. La session 2013 s'est notamment intéressée à la question des stigmates liés à la cuisson des viandes, par opposition à ceux tributaires de l'utilisation d'os comme combustible (Costamagno et al., 2009). Rappelons que cette démarche est poursuivie par Mathieu Lejay, qui réalise une thèse consacrée à la question de la fonction et du fonctionnement des foyers comme, plus généralement, à celle de la détection des matières organiques dans les sols préhistoriques. Cette démarche bénéficie de la collaboration de Marie Alexis et Katell Quenea (Université Pierre et Marie Curie, UMR 7618 BIOEMCO) en ce qui concerne le volet géochimique (Lejay et al., 2013). Parmi les autres études effectuées au cours de cette année 2013, on citera notamment la poursuite des analyses conduites par Jean-Victor Pradeau et Hélène Salomon sur les matières colorantes (Pradeau et al., 2010), qui donnera prochainement lieu à une publication de synthèse. Citons également un nouveau projet dédié à l'étude des industries lithiques et orienté notamment vers l'analyse des niveaux de savoir-faire détectables parmi les vestiges découverts à Régismont-le-Haut, dans le but de cerner l'existence probable d'indices d'apprentissage. Cette démarche, menée par Lars Anderson, qui conduit depuis cette année une thèse à ce sujet, est de nature à apporter des éclairages très importants sur la composition sociologique du groupe ayant séjourné sur le site. Enfin, à plusieurs reprises au cours de la campagne 2013, Stéphane Kowalczyk et Marc Azéma ont de nouveau effectué des enregistrements vidéos servant à la fois à la constitution d'archives filmiques comme à la réalisation d'un documentaire. Cette année, cet enregistrement a été complété par des vues aériennes réalisées à l'aide d'un drone.

François BON
pour l'équipe TRACES-UMR 5608,
Université de Toulouse

LE POUGET

Terrasses de Saint-Amans

La fouille réalisée à l'emplacement d'un futur lotissement a porté sur la lisière extérieure d'un habitat, mentionné dans les sources à partir du IX^e siècle, propriété de l'abbaye voisine d'Aniane à partir du dernier quart du X^e siècle, et fréquenté jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

Investis dans le courant du VI^e siècle de n. è. dans le cadre d'un habitat modeste réunissant des structures sur poteaux et quelques fosses périphériques, les lieux ne sont véritablement occupés qu'à partir du XI^e siècle.

Une soixantaine de fosses et un équipement défensif témoignent d'une deuxième phase de fréquentation dont l'impact sur la topographie du versant sera sans commune mesure avec celle attribuable aux activités précédentes. Un fossé large de 4,50 m et un mur d'escarpe soulignent, désormais, la limite méridionale de la plate-forme supérieure. La partie inférieure de la construction, large de 1,80/2,30 m, est conservée sur une hauteur de 1,40 m et l'on est tenté par la restitution d'une élévation en terre massive.

Les abords extérieurs des ouvrages de protection sont criblés d'excavations qui correspondent, pour une large partie d'entre elles, à des silos enterrés. Un four à céramique a été également observé, ainsi qu'une petite pièce excavée à l'intérieur de laquelle a sans doute fonctionné un moulin à bras.

La troisième et dernière phase s'inscrit dans un large XIV^e siècle. Un ensemble de bâtiments rend compte d'un développement extra-muros, mais la



*Fig. 1. : Le POUGET. Les Terrasses-de-Saint-Amans.
Vue générale du fossé et du mur de rempart depuis le sud
(cliché O. Ginouvez).*

surface allouée à cet investissement tardif semble limitée, et cantonnée sur les rives de l'un des principaux accès au regroupement primitif. Les données de fouille ne permettent malheureusement pas de connaître les tenants et les aboutissants de cette greffe extérieure dont la durée de vie ne dépassera pas la fin du Moyen Âge.

Olivier GINOUEZ
INRAP Méditerranée

POUSSAN

Le Cous

La fouille du cimetière s'est déroulée entre le 21 janvier et le 22 mars. A l'origine de cette intervention, il y a la découverte, en 1995, de plusieurs sépultures lors de l'élargissement du chemin du Cous. Les tombes partiellement détruites ont alors été observées en coupe dans le talus qui surplombe le chemin.

Le projet de lotissement de la parcelle, sur laquelle 6 nouvelles villas vont être construites, a motivé la réalisation d'un diagnostic en 2012. Cette évaluation, dirigée par Ronan Bourgaut du Service Archéologique de la CCNBT a permis de localiser de nouvelles sépultures bien conservées et de déterminer l'emprise maximale du cimetière. Elle a aussi révélé la présence de silos et de fossés se rapportant à une phase d'occupation plus ancienne (fin de l'Antiquité).

La fouille de 2013, réalisée sur une surface de 900 m², a conduit au dégagement complet des structures observées en 2012, à la découverte de nouvelles inhumations et aussi à la mise en évidence des restes des sépultures recoupées lors des travaux de 1995. Au total, ce sont près de 40 tombes d'adultes et d'enfants et une dizaine de silos qui ont été fouillés durant ces deux mois d'intervention.

Les sépultures, généralement orientées est-ouest avec la tête à l'est, sont organisées en rangées à peu près régulières sur une terrasse haute située à l'est. A l'ouest, sur la terrasse inférieure, elles étaient semble-t-il disposées en deux lignes parallèles au chemin. Creusées dans le terrain naturel, les fosses sépulcrales étaient probablement fermées par des planches et recouvertes par un dispositif fait de

plusieurs dalles épaisses en calcaire d'origine locale. Elles étaient vides de tout mobilier d'offrande ou de parure, il est donc impossible de les dater, en l'état. On peut seulement les situer, en comparant leurs caractéristiques avec celles de tombes d'autres cimetières régionaux du Moyen Age, entre le VIII^e et le XII^e s.

Des précisions seront apportées dans quelques mois au retour de l'analyse par radiocarbone (¹⁴C) d'échantillons d'os prélevés sur une dizaine de sujets.

Yves MANNIEZ
INRAP Méditerranée

PUECHABON
Petits Causses de la Moyenne vallée
de l'Hérault

NEOLITHIQUE

On recense à ce jour sur le territoire de la commune vingt-deux sépultures mégalithiques inégalement réparties en petits groupement de quelques unités, rarement isolées. Ces dolmens demeurent néanmoins mal connus et difficiles d'accès en raison d'un environnement rocheux chaotique et d'une végétation de garrigue dense. Si leur mention sur le territoire de la commune est ancienne, le premier dolmen, celui de la Lauze des Sarazins, est ainsi attestée dès 1866 dans les écrits de l'abbé Vinas et plusieurs sont repérés par Carles dans les années 1930 notamment au quartier de la Liquière, il n'en demeure pas moins que quatre d'entre eux sont restés inédits jusqu'à nos jours. Dès le début des années 2000, certains d'entre nous (Requirand et Dainat 2005) ont mis à profit leur bonne connaissance des causses afin de réaliser un inventaire des dolmens sis sur les plateaux voisins, en particulier ceux de l'Hortus et de Cazevieille, largement motivé par l'utilisation du GPS. Plus récemment, nous avons entrepris de poursuivre et d'étendre cette étude plus à l'ouest. Ainsi, cette opération de prospections et d'inventaire des sépultures mégalithiques de la commune de Puechabon prend place dans la continuité des recherches menées par les membres de l'Association des Amis de Cabrières, consacrées à la reconnaissance et à la documentation des dolmens des causses calcaires de la partie orientale du département de l'Hérault. Notre démarche a d'abord consisté en une enquête visant à un classement des informations, rendu nécessaire par le caractère très hétéroclite de la documentation, dont les archives inédites de l'Association des Chênes Verts (compte-rendu de fouilles, mobilier, dessins, photographies) forment une large part. Nous avons ensuite procédé à un retour systématique sur le terrain afin de préciser la position géographique de chacune des tombes, confronter les données anciennes à l'état actuel



Fig. 1 : Vue depuis le sud-ouest du dolmen du Lac Neuf au centre du tertre et de son couvert végétal (photographie F. Châteauneuf).

des monuments, mais surtout recouper les informations et identifier des tombes qui ont pu porter suivant les sources plusieurs appellations et des numérotations différentes. Le travail de documentation s'est ensuite poursuivi par une couverture photographique systématique des monuments, une description des architectures et le relevé en plan et en coupe d'un certain nombre de tombes. Les dolmens de la commune de Puechabon diffèrent peu du dolmen à couloir languedocien classique, suivant la définition de J. Arnal (1963) et d'Y Chevalier (1984). Certaines des tombes sont probablement des coffres ou des dolmens très dégradés. Plusieurs monuments présentent néanmoins certaines particularités architecturales significatives dans une compréhension du phénomène mégalithique à l'échelle du Languedoc oriental. Le mobilier, principalement issu des fouilles réalisées par les Chênes Verts, est numériquement peu important et demeure largement inédits, l'ensemble est classique des dolmens de la région montpelliéraise.

Florent CHATEAUNEUF
Doctorant

Le diagnostic réalisé dans le cadre du projet « Roujan, Aménagement du Collège, Chemin de la Plaine » concerne une surface d'environ 1,5 ha. Le terrain est en marge du village actuel et aussi à la périphérie de l'agglomération antique et médiévale de *Médilianum*. Cette dernière est caractérisée par la présence d'un sanctuaire antique transformé dès l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge en espace sépulcral et en lieu de culte (baptistère, église).

Le diagnostic repose sur l'ouverture de dix-sept tranchées creusées, en moyenne, jusqu'à 1,10 m de profondeur. Elles représentent 1794 m² observés, soit 12 % de la surface totale de l'emprise. Elles ont toutes livré des faits archéologiques, à l'exception de la tranchée 9 située en bordure sud-ouest. Cette dernière comme la moitié sud de la tranchée 8 est implantée dans une zone où le toit du substrat miocène remonte à seulement 0,5 m de profondeur. Le terrain possède une pente vers le sud-est qui était beaucoup plus accentuée dans le passé. En effet, les tranchées montrent que les trois quarts de l'emprise sont marqués par la présence d'une dépression humide. Elle se signale par une couche argileuse gris-noir hydromorphe qui apparaît au sud vers 0,60-0,80 m de profondeur et plus bas encore vers le nord. Une couche de colluvions sablo-graveleuses assez compacte comble la dépression en partie supérieure, en comprenant l'horizon de labour. Elle mesure jusqu'à 0,60 m d'épaisseur par endroits et recèle de très rares fragments de céramique roulés. Elle est percée par plusieurs drains en tuyaux de céramique ou en canal bâti apparaissant à partir de 0,40 m de profondeur. Ils témoignent qu'un problème de rétention d'eau existe. Les tranchées montrent qu'il s'agit d'une difficulté ancienne puisque presque toutes livrent des fossés. Ils livrent presque tous du mobilier antique (fragments émoussés de *tegulae*), dont certains en grande quantité (tuiles plates et courbes, cailloux mais peu de poterie). Les plus anciens sont datables au plus tôt de l'Antiquité (remplissage brun foncé difficile à observer) et les plus récents probablement de l'époque moderne (remplissage clair et sablo-graveleux). Parfois trois fossés isoclines et successifs se superposent presque au même endroit. Dans l'ensemble, ces fossés dessinent un parcellaire assez morcelé dont il n'est pas possible de restituer l'organisation.

Pour la période antique, la bonification du terrain par un drainage par fossés s'accompagne d'une mise

en valeur par la plantation de vigne. En effet, dans la partie nord, le toit de la formation hydromorphe est marqué par endroits par des fosses de plantation allongées (alvei au remplissage plus clair). Des éléments similaires datant de la fin de la République ou de l'époque augustéenne ont été mis en évidence sous l'un des temples romains de l'agglomération. L'extrémité nord du diagnostic empiète sur la bordure potentielle de cette dernière et c'est à cet endroit que des structures bâties (mur, probable caniveau, potentielles fondations quadrangulaires), des fosses et une surface de circulation ont été mis au jour. Apparaissant à 0,40 m de profondeur seulement, l'ensemble est noyé dans une couche argileuse brune d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur recelant des artefacts. Le mur comprend des galets et des moellons de calcaires liés à l'argile. Le mobilier céramique abondant atteste d'une forte occupation des I^{er}-II^e siècles ; mais quelques fragments de poterie isolés montrent qu'il ne faut pas exclure des phases d'occupation discrètes d'époque tardo-républicaine (quelques fragments d'amphore italique, d'amphore de Tarragonaise) ou de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge. L'agglomération antique ne semble pas se développer plus au sud mais elle recouvre là des fossés qui n'apparaissent nettement qu'à 1,10 m de profondeur et appartiennent à une phase ancienne de l'espace agraire péri-urbain. L'occupation de la zone A s'étend sur environ 700 m².

Dans la partie centre-nord du diagnostic, une autre zone libre des murs, des fosses et des éléments d'un réseau de voies sur environ 2050 m². Les murs apparaissent à 0,40 m de profondeur. Ils sont constitués en majorité de galets liés à l'argile. Une tranchée en livre trois dont deux forment l'angle d'une construction. Cette dernière pourrait s'articuler avec une petite plaque de béton de tuileau située du côté intérieur à moins d'un mètre (bassin ? pièce ?). Dans cette même tranchée la présence régulière de cailloux et de gros blocs suggère l'existence probable d'autres murs en partie épierrés. Le mode de construction des murs mis au jour est comparable à celui du baptistère de la zone des sanctuaires daté au plus tard du VI^e siècle.

Laurent VIDAL
INRAP Méditerranée

SAINT-CHRISTOL

Place du Christ

ANTIQUITE
MOYEN AGE

A mi-chemin entre Sommières et Lunel, le village de Saint-Christol constitue un cas spécifique d'habitat médiéval groupé autour d'une commanderie des chevaliers Hospitaliers. En 1149 sont mentionnées une église et une maison de Saint-Christophe, sans que l'on sache si le peuplement local se rassemblait déjà autour de cette fondation des moines Hospitaliers. Lorsque le village de Saint-Christol apparaît véritablement constitué, dans des actes du XIII^e siècle, l'institution des Hospitaliers semble en former l'élément fondateur, dans le cadre d'une entreprise de mise en valeur des terroirs. Ainsi, Saint-Christol prend place dans la dernière étape du peuplement médiéval de la vallée du Vidourle, marquée par la colonisation tardive de la zone collinaire, aux XII^e-XIII^e siècles. Une fouille de sauvetage conduite en 2000 lors du réaménagement de la place du village et au sud du château, avait mis en lumière un premier aménagement du site au XII^e s., confirmant l'éclairage donné par les mentions textuelles. Plusieurs questions restaient posées sur la naissance de ce village, en particulier quant au contexte ayant présidé à l'installation des Hospitaliers : création ex-nihilo ou encadrement d'un peuplement antérieur ?

En 2013 un projet de rénovation de la voirie autour du château des Hospitaliers, au centre du village, offrait la possibilité de réaliser des sondages au pied du clocher marquant l'ancienne entrée du château des Hospitaliers. Un premier sondage de 13 m² a été réalisé dans la cour du château, aujourd'hui morcelée en quatre parcelles (parcelle 600). Sous les aménagements modernes (sol caladé, caniveau), la couche de remblai C3 a livré des matériaux de démolition d'édifices du XII^e ou XIII^e siècle (céramique kaolinitique, rouge de Mas Viel). Au-dessous, les couches 5 et 6, sol de terre et radier de galets, peuvent être attribuées aux X^e-XI^e s. (kaolinitique type CATHMA 5) mais contenaient aussi quelques éléments résiduels des VIII^e-IX^e s. (kaolinitique types CATHMA 6/7, épaulement cannelée). Au-dessous, la couche 7 constitue un premier niveau de sol caladé, comportant un mobilier analogue (kaolinique types 5 et 7) auquel s'ajoutent

des fragments de céramique à pisolithes ainsi que d'amphore orientale, signalant une occupation du V^e s. Cette occupation tardo-antique, dont les niveaux ont été remaniés par les occupations postérieures, se traduit aussi par la présence de nombreux fragments de *tegula* dans la couche 8, épais remblai argileux qui comble une dépression circulaire de nature indéterminée, au fond du sondage. Les niveaux rencontrés révèlent une occupation nettement antérieure à l'émergence du village mais l'absence de structure bâtie ainsi que les limites du sondage ne permettent pas de caractériser ces premiers établissements, insoupçonnés jusqu'alors. Les sondages 2 et 3 portaient sur le porche d'entrée au château. Les données se sont avérées très minces dans ce secteur où sous le goudron moderne apparaît un sol caladé du XIX^e s., établi à même le substrat rocheux de poudingue oligocène. Cette observation laisse envisager un fort dénivelé entre la rue et la cour du château, qui pourrait dénoter des terrassements, peut-être le creusement d'un fossé défensif. Le sondage 4 se situait au pied du mur pignon de l'ancienne église, déclassée au XIX^e s. au profit d'une construction nouvelle au sud du centre villageois et transformée en bâtiment technique. Là encore, sous le revêtement moderne apparaît le substrat de poudingue, hormis une dépression sous la porte de l'église, aujourd'hui murée. Conservant le soubassement d'un emmarchement, cette dépression comportait un comblement hétérogène dont de nombreux ossements humains ainsi que des dalles, témoignant de la destruction d'une dizaine de sépultures. Le mobilier associé à ce comblement comportait essentiellement des céramiques des XIII^e-XIV^e siècles. Les sondages réalisés en 2013 précisent ainsi la chronologie du site, bien antérieure à la naissance du village médiéval autour du château dont la topographie reste mal cernée.

Claude RAYNAUD

CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier

SAINT-GERVAIS-SUR-MARE

Neyran

MOYEN AGE

L'année 2013 a inaugurée la seconde campagne de fouilles du second programme triennal d'étude du *castrum* de Neyran. À terme, les recherches archéologiques et l'ensemble des travaux de consolidation et de mise en sécurité achevés, il est projeté d'ouvrir le site aux visiteurs tout au long de

l'année. L'occupation du site se répartit en trois groupes distincts, établis le long de la crête du Serre : un regroupement dense de cellules d'habitation en partie centrale auquel viennent s'associer une église castrale, à l'est, et un corps de logis privilégié plus tardif, autonome, à l'extrémité nord-ouest de

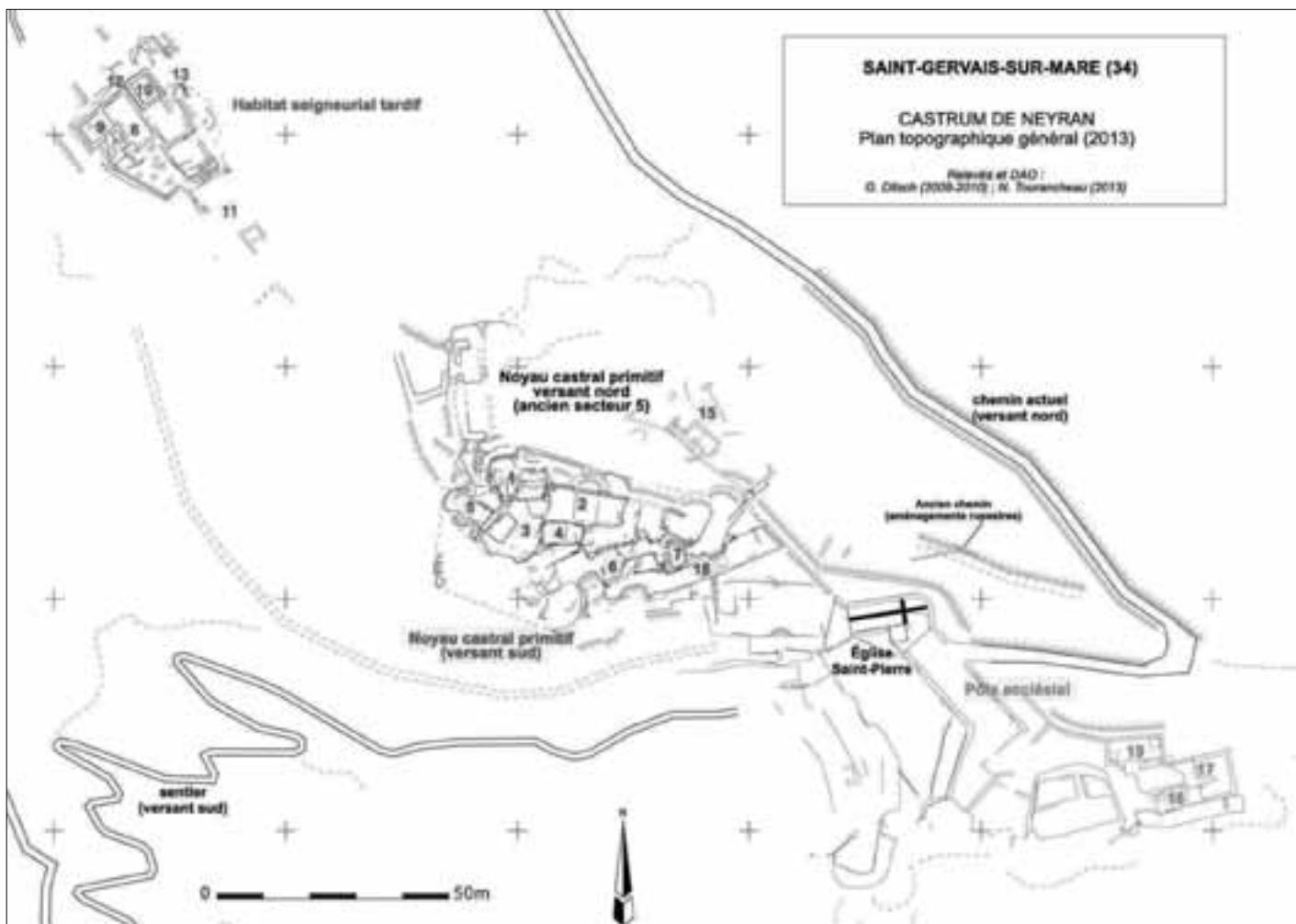


Fig. 1 : Plan d'ensemble des vestiges médiévaux.

la colline. L'évolution de ces différents ensembles permet toutefois d'établir une occupation globale du *castrum* durant les périodes comprises entre le XI^e et la fin du XIV^e s. Trois grandes phases se distinguent désormais : la période d'installation de l'agglomération durant les XI^e-XII^e s., le développement puis l'abandon du site durant les XIII^e-XIV^e s. et enfin la période d'aménagement des vestiges en terrasses agricoles à partir de la deuxième moitié du XV^e s.

La partie sommitale du *castrum* – son noyau primitif – ainsi que la résidence seigneuriale tardive, largement documentés au fil des années, ont été délaissés, pour la campagne de 2013, au profit de nouvelles zones jusqu'alors peu ou pas explorées. Le versant Nord de la colline (secteur 15) a ainsi fait l'objet d'un important travail de déforestation et de dégagements des niveaux d'effondrement avant de révéler les vestiges d'un bâtiment médiéval de près de 26 m². Adossé à flanc de colline, sur une pente particulièrement abrupte, sa partie inférieure était dépourvue de toute ouverture et rempli d'un volumineux remblai visant à assurer le niveau de circulation du rez-de-chaussée ; un étage existait ou a *minima* des combles. La fonction de ce bâtiment est encore à déterminer ; de morphologie

massive, aux murs épais, tout proche de la porte d'accès nord du *castrum* et « isolé » sur le flanc nord, une vocation militaire – au sens large – peut être envisagée mais plusieurs indices tendraient aussi à valider l'hypothèse d'une maison mixte, proche de celles étudiées sur le pôle résidentiel tardif. L'accès s'effectuait par une longue ruelle partiellement taillée dans le substrat et prise entre le bâtiment et un mur de terrasse.

Sur le versant sud du *castrum*, c'est sur l'une des terrasses les plus basses qu'il a été effectué un sondage (numéroté secteur 18). L'objectif visé était l'étude de la nature et des modalités d'installation des niveaux en place. Il convenait en effet de vérifier l'hypothèse préalablement posée d'un agencement au cours du Moyen Âge et non à l'époque moderne et, incidemment, à quel moment de l'histoire du *castrum*. Il a pu être mis en évidence qu'il s'agit en fait là d'une portion d'une demeure semi-troglodytique, occupée au moins jusqu'au XIV^e s. Ceci entérine le postulat déjà posé les années précédentes d'une occupation relativement dense du site au moment de son optimum (XIII^e-XIV^e s.) et ce, sur au moins cinq niveaux de terrasses successifs depuis la tour sommitale.

Une dernière zone, enfin, sur l'extrême est de la colline et au plus près des remparts n'avait jamais fait l'objet, jusqu'alors, d'une documentation archéologique. Cet espace, au-delà de l'église castrale Saint-Pierre, a révélé l'existence d'au moins deux petites cellules d'habitation semitroglodytiques (secteurs 16 et 17) et d'une maison maçonnée (secteur 19) ; cette dernière est partiellement prise dans le rempart. Le mobilier mis au jour, bien qu'indigent, indique pour ces

trois unités une période d'occupation également médiévale.

Isabelle COMMANDRE
doctorante Centre Camille Jullian
UMR 6573, AMU
Franck Martin,
Société Eveha, doctorant EHESS
CIHAM-UMR 5648

SAINT-JEAN DE-LA-BLAQUIERE

Dolmen des Isserts

NEOLITHIQUE



Fig. 1 : Vue générale du dolmen des Isserts depuis le sud-ouest.

Le dolmen des Isserts (fig. 1), dit aussi l'Ayral, est implanté dans le bassin géologique du Salagou et est construit sur la ligne de crête des Mougères, à l'amorce de la déclivité. Des sondages préliminaires ont été réalisés en 2012 afin de caractériser l'architecture de la structure tumulaire. Les premiers résultats ont montré un bon état de conservation et une fouille programmée a débuté en 2013. Le monument est implanté sur un substrat tendre pélitique. Il est construit principalement en grès permien, roche présente au nord et au sud du monument sous la forme d'abrupt. Par ailleurs, des blocs de conglomérat (roche dense constituée de grain de grès et de quartz agglomérés), utilisés dans certaines structures du tumulus semblent aussi d'origine locale. Nous n'avons cependant pas observé de zone d'affleurement à proximité du dolmen. Les constructeurs ont pu facilement exploiter de grandes dalles de grès détachées des abords pour bâtir la chambre sépulcrale. Certaines de ces dalles non utilisées pour la construction sont encore visibles à l'ouest du monument (fig. 2 et 3). C'est d'ailleurs ce qui a dû motiver l'érection du dolmen à cet endroit, où les matériaux sont directement exploitables. La fouille 2013 a été organisée en deux campagnes de trois semaines chacune.

La première en avril a concerné les secteurs sud-ouest, avec la poursuite de la fouille du couloir et le dégagement de la probable « façade » du monument. Le secteur Sud-Est a fait l'objet d'une extension du sondage ayant révélé une structure plus ancienne que le tumulus (ST4). Une tranchée a été implantée perpendiculaire à l'orthostat nord-ouest afin de vérifier la structure interne du tumulus observée dans la tranchée n°1 (au nord-est en 2012). Les limites du tumulus, le tracé son parement périphérique (ST1) ainsi que les zones d'effondrement ont été identifiés sur tous les secteurs.

La seconde campagne, réalisée en septembre, a porté sur le démontage des niveaux d'effondrements

devant ST1 et la fouille d'un quart du tumulus dans la zone Sud-Est (sondage 3). Un autre sondage (n°4) a été réalisé à l'arrière du chevet, au nord-est. Les résultats de ces investigations illustrent deux phases de construction bien distinctes. Lors de la première phase, le tumulus est circulaire (fig. 3). Un mur périphérique, conservé seulement sur une ou deux assises, est composé de blocs rectangulaires juxtaposés. Cette file est interrompue au sud-est, détruite par de récents travaux agricoles, puis reprend au nord-est sur seulement quelques mètres. Ce mur rejoint l'entrée du couloir au sud-ouest et devient alors, avec la dalle plantée dans son prolongement, la paroi sud-est parementée du couloir. Une autre couronne de blocs similaire est visible dans la partie interne du tumulus à environ 65 cm de la précédente, elle est toutefois moins bien conservée. L'espace entre ces deux couronnes concentriques est méticuleusement comblé par un remplissage compact de dalles imbriquées (US73). Cette structure complexe a pu être dégagée dans le quart Sud-Est et Nord-Est en 2013 ; la zone Est ayant déjà été plus ou moins identifiée en 2012. Ce sondage a permis de constater que ce

tumulus concentrique est bien lié stratigraphiquement au couloir et donc probablement à la chambre sépulcrale. Il s'agirait alors de la phase initiale de construction du monument, qui a subi une phase d'abandon et de ruine puis a ensuite été totalement dissimulée par le tumulus récent. Cette phase est également marquée, dans le couloir, par la construction d'un dallage bien ajusté conservé sur toute sa longueur (fig.3). Lors de la seconde phase, le chantier de construction est repris et un tumulus de forme hexagonale symétrique sur l'axe longitudinal est construit sur le tumulus précédent, le dissimulant complètement (fig. 2). Certains blocs du tumulus circulaire servent de radier au nouveau mur périphérique (ST1) au sud-ouest. Cette structure présente un profil plus ou moins rectiligne sur les côtés sud-est, nord-est et sud-ouest même si certaines assises du parement ont légèrement versé vers l'extérieur, ce qui est probablement dû aux poussées du remplissage du tumulus et à son implantation sur une légère pente. La partie nord-est de ce mur, l'arrière du monument, forme vaguement un arc de cercle, structuré par quatre angles. Le mur est conservé sur au moins deux assises partout. L'appareil diffère de la construction précédente. Les blocs sont plus irréguliers, ce qui rend l'ensemble assez hétérogène. L'angle nord du mur est constitué d'une grande dalle naturelle et témoigne du comportement opportuniste des constructeurs qui ont usé des potentialités géologiques du lieu. L'aménagement interne de ce tumulus hexagonal, identifié dans la tranchée n°1 en 2012, a pu être mieux cerné dans le sondage 3 et 4 et la tranchée n°2. Il est consolidé par un renfort interne, construit dans la partie médiane à l'aide de grands blocs dépassant parfois 1 m d'envergure. Le remplissage entre le mur périphérique et ce renfort est constitué de couche d'argile compacte chargée en dallettes.

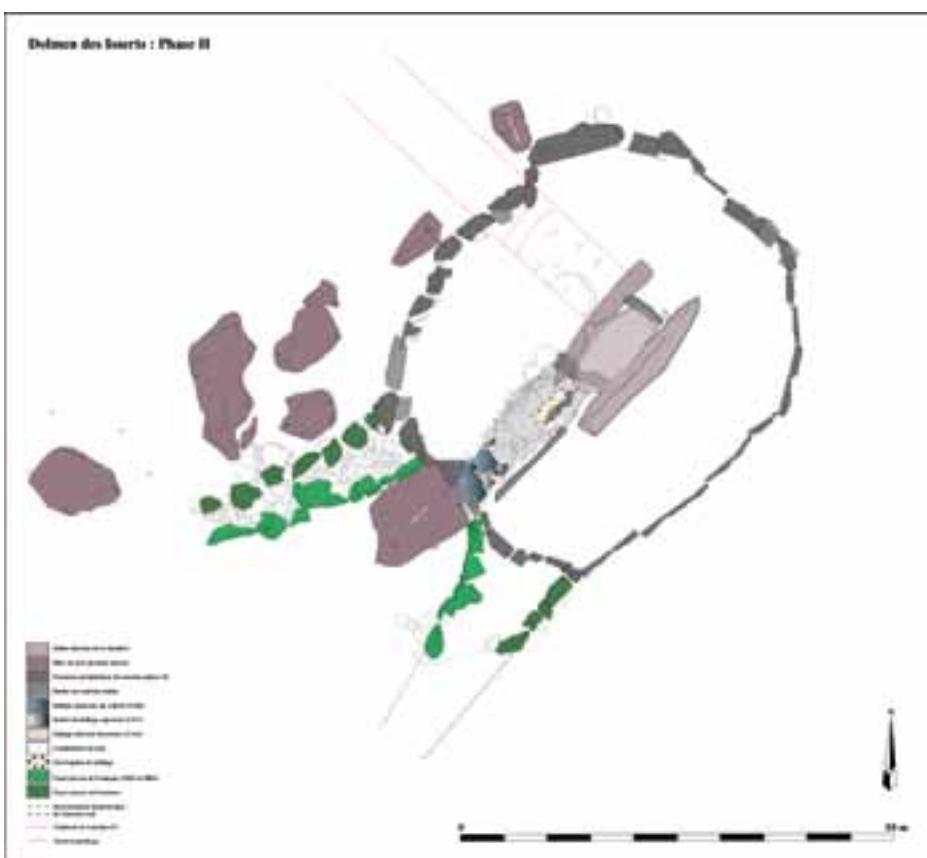


Fig. 2 : Planimétrie générale des aménagements du dolmen des Isserts lors de la phase II.

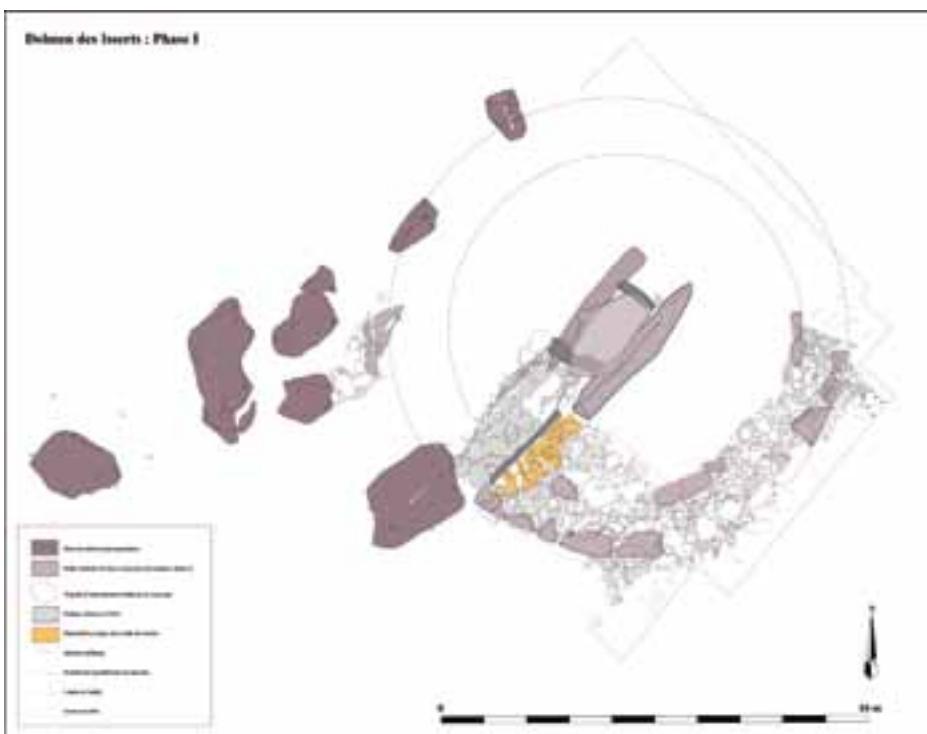


Fig. 3 : Planimétrie générale des aménagements du dolmen des Isserts lors de la phase I.

Par ailleurs, le comblement entre les dalles plantées de chambre, celle de la paroi sud-est du couloir et le renfort interne est assuré par de gros blocs parfois disposés en véritable pavement ajusté (zone du chevet et quart Sud-Est). Lors de cette seconde phase, une partie du couloir est réaménagée côté entrée. Un nouveau dallage est construit directement sur le premier et une dalle de seuil marque l'entrée.

Cette campagne 2013 a également permis de démonter les niveaux d'effondrement du tumulus de la seconde phase dans les zones Sud-Ouest et Nord-Ouest. Une structure inédite était conservée sous ces blocs effondrés dans la zone Sud-Ouest, devant le couloir. Il s'agit d'un grand bloc de grès naturel flanqué de deux « antennes » en pierre sèche, parementées côté interne et faites de gros blocs juxtaposés côté externe (fig.1 et 2). Ces antennes semblent liées à la seconde phase de construction, les murs venant contre la façade sud-ouest de ST1. Ces nouvelles structures créent avec le couloir une entrée en entonnoir. Les deux nouveaux espaces ainsi définis de part et d'autre du grand bloc recelaient une couche d'argile riche en céramique à paroi épaisse, décorée de cordons et attribuée à la culture Fontbousisse. Au total, Johanna Recchia-Quiniou (ASM, UMR5140) a pu individualiser cinq grands vases et un petit vase hémisphérique. Ce vestibule d'entrée monumentale pose question quant à sa fonction : lieu de dépôt espace technique ou sépulcral ? Aucun ossement n'y a été collecté. On peut sans doute écarter la fonction sépulcrale, d'autant qu'il s'agit d'un espace qui ne devait pas être couvert, donc peu adapté au dépôt de cadavres. Le grand bloc, quant à lui, était sans doute là avant la construction du dolmen. Une fouille en sape sous ce dernier n'a révélé qu'une couche stérile de substrat pélitique.

Les ossements prélevés dans la chambre par G.-B. Arnal ont été réétudiés par Mélie Le Roy (PACEA, UMR 5199). Le NMI déterminé pour le dolmen des Isserts est de six individus adultes et quatre individus immatures. Deux des individus immatures sont âgés entre 1,5 et 3 ans, un troisième entre 3,5 et 8 ans et enfin un quatrième dont l'âge au décès se situe entre 8 et 12,5 ans. L'inventaire des ossements, notamment des dents, a permis d'observer des traces de coloration noire en importante quantité. Cette constatation a pu être confirmée par une observation au microscope et le colorant identifié comme du manganèse. Ce minéral n'étant pas présent à l'état naturel sur le site et étant localisé uniquement sur les dents et un fragment de mandibule, on peut avancer l'hypothèse du caractère intentionnel de ce dépôt. Des analyses physiquo-chimiques sont envisageables pour préciser ce point. La prochaine campagne de fouille permettra de démontrer le tumulus de la phase 1 dans le sondage 3 afin de tenter de dater, avec plus de précision, sa construction. Une des deux antennes sera également démontée pour analyser ses modalités d'implantation. D'autre part, une zone d'habitat a été identifiée à 100 m au nord-est du dolmen, il s'agira de conduire une prospection géophysique ainsi que de petits sondages de reconnaissance. Nous aurons ainsi une vision plus large de l'occupation néolithique de la crête des Mougères.

Noisette BEC DRELON, doctorante
LAMPEA-UMR7269, AMU

Avec la collaboration de :

Johanna RECHIA-QUINIOU, doctorante
ASM, UMR5140, Lattes-Montpellier

Mélie LE ROY, doctorante
PACEA, UMR 5199, Université Bordeaux 1

SAINT-MAURICE NAVACELLES

Eglise Saint-Vincent-de-Soulages

MOYEN AGE



Fig. 1 : Concentration de creusements.

Le site de Saint-Vincent de Soulages a fait l'objet d'une première année de fouille programmée (dans le cadre d'un programme validé sur deux ans) centré sur l'étude de la mise en place d'un habitat du haut Moyen Âge, antérieur à une église et un cimetière étudiés de 2010 à 2012. Les vestiges associés à cet habitat ont été dégagés au sein de deux fenêtres, implantées au nord et au nord-est « de l'église ». Toutefois, la découverte de mobilier contemporain, dans des contextes postérieurs et à l'extrême sud des parcelles testées, permet d'étendre l'emprise du site bien au-delà des deux zones jusqu'alors investiguées. Les vestiges attestent, pour la première fois dans ce secteur nord-

héraultais, de la présence de plusieurs bâtiments sur poteaux porteurs et de structures liées à la conservation de denrées alimentaires. Le tout est illustré par plus de 200 creusements de types trous de piquets, trous de poteaux ou fosses au profil vairé : ovale, rainurée... et fond excavé (fig. 1). Le mobilier recueilli date cet état des VI^e-VII^e siècles. Au sud des parcelles, les couches d'occupation témoignent de l'implantation d'un habitat durant les XIII^e-XIV^e siècles. Cet état est documenté par un bâtiment en ruines (à fouiller en 2014), jouxté par

de nombreuses couches d'occupation. Le tout se développe à l'intérieur d'un secteur clos par un mur conservé, par endroit, sur plus d'1 m de hauteur. L'ensemble des découvertes offre la possibilité de documenter, sur le temps long, la mise en place d'un habitat rural aux VI^e-VII^e siècles et ses nombreux déplacements jusqu'au mas actuel, placé au nord-ouest des parcelles.

Pour l'équipe, Agnès BERGERET
INRAP

AGE DU BRONZE
AGE DU FER

SAINT-PONS-DE-THOMIÈRES

Malvieu

Le site de Malvieu est établi sur le versant sud d'une hauteur calcaire culminant à 497 m dominant la vallée du Salesse, un petit affluent du Jaur coulant à l'ouest de Saint-Pons-de-Thomières. Il est occupé de la toute fin de l'âge du Bronze jusqu'à la fin du I^{er} âge du Fer Ancien. Vers -800, son extension est délimitée par une muraille de deux mètres de large qui défendait le site sur tous ses côtés, à l'exception des abords nord, protégés par une barre rocheuse pouvant atteindre par endroit plusieurs dizaines de mètres de haut. La campagne de fouilles programmées 2013 s'est étendue sur un mois et demi, de la mi-juin à la fin juillet. Deux équipes constituées respectivement de 12 et de 16 personnes, principalement des étudiants de l'Université Bordeaux-Montaigne, s'y sont relayées. Leur travail a permis l'exploitation d'une vaste aire ouverte située dans la partie sud-ouest du site, divisée en deux zones. La zone 1, la plus méridionale, est directement attenante au rempart et est étudiée depuis les premières fouilles en 2001. La zone 10, située dans les pentes, plus au nord, a été ouverte en 2011. L'aire d'un seul tenant ainsi fouillée mesure environ 2000m² (fig.1). Elle couvre environ 1/10^e du site et constitue donc un échantillon solide, permettant de cerner efficacement les modalités d'occupation du site sur plus de 300 ans. Le dénivelé entre la



partie haute de la zone 10 et la muraille est d'environ 15 m, et représente une pente moyenne d'environ 37%, ceci dans un milieu boisé et sur un substrat karstique, autant de caractéristiques qui posent une série de problèmes opérationnels dont notre équipe est maintenant familière. Dans l'état actuel de nos connaissances, il semble que la structure la plus ancienne, remontant au BF IIIb, soit un édifice rectangulaire d'orientation est/ouest identifié tout au nord de la zone 10. Il mesurait environ 13 m de long sur 6 m de large, et était remblayé dans sa partie septentrionale. La muraille est postérieure à cet édifice, puisqu'elle date des environs de -800. Il semble qu'une structure linéaire d'environ 3 m de large, composé d'un blocage d'éléments calcaires –dont certains pouvaient être très gros- liés à l'argile et parementés par de plus petites moellons, identifiée à l'ouest de la zone 10, soit à peu près contemporaine (MR 10 058). La fonction de cette structure est encore hypothétique, puisqu'elle n'est qu'imparfaitement délimitée dans l'espace, mais on peut noter qu'elle était flanquée, à son extrémité sud-ouest, par un tout petit édifice rectangulaire de moins de 4 m de large pour environ 5 m de long, délimité par d'épais murs de blocs calcaires d'une largeur démesurée par rapport à la taille de l'édifice en lui-même (entre 80 cm et 2 m). Il n'est donc pas à exclure que cet ensemble constitue une structure défensive flanquée à l'extérieure d'une tour ou d'un bastion rectangulaire, une ligne d'enceinte intérieure qui apparemment, venait redoubler celle située à l'extérieur. Dans ce cadre s'installe un ensemble d'habitations bâties à flanc de pente, dont la densité va en augmentant avec le temps. Les plus anciennes sont –en plus de l'édifice de la zone 10 déjà commenté- celles de la zone 1. Les fouilles 2013 ont permis de confirmer la présence à l'est de la zone d'un édifice rectangulaire d'orientation nord/sud, conservé de façon fragmentaire sur 5 m de large pour 8 m de long, placé en vis-à-vis d'un autre bâtiment dont la partie méridionale était fondée

sur un terrasse massive. Au nord-ouest de la zone 10, un autre édifice vient dans un premier temps s'appuyer contre MR 10 058, sans doute contre son parement interne. Mais cette dernière structure sera abandonnée dans la deuxième moitié du VII^e s. av. J.-C. L'édifice susmentionné voit alors son emprise s'accroître au sud, sur l'arase de 10 058. Au même moment, on construit deux bâtiments au sud-est de la zone 10, qui semblent s'appuyer contre la façade sud du grand bâtiment originel. Cette occupation, très dynamique, s'appuie sur des techniques de construction originales et novatrices, dont les détails nous sont de mieux en mieux connus notamment au travers d'études taphonomiques : construction de pierre ou mixte pierre/terre, remblaiement de certaines parties, dégagement d'aires planes par la conception de planchers suspendus d'autre part-. Les édifices ainsi bâties sont séparés par un réseau de rues, principalement placées dans le sens de la pente, et de largeur variable. Les fouilles de 2013 ont confirmé que l'abandon du site a probablement eu lieu dans la première moitié du VI^e s. av. J.-C. L'abandon du site semble par ailleurs avoir été progressif, marqué par un long déclin. Ainsi, la zone 1 semble progressivement abandonnée au profit de la zone 10, où se concentrent les marqueurs chronologiques les plus récents (qui sont par ailleurs concentrés en des endroits précis). Enfin, les fouilles de cette année ont fourni un abondant mobilier métallique, fait rare concernant les sites d'habitat, et plus rare encore concernant ceux de cette période. L'étude de ce mobilier, lié à celle de la céramique et de la faune (en cours) permet d'aborder le difficile problème de la hiérarchisation sociale à l'intérieur de l'habitat, un des éléments qui structureront la campagne 2014.

Alexis GORGUES
MCF, Université Bordeaux-Montaigne,
UMR 5607 Ausonius

LA-SALVETAT-SUR-AGOUT

Lac de la Raviège

NEOLITHIQUE

Noyée dans les années 1950 lors de la création du lac artificiel de la Raviège à La-Salvetat-sur-Agout, la statue-menhir des Vidals-La Raviège a été découverte récemment par J.-L. Constant après l'abaissement des eaux du lac. Une fouille a pu être conduite en septembre 2013. La statue menhir se trouvait face contre terre, mêlée à un dépôt trié de pierres (probablement à bâtir), sur une couche de dépôt de pente contenant du mobilier gallo-romain erratique et peu abondant (I^{er} - II^e s. après n. è.). Elle a donc été déplacée bien après sa réalisation au Néolithique final. C'est une très belle statue-menhir, bien conservée, avec quelques particularités. Elle présente un visage encadré d'un bourrelet

subrectangulaire qui porte deux yeux cupulés et une bouche. Celle-ci est la première connue pour une statue-menhir masculine. Michel Maillé a émis l'idée qu'il puisse s'agir d'un masque. Le cas existe pour un exemplaire de la Jasse du Terral 2 (Miolles, Tarn) mais celle-ci est une statue-menhir féminine. Cette statue-menhir est distante de 32 km à vol d'oiseau (40/45 km à pied soit environ 7h de marche). Comme celle-ci l'extrémité de la statue de la Raviège est légèrement bombée pour dégager le sommet du crâne (des cas assez proches, très rares, pourraient être reconnus pour les monuments d'Albespy 3 à Mounès-Prohencoux, Aveyron ou la Prade, Coupiac, Aveyron). De part et d'autres du

visage des appendices d'un type inconnu à ce jour, horizontaux et doubles, pourraient évoquer des scarifications, tatouages, moustaches ou oreilles ; mais ils seraient alors interrompus par le bourrelet délimitant le visage ou la tête. Le possible masque couvrirait alors ces motifs, qui sur la statue de Monteils (La Serre, Aveyron) sont portés sur un visage/masque du même type. Le baudrier est nettement porté en sautoir ou collier dans le dos (comme cela pourrait être le cas à Sagnes Marty 2, Pont-de-l'Arn, Tarn). Cette disposition très particulière avait conduit à envisager un tracé de collier sur la face visible de la pierre lors de sa découverte. A gauche, une double lanière du baudrier tient la pointe et le côté gauche du fourreau-poignard ; celle qui a recoupé les doigts est d'une inscription plus fraîche. Le fourreau poignard est de type à grande cupule ovalaire inscrite dans un triangle comme sur la statue-menhir de Redoundet (Gieussels, La Salvetat) par exemple. Les bras ont des emplacements particuliers. Le bras droit est placé sous le baudrier avec une main à quatre doigts. Le bras gauche est lui placé près du visage et les quatre doigts touchent la partie supérieure du fourreau-poignard. La large ceinture qui fait le tour de la pierre est une bande gravée qui présente des cupules de traits verticaux. Elle est munie d'une large boucle rectangulaire en champlevé. Ici aussi on peut observer un net ravivage de la ceinture. Les sillons marquant celle-ci ont été approfondis par abrasion. Les deux jambes très longues sont disproportionnées et atteignent la base de la pierre épannelée. Les pieds sont figurés par deux fois quatre doigts. L'ensemble de la figuration est stylistiquement assez proche de statues trouvées à proximité du lac de la Raviège, comme Couffignet (bourrelet autour du visage, fourreau-poignard, mains et pieds à 4 doigts) ou Rieuviel (boucle, fourreau-poignard). Après la fouille de la statue-menhir de Montalet en 2011 (Lacaune, Tarn) qui avait permis à la même équipe d'obtenir la première



Fig. 1 : Statue-menhir des Vidals-La Raviège, hauteur 2.07 m ; largeur 0.90 m ; épaisseur maximum au niveau de la ceinture 26 cm.

datation radiocarbone du remplissage de la fosse d'érection d'un tel monument, cette opération complète l'importante série régionale des statues-menhirs.

Jean GASCO
CNRS, ASM, UMR 5140, Montpellier
Michel MAILLE
CNRS, TRACES, UMR 5608, Toulouse

ANTIQUITE

SERVIAN

ZAC Bel Ami / La Pascale

Cette fouille, dont l'étude est en cours, fait suite au diagnostic mené en novembre 2012 par J. Guerre (Inrap) sur la tranche 2 de la future ZAC Bel Ami de Servian. L'emprise du diagnostic, d'une superficie de 47 030 m², incluait deux sites archéologiques découverts lors de prospection pédestre : un site datable du Néolithique final composé de quatre fosses localisées dans une seule parcelle et un site antique non caractérisé puisqu'il ne s'agit que de présence de mobilier (fragments de *tegulae*, d'amphores républicaines et d'amphores Dressel 20). Le diagnostic a révélé plusieurs occupations, depuis l'époque Néolithique jusqu'à nos jours. Les plus anciens vestiges consistent en deux concentrations

de fosses datables du Néolithique final I. Elles marquent sans doute l'extrémité orientale d'un site d'habitat. Au cours du Bronze final III, un vaste creusement d'origine anthropique est comblé de matériaux (rejets de foyer, vases brisés) provenant d'un habitat situé à proximité. Durant l'époque antique, l'intégralité du terrain est investit par une mise en culture organisée au sein de fossés de parcellaire. L'emprise recèle également un système hydraulique exploitant les eaux souterraines par le biais de plusieurs puits. Ces aménagements avoisinent un tronçon de petit aqueduc se dirigeant vers le domaine de Saint Rose où ont été identifiés les vestiges d'une villa antique.

La prescription de fouille portait sur le dispositif hydraulique antique à travers trois fenêtres de décapage, d'une superficie totale de 2225 m². Le petit aqueduc a pu être dégagé sur une quarantaine de mètres. Il est désaffecté au cours du I^{er} s. ap. J.-C. par le creusement d'un fossé de parcellaire. Les zones 1 et 2 ont permis la mise au jour de trois puits maçonnés ainsi que plusieurs structures circulaires (fosses ou puits non maçonnés). Au cours de la fouille, il s'est avéré que les structures maçonnées correspondaient à des regards appartenant à deux réseaux de canalisations souterraines. Celle de la zone 1, datable de l'Antiquité, a été suivie sur près de 80 mètres de long

selon un axe est-ouest. Elle est couverte de larges dalles de calcaire coquillier, de grès et de basalte. La seconde canalisation, probablement plus récente, présente une voûte maçonnerie. Elle n'a été abordée que dans le cadre d'un petit sondage. Elle est orientée nord-sud.

En dehors des structures hydrauliques et des tronçons de fossés de parcellaire, la fouille a également porté sur le squelette d'un petit équidé d'époque moderne.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

VILLEVEYRAC

Les Marouchs

ANTIQUITE TARDIVE

En 2012, un diagnostic réalisé préalablement à l'agrandissement d'une mine de bauxite a conduit à identifier les vestiges de plusieurs fours, dont l'un avait été interprété comme un four à chaux (responsable du diagnostic : D. Lopez, Service archéologie et patrimoine de la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau). La fouille réalisée en 2013 a permis de mieux caractériser ces vestiges.

La première phase d'occupation voit la construction d'un four à chaux à couloir-foyer en grande partie creusé dans le sol argileux. Cette structure, qui mesure environ 3,80 m de diamètre, était conservée sur 1,20 m de hauteur environ. À l'est, le four est muni d'une gueule d'enfournement à deux ouvertures superposées, creusées dans le substrat naturel et séparées par un linteau en calcaire. Elles étaient accessibles par une fosse d'enfournement, également creusées dans le sol, et mesurant environ 5,50 de longueur pour 3,20 m de largeur. Deux murs de soutènement construits en pierre sèche encadraient la gueule d'enfournement. Le fond du couloir-foyer était recouvert d'une importante couche de charbons de bois, sur laquelle une épaisse couche de chaux carbonatée a été mise au jour. Cette dernière a fait l'objet de prélèvements destinés à effectuer des analyses de laboratoire (diffraction des rayons X notamment) dans le but de caractériser la production du chaufour. Le reste du four était comblé de pierres plus ou moins cuites et d'un mélange de chaux et de limon argileux hétérogène. Le fond de la fosse d'enfournement était également entièrement recouvert d'une couche de charbons de bois, parfois assez cendreuse. En bordure de la fosse, deux niveaux charbonneux plus anciens témoignent de la réalisation d'au moins deux autres cuissous antérieures à la dernière fournée. Le four à chaux est abandonné pendant un temps qui reste difficile à évaluer, mais au cours duquel l'ensemble est comblé.



Fig. 1 : Etat 1 : Le four à chaux à couloir-foyer
(cl. : Chr. Vaschalde).



Fig. 2 : Etat 2 : Les fours à pain successifs et leur fosse d'accès (cl. : Chr. Vaschalde).

La seconde phase d'occupation se caractérise par l'installation de plusieurs fours culinaires successifs, sans doute des fours à pain. Dans le comblement du chaufour, une fosse de travail est creusée. Elle donne accès à un premier four

à pain, creusé dans le substrat, et dont l'entrée n'a pas été retrouvée (diamètre : 1,60 m environ). Ce premier four est abandonné au profit d'un second (diamètre : 2,10 m), aménagé juste à côté et à la morphologie identique. La gueule d'enfournement est taillée dans la paroi du four à chaux. Le second four à pain a livré les vestiges de trois états de fonctionnement. Une fois abandonné, il est comblé et remplacé par un troisième four à pain (diamètre : 1,90 m), similaire aux deux précédents et muni d'une sole construite en tuiles récupérées recouvertes d'une chape d'argile. Ces fours étaient conservés sur 30 cm de hauteur environ. Ils étaient sans doute recouverts d'une coupole, probablement construite en torchis. De nombreuses couches charbonneuses et/ou cendreuses de rejet étaient associées à ces fours à pain.

L'analyse anthracologique a montré l'utilisation de bois de chêne kermès/chêne vert, parfois associé à de l'arbousier, du pistachier, de la filaire/nerprun ou encore de l'érable. Certains indices morphologiques laissent envisager l'utilisation de

bois de petits calibres, plus propice à produire des flammes longues. Sur les charbons associés aux fours à pain, des traces d'insectes ont été déterminées.

Une série de sept datations par AMS réalisées sur les foyers mis au jour montre que le site a fonctionné entre le début du V^e et le milieu du VII^e siècle. La céramique retrouvée dans les niveaux associés aux fours à pain fournit un *terminus post-quem* à la seconde phase d'occupation dans le courant du VI^e siècle après J.-C. Les formes identifiées sont presque toutes fermées (type jatte, cruche), à l'exception d'une coupe. Des datations archéomagnétiques sont en cours et doivent aboutir à l'établissement d'un modèle statistique bayésien prenant en compte l'ensemble des informations de chronologie relative et absolue.

Christophe VASCHALDE et Ronan BOURGAUT
Communauté de communes Nord du Bassin
de Thau - Service Archéologie et Patrimoine

CONTEMPORAIN

LES CAVES BÂTARDES DU LODÉVOIS-LARZAC

La région des Grands Causses est connue de longue date pour ses productions fromagères dont la plus réputée est très certainement le Roquefort. Très tôt, profitant de la renommée de ce fromage, des caves se développent en dehors du village de Roquefort et commercialisent des fromages qui se veulent identiques à l'original. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, de nombreuses caves bâtarde sont en activité. Les « imitations » représentaient une part non négligeable de la production de fromage à pâte persillée. L'institution de l'Appellation d'Origine, le 26 juillet 1925, met progressivement un terme à la production en dehors du village de Roquefort et les caves bâtarde ferment graduellement. Si cette activité a laissé de nombreuses traces dans la mémoire collective et dans les archives, notamment en raison de très nombreux procès qui ont confronté les producteurs de Roquefort aux caves bâtarde, les caves elles-mêmes sont assez peu connues. La répartition de la centaine de caves identifiées sur le vaste territoire des causses semble relativement homogène et uniforme. Comment les caves industrielles et les petites caves se partagent-elles le territoire ? Les choix d'implantation étaient-ils guidés par les matières premières, par l'existence de conditions topographiques favorables aux installations ? Existe-t-il des modes de construction ou des installations « standards » pour chaque type de cave ? Y-a-t-il des différences selon l'aire géographique, la chronologie, le contexte géologique ou la topographie ? C'est autour de



Fig. 1 : Cave à fromage construite à l'entrée de la grotte des Hutes (la Vacquerie). Auteurs : E. Kammenthaler, A. Beyrie.

ces grandes problématiques qu'un programme de recherche a été initié en 2013. Cette étude se propose, sur un territoire bien circonscrit, le Lodévois et le sud-Larzac, d'étudier en détail toutes les caves connues, quelque soient leur taille, leur implantation ou l'état de conservation de leurs vestiges. Le territoire choisi situé à l'extrême sud des grands causses couvre 550 km² et comprend 14 caves réparties sur une aire géographique aux reliefs et aux climats variés. Les résultats de cette première année consacrée à la prospection et à l'évaluation sont tout à fait encourageants. L'inventaire des caves, l'analyse des différents

vestiges d'activité qui les composent, tant dans les cavités souterraines qu'en surface, ont révélé des sites d'une grande diversité. Les différences résident dans les dimensions des sites, leur architecture, leur chronologie, la complexité de leur chaîne opératoire. Ainsi, parmi les quatorze sites inventoriés, trois grands types se dégagent distinctement. Le premier concerne les grandes caves dites industrielles qui sont caractérisées par d'importantes capacités de stockage, une période d'activité principalement située au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, une chaîne opératoire complète depuis la confection du fromage jusqu'au produit fini. Les cavités naturelles qui contiennent ces caves ont souvent été recalibrées pour pouvoir accueillir d'imposantes installations d'affinage. Le deuxième type correspond aux petites caves uniquement vouées au stockage ou à l'affinage des fromages. Ces sites sont généralement installées dans les premiers mètres de galeries naturelles isolées. Bien que les volumes de stockage soient réduits, les aménagements n'en demeurent pas moins importants en regard des capacités de production. La chronologie de ces sites est

souvent difficile à établir, mais plusieurs indices désignent généralement une activité synchrone avec les caves du premier type. Il existe enfin un troisième groupe de caves caractérisé par des installations édifiées à l'intérieur de grandes salles souterraines. Elles peuvent prendre la forme de véritables bâtiments qui contiennent les structures fromagères. De capacité moyenne, ces caves destinées au stockage ou à l'affinage ont fonctionné à une période chronologique indéterminée mais possiblement médiévale. Les campagnes à venir seront consacrées à des investigations plus approfondies sur certains sites. Il s'agira de préciser la chronologie des caves (par le biais de sondages archéologiques et d'études céramologiques), de compléter les relevés architecturaux de l'ensemble des sites et de poursuivre la recherche documentaire pour une meilleure caractérisation des modes de fabrication du fromage, de l'évolution des procédés et des pratiques dans le temps.

Eric KAMMENTHALER
IKER Archéologie

LES ATELIERS DE VERRIERS MÉDIÉVAUX ET MODERNES DE L'HÉRAULT

MOYEN AGE
MODERNE

L'année 2013 a vu se clôturer le cycle de prospections destiné à alimenter les problématiques de la thèse engagée sur l'artisanat verrier du Bas-Languedoc moderne. L'ensemble de ces données livre désormais un aperçu général de l'évolution de l'artisanat verrier sur le secteur du Bas-Languedoc Moderne. Appréhendé sur le temps long, l'évolution du semis des ateliers verriers est loin d'avoir le caractère spontané, voire anarchique, qu'on peut lui prêter à une échelle plus réduite de l'analyse. Elle découle en effet d'une certaine logique et montre un certain équilibre entre les capacités du sol et la répartition des fabriques. Ce panorama général montre également que, tout au long de l'époque moderne, les verriers ne cessent jamais d'investir de nouveaux secteurs, lesquels connaissent ensuite un développement plus ou moins limité suivant les époques. Dès le début du XVI^e siècle, l'important foyer du Causse de l'Hortus connaît un certain renouveau, marqué par la mise en place de nouveaux établissements qui fonctionnent parallèlement à des grands centres médiévaux plus anciens et comptent également d'autres officines plus petites à leur périphérie. Ce type de fonctionnement semble faire écho à des formes méditerranéennes d'artisanat, que l'on retrouve également en Provence.

La partie orientale de la Montagne Noire est elle aussi marquée par un certain développement, mais ce dernier reste encore essentiellement attaché au terroir des Verreries-de-Moussans. Les installations y sont d'envergure plus modeste et paraissent également plus autonomes. L'artisanat prend donc ici une forme plus montagnarde. Le Beau Siècle montre également l'apparition de nouveaux secteurs verriers : depuis le Causse de l'Hortus, un essaimage plus ou moins dense et régulier se fait dans les garrigues nord-montpelliéraines, en rive droite du fleuve Hérault. Le secteur Lodévois, et plus particulièrement les abords de Joncels, témoigne également de la présence des gentilshommes à partir de la première décennie du XVI^e siècle. Le XVII^e siècle, est sans nul doute la période où le maillage des ateliers verriers atteint sa plus remarquable densité. Le phénomène est particulièrement visible en Montagne Noire, où des dizaines de manufactures émergent, dans les bois des Verreries de Moussans dans un premier temps, puis se dispersent en remontant la vallée du Thoré en direction de la ville de Mazamet. Sur le territoire héraultais, l'important maillage mis en place depuis le XVI^e siècle se maintient et se sédimente autour de quelques grands établissements. Si quelques nouvelles zones d'implantations peuvent être

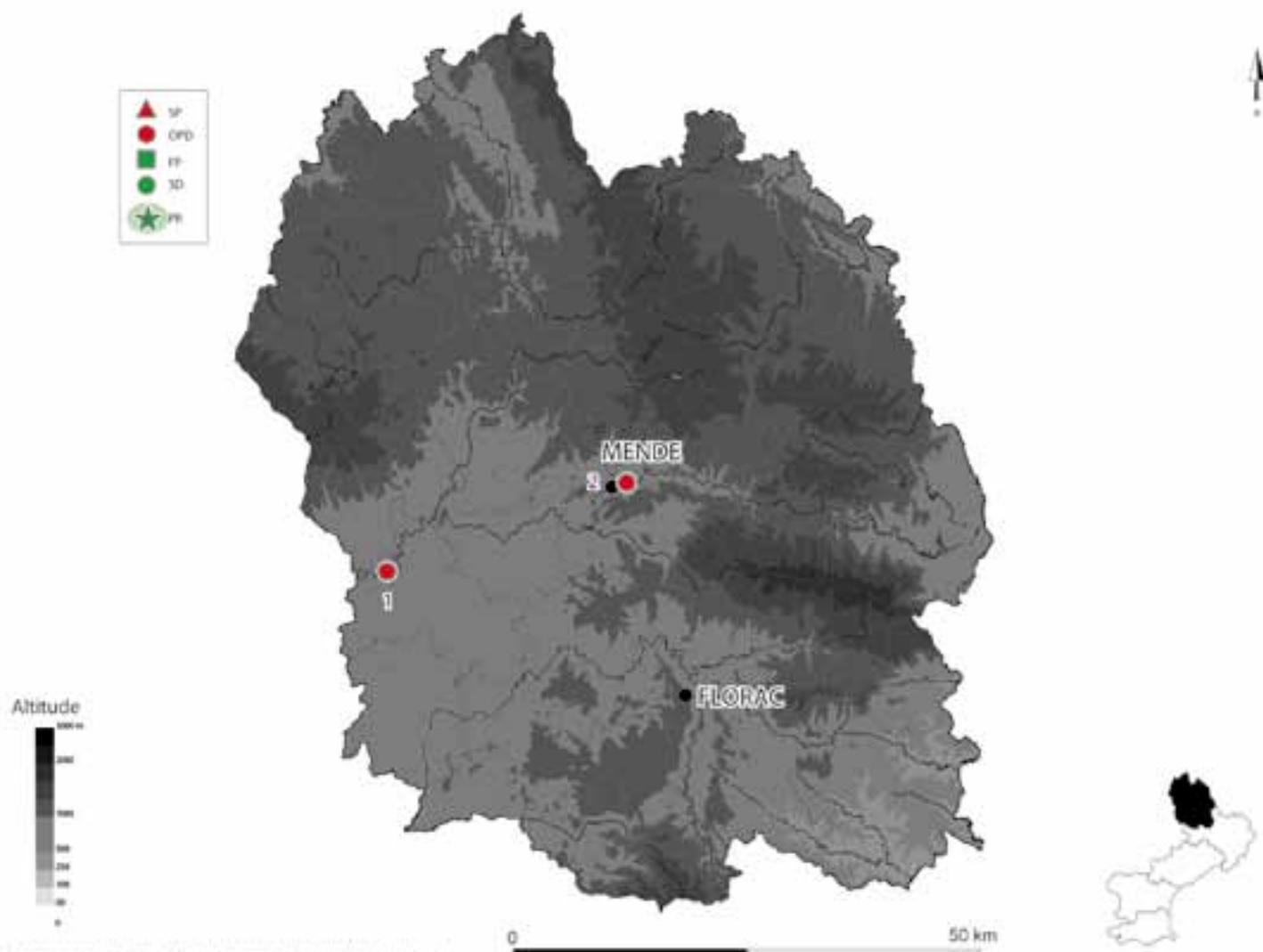
relevées comme dans le Minervois, sur les hauts plateaux héraultais, ou encore en rive droite du fleuve Hérault, sur le Causse-de-la-Selle, la conquête des espaces forestiers paraît se stabiliser au profit d'une importante densification des aires déjà occupées. Considéré dans son ensemble, le XVIII^e siècle peut être envisagé comme une période de déprise, lente mais généralisée, des installations de la communauté verrière. Le phénomène s'observe dès la première moitié du XVIII^e siècle et concerne en premier lieu les fabriques les plus littorales, ou proches des grandes agglomérations ainsi qu'en témoigne la périphérie montpelliéraise. Pour autant, les activités se maintiennent sur l'ensemble des autres bassins d'activité. Le milieu du XVIII^e siècle montre même une dernière phase de conquête, en direction des massifs isolés de l'arrière-pays.

Le phénomène est plus particulièrement notable sur le Larzac méridional ou encore dans la vallée de l'Orb. Amorcée dès le début du siècle, l'étiollement puis la disparition de la plupart des officines verrières se poursuit jusqu'au dernier tiers du XVIII^e siècle, sous la pression concurrentielle des nouveaux établissements alimentés au charbon minéral. Seuls deux pôles parviennent à maintenir leur activité : celui du Causse de l'Hortus, avec les verreries de Baumes et de Couloubrines qui gardent leurs feux allumés jusqu'à la veille de la révolution et celui des Verreries-de-Moussans, qui ne fermera ses portes qu'à la fin du XIX^e siècle.

Isabelle COMMANDRE
Doctorante

Carte des opérations autorisées

2 0 1 3



Fond : extrait de la BD Cartes BD-AF, BD-CartePage de l'IGN à échelle 1/250 000

Tableau des opérations autorisées

2 0 1 3

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
1	9266	BANASSAC	Le Pré Marie	GUERRE Josselyne	INRAP	OPD	NEO	
2	9075	MENDE	Place du Foirail	VIDAL Laurent	INRAP	OPD	MOD/CONT	

Nég : opération négative ou aux résultats très limités

NR : notice non rendue

Nréa : opération non réalisée

Voir la liste des autres abréviations en fin d'ouvrage

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BANASSAC

Le Pré Marie

NEOLITHIQUE

Le projet de lotissement nommé « Le Pré Marie », au lieu-dit Rue du Coulas situé sur la commune de Banassac (Lozère, 48) a révélé la présence d'une dizaine de vestiges préhistoriques, de quatre fosses de plantation d'époque moderne/contemporaine, de deux structures de datation indéterminée et d'un paléochenal. Les vestiges préhistoriques sont composés de plusieurs structures et se répartissent sur environ une surface de 1800 m².

La plus ancienne est un niveau qui appartiendrait au Chasséen. Cette couche qui contient du mobilier céramique, d'une dizaine de centimètre d'épaisseur, semble se poursuivre vers le sud-est. Une fosse et un fossé (1014 et 1015) du début du Néolithique

final, ont été mis au jour. Seul le fossé 1015 a été testé et n'est conservé que sur une dizaine de centimètres. Cinq autres structures de type fosse et fossé appartiendraient au Néolithique sans qu'il soit possible de préciser la chronologie. Quatre fosses de plantation de forme carrée des périodes moderne/contemporaine ont été reconnues. Elles pourraient soit marquer une limite de parcelle soit appartenir à un ancien verger. Enfin, deux structures de datation indéterminée ont été observées ainsi qu'un paléochenal.

Josselyne GUERRE
INRAP Méditerranée

MENDE

Place du Foirail

MODERNE
CONTEMPORAIN

Le diagnostic réalisé dans le cadre du projet Mende, Place du Foirail concerne une surface d'environ 2660 m². Elle est constituée par quatre terrasses de tailles et de hauteurs différentes qui s'étagent depuis la partie basse du Foirail au droit de l'ancien Foyer Saint-Hippide (anciens bains-douches) jusqu'à une allée de marronniers du jardin public arboré. Les deux-tiers de l'emprise sont occupés par ce dernier. La dénivellation entre les points extrêmes de l'emprise est d'environ 10 m. Les tranchées de diagnostic, offrant une surface d'observation de 186 m², ont été implantées en fonction de l'accessibilité du terrain et des objectifs archéologiques. Elles se répartissent sur les terrasses. Le terrain naturel, constitué par un cailloutis calcaire de type colluvions de pente, apparaît directement sous le sol de l'allée dans la tranchée la plus haute et la plus au sud mais aussi dans la tranchée la plus à l'ouest qui est elle sur la partie basse. En revanche, dans cette même zone basse mais plus à l'est, il est atteint à 2,60 de profondeur. Deux tranchées livrent des formations sédimentaires anthropisées. L'une est perforée par une fosse (puits ?) et l'autre livre un peu de mobilier moderne. Elles ont les caractères de sol de jardins (terre foncée homogène souple, présence d'artefacts, présence de petits fragments de charbons de bois). En partie basse, l'une des formations est limitée au sud par un mur de terrasse en pierres sèches qui n'apparaît

qu'à 1,30 m de profondeur. Ces éléments doivent correspondre à un espace périurbain constitué de jardin en terrasse dont le plan cadastral de 1809 montre l'existence au début du XIX^e s. Un chemin indiqué sur ce plan a été probablement atteint dans le sondage le plus bas et le plus au nord à 1,5 m de profondeur. C'est un simple chemin de terre qui livre des fragments de poterie dont certains sont peut être du bas Moyen Âge et d'autres assurément d'époque moderne. Ce chemin est perforé par une canalisation d'eau, toujours active, recouverte de grandes dalles. Il faut la relier avec les travaux d'adduction d'eau réalisés par la ville dans le dernier quart du XIX^e siècle à partir des sources de La Vabre. En 1892, un contentieux sur un droit de puisage sur une canalisation oppose la commune à la famille de Ligonnès. C'est à celle-ci qu'appartiennent les jardins sur lesquels le champ de foire et le jardin public sont créés après 1910. Cette création a nécessité des terrassements dans la partie haute et des remblaiements dans la partie basse pour la mise en terrasse du terrain pentu. C'est dans la terrasse la plus basse qu'a été aménagée la tranchée aux parois bétonnées correspondant à un probable abri anti-aérien datant de la Seconde Guerre Mondiale.

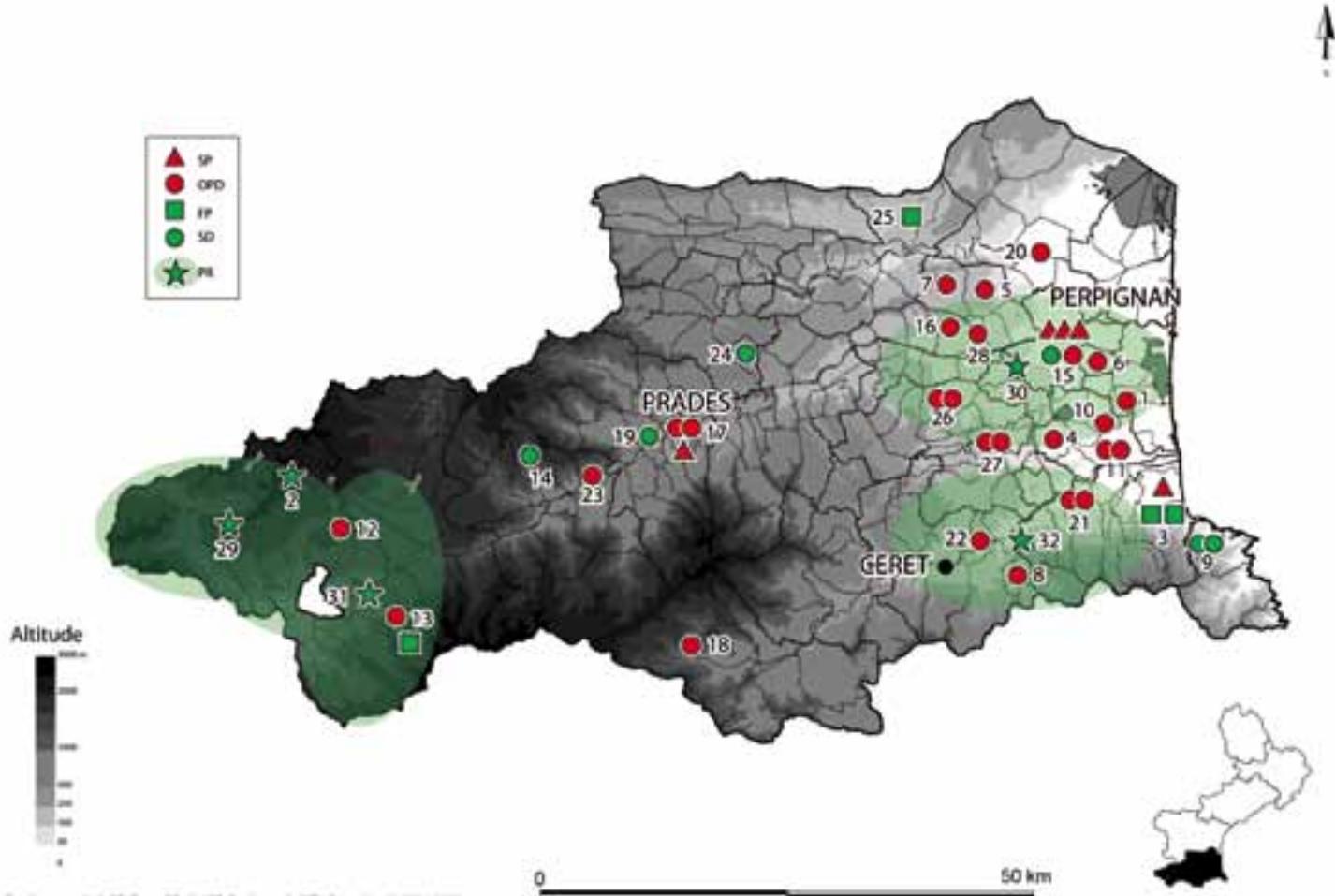
Laurent VIDAL
INRAP Méditerranée

LANGUEDOC-ROUSSILLON
PYRÉNÉES-ORIENTALES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Carte des opérations autorisées

2 0 1 3



Fond : extrait de la BD Carto, BD Atla, BD Cartage de l'IGN Saint-Mandé 2001-2005

LANGUEDOC-ROUSSILLON
PYRÉNÉES-ORIENTALES

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

Tableau des opérations autorisées

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
1	8430	ALENYA	Lotissement La Llose	DOMINGUEZ Cécile	INRAP	OPD	DIA	Opé 2012
2	9157	ANGOUSTRINE VILLENEUVE DES-ESCALDES UR	La Coume Païrouneill	LUAULT Noémie	BEN	PRT	DIA	
3	9104	ARGELES-SUR-MER	Taxo l'Orangeraie	GUINAudeau Nicolas	PRIV	SP	BR/ANT/MA	Opé 2012
3	9173	ARGELES-SUR-MER	La Fajouse d'en Tarrès	DUNYACH Ingrid	ETU	FP	FER/ANT	
3	9240	ARGELES-SUR-MER	Ultrera	CONSTANT André	SUP	FP	ANT/MA	
4	9232	BAGES	Els Omells, lotissement communal Le balcon des Albères	POLLONI Angélique	INRAP	OPD		Nég
5	8138	BAIXAS	Ensemble éolien Catalan 2	KOTARBA Jérôme	INRAP	OPD	DIA	notice commune 8136, 8137, 8138 et 8140
6	9016	CABESTANY	Mas Guérido V, création d'un ensemble commercial	POLLONI Angélique	INRAP	OPD		Nég
7	8140	CALCE	Ensemble éolien Catalan 2	KOTARBA Jérôme	INRAP	OPD	DIA	DI notice commune 8136, 8137, 8138 et 8140
8	9082	CLUSES (LES)	Lotissement communal Clausurae	KOTARBA Jérôme	INRAP	OPD	FER/ANT	
9	9155	COLLIoure	Le Glacis	BENEZET Jérôme	COLL	SD	MA/MOD	
9	10216	COLLIoure	Château royal	GERARDIN Léa	PRIV	SD	MA/MOD	
10	9190	CORNEILLA DEL-VERCOL	Aménagement d'un espace public au centre du village	POLLONI Angélique	INRAP	OPD		Nég
11	9027	ELNE	Gendarmerie	TOLEDO I MUR Assumpcio	INRAP	OPD		Nég
11	9207	ELNE	Résidence du Parc Marché de Gros	POLLONI Angélique	INRAP	OPD		Nég
12	9194	FONT-ROMEU ODEILLO - VIA	Lotissement Dels Cadells, avenue du professeur Félix Trombe	KOTARBA Jérôme	INRAP	OPD	FER/ANT MA/MOD	
13	8855	LLO	Port de Rouet Centrale solaire	GUERRE Josselyne	INRAP	OPD	DIA	

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
13	9172	LLO	Lo Lladre Llo 1	CAMPMAJO Pierre	BEN	FP	BR/FER	cf notice PCR 8257
14	9324	OLETTE	Château d'Evol	LOUPMON Teddy	PRIV	SD	MA	
15	8966	PERPIGNAN	Maison de retraite du Saint Sacrement	REMY Isabelle	INRAP	SP		NR
15	9219	PERPIGNAN	Rue Bartissol	PUIG Carole	PRIV	SD	MA	
15	9228	PERPIGNAN	Parvis de la Cathédrale	PUIG Carole	PRIV	SP	MA/MOD	
15	9229	PERPIGNAN	Jardins du Palais des Rois de Majorque	PASSARRIUS Olivier	COLL	SP	MA/MOD	
15	9287	PERPIGNAN	Voirie nouvelle	DA COSTA Cédric	INRAP	OPD	ANT	
16	8137	PEZILLA-LA-RIVIERE	Ensemble éolien Catalan 2	KOTARBA Jérôme	INRAP	OPD	DIA	DIA notice commune 8136, 8137, 8138 et 8140
17	8656	PRADES	Place de l'Appel du 18 juin, rue des Marchands	DELLONG Eric	PRIV	SP	ANT/MA MOD/CONT	Opé 2012
17	9322	PRADES	Aménagement de l'hôpital de Prades / Rue Carnot	POLLONI Angélique	INRAP	OPD	ANT	notice commune 9322 et 9361
17	9361	PRADES	Hôpital de Prades. Extension de l'EHPAD Guy Malé	POLLONI Angélique	INRAP	OPD	ANT	notice commune 9322 et 9361
18	9038	PRATS-DE-MOLLO LAPRESTE	Eglise Sainte-Juste et Sainte-Ruffine	DOMINGUEZ Cécile	INRAP	OPD	MA/MOD	
19	9214	RIA-SIRACH	Dolmen de Prat Clos	BEC DRELON Noisette	ETU	SD	NEO	
20	8249	RIVESALTES	Aménagement de la ZAC Fer	BENEZET Jérôme	COLL	OPD	MOD/CONT	
21	9043	SAINT-GENIS DES-FONTAINES	Salle polyvalente	POLLONI Angélique	INRAP	OPD	DIA	
21	9044	SAINT-GENIS DES-FONTAINES	Containers enterrés	POLLONI Angélique	INRAP	OPD		Nég
22	9296	SAINT-JEAN PLA-DE-CORTS	Lotissement Le Clos des Chênes, rue des Ecoles	TOLEDO I MUR Assumpcio	INRAP	OPD		Nég
23	8825	SERDINYA	Déviation du hameau de Joncet	GRIZEAUD Jean-Jacques	INRAP	OPD	MOD	Opé 2012
24	9215	TARERACH	Terroir des Llussanes	BEC DRELON Noisette	ETU	SD	NEO	
25	9239	TAUTAVEL	Caune de l'Arago	PERRENOUD Christian	SUP	FP	PAL	
26	9045	THUIR	Hôtel Restaurant	POLLONI Angélique	INRAP	OPD		Nég
26	9208	THUIR	ZAE La Carbouneille	DA COSTA Cédric	INRAP	OPD	ANT	
27	9209	TROUILLAS	Projet Canterranne 1 et 2 : installation de serres solaires	POLLONI Angélique	INRAP	OPD	FER	
27	9210	TROUILLAS	Projet Solaire Canterranne : installation de serres solaires	CANUT Véronique	INRAP	OPD	FER	
28	8136	VILLENEUVE LA-RIVIERE	Ensemble éolien Catalan 2	KOTARBA Jérôme	INRAP	OPD	DIA	notice commune 8136, 8137, 8138 et 8140
29	8257		Transition âge du Bronze/âge du Fer en Cerdagne	CAMPMAJO Pierre	BEN	PCR	BR/FER	

n° carte	n° opération	Commune	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
30	9158		Prospection et inventaire des sites archéologiques de la Plaine du Roussillon	ILLES Pauline	COLL	PRD	DIA	
31	9211		Gravures rupestres de Cerdagne, du Capcir et du Conflent	LALLEMAND Véronique	CULT	PRD	FER/MA CONT	
32	9212		Prospection Vallespir, Aspres, Albères	ROUDIER Etienne	BEN	PRD	DIA	
/	9261		Fortifications de la Seconde Guerre mondiale dans les Pyrénées-Orientales	CASTELLVI Guillem	BEN	PRD	CONT	

Nég : opération négative ou aux résultats très limités

NR : notice non rendue

Nréa : opération non réalisée

Voir la liste des autres abréviations en fin d'ouvrage

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3

DIACHRONIQUE

ALENYA

Lotissement La Llose

Le projet Las Lloses sur la commune d'Alénya concerne l'aménagement de maisons individuelles, d'une crèche et d'une maison de retraite. L'emprise prescrite s'étend sur 12 hectares et se trouve au sud-ouest de l'agglomération actuelle et à l'ouest de l'*Agouille de la Mar*. Dans les années 2000, les terrains à proximité ont aussi été investis par les recherches d'archéologie préventives (au nord, projet du lotissement du *Cami de la Mar* par A.Vignaud en 2002 et à l'ouest, projet *La Colomina del Forn* par A. Pezin en 2008). La problématique prescrite par le Service régional de l'archéologie est la « caractérisation de l'occupation à proximité d'un site antique, dans un secteur de forts recouvrements du Réart ». Dans cette perspective, nous avons entrepris un très large maillage de sondages de 6 m² sur 1.30 m de profondeur afin de cerner l'ampleur et la puissance des alluvions. Ensuite, seules trois tranchées ont été creusées plus profondément (3 m) afin de restituer en coupe l'ancien versant orienté ouest / est, et à peine visible dans le paysage actuel. L'étude géomorphologique montre la présence d'un léger relief dont le sommet

est tronqué et dont le bas de versant est enseveli sous plus de 3 mètres d'alluvions. Aucune structure archéologique n'a été découverte, néanmoins, la présence de mobilier épars contenu dans l'ancien horizon de sol autorise deux observations. La stabilité du paysage a permis le développement d'un horizon de sol brunifié attesté par la présence de tessons issus de l'amendement des terres entre le second âge du Fer et l'époque médiévale. Nous pouvons ensuite déduire la proximité d'un habitat antique, certainement daté du Bas-Empire, grâce à la concentration de mobilier récolté au nord-ouest de l'emprise prescrite. Le mobilier occupe une surface d'environ 100 m², et concerne de gros fragments de tuiles romaines, des monnaies et de nombreux fragments de céramiques fines. Il est possible que ces indices aient été contenus dans des structures en creux dont les limites ont été gommées par la pédogenèse.

Cécile DOMINGUEZ
INRAP Méditerranée

DIACHRONIQUE

ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES UR

La Coume Païrouneill

La campagne de relevés et de prospections diachroniques réalisée sur les communes d'Angoustrine Villeneuve-les-Escaldes et Ur a eu lieu aux alentours d'un habitat rural du haut Moyen Âge, ayant fait l'objet de plusieurs fouilles dans les années 2000, sous la direction de Pierre Campmajo. Cette opération a révélé un fort aménagement de l'espace agraire aux environs du site. De nombreux murs de soutènement ont été relevés.

On note également la présence de dispositifs destinés à drainer et irriguer les parcelles. La rivière d'Angoustrine, qui coule en contrebas du site de La Coume Païrouneill, est également fortement aménagée : outre la présence de plusieurs gués et l'aménagement des rives avec des blocs de granit, on note la présence de canaux de dérivation, dont la fonction reste à déterminer. De nombreuses traces d'extraction du granit ont été relevées.

Les négatifs d'outils identifiables se situent aux périodes modernes et contemporaines, même si l'hypothèse d'une extraction de la pierre locale aux époques plus anciennes est très plausible. Le mobilier récolté aux alentours du site confirme l'occupation du terroir de La Coume Païrouneill dans la longue durée. Les éléments de céramique modelée retrouvés, pouvant appartenir aux périodes protohistoriques, suggèrent une présence ancienne sur les lieux. L'existence d'une concentration matériau attribuables à l'Antiquité tardive à l'est du site, déjà observée ponctuellement lors de travaux de labours, semble indiquer la présence d'un site de cette époque. Enfin, le bas Moyen Âge et les périodes Modernes et Contemporaine sont

les plus présentes avec de nombreux fragments de céramique glaçurée et vernissée. Ces prospections ont également permis de documenter un site localisé à quelques centaines de mètres au nord-est de celui de La Coume Païrouneill. Situé au lieu-dit Las Cabanes, il est composé d'un ensemble de buttes d'environ une dizaine de mètres de diamètre, bordé par des talus pouvant correspondre à des murs d'enclos. Cet ensemble est coupé par la frontière espagnole de l'enclave de Llivia. Seules des fouilles permettront de déterminer la chronologie de cette occupation.

Noémie LUAULT
Bénévole

ARGELES-SUR-MER

Taxo l'Orangeraie

AGE DU BRONZE
ANTIQUITE MOYEN AGE

La fouille du site de Taxo - L'Orangeraie (commune d'Argelès-sur-Mer) s'est déroulée entre le 26 décembre 2012 et le 26 avril 2013. Elle a été conduite après le dépôt d'un projet de construction d'un lotissement et le résultat positif du diagnostic menée en mars 2012 par l'INRAP. L'opération apporte de nouvelles données sur l'occupation aux abords du village de Taxo-d'Avall ; elles complètent les informations acquises lors de l'opération menée sous la direction de Carole Puig (ACTER SARL) en 2011-2012 sur le site de Taxo – Les Gavarettes. Des vestiges couvrant différentes périodes avaient été repérés aux Gavarettes, mais l'opération a surtout permis de mettre au jour l'existence d'une vaste aire d'ensilage de plus de 2000 structures du haut Moyen Age et du Moyen Age central. Les silos constituent également une grande partie des faits repérés sur le site de l'Orangeraie, mais des structures aux fonctions distinctes ont également été révélées par la fouille. Plus de 500 faits archéologiques, qui renvoient à des fonctions et à des chronologies distinctes, ont été détectés sur le site de l'Orangeraie. Ils sont recouverts par des apports alluviaux et perturbés par des creusements naturels. Les différentes séquences d'incision et d'alluvionnement observées révèlent une dynamique complexe placée entre la fin de l'Antiquité et le Moyen Age central.

Une occupation protohistorique modeste

Les structures les plus anciennes – limitées à deux fosses – sont datées de la Protohistorique. L'une d'elles a livré du mobilier céramique caractéristique qui la rattache au Bronze final IIIb. Cette fosse paraît isolée, mais sa présence doit être reliée aux découvertes antérieures effectuées autour du site et sur le territoire communal. Si aucune occupation antique n'est attestée sur le site, du mobilier

résiduel – parfois réutilisé – a été rencontré dans les niveaux postérieurs (amphore, fusaïole en sigillée, peson taillé dans une tegula...).

Des témoins d'une installation à la période wisigothique (milieu IV^e - milieu VII^e siècles)

L'étude des vestiges repérés a permis de mettre en évidence l'existence de deux occupations médiévales distinctes. La première est caractérisée par la présence d'au moins une aire d'ensilage, d'une probable fosse de travail et d'une structure de combustion. Deux datations radiocarbonées réalisées sur les niveaux d'utilisation repérés datent ces vestiges de la seconde moitié du VI^e s. ou de la première moitié du VII^e s. Leur présence suggère l'existence d'une ou plusieurs unités domestiques de la période wisigothique dans la partie nord-ouest du site. D'autres faits repérés dans la partie nord-est pourraient également être liés à cette occupation, notamment trois puits de grandes dimensions dont la chronologie n'est pas assurée.

Une occupation bien établie entre le IX^e et le XII^e siècle

Les structures médiévales identifiées sont ensuite rattachées aux IX^e - XII^e s. Les vestiges liés à cette occupation sont variés : fossés, silos, fosse dépotoir, solins, trous de poteau, structure de combustion et puits/puisards ont ainsi été mis en évidence. Les fossés orientés nord/sud témoignent d'une volonté de drainer les eaux avant l'installation de solins faits de galets. Les 11 soubassements repérés correspondent vraisemblablement à 5 unités distinctes réparties dans la partie nord du site. Ils sont liés à une occupation du IX^e s., voire du début du X^e s. d'après les résultats de deux datations radiocarbonées et de l'étude céramologique. La découverte de plus d'une centaine de

fragments de torchis dans les structures rattachées à cette chronologie permet de restituer en partie l'élévation de ces aménagements. L'hypothèse d'une élévation en terre et pans de bois, reposant sur une sablière basse, peut être envisagée alors que la présence d'un niveau de démolition chargé en tuiles canal suggère leur emploi pour la couverture d'au moins un des bâtiments reconnus. Les silos, repérés en nombre autour de vestiges bâties, ne sont pas tous directement associés à ces solins. Les données stratigraphiques attestent en effet plusieurs phases d'installation, certains silos ayant d'ailleurs été repérés sous les aménagements bâties.

La découverte d'une fosse-dépotoir chargée en déchets métallurgiques (scories, culots, battitures et parois scorifiées) témoigne de l'existence d'une forge d'élaboration sur le site dans le courant du X^e s. ou au début du XI^e s. Les installations liées à cette forge n'ont laissé que des témoins diffus difficilement exploitables. Les déchets recueillis révèlent toutefois une activité de post-réduction qui soulève de nombreuses interrogations, notamment en ce qui concerne l'activité exercée (production, réparation d'objets...). L'occupation du site est ensuite marquée par la présence de structures en creux (silos, puits...), en particulier une fosse atypique de plan quadrangulaire aux angles arrondis dotée d'un canal et d'un dispositif d'évacuation bâti en galets. La fonction de cette structure n'est pas assurée (bassin lié à une activité artisanale ou partie excavé d'un bâtiment), mais sa présence témoigne d'une continuité d'occupation jusqu'au XI^e ou XII^e s. Passée cette période, le site de l'Orangerie est mis en culture, ce qui pourrait indiquer un transfert des habitats à l'intérieur du village fortifié. Des apports alluviaux, datés du XII^e s. et/ou de la première moitié du XIII^e s., marquent cette transition.

Une transformation du site et l'implantation d'un cimetière paroissial à la fin du Moyen Âge
 Dans la partie nord du site, un enclos quadrangulaire délimité par 4 murs de 0,50 m de large, au centre duquel a été repéré un bassin bâti en briques et en galets, pourrait correspondre à un jardin d'agrément du XIV^e s. Le fossé défensif du village de Taxo-d'Avall, de 14,70 m de large et de plus de 1,75 m de profondeur, commence à être comblé à cette période d'après les observations stratigraphiques réalisées dans un sondage profond implanté au pied du rempart.



Fig. 1 : Photographie du cimetière de Taxo-d'Avall, délimité par un mur de clôture (en bas à gauche), une semaine après sa découverte – ACTER SARL.

La fouille a également permis de mettre au jour un cimetière paroissial du bas Moyen Âge en dehors des remparts dans la partie sud-est du site (fig. 1). Si 197 sépultures ont été repérées durant l'opération, le nombre d'individus inhumés dans cette aire funéraire est estimé à près d'un millier. Des éléments maçonnés, interprétés comme des signalisations de surface, ont été observés à l'intérieur de l'espace sépulcral délimité au XIV^e siècle par la construction d'un mur de clôture doté d'un porche. L'étude anthropologique réalisée fournit des informations primordiales sur les rites d'inhumation et sur la population enterrée dans ce cimetière. Les 5 datations radiocarbone effectuées sur des sujets fouillés datent ces inhumations entre la fin du XIII^e et le début du XV^e s. Probablement abandonné dans le courant du XV^e s., l'espace sépulcral est ensuite mis en culture durant la période moderne.

La fouille de Taxo-l'Orangerie a donc permis de mettre en évidence une installation entre le milieu du VI^e siècle et le milieu du VII^e siècle, puis entre le IX^e siècle et le XII^e siècle sans qu'une continuité d'occupation ne soit attestée. Un cimetière est ensuite installé hors des remparts dans le courant du XIII^e siècle ; il sera utilisé jusqu'au début de la période moderne.

Ces données permettent de mieux cerner le peuplement médiéval et la transformation des abords du village de Taxo-d'Avall. Elles fournissent en outre un complément utile aux informations recueillies lors de la fouille du site des Gavarettes.

Nicolas GUINAUDEAU, pour l'équipe
ACTER SARL

La première campagne de fouille programmée conduite sur le sanctuaire de source de la Fajouse en juillet 2013 permet une meilleure compréhension du lieu de culte et de sa chronologie (fig. 1). Quatre secteurs, soit environ 100 m², répartis sur les pourtours nord, sud et ouest de la source et de son bassin ont été dégagés manuellement en aire ouverte. Ils ont confirmé l'hypothèse de niveaux de fréquentations et d'aménagements, estimés par les sondages de 2012. Ces recherches ont été complétées par six sondages répartis dans les alentours immédiats du site. Ces derniers ont permis d'évaluer et de situer une extension du site sur près de 400 m². Les cultes de sources pratiqués à l'époque romaine sont généralement identifiés par la présence de monnaies, arrachées de leur contexte par des excavations clandestines. Or, contrairement à la campagne 2012, les aires de fouille 2013 ont été préservées par la forte couverture végétale et les recherches ont permis la découverte de monnaies en contexte archéologique. Ces éléments monétaires très érodés, ont permis de proposer un schéma précis de la répartition spatiale de ces offrandes autour du bassin et dans le lieu de culte. La zone explorée

au sud du bassin a mis au jour un niveau de fréquentation du II^e - III^e s. après J.-C. accumulé d'est en ouest le long du massif géologique. Ce niveau est contemporain des petits fagots de bois (déjà mis au jour l'an passé) accumulés contre la paroi sud du rocher de la source. Au dessus, dans une niche naturelle du rocher, au minimum deux petits feux ont été réalisés successivement au même endroit entre le V^e et le VI^e s. ap. J.-C. sur près de 25 cm d'épaisseur. Leur interprétation par un possible rite reste en suspens, mais le contexte laisse présager la réalisation d'autres feux dans la niche contemporaine des petites branchettes de bois datées par AMS autours de 220-250 ap. J.-C. Enfin, sur les contrebas de la source (secteur 2), ont pu être observées deux phases de recouvrement d'époque romaine sur l'aire de la terrasse d'époque protohistorique. Ces couches situées à une faible profondeur, n'ont pas permis une conservation en place de ces vestiges, répartis entre le II^e s. av. J.-C. et le IV^e s. ap. J.-C. On y notera la présence de fragments d'amphores variées, provenant de Gibraltar (époque républicaine) et des régions italiennes (Étrurie, Apulie, Campanie) ainsi que quelques éléments de vases à col étroit et gorge interne, de plats du IV^e s. ap. J.-C. La documentation actuellement disponible pour la période romaine est, certes plus étroite que l'an passé, mais seule la poursuite des fouilles sur les contrebas du site permettra de proposer un examen des espaces et des activités en lien avec le culte. Sanctuaire des eaux, sanctuaire de source, le culte pratiqué sur le site de la Fajouse est installé sur le lieu même où jaillit l'eau. Il n'y a pas de système hydraulique particulier observé généralement dans les complexes d'époque romaine en Gaule ou en Italie. Les structures et les données archéologiques du second âge du Fer restent les plus importantes par leur quantité et leur qualité de conservation exceptionnelle. Le dégagement en aire ouverte, de 10 x 10 m sur les contrebas immédiats du bassin (secteur 2), a permis de confirmer l'hypothèse de niveaux de fréquentations, comme estimé en 2012. Une terrasse de 13 m² (5,50 x 2,5 m) a été aménagée entre la fin du IV^e et au III^e s. av. J.-C. Orientée nord-est/sud-ouest, face à la pente du massif, elle reprend la forme sinuuse bilobée, observé dans le secteur 1 pour l'empierrement du bassin (fig. 2). Le mode de construction reste frustre, les murs sont agencés en pierre liées à la terre, marqués par quatre ensembles de bornes qui délimitent l'espace. Cet aménagement a permis la conservation des niveaux stratigraphiques qui comblent la terrasse. La fouille a mis en évidence des niveaux de fréquentations successivement remblayés, alternativement de pierres et de céramiques. Les vases paraissent

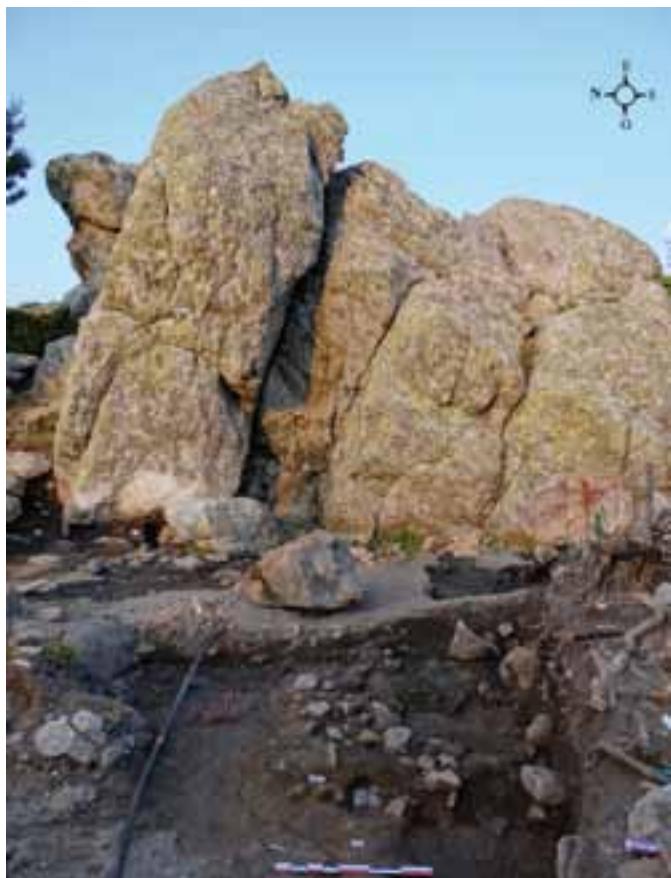


Fig. 1 : Résurgence au pied du rocher vue depuis l'ouest
(Cliché E. Roudier).

avoir été fragmentés et recouverts de moellons. Ces gestes, répétés sur plus de 20-25 cm d'épaisseur, semblent liés à l'aliénation des objets utilisés pour le culte, recouverts de moellons pour demeurer dans l'espace du sanctuaire. Ils ont l'avantage d'avoir permis une conservation du mobilier *in situ*. Ainsi, nous avons pu identifier une zone de passage, orienté nord-est/sud-ouest, qui permet d'accéder à la terrasse. Ce chemin est souligné par le dépôt de coupes (à vernis noir de Roses et d'une coupe en céramique grise de la côte catalane) qui semble ponctuer le cheminement des pratiquants. Deux petites fosses cultuelles ont été découvertes dans l'extrémité sud-ouest du bassin. La fosse 104 présente un état de conservation remarquable. Les différentes phases de fragmentation des vases et leur dépôt méthodique permettent d'entrevoir la gestuelle et le cheminement rituel de ces offrandes qui, mêlées à des restes de végétaux, offre une vision d'un rite pratiqué. Située sous l'empierrement du bassin, au contact des pierres, la fosse (*bothros*) semble correspondre à la fondation de cet espace cultuel. Nous espérons que l'examen des végétaux et des sédiments du comblement de la fosse, permettront d'apprécier la préparation de ces offrandes, qui semblent, à priori avoir été bouillies (études en cours, L. Fabre). Enfin, l'ancienneté du site, pressentie l'an passé, notamment par la découverte de verres colorés sur noyau d'argile, a été confirmée dans l'aire sud-ouest du site, au niveau de l'écoulement du bassin. Un lambeau de niveau de fréquentation



Fig. 2 : vue de la terrasse mise au jour sur les contreforts de la source (secteur 2), depuis le nord-ouest (Cl. I. Dunyach).

et une fosse renfermant deux objets métalliques, à ce jour encore non déterminés (études en cours M. Drieux et M.-P. Cousture), ont pu être datés grâce au pied d'une coupe sans tige attique à vernis noir (*stemless*) de la fin du V^e s. av. J.-C. Marqueur important dans le paysage, ce sanctuaire de confins pourrait poser la limite territoriale entre les populations de l'Empordan et les populations locales roussillonaises à l'âge du Fer.

Ingrid DUNYACH
Doctorante, UPVD

ANTIQUITE
MOYEN AGE

ARGELES-SUR-MER

Ultréra

La 8^{ème} campagne de fouille de 2013 du Pic Saint Michel/Ultréra s'est déroulée en 3 sessions, du 20 mai au 15 juin, puis du 15 au 20 juillet et enfin du 26 au 30 août 2013. Elle a été réalisée avec la participation de bénévoles adhérents à l'association Histarc et d'étudiants en archéologie. Les principaux résultats de 2013 concernent la fouille d'un corps de bâtiment de 190 m² articulé autour d'une cour, dont la fouille reste à poursuivre (fig. 1).

La découverte de mobilier résiduel de l'âge du Bronze final IIIa ou b, de l'Antiquité tardive (V^e-VI^e siècles) et du VII^e-début VIII^e siècle, confirme à nouveau l'existence de ces séquences d'occupation déjà connues par la mise en évidence de niveaux et de structures en place de ces périodes lors des campagnes précédentes. A ce stade de l'étude, la dernière



Fig. 1 : Vue des constructions de la zone 6 depuis l'est (A. Constant).

phase d'occupation (IX^e-X^e siècles) est la mieux cernée et documentée dans l'ensemble du quartier haut d'Ultréra. Elle livre, pour la 8^e campagne en zone 6, 17 couches et 3910 tessons de pots (soit 98% du lot) relevant des productions « locales » en céramique commune des IX^e-X^e siècles. La fouille montre que les vestiges de cette séquence, les mieux conservés au quartier haut, scellent et reprennent en élévation les constructions semi-rupestres des V^e-VII^e siècles (MR29 et MR30 et UNR1) (fig. 2), signe que le *castrum* fut un temps déserté dans le courant du VIII^e siècle/début du IX^e siècle. Aux temps carolingiens et dans l'angle sud-ouest du quartier haut, le corps de bâtiment en zone 6 (fig. 3) constitue sans doute une résidence privilégiée, alors que la tour/vigie sommitale (zone 1) remplit, à la même époque, une fonction culinaire et/ou de réserve. Formé d'au moins une grande pièce d'habitation rectangulaire aux IX^e-X^e siècles, le corps de bâtiment est reconfiguré dans le courant du X^e siècle par la création d'une nouvelle habitation (secteur A5) percutant le mur de façade oriental précédant partiellement abattu. L'ensemble forme alors trois pièces disposées en U et s'ouvrant sur un espace à ciel ouvert, sans doute une cour (secteur A3). La fouille livre les indices de la fonction de ces unités d'habitat : domestique (secteur A4 et A5) et étable/bergerie (secteur A2). L'existence d'un espace réservé à la stabulation en secteur A2 doit être reliée à la découverte d'une vingtaine de fusaïoles dans les habitations contigües. De sorte que l'élevage et le filage de la laine semblent, à défaut d'une mise en culture des versants immédiats encore non attestée par l'étude carpologique, avoir été l'une des principales activités du *castrum* aux IX^e-X^e siècles, avec la chasse et, sans doute aussi, le contrôle fiscal des *villae* de pied de versant (aire ou juridiction castrale). L'analyse d'une cinquantaine d'objets lithiques découverts depuis le commencement de la fouille programmée (contribution de C. Respaut et M. Martzluff) permet d'entapercevoir l'utilisation de matériel de cette catégorie durant les V^e-X^e siècles comme couvercles (disques de pierre), armes de jet (galets), aiguiseoirs, jetons et polissoirs. Il convient de souligner la quasi absence de meules dans l'habitat carolingien et, lorsque c'est le cas, ces objets sont en position



Fig. 2 : Zone 6. Vue des murs MR29 (rupestre) et MR30 sous le bâti carolingien (A. Constant).



Fig. 3 : Zone 6. Plan des vestiges de la phase 3 (IX^e-X^e siècles).

résiduelle ou en remploi dans les niveaux des IX^e-X^e siècles. On y verra un signe supplémentaire que l'économie du *castrum* d'Ultréra n'est pas alors, ou n'est plus en partie, tournée vers la production de céréales aux environs de l'an Mil. Clôturant cette campagne, la journée porte ouverte organisée le vendredi 19 juillet a attiré environ 150 randonneurs

sur le site, un succès qui confirme l'intérêt croissant du grand public pour l'archéologie.

André CONSTANT
Aix-Marseille Université, LA3M UMR 7298
avec les contributions de J. Bénezet
(Pôle Archéologique Départemental, CG 66),
C. Respaut (Inrap) et M. Martzluff (UPVD)

AGE DU FER
ANTIQUITE

LES CLUSES

Lotissement communal *Clausurae*

Le terrain soumis au diagnostic se situe en rive gauche de la Rom, à la sortie de son défilé rocheux. Il est implanté en bordure immédiate du pont médiéval qui relie la Cluse Basse à la Cluse del Mitg, et du tracé de la voie domitienne. Cette dernière est en effet reconnue à moins de 100 m vers le sud, par des gravures dans le rocher (travaux de G. Castellvi et son équipe en 1990, site Moli I et II). Le diagnostic permet de constater qu'à la sortie du défilé, la rivière, dans une configuration ancienne que nous ne savons pas dater, a constitué une sorte de bourrelet de gros galets, qui suit plus ou moins son cours actuel. Cette formation a sans doute été aplatie à l'époque moderne par une mise en culture et la création d'un mur de terrasse bordant l'ancien chemin de Maureillas. C'est sur ce bourrelet caillouteux que nous avons trouvé du mobilier antique dans deux structures très arasées. La lecture de leur contour n'est possible que par la présence de ce mobilier.

Il s'agit pour une partie de tuiles et d'amphores, et majoritairement de céramiques fines utilisées pour le service des boissons (cruches et gobelets) et de céramiques communes servant à la cuisson des aliments. On signalera aussi la présence des morceaux d'une assiette en sigillée marbrée, d'une coupe en verre et d'une grosse perle dans la même matière. Ces vestiges, fort dégradés, pourraient appartenir à la périphérie d'un habitat proche non repéré, ou bien participer à un environnement cultuel ou sépulcral de bord de voie que nous ne pouvons préciser. Les restes d'ossements animaux ou humains sont totalement absents du dépôt, dissous du fait de l'acidité du terrain. On y note aussi l'absence de charbons de bois et de cendres.

En arrière du bourrelet, avec une dénivellation de l'ordre du mètre, c'est une sédimentation plus fine qui se met en place. On y observe le développement d'au moins deux sols brunifiés anciens, progressivement engrangés par des apports colluviaux et sans doute alluviaux lors des crues les plus fortes. Le sol ancien le plus profond a livré de rares débris de céramique modelée. Le second plus épais contient de rares débris du II^e âge du Fer et de l'époque romaine. Près du versant, l'ensemble de la sédimentation se pince contre le rocher. On y observe des débris rubéfiés et charbonneux, non datés, qui pourraient provenir d'une activité charbonnière. Le rocher qui empiète de 10 m environ sur l'emprise soumise au diagnostic, a été aplani. Cette surface créée par l'homme offre une assise stable qui a pu servir au passage d'un chemin ancien. Le rocher est trop dégradé pour conserver les traces de cet éventuel passage. Toutefois, cette observation offre une nouvelle alternative pour le passage d'une voie antique à la sortie du défilé de la Rom, avec une bifurcation vers l'ouest, pour suivre le rocher en bas de versant. Cette hypothèse complète celle du bord de rivière couramment retenue, dont on sait maintenant qu'elle devait se pratiquer sur une sorte de bourrelet alluvial, lui aussi aménageable assez facilement. La mise à plat de ce dernier pour rendre ces terres exploitables, a sans doute emporté ces aménagements éventuels sur le dessus du bourrelet.

Jérôme KOTARBA
INRAP Méditerranée

MOYEN AGE
MODERNE

COLLIOURÉ

Le Glacis

Le site du « Glacis », à l'emplacement de la ville haute médiévale de Collioure et des occupations protohistorique et antique, constitue l'un des sites majeurs du Roussillon, non seulement du fait de son statut d'agglomération, mais aussi par son rôle commercial. Il constitue en effet le principal, sinon

l'unique, port de commerce du Roussillon durant une grande partie de son existence. Réellement identifié par Jaume Llado en 1963, il a fait l'objet de nombreux ramassages ainsi que de deux fouilles dans les années 1960 et 1970. Une surveillance de travaux en 2010 et un diagnostic en 2012 dans le



Fig. 1 : Plan de situation des sondages.

château royal situé sur le même promontoire que la ville haute, réalisés par le Pôle Archéologique Départemental des Pyrénées-Orientales sous la direction d'O. Passarrius, ont permis d'initier un nouveau souffle à la recherche archéologique à Collioure. Il paraissait toutefois essentiel de replacer ce monument dans un contexte topographique local étendu à l'ensemble du promontoire mais aussi de mieux étayer son encrage dans un passé très ancien qui a certainement conditionné, pour partie au moins, son implantation. L'approche du site a été réalisée par huit sondages d'une superficie de 2 à 15 m² selon leur emplacement et la qualité des vestiges rencontrés. L'implantation a été guidée par les observations anciennes mais aussi une approche complète alliant prospections pédestres et géophysiques préalables. Ces données ont été complétées par l'analyse des quelques plans et gravures du XVII^e siècle figurant la ville dans une configuration encore proche de celle du Moyen Age. Trois sondages seulement ont livré des vestiges en place ; en outre, ils n'ont pu être atteints au sein de deux autres du fait d'un enfouissement trop important. Toutefois, les données recueillies sur les différentes périodes rencontrées, du deuxième âge du Fer à l'époque moderne, complètent utilement celles dont on pouvait bénéficier jusque là.

Des vestiges de l'âge du Fer ont été identifiés dans deux sondages situés à l'ouest du promontoire. Malheureusement, ils n'apparaissent que très peu structurés puisqu'il s'agit essentiellement de remblais plus ou moins anthropiques ainsi que de probables colluvions. Seule une fosse, partiellement fouillée et fortement tronquée, permet de suggérer que l'habitat était tout proche. Le mobilier associé à ces différents niveaux est datable en grande majorité du IV^e siècle avant notre ère. On retrouve aussi quelques éléments résiduels de la fin du VI^e - début du V^e siècle tandis que les éléments postérieurs (III^e - début II^e siècle) sont pour ainsi dire absents.

La fin de l'Antiquité et la période wisigothique n'ont été perçues qu'à travers de très rares fragments d'amphores africaines. Pourtant, des niveaux de cette période avaient été fouillés en 1963-1964 par M. Vivès et J. Llado en contrebas, dans un secteur moins sensible aux aménagements d'époque moderne mais malheureusement bénéficiant d'un très fort recouvrement (plusieurs mètres ?) les rendant difficile d'accès. La période médiévale est moyennement représentée. Il s'agit tout d'abord d'un espace correspondant certainement à l'intérieur d'un bâtiment, vers le haut de la colline et observé sur 4 m². Le rocher a été entaillé et aplani

sur au moins 10 m² (probablement davantage) puis recouvert par un sol de terre battue. Une petite fosse (certainement un silo), a été observé dans un angle du sondage. Un effondrement de toiture associé à quelques blocs de schiste et du mortier de chaux vient sceller ce bâtiment dans le courant du XIV^e siècle. Dans l'un des sondages où les vestiges protohistoriques ont été observés, on a enfin pu mettre en évidence l'existence de maçonneries très puissantes qu'il faut peut-être identifier comme les vestiges incomplets d'une tour aménagée sur la courtine de la ville haute. Ces maçonneries sont sans doute médiévales mais les seuls niveaux d'occupation qui étaient associés correspondent à la période de son abandon et de sa destruction, au milieu du XVII^e siècle. On retrouve en particulier un foyer installé dans un angle de la pièce et qui fonctionne avec un niveau d'occupation constitué d'une épaisse couche de terre très cendreuse. Celui-ci contenait un mobilier varié et

assez abondant. Le mauvais état de conservation des vestiges résulte bien entendu pour partie de l'installation du parking au sud du promontoire. Mais il est certain que les principales destructions sont bien plus anciennes, en particulier lors de la mise en place du glacis durant la seconde moitié du XVII^e siècle. En effet, la nécessité de dégager la vue du château a entraîné des décaissements très importants, jusqu'à retailler assez souvent le rocher selon le pendage recherché. Bien entendu, il reste sans aucun doute nombre de vestiges épars mais le potentiel archéologique sur cette parcelle, sauf dans quelques secteurs somme toute réduits, semble désormais assez faible, en particulier pour les périodes les plus anciennes (âge du Fer et Antiquité tardive).

Jérôme BENEZET
Pôle Archéologique Départemental, CG 66

MOYEN AGE
MODERNE

COLLIOURÉ

Château royal



Fig. 1 : Vue générale du château.

hypothèses antérieures ont déjà été nuancées. Trois aires ont été ciblées pour la présente étude : le noyau primitif, la fausse-braie nord et la courtine bordant la place d'armes à l'ouest. Le cahier des charges de l'étude demande d'analyser et de phaser ces constructions, ayant pour objectif « la compréhension générale du château de Collioure depuis l'origine jusqu'à la fin du XVe siècle (...), ses accès, ses défenses [et] ses circulations ». L'étude des élévations a ainsi permis de mieux cerner la construction d'un château royal à la fin du XIII^e – début du XIV^e siècle, probable témoin architectural du nouveau pouvoir majorquin (fig. 2). Dans quelle

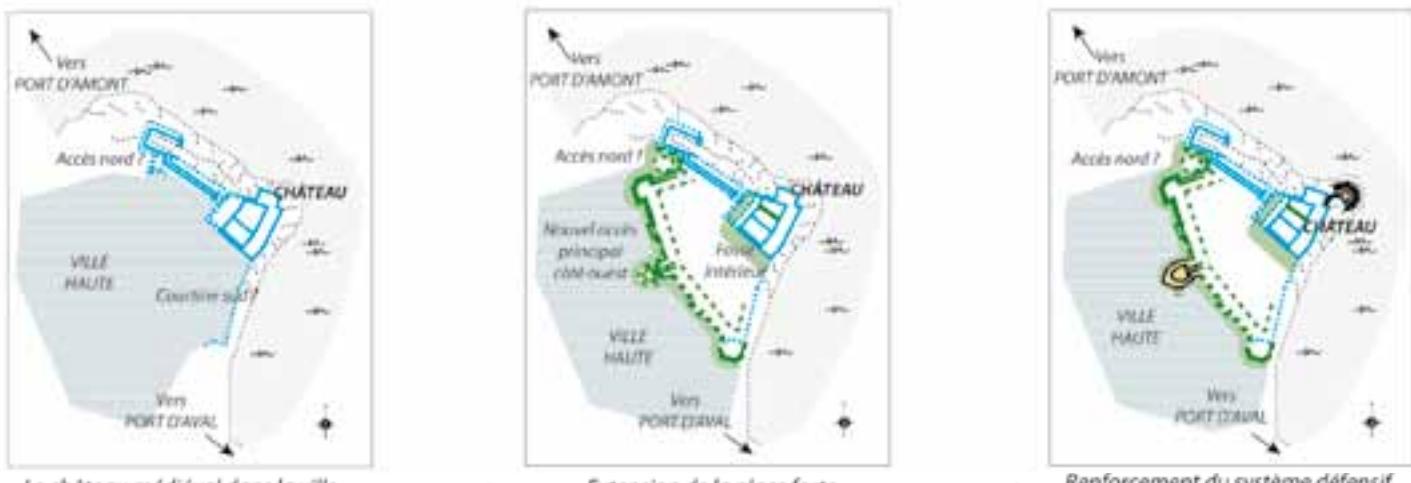


Fig. 2 : Evolution chronologique de la place forte

mesure il remplace un ensemble castral antérieur, l'analyse n'a pu le déterminer : aucun vestige n'a pu en être observé. Il semble, en revanche, que l'édifice soit toujours associé à un environnement urbain pressant depuis le Moyen Âge central. Il peut paraître étonnant que le château soit installé non sur le point culminant du plateau rocheux, mais à son extrémité ouvrant sur la mer, ainsi commandé par la ville haute. Néanmoins, le site est alors protégé par des défenses naturelles, et aussi au centre de la baie : il surveille ainsi les ports et les navires arrivant. Au cours du XVe siècle, le site castral est largement étendu vers l'ouest au détriment de la ville haute. Un vaste front défensif ponctué de tours ménage une place d'armes et isole le château. Les accès sont remodelés

puisque la rampe nord devient secondaire face à la nouvelle tour-porche occidentale. Il apparaît ainsi que le rôle de résidence fortifiée dans la ville au bas Moyen Âge soit progressivement supplanté par celui de véritable place-forte. L'environnement urbain immédiat reste le problème récurrent et le point faible des défenses de la place-forte. Ce n'est qu'à l'époque moderne que la vocation purement militaire de la citadelle est assumée et condamnée définitivement "la vieille ville". Le château se trouve alors isolé et dépourvu de son contexte urbain qui en avait fait le représentant du roi dans la ville et non contre celle-ci.

Léa GERARDIN
HADES

FONT-ROMEU ODEILLO-VIA

Lotissement Dels Cadells,
avenue du professeur Félix Trombe

AGE DU FER ANTIQUITE
MOYEN AGE MODERNE

Ce diagnostic, réalisé sur un projet de lotissement, concerne un terrain de 4 ha environ situé en haute montagne (1550 m d'altitude). Il se situe sur le versant de la Solana, entre les villages d'Odeillo et de Via, soit sur la commune de Font-Romeu. Sur l'emprise du terrain à aménager, un site protohistorique était répertorié, lié à des découvertes de J. Abélanet au milieu des années 1960. Le projet d'opération prévoyait une intervention en deux temps : une prospection pédestre et étude documentaire, suivie d'un diagnostic avec un engin mécanique. Pour tenter d'appréhender au mieux le potentiel de ce terrains, une collaboration a été mise en place avec les chercheurs investis en Cerdagne : Delphine Bousquet, Pierre Campmajo et Denis Crabol qui travaillent sur l'âge du Fer cerdan dans le cadre d'un PCR ; Christine Rendu, Carine Calastrenc et Marie-Claude Bal investies sur une approche

spatiale diachronique de ce territoire ; et Michel Martzluff fin connaisseur de la Solana et spécialiste du travail de la pierre.

La prospection menée par ce dernier sur les aménagements en pierre et les traces d'exploitation visibles sur les nombreux rochers affleurant, suivie d'une prospection pédestre de la prairie coordonnée par D. Bousquet pour fouiller les taupinières afin de recueillir les tessons et autres débris qu'elles contiennent, ont vite apporté l'image d'un terrain fortement aménagé par l'homme. En parallèle, un relevé au GPS différentiel a été réalisé sous la houlette de D. Bousquet, C. Calastrenc et D. Crabol, apportant un plan précis des affleurements rocheux ainsi que des modèles anthropiques et de répartition des artefacts. La présence du site protohistorique était confirmée sur l'emprise soumise au diagnostic, ainsi que des travaux d'exploitation de la roche

datant du Moyen Age, puis une étape simple ou progressive de structuration du parcellaire avec la réalisation de murets pour réaliser des surfaces de terre cultivable. L'analyse par P. Alessandri des céramiques médiévales et modernes collectées, montre, tout comme pour le diagnostic, une prépondérance des productions datables du XVI^e siècle, et un bruit de fond beaucoup plus diffus de celles comprises entre le XIV^e et XVIII^e siècles, puis une présence un peu plus forte de la fin XVIII^e et du XIX^e siècle.

Le diagnostic mécanique s'est fait sur deux semaines et a nécessité l'emploi d'une grosse pelle et d'une mini-pelle plus apte à passer entre les émergences de rochers. Les vestiges découverts sont nombreux et diversifiés.

La présence du site protohistorique est confirmée par la découverte à la fois de fosses, de quelques aménagements bâtis et de l'existence sur une vaste zone d'un niveau brunifié contenant du mobilier. La surface de dispersion des indices, sur trois zones différentes : un plateau sommital, un versant sud, une zone périphérique, montrent très clairement que ce site des Castellàs d'Odeillo correspond à un vaste habitat, sans doute groupé. L'analyse du mobilier effectué par P. Campmajou au niveau des formes et des décors, laisse entrevoir une occupation assez homogène et centrée sur l'extrême fin de l'âge du Bronze et le I^{er} âge du Fer. Par rapport aux travaux de recensement des habitats de cette période, nombreux sur la Solana et souvent de faible surface, le site des Castellàs d'Odeillo est singulier et diversifie les modes d'occupation. De plus, il a livré plusieurs fosses dont la lecture dans l'arène granitique montre bien des aménagements volontaires, d'autant plus que l'une d'entre elles a livré le fond d'un vase à réserve encore en place. En limite sud de la partie haute de ce site, entourée en pointillé d'affleurements rocheux, un mur enfoui a été reconnu à deux endroits, permettant de fermer ce plateau.

A quelques endroits du terrain testé, des céramiques diffuses du II^e âge du Fer et de l'époque romaine

ont été trouvés, attestant d'une certaine continuité d'exploitation de cette zone. Le haut Moyen Age et le Moyen Age classique sont plus difficiles à mettre en évidence de manière certaine, mais ne peuvent être exclus. Ensuite à partir du XIV^e et jusqu'au XX^e siècle, des morceaux de céramique glaçurée plus ou moins nombreux ont été retrouvés. Dans le sous-sol, de nombreux drains sont attestés. Ils forment un réseau dense irrégulier, visant en particulier à aller chercher l'eau au pied des versants rocheux. Le travail effectué pour les mettre en place est important, pour creuser les tranchées quadrangulaires dans l'arène et parfois dans une roche plus compacte, puis pour les remplir de pierres dont certaines proviennent d'une étape de débitage volontaire (observations de M. Martzluff). Il est tentant de rapprocher le « pic » des débris recueillis datant du XVI^e siècle, avec ce moment de fort aménagement de ces parcelles. Mais il reste hypothétique, car les rares débris trouvés dans le comblement de drains montrent une possible contemporanéité mais laissent ouverte la possibilité d'une réalisation plus récente. Ces nombreux drains attestent une nouvelle fois en Cerdagne le recours à cette solution technique pour des pratiques culturelles et d'exploitation des terres qui restent à étudier.

Avec ce diagnostic, les hauts cantons montagnards apparaissent à nouveau comme un conservatoire particulier de l'activité humaine. Elle y est à la fois bien préservé en surface et en sous-sol, mais d'une approche assez délicate parce que plusieurs milliers d'années se retrouvent souvent cumulés dans 20 centimètres de terre sombre protégés par la prairie et son niveau racinaire épais. Dans un tel cadre, on comprend que toutes les compétences scientifiques doivent être mobilisées pour tenter de tirer le meilleur parti possible de traces multiples et souvent ténues.

Jérôme KOTARBA
INRAP Méditerranée

DIACHRONIQUE

LLO

Port de Rouet, Centrale solaire

La prospection et le diagnostic réalisés à Llo, aux lieux dits Port de Rouet et Port de Llo, une surface de 30 ha, ont mis au jour plusieurs types de vestiges. Les éléments les plus remarquables sont les talus dont le maillage dense, en particulier sur la parcelle 181, marque l'emplacement de terrasses de 30 m de large pour une longueur d'environ 100 m. Ces parcelles se retrouvent sur les photographies aériennes, en particulier celles de 1942 et 1953. Plus d'une centaine de blocs ont été repérés sur l'ensemble des parcelles. La plupart marquent sans doute des limites parcellaires mais il est difficile

toutefois de préciser de quel type de parcelle il peut s'agir. Deux d'entre eux présentent sur le dessus des « trous » qui peuvent appartenir à des systèmes d'ancrage (installation d'une marque visible ?). Deux chemins ont été repérés dans le paysage et sont visibles sur les photographies aériennes. Six murs ont été inventoriés sur la totalité du terrain et correspondent, après décapage de surface à la pelle mécanique, à des retenues de terre. Enfin, cinq amas de pierres ont été repérés, surtout en parcelle 45, et correspondent à des tas d'épierrements des champs.

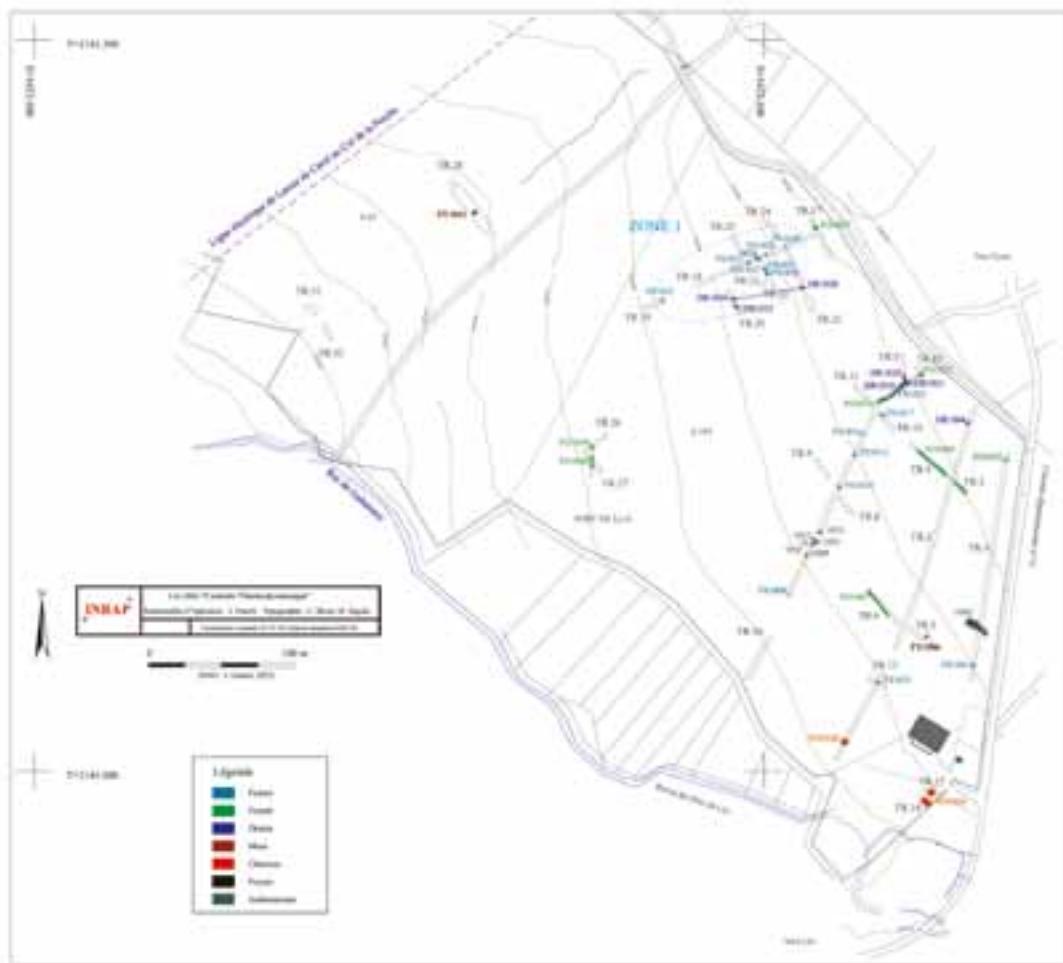


Fig. 1 : Plan d'ensemble du diagnostic (INRAP).

Le diagnostic mécanique, quant à lui, a mis au jour plusieurs vestiges qui n'ont pas d'éléments de datation. Les fosses sont réparties sur l'ensemble du terrain et sont au nombre de 28 parmi lesquelles trois foyers ont été reconnus. Deux concentrations de structures se détachent.

La zone 1 se trouve au nord de la parcelle 181 sur une surface d'environ 5000 m². Elle se compose d'une dizaine de vestiges répartis dans les tranchées 17 à 25. Seule la fosse 1028 a été fouillée.

La zone 2 se situe au sud de la parcelle 47, pour une surface de 4500 m² environ où seul le foyer 1049 a été testé.

Enfin, cinq autres fosses réparties sur l'ensemble du terrain ont été sondées.

Les fossés se retrouvent sur l'ensemble du terrain. Neuf ont été dénombrés parmi lesquels six ont été testés. Huit drains en pierre ont été reconnus sur la totalité de l'emprise. Le groupe le plus remarquable a été dégagé en tranchée 7. Il s'agit d'un petit réseau de drainage qui est composé de trois éléments bâtis qui se jettent dans un fossé.

Trois chemins et un probable ont été découverts. Le chemin le mieux conservé est le chemin 1064-1065. Il se compose d'un niveau de circulation limité par deux murs de pierres. L'ensemble a été suivi sur plus d'une centaine de mètre pour déterminer son tracé. Il semblerait que ces vestiges, du point de vue chronologique, soient plus anciens que le cadastre napoléonien puisqu'ils n'y sont pas

répertoriés. Enfin, si l'on poursuit en plan le tracé oriental du mur on se rend compte que cette limite rejoint une limite parcellaire.

Sept structures informes, dont la nature n'a pu être définie, se répartissent sur l'ensemble du terrain. Deux d'entre elles ont été sondées.

Les structures comme les fosses, les foyers et leur concentration, dans certaines zones du terrain, font penser à des occupations humaines de type habitat. Il est dommage que ces vestiges ne possèdent pas d'éléments datables qui permettraient de les caractériser plus précisément.

Ce chantier documente l'évolution du parcellaire. Les documents (cadastre et photographies aériennes) montrent une transformation de ce terroir dans le temps. Le cadastre napoléonien indique l'existence de grandes parcelles, les photographies aériennes, quant à elles, montrent une parcellisation assez dense qui tend à disparaître à la fin des années 1960. De même, le terrain révèle une stratigraphie, certes relative, des aménagements anthropiques. Ce diagnostic, effectué en peu de temps (10 jours), se révèle positif par la mise en évidence de nombreuses structures qui touchent tant à l'histoire et à l'évolution du paysage qu'à celui de l'occupation humaine et de la mise en valeur des terres.

Josselyne GUERRE
INRAP Méditerranée

La fouille du site de Llo1 est inscrite dans le Programme collectif de recherche « La transition âge du Bronze – âge du Fer en Cerdagne, origine des influences ». Elle bénéficie de la collaboration de plusieurs chercheurs, spécialistes dans différentes sciences. Juliette Knockaert et Jean-Denis Vigne, du Museum National d'Histoire Naturelle et du CNRS, étudient la faune domestique et sauvage. Marie-Pierre RUAS, Laurent Bouby et T. Pastor du CNRS (MNHN et CBAE) traitent la carpologie. Guy Rancoule identifie et étudie les céramiques de l'âge du Fer et de l'Antiquité. Delphine Bousquet, Pierre Campmajo et Denis Crabol dirigent la fouille, assurent l'étude générale et rédigent le rapport.

L'étude de la faune a consisté à déterminer les différentes catégories d'animaux constituées par un stock de 13 kg d'ossements soit 2896 restes ayant pour spectre faunique : bœufs, bovidés, caprinés, cervidés, équidés, chien, oiseau, ovis, capra, crapaud commun, suinés, féréongulés, petits ruminants, petits carnivores et mammifères moyens. L'étude met l'accent sur les pratiques d'élevage, de consommation et sur l'industrie osseuse à l'âge du Bronze final et l'âge du Fer. L'étude globale va permettre d'enrichir le corpus des données déjà existantes pour ces deux périodes, de compléter les profils d'abattage pour mieux appréhender la gestion des troupeaux sur ce site d'altitude. L'étude des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire (HLE) et l'analyse biogéochimique séquentielle de ce même émail dentaire grâce aux analyses de l'isotope 13 du carbone et de l'isotope 18 de l'oxygène donneront des informations précises sur les conditions de vie des troupeaux mais aussi sur les rythmes de l'occupation de ce territoire de montagne.

Pour la carpologie, le matériel identifié rend compte d'un spectre taxinomique de douze plantes domestiques, une essence ligneuse et huit herbacées sauvages. Orge, blé et pois représentent probablement les ressources agricoles de base consommées par les occupants du site. Le noisetier, bien que faiblement représenté (1%), témoigne d'une activité de cueillette à des fins alimentaires. Il faut aussi noter la bonne représentation des herbacées sauvages qui totalisent 15% de l'ensemble carpologique. Elle renvoie probablement à la flore des adventices des champs cultivés. L'information carpologique augmentée à la faveur des nouvelles fouilles entreprises à Llo 1 est encore trop limitée pour pouvoir être véritablement discutée. Le travail d'analyse va se poursuivre au cours des prochaines années et fournira une base documentaire plus solide.

L'étude des poteries de la fin de l'âge du Fer et de l'Antiquité fait ressortir la prédominance des céramiques non tournées que l'auteur de l'étude (G. R.) qualifie de production solide mais toujours

Site	Localisation	Altitude	Méthode	Chronologie		Références
				Min	Max	
ENVETIG Ste 85	Lyon E222					
3107 ± 45 BP soit 1492 - 1265 cal BC						
ENVETIG cab. 88 - C3-Rives I - 2003 - Vues 2973 :						
3119 ± 25 BP soit 1405 - 1314 cal BC						
LL01 - C4-N3 II - 2010 - Poc 37803						
3070 ± 35 BP soit 1424 - 1261 cal BC						
LL01 - F3 - US2215 - 2002 - Poc 54649 :						
3060 ± 30 BP soit 1412 - 1261 cal BC						
LL01 - G8 - US2248 - 2013 - Poc 57894 :						
3060 ± 30 BP soit 1412 - 1261 cal BC						
LL01 - FW - US2249 - 2012 - Poc 54603 :						
3030 ± 30 BP soit 1396 - 1115 cal BC						
LL01 - G5 - US2270 - 2013 - Poc 57896 :						
2020 ± 30 BP soit 1289 - 1131 cal BC						
ENVETIG cab. 88 - Sondage - 2004 - Vues 2885 :						
3003 ± 40 BP soit 1346 - 1127 cal BC						
LL01 - G7 - US3314 - 2013 - Poc 58094 :						
2970 ± 30 BP soit 1310 - 921 cal BC						
LL01 - EH - US3353 - 2013 - Poc 58095 :						
2845 ± 30 BP soit 1314 - 921 cal BC						
EVNE Montir - Sond 8 - 2010 - Poc 37415 :						
2820 ± 35 BP soit 1314 - 898 cal BC						
EVNE Le Port-S2 - N32 - US2215 - 2009 - Lyon 34197 :						
2605 ± 35 BP soit 1049 - 846 cal BC						
LL01 - G4 - US3364 - 2013 - Poc 57895 :						
2560 ± 30 BP soit 1026 - 847 cal BC						
EVNE Montir - S2 - US 2023 - 2013 - Poc 37417 :						
2750 ± 30 BP soit 975 - 822 cal BC						
EVNE Le Port-S2 - 035 - US2026 - 2009 - Poc 32171 :						
2725 ± 35 BP soit 949 - 808 cal BC						
ANGULISTRINE Les Fontaines - 1989 - G2/3088 :						
2600 ± 80 BP soit 917 - 417 cal BC						
EVNE Montir - S2 - US 2027 - 2011 - Poc 37418 :						
2690 ± 30 BP soit 900 - 804 cal BC						
ENVETIG cab. 130 - C3 Saper - 2003 - Vues 2972 :						
2511 ± 35 BP soit 995 - 798 cal BC						
EVNE Montir - S2 - US 2014 - 2011 - Poc 37416 :						
2605 ± 30 BP soit 924 - 674 cal BC						
BOLIQUEURE Pla de la Côte - 2009 - Poc 17957 :						
2550 ± 30 BP soit 900 - 549 cal BC						
ENVETIG cab. 130 - US121 - 2003 :						
2670 ± 25 BP soit 790 - 519 cal BC						
ENVETIG cab. 130 - US121 - 2002 - Poc 38904 :						
2460 ± 80 BP soit 778 - 463 cal BC						
ANGULISTRINE L'Avellanet - L4 - 2010 - Poc 37802 :						
2846 ± 30 BP soit 746 - 416 cal BC						
ENVETIG cab. 130 - C2 - 2002 - Vues 2803 :						
2430 ± 35 BP soit 751 - 403 cal BC						

Fig. 1 : Tableau chronologique des datations 14C en Cerdagne du Bronze moyen à la fin du 2^e âge du Fer (D.A.O. : Denis Crabol).

rustique, probablement réservée à l'usage courant, cuisine et stockage. Les formes fermées sont celles qui possèdent le plus de décors parmi lesquels les cordons impressionnés ou non, les décors simples de traits parallèles, croisés, obliques ou en chevrons tracés à base d'incisions larges et profondes. Dans les formes ouvertes, il faut distinguer les coupes basses à paroi convexe et les plats de forme plus ou moins tronconique. Les fonds sont plats, parfois ombiliqués. Dans les céramiques tournées, on notera la présence de pâtes claires (à cuisson oxydante), des restes d'amphore peut-être italique, de céramique engobée de gris assimilables ou imités des productions de la côte catalane des trois derniers siècles précédent notre ère, enfin les céramiques tournées peintes de type ibérique aux décors peints à l'ocre. Les productions indigènes

non tournées présentent une grande unité dans le matériau mais aussi dans la technique de cuisson qui ne s'éloigne guère du faciès des poteries connues à la base des deux versants des Pyrénées à la charnière des deux âges du Fer. Pour la céramique tournée, mis à part le fragment d'amphore peut-être d'origine italique, la plupart des apports extérieurs semblent provenir essentiellement du versant méridional de cette partie de la chaîne pyrénéenne. Les niveaux supérieurs de Llo 1 témoignent d'une occupation au 1^{er} âge du Fer et au 2^e âge du Fer qui se prolonge sur plusieurs siècles. L'existence de céramique peinte de type ibérique tardif et de grise (côte catalane) atteste d'une présence vers la fin du III^e et au II^e siècle av. J.-C., voire au 1^{er} siècle avant notre ère. Pour l'instant, en ce qui concerne ces niveaux, rien ne permet d'envisager une occupation qui se prolongerait à l'époque impériale.

L'avancée des fouilles, après avoir traversé les couches de l'âge du Fer, fait que nous sommes à présent sur les couches de l'âge du Bronze où dominent les céramiques du Bronze final et celles à la charnière du Bronze final I et du Bronze moyen. C'est de ce milieu que proviennent la grande majorité des ossements de faune et les graines commentées plus haut. Il s'agit très probablement, malgré les difficultés de lecture des couches dues au fort pendage du terrain, de sols d'habitats en place comme en témoignent les foyers mis au jour datés du Bronze final I. La forte concentration d'ossements, dans certaines zones, semble témoigner de couches de rejet de foyers, la terre dans ces secteurs est très pulvérulente, voire cendreuse. Par endroit, les couches ont été perturbées soit par la construction de murs perpendiculaires à la pente, soit par de possibles creusements de trous de poteaux toujours difficiles à percevoir. L'érosion a joué aussi un rôle déterminant comme le prouvent quelques tessons

Spectre faunique	BF			AF			BF/AF/MA		
	NR	% NR	PdR	NR	% NR	PdR	NR	% NR	PdR
Bœuf	276	12,12	4206,73	11	19,3	223,69	52	9,25	500,42
Boviné	4	0,18	5,93	0	0	0	1	0,18	1,71
Caprins	243	10,67	660,24	12	21,05	41,91	61	10,85	221,29
Cervidés	2	0,09	3,76	0	0	0	1	0,18	4,79
Équidés	34	1,49	1179,28	3	5,26	88,33	11	1,96	378,87
Chien	1	0,04	1,2	0	0	0	0	0	0
Oisillon	1	0,04	1,19	0	0	0	0	0	0
Ovis	15	0,66	90,4	1	1,75	21,46	1	0,18	5,12
Capra	3	0,13	5,45	0	0	0	1	0,18	2,53
Crapaud commun	1	0,04	0,13	0	0	0	0	0	0
Sauvage	10	0,44	22,24	0	0	0	1	0,18	0,85
Félins	357	15,68	2006,15	9	15,79	95	104	18,51	607,36
Petits ruminants	11	0,48	15,27	1	1,75	0,45	6	1,07	8
Petits carnivores	2	0,09	2,66	0	0	0	0	0	0
Mammifères moyens	128	5,51	221,4	2	3,51	2,23	35	6,25	64,97
Indit	1196	52,53	1553,29	18	31,58	32,19	288	51,25	438,34
Total	3277	100	9990,32	57	100	562,66	562	100	2154,45

Fig. 2 : Spectre de faune par grandes périodes - BF = Bronze Final, AF = âge du Fer, BF/AF/MA = Bronze Final/âge du Fer/ M^oyen Âge - (d'après Juliette Knockaert et Jean-Denis Vigne).

de céramique tournée antique mis au jour dans les couches contenant majoritairement du mobilier du Bronze final. Les très nombreuses US montrant des niveaux avec des couleurs de terre disparates mettent bien en évidence que le site a été sujet à des perturbations dans les parties très pentues. Les prochaines campagnes, qui devraient reprendre en 2015, entameront les couches plus profondes qui, sur une certaine longueur, n'auront pas subi la forte érosion des couches de surface, ce qui facilitera leur interprétation. Quoiqu'il en soit, la campagne de fouille a bien rempli les objectifs qui étaient de compléter les stocks de faune et de graines pour affiner les études. L'abondance du mobilier de l'âge du Bronze et les datations des couches par des mesures ¹⁴C précisent et affinent davantage les chronologies.

Pierre CAMPMAJO pour l'équipe GRAHC

OLETTE

Château d'Evol

MOYEN AGE

Le château d'Evol est un exemple parfait de grande construction féodale daté de la charnière des XIII^e et XIV^e siècles. Son plan est régulier avec une tour circulaire à chaque angle et, sur le point culminant du site, au nord-ouest, un donjon, également de plan circulaire, est intégré aux murailles. Un important corps de logis est accolé à la courtine sud-ouest. Des indices architecturaux laissent supposer que les niveaux inférieurs de plusieurs salles sont conservés contre la courtine nord-est. La présente campagne de sondages a été réalisée dans le cadre du programme de conservation et de mise en valeur du site engagé par la municipalité d'Olette, propriétaire du site. Dans le cadre de l'étude préalable réalisée par l'architecte en charge du dossier, un relevé exhaustif du site en plan et en

élévation a été réalisé. Les travaux d'aménagement ont débutés par la constitution du cheminement d'accès au site et la mise en place des réseaux d'eau et d'électricité (chantiers réalisés sous surveillance archéologique). Parallèlement, depuis de nombreuses années, en accord avec la municipalité, propriétaire du site, une association œuvre à la sauvegarde du château et a entrepris son dégagement. En 2011, un projet archéologique prévoyant la réalisation de dix sondages avait été remis à la mairie. Accepté en 2013 ce projet a été divisé en trois tranches annuelles, dans un souci d'adaptation aux possibilités financières de la commune. Les trois sondages implantés au cours de cette campagne ont été choisis en fonction de deux critères : leur proximité avec les zones

concernées par le dégagement de gravats réalisé précédemment par l'association de sauvegarde et la volonté émise par la commune de mettre en sécurité rapidement certains éléments du site.

Le premier sondage concernait la tour sud, il s'est également attaché à mettre en évidence son lien avec la terrasse adjacente. Il a livré une riche stratigraphie où apparaissent différentes étapes de la phase de construction. L'occupation du bâtiment est marquée par la présence d'un sol qui a livré un mobilier caractéristique de la fin du XIII^e et de la première moitié du XIV^e siècle, période correspondant aux premières décennies d'utilisation du château. Ce niveau de sol est recouvert par un remblai où a été collecté un abondant mobilier situé chronologiquement dans la seconde moitié du XIV^e siècle.

Le second sondage, dans le logis, a révélé un niveau de sol très dégradé qui recouvrait directement

le rocher taillé horizontalement.

Enfin, le dernier sondage de la campagne correspond à l'angle sud de la salle voûtée, identifié par quelques vestiges encore en place et un arrachement visible sur la courtine nord-ouest. La mise au jour de cet angle a permis de délimiter l'emprise de cette salle, de mettre au jour un pied-droit de porte lié à son accès oriental. Un muret de pierre sèche perpendiculaire au mur gouttereau de la salle a été identifié, un tesson de céramique valencienne le situe chronologiquement, au plus tôt, au XV^e siècle. Les prochaines campagnes s'attacheront àachever l'étude du mobilier céramique découvert dans les sondages et à continuer l'exploration des éléments majeurs du site.

Teddy LOUPMON
ACTER SARL

MOYEN AGE

PERPIGNAN

Rue Bartissol

L'objectif de cette intervention était de suivre l'ouverture des tranchées réalisées pour la rénovation du réseau dans la rue Bartissol. Malgré des conditions difficiles, cette opération apporte de nombreux éclairages sur la formation de la ville de Perpignan. Les résultats sont intégrés au PCR « Cartographie patrimoniale et évolution morphologique de Perpignan (IX^e – XIX^e siècles) ». En premier lieu, la mise au jour du tracé de l'enceinte du XII^e siècle est une découverte majeure. Aucune donnée nouvelle n'avait été apportée au dossier depuis la reconnaissance des vestiges du XII^e siècle dans le Cours Maintenon (Ponsich 1953) et, plus récemment, sa fouille (Puig, Péquignot 2008). Elle nous permet dorénavant de repenser l'organisation du noyau primitif et son développement. La cartographie du cimetière de Saint-Jean-le-Vieux est un second point d'importance. Elle explique une trace cadastrale longtemps interprétée comme les vestiges de l'enceinte primitive, sans qu'aucune preuve archéologique n'ait pu être produite. Au XIV^e siècle, alors que la construction d'une nouvelle église Saint-Jean est décidée, l'hôpital se développe toujours vers l'est, le long de l'enceinte septentrionale. Il semblerait qu'une voie le jouxte

au sud, permettant d'accéder dans l'église Saint-Jean-le-Vieux, jusqu'à ce que le nouveau lieu de culte soit consacré. La fin de la période moderne est illustrée de plans qui nous éclairent avec plus de précisions, notamment sur les modifications d'accès dans le bâtiment caritatif. Il a alors une allure conventuelle caractéristique (cloître, chapelle) dont nous ne connaissons pas la date de construction. Les vestiges découverts sur le parvis sont antérieurs à l'achèvement de la cathédrale. Une structure artisanale, probablement liée au travail du fer, se trouve à cet endroit à la fin du Moyen Age. Le projet de construction de la cathédrale est déjà avancé, mais il n'est pas possible de savoir si cet atelier métallurgique est lié au chantier, ou s'il s'agit d'une production privée. Plus récemment, un sol de briques semble s'étendre et présenter un dénivélé devant l'actuel parvis. Il est cependant notable de constater son abandon au moment où reprend le chantier de la cathédrale alors tombé en désuétude.

Carole PUIG
ACTER SARL

MOYEN AGE
MODERNE

PERPIGNAN

Parvis de la cathédrale

Cette opération consistait à suivre les travaux de mise en valeur du parvis de la cathédrale Saint-Jean Baptiste de Perpignan. Les vestiges ont été mis au jour après un décapage de 0,50 m de profondeur.

Ils ont fait l'objet d'un enregistrement, mais n'ont pas été fouillé car ils ont été préservés par les travaux. Cette intervention s'est toutefois révélée riche en informations et permet une relecture de

l'histoire moderne du noyau ancien de la ville. Elle témoigne aussi de la disparition des vestiges du XIX^e siècle et de l'affleurement des structures modernes et médiévales. Dans la partie sud de la zone d'emprise, une organisation parcellaire bien différente de l'actuel a été mise en évidence. Elle modifie grandement notre appréciation de l'évolution morphologique du quartier. La période moderne est illustrée par plusieurs structures majeures. Un puits (Pt 2016), interprété comme le *spirall de la casa del rellotge*, est un des rares éléments conservés du réseau d'approvisionnement en eau de la ville, installé dans le premier tiers du XV^e et fonctionnant au moins jusqu'au XVII^e siècle. La partie centrale de la zone d'étude éclaire les prémisses de l'histoire de la cathédrale et, notamment, la chronologie de construction de la façade occidentale. Les deux phases de construction (XIV^e puis XV^e siècle) avancées par Pierre Ponsich ont été confirmées par la reconnaissance de deux types de fondation. Sur le parvis, une calade, antérieure au XVII^e siècle, constitue très certainement le sol de circulation primitif permettant de pénétrer dans l'édifice (XVI^e – 1631). De même, une base maçonnée, destinée très certainement à soutenir une statue ou un calvaire, est apparue sous cette calade. Elle témoigne soit d'un cheminement vers la cathédrale en construction (1324-1509

au moins), soit d'un calvaire lié au cimetière ou à l'église primitive Saint-Jean le Vieux.

Il a aussi été possible, à l'occasion de cette opération, de se pencher sur la polémique qui concernait la première marche du porche de la cathédrale. Interprétée par la tradition comme la table d'autel primitive, elle aurait été placée au niveau du porche à la Révolution. Aucun élément stylistique en dehors de ses dimensions ne permet d'infliger ou confirmer cette hypothèse. Toutefois, nous avons pu mettre en évidence le dépôt volontaire et symbolique de matière osseuse dans une cavité percée sur un côté du monolithe, que nous interpréterions donc comme un sépulcre. Si ce monolithe est bien un autel, son parcours depuis sa situation primitive jusqu'à son emplacement actuel au tout début du XX^e siècle, reste assez flou.

Enfin, dans la partie septentrionale de la zone d'emprise, les vestiges découverts sous le revêtement actuel de la rue des Abreuvoirs, témoignent que cet espace n'était pas un lieu de circulation. Les structures sont très certainement antérieures à 1691, date de la plus ancienne mention cartographique de cette rue.

Carole PUIG
ACTER SARL

PERPIGNAN

Jardins du Palais des rois de Majorque

MOYEN AGE
MODERNE

Le Palais des rois de Majorque n'a jamais fait l'objet d'une recherche archéologique approfondie dans son sous-sol, à l'image de celle entreprise sur ses élévations par Agnès Marin et Bernard Pousthomis en 2007 (Marin 2007) et dont la synthèse est publiée cette année dans le troisième volume de la *Collection Archéologie Départementale*. Son exploration archéologique s'est limitée à la réalisation de sondages puis à celle de diagnostics ou de surveillances de travaux pour accompagner la pose de réseaux, guider des programmes d'aménagement ou de restauration. Cette archéologie subie, qui enregistre et sauve par l'étude des vestiges menacés de destruction, est parfaitement illustrée par le grand projet de réfection de la cour d'honneur, du vestibule et des galeries en 2010 et surtout par le réaménagement des jardins ouest en 2013.



Fig. 1 : Vue générale des jardins du palais en cours de travaux. On distingue au centre le porche, à droite le tracé du rempart et au-dessus, dans la tranchée, le mur de contrescarpe qui maintient la rive ouest de l'ancien fossé. (PAD 66)



Fig. 2 : Détail du rempart avec son parement ouest (à gauche) construit en briques. (PAD 66)

Au début de l'année 2013, l'aménagement des jardins du Palais des rois de Majorque, entre le fossé ouest et le rempart dit de Philippe II a donné lieu à une surveillance archéologique qui a mobilisé une équipe de cinq personnes durant près de trois mois. Le projet d'aménagement prévoyait le remplacement des espaces engazonnés par une dalle de béton destinée à supporter les gradins et les scènes durant les manifestations estivales. Dans le cadre de ces travaux d'ampleur, l'ensemble des réseaux souterrains a été refait, donnant lieu à l'ouverture de nombreuses tranchées. Pour recevoir la dalle et son radier, environ 2000 m² des jardins ont été décapés au godet à dents, sur une profondeur de 25 à 30 cm.

Cette opération est en fin compte très comparable à celle conduite dans la cour d'honneur en 2010 : elle a été limitée à la surveillance des travaux et au nettoyage des structures avec pour contrainte supplémentaire d'éviter tout retard compromettant la saison estivale.

Cet espace n'était connu que par les sondages et les surveillances de travaux de Patrice Alessandri en 1995 et d'Isabelle Commandré en 2005, qui ont permis de localiser un tronçon de rempart et plusieurs murs des anciens casernements, détruits au début des années 1950 lors des travaux de restauration.

En 2013, le suivi des travaux n'a pas permis une lecture fine du sol géologique, qui a été certes atteint dans bon nombre de tranchées mais toujours de façon ponctuelle. La topographie initiale de la butte avant l'aménagement du palais reste difficile à déterminer. À la différence du vestibule (opération 2010), où des vestiges de la Préhistoire récente avaient été mis au jour, ici aucun élément antérieur au palais n'a été mis en évidence.

La découverte la plus significative est celle du rempart et d'un imposant porche, dont on soupçonnait l'existence d'après les observations de Patrice Alessandri, qui ont été dégagés de façon extensive dans le cadre de cette surveillance. Le rempart traverse les jardins du nord vers le sud. Ce mur, qui a été arasé sur toute sa longueur, mesure en moyenne 2,17 m d'épaisseur. Adossé à la colline, il n'est parementé qu'à l'extérieur, sur sa face ouest qui est légèrement talutée. Ce rempart massif est construit de galets et de blocs liés au mortier de chaux et intègre, tous les 20 cm environ, une double rangée de briques qui constitue une assise de réglage. Le système défensif est complété par un fossé de 9 m de largeur dont la rive opposée est maintenue par un mur de contrescarpe.

Cette courtine délimite, le long de la façade ouest du palais, une esplanade d'environ 1000 m² qui est figurée sur un plan daté de 1535, sur lequel est projeté le renforcement des fortifications de la citadelle de Perpignan par les ingénieurs de Charles Quint. Au sud, la courtine butte contre l'enceinte de la ville, construite durant la période majorquine. À l'opposé, l'angle nord-ouest est renforcé par une tour de flanquement, disparue, qui pourrait expliquer l'anomalie sur le rempart actuel. Sur le plan de 1535, le fossé est nettement dessiné.



Fig. 3 : Détail du plan relief de Perpignan (fin XVII^e siècle). On distingue encore le tracé de l'ancien fossé, désormais occupé par les casernements. Le pont qui jadis l'enjambait subsiste encore. (PAD 66)

On franchissait le rempart par un porche, représenté sur le plan, face à la tour de l'hommage, légèrement décalé vers l'est. Les fondations de ce porche ont été mises au jour lors de la fouille. Il offre, dans le rempart, un passage de 3 m de largeur. Les murs qui le constituent sont massifs et mesurent 1,76 m d'épaisseur ce qui laisse à penser qu'ils étaient destinés à supporter une tour adossée au rempart, qui protégeait la porte. Le porche était alors soit couvert d'une voûte, soit charpenté et devait en fin de compte être assez comparable à l'ensemble tour-porche situé à l'entrée du palais, dominé par la tour de l'hommage.

Les vestiges mis au jour sont abîmés et seules deux assises des élévations sont encore en place. Les fondations sont directement aménagées dans le terrain naturel, en tranchées, et aucun niveau de circulation net n'a été mis en évidence. Le mur massif qui ferme le porche à l'ouest correspond à un seuil qui faisait également office de culée de l'arche du pont dormant en pierre qui enjambait le fossé à cet endroit. Les observations que nous avons pu faire sont très limitées à cause de l'impossibilité d'agrandir la fenêtre de décapage. On observe le départ de l'arche qui soutenait le tablier, perturbée à cet endroit par une tranchée destinée à la pose d'une gaine électrique. Il est cependant fort possible que ce pont soit préservé plus loin. En 1995, Patrice Alessandri qui suivait le creusement d'une étroite tranchée, a trouvé une épaisse maçonnerie qu'il a suivie sur plusieurs mètres et qui n'était autre que le tablier du pont, alors parfaitement conservé. L'arche du pont est construite de claveaux de briques liées au mortier de chaux. Son tirant d'air ne peut être déterminé car on ne connaît pas la profondeur du fossé mais sa portée est de 5 m. L'arche vient alors buter contre le mur de contrescarpe.

Au débouché de ce pont, au-delà du fossé, le plan de 1535 figure une esplanade délimitée par un rempart et un second fossé. D'après Agnès Marin, cet enclos quadrangulaire devait servir de protection avancée à l'entrée de l'ensemble, avec une porte principale, et dans l'angle sud-ouest, ce qui peut être une porte. Cet ensemble, en partie détruit par l'aménagement de l'accès actuel au palais - qui est une création de l'architecte en chef des Monuments Historiques, Sylvain Stym-Popper en 1956 -, est antérieur aux ouvrages de Charles Quint et Philippe II, datés du XVI^e siècle.

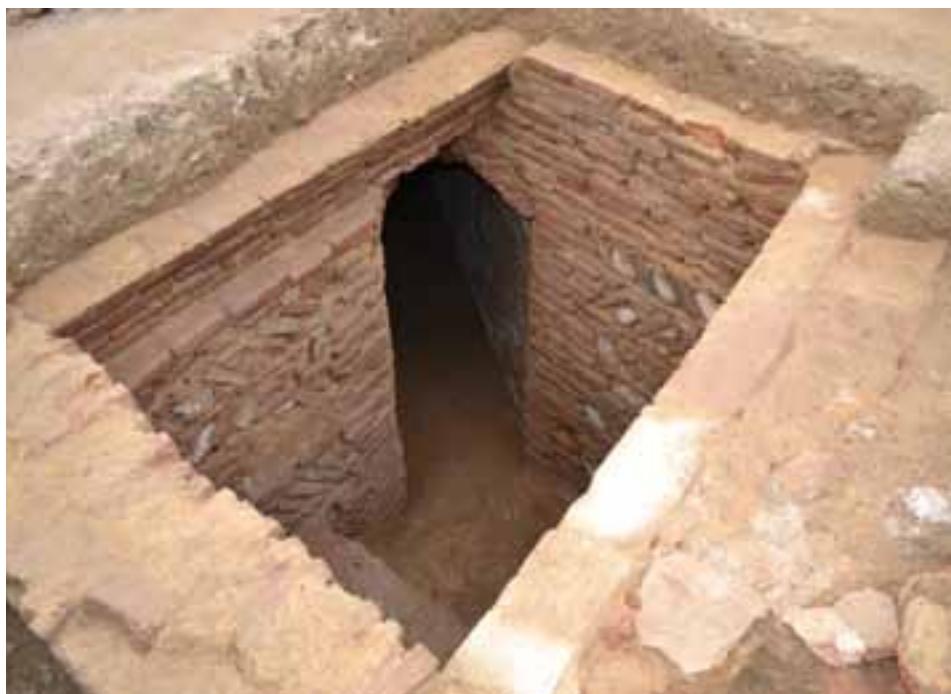


Fig. 4 : La salle, dont la voûte s'est effondrée, et le départ du souterrain. (PAD 66)

Dans le cadre de la surveillance de travaux, le mur ou courtine nord de cet enclos a été mis au jour. Il s'agit d'un mur orienté est-ouest, large de 1,56 m construit en galets et briques noyés dans un mortier de chaux assez grossier, de couleur blanche. Le parement des élévations est conservé et la partie supérieure du mur est flanquée d'une arase en briques débordante à l'extérieur, tout à fait comparable à celle mise en œuvre sur l'enceinte nord de la citadelle.

La construction de cette enceinte ouest et de l'enclos qui la précède et protège l'entrée est antérieure à 1535. Patrice Alessandri propose deux hypothèses de datation sans être en mesure de trancher. Il la rattache soit aux travaux de renforcement des défenses entrepris sous le règne de Pierre IV en 1363, complétant l'édification du Castillet, soit à ceux menés par Ferdinand d'Aragon à la fin de l'année 1494, après l'intermède de l'occupation française. D'après Agnès Marin, cette hypothèse repose sur l'existence d'un texte de 1494 faisant état de l'achat de briques destinées à réparer un mur situé entre la dite Citadelle et le dit château royal. Les observations que nous avons pu effectuer lors de la surveillance de travaux ne permettent pas d'affiner cette datation, mais si nous envisageons une construction durant la seconde moitié du XV^e siècle, durant l'occupation française de Louis XI.

L'accès initial au Palais des rois de Majorque se faisait certainement par l'ouest, comme c'était d'ailleurs encore le cas durant la première moitié du XV^e siècle. Il ne reste plus aucune trace des aménagements d'origine, les vestiges mis au jour étant les plus anciens.

Cette fortification devint obsolète après les travaux

d'aménagement de Charles Quint et Philippe II au XVI^e siècle avec la construction d'une enceinte double plus à l'ouest. Cette enceinte est encore visible et a été traversée lors de la création du nouvel accès dans les années 1960. Ce dernier a été percé au travers de l'enceinte de Philippe II et a nécessité la destruction du rempart sur une quinzaine de mètres. Le visiteur qui emprunte cet escalier monumental aboutit, avant d'entrer dans les jardins, à une porte en briques couverte d'un arc en anse de panier qui a été percée dans le rempart de Philippe II.

La première enceinte de la citadelle, celle mise au jour dans le cadre de cette surveillance de travaux, perd sa fonction défensive au XVI^e siècle mais elle reste visible longtemps dans la topographie du site. Elle est encore figurée sur un plan de 1686, avec son porche d'entrée et son fossé. À l'est, contre le mur de contrescarpe du fossé du palais, sont représentés les premiers casernements. Sur un plan de 1785, le mur et son fossé (ou probablement la dépression qui subsiste) et l'ensemble des casernements détruits lors des travaux de restauration du XX^e siècle sont représentés. Le pont qui enjambe le fossé est également dessiné sur le plan. À la lumière de ces plans, on apprécie alors la précision du plan-relief de Perpignan, commandé à la fin du XVII^e siècle par les ingénieurs de Louis XIV. On suit le tracé du rempart mis au jour lors des fouilles, qui a été soigneusement arasé sur toute sa longueur. Du fossé, il ne subsiste plus qu'une dépression mais l'on distingue encore nettement le mur de contrescarpe qui borde à l'ouest le fossé et le pont qui permettait de le franchir.

Dans les jardins, la surveillance de travaux a permis la redécouverte et l'étude d'un silo transformé en puits à neige, conservé de façon remarquable. Ce silo est aménagé au droit de l'entrée du palais, à environ 5 m du mur de contrescarpe. Il s'agit d'une construction en forme de cloche, profond de 5,40 m et d'un diamètre maximal, à sa base, de 4,20 m. Au sommet est ménagé un puits d'accès dont la margelle est construite en briques. Elle offre un passage d'environ 60 cm avec un débord sur la partie supérieure du col destiné à recevoir le bouchon. Le silo possède des murs construits de briques liées au mortier de chaux, de 40 cm d'épaisseur, soigneusement enduits d'un mortier de tuileau pour rendre étanche la structure. Le fond est pavé de briques et la partie centrale, au droit de l'embouchure, a été endommagée par la chute d'objets. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'a été retrouvé un fragment du bouchon, de forme circulaire et épais de 30 cm, taillé dans de la cargneule (calcaire).

Ce silo possède une contenance approximative de 54 m³. Il est similaire, dans sa mise en œuvre, à

ceux observés à l'intérieur du palais.

En l'absence de remplissage nous permettant de dater son abandon, la datation de cet imposant silo n'est pas aisée. Le fait qu'il se trouve à l'extérieur de l'enceinte du palais laisse penser qu'il est contemporain ou postérieur à la construction de la première enceinte de la citadelle, datée au plus tôt de la seconde moitié du XIV^e siècle, plus sûrement du dernier tiers du XV^e siècle. Le volume de stockage offert est considérable et rappelle les imposants silos mentionnés à l'intérieur du palais dans l'inventaire rédigé par Raymond Doria, notaire de Perpignan, en 1497.

Probablement durant l'époque moderne, ce silo est transformé en puits à neige. L'on construit au fond six murettes parallèles en briques, de 15 cm de hauteur, destinées à supporter un plancher en bois ou composé de végétaux. Cet aménagement permettait l'évacuation des eaux de fonte, par une étroite ouverture d'écoulement, jusqu'au fossé du palais. On creuse dans la paroi une porte d'accès au puits à laquelle on accède depuis la surface par un souterrain. L'accès s'effectuait alors depuis la surface par une volée de marches construites en briques, qui permettait de s'enfoncer de 4,70 m sous terre, pour arriver au fond du puits. Le souterrain marque un coude et débouche sur une petite pièce, voûtée en briques, de 1,90 m de longueur sur 1,10 m de largeur. L'accès à cette salle était fermé par une porte, en arc surbaissé, dont les gonds sont encore en place dans la maçonnerie. C'est à partir de cette salle, certainement utilisée pour le conditionnement et la préparation de la glace, que l'on rejoint le puits par un souterrain maçonné et voûté en plein cintre, de 1,85 m de hauteur. La porte du puits a été grossièrement percée dans la maçonnerie de l'ancien silo, 1,30 m au-dessus du fond de la structure, et permettait l'extraction de la glace. La neige ou les pains de glace étaient introduits par l'ouverture de l'ancien silo, qui domine au centre la coupole.

La datation de cette glacière n'est pas aisée, compte tenu de l'absence d'indice chronologique. Elle présente de grandes similitudes avec celle du château de Canet-en-Roussillon, bien plus volumineuse cependant. La construction de cette dernière est bien datée par des documents d'archives, notamment des contrats de maîtrise d'œuvre, et intervient entre 1688 et 1689. Au Palais des rois de Majorque et dans la citadelle, un puits à glace est mentionné en 1703 et 1726 et cette mention pourrait tout à fait correspondre à la glacière qui nous occupe ici, aucune autre n'étant connue dans l'emprise du monument.

Olivier PASSARIUS
Pôle Archéologique Départemental, CG66

PERPIGNAN

Voirie nouvelle

ANTIQUITE

Ce diagnostic archéologique a été réalisé au préalable à la construction d'une voirie par la Communauté d'Agglomération de Perpignan Méditerranée. La zone d'étude est située dans la plaine du Roussillon, sur la commune de Perpignan, à 4 Km à l'ouest du centre-ville. Ce secteur est encadré au nord par la Têt et au sud par son affluent la Basse. La topographie d'ensemble est plane et s'inscrit à une côte altimétrique comprise entre 49 et 50 m NGF. Le substrat est formé d'une terrasse à galets attribuable au Würm inférieur et moyen. L'emprise prescrite est de 3470 m². Neuf sondages d'une superficie totale de 729 m² (21% de l'emprise) ont été ouverts au cours de l'intervention. Cette expertise est localisée à l'emplacement d'un site antique connu depuis les années 1950. Une prospection ainsi que des sondages manuels

avaient permis de mettre en évidence quelques structures et de collecter un ensemble de mobilier dense et varié évoquant l'existence d'un domaine agricole ou villa. Le présent diagnostic a permis de révéler la présence d'un espace cultivé antique qui s'étend au nord d'un grand bâtiment rectangulaire d'au moins 57 m de long sur de plus de 13 m de large se développant en partie hors emprise. À l'intérieur de cet édifice a été rencontrée une zone excavée renfermant des fosses d'installation de dolia ainsi qu'un conteneur en place. Le mobilier collecté indique une occupation comprise entre le I^{er} s. av. J.-C. et le V^e s. sans plus de précision.

Cédric da Costa
INRAP Méditerranée

PRADES

Place de l'Appel du 18 juin,
rue des Marchands

ANTIQUITE MOYEN AGE
MODERNE CONTEMPORAIN

Le Projet de réhabilitation d'une maison en cœur de ville à Prades située rue des Marchands, a motivé un diagnostic mené en 2011 par L'INRAP qui s'est révélé positif (Huser 2011). L'évaluation archéologique, qui s'est portée sur le bâti de la maison et sur le sous-sol de la cour, a permis de mettre en évidence l'existence d'un bâti ancien daté du XV^e siècle. L'étude de la charpente a notamment révélé l'existence d'une poutre présentant une peinture médiévale remarquablement bien conservée. L'exploration de la cour a permis d'observer une large séquence d'occupation depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La première phase d'occupation est illustrée par la présence d'un paléosol dégradé dont la fouille partielle a livré du mobilier antique daté de la période républicaine. La seconde phase est marquée par l'installation d'un bâti antique du haut Empire. Plusieurs tronçons de maçonneries en galets pouvant correspondre à un habitat ou à des délimitations parcellaires ont été identifiés. Un probable fossé daté du I^{er} s. ap. J.-C. a également été observé. Ces vestiges notables constituent pour l'instant la seule preuve tangible d'une occupation antique à Prades.

Entre l'Antiquité et le XV^e siècle, on observe un *hiatus* stratigraphique important. En effet, aux structures antiques, succèdent les vestiges d'une installation artisanale caractérisée par la présence de bac à chaux et de fosses dépotoirs. Ces dernières sont vraisemblablement liées à la construction et à l'occupation de la maison médiévale et de sa cour qui se développent dans un premier temps en retrait de l'actuelle rue des Marchands. Les comblements

d'abandon des bacs à chaux ont d'ores et déjà livré du matériel céramique attribuable aux XV^e - XVI^e siècles.

Compte tenu de l'importance des vestiges archéologiques mis au jour et de leur destruction programmée dans le cadre du projet immobilier, une fouille archéologique préalable aux travaux a été prescrite dans la cour de la maison, sur une zone de 150 m² environ.

L'opération réalisée en décembre 2011 par Hadès a permis de mettre au jour un niveau de circulation scellé en partie par un niveau de remblai / démolition pourvu de matériel antique (sigillée sud-gauloise, africaine de cuisine). Cette couche repose sur une séquence d'épaisseur variable caractérisée par des alternances de limons et sables assez grossiers (avec des traces d'oxydation) et dépourvue de toute inclusion anthropique. Les matériaux qui ont servi à constituer cette voie particulièrement rectiligne (de petits galets très indurés, mêlés à des scorries et à de rares tessons posés à plat, à l'interface de la couche de remblai évoquée ci-dessus), ont été apportés et déposés dans une légère dépression probablement creusée à cet effet dans le substrat. Si nous pouvons placer l'abandon de la voie avant le II^e siècle, il s'avère difficile d'en dater la création. L'épaisseur du niveau de circulation ne contient aucun élément datant.

Le sondage 1 réalisé lors de l'évaluation archéologique avait évoqué la présence possible d'un mur. Nous avons pu retrouver et nettoyer cette structure. La stratigraphie a été relevée à son pied. Un alignement de galets disjoints, de

morphologie similaire, a été dégagé plus au sud lors du décapage, au pied de la berme sud de la zone fouillée. Ces éléments, qui apparaissent à la même altitude que celles de la structure évoquée dans le diagnostic, ont été posés sur un niveau de remblai bien postérieur à l'abandon de la voie. Aucune structure susceptible d'être dans l'alignement de ces dernières n'a été retrouvée ni au cours du décapage, ni au cours de l'extension réalisée à la mini pelle en direction du nord. Ces quelques aménagements, fugaces, qui pourraient correspondre à des drains, témoignent d'une occupation intermédiaire à placer entre l'Antiquité et le Moyen Âge.

Par contre, l'existence d'une structure maçonnée ne fait aucun doute au nord de la zone fouillée (zone 2 du diagnostic). Il s'agit de l'angle sud-est d'un

probable bâtiment qui s'engage sous la berme, en direction du parking actuel. Les éléments de galets de grand module, jointifs, ont été déposés sur un niveau de circulation bien induré. La relation entre cette structure et la voie s'avère difficile à faire. Seules les orientations, couplées aux altitudes suggèrent leur contemporanéité.

Nous avons pu réaliser la fouille des fosses modernes à contemporaines dégagées lors du décapage. Tout le matériel a pu être collecté. Notons seulement la profondeur de ces structures qui viennent perturber la structure maçonnée évoquée ci-dessus.

Eric DELLONG
HADÈS Archéologie

ANTIQUITE

PRADES

Aménagement de l'Hôpital
et extension de l'EHPAD Guy Malé

Ce diagnostic, préalable à l'extension de l'EHPAD Guy Malé, s'est déroulé à moins d'une cinquantaine de mètres au nord/est de l'église Saint Pierre. L'emprise est située entre la rue de la Basse et la rue Carnot. La prescription concerne quatre parcelles, dont seules deux ont pu faire l'objet de sondages au sol (BA200 et BA208), les deux autres parcelles étant construites au moment de notre intervention. Au cours de cette opération, sept sondages, de superficies variables, ont été ouverts.

Bien que mené sur une superficie très réduite, le diagnostic de l'extension de l'EHPAD a permis la mise en évidence d'une occupation antique. Les vestiges les plus anciens datent d'entre le I^{er} siècle avant et le I^{er} siècle après. Ils reflètent la vie classique d'un établissement rural du I^{er} siècle. Notons, parmi ces vestiges, la présence d'une grande structure rectangulaire de 2,85 x 2,52 m. Cette structure, conservée sur 1,20 m d'épaisseur, possède des parois en terre crue. Il pourrait s'agir d'une fosse de décantation d'argile, mais seule sa fouille intégrale permettra d'en connaître la fonction précise. L'occupation du site de l'EHPAD est également bien attestée durant le Bas Empire,

et notamment au cours du IV^e siècle de notre ère, par des structures en creux et du mobilier.

Concernant la période républicaine et le Haut Empire, les seuls indices dont nous disposons sont issus de la fouille réalisée en 2011 au 71 rue des Marchands, secteur distant d'à peine 200 m par rapport à notre diagnostic. Cette fouille a permis la mise au jour d'un chemin empierré, d'un niveau de démolition et de quelques traces de bâti. Ce site de la rue des Marchands semble contemporain de celui mis au jour à l'EHPAD et la fouille de ce dernier permettrait de mieux cerner l'occupation du centre ville de Prades à l'époque du changement d'ère. Concernant le Bas Empire, précisons que de récentes prospections ont permis la découverte de plusieurs occupations en bas Conflent, laissant envisager un renouveau important de l'occupation de ce secteur durant le bas Empire, et surtout durant le IV^e siècle et ceux postérieurs. Mais, à l'heure actuelle, aucune fouille n'a été réalisée sur l'un de ces sites.

Angélique POLLONI
INRAP Méditerranée

MOYEN AGE
MODERNE

PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE

Église Sainte-Juste et Sainte-Ruffine

Le diagnostic réalisé sur la commune de Prats-de-Mollo-la-Preste (Haut Vallespir) en juillet 2013, était préalable à des travaux de réfection de la toiture de l'église Sainte-Juste et Sainte-Ruffine, financés par la mairie, sous le contrôle des Monuments Historiques. Cette courte intervention de trois jours de terrain, a consisté à effectuer sept

sondages implantés sur l'emprise de futurs drains qui viendront compléter le dispositif d'étanchéité de la nouvelle toiture. Ces drains seront installés en sous-sol, le long des murs de façades sud, est et nord jusqu'à un exutoire existant situé à l'ouest dans un jardin communal.

L'objectif du diagnostic était de vérifier la présence,

et l'état de conservation, du cimetière d'époque moderne, et éventuellement de déceler des vestiges (immobilier, mobilier et sépulcral) de l'état primitif carolingien (mentionné dans les sources en 982), dont à ce jour, aucune trace archéologique tangible n'a été observée.

L'église est construite sur le replat d'un versant abrupt entaillé par l'ancien court du fleuve Tech. Son état actuel comprend un clocher d'époque romane inscrit au sein d'un édifice dont la majorité des éléments sont datés du XVII^e siècle. au XIV^e siècle. Le monument est inséré dans l'enceinte fortifiée de la ville, restreignant de fait, l'espace dédié au cimetière et aux habitations. Ainsi, les sources écrites et les habitants actuels du village relatent une succession d'étapes de destructions, d'évacuations des déblais, de remblaiements, qui ont touchées à la fois l'église et ses alentours jusqu'au XX^e siècle.

Les observations du sous-sol sont cohérentes avec ces informations. Le substrat en place a été atteint à une profondeur variant entre 0.80 et 1 m par rapport à la surface actuelle (756 m NGF). Il s'agit d'un terrain sablo-graveleux, hétérogène et induré, contenant des galets de différents modules et parfois même, d'énormes blocs de plus d'un mètre de long (au fond de la tranchée 01, à proximité de l'entrée de l'église).

Dans les secteurs sud et est (tranchées 1, 2 et 3) la stratigraphie se compose de remblais de deux sortes : soit il s'agit d'une couche d'ossements humains en vrac mêlés à du sable de couleur brun moyen ; soit il s'agit de remblais issus de la démolition d'une construction. Le mobilier hétérogène issu de ces couches ne permet pas de proposer une datation. Mais, la stratigraphie assez simple, permet deux déductions.

- Ces remblais constituent le matériau nécessaire à l'exhaussement du sol de circulation créant ainsi l'esplanade actuelle dont la surface est située au

même niveau que l'entrée de l'église (756 m NGF).

- De plus, ces remblais (squelettes remaniés et remblais de démolition) recouvrent un niveau de sépultures qui est antérieur à la construction de la nef au XVII^e siècle. (observé en coupe dans les tranchées 1 et 2). Les fosses sépulcrales sont installées dans le substrat, les sujets sont placés en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Il s'agit des seules informations relatives aux pratiques funéraires que nous allons pu observer, car le seul squelette en place dégagé est détruit au deux tiers et inscrit dans une fosse oblongue conservée sur 5 à 10 cm d'épaisseur. D'autre part, ce sont de rares fonds de fosses sépulcrales et quelques portions de squelettes en connexions qui ont fait l'objet d'une fouille manuelle rapide, sans prélevement, ni enregistrement graphique.

La tranchée 06 effectuée à l'ouest de l'église, dans le petit jardin, a livré des remblais de démolitions jusqu'à la profondeur de 2.50 m. Le substrat n'a pas été éteint. Aucun vestige en place n'est conservé. Les autres tranchées implantées dans ce jardin (4 et 5) ont été interrompues à cause de la présence de nombreux réseaux actifs dès 0.80 m de profondeur. Enfin, le sondage numéro 7, localisé contre le mur nord de la chapelle accolée à l'église, a été creusé manuellement au fond d'un drain maçonné existant. Ce drain construit au milieu du XX^e siècle, pour palier au problème d'humidité, a détruit la stratigraphie en place sur une profondeur de 2 m. Au fond du drain, nous avons observé la fondation d'un mur construit en galets liés au mortier de chaux, de 0.50 m de large, orienté ouest/est (comme l'axe du mur de la chapelle). Dans l'emprise exiguë du sondage manuel (2.67 m²) aucun niveau de sol conservé n'a été observé. Ce mur est recouvert par des remblais de démolition d'époque contemporaine.

Cécile DOMINGUEZ
INRAP Méditerranée

RIA-SIRACH

Dolmen de Prat-Clos

NEOLITHIQUE

Le dolmen de Prat-Clos se situe dans le bassin de la Têt, à 5 km au nord de Prades, sur un petit plateau appelé Pla de Balençò (Vall en Sò), qui domine un talweg. Il est implanté au sein d'une concentration de structures funéraires mégalithiques de divers types et probablement de diverses époques (Abélanet, 2011), dont il semble être le plus imposant. Ce dolmen est depuis longtemps connu et régulièrement visité par des bergers à la recherche de trésors. C'est l'un d'eux qui signale son existence au chercheur Jean Abélanet qui décide, en 1968, d'en fouiller la chambre sépulcrale (Abélanet 2011, pp. 284-288).

Ce monument est construit principalement en schiste ardoisier de couleur rouge à violette

(chargé en oxyde de fer). Ce matériau d'origine locale, s'érode naturellement en dalles plus ou moins minces. Certains blocs qui constituent le tumulus sont en quartz et témoignent ainsi de l'exploitation d'une digue de quartz filonien (dont l'une affleure à 150 m au nord-ouest du dolmen). La chambre sépulcrale mesure environ 1,50 m de large pour 3 m de long, elle est formée de 8 dalles minces, fortement fissurées. Certains de ces piliers penchent dangereusement vers l'intérieur de la chambre malgré la restauration de J. Abélanet en 1968. Aucun couloir ou autre structure d'accès à la chambre n'a été observé à ce jour. Cependant, la zone est présente des aménagements particuliers : plusieurs dalles verticales implantées dans la masse

interne du tumulus forment peut-être une structure d'accès. Cet espace sépulcral est implanté au centre d'un tumulus subcirculaire d'environ 7 m de diamètre délimité à l'est par quatre dalles plantées en position rayonnante par rapport à la chambre. La zone sud-ouest du tumulus semble moins bien conservée, voire remaniée. On y observe une accumulation de blocs sans sédiment, peut-être rejetés depuis la chambre lors des fouilles. L'ensemble forme un *clapas* très irrégulier et difficilement interprétable. L'effet monumental du tumulus de Prat-Clos est accentué par sa construction sur un affleurement rocheux de schiste qui s'érode en escalier (fig. 1). L'autre particularité



Fig. 1 : Vue générale du monument implanté sur un socle rocheux.



Fig. 2 : Planimétrie générale du dolmen et des principales structures mises au jour en 2013.

de ce substrat tient à la trentaine de cupules parsemées plus ou moins grandes/profondes, sans doute artificielles.

Une tranchée de fouille a été implantée au nord-est contre et perpendiculairement au dernier pilier de la paroi de la chambre. Ce sondage s'est prolongé jusqu'aux premiers blocs du substrat afin de déterminer si ce dernier a été aménagé pour recevoir la construction ou s'il a pu servir de carrière d'extraction comme semble le penser J. Abélanet. Nous avons étendu le sondage dans le quart est du tumulus afin de suivre la limite de ce dernier puisque cette zone comporte en surface des dalles rayonnantes.

Le promontoire rocheux a également été désherbé et nettoyé en grande partie afin d'identifier avec précision sa morphologie générale et pouvoir ainsi relever ses particularités en section. Enfin, la chambre sépulcrale a aussi fait l'objet d'un sondage rapide dans le but de documenter le remplissage et l'implantation des différents orthostates pour mettre à jour les plans et les sections de son architecture. Les résultats de ces sondages ont permis de documenter une structure tumulaire qui n'est pas sans rappeler celle du dolmen de Saint-Eugène (Laure-Minervois, Aude) : un parement mixte constitué de dalles rayonnantes équidistantes et de murettes de pierre sèche entre ces piliers (fig. 2). Les dalles qui forment les assises sont légèrement penchées à l'intérieur du tumulus. Ce système de construction se retrouve dans les murs de terrasses modernes. Il est gage de stabilité car il fonctionne comme un mur de soutènement permettant de retenir la masse interne du tertre. Celle-ci est constituée de terre et de gros blocs de schiste et repose sur un substrat scalariforme irrégulier qui semble avoir servi de carrière d'extraction. Le sommet de ce tumulus est aménagé par de longues dalles en écailles remontant en pente douce vers la chambre sépulcrale (fig. 3). Le tumulus est plus modeste qu'il n'y paraissait avant l'intervention, mais son implantation sur un socle rocheux étagé contribue à une monumentalisation hybride. La fouille a en effet mis en lumière des informations primordiales quant au choix et à la préparation du lieu d'implantation d'un monument mégalithique. Il apparaît clairement que les constructeurs ont usé habilement de la morphologie particulière du substrat schisteux qu'ils ont peut-être même accentuée. Ainsi, grâce à l'implantation du tumulus sur un micro-relief qui s'étage naturellement en grandes dalles, monumentalisation du dolmen et économie en



Fig. 3 : Détail de l'aménagement sommital du tumulus dans le quart nord-est.

matériaux vont de pair et permettent de préciser la notion d'indice d'effort/rendement déjà mise en évidence sur d'autres monuments languedociens (Bec Drelon N. et al., à paraître, « Autour de la chambre » : nouveaux éléments de réflexion sur les structures tumulaires. Apport des fouilles récentes de cinq dolmens de l'Hérault, dans : *Chronologie de la Préhistoire récente dans le sud de la France : acquis 1992-2012 / Actualité de la recherche. Actes des Xe Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente* (Ajaccio-Porticcio, 18-20 octobre 2012)). Le parement du tumulus n'a été reconnu que dans le quart nord-est/est du monument, il reste à identifier dans la zone du chevet. De même, le tas de pierre formé artificiellement par les déblais des fouilles dans la zone sud-ouest, doit être démonté afin de vérifier s'il subsiste le tumulus originel en-dessous. Une fouille complémentaire paraît donc nécessaire pour mieux cerner l'organisation du dolmen. Les datations ¹⁴C et les études du mobilier sont en cours ce qui permettra dans un futur proche de dater les différents aménagements reconnus. La typologie de ce monument, tant pour la chambre que pour le tumulus, tend à le rapprocher de plusieurs autres dolmens des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de la partie occidentale du département de l'Hérault. Nous recensons pour l'instant douze sépultures mégalithiques présentant cette architecture rayonnante au sein du tumulus. Ces monuments se répartissent sur une aire géographique limitée et pourraient traduire des différences culturelles et chronologiques. Parmi ces dolmens, seul celui de Saint-Eugène, dont le tumulus mesure 22 m de diamètre, a été fouillé entièrement par J. Guilaine au début des années 1990.

Noisette BEC DRELON, doctorante
Aix-Marseille Université, LAMPEA-UMR7269

RIVESALTES

Aménagement de la ZAC Fer

Cette opération s'est déroulée dans un secteur appelé « Crau de Rivesaltes où l'occupation humaine semble particulièrement faible. Nos connaissances se limitaient toutefois aux résultats de prospections pédestres, parfois ancienne, ainsi qu'un autre diagnostic (ZAC-3, commune de Rivesaltes) mené en 2009 par le Pôle Archéologique Départemental, et qui s'était avéré négatif pour les périodes antérieures au XX^e siècle. Ce diagnostic avait été précédé par une campagne de prospections pédestres (dir. Pauline Illes) ainsi qu'une étude archéogéographique (dir. Émilie Cavanna) permettant de recentrer les investigations sur les secteurs où un potentiel archéologique était pressenti. Malgré tout cela, les résultats archéologiques ont été somme toute décevants, mais en accord avec les observations passées.

Les résultats les plus intéressants concernent avant tout la géologie et la géomorphologie du secteur, en particulier parce le recouvrement sédimentaire a pu être mis en perspective avec d'autres observations plus en amont. Il apparaît ainsi que le cône torrentiel du Robol, plus puissant en amont et surtout caractérisé par d'importantes dalles cimentées, n'est ici représenté que par sa partie terminale. Celle-ci coiffe une formation alluviale assez dégradée selon les secteurs : c'est dans cette séquence que l'on aurait du localiser l'occupation paléolithique pressentie lors des prospections, malheureusement aucun élément n'a pu le confirmer dans le sous-sol.

Pour les périodes historiques, le territoire étudié ici n'est que peu mis en valeur, voire pas du tout. Les vestiges céramiques épars recueillis en surface

ou dans le labour et antérieurs aux XVIII^e-XIX^e siècles sont tellement rares qu'il est difficile même de parler d'épandages. Il s'agit donc d'un terroir semble-t-il vide d'aménagement durant l'époque romaine et peut-être seulement traversé par une voie d'intérêt supra-local. La Crau de Rivesaltes semble donc correspondre à une zone dont les facteurs naturels imposent en quelque sorte l'activité de pastoralisme, probablement la seule d'une certaine importance durant des siècles.

Ce n'est que le développement de la vigne – et en bien moindre mesure de l'olivier – dans le courant du XVIII^e siècle qui va modifier cet état de fait par la recherche et la mise en culture de nouveaux terroirs dont la Crau de Rivesaltes présente les caractéristiques idéales : ce sont en effet de grands espaces vides où la culture céréalière est difficile, voire impossible et que la vigne ne vient donc pas restreindre. La mise en place de ce vignoble entraîne certainement un remembrement du terroir et un nouveau parcellaire assujetti à des axes de circulation de grande portée dont certains sont plus anciens mais d'autres, semble-t-il, plus ou moins concomitants. C'est donc une toute nouvelle organisation qui apparaît et que l'on retrouve encore de nos jours très peu transformée, à l'exception de la zone du camp de Rivesaltes venu recouvrir environ 600 ha de terres il y a un peu plus de 70 ans, immédiatement au nord de l'emprise de ce diagnostic.

Jérôme BENEZET
Pôle Archéologique Départemental, CG66

SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

Salle polyvalente

Ce diagnostic, préalable à la construction d'une salle polyvalente, est localisé au nord de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, non loin de la route département 618, au lieu-dit la *Colomine*.

L'emprise soumise à expertise couvre une superficie de 1,7 hectares. Les sondages réalisés ont permis la découverte de deux fossés, situés à proximité l'un de l'autre. L'un d'eux a livré du mobilier d'allure antique ainsi qu'un fragment de rondelle découpée

et percée datant très probablement de l'époque wisigothique. Le second fossé n'a livré que de rares éléments d'allure antique.

Ces deux fossés sont les seuls vestiges attestant d'une occupation sur la parcelle diagnostiquée, occupation datant de l'époque antique ou postérieure.

Angélique POLLONI
INRAP Méditerranée

SERDINYA

Déviation du hameau de Joncet

MODERNE

Plusieurs notices archéologiques font mentions de découvertes relevant de l'Antiquité dans le village de Joncet, commune de Serdinya. Ces témoignages qui se sont succédés durant plus d'un siècle à travers les recherches des premiers érudits locaux, ont été relayés plus récemment par les archéologues, s'appuyant en réalité sur une découverte principale effectuée au milieu du XIX^e siècle.

C'est en effet grâce aux observations minutieuses de M. Soucaille dans les années 1841 à 1844 à l'occasion des travaux d'aménagement de la route actuelle (RN.116), que nous pouvons aujourd'hui signaler l'existence d'un site d'époque gallo-romaine. Il est question sans doute d'un établissement (villa) identifié essentiellement dans une coupe du terrain visible après terrassement

à l'entrée du village et visible sur au moins une cinquantaine de mètre de longueur dans le talus. Le diagnostic n'a pas révélé de vestige se rapportant aux périodes préhistoriques, protohistoriques et antiques sur les terrains accessibles lors de nos investigations dans l'emprise des travaux. Le site ayant pourtant fait l'objet de plusieurs découvertes par le passé dans l'environnement de Joncet, n'a été perçu qu'à travers de rares matériaux en terre cuite très fragmentés et usés. De même, aucun indice pertinent datant des périodes postérieures n'a été repéré. Les premiers témoins d'occupation rencontrés indiquent une fréquentation des lieux à partir des XVII^e et XVIII^e siècles.

Jean-Jacques GRIZEAUD
INRAP Grand-Sud-Ouest

TARERACH

Terroir des Llussanes - Dolmen de la Barraca

NEOLITHIQUE

Le dolmen de La Barraca se situe dans le bassin de la Têt, à 25 km à l'ouest de Perpignan, sur un versant viticole, sur un flanc de la montagne du Roc-del Moro, qui culmine à 775 m. Il est aussi appelé Mas de Llussanes I, du nom du domaine viticole voisin, dont il est distant de 200 m au nord-ouest. Le contexte archéologique est assez riche puisque plusieurs rochers gravés comportant des figures anthropomorphes et des cruciformes ont été recensés. Les vignes alentours ont également fait l'objet de prospections par J. Abélanet et son équipe et recelaient de nombreux vestiges céramiques et lithiques indiquant la présence probable d'un habitat du Néolithique final de type vérazien (Abélanet 2011). Enfin, sur la montagne du Roc del Moro est installé un oppidum témoignant de la présence humaine à des époques plus récentes. En 1975, J. Abélanet fouille la chambre sépulcrale du dolmen. Cet espace a été profondément remanié puisqu'il a servi de cabane aux bergers, aux agriculteurs ou encore aux enfants. Ce monument présente la particularité d'être implanté près d'un chaos granitique. La chambre sépulcrale est composée de cinq dalles-supports en granite recouvertes d'une grande dalle de couverture. Cette table, avec ces 3 m de long, est l'exemple le plus imposant de la région avec celles du dolmen de Na Cristina et de celui de la Balma del Moro.

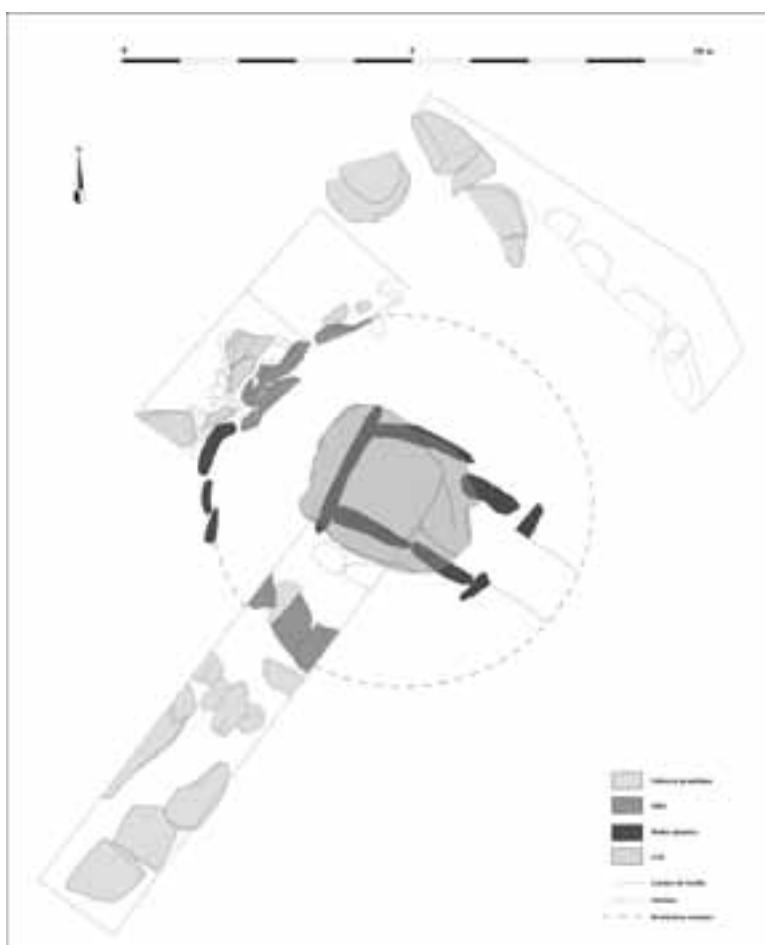


Fig. 1 : Planimétrie générale du dolmen de la Barraca après la campagne 2013.

Le chevet est débordant par rapport aux piliers latéraux, tout comme à Prat-Clos (cf. notice infra) ; cette particularité étant présente dans environ 37% des cas répertoriés régionalement. Ces dalles, plus ou moins minces, semblent avoir été régularisées comme cela semble être rarement le cas dans les dolmens du Roussillon. Ce dolmen est dit « à couloir évolué » ou en encore « à couloir rétréci » par certains chercheurs mais ce système d'accès n'est pas visible en surface. La question d'un possible système d'accès reste pour l'heure en suspens. Le tumulus n'a pas fait l'objet de fouille par J. Abélanet. Il semble plus ou moins circulaire et mesure environ 6 m de diamètre. Son côté sud-ouest paraît moins étendu que l'autre côté.

Il a été décidé de sonder le tumulus dans cette zone en implantant une tranchée qui partait des piliers latéraux, orientée perpendiculairement à l'axe de la chambre, afin de caractériser la structure interne du tumulus et de renseigner les possibles dispositifs particuliers à la base des piliers de la chambre (fosse d'implantation, calage, etc.). La tranchée a été prolongée jusqu'au chaos granitique afin de documenter l'aménagement de ce substrat lors de la construction du dolmen (comblement, carrière d'extraction, etc.). Un second sondage a également été réalisé au chevet du monument, dans la zone nord-ouest (sondage 3) avec le même objectif. Enfin, un dernier sondage a été implanté dans la chambre sépulcrale et à l'entrée de celle-ci (zone sud-est), dans le but de documenter le remplissage et l'implantation des différentes orthostates (sondage 2). Ce sondage n'a pas pu être terminé faute de temps et il aurait nécessité, de surcroît, un dispositif d'étayage pour sécuriser l'espace de fouille et l'architecture de la chambre.

Le dolmen de la Barraca, monument bien conservé, se révèle particulier au regard des structures découvertes lors de cette campagne de sondage. Un mur périphérique, probablement circulaire, ceinturant le tumulus, a été identifié dans la tranchée et dans le sondage 3 (fig. 1). Sa construction diffère selon les secteurs. Il est, tout d'abord bien conservé dans le sondage 3 avec un total de six assises (fig. 2). De plus, il semble que contre ce mur ont été disposées des dalles plantées, à la manière d'un placage monumental d'aspect esthétique indéniable. Dans la tranchée, en revanche, le mur n'est visible que sur une assise irrégulière. L'aménagement interne semble bien en place, et est constitué d'une couche de terre et de blocs (US4) venant caler l'orthostate d'un côté et maintenant le mur en place de l'autre. Cette couche se retrouve au-delà du mur, où il s'agit sans doute de processus d'effondrement du tumulus. Alors que le mur mis en évidence dans la tranchée semble posé sur un substrat très érodé, dans le sondage 3, il conserve un aménagement particulier. Les constructeurs ont probablement disposé les premières assises



Fig. 2 : Le mur périphérique et son dispositif d'implantation visible dans la zone nord-ouest.

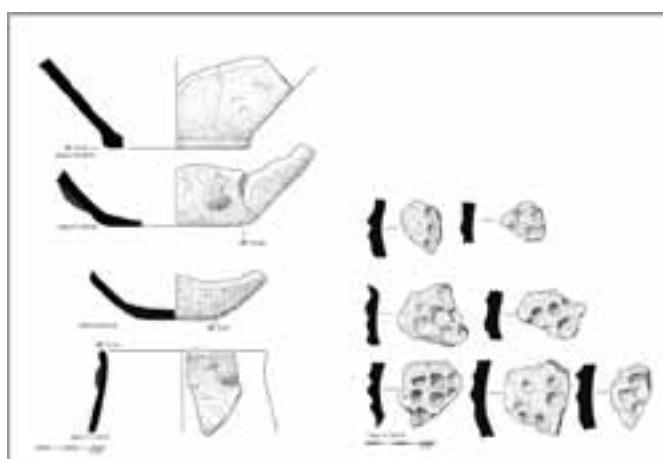


Fig. 3 : Eléments céramiques caractéristiques trouvés dans la tranchée (Dessin J. Recchia-Quiniou).

d'un mur ainsi que les dalles du péristalithe dans une tranchée de fondation, qu'ils ont ensuite comblée à l'aide de blocs et de terre. Comment expliquer cette différence d'implantation ? Malgré des sondages limités, il semble que la nature du substrat peut expliquer en partie cette disparité. En effet, dans la tranchée il s'agit d'un bedrock très irrégulier et en cours d'arénisation, ailleurs il se délite en grandes dalles ou boules granitiques laissant ainsi des failles qui sont ensuite comblées par des sédiments et des éléments gravillonneux d'origine détritique. De ces contrastes résultent des différences notables d'altitude qu'il était nécessaire de palier pour planter un monument sur un sol stable. En effet, dans la tranchée, la première assise est implantée à environ 150 cm sous le point 0 tandis que dans le sondage 3 cette même assise est disposée à 180 cm. Ceci peut aussi expliquer la différence du nombre d'assises conservées dans ces deux zones. Par ailleurs, les constructeurs ont également pu remblayer certaines irrégularités du substrat comme en témoigne l'US13 qui comble une cuvette, et probablement l'US9, qui

est à peu près horizontale et semble être le sol d'implantation des principaux aménagements dans la tranchée. La construction d'un monument mégalithique nécessite donc une préparation du lieu d'implantation (remblayage, régularisation du sol) d'abord choisi pour son abondance en matériaux directement exploitables. Les éléments céramiques retrouvés dans les diverses unités stratigraphiques attribuent au tumulus une chronologie récente, placée entre le Bronze moyen et le Bronze final (fig. 3). Cette datation, inhabituelle pour un dolmen, est à prendre en considération au regard de sa rareté. En effet, on parle souvent de réutilisations à l'âge du Bronze des chambres sépulcrales dolméniques, or il s'agit maintenant de s'interroger sur de possibles constructions et/ou reconstruction de ce type de tombe durant ces époques. Cela permettrait de préciser la pérennité

du phénomène mégalithique dans le bassin nord-méditerranéen. Une datation radiocarbone est nécessaire pour préciser l'horizon chronologique de construction. Nous envisageons, dans un avenir proche, d'étendre nos investigations afin, d'une part, d'identifier un possible système d'accès et, d'autre part, de démonter l'empierrement moderne pour déterminer le tracé du tumulus dans la zone nord-est. A cette occasion, il serait intéressant de dégager exhaustivement le chaos rocheux afin de mieux caractériser sa relation avec le dolmen.

Noisette BEC DRELON, doctorante
Aix-Marseille Université, LAMPEA-UMR7269
Avec la collaboration de
Johanna RECCHIA-QUINIOU, doctorante
Université Montpellier III, AMC-UMR5140

TAUTAVEL

Caune de l'Arago

PALEOLITHIQUE

Cette première année du programme triennal 2013-2015 a rempli l'objectif de décaper la totalité des niveaux Q non altérés sur le devant de la grotte. Fin juillet 2013, les 24 m² de ce niveau de chasseurs de chevaux principalement, de rennes, bisons et mouflons accessoirement, ont été décapés (illustration). Situé à la base de l'ensemble stratigraphique I, corrélé au stade isotopique 14, son âge est d'environ 560 000 ans, ce qui est confirmé par les premières datations de ce niveau par U/Th – ESR combiné. Il est évident sur la fouille que la surface observée correspond à une superposition de plusieurs occupations. Toutefois,

un niveau dense en objets se détache clairement sous une accumulation plus sporadique et le litage des sables qui sépare le matériel facilite les subdivisions archéostratigraphiques dès le terrain. Ces niveaux Q s'annoncent comme étant une des 5 plus importantes accumulations de matériel rencontrées depuis le début des fouilles à la Caune de l'Arago (avec les niveaux F, G, J et L). Le début du démontage a été entrepris au mois d'août, selon la fouille en quinconce habituelle et se poursuivra tout au long du programme en cours. L'année 2013 a été fastueuse également du point de vue de la découverte de restes humains puisque 16

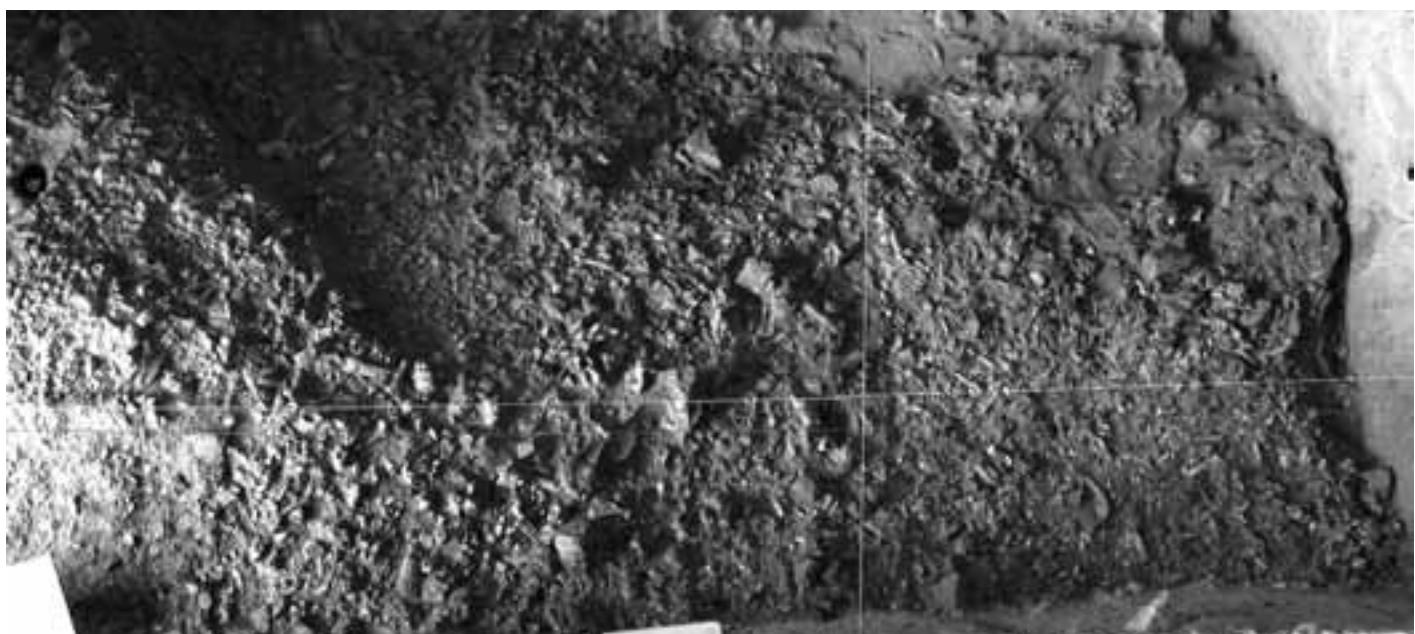


Fig. 1 : Vue panoramique du niveau Q.

nouveaux éléments ont été découverts lors de cette campagne. Tous situés dans le niveau G, à l'interface entre les unités archéostratigraphiques G2 et G3, ils sont donc corrélés à la base du stade isotopique 12 et les datations du niveau leur donnent un âge de 450 000 ans. Il s'agit, comme souvent, de dents (onze dents ou fragments dentaires rattachés à 3 individus au minimum), auxquelles s'ajoutent deux ossements d'un sacrum (S1 et S2, soudés vers 25-30 ans dans les populations actuelles), le premier mis au jour à la Caune de l'Arago et extrêmement rare dans les archives paléoanthropologiques avant la période néandertalienne, d'un fémur, le plus complet découvert sur le site (duquel on déduit une stature de 1,70 m et une masse comprise entre 80 et 84 kg), d'une fibula et d'un fragment de mandibule. Tous ces restes, attribués à *Homo heidelbergensis* d'après leur position stratigraphique et avant leur étude, portent à 147 le nombre de restes humains découverts à la Caune de l'Arago. Au total, 2731 objets ont été coordonnés en 2013 selon nos conventions, issus à 60 % des quelques zones des niveaux G puisque le devant de la grotte n'a été fouillé qu'à partir d'août. L'étude des restes osseux (1267 objets, soit 46 % du matériel coordonné en 2013) montre que les herbivores de petite taille (du thar au bœuf musqué) et ceux de grande taille (du cheval au Proboscidien) sont représentés équitablement dans les ensembles I et III, à cachet sec et froid. Les petits herbivores sont en revanche nettement majoritaires dans l'ensemble II, déposé dans une ambiance climatique plutôt humide et tempérée. La fracturation des ossements correspond à une ouverture sur os frais afin d'en extraire la moelle. Dans l'ensemble III, par exemple, 11 % des ossements portent des stries laissées par le tranchant d'un outil lithique. L'étude du matériel lithique révèle l'abondance des pierres

et des galets aménagés, fracturés et entiers dans les niveaux G et malgré la dominance du quartz laiteux, une grande diversité de types de roches caractérise ces assemblages lithiques. Un biface et une pointe de biface ont été retrouvés à la base de l'ensemble I et une analyse technologique a été réalisée sur la pièce complète : mise en forme par sept séquences successives organisées face après face à l'aide d'un percuteur dur, mise en fonction par deux séquences. L'étude de la microfaune particulièrement abondante à la base de l'ensemble I (zones G14 et G16) a révélé la présence d'au moins 7 espèces de rongeurs et d'une espèce de soricomorphe. Les lagomorphes, l'avifaune et l'herpétofaune ne sont pas encore déterminés. Les dents ne représentent que 4 % des 2000 restes. Le profil de représentation osseuse correspond à celui de coprocénoses de prédateurs et non à une accumulation liée à une circulation d'eau. Un moulage partiel du niveau Q (zones G10 et H10) et du niveau à restes humains (D19-DKG9) ont été réalisés ainsi que plusieurs scans au fur et à mesure du dégagement et de la découverte des restes. Une révision de la stratigraphie du calcaire encaissant a été entreprise avec deux élèves-ingénieurs géologues à LaSalle Beauvais. Elle a permis, entre autres, de réfuter l'hypothèse de l'introduction à dessein de fossiles du Crétacé (huîtres, pholades, oursins...) par les occupants de la caverne. La campagne a également vu se poursuivre les études du matériel et leur publication. Deux tomes de la monographie seront publiés en 2014 aux éditions du CNRS. La planification de la fouille 2014 porte sur le démontage des niveaux Q.

Christian PERRENOUD, pour l'équipe
CERP de Tautavel

ANTIQUITE

THUIR

ZAE La Carbouneille

Ce diagnostic archéologique a été réalisé au préalable à la construction d'une Zone d'Activité Économique par Thuir Invest Alpha. La zone d'étude est située aux confins de la plaine du Roussillon, sur la commune de Thuir, à environ 800 m au nord du centre-ville. Les parcelles sont localisées sur une zone relativement plane culminant à 90 m d'altitude. Elles sont délimitées au sud par le ruisseau de la Carbouneille. L'emprise prescrite est de 73 675 m². Cinquante neuf sondages d'une superficie totale de 6 790 m² (9,2% de l'emprise) ont été ouverts au cours de l'intervention.

Les découvertes archéologiques sont ténues. Ils'agit d'un horizon sédimentaire en position secondaire renfermant des céramiques roulées attribuables dans leur grande majorité à la période romaine ainsi que des vestiges d'un four ayant fonctionné

au cours du XX^e siècle. Le niveau contenant les céramiques correspond à une accumulation de sols brun anciens ayant colluvionnés depuis la partie haute de la zone d'étude. Il marque la présence d'une activité agricole de la Protohistoire récente à la fin du Moyen Age, début de la période Moderne. Ce niveau avait été interprété comme un possible site d'époque romaine lors d'une prospection pédestre en 1994. Plusieurs autres indices de sites ont été répertoriés à proximité immédiate de l'emprise du diagnostic marquant ainsi le potentiel archéologique de ce secteur qu'il est nécessaire de surveiller en raison de la poursuite des aménagements dans cette partie de la commune.

Cédric DA COSTA
INRAP Méditerranée

TROUILLAS

Projet Canterranne 1 et 2 :
installation de serres solaires

PROTOHISTOIRE

Ce diagnostic, préalable à l'aménagement de serres agricoles photovoltaïques, se situe sur la commune de Trouillas, au lieu-dit Mas Canterranne. Ce projet de construction ayant fait l'objet de plusieurs permis de construire, quatre diagnostics distincts seront réalisés.

Ce rapport ne concerne que la tranche 1 du projet nommé Mas Canterranne 1 et 2.

L'emprise diagnostiquée lors de cette phase s'entend sur 4,5 hectares. Plusieurs parcelles, anciennement cultivées en vignes, sont concernées. Celles-ci, disposées en terrasse, sont situées tout près d'un méandre de la Canterranne.

La parcelle la plus haute culmine à 77 m NGF.

Au cours de cette opération, cinquante-trois sondages ont été ouverts. Malgré la présence de quelques vestiges archéologiques repérés lors de prospection pédestre anciennement réalisés sur notre emprise, nous n'avons découvert qu'une seule structure archéologique au cours de ces sondages. Il s'agit d'un fond de fosse, conservée sur à peine 10 cm d'épaisseur, qui a livré quelques micros tesson de céramique modelée non datables.

Angélique POLLONI
INRAP Méditerranée

TROUILLAS

Projet Solaire Canterranne :
installation de serres solaires

PROTOHISTOIRE

Le projet de construction d'un vaste parc de serres agricoles avec toitures photovoltaïques sur la commune de Trouillas a motivé la prescription d'un programme de diagnostics archéologiques par le Service Régional de l'Archéologie. L'emprise, d'une superficie de plusieurs dizaines d'hectares, se trouve sur le Domaine Mas Canterrane, au sud de la commune de Trouillas. Ce diagnostic concerne la première tranche de la zone D du projet qui s'étend sur une superficie totale de 121 788 m².

Cette première opération porte sur une superficie de 62 180 m².

Le diagnostic a permis la découverte de deux fosses, dont une seule contenait du mobilier. Il est rattachable à la Protohistoire. Les tranchées réalisées autour du site néolithique Mas Domenech 461 (concentration de céramique et de matériel lithique) n'ont livré aucun artefact.

Véronique CANUT
INRAP Méditerranée

BAIXAS/CALCE PEZILLA-LA-RIVIERE VILLENEUVE-LA-RIVIERE

Ensemble éolien Catalan 2

DIACHRONIQUE

La réalisation du projet Ensemble Eolien Catalan, porté par EDF Energies Nouvelles, prévoit la construction de 35 éoliennes à cheval sur les communes de Baixas, Calce, Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-la-Rivière. Les travaux d'archéologie préventive ont compris une phase d'étude documentaire et de prospection pédestre suivie d'une phase de diagnostic. Ces différents travaux ont été pris en charge par Angélique Polloni, Marina Bonetto, Camille Sneed-Verfaillie et Jérôme Kotarba, avec les observations éclairées de Laurent Bruxelles.

D'une façon globale, le secteur d'implantation est riche en données archéologiques, largement dues aux travaux de prospections pédestres menés par Philippe Coutures entre 1986 et 1988. En regardant un peu plus dans le détail, on constate que les sites repérés se concentrent dans les petites vallées encaissées des rivières de la Berne, de les Gorges, du Manadell. Les larges plateaux qu'elles ont entaillés correspondent à d'anciennes terrasses alluviales de la Tet. Ces dernières sont appelées Fw ou Fx sur la carte géologique.

La prospection pédestre réalisée sur l'ensemble des

futures éoliennes a permis de découvrir quelques sites inédits, souvent en périphérie des emprises. A la Coma Ustrulls (Pézilla-la-Rivière), sur environ 2 ha, de l'outillage taillé sur quartz a été récolté. Ces objets observés avec M. Martzluff ne présentent pas de pièces typiques d'une période et s'accordent avec une datation large qui pourrait tout autant être attribuée au Paléolithique qu'à la Préhistoire récente.

A la Plana dels Armetllers (Pézilla-la-Rivière), c'est une petite concentration de morceaux d'amphore de l'époque romaine républicaine qui a été mise en évidence.

Au lieu-dit Mas Laurent (Pézilla-la-Rivière), en bordure d'une vigne, se trouve une grosse dalle de schiste de 1,45 m de long pour 1,05 m de large et 12 cm d'épaisseur. Elle porte une petite cupule, de 8 cm de diamètre. Aucun affleurement de schiste ne se trouvant à proximité immédiate, il s'agit d'une pierre apportée qui pourrait avoir appartenu à une construction ancienne comme un dolmen ou un coffre tumulaire.

Sur le lieu-dit Clot del Manadeill (Villeneuve-la-Rivière), à peu de distance de sites repérés par P. Coutures, c'est un nouveau petit site d'époque romaine républicaine et un autre livrant uniquement des céramiques modelées qui ont été mis en évidence.

A la Garrigue (Villeneuve-la-Rivière), dans une vieille olivette, des ruines sont visibles à fleur de sol. Construites en galets liés au mortier et employant des petits débris de tuile courbe, elle date du bas Moyen Age ou de l'époque moderne. Cette construction n'est plus portée sur le cadastre du début du XIX^e s.

Cette prospection a aussi permis de définir un potentiel archéologique pour chaque zone à aménager et d'adapter le type d'intervention lors du diagnostic. Ainsi pour les éoliennes implantées sur les vieilles terrasses alluviales peu propices aux occupations humaines, nous avons convenu que le diagnostic se ferait sous la forme d'une unique tranchée centrée sur la future machine et comprendrait un sondage profond documenté par un géomorphologue. Le but principal étant d'appréhender le potentiel de découverte d'artefacts du Paléolithique dans ces formations. Pour les éoliennes à potentiel plus fort ou moyen, souvent situées dans des contextes topographiques d'accumulation sédimentaire, le diagnostic visait une ouverture de tranchées pour couvrir environ 10% de la surface aménageable.

Les interventions en diagnostic n'ont pas permis de mettre en évidence de site menacé par les constructions à venir. Des céramiques antiques ou de la Préhistoire récente sont parfois présentent dans des niveaux brunifiés retrouvés dans la partie basse de versant. Mais ils restent trop diffus pour caractériser un lieu de vie ou d'activité.

Au lieu-dit Les Gorguettes (Pézilla-la-Rivière, éolienne P11), une structure excavée de forme

ovale de 8,75 m de long pour 4 m de large a été dégagée. Ce creusement de 0,70 m de profondeur n'a pas livré de niveau de sol net et possède une dynamique de comblement peu anthropisée. Le seul tesson trouvé à l'intérieur permet une attribution incertaine à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Age. Aucun site n'est connu à proximité. Sur trois éoliennes positionnées en bordure de terrasse alluviale et au début du haut de versant, des remblais ou colluvions agricoles de l'époque moderne ont été observés. Ils marquent une période de pression agricole plus forte, accompagnée de travaux de d'aménagement

Les apports du diagnostic concernant la potentialité de préservation des vestiges paléolithiques

L'opération de diagnostic archéologique a concerné les terrasses anciennes de la Têt. Celles-ci sont marquées par une très forte altération mais aussi par des troncatures assez importantes, au point que localement, le substrat pliocène n'est plus recouvert que par quelques décimètres de galets résidualisés.

Les potentialités archéologiques, notamment en ce qui concerne le Paléolithique, sont donc très variables selon la topographie et l'histoire géomorphologique de ces terrasses. Ainsi, sur les terrasses récentes, ou peu tronquées par l'érosion, la présence de dépressions au toit de la terrasse est encore perceptible. Ces dernières représentent un potentiel archéologique de premier ordre car les paléochenaux constituent des pièges sédimentaires vers lesquels les matériaux, ainsi que les vestiges anciens présents au toit de la terrasse, sont systématiquement remaniés. Si cette dépression est assez profonde, ils seront alors préservés du décapage des niveaux superficiels par l'érosion mais aussi par les activités agricoles. Ces dernières tendent d'ailleurs plutôt à colmater les dépressions sous plusieurs décimètres de colluvions agricoles. Mais, sur la plus grande surface de ces terrasses, le décapage a fait disparaître toute la partie supérieure de la formation alluviale. La grave altérée à galets tendres est sub-affleurante et tous les niveaux superficiels ont disparu. Cependant, localement, la troncature est soulignée par un petit lit de graviers, souvent à faible support matriciel. D'épaisseur décimétrique, il correspond à un niveau de résidualisation où se sont reconcentrés les galets et les graviers les plus résistants. A l'image de ce que nous avons pu observer dans les terrasses de la Garonne ou dans les Costières du Gard par exemple, ce niveau peut emballer des vestiges paléolithiques. Ceux-ci peuvent faire partie des matériaux résidualisés ou bien correspondre à une occupation sur la surface matérialisée par cette discordance. Dans tous les cas, la reconnaissance de ce niveau nous a incités à redoubler de vigilance dans les tranchées où nous l'avons identifié.

Entre les différents paliers de terrasses, le substrat pliocène apparaît à plusieurs reprises. Très sensible à l'érosion, il n'est souvent recouvert que d'une fine pellicule de colluvions graveleuses. Cependant, à la base du versant, au contact entre le versant taillé dans le Pliocène et la terrasse alluviale, une forte épaisseur de colluvions a pu s'accumuler au fil temps. Il s'agit ici aussi d'un des meilleurs potentiels pour le piégeage de vestiges archéologiques. Des paléosols y ont même été identifiés, uniquement

recoupés dans ce type de contexte. Enfin, avec la mise en culture, une forte épaisseur de colluvions agricoles colmate la partie concave des versants. Les sondages y sont donc plus profonds mais ils permettent d'atteindre des vestiges de sols pédologiques ou d'occupations qui ont de plus été protégés des labours et du souselage.

Jérôme KOTABA et Laurent BRUXELLES
INRAP Méditerranée

TRANSITION ÂGE DU BRONZE/ÂGE DU FER EN CERDAGNE, ORIGINE DES INFLUENCES

AGE DU BRONZE
AGE DU FER

Avec la nouvelle année 2014 prendra fin Programme Collectif de Recherche « La transition âge du Bronze – âge du Fer en Cerdagne, origine des influences ». Nous sommes donc aujourd’hui en mesure de faire un premier bilan qui, loin d’être définitif, est bien avancé. La poursuite des fouilles sur le site de LLO1, sur lequel Delphine Bousquet (doctorante au laboratoire TRACES de Toulouse) s'est beaucoup investie avec Denis Crabol, tant sur le terrain en dirigeant les fouilles que dans l'analyse des résultats, a permis d'affiner les chronologies de la fin du Bronze moyen jusqu'aux âges du Fer. Plusieurs mesures ^{14}C ont été effectuées sur les différents niveaux (voir le tableau). Au niveau de l'étude des restes fauniques, Juliette Knockaert, doctorante au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, a beaucoup progressé dans la détermination des vestiges osseux. Dirigée par Jean-Denis Vigne (CNRS), elle a sélectionné, entre autres déterminations, les mâchoires des animaux qui vont faire l'objet d'approches analytiques en ayant recours à deux nouvelles techniques : l'étude des hypophasies linéaires de l'email dentaire (HLE) et une approche biogéochimique séquentielle de ce même émail dentaire. Ces analyses, en fonction des disponibilités du matériel nécessaire, devraient débuter en 2014 et figurer dans le bilan du PCR 2014. Dans le cadre de l'étude des graines, les nouvelles approches archéobotaniques, que développent Marie-Pierre Ruas et Laurent Bouby tous deux chercheurs au CNRS, bénéficient des belles quantités de graines mises au jour sur les sites référents du PCR : Eyne – site du Menhir et Llo1. Les décomptes et les analyses sont aujourd'hui bien avancés. La Cerdagne, qui se situe géographiquement à la charnière des espaces nord-ibérique, languedocien et nord-pyrénéen, est considérée comme une région clé au vu des

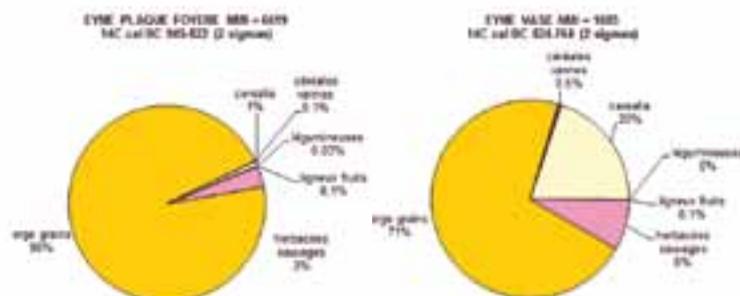


Fig. 1 : Spectres taxinomiques en fréquence relative des assemblages associés aux fragments de plaque foyère et au vase écrasé en place (d'après Marie-Pierre Ruas et Laurent Bouby).



Fig. 2 : Les Escaldes, Tarteres, Abri YG : poteries trouvées dans un caisson lithique (d'après Michel Martzluff).

résultats préliminaires dont les données livrées sont encore exceptionnelles pour un habitat de plein air montagnard avec une place originale du pois, de l'orge vêtue et d'un blé nu, probablement du froment. Au mois de juillet 2013, une équipe (Marie-Claude Bal, Delphine Bousquet, Carine Calastrenc, Pierre Campmajo, Denis Crabol, Denise Laffite, Noémie Luault, Michel Martzluff, Nicolas Poirier, Christine Rendu, Cécile Respaut et Tanguy Wibaut), parmi lesquels de nombreux membres du PCR, s'est largement investie dans le diagnostic archéologique sur le site des Casteillas d'Odeillo (commune de Font-Romeu, Odeillo, Via) dirigé par Jérôme Kotarba de l'INRAP. Ce chercheur nous a autorisés, et nous l'en remercions vivement, à faire mention des premiers résultats du diagnostic. La découverte d'un grand espace, quel'on peut dater du Bronze final III et de l'âge du Fer, vient alimenter et enrichir les objectifs du PCR. La mise au jour d'un mobilier céramique très fourni, où dominent

les poteries protohistoriques, laisse présager d'une belle fouille qui nous permettra d'étudier, pour la première fois en Cerdagne, un espace habitat protohistorique dans son ensemble. Un gros vase a été mis au jour dans la tranchée 15 (US 14 n°1), partiellement enterré dans une fosse contenant une grande quantité de graines, majoritairement des pois et quelques graines de céréales. Ces restes carpologiques, probablement identiques - l'analyse le dira - à ceux trouvés à Eyne et Llo1, semblent montrer à cette période du Bronze final une homogénéité dans les cultures cerdanes. Une mesure ¹⁴C rapproche chronologiquement ce site de plusieurs emplacements étudiés sur ce secteur de la Cerdagne, mais aussi avec ceux d'Eyne et Llo. La poursuite du PCR en 2014 nous permettra d'affiner les études en cours.

Pierre CAMPMAJO
GRAHC

DIACHRONIQUE

PROSPECTION ET INVENTAIRE DES SITES ARCHEOLOGIQUES DE LA PLAINE DU ROUSSILLON

Le programme de prospection et inventaire des sites de la plaine du Roussillon s'inscrit dans la continuité de plusieurs prospections diachroniques qui ont été mises en place entre les années 1980 et 2001. Il en est à présent à sa deuxième année d'existence : une opération de plus courte durée avait été réalisée en 2012 sur les communes de Salses-le-Château, Espira-de-l'Agly, Saleilles et Vinça. Entre 2001 et 2010, la plaine n'a plus fait l'objet de prospections systématiques. Entre-temps, les territoires déjà prospectés ont été bâties et les friches péri-urbaines se sont fortement développées. Le besoin en terrains constructibles n'a fait que s'accentuer dans le département et notamment sur les petites communes de l'arrière-pays qui en étaient jusqu'alors préservées. Enfin, il faut noter la multiplication de certains aménagements comme les parcs éoliens ou photovoltaïques qui sont souvent réalisés en pleine campagne dans des secteurs sur lesquels on pensait les vestiges à l'abri de toute détérioration due à des constructions. L'ensemble de ces paramètres nous a poussés à accentuer et à diversifier notre investissement en 2013. Deux campagnes ont été organisées, une durant l'hiver, d'une durée de 10 jours ouvrables (avec la participation de Jordi Mach en tant qu'archéologue prestataire de service) et une de deux mois (avec la participation de Jérôme Kotarba en tant qu'archéologue prestataire de l'Inrap). Ainsi, 31 jours ouvrables de prospections (plus du double de ce qui avait été effectué en 2012) ont été réalisés

avec des équipes de bénévoles de l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales (A.A.P.O.). Les zones constructibles de 14 communes ont été étudiées, 418 ha ont été parcourus cette année et 43 sites archéologiques, presque tous inédits, ont été documentés. La participation de Jérôme Kotarba à ce projet a permis de rédiger 45 fiches pour des sites archéologiques signalés dans la *Carte Archéologique de la Gaule des Pyrénées-Orientales* mais qui n'avaient pas encore été déclarés aux services de l'Etat. La prospection des zones constructibles a été complétée sur le terrain par de nombreuses vérifications d'informations orales. Ces indications ont permis de documenter 17 sites inédits. Il n'est pas possible de développer dans le cadre de cette notice l'ensemble des découvertes réalisées cette année mais il nous semble important de détailler notre travail sur au moins quelques secteurs où l'investissement a été plus important qu'ailleurs : le bas Conflent, le Riberal, et un secteur compris entre Saint-Génis-des-Fontaines et Laroque-des-Albères. Un travail particulier a été entamé sur le bas Conflent. Quinze sites y ont été découverts qui présentent la particularité d'être difficilement détectables en surface. En effet, même ceux d'époque romaine sont peu marqués. Les tessons sont très fragmentés (faible renouvellement en surface des céramiques dû à la culture des vergers, conditions climatiques plus rudes qu'en plaine...) et les tuiles, qui font partie des éléments

reconnaissables, sont très peu représentées (Cette particularité, déjà observée dans la région de Caramany et d'Ansigan semble caractériser une population de l'arrière-pays conservant des habitudes de construction antérieures à la colonisation romaine). Par conséquent, on ne peut pas se contenter dans cette partie du département d'une prospection de surface classique au risque de déetecter peu de sites. La réalisation d'une enquête orale auprès d'habitants connaissant bien le terroir (les chasseurs, les agriculteurs ou encore les amateurs de patrimoine) cumulée aux informations dont disposait déjà Jérôme Kotarba a permis la découverte de 10 des 15 sites trouvés dans ce secteur. Si les vestiges antiques sont finalement particulièrement bien représentés, on ne peut pas en déduire l'absence de sites appartenant aux autres périodes historiques. Il semble possible que nous soyons confrontés aux problèmes cumulés de la détection des tessons dans des secteurs peu lisibles et de la faible représentation et/ou de la mauvaise conservation de ces derniers en surface. Enfin, il faut insister sur le contraste qui existe entre l'exploitation antique de cette plaine du bas Conflent où les sites de cette période sont présents et le hiatus chronologique constaté lors des prospections réalisées en 2006 sur l'emprise de l'incendie du massif de Rodès situé de l'autre côté de la Têt (Kotarba J., « Le plateau de Ropidera à l'époque romaine : un secteur inoccupé entre deux groupes culturels » in *Archéologie d'une montagne brûlée – Massif de Rodès, Pyrénées-Orientales*, Editions Trabucaire, Canet, 2009, pages 179 à 184). Contrairement à la plaine, la montagne ne semble pas être particulièrement occupée durant l'Antiquité. Dans ce contexte, la découverte du site antique de Montjuich, situé à plus de 500 m d'altitude, dominant la vallée en rive droite de la Têt, fait figure d'exception. La présence de ce site dans une zone incendiée (donc bien visible) où aucun autre vestige même diffus de cette période (et d'aucune autre) n'a été découvert pose de nombreuses questions. Les prospections menées durant l'hiver dans le Riberal (sur les communes de Saint-Feliu-d'Amont, Saint-Feliu-d'Avall, Millas et Néfiach) ont permis la découverte de cinq nouveaux sites dont trois sont datés de la Protohistoire, un du Néolithique et un de la Préhistoire récente. La principale difficulté rencontrée par l'équipe de prospection lors de cette campagne tient probablement au caractère alluvial de cette partie de la plaine. En effet, les débordements récurrents de la Têt au cours des siècles passés ont par endroit déposé une forte sédimentation qui en protégeant les sites archéologiques les rend aussi plus difficilement détectables en surface. Toutefois, certains secteurs semblent préservés de ces atterrissements et restent lisibles en surface. Quatre des cinq sites inventoriés durant la campagne menée dans le Riberal ont été découverts à la limite ouest de la commune de Saint-Feliu-d'Amont. Ces sites se trouvent sur un bourrelet de berge de la Coumelade, à un endroit propice



Fig. 1 : Prospection d'une vigne à Vinça.

aux installations mais aussi où les atterrissements sont moins importants. La découverte de trois sites protohistoriques est conforme aux résultats obtenus lors de la campagne de prospection organisée par l'A.A.P.O. en 2000 sur la commune de Millas. L'occupation protohistorique (âge du Bronze et du premier âge du Fer) dans cette partie de la plaine avait alors été mise en valeur dans une synthèse de Florent Mazière en s'appuyant sur la présence des sites de Las Canals ou encore des Esclauses à Millas (Mazière F. : « Apport des campagnes de prospection (1999-2000) pour la connaissance du Roussillon protohistorique, l'exemple de vallée de la Têt » in *La Plaine du Roussillon du Paléolithique au XIX^e siècle, Rapport de prospection et d'inventaire archéologique*, AAPO, S.R.A. Langedoc-Roussillon, 2009, page 275 à 283). Enfin, un site rattaché à la culture véraziennes (précisément plusieurs fragments d'un même vase assez bien conservé) a été découvert. Trois sites véraziens sont déjà connus en Riberal, l'un à Saint-Feliu-d'Avall et les deux autres sur l'autre rive à Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-la-Rivière (respectivement Pla de Rella, Pla de l'Home Mort, Lo Pla, Martzluff M. Dir. : « La Cova de les Bruixes, à Tautavel : une grotte fréquentée depuis le Néolithique véraziens » in *Tautavel : Des hommes dans leur vallée*, Presses Universitaires de Perpignan, 2013, pages 197 à 455). L'intervention réalisée au sud de Saint-Génis-des-Fontaines a confirmé le potentiel archéologique particulièrement élevé de cette zone. En effet, 9 sites archéologiques y ont été identifiés. L'ensemble de ces découvertes va dans le sens des observations qui avaient été réalisées par le passé dans le cadre du programme d'inventaire des sites de la basse vallée du Tech : la Protohistoire est bien représentée (5 sites) et on note aussi la présence d'une occupation d'époque wisigothique et de deux sites antiques dont un site d'époque romaine républicaine (période bien présente dans ce secteur).

Pauline ILLES
Pôle Archéologique Départemental, CG 66
Jérôme KOTARBA
INRAP Méditerranée

PROGRAMME D'ÉTUDE POUR LA CONSERVATION DES GRAVURES RUPESTRES DE CERDAGNE, DU CAPCIR ET DU CONFLENT ET DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES ASSOCIÉES

Le programme pour la conservation des gravures rupestres de Cerdagne, du Capcir et du Haut-Conflent et des données archéologiques associées a été inscrit au rang des orientations prioritaires 2013/2015 de la Sous-Direction de l'Archéologie (Ministère de la Culture) au titre des «actions portant sur l'expertise, la coordination scientifique et technique et les travaux de recherche». Après les premières années de rodage des méthodes de travail et d'enregistrement, l'objectif à partir de 2013 est de traiter un maximum de zones à gravures et d'assurer l'enregistrement des données selon les protocoles établis afin d'avoir couvert l'ensemble de la Cerdagne française fin 2016 et d'être à même de formuler des propositions de protection à cette échelle. Cette année, ce sont les grandes zones à gravures des communes de Err et d'Osséja qui ont été plus particulièrement investies au cours des campagnes du 14 au 20 avril 2013 et du 29 septembre au 12 octobre 2013. Quelques petites zones de Valcebollère, Palau-de-Cerdagne et Enveitg ont aussi été traitées du 31 juillet au 7 août 2013. Ce sont donc au total quatre semaines qui ont été consacrées au terrain. La campagne 2013 a permis d'enregistrer un total de 315 entités, réparties en :

- 7 zones, sur les communes d'Err (3), d'Enveitg (1), de Valcebollère (1), de Palau-de-Cerdagne (1) et d'Osséja (1) ;
- 54 rochers, trouvés sur ces zones ;
- 376 panneaux, répartis sur ces rochers.

Le corpus enregistré depuis le début de ce programme en 2010 représente environ 50% de l'enregistrement des roches gravées de Cerdagne (51% des zones définies, 33% des rochers et 50% des panneaux). Ce pourcentage est établi à partir du corpus de départ (Campmajo 2008) et ne prend pas en compte les nouveaux enregistrements. A l'occasion de ces campagnes, 31 nouveaux rochers ont été découverts et plus de 144 nouveaux panneaux ont également été ajoutés

à ceux inventoriés par P. Campmajo. 8 rochers et 25 panneaux n'ont pas été retrouvés dans l'ensemble des zones étudiées. Le solde est donc largement positif. Deux réflexions particulières ont été menées pour la mise en œuvre de mesures de protection adaptées, pour les rochers gravés 1 et 2 de Latour-de-Carol, où l'urbanisme est en train de se développer à leur proximité immédiate et pour le site de Peyra Escrita à Formiguères, où dégradations anthropiques et altérations naturelles rendent l'avenir de ces roches très incertain. A Latour-de-Carol, une visite des zones 1 et 2 a été organisée au printemps 2013 avec l'Architecte des bâtiments de France afin de constater l'accroissement de la pression urbaine (une parcelle jouxtant la zone 2 a été lotie) et d'envisager la faisabilité d'une inscription ou d'un classement des rochers gravés au titre des monuments historiques. A Formiguères, une deuxième visite a été organisée en 2013. Elle a permis de constater l'évolution des dégradations sur les roches (apparition de nouveaux graffitis, disparition de fragments), de les enregistrer selon le même protocole que celui utilisé pour les roches gravées de Cerdagne, de faire expertiser l'état sanitaire de la roche par Ph. Galant et de faire évaluer la faisabilité des moulages sur place dans les conditions de haute altitude par J. Maureso. Un groupe de travail réunissant des représentants de la commune de Formiguères, de la DRAC (SRA et STAP 66), de l'ONF, du PNR des Pyrénées Catalanes, du GRAHC, du CNP et du Pôle archéologique départemental des Pyrénées-Orientales a été composé et plusieurs réunions se sont tenues en 2013 - début 2014 pour mûrir un projet d'étude, de conservation et de mise en valeur du site de Peyra Escrita.

Véronique LALLEMAND
Service régional de l'Archéologie
Languedoc-Roussillon

PROSPECTION VALLESPIR ASPRES, ALBÈRES

La campagne de prospection réalisée par l'association Groupe de Préhistoire du Vallespir et des Aspres, Céret, si elle reste une campagne destinée à l'inventaire et au recensement des entités archéologiques, a cependant progressivement évolué au fil des recherches vers un inventaire

de plus en plus thématique, notamment autour des ressources métallurgiques et des contacts entre l'arrière-pays et la plaine roussillonnaise. Le premier objectif a été l'inventaire et l'évaluation de l'occupation humaine en moyenne montagne dans le Vallespir, les Aspres et les Albères.

Le choix géographique de ces recherches découle du déséquilibre des connaissances observé entre les secteurs de montagne et la plaine roussillonnaise, prospectée systématiquement depuis le début des années 1980. Ce déséquilibre est d'autant plus fort aujourd'hui encore, face aux diagnostics et aux fouilles préventives qui creusent chaque jour l'écart des connaissances entre ces deux zones. De fait, l'absence de fouilles et de recherches récentes dans les massifs pousse souvent à interpréter un arrière-pays pauvre en activités, que ce soit pour les périodes protohistoriques ou antiques, problématique à laquelle l'équipe s'est attachée. Or, ce n'est pas moins de 34 sites qui ont été découverts en 2013. La moyenne montagne est non seulement délaissée par les archéologues mais aussi par les hommes au XX^e siècle. Elle est redevenue un espace de friche et de bois oscillant entre la forêt méditerranéenne sur sa partie basse aux prémices des alpages dans sa partie la plus haute. Un ensemble de terrains pas toujours évident à prospecter. Pourtant c'est dans cet environnement assez inhospitalier au premier abord que les anciens sont venus puiser d'importantes ressources. Le paysage est marqué par une multitude d'anciens travaux liés à la métallurgie qui constituent la majeure partie de notre corpus.

Au nord-ouest de la commune d'Amélie-les-Bains, non loin de la bordure du Tech, nous avons découvert un crassier assez important de 20 000 m² environ, sur le lieu-dit *l'Oratori*. Le matériel amphorique découvert permet de situer l'activité métallurgique au début de la présence romaine en Transalpine (II^e siècle av. J.-C.). Cet ensemble contraste avec les petits ferriers déjà découverts aux alentours. Les lieux d'extraction du minerai qui a été transformé sur *l'Oratori* ont été plus aisés à retrouver. On mentionnera la présence d'une halde et une mine remblayée signalées par J. Kotarba et G. Mut au lieu-dit *Arbesse* implanté à trois kilomètres de *l'Oratori*, sur la commune de Montbolo. Les nombreuses prospections ont permis de comprendre que c'est quasiment l'ensemble du massif sud de Montbolo, autour d'*Arbesse*, qui porte des traces d'activités minières. Six nouvelles haldes ont été découvertes ainsi que cinq autres entrées de galeries. Les tranchées d'exploitation visibles sont aux nombres de deux tout comme les zones de grattage, d'autant qu'on peut soupçonner beaucoup d'autres ouvrages qui nous échappent en raison d'une végétation épaisse et d'une mise en terrasses qui a remodelé une partie du paysage. Le matériel amphorique découvert sur ces lieux d'extraction est important, il comprend majoritairement des amphores Dressel 1A que l'on trouve soit en épandage sur l'ensemble du massif, ou bien concentrées dans des zones particulières comme les haldes ou les lieux de vie probable. Les mobilier est composé de céramique commune italique et ibérique, de céramique non tournée et de campanienne A. La plus grosse concentration se trouve au lieu-dit *Piquegaillines* autour d'un amas de scories et de parois de four. L'ensemble du matériel lithique est composé de trois meules et

d'un opercule de granit. Enfin en contrebas d'une halde a été découvert un bassin taillé dans la roche de forme oblongue (1,60 m de long pour 1,20 m de large). La minéralisation de cet ensemble minier est constituée de fer, de cuivre et de plomb argentifère, ce qui semble être un indicateur de l'opportunisme des anciens vis-à-vis de l'extraction des minerais présents dans ce massif. La présence d'une vaste zone d'extraction et surtout du crassier de *l'Oratori* induit un désenclavement beaucoup plus précoce du fond de la vallée du Tech que ce qui était soupçonné jusqu'alors. A quelques kilomètres plus en aval, sur la commune de Reynès, nous avons découvert un ancien chemin avec des ornières espacées entre 1,40 et 1,45 m au lieu-dit *Mas d'en Crastes*. Ces ornières sont visibles sur une trentaine de mètres, mais en l'absence d'artefact en surface, nous ne pouvons pas affirmer qu'elles étaient déjà en place durant l'époque républicaine. Cette occupation romaine assez précoce se traduit aussi par ce qui semble être une emprise et un contrôle du territoire. Ainsi sur les crêtes du massif de Batère, sur la commune de Corsavy, en limite du bassin versant du Tech et celui de la Tet, on trouve une occupation de hauteur au lieu-dit *Puig del Boulet* avec une concentration d'amphores de type italique. Cette implantation offre un point de contrôle parfait vis-à-vis du col de Batère légèrement en contrebas. Elle semble être le pendant d'une autre occupation repérée de l'autre côté du col, sur le *Serrat de Fonfreda* par J.-P. Lentillon, où fut découvert, outre des tegulae et des fragments d'amphores italiennes, un lot de balles de fronde en plomb. Ces découvertes, sur seulement quatre communes (Montbolo, Amélie-les-Bains, Corsavy et Reynès), démontrent le potentiel archéologique important concernant l'exploitation métallurgique autour du massif du Canigou. Toujours sur la commune d'Amélie-les-Bains, au lieu-dit *l'Escaldadou*, à proximité des thermes romains recensés de longue date, nous avons pu observer une coupe stratigraphique issue d'aménagements récents et découvrir des bassins ainsi que des fondations de murs. Ces vestiges paraissent d'époque romaine d'après leur technique de construction et semblent directement liés au sanctuaire des eaux gallo-romain. Dans la vallée du Vallespir et les massifs des Apres, les prospections ont permis la découverte d'autres sites liés ou non à la métallurgie. Sur la commune d'Arles-sur-Tech au lieu-dit *la Cogullada* un petit crassier daté probablement du Moyen Age. Sur la commune de Calmeilles au lieu-dit *El Roc*, une occupation en grotte datée de l'époque wisigothique. Sur la commune de Corsavy, au lieu-dit le *Single de Batère*, on notera un petit crassier probablement du Moyen Age et au lieu-dit *Aigues Blanques*, une exploitation à ciel ouvert durant le XX^e siècle recoupe trois mines portant des traces de fleuret. L'une de ces galeries recoupe à son tour une ancienne galerie taillée à la main, il s'agit peut-être d'une galerie d'exhaure. Sur la commune de Llauro, le lieu-dit le *Pla del mener* a été re-prospecté. Il regroupe un habitat romain et une

mine taillée à la main à proximité immédiate du site. Nouvellement, un lot d'amphores italiennes associé à de la céramique campanienne A a été découvert dans la halde de la mine, ce qui permet d'envisager un lien entre la zone d'habitat et son exploitation. D'ailleurs, en contrebas du même lieu, une autre halde a livré un opercule d'amphore en terre cuite. Sur la commune de Montbolo, au lieu-dit *Can Guardiole*, une mine encore ouverte (taillée à la main) et sa halde constituée de trois salles et de plusieurs galeries ont été mises au jour. Leur exploration n'a pu être envisagée pour cause d'occupation animalière. Toujours sur la commune de Montbolo, au lieu-dit le *Correc de les Carboneres*, nous avons découvert sur un éperon rocheux de calcaire, des plaques d'hématite épaisses d'un centimètre semblent avoir fait l'objet de prélèvements et de découpes. Aucun vestige de surface ne permet de situer chronologiquement ces grattages en dehors de deux tessons de céramique modelée, qui pourraient se rapprocher de vases protohistoriques. Au lieu-dit le *Pla del Rec* a été découvert un habitat daté de la fin du Moyen Age au début de l'époque Moderne, avec à proximité une concentration de scories. Sur la commune de Reynès, au lieu-dit *la Soulane* a été découvert un lot de tessons de céramiques modelées probablement dû à la présence d'un habitat d'époque protohistorique ; au lieu-dit *Canadell* un petit crassier daté probablement du Moyen Age. Sur la commune de Taillet a été découvert un habitat du début du III^e siècle au

lieu-dit *Al Sola*. Le mobilier recueilli comporte de nombreux fragments de céramique africaine de cuisine, associées à des amas de scories. Enfin, dans les montagnes du moyen Vallespir, nous avons découvert un oppidum à éperon barré. L'étude du matériel est en cours (G. Peyre, I. Dunyach), mais on peut d'ores et déjà signaler que le bronze et les céramiques correspondent aux périodes de la fin de l'âge du Bronze / 1^{er} Age du Fer. On note la présence de céramiques modelées comportant des décors, quelques fragments de céramiques tournées et d'importations méditerranéennes qui orientent la durée de l'occupation de l'oppidum jusqu'à la fin du 1^{er} âge du Fer. Tout autour de cet oppidum, on retrouve la présence d'anciens travaux miniers (tranchées et galeries) taillés à la main dans un filon recelant du plomb argentifère. Il n'est donc pas improbable que le site regroupe habitat et activités métallurgiques pour les époques protohistoriques.

Toutes ces découvertes vont maintenant faire l'objet de recherches plus poussées durant l'année à venir, mais devant des résultats aussi positifs et une fois les études terminées, il sera souhaitable de poursuivre les prospections afin d'approfondir nos connaissances sur un territoire que l'on commence juste à appréhender.

Etienne ROUDIER, pour l'équipe du GPVA
avec la collaboration d'Ingrid DUNYACH,
doctorante UPVD

PROSPECTION INVENTAIRE DES VESTIGES DE FORTIFICATIONS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE : OCCUPATION ALLEMANDE DE 1942 À 1944

CONTEMPORAIN

Une opération de prospection-inventaire initiée dans le département des Pyrénées-Orientales, notamment sur les communes côtières, permet d'apporter de nouvelles connaissances sur la fortification du département par les Allemands durant la seconde Guerre mondiale. Une étude préalable de documents allemands, de cartes et de photographies aériennes a permis de localiser certaines zones dans lesquelles avaient été construites des fortifications. Une prospection pédestre a ensuite été réalisée afin de confirmer ou d'infirmer l'emplacement de ces ouvrages et de compléter de façon appréciable les informations relatives à certains des ouvrages déjà connus. Le cahier des charges, établi en relation avec le Pôle archéologique départemental, et le Service régional de l'archéologie prévoit, pour chacun des ouvrages, la création d'une fiche d'inventaire normalisée prenant notamment en compte l'emplacement de la structure (coordonnées Lambert III, carte IGN, vue aérienne) ainsi qu'une

description et une documentation (type, éléments constitutifs, plans, clichés). Il sera dès lors possible de dresser une carte portant les différents types d'ouvrages recensés. De plus est demandé un recensement plus global de l'ensemble des ouvrages connus permettant d'apprécier la défense allemande dans le département. Lors de l'arrivée des soldats allemands dans le département après le franchissement de la Ligne de Démarcation le 11 novembre 1942, les défenses terrestres étaient peu développées et anciennes. La plupart de ces ouvrages dataient des XVII^e-XVIII^e siècles. Les Allemands avaient la nécessité de protéger le département face à une possible invasion des Alliés soit par la mer, avec un débarquement amphibie, soit par la terre en traversant les Pyrénées depuis l'Espagne. L'ordre a donc été donné de bâtir deux lignes de défenses : la première, située sur la côte (de Cerbère à la frontière italienne), est appelée *Mittelmeerküstenfront* ou *Südwall* et la seconde, située face à l'Espagne (de Cerbère à Hendaye),



Fig. 1 : Lgs078, Sainte-Marie-la-Mer, Localisation des ouvrages (Fonds Google Earth, 2013 - DAO Gu. Castellvi).

est appelée *Sperrlinie Pyrénäenfront*. D'autres ouvrages sont construits à l'intérieur des terres afin de protéger des points sensibles (aéroport...) ou pour l'implantation de batteries. Concernant la côte des Pyrénées-Orientales, une grande partie des ouvrages est située dans le secteur de Port-Vendres, dernier port en eaux profondes avant l'Espagne. Ces ouvrages sont généralement de grandes casemates ou encuvements permettant d'accueillir des canons. D'autres ouvrages pour la défense de ces batteries ou pour le logement et la protection du personnel sont aussi érigés. Sur les plages sableuses du département, des ouvrages pour personnel et des *Ringstände* permettent d'assurer une défense minimum notamment aux embouchures des fleuves côtiers (Tet, Tech et Agly). Concernant la ligne de défense des Pyrénées, les ouvrages sont de dimensions plus réduites.

Ce sont pour la plupart des *Ringstand* permettant de supporter une tourelle de char. Ces ouvrages sont disséminés au niveau des lieux de passage et aux endroits stratégiques possédant un bon point de vue.

Liste des ouvrages inventoriés lors de cette seconde campagne : Argelès-sur-Mer : 1 *Ringstand Bf.69* (*Gr.W*) modifié, 1 mur pare-éclats / Canet-en-Roussillon : 2 murs antichars, 2 *Ringstand Bf.236* (*Pz II*), 1 *Ringstand* couvert pour 5 cm *KwK*, 1 *R612* / Collioure : 1 mur antichars, 1 *Ringstand* couvert pour 5 cm *KwK* / Le Perthus : 1 poste d'observation / Port-Vendres : 3 murs antichars, 2 abris, 2 bâtiments pour troupe, 1 garage pour projecteur, 1 *Ringstand Bf.58c* (*MG*), 1 poste d'observation / Prats-de-Mollo-la-Preste : 1 tranchée, 1 chapelle « bunkerisée » / Sainte-Marie-la-Mer : 3 citerne bétonnées, 3 abris *Bf.52a* pour 12 hommes, 1 abri



Fig. 2 : Lgs078, Sainte-Marie-la-Mer, Abri Bf56a (Cl. Gu. Castellvi).

Bf.56a pour 6 hommes avec tobrouk, 4 Ringstand Bf.58c (MG ou Gr.W), 1 Ringstand Bf.236 (Pz II) / Torreilles : 3 citerne, 1 abri Bf.51a pour 6 hommes, 4 abris Bf.52a pour 12 hommes, 4 Ringstand Bf.58c (MG ou Gr.W), 1 Ringstand Bf.236 (Pz II), 1 R612. Dans cette liste, 11 ouvrages sont à signaler comme de nouvelles structures et 38 ouvrages ont fait l'objet d'une étude poussée. Pour cette campagne, la ligne côtière a été privilégiée tant pour des raisons liées à l'urbanisation qui peut impliquer la destruction de ces défenses que pour des raisons de sécurité. Par ailleurs, leur situation facilite leur accessibilité contrairement à ceux de la Ligne des Pyrénées. Concernant les ouvrages sur Canet-en-Roussillon, l'accès au fonds Auguste Chauvin (32Fi) des archives départementales a permis de mettre en évidence six ouvrages aujourd'hui détruits. Ces clichés ainsi qu'une photographie aérienne de l'IGN (1945) ont contribué à leur localisation. Durant ces dernières années, plusieurs ouvrages ont été détruits. Deux points d'appuis qui se situaient sur le Barcarès ont été complètement détruits après-guerre. A Collioure, une partie des ouvrages présents à proximité du Fort Carré ont été détruits dans les années 1980. Plus récemment, au cours des dix dernières années, un Ringstand Bf.58c a été détruit près de la plage de la jetée à Port-Vendres ; un ouvrage pour tourelle de char présent près du laboratoire Arago à Banyuls-sur-Mer a été, quant à lui, enseveli sous une grosse dalle de béton. Dernièrement, un appel d'offre avait été lancé pour la destruction des trois Ringstände Bf.58c présents sur la plage de Torreilles, ces ouvrages faisant l'objet d'une partie de cette étude. Heureusement, il a été possible d'intervenir à temps pour surseoir à la destruction de ces ouvrages prévue en novembre. Contrairement à l'exemple de Torreilles, un bunker présent sur la plage aux Cabanes de Fleury a été détruit en décembre 2013 sans étude préalable. De nombreux ouvrages restent encore à retrouver pour faire suite à cet inventaire partiel ; le nombre



Fig. 3 : Lgs063, Canet-en-Roussillon, Ringstand Bf.236
(Cl. A. Chauvin - Coll. Gu. Castellvi).

d'ouvrages pour le département peut être estimé entre 400 et 450. L'exploitation d'autres documents d'époque et le recueil de témoignages devraient permettre d'en identifier d'autres. Par ailleurs la prospection inventaire a démontré, comme pour les périodes historiques plus anciennes, le décalage entre les données chiffrées écrites et la réalité du terrain.

Pour la typologie des bunkers, nous renvoyons aux ouvrages de référence :

- Chazette Alain, et al., *Atlantikwall / Südwall / Spécial Typologie*, éd. Histoire et Fortifications, Vertou (44), 2012, 192 p.
- Chazette Alain, et al., *Tobrouks typologie / Atlantikwall – Südwall*, éd. Histoire et Fortifications, Vertou (44), 2004, 64 p.
- Short Neil, *Tank turret fortifications*, éd. Crowood Press, Grande-Bretagne, 2006, 224 p.

Guillem CASTELLVI
Bénévole

LANGUEDOC-ROUSSILLON
OPÉRATIONS INTER-DÉPARTEMENTALES

Tableau des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

n° carte	n° opération	Intitulé de l'opération	Responsable	Organisme de rattachement	Type d'opération	Epoque	Remarques
/	9176	Le monde moustérien en Languedoc occidental et en Roussillon	SAOS Thibaud	CNRS	PCR	PAL	
/	9202	Milieu et peuplement en Languedoc occidental du Néolithique à l'âge du Bronze	GANDELIN Muriel	INRAP	PCR	NEO/BR	
cf Gard n°31 cf Hérault n°54	10299	Vallée du Vidourle (Gard/Hérault)	SCRINZI Maxime	ETU	PRD	DIA	

Nég : opération négative ou aux résultats très limités

NR : notice non rendue

Nréa : opération non réalisée

Voir la liste des autres abréviations en fin d'ouvrage

LANGUEDOC-ROUSSILLON
OPÉRATIONS INTER-DÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 3

PALÉOLITHIQUE

**LE MONDE MOUSTÉRIEN EN
LANGUEDOC OCCIDENTAL
ET EN ROUSSILLON**

L'objectif du Programme Collectif de Recherche consiste à établir une synthèse régionale des comportements moustériens dans leur cadre chronologique et paléoenvironnemental à travers l'étude de quatre sites permettant d'appréhender la variabilité des occupations, du MIS 5 au MIS 3 : La grotte des Ramandils (Port-La-Nouvelle, Aude) ; La grotte de La Crouzade (Gruissan, Aude) ; la grotte Tournal (Bize-Minervois, Aude) et la grotte de Montou (Corbère-Les-Cabannes, Pyrénées-Orientales). Les études qui ont été menées jusqu'à présent sur les collections de ces sites sont très inégales en raison de l'ancienneté de certaines collections et des travaux qui leur ont été consacrés, aux attributions stratigraphiques délicates, à la dispersion du matériel, et à la disparition prématurée des derniers responsables de fouille. Ces études souvent universitaires n'ont parfois pas été menées à terme, ni synthétisées, ni confrontées entre elles. Le programme de recherche pluri-annuel engagé vise à harmoniser les résultats afin de mettre en évidence, en parallèle des variables climatiques environnementales, les interactions entre l'Homme préhistorique et son milieu, au travers des modalités de gestion du territoire et des comportements techniques et culturels. Cette première année (2013) a permis de réaliser un inventaire des collections, un état des lieux approfondi des connaissances discipline par discipline, site par site et de dégager les missions prioritaires de recherche. Le matériel archéologique est progressivement intégré dans une base de données informatisée du Centre Européen de Recherches Préhistoriques de Tautavel pour une meilleure exploitation par la communauté scientifique.

La grotte des Ramandils

Ce site est exceptionnel en Languedoc-Roussillon puisqu'il témoigne de la présence de hauts niveaux marins attribués à l'Eémien (MIS 5) à la base du remplissage constituant un bon marqueur stratigraphique. Il enregistre également des occupations moustériennes à la faune très diversifiée (nombreux vestiges de grands mammifères, de léporidés et de malacofaune) permettant de mieux cerner la variabilité du comportement alimentaire des groupes humains qui l'ont fréquenté. L'intégralité du matériel lithique a d'ores et déjà été étudiée, et fait l'objet d'une approche comparative. L'effort se concentre sur le matériel faunique, notamment sur l'approche archéozoologique. La révision taxonomique du matériel a permis la mise à jour de la base de données. Les quantifications des traces témoignant des



Fig. 1 : Ramandil dépôts moustériens sur une plage thyrénienne



Fig. 2 : La Crouzade coupe stratigraphique de référence

activités humaines et carnivores ainsi que de l'état de surface des vestiges sont en cours. Une communication des résultats préliminaires a eu lieu fin 2013 au 34^{ème} Colloque international d'archéologie et d'histoire d'Antibes sur les implantations humaines en milieu littoral méditerranéen : Moigne A.-M. et al., 2013 « L'archéoséquence des Ramandils : occupations moustériennes sur le littoral méditerranéen ».

La grotte de La Crouzade

Cette cavité située dans le massif de La Clape montre un remplissage puissant livrant des occupations qui ont été attribuées du Moustérien à l'Azilien. Les campagnes de fouilles sont anciennes et mettent en lumière plusieurs divergences sur le plan stratigraphique. Le matériel faunique a fait l'objet de plusieurs travaux paléontologiques, notamment sur les carnivores, les cervidés et les équidés. La précision taxonomique des restes de bovidés est en cours et les analyses archéozoologiques de l'intégralité des vestiges engagée. Les restes humains issus des niveaux moustériens ont été identifiés et leur étude actualisée. Des datations ont été obtenues sur des microcharbons de la coupe stratigraphique, situant le niveau moustérien C8 à 41 000 ans environ. Les résultats des études sédimentologiques et taphonomiques en cours visent à établir les corrélations entre les niveaux moustériens mis au jour lors des différentes campagnes de fouilles et de les dater.

La grotte Tournal

Ce site à l'importance historique présente une séquence renfermant des niveaux attribués au Moustérien, à l'Aurignacien et au Magdalénien. Les occupations moustériennes ont livré un matériel lithique abondant mais ont été perturbées par la fréquentation des grands carnivores. En particulier, pour discerner la part de l'activité

anthropique de celle de l'hyène, nous avons décidé de centrer nos études sur 1) une analyse taphonomique fine des esquilles, complétant les précédents travaux sur le matériel déterminable et 2) une approche archéostratigraphique 3D. De plus, l'état de conservation et la richesse de la collection d'ursidé nous ont conduits à réaliser une étude croisée entre une approche morphométrique et des analyses génétiques (en collaboration avec le Max-Planck Institute de Leipzig) pour caractériser les populations ayant fréquenté le site. En ce qui concerne les restes humains, suivant l'ancienneté des fouilles et la dispersion des collections, un gros travail d'inventaire a été réalisé afin de préciser leur provenance stratigraphique et leur lieu de conservation. L'étude du matériel attribué aux niveaux moustériens est en cours. Les niveaux moustériens du site ont été largement étudiés et plusieurs travaux universitaires et articles scientifiques ont récemment été réalisés et publiés. Ainsi, cette année, une étude sur le matériel lithique a donné lieu à un mémoire de master II (Pelhate C., 2013 « Etude des industries moustériennes et aurignaciennes de la grotte Tournal par l'approche litho-techno-économique ») et l'étude des grands mammifères a permis une synthèse paléoécologique sur la séquence (Magniez P. et Boulbes N., in press « Environment during the Middle to Late Palaeolithic transition in southern France : The archaeological sequence of Tournal Cave (Bize-Minervois, France) ». Quaternary International, 1-21).

La grotte de Montou

Les études pluridisciplinaires (faune, industrie lithique, sédimentologie) du niveau moustérien ont été réalisées et finalisées cette année et paraîtront dans la publication monographique consacrée au site : « la grotte de Montou (P.-O.) : étude chronostratigraphique, environnementale et fonctionnelle » dir. F. Claustre et J. Guilaine. Une campagne de datations de ces séquences a été engagée, avec la réactualisation des mesures anciennes obtenues sur des carbonates par U/Th, permise par l'amélioration des modèles de datation combinée RPE-U/Th, et l'obtention de données nouvelles sur les collections non datées. Ces calages chronologiques sont nécessaires pour comparer ces différentes séquences et leurs faciès culturels associés et décrire leurs caractères propres ou communs à une sphère moustérienne régionale en identifiant leur position dans le cadre paléoclimatique global.

Thibaud SAOS, Pierre MAGNIEZ
CERP Tautavel

MILIEU ET PEUPLEMENT EN LANGUEDOC OCCIDENTAL DU NÉOLITHIQUE À L'ÂGE DU BRONZE

Le PCR intitulé « Milieu et peuplement en Languedoc occidental du Néolithique au Bronze ancien » s'intègre dans cette dynamique de la recherche dont le fil conducteur est une meilleure connaissance des interactions entre l'homme préhistorique et son milieu. Elle implique donc, d'une part, une caractérisation fine des occupations humaines et, d'autre part, une tentative de restitution du paysage et de l'impact progressif de l'anthropisation. En 2013, les actions du PCR se sont centrées sur la publication d'une monographie de site consacrée à l'occupation campaniforme de Fontiès d'Aude (R. Bevilacqua dir., Inrap) et, d'autre part, sur la réalisation d'un ouvrage consacré à trois ossuaires des Corbières fouillés dans les

années 1960 et demeurés inédits (Guilaine dir.). Plusieurs articles consacrés à des découvertes inédites ont également été avancés (La Salamane à Clermont-l'Hérault). Parallèlement, la connaissance des réseaux d'échange est alimentée par la détermination de l'origine des matières premières lithiques. Enfin, une table ronde sur le Néolithique final a été organisée. Elle présente, à travers une quinzaine de communications, un point sur l'état des connaissances sur le Néolithique final en Languedoc occidental et ses marges.

Muriel GANDELIN
INRAP Méditerranée

VALLEE DU VIDOURLE

CONQUEYRAC (30)

La poursuite du programme de prospection initié en 2010 sur la commune de Conqueyrac, permet de compléter la documentation et la carte archéologique de cette commune, mais également de faire le lien avec les résultats obtenus entre 2009 et 2011 sur les deux communes voisines de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Sauve. En prenant en compte les sites déjà connus, on en comptabilise dix-sept sur la commune de Conqueyrac entre le Paléolithique et le Moyen Âge dont deux ont été repérés en 2010 et 2013. Néanmoins, il convient de prendre en compte l'importante étendue des zones boisées et des friches qui rendent les conditions de prospection difficiles. Par conséquent, l'interprétation de nos résultats doit être mesurée. Comme à Saint-Hippolyte-du-Fort, les traces d'occupation humaine observées à Conqueyrac concernent essentiellement la période Néolithique avec onze sites recensés et, pour la plupart, étudiés aux XIX^e et XX^e s. Ils correspondent essentiellement à des monuments funéraires (dolmens), ainsi qu'à des menhirs et un cromlech dont la fonction reste indéterminée. La question des habitats associés à ces édifices se pose également, puisque mis à part deux traces d'occupation en plaine (CON 016 et 033), seule la Grotte de la Roquette (CON 001, 014, 015, 037) a fait office d'habitat. Les fouilles menées dans les années 1980 par L. Meignen et J. Coularou ont permis d'étudier plusieurs phases

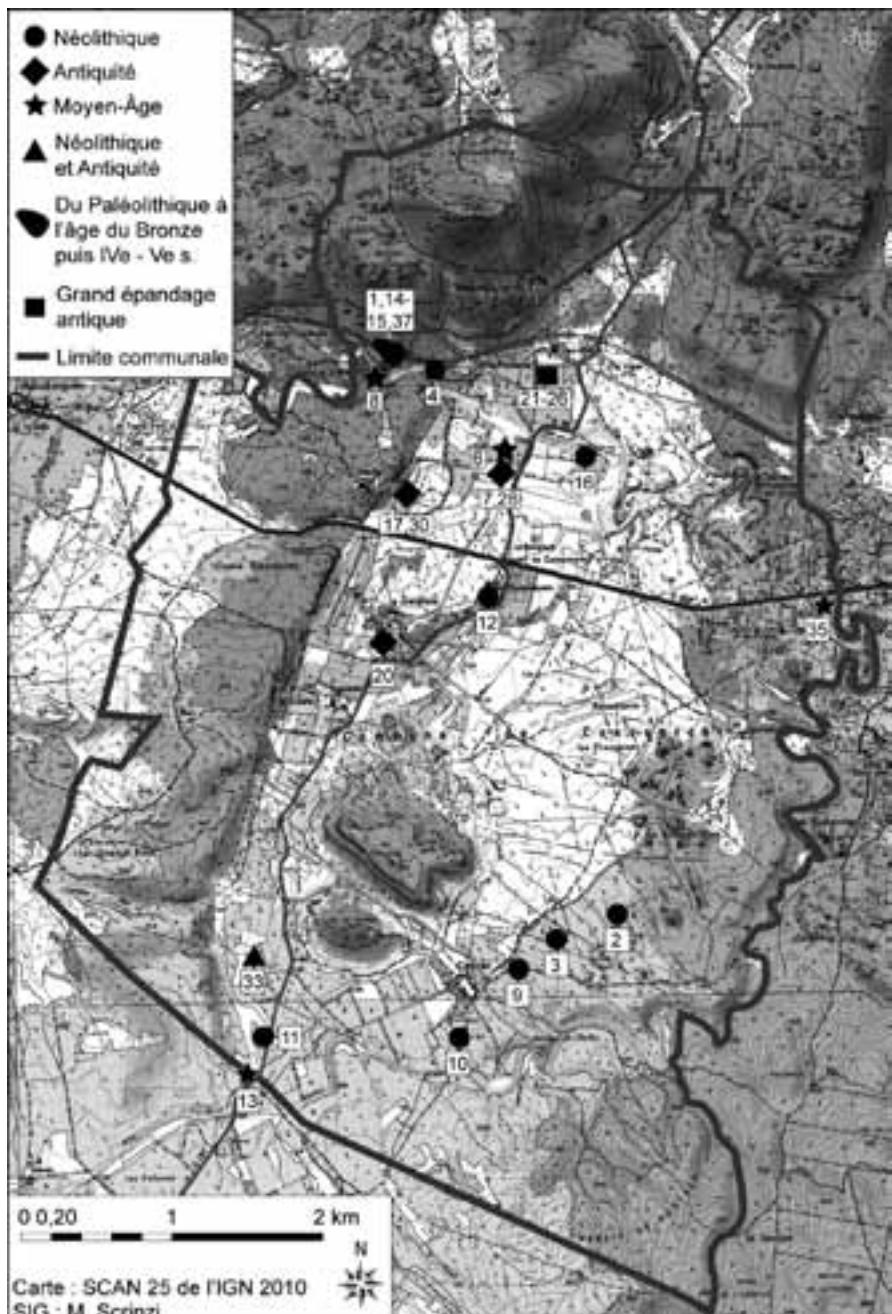
d'occupation présentant un mobilier riche et diversifié (outils en silex et vases en céramique notamment) et datées entre le Paléolithique moyen et l'âge du Bronze. Même si l'existence d'habitats de plaine en matériaux périssables n'est pas à exclure, il semble que les reliefs ont été privilégiés avec des occupations en grotte ou au sein de villages en pierres sèches, comme c'est le cas dans la culture de Fontbousse. Néanmoins, ce type d'établissement reste inconnu à ce jour dans la haute vallée du Vidourle. Quant à la plaine, elle serait alors réservée à l'agriculture, à la chasse et à l'inhumation des défunt.

Durant la Protohistoire, mis à part une occupation dans la Grotte de la Roquette à l'âge du Bronze, aucun établissement n'est à signaler. L'habitat dispersé protohistorique est peu fréquent, notamment à l'âge du Fer où les populations sont regroupées au sein d'*oppida*, présents notamment dans la moyenne vallée du Vidourle (Plan de la Tour à Gailhan ou La Jouffe à Montmirat – Gard). Aucun établissement de ce type n'est connu entre Saint-Hippolyte-du-Fort et Montmirat, mais les sondages menés dans la ville de Sauve et les recherches développées sur l'agglomération antique de Mus (Sauve) ont mis en évidence une occupation des I^{er} et II^e s. Leur position stratégique dominant les vallées du Vidourle (Sauve) et du Crespenou (Mus) en font des centres de peuplement potentiels, polarisant l'occupation humaine du haut Vidourle. Le développement de l'habitat dispersé se produit

essentiellement durant la période gallo-romaine pendant laquelle trois établissements sont créés. Néanmoins, le manque de mobilier rend difficile leur caractérisation. Cependant, plusieurs épandages antiques importants ont été localisés au sud des mas des Claris et de la Paulerie (CON 021-026) et dans les parcelles jouxtant le complexe religieux de la Gardiole à l'ouest. Ils témoignent d'une mise en culture de certains secteurs et peuvent indiquer la présence d'établissements gallo-romains à l'emplacement des domaines actuels. Le complexe de la Gardiole est établi sur une colline dominant une partie de la plaine de Conqueyrac et qui constitue un point d'ancre idéal.

Dès la fin de l'Antiquité, les traces d'occupation se font rares et diffuses en plaine. Seuls quelques tessons de céramique à pisolithes sur le site romain de l'église (CON 007-028) et un épandage à l'ouest de la colline de la Gardiole attestent d'une fréquentation mal appréhendée entre le IV^e et le V^e s. Cette période marque également le retour d'un type d'habitat délaissé depuis la Protohistoire, à savoir la grotte. En effet, des fragments de D.S.P attestant d'une occupation entre la fin du IV^e et le Ve s. ont été retrouvés dans la Grotte de la Roquette. Ce phénomène est loin d'être isolé puisque des dizaines de grottes sont occupées à la fin de l'Antiquité en Gaule méditerranéenne. Cependant quelle est la nature de cette occupation ? Habitat, sanctuaire, annexe pastorale ? Les fouilles mentionnées *supra* ne fournissent au de réponse alors que les prospectio font état de données diffuses interprétables. L'hypothèse d'un habitat justifier par une situation géographique vallée du Vidourle, non loin d'une résu également située sur un axe de circulation au pied des collines qui se développe donnant accès aux plaines de Saint-Hilaire et de Conqueyrac. C'est d'ailleurs à bas de cette grotte qu'a été édifié le village de la Roquette.

Concernant le premier Moyen Âge, aucun établissement n'a été repéré en prospection et là encore, les mas et communes actuels peuvent avoir une origine plus ancienne. De plus, l'importante



*Fig. 1 : localisation des établissements répertoriés sur la commune de Conqueyrac
 (source : Scan 25 de l'IGN 2010 ; SIG et DAO : M. Scrinzi)*

étendue des zones boisées et des friches rendent les conditions de prospection difficiles et il est donc possible que certains sites n'aient pas été localisés. La première mention textuelle connue de Conqueyrac remonte à 1256, où le lieu est cité sous la forme *Concayrac*, alors qu'une seule mention de 1472 signale le château de la Roquette (*Mansus de Roca, parochiae de Conqueyraco*). Celui-ci est établi entre le castrum de Sauve et le château de Roquefourcade à Saint-Hippolyte-du-Fort et marque, avec l'église Saint-André de Conqueyrac, un nouvel ancrage du peuplement que l'on ne pourra percevoir sans les fouilles et l'étude des textes médiévaux.

LUNEL/MARSILLARGUES

L'établissement du Mas Desports

L'actuel Mas Desports est situé à 3 km au sud de la ville de Lunel, sur la commune de Marsillargues. Cependant, certaines parcelles dépendantes de la propriété sont situées sur la commune de Lunel. L'important site archéologique de *Portus* est localisé sur une légère éminence entre 1 et 2 m NGF bornant l'ancien rivage de la corne nord-orientale de l'étang de Mauguio et la vallée alluviale empruntée par le canal de Lunel. Connu depuis le milieu du XIX^e siècle grâce à des découvertes épigraphiques, dont une inscription funéraire des VI^e et VII^e siècles mentionnant une défunte du nom de Ranilo, il faut attendre les campagnes de prospection menées par Claude Raynaud, François Favory et Jean-Luc Fiches en 1987 et 1988 pour se rendre compte de l'emprise des vestiges. En tout, sept zones de concentration de mobilier ont été recensées (fig. 1). Cependant, ces premières recherches laissaient subsister de multiples incertitudes, l'imprécision des relevés ainsi que des lacunes dans la répartition des secteurs d'occupation. L'équipe de prospection n'ayant pas eu accès à la zone d'emprise du mas, les bâtiments modernes et leurs abords n'avaient pu être analysés, alors même qu'ils recelaient de notables éléments architecturaux, vestiges des anciennes constructions (dont deux églises) du lieu. La position centrale de Portus au sein du peuplement littoral du Languedoc oriental a, en partie, justifié une nouvelle opération de prospection durant l'automne 2012 et le printemps 2013, sous la direction de Cl. Raynaud et M. Scrinzi, afin de compléter et préciser la documentation. Une telle entreprise revêt par ailleurs un caractère préventif occasionné par le projet d'élargissement de la route de la Grande-Motte, qui traverse le site sur près d'un kilomètre et ne peut manquer d'entraîner un impact important sur les vestiges, pour la plupart situés à faible profondeur. La première occupation, datée entre le Néolithique moyen et final, se manifeste par quelques silex épars dans les zones V, VI et VII, ainsi que par de rares tessons (zone VII). La zone VI semble constituer le cœur de l'habitat néolithique, de part le nombre de silex observés (19) qui est le plus important de l'ensemble du mas, mais également grâce à sa position en bordure de l'ancienne lagune qui lui confère un accès rapide à l'étang et à ses ressources. Cependant, le mauvais état de conservation général des céramiques non tournées rend difficile leur interprétation en tant que mobilier du Néolithique ou de la fin du II^e âge du Fer.

Suite à un abandon dans le courant du Néolithique, le site est réinvesti dès le milieu du II^e siècle av. J.-C. (zones I, II, V, VI, VII) comme l'atteste l'analyse du mobilier céramique qui met en avant la prédominance des importations italiques qui représentent 76 % du NMI total pour cette phase d'occupation (amphore gréco-italique, italique, campanienne A, céramique non tournée). Les données céramologiques associées à une

position du site au niveau de la corne orientale de l'ancienne lagune, constituent des arguments en faveur de l'hypothèse d'un établissement portuaire. Celui-ci pouvait être destiné à la redistribution des importations, essentiellement via l'axe nord-sud formé par le Vidourle et passant par les agglomérations d'*Ambrussum* et de Villevieille sans pour autant négliger l'axe Rhône-Vistre qui profite aux habitats de Vaunage et de la plaine nîmoise. Néanmoins, outre cette fonction de redistribution des produits importés, il s'agissait également d'un établissement au sein duquel on résidait et consommait ces denrées, comme le suggère la présence de céramique culinaire non tournée, ainsi que de vaisselle de table. Mis à part la zone III, toutes les autres présentent du mobilier témoignant d'une occupation entre le dernier quart du I^e s. av. J.-C et la fin du II^e s. ap. J.-C. Les faibles indices qui matérialisent l'occupation de la seconde moitié du I^e s. av. J.-C. et la période augustéenne (sigillée italique, vernis rouge pompéien, amphore de Tarragonaise), présents uniquement dans la zone VI, rendent difficile toute interprétation du site à cette époque. Les hypothèses de rétraction de l'habitat et d'une vision de surface brouillée par le mobilier d'autres périodes ont été donc proposées. Entre le milieu du I^e s. et le II^e s., le peuplement s'organise autour de l'habitat principal de la zone VI, avec plusieurs unités situées au bord du chemin menant au mas actuel et pouvant correspondre à des habitats et/ou des bâtiments de stockage (fig. 1). La nature de cet établissement reste à éclaircir car même si un habitat assez important est envisagé, du fait de la présence présumée d'un lieu de culte dédié à Jupiter et Auguste, identifié par la découverte en 1842 d'un autel qui leur est dédié, il se peut qu'il ait gardé sa fonction portuaire d'origine. Durant le III^e s., l'occupation du site semble se rétracter au sein de la zone VI où quelques tessons de céramique attestent de la présence d'un établissement indéterminé (africaine de cuisine, claire B). À la suite d'une occupation qui semble ténue aux III^e et IV^e s. et centrée autour de la zone VI, le réseau commercial qui se développe en Gaule méridionale à la fin de l'Antiquité, avec les importations africaines et orientales, touche le Mas Desports. Au regard de l'Antiquité, les V^e et VI^e s. marquent l'apogée du site du fait de son étendue, évaluée à plus de 4 ha toutes zones confondues, et de la richesse du mobilier céramique. Ce dernier est dominé par les productions régionales qui représentent 55% du NMI total de cette phase, dont près de 45% correspondent aux céramiques à pisolithes et kaolinitiques. Néanmoins, la particularité de ce corpus réside dans l'importance et la diversité des importations nord-africaines évaluées à 40% du NMI total de cette phase, contre 3,3% pour les productions de Méditerranée orientale (amphore africaine et orientale, sigillée claire D). Le site constitue, dès le V^e s., un établissement portuaire voué à la redistribution des marchandises. Néanmoins, l'éminente quantité de céramiques communes à vocation culinaire, ainsi que les

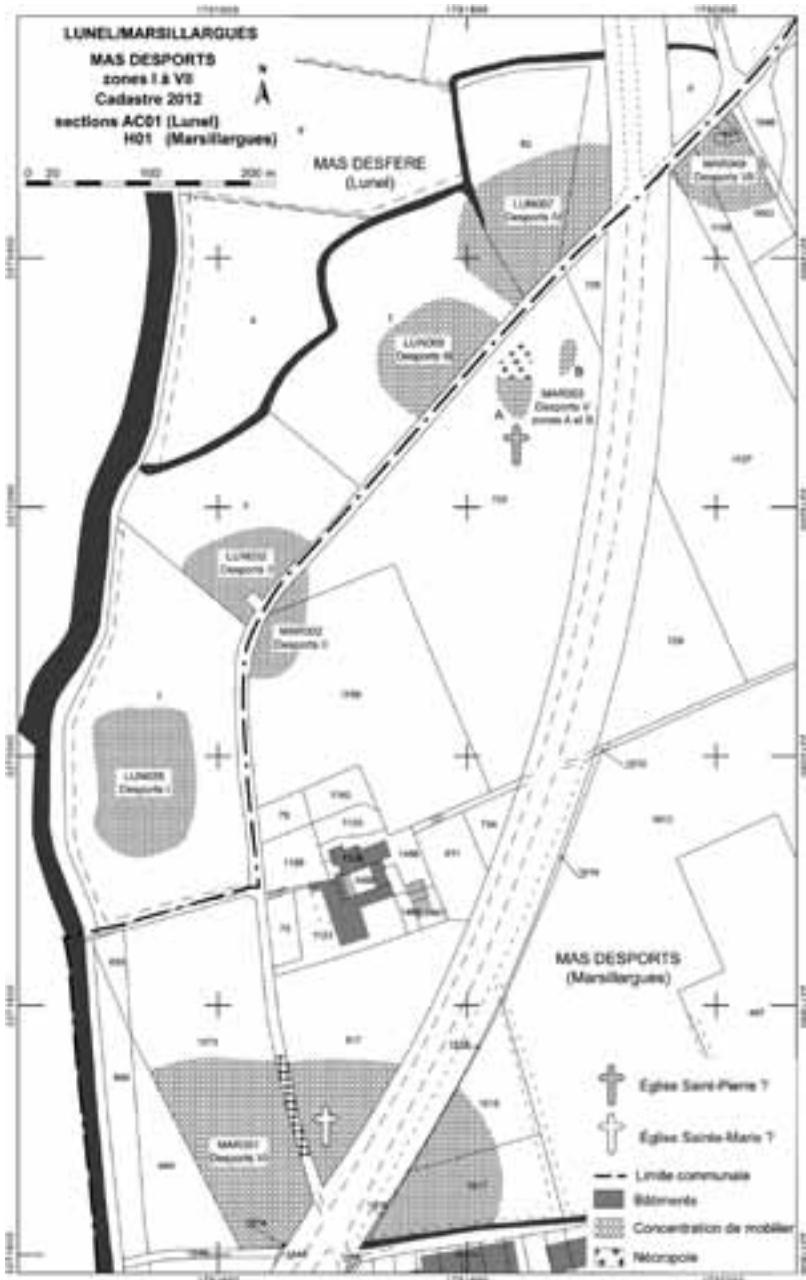


Fig. 1 : Zones de concentration de mobilier autour du Mas Desports d'après les relevés de 1987-1988 et 2012-2013 (DAO : M. Scrinzi).

différentes zones de concentrations de mobilier ne doivent pas faire oublier qu'à côté de ses fonctions commerciales, le site est également un grand habitat où les produits importés de Méditerranée et de Narbonnaise sont consommés. Comme durant les occupations antérieures, plusieurs secteurs d'habitats et/ou de stockage se développent près du chemin actuel menant au mas, alors que la zone VI incarne l'épicentre de l'occupation du site. La fin du V^e s. et la première moitié du VI^e s. constituent la période durant laquelle le Mas Desports semble atteindre sa plus grande activité, comme l'atteste l'analyse céramologique. Cependant, ces échanges faiblissent dès le milieu du VI^e s. avant de s'arrêter durant le VII^e s. à partir duquel les données deviennent épisodiques alors que nous perdons toutes traces matérielles témoignant d'une occupation du site entre le VIII^e et la fin du IX^e s.

C'est à la fin du IX^e s. que le Mas Desports présente à nouveau des indices d'occupation avec la mention de l'église Sainte-Marie en 897, que l'on situe au cœur de la zone VI grâce aux analyses cartographiques (carte de Cassini notamment), et peut-être un établissement en zone IV, occupé jusqu'au XI^e s. Une seconde église, dédiée à Saint-Pierre, est mentionnée dans un texte de 909 et serait située au niveau de la zone V du fait de la découverte d'ossements humains et d'éléments de sarcophage. Les secteurs d'habitats en lien avec ces églises conservent une part de mystère puisque même si les zones IV et VII peuvent prétendre à ce statut, l'hypothèse d'un emplacement sous le mas actuel est envisageable. Celui-ci se situe au cœur du site entre les deux églises, non loin du ruisseau du Dardaillon où sera établit le canal de Lunel, et pouvait donc servir de débarcadère pour les marchandises car le nom de Portus souligne avant tout une fonction portuaire comme c'était le cas dans l'Antiquité. Les textes des XII^e et XIII^e s. relatent d'ailleurs l'importance du commerce de la pêche et du sel provenant d'Aigues-Mortes, qui impliqua dès 1228 la construction du canal de Lunel afin de relier ce *castrum* à l'étang de l'Or et ainsi procéder à l'acheminement des marchandises. Néanmoins, qu'en est-il du rôle de *Portus* à partir de cette période où les témoins archéologiques se font rares ? Des ordonnances du XIV^e s. nous apprennent que le canal a été creusé jusqu'au port provisoire de la Peyrille, situé à plus de 1,5 km au nord de *Portus* et qui servait de lieu de débarquement. Il semblerait donc que la rareté des céramiques des XIII^e et XIV^e s. soit liée à un déclin progressif de *Portus*, mais qui reste un point de passage. Qu'adviennent-il de *Portus* à la fin du Moyen Âge et pendant l'époque moderne ? Les recherches de P. Florençon montrent que des actes mentionnent le *Portus*, ou une des deux églises, à propos de partages ou de délimitations jusqu'à la fin du XVII^e s. L'église Sainte-Marie est indiquée à l'état de ruine au XVIII^e s. sur les cartes de Cassini et du canal de Lunel, ce qui implique un abandon relativement récent. Quant à l'église Saint-Pierre, elle est mentionnée dans deux documents des fonds des hôpitaux de Lunel datés de 1486 et de 1591. Ce dernier témoignage est le plus récent mentionnant cette église, de plus son absence sur les cartes du XVII^e s. indiquerait un abandon entre le XVII^e et le XVIII^e s. *Portus*, aujourd'hui appelé Desports, n'a gardé de son passé portuaire que son nom. Un mas, en lien avec les travaux agricoles de ce secteur, perpétue à présent l'occupation de ce site.

Maxime SCRINZI
Doctorant

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN
SCIENTIFIQUE

Liste des abréviations

2 0 1 3

Chronologie

PAL	: Paléolithique
MES	: Mésolithique
NEO	: Néolithique
CHA	: Chalcolithique
BR	: Age du Bronze
FER	: Age du Fer
ANT	: Antiquité
MA	: Moyen Age
MOD	: Moderne
CONT	: Contemporain
IND	: Indéterminé
DIA	: Diachronique
GEOL	: Géologique

Organisme de rattachement des responsables d'opérations

ASSO	: Association
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CNRS	: Centre national de la recherche scientifique
COLL	: Collectivité territoriale
CULT	: Agents du Ministère de la Culture
ETU	: Etudiants
INRAP	: Institut national de recherches archéologiques préventives
MUS	: Musée
PRIV	: Organismes privés
SUP	: Enseignement supérieur

Nature de l'opération

AET	: Autre étude
DEC	: Découverte fortuite
FP	: Fouille programmée
MH	: Opération avant travaux MH
OPD	: Opération préventive de diagnostic
OSE	: Opération de sauvegarde par l'étude
PAN	: Programme d'analyses
PCR	: Projet collectif de recherche
PMS	: Prospection (matériel spécialisé)
PRD	: Prospection diachronique
PRT	: Prospection thématique
PRM	: Prospection magnétique, détecteur de métaux
RAR	: Relevé d'art rupestre
SD	: Sondage
SP	: Fouille préventive
SU	: Fouille d'urgence absolue

BILAN SCIENTIFIQUE

Bibliographie

2 0 1 3

AMOURIC (H.), VALLAURI (L.), VAYSETTES (J.-L.). – *Pavements et cheminées de faïences des châteaux de Mèze, XVI^e-XVIII^e siècles : entre Barcelone et Montpellier.* Montpellier : Direction régionale des Affaires culturelles, 2013. 79 p.

ASTRUC (E.). – L'abbaye-cathédrale de Sainte-Marie d'Alet-les-Bains. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p.64-67 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

AYME (R.), RANCOULE (G.). – Notes d'archéologie. *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, tome CXII-2012. Carcassonne : Société d'études scientifiques de l'Aude, 2013. p. 143-158.

AZEMA (M.). – Grotte de La Baume Latrone, aux racines de l'art préhistorique. *Archéologia*, n°508 - mars 2013. Paris : Faton, 2013. p. 52-61.

BAILLY-MAÎTRE (M.-C.). – Saint-Laurent-Le-Minier, Saint-Bresson, Pommiers, Montdardier (Gard). District minier médiéval d'Hierle [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 312.

BARBERAN (S.). – Contribution à d'étude du faciès céramique de la période tardo-républicaine et du début du règne d'Auguste à Nîmes (Gard). La fouille préventive de la place de la Maison Carrée (1990-1991). In : MAUNE (S.) dir., DUPERRON (G.) dir. – *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise, II. (Ier s. av. J.-C.- Vle s. ap. J.-C.).* Montagnac : Monique Mergoil, 2013. p.11-62.

BARBERAN (S.). – *Mutations économiques et culturelles à Nîmes au début du Haut-Empire : l'apport du mobilier céramique.* Monographies d'archéologie méditerranéenne, n°33. Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. 410 p.

BARBERAN (S.), BARDOT-CAMBOT (A.), GAFA (R.), LEMAIRE (B.), MALIGNAS (A.), RAUX (S.), RENAUD (A.), SILVEREANO (S.). – Boire et manger sur le forum du Castellas (Murviel-lès-Montpellier, Hérault) : un dépotoir atypique de la première moitié du II^e s. ap. J.-C. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 45-2012. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2013. p. 293-360.

BARBERAN (S.), BEL (V.), CHARDENON (N.), BOUCHETTE (A.), FOREST (V.), RATSIMBA (A.). – Le vin dans les pratiques funéraires du Midi de la Gaule aux II^e-I^{er} siècles av.J.-C.: l'exemple de la tombe du Mas Vigier à Nîmes (Gard). In : OLMER (F.) éd. –

Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès : actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007. Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. p. 535-564. (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; hors-série n°5).

BEAUCHAMP (C.), CUVILLIER (R.). – La voie Domitienne au sud de Narbonne. *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, tome CXII - 2012. Carcassonne : Société d'études scientifiques de l'Aude, 2013. p. 43-54.

BEL (V.), BREUIL (J.-Y.), MONTEIL (M.), POMAREDES (H.), SEJALON (P.), VIDAL (L.). – Le paysage périurbain à Nîmes (Gard) de la Protohistoire au Haut-Empire. In : BELARTE FRANCO (M. C.) éd., PLANA-MALLART (R.) éd. – *Le paysage périurbain en Méditerranée occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité : actes du colloque international*, Institut Catalan d'Archéologie Classique, Tarragone, 6-8 mai 2009. Tarragona : Institut Català d'Arqueologia Clàssica, 2012.

BENEZET (J.). – Elne (Pyrénées-Orientales). 61 rue Nationale [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 72.

BENEZET (J.). – Une représentation de monnaies à la façade de l'abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 375.

BERGERET (A.). – Cros (Le) (Hérault). Eglise de la Bergerie de l'Hôpital [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 210.

BERGERET (A.). – Saint-Maurice-Navacelles (Hérault). Saint-Vincent-de-Soulages [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 300-301.

BERMOND (I.), BUFFAT (L.), FICHES (J.-L.), GARMY (P.), PELLECUE (C.), POMAREDES (H.), RAYNAUD (C.). – Nîmes en Narbonnaise, essai sur la géographie des territoires à l'échelle de la cité. In : FICHES (J.-L.) dir., PLANA-MALLART (R.) dir., REVILLA CALVO (V.) dir. – *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain. Gallia et Hispania* : actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, 2013. p.83-98.

BEYRIE (A.), FABRE (J.-M.), KAMMENTHALER (E.), MANTENANT (J.), MUNTEANU (G.), RICO (C.). – Une vaste exploitation minière du second âge du Fer. La mine de cuivre des Barrengs (Lastours, Fournes-Cabardès, Aude). *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 44-2011. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. p. 39-55.

BLONDEL (J.) dir., BARRUOL (G.) dir., VIANET (R.) dir. – *L'encyclopédie de la Camargue*. Paris : Buchet Chastel, 2013. 352 p.

BOISLEVE (J.), CAYN (P.), TENDRON (G.), FUSHS (M. E.). – Les fouilles du quartier Clérisseau à Nîmes : analyse des décors d'une vaste domus. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 45-2012. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2013. p. 221-246.

BONETTI (M.-P.). – La sculpture architecturale de l'abbaye Saint-Gilles-du-Gard : inventaire et étude archéologique. Master I : Archéologie. Université d'Aix-Marseille, 2012. 4 vol.

BONETTI (M.-P.). – Contributions de l'étude de la sculpture architecturale à l'histoire monumentale de l'abbaye Saint-Gilles-du-Gard (30) : base de données, analyse archéologique et nouvelles technologies. Master II : Archéologie. Université d'Aix-Marseille, 2013. 3 vol.

BOUBY (L.), FIGUEIRAL (I.), BOUCHETTE (A.), ROVIRA (N.), IVORA (S.), LACOMBE (T.), PASTOR (T.), PICQ (S.), MARINVAL (P.), TERRAL (J.-F.). – Bioarchaeological insights into the process of domestication of grapevine (*Vitis vinifera* L.) during Roman Times in Southern France. *PLoS ONE*, vol. 8-2013. [<http://dx.doi.org/10.1371/journal.pone.0063195>]

BOUTIN (J.-Y.). – Des Causses pour les hommes, de la Préhistoire à l'Antiquité. In : ANDRE (D.) dir., BOUTIN (J.-Y.) dir., CHAMBON (P.) dir., LOUPIAC (P.) dir. – *L'Aigoual à saute-mouton, entre Jonte et Trévezel : autour de Meyrueis*. [s.l.] : Parc National des Cévennes, Conseil Général de la Lozère, Mairie de Meyrueis, Club Cévenol, Association Le Méjean, 2013. p. 135-191.

CAMPMAJO (P.), CRABOL (D.), BOUSQUET (D.). – Traces de charrues observées sur les roches et pierres dans les sols archéologiques. In : Sources - *Les cahiers de l'Âne Rouge*, n°1-2013. Sainte-Léocadie (66800) : L'Âne Rouge, 2013. p. 19-38.

CANUT (V.), VAUXION (O.). – Les peintures murales romaines de la rue de Catalogne à Narbonne (Aude). In : BOISLEVE (J.) éd., DARDENAY (A.) éd., MONIER (F.) éd. – *Peintures murales et stucs d'époque romaine, de la fouille au musée* : actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPMA, Narbonne, 12 et 13 novembre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011. Bordeaux : Ausonia, 2013. p. 17-26.

CAROZZA (J.-M.), PUIG (C.), ODIOT (T.), PASSARIUS (O.), VALETTE (P.). – L'édification de la Basse Plaine de la Salanque (Roussillon, France) au cours de la seconde partie de l'holocène et ses implications sur la répartition des sites archéologiques. In *Quaternaire*, vol. 24/2. Paris : Association française pour l'étude du quaternaire, 2013. p. 155-165.

CARRATO (C.). – Le four 3 de l'atelier de potier de Saint-Bézard et ses productions (Apiran, Hérault). Contribution à la connaissance de l'artisanat potier en Gaule Narbonnaise à la fin de l'époque augustéenne. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 45-2012. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2013. p. 39-73.

CARRIER (C.), CHRISTOL (M.), DARDE (D.). – La représentation des familles dans le contexte funéraire : nouveaux documents nîmois. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 44-2011. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. p. 163-178.

CASTELLVI (G.). – Fortifications allemandes de la Seconde Guerre mondiale dans les Pyrénées-Orientales (1942-1944). *Archéo* 66, *bulletin de l'AAPO*, n°27-2012. Perpignan : Association archéologique des Pyrénées-Orientales, 2013. p. 69-75.

CASTELLVI (G.). – Occupation allemande du Perthus et de Maureillas-Las Illas, 1942-1944 (6^e partie). *Cahiers de la Rome*, n°22-2013. Le Boulou : Association pour le Patrimoine de la Vallée de la Rome, 2013. p. 73-82.

CAUCANAS (S.) éd., POUSTHOMIS (N.) éd. – L'abbaye de Lagrasse : *art, archéologie et histoire* : actes des journées d'études des 14 et 15 septembre 2012. Carcassonne : Archives départementales de l'Aude, 2013. 204 p.

CHÂTEAUNEUF (F.), AMBERT (P.), PIATSCHECK (C.), ROCCA (J.-M.), REQUIRAND (C.). – Le dolmen du Pouzet (Viols-le-Fort, Argelliers, Hérault), architecture et mobilier : contribution à l'étude des dolmens à dalles latérales inclinées du Languedoc. *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, n°52-2012. Monaco : Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco, 2013. p. 81-104.

CHRISTOL (M.), COMPAN (E.), ROURE (R.), SCRINZI (M.), VASCHALDE (C.). – Nouvelles données sur l'occupation romaine du comptoir protohistorique d'Espeyran (Saint-Gilles-du-Gard) : découverte d'une inscription de la gens Calvia. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 44-2011. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. p. 145-161.

CHRISTOL (M.), LANDES (C.). – A proximité de la ville antique de Lattes : l'emprise d'une grande famille. *Antiquités nationales*, 43-2012. Saint-Germain-en-Laye : Musée d'archéologie nationale, [s.d.]. p. 149-155.

CLAUSTRE (F.), PEYRE (G.), GUILAINE (J.), RANCOULE (G.), SCHLUMBERGER (J.), VALENTIN (F.), ZAMMIT (J.). – *La nécropole de Vilanova à Céret (Pyrénées-Orientales)*. Céret : Maison du Patrimoine Françoise Claustre, 2013. 144 p.

COLLECTIF DES GARRIGUES (LE). – *Atlas des garrigues : regards croisés entre vallée de l'Hérault et vallée de la Cèze*. Prades-le-Lez : Ecologistes de l'Euzière, 2013. 359 p.

COMMANDRE (I.), FOY (D.), MARTIN (F.), RAUX (S.), RIOLS (A.), SERRA (L.). – *Verre de terre et verre de mer* : ouvrage édité à l'occasion des 28^e journées internationales sur le verre, 4 au 6 octobre 2013, Narbonne. Narbonne : Commission archéologique et littéraire de Narbonne, 2013. 31 p.

COMMANDRE (I.), MARTIN (F.). – Entre tradition et modernité : l'atelier verrier des Salines au cœur des hautes Corbières (Aude), fin XVII^e - début XVIII^e s. *Bulletin de l'A.F.A.V.*, 27^e rencontres-2012. Paris : Association française pour l'archéologie du verre, 2013. p. 142-147.

CRESPIN (A.), VACHEYROUX (G.), DABAS (M.), HARTMANN-VIRNICH (A.). – Cartographie Géoradar de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 339-340.

DEDET (B.), SALLES (J.). – L'Ermitage d'Alès (Gard) : un oppidum-marché du I^{er} siècle avant J.-C. et la question des antécédents de la voie cévenole. In : OLMER (F.) éd. – *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès* : actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007. Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. p. 23-39 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; hors-série n°5).

DEMARTHE (S.). – L'abbaye Sainte-Marie de Fontfroide. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p.54-59 (Arts Sacrés ; hors-série 4).

DUMONT (E.). – La Voie antique de Narbonne à Rodez, sur la rive occidentale de l'Orb : 2^e partie. In : *Bulletin de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne*, tome 52-2013. Narbonne : Commission archéologique et littéraire de Narbonne, 2013. p. 143-156.

DUNYACH (I.). – La collection P. Ponsich : étude du mobilier céramique des fouilles de Collioure réalisées entre 1963-1965 (VI^e - II^e siècle avant J.-C.). *Archéo 66, bulletin de l'AAPO*, n°27-2012. Perpignan : Association archéologique des Pyrénées-Orientales, 2013. p. 63-68.

DUPERRON (G.), BOURGAUT (R.), LEGER (C.), BERDEAUX-LEBRAZIDEC (M.-L.), LONGEPIERRE (S.). – Deux ensembles de mobiliers tardo-antiques de l'établissement rural de la Reille à Montbazin (Hérault). In : MAUNE (S.) dir., DUPERRON (G.) dir. – *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise, II.* (I^{er} s. av. J.-C.- VI^e s. ap. J.-C.). Montagnac : Monique Mergoil, 2013. p. 201-239.

DURAND (B.). – Les *tegulae* de l'atelier de potiers de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) et la typologie des tuiles en Gaule Narbonnaise. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 45-2012. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2013. p. 75-110.

ECHTENACHER (G.), HANSEN (H.), HARTMANN-VIRNICH (A.). – La restitution 3D : un outil au service de la restitution archéologique. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 341.

FERDIERE (A.), TRINTIGNAC (A.), BELINGARD (C.), HAVALLANT (C.), MAROT (E.), POITEVIN (G.), POUPON (F.), STERNBERG (M.) – La cuisine d'une domus de Javols/Anderitum (Lozère), chef-lieu de cité des Gabales : l'alimentation d'une demeure aisée dans la seconde moitié du II^e siècle après J.-C. In : MAUNE (S.) dir., MONTEIX (N.) dir., POUX (M.) dir. – *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine*. Paris : CNRS, 2013. p. 39-70 (Gallia ; tome 70-1, 2013).

FICHES (J.-L.). – Quatre puits de l'agglomération routière gallo-romaine d'Ambrussum (Villetelle, Hérault). Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. 372 p. (Revue archéologique de Narbonnaise ; supplément 42).

FOREST (P.). – Au temps des « trasseurs ». Recherches sur les anciennes carrières de pierres de Saint-Jean-de-Védas. *Etudes héraultaises*, n°43-2013. Montpellier : Association Etudes sur l'Hérault, 2013. p. 31-46.

FUSHS (M. E.). – Hommage à Raymond Sabrié. In : BOISLEVE (J.) éd., DARDENAY (A.) éd., MONIER (F.) éd. – Peintures murales et stucs d'époque romaine, de la fouille au musée : actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPM, Narbonne, 12 et 13 novembre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011. Bordeaux : Ausonius, 2013. p. 15-16.

GAILLEDRAT (E.). – Symboles de guerre, manifestations de violence : le cas de la fortification protohistorique de Pech Maho (Sigean, Aude). In : BUCHSENSCHUTZ (O.) dir., DUTOUR (O.) dir., MORDAND (C.) dir. – *Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré- et protohistoriques*, Faire la guerre, faire la paix, actes du 136^e Congrès des sociétés historiques et scientifiques, Université de Perpignan Via Domitia, 2-7 mai 2011. Paris : CTHS, 2013. p. 175-194.

GAILLEDRAT (E.). – Stèles et sculptures protohistoriques du Languedoc occidental. In : GRUAT (P.) dir., GARCIA (D.) dir. – *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VII^e-IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions, comparaisons* : actes de la table ronde de Rodez. Documents d'archéologie méridionale, n°34 Lattes : ADAM, 2013. p. 99-126.

GARCIA (D.). – Au pied du mur. Paysages périurbains protohistoriques de l'Hérault au Var. In : BELARTE FRANCO (M. C.) éd., PLANA-MALLART (R.) éd. – *Le paysage périurbain en Méditerranée occidentale pendant la Protohistoire et l'Antiquité* : actes du colloque international, Institut Catalan d'Archéologie Classique, Tarragone, 6-8 mai 2009. Tarragona : Institut Català d'Arqueologia Clàssica, 2012.

GARDEL (M.-E.). – Note sur deux fouilles à Narbonne : fouilles préventives. Narbonne, Résidence Le Palais, boulevard Général de Gaulle. Narbonne, Villa Roma, rue des Colonnes. *Bulletin de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne*, tome 52-2013. Narbonne : Commission archéologique et littéraire de Narbonne, 2013. p. 157-159.

GARDEL (M.-E.), BAILLY-MAÎTRE (M.-C.). – Cabrespine (Aude). Mines du Roc de l'Aigle et du Roc Pezoul [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 311-312.

GARMY (P.), KADDOURI (L.). – Modélisation spéciale d'un réseau urbain antique : à propos des villes de la cité de Nîmes. In : LORANS (E.) dir., RODIER (X.) dir. – *Archéologie de l'espace urbain*. Paris : Comité des Travaux historiques et scientifiques, 2013. p.479-493.

GEORJON (C.), LEA (V.). – Les styles céramiques du Néolithique moyen en Languedoc oriental : caractérisation et premières comparaisons avec la périodisation des industries lithiques taillées. *Gallia Préhistoire*, tome 55-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 31-71.

GIRARD (B.) dir. – *Au fil de l'épée : armes et guerriers en pays celte méditerranéen* : catalogue de l'exposition du 4 mai au 31 décembre 2013 au Musée archéologique de Nîmes. Bulletin de l'Ecole antique de Nîmes, n°30. Nîmes : Ecole antique de Nîmes, 2013. 415 p.

GOMEZ (E.). – Les productions de vin et d'amphores tardohellénistiques à Saint-Michel (Agde, 34). In : OLMER (F.) éd. – *Itinéraires des vins romains en Gaule, II^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès* : actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007. Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. p. 39-57 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; hors-série n°5).

GUEGAN (S.). – Le Solutréen ancien en vallée du Rhône : la production des pointes à face plane du niveau 2 des fouilles M. Martin à la baume d'Oullins (Gard – Ardèche, France). In : *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 110-4. Paris : Société préhistorique française, 2013. p. 623-644.

GUINAudeau (N.). – Duilhac-sous-Peyrepertuse (Aude). Château de Peyrepertuse [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 262.

GUINAudeau (N.). – Termes (Aude). Au Château [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 277.

GUYOT (E.). – Le prieuré Saint-Michel de Grandmont. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p.70-71 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

HANSEN (H.). – La façade de l'ancienne abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard : recherches d'archéologie du bâti sur la construction. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 345-374.

HARTMANN-VIRNICH (A.). – « *Et le dessain dicelle nestre pas en forme deglize* ». Déchéance, infortune et réparation de l'abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard aux XVI^e et XVII^e siècles. In : JURKOVIC (M.) éd., *Mélanges en hommage à Jean-Pierre Caillet*, Turnhout : Brepols, 2013, p. 259-266.

HARTMANN-VIRNICH (A.). – Le monastère du X^e au milieu du XIII^e siècle d'après les indices archéologiques. In : CAUCANAS (S.) éd., POUSTHOMIS (N.) éd. – *L'abbaye de Lagrasse : art, archéologie et histoire* : actes des journées d'études des 14 et 15 septembre 2012. Carcassonne : Archives départementales de l'Aude, 2013. p. 73-90.

HARTMANN-VIRNICH (A.). – Monastères romans en Languedoc. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p.10-21 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

HARTMANN-VIRNICH (A.). – Saint-Gilles-du-Gard. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p.40-53 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

HARTMANN-VIRNICH (A.). – Saint-Gilles (Gard). Ancienne abbaye, projet collectif de recherche AEGIMAIOR [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 246-248.

HARTMANN-VIRNICH (A.). – [Avant-Propos]. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 291-292.

HARTMANN-VIRNICH (A.). – [Conclusion]. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 399-400.

HARTMANN-VIRNICH (A.), BONETTI (M.-P.). – Ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard. Nouvelles recherches sur la sculpture architecturale erratique. *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* - Bucema, n°17.1. 2013. [<http://cem.revues.org/13004>] ; DOI : 10.4000/cem.13004].

HARTMANN-VIRNICH (A.), BONETTI (M.-P.). – Les fragments de sculpture architecturale issus des fouilles du cloître de l'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 391-398.

HARTMANN-VIRNICH (A.), BUFFAT (L.), SCHNEIDER (L.), LEGRAND-GARNOTEL (A.), MASBERNAT-BUFFAT (A.), HANSEN (H.), MARKIEWICZ (C.). – L'ancienne abbaye de Saint-Gilles-du-Gard : les vestiges architecturaux du sous-sol d'après les investigations archéologiques. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 377-390.

HARTMANN-VIRNICH (A.), HANSEN (H.). – L'Eglise abbatiale et les bâtiments monastiques : nouvelles recherches archéologiques. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 293-338.

HUSER (A.). – Clermont-L'Hérault (Hérault). Quartier de Gorjan [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 168-169.

HUSER (A.). – Colombières-sur-Orb (Hérault). Tour de Carous [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 258-259.

JALLET (F.), DUDAY (H.), COURS (S.). – Néolithique récent et néolithique final de l'aven de la Boucle (Corconne, Gard), regards d'archéologues. In : JAUBERT (J.) dir., FOURMENT (N.) dir., DEPAEPE (P.) dir. – *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire* : actes du XXVII^e congrès préhistorique de France, Bordeaux - Les Eyzies, 31 mai – 5 juin 2010. Paris : Société préhistorique française, 2013. p. 243-256 (Volume 1 - Evolution des techniques, comportements funéraires, Néolithique ancien).

JEZEGOU (M.-P.). – Le projet d'atlas des biens culturels maritimes du département de l'Hérault : un outil de mutualisation des connaissances. In : CERINO (C.) dir., L'HOUR (M.) dir., RIETH (E.) dir. – *Archéologie sous-marine : pratiques, patrimoine, médiation*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2013. p. 271-281.

JEZEGOU (M.-P.), KLEIN (S.), RICO (C.), DOMERGUE (C.). – Des lingots de cuivre de l'épave romaine Plage de la Corniche 6 à Sète et le commerce du cuivre hispanique en Méditerranée occidentale. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 44-2011. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. p. 57-69.

JOURNOT (F.). – *Le bourg abbatial de Villemagne-l'Argentière (Hérault) : dynamique économique et commande monumentale, XI^e-XIV^e siècles*. Oxford : Archaeopress, 2013. 253 p.

KOTARBA (J.). – Traces d'occupations humaines de l'âge du Fer et d'époque romaine aux abords de la voie Domitienne (La Cluse Basse, lotissement communal Clausurae). *Cahiers de la Rome*, n°22-2013. Le Boulou : Association pour le Patrimoine de la Vallée de la Rome, 2013. p. 2-32.

KRINGS (V.), PUGNIERE (F.). – *Nîmes et ses Antiquités : un passé présent XVI^e-XIX^e siècles*. Bordeaux : Ausonius, 2013. 335 p.

LASSALLE (V.). – Sculptures romanes découvertes ou redécouvertes dans le clocher de l'église Saint-Gervais-et-Saint-Protais (Langogne, Lozère). In : *Archéologie du Midi médiéval*, tome 29-2011. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2013. p. 263-269.

LEBEGUE (F.), WENGLER (L.). – L'industrie moustérienne de la grotte de Montou (Corbère-les-Cabanes, Pyrénées-Orientales) : premiers résultats et perspectives concernant l'étude du peuplement néandertalien de la frange nord-est du contrefort pyrénéen. *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome 110-4. Paris : Société préhistorique française, 2013. p. 747-750.

LLOP (F.). – La Voie antique de Narbonne à Rodez, sur la rive occidentale de l'Orb : 1^{re} partie. *Bulletin de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne*, tome 52-2013. Narbonne : Commission archéologique et littéraire de Narbonne, 2013. p. 125-142.

LONGEPIERRE (S.). – Les moulins de l'Antiquité tardive en Gaule méridionale : l'exemple des meulières de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard). *Gallia*, tome 70-2, 2013. Paris : CNRS, 2013. p. 341-386.

LOPPE (F.), BAUDREU (D.), LESPES (C.). – L'enclos ecclésial de La Digne d'Aval (Aude) : nouvelles données archéologiques (XI^e-XIX^e siècles). *Archéologie du Midi médiéval*, tome 29-2011. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2013. p. 95-122.

LOPPE (F.), LESPES (C.). – Château de Leuc (Aude) : fouille de la tour nord (XIV^e - XIX^e siècles). *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, tome CXII-2012. Carcassonne : Société d'études scientifiques de l'Aude, 2013. p. 55-68.

MAGNIEZ (P.), BOULBES (N.). – Environment during the Middle to Late Palaeolithic transition in southern France : The archaeological sequence of Tournal Cave (Bize-Minervois, France). *Quaternary International*. Amsterdam : Elsevier, 2013. [<http://dx.doi.org/10.1016/j.quaint.2013.08.021>].

MAGNIEZ (P.), TESTU (A.), MOIGNE (A.-M.), LUMLEY (H. de). – Biochronologie des mammifères quaternaires. Apport des Cervidae du site Pléistocène moyen de la Caune de l'Arago (Tautavel, Pyrénées-Orientales, France). *Quaternaire*, vol. 24/4. Paris : Association française pour l'étude du quaternaire, 2013. p. 465-490.

MAILLE (M.), GASCO (J.), BELBENOIT (V.), CROS (J.-P.). – Une tombe fortunée de l'âge du Fer auprès de menhirs : le site de Saint-Bauzille aux Verreries-de-Moussans, Hérault. In : GRUAT (P.) dir., GARCIA (D.) dir. – *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e-IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions, comparaisons* : actes de la table ronde de Rodez. *Documents d'archéologie méridionale*, n°34. Lattes : ADAM, 2013. p. 127-129.

MALET (G.). – L'abbaye de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p.28-39 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

MANNIEZ (Y.), PELLE (R.). – Données nouvelles sur l'enceinte du castrum des Arènes de Nîmes. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 44-2011. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. p. 125-143.

MANTENANT (J.). – Ferrariae ripae dextrae. Le district sidérurgique antique des Corbières. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 44-2011. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. p. 17-37.

MANTENANT (J.), RICO (C.). – Introduction [dossier Métallurgie]. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 44-2011. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. p. 11-16.

MARKIEWICZ (P.). – L'abbaye de Sainte-Marie de Valmagne. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p. 60-63 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

MARKIEWICZ (P.). – Les trésors d'un passé méconnu [Introduction]. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p. 4-5 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

MARTINEZ FERRERAS (V.). – La diffusion commerciale des amphores vinaires de Tarraconaise à Lattara (Lattes, Hérault). In : OLMER (F.) éd. – *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès* : actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007. Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. p. 257-274 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; hors-série n°5).

MARTZLUFF (M.). – Note sur les prospections des zones brûlées des Pyrénées-Orientales, en 2012, à Salses et Collioure. Découverte d'un pressoir rupestre. *Archéo 66, bulletin de l'AAPO*, n°27-2012. Perpignan : Association archéologique des Pyrénées-Orientales, 2013. p. 77-79.

MATHIEU (A.). – *Portrait de l'archéologue Henri Rouzaud (1855-1935) à partir de la correspondance avec Joseph Déchelette et d'autres savants*. Master 2 : Archéologie. Montpellier : Université Montpellier III, 2013. 113 p.

MAUFRAZ (O.), RATSIMBA (A.). – La céramique médiévale du Mas de Vignoles XV à Nîmes (Gard) : contribution à la caractérisation des VIII^e-X^e siècles nîmois. *Archéologie du Midi médiéval*, tome 29-2011. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2013. p. 57-93.

MAUNE (S.). – La production d'amphores vinaires en Gaule Transalpine. Etat des lieux et perspectives (II^e-I^{er} siècle av. J.-C.). In : OLIMER (F.) éd. – *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès : actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007.* Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. p. 51-75 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; hors-série n°5).

MAUNE (S.). – Un timbre de Q. Iulius Theophilus sur Pascual 1 de Tarragonaise à Aspiran (Hérault). Un nouvel indice des liens économiques entre les provinces de Tarragonaise et de Narbonnaise au début du I^{er} s. ap. J.-C. ? *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 45-2012. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2013. p. 143-161.

MAUNE (S.), BLANCO (T.), DUPERRON (G.), CORBEEL (S.), CARATTO (C.). – L'ensemble céramique 8614 et la question de l'abandon de la villa des Vareilles (Paulhan, Hérault) à la charnière des II^e et III^e s. ap. J.C. In : MAUNE (S.) dir., DUPERRON (G.) dir. – *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise, II. (I^{er} s. av. J.-C. - VI^e s. ap. J.-C.)*. Montagnac : Monique Mergoil, 2013. p. 83-124.

MAUNE (S.), CARRATO (C.). – Le complexe domaniale et artisanal de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault) au début du I^{er} ap. J.-C. Fondation et genèse. *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 45-2012. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2013. p. 21-38.

MAUNE (S.), CARRATO (C.), ROVIRA (N.), LE FUR (J.), LONGEPIERRE (S.), LEGER (C.). – La boulangerie de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault), du I^{er} siècle au IV^e siècle après J.C. : un exemple d'espace culinaire domaniale en Narbonnaise centrale. In : MAUNE (S.) dir., MONTEIX (N.) dir., POUX (M.) dir. – Cuisines et boulangeries en Gaule romaine. *Gallia*, tome 70-1. Paris : CNRS, 2013. p. 165-190.

MAUNE (S.) dir., DUPERRON (G.) dir. – *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise, II. (I^{er} s. av. J.-C. - VI^e s. ap. J.-C.)*. Montagnac : Monique Mergoil, 2013. 374 p.

MAUNE (S.), DUPERRON (G.), FAVENNEC (B.). – Un lot de céramiques et d'amphores des années 10 ap. J.-C. mis au jour à Saint-Bézard (Aspiran, Hérault). *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 45-2012. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2013. p. 111-142.

MAZA (G.), SILVINO (T.). – Nouveaux ensembles d'époque augustéenne de Narbonne antique : « rats des villes » (19/20 quai d'Alsace) et « rats des champs » (Saint-Hippolyte, La Coupe III). In : MAUNE (S.) dir., DUPERRON (G.) dir. – *Du Rhône aux Pyrénées : aspects de la vie matérielle en Gaule Narbonnaise, II. (I^{er} s. av. J.-C. - VI^e s. ap. J.-C.)*. Montagnac : Monique Mergoil, 2013. p. 63-82.

NOU (A.), PISTRE (S.), BATIOT-GUILHE (C.), BORRELL-ESTUPINA (V.). – Évolution hydrogéologique de l'hydrosystème karstique Cesse-Pouzols (Minervois, France) au cours du Quaternaire. *Quaternaire*, vol. 24/1. Paris : Association française pour l'étude du quaternaire, 2013. p. 25-34.

OURIACHI (M.-J.), NUNINGER (L.). – Trajectoires des hommes et des établissements : contribution à la modélisation du système de peuplement antique en Languedoc oriental. *Revue*

archéologique de Narbonnaise, tome 44-2011. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2012. p. 99-116.

PALAZZO-BERTHOLON (B.). – L'étude des mortiers de l'abbaye Saint-Gilles-du-Gard. In : Saint-Gilles-du-Gard : nouvelles recherches sur un monument majeur de l'art roman [dossier]. *Bulletin monumental*, tome 171-4. Paris : Société française d'archéologie, 2013. p. 343-344.

PANCIN (S.), OTT (M.). – Un four de potier du dernier quart du III^e s. av. n.è. au Mas de Fourques (Lunel, Hérault). *Documents d'archéologie méridionale*, n°33-2010. Lattes : ADAM, 2013. p. 195-214.

PASSELAC (M.). – Sur la voie d'Aquitaine : les amphores d'époque républicaine d'Eburomagus. In : OLIMER (F.) éd. – *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès : actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007*. Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. p. 75-124 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; hors-série n°5).

PELHATE C. – *Etude des industries moustériennes et aurignaciennes de la grotte Tournal par l'approche litho-techno-économique*. Master 2. Perpignan : Perpignan Via Domitia, 2013. 90 p.

PELLE (R.). – Deux variétés inédites de sesterces d'Hadrien et d'Antonin le Pieux. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 68^e année-n°1. Paris : Société française de numismatique, 2013. p. 10-13.

PELLE (R.). – Une découverte exceptionnelle en petite Camargue : un demi-léopard d'Edouard III d'Angleterre. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 68^e année-n°3. Paris : Société française de numismatique, 2013. p. 52-56.

PELLE (R.), CATAFAU (A.). – Une dalle épigraphiée du XIV^e siècle (Nîmes, Gard). *Archéologie du Midi médiéval*, tome 29-2011. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2013. p. 270-276.

PERRIN (T.). – Potentialités de contacts entre mésolithiques et néolithiques dans le sud de la France. In : JAUBERT (J.) dir., FOURMENT (N.) dir., DEPAEPE (P.) dir. – *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : actes du XXVII^e congrès préhistorique de France, Bordeaux - Les Eyzies, 31 mai - 5 juin 2010*. Paris : Société préhistorique française, 2013. p. 357-372 (Volume 1 - Evolution des techniques, comportements funéraires, Néolithique ancien).

POUSTHOMIS (B.). – Abbaye de Lagrasse : propos méthodologique. In : CAUCANAS (S.) éd., POUSTHOMIS (N.) éd. – *L'abbaye de Lagrasse : art, archéologie et histoire : actes des journées d'études des 14 et 15 septembre 2012*. Carcassonne : Archives départementales de l'Aude, 2013. p. 62-72.

POUSTHOMIS (N.). – Le Projet Collectif de Recherche sur l'abbaye de Lagrasse. In : CAUCANAS (S.) éd., POUSTHOMIS (N.) éd. – *L'abbaye de Lagrasse : art, archéologie et histoire : actes des journées d'études des 14 et 15 septembre 2012*. Carcassonne : Archives départementales de l'Aude, 2013. p. 7-11.

POUSTHOMIS (N.), HARTMANN-VIRNICH (A.) – Archéologie et textes : vers une interprétation chronologique des bâtiments monastiques de Lagrasse. In : CAUCANAS (S.) éd., POUSTHOMIS (N.) éd. – *L'abbaye de Lagrasse : art, archéologie et histoire* : actes des journées d'études des 14 et 15 septembre 2012. Carcassonne : Archives départementales de l'Aude, 2013. p. 185-194.

POUSTHOMIS (N.), HARTMANN-VIRNICH (A.). – L'abbé d'Auger de Gogenx et son temps : les programmes architecturaux des XIII^e et XIV^e siècles. In : CAUCANAS (S.) éd., POUSTHOMIS (N.) éd. – *L'abbaye de Lagrasse : art, archéologie et histoire* : actes des journées d'études des 14 et 15 septembre 2012. Carcassonne : Archives départementales de l'Aude, 2013. p. 92-119.

POUSTHOMIS-DALLE (N.). – Lagrasse (Aude). Abbaye Sainte-Marie [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 245-246.

PY (M.). – Le groupe des bustes sur piliers du Languedoc oriental (VII^e-VI^e s. av. n.è.). In : GRUAT (P.) dir., GARCIA (D.) dir. – *Stèles et statues du début de l'âge du Fer dans le Midi de la France (VIII^e-IV^e s. av. J.-C.) : chronologies, fonctions, comparaisons, actes de la table ronde de Rodez*. Documents d'archéologie méridionale, n°34. Lattes : ADAM, 2013. p. 131-144.

RANCOULE (G.). – Monnaies d'argent préromaines autour des Corbières (Aude), V^e - II^e siècles av. J.-C. *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, tome CXII - 2012. Carcassonne : Société d'études scientifiques de l'Aude, 2013. p. 33-42.

RASCALOU (P.), POMAREDES (H.), COMPAN (M.), FIGUEIRAL (I.), FOREST (V.), RAUX (S.). – Un espace à vocation culinaire sur le site de la villa de Lesse à Sauvian (Hérault). In : MAUNE (S.) dir., MONTEIX (N.) dir., POUX (M.) dir. – *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine*. *Gallia*, tome 70-1. Paris : CNRS, 2013. p. 191-202.

RAYNAUD (C.) coord. – L'occupation des garrigues au cours de l'Histoire [Quelques repères historiques par Olivier de Labrusse. Eléments de géographie historique par Claude Raynaud. Le Néolithique et la culture de Fontbousisse par Jean Gasco. La Protohistoire : d'un repli à une ouverture des échanges par Claude Raynaud. Contrastes gallo-romains par Claude Raynaud. Le Roc de Pampelune : une colonie forestière de peuplement dans la garrigue montpelliéraise (V^e-VI^e siècles) par Laurent Schneider. La garrigue-atelier au Moyen-Âge par Claude Raynaud. Les verriers par Alain Riols. La garrigue-saltus des Temps modernes par Elie Pélaquier]. In : *Atlas des garrigues : regards croisés entre vallée de l'Hérault et vallée de la Cèze*. Prades-le-Lez : Ecologistes de l'Euzière, 2013. p. 154-175.

RENAUD (A.), PORCIER (S.), GOURY (D.), FABRE (V.). – Etude archéozoologique d'une cour d'habitat sur le site des Barbes-et-Fon-Danis à Saint-Laurent-de-Carnols (Gard, fin V^e s. av. J.-C. - début IV^e s. av. J.-C.). *Documents d'archéologie méridionale*, n°33-2010. Lattes : ADAM, 2013. p. 145-157.

RICHARD RALITE (J.-C.). – Les monnaies antiques de Saint-Jean à Roujan (Hérault), 1982-1983. *Cahiers numismatiques*, revue trimestrielle de la Société d'études numismatiques et

archéologiques, n°196-juin 2013. Paris : Société d'études numismatiques et archéologiques, 2013. p. 29-34.

RICHARD RALITE (J.-C.). – Les monnaies gauloises « à la croix », 1954 - 2013. *Bulletin de la Société française de numismatique*, 68^e année-n°9. Paris : Société française de numismatique, 2013. p. 280-283.

RIVALS (C.). – Un aperçu de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault) à la fin du Moyen Âge à partir des sources planimétriques, fiscales et archéologiques. *Archéologie du Midi médiéval*, tome 29-2011. Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2013. p. 209-225.

ROCHETTE (M.), BARBERAN (S.), BEL (V.), BOUCHETTE (A.), FOREST (V.), MANNIEZ (Y.), PELLE (R.), RAUX (S.). – Découverte de deux nouvelles tombes du Haut-Empire dans le quartier Hoche-Sernam à Nîmes (Gard). *Revue archéologique de Narbonnaise*, tome 45-2012. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 2013. p. 221-246.

ROURE (R.). – De la Préhistoire à la Protohistoire dans le Gard (1868-1955). *Documents d'archéologie méridionale*, n°33-2010. Lattes : ADAM, 2013. p. 221-228.

ROURE (R.). – L'évolution du financement de l'archéologie en Languedoc : les exemples de Nîmes et sa région et de l'oppidum d'Ensérune. In : *Financement et réglementation étatique de la pratique de l'archéologie (fin XIX^e-début XX^e siècle)*. *Les nouvelles de l'Archéologie*, n°133. Paris : Maison des sciences de l'Homme, 2013. p. 48-52.

ROURE (R.). – Les circulations entre Languedoc et Berry au V^e siècle avant notre ère : le champ des possibles (hypothèses et pistes d'études). In : OLMER (F.) éd. – *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès* : actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007. Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. p. 7-14 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; hors-série n°5).

ROUX (J.-C.). – *Histoire d'architectures disparues : l'architecture en terre crue dans le Midi méditerranéen, du néolithique à l'époque moderne*. Chantiers, n°5. Montpellier : Direction régionale des Affaires culturelles Languedoc-Roussillon, 2013. p. 24-25.

SABRIE (R.). – Décors des II^e, III^e et IV^e styles de la rue D du Clos de la Lombarde à Narbonne. In : BOISLEVE (J.) éd., DARDENAY (A.) éd., MONIER (F.) éd. – *Peintures murales et stucs d'époque romaine, de la fouille au musée* : actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPM, Narbonne, 12 et 13 novembre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011. Bordeaux : Ausonius, 2013. p. 27-46.

SABRIE (R.). – La Via Domitia dans la traversée de Narbonne. *Bulletin de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne*, tome 52-2013. Narbonne : Commission archéologique et littéraire de Narbonne, 2013. p. 105-124.

SABRIE (R.). – Peinture murale dans une ferme à Joncquières près de Narbonne. In : BOISLEVE (J.) éd., DARDENAY (A.) éd., MONIER (F.) éd. – *Peintures murales et stucs d'époque romaine, de la fouille au musée* : actes des 24^e et 25^e colloques de l'AFPM, Narbonne, 12 et 13 novembre 2010, Paris, 25 et 26 novembre 2011. Bordeaux : Ausonius, 2013. p. 269-278.

SANCHEZ (C.), MAUNE (S.), DUPERRON (G.), CARAYON (N.), JEZEGOU (M.-P.). – Narbonne (Aude) : un très grand port antique. *Archéologia*, n°509 - avril 2013. Paris : Faton, 2013. p. 31-38.

SCHNEIDER (L.). – Aniane, Saint-Benoît et les gorges de l'Hérault : l'un des berceaux du monachisme médiéval occidental. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p. 22-27 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

SCHNEIDER (L.). – De l'horizon impérial aux sociétés locales : patrimoine monastique, spatialisation des pouvoirs et mnémotopie autour de Saint-Sauveur d'Aniane (782-1066). In : IOGNAT-PRAT (D.), LAUWERS (M.), MAZEL (F.), ROSE (I.). – *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal.* Rennes : Presses universitaires, 2013. p. 329-390.

SCHNEIDER (L.). – Le Languedoc méditerranéen : terre d'héritages et de synthèse. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p. 6-9 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

SCRINZI (M.). – Archéologie de la haute et moyenne vallée du Vidourle, de l'âge du Fer à l'an mille, In : PREVOSTI (M.) dir., LOPEZ VILAR (J.) dir., GUITART I DURAN (J.) dir. – *Ager Tarracensis : actes del Simposi internacional. 5. Paisatge, poblament, cultura material i història.* Tarragona : Institut Català d'Arqueologia Clàssica, 2013. p. 271-279 (Documenta ; 16).

SEGUIER (R.). – Montoulieu (Hérault). Le Castellas [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 269.

SEJALON (P.). – Les faciès amphoriques précoce en Languedoc occidental. In : OLMER (F.) éd. – *Itinéraires des vins romains en Gaule, III^e-I^{er} siècles avant J.-C. : confrontation de faciès : actes du colloque européen organisé par l'UMR 5140 du CNRS, Lattes, 30 janvier-2 février 2007.* Lattes : Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2013. p. 15-23 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; hors-série n°5).

SEJALON (P.), RATSIMBA (A.), FOREST (V.). – L'élevage du cheval en Languedoc : le rôle des exploitations agricoles protohistoriques. *Archéopages*, n°35 - 2012. Paris : INRAP, 2013. p. 18-25.

SURLE (S.). – L'abbaye Sainte-Marie de Quarante. In : *Abbayes romanes en Languedoc : Saint-Gilles, Saint-Guilhem-le-Désert, Fontfroide, Valmagne...* Dijon : Faton, 2013. p.68-69 (Arts Sacrés ; hors-série n°4).

TRETTON (R.), LOPPE (F.), PLA (C.). – Le singulier destin d'une maison hospitalière en Termenès : Sainte-Marie-Madeleine de la Salvetat. *Bulletin de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne, tome 52-2013.* Narbonne : Commission archéologique et littéraire de Narbonne, 2013. p. 161-181.

TRINTIGNAC (A.), COURTOIS (J.), FERDIERE (A.), GUILLEMARD (T.), MAROT (E.), ODE (B.). – La gestion de l'eau à Javols-Anderitum, capitale antique du Gévaudan. In : Ballut (C.) dir., Fournier (P.) dir. – *Au fil de l'eau : ressources, risques et gestion du Néolithique à nos jours : actes du colloque de Clermont-Ferrand, 2009.* Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2013. p. 53-73.

TURREL (K.). – Roujan (Hérault). Champs de l'Aire, Saint-Hilaire [Chronique des fouilles médiévales en France en 2012]. *Archéologie médiévale*, n°43-2013. Paris : CNRS, 2013. p. 298.

TURREL (K.), SOTOS (S.), TERROM (J.), LOPEZ (D.). – Premiers résultats de la fouille partielle du cimetière médiéval du prieuré de Cassan (Roujan-Hérault). *Etudes héraultaises*, n°43-2013. Montpellier : Association Etudes sur l'Hérault, 2013. p. 5-16.

UGOLINI (D.) dir., OLIVE (C.) dir. – *Le Bitrois.* Paris : Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres, 2013. 635 p. (Carte archéologique de la Gaule ; 34/5).

VALDEYRON (N.), MANEN (C.), BOSC-ZANARDO (B.). – Mésolithique récent/final et néolithisation du sud-ouest de la France : vers de nouvelles perspectives ? In : JAUBERT (J.) dir., FOURMENT (N.) dir., DEPAEPE (P.) dir. – *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire : actes du XXVII^e congrès préhistorique de France, Bordeaux - Les Eyzies, 31 mai - 5 juin 2010.* Paris : Société préhistorique française, 2013. p. 373-390 (Volume 1 - Evolution des techniques, comportements funéraires, Néolithique ancien).

VERGER (S.) dir., PERNET (L.) dir. – *Une odyssée gauloise : parure de femmes à l'origine des premiers échanges entre la Grèce et la Gaule.* Arles : Errance, 2013. 399 p. (Archéologie de Montpellier Agglomération ; n°4).

YOUNG (F.). – *Étude paléo-environnementale de la Basse vallée de l'Hérault : le site archéologique du Bronze Final de la Motte à Agde et ses paléo-paysages.* Mémoire de master 2 : Archéologie spécialité recherche. Montpellier : Université Paul Valéry-Montpellier III, 2013. 150 p.
Archéologie préventive, diagnostics, fouilles programmées, sondages, prospections [chroniques]. *Archéo 66, bulletin de l'AAPO*, n°27-2012. Perpignan : Association archéologique des Pyrénées-Orientales, 2013. p. 17-60.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 3

Liste des programmes de recherches nationaux

Du Paléolithique au Mésolithique

1. Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
2. Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 : >300 000 ans)
3. Les peuplements néandertaliens I.s (stades isotropiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen 1.s.)
4. Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien)
5. Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
6. Solutréen, Badegoulien et préminces du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum de froid du dernier Glaciaire)
7. Magdalénien, Epigravettien
8. La fin du Paléolithique
9. L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure...)
10. Le Mésolithique

Le Néolithique

11. Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
12. Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
13. Processus de l'évolution du Néolithique à l'Age du bronze

La Protohistoire (de la fin du IIIe millénaire au Ier s. av. n.è.)

14. Approches spatiales, interactions homme/milieu
15. Les formes de l'habitat
16. Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
17. Sanctuaires, rites publics et domestiques
18. Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

19. Le fait urbain
20. Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
21. Architecture monumentale gallo-romaine
22. Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
23. Etablissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
24. Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire des techniques

25. Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVI^e siècle et archéologie industrielle
26. Culture matérielle de l'Antiquité aux temps modernes

Réseaux de communications, aménagements portuaires et archéologie navale

27. Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
28. Aménagements portuaires et commerce maritime
29. Archéologie navale

Thèmes diachroniques

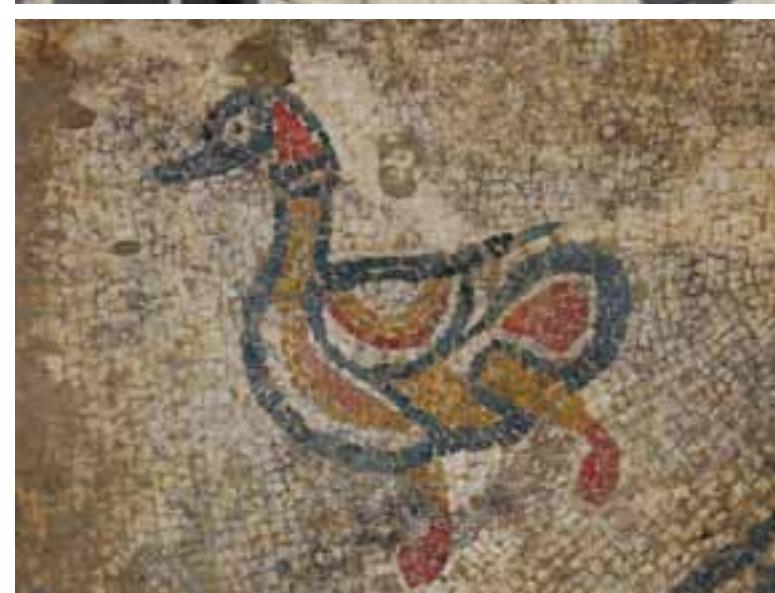
30. L'art postglaciaire (hors Mésolithique)
31. Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie)
32. L'autre-mer

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

*Organigramme du
Service Régional de l'Archéologie
mis à jour
le 01/07/2014*



GESTION ET SECRETARIAT DE LA RECHERCHE			
Caroline GUERINEAU <i>Adjointe administrative</i>	Dispositif de l'archéologie programmée et CIRA		
Brigitte KRALL <i>Secrétaire administrative</i>	Gestion des subventions (programme 175), RAP, FNAP		
Evelyne NICOULEAU <i>Adjointe administrative</i>	Dispositif de l'archéologie préventive		
RESSOURCES DOCUMENTAIRES			
Henriette PASCAL <i>Secrétaire de documentation</i>	Gestion des archives et de la documentation		
RECHERCHE ET CONSERVATION			
	<i>territoire</i>	<i>missions</i>	<i>spécialité</i>
Iouri BERMOND <i>Ingénieur d'études</i>	HERAULT Est	Carte archéologique Gestion du territoire	Antiquité
Jean-Yves BOUTIN <i>Technicien de recherche</i>	LOZERE	Centre de Documentation Archéologique de Lozère assistance technique	Néolithique
Hélène BREICHNER <i>Ingénieur d'études (à partir de septembre 2014)</i>	GARD Nord LOZERE	Gestion du territoire Carte archéologique	Moyen Age
Sophie FERET <i>Conservateur du patrimoine</i>	AUDE	Gestion du territoire	Protohistoire Antiquité
Philippe GALANT <i>Technicien de recherche</i>	REGION	Archéologie souterraine et mégalithes	Néolithique
Christophe GILABERT <i>Ingénieur d'études</i>	AUDE	Gestion du territoire Carte archéologique	Néolithique
Véronique LALLEMAND <i>Ingénieur d'études</i>	PYRENEES ORIENTALES	Gestion du territoire Carte archéologique	Moyen Age
Benoit ODE <i>Ingénieur d'études</i>	HERAULT Est LOZERE	Gestion du territoire	Antiquité
Thierry ODIOT <i>Ingénieur d'études</i>	PYRENEES ORIENTALES	Gestion du territoire	Antiquité
Christian OLIVE <i>Ingénieur d'études</i>	HERAULT Ouest	Gestion du territoire	Protohistoire Antiquité
Christophe PELLECUEUR <i>Conservateur en chef du patrimoine</i>	GARD Sud	Gestion du territoire	Antiquité
Sophie RICHARD <i>Technicien de recherche</i>	REGION	Centre de Documentation Archéologique du Gard Collections et dépôts de fouilles de l'Etat	Néolithique
Gérald SACHOT <i>Assistant ingénieur</i>	HERAULT Ouest	Carte archéologique Gestion du territoire	Antiquité
Jean-Louis VAYSSETTES <i>Ingénieur de recherche</i>	REGION	Centres urbains anciens	Moyen Age Epoque moderne



LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPE-CÔTE D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE